



25 ANS DE DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

VOLUME III
2006 - 2009



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE



DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



VOLUME III
2006 - 2009

25 ans de Discours et Messages de S.M. Le Roi Mohammed VI (Juillet 1999 - Juin 2024)

Publications du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Communication

DL : 2024MO3121

ISBN : 978-9920-692-53-3

Année : 2024

Impression : Imprimeries Dar Al Manahil

Crédits Photos : MAP

Av. Allal El Fassi, Madinate Al Irfane, Rabat, Royaume du Maroc
www.mjcc.gov.ma

SOMMAIRE

| | |
|---------------|----|
| PRÉFACE | 19 |
|---------------|----|



2006

| | |
|--|----|
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA FIN DU MANDAT DE L'INSTANCE ÉQUITÉ ET RÉCONCILIATION ET DE LA PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN AU MAROC 06 JANVIER 2006 | 23 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 5 ^{ÈME} SESSION DU PARLEMENT DE L'ENFANT RABAT, 07 JANVIER 2006 | 27 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ARCHITECTE RABAT, 18 JANVIER 2006 | 29 |
| LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU COLLOQUE INTERNATIONAL SOUS LE THÈME «LOUIS MASSIGNON ET LE MAROC: UNE PAROLE DONNÉE» RABAT, 10 FÉVRIER 2006..... | 33 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION LAÂYOUNE, 25 MARS 2006..... | 37 |

| | |
|--|----|
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 18 ^{ÈME} SOMMET DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES KHARTOUM, 28 MARS 2006..... | 41 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 6 ^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DU TOURISME TANGER, 31 MARS 2006..... | 45 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX RÉUNIONS CONJOINTES ANNUELLES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ARABES RABAT, 18 AVRIL 2006..... | 49 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA RÉUNION DE TRAVAIL DES PROGRAMMES «SPECIAL OLYMPICS INTERNATIONAL» DE LA RÉGION DU MOYEN-ORIENT ET DE L'AFRIQUE DU NORD (MENA) CASABLANCA, 21 AVRIL 2006..... | 53 |
| ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES 14 MAI 2006..... | 55 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX ROUGE ET DU CROISSANT ROUGE DE LA RÉGION MOYEN-ORIENT ET D'AFRIQUE DU NORD (MENA) MARRAKECH, 15 MAI 2006..... | 59 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1 ^{ÈRE} SESSION DE L'ACADÉMIE HASSAN II DES SCIENCES ET TECHNIQUES AGADIR, 18 MAI 2006 | 63 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 11 ^{ÈME} ÉDITION DU CONGRÈS NATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT MARRAKECH, 02 JUIN 2006..... | 65 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 32 ^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE RABAT, 02 JUILLET 2006..... | 67 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION DE L'ECOSOC SUR LES SPORTS GENÈVE, 05 JUILLET 2006..... | 71 |

| | |
|--|-----|
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 7 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES RABAT, 30 JUILLET 2006..... | 75 |
| ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DES OFFICIERS LAURÉATS DES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES RABAT, 31 JUILLET 2006..... | 85 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 21 ^{ÈME} SESSION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ AL MOÂTAMID IBN ABBAD À ASILAH ASILAH, 04 AOÛT 2006 | 87 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 53 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE 20 AOÛT 2006..... | 91 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA MISE EN PLACE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT CASABLANCA, 14 SEPTEMBRE 2006 | 95 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS LA HAVANE, 15 SEPTEMBRE 2006..... | 97 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À SA SAINTETÉ LE PAPE BENOÎT XVI 18 SEPTEMBRE 2006 | 101 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 11 ^{ÈME} SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA FRANCOPHONIE BUCAREST, 28 SEPTEMBRE 2006 | 103 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1 ^{ÈRE} SESSION DE LA 5 ^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE RABAT, 13 OCTOBRE 2006..... | 107 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2 ^{ÈME} CONSEIL MONDIAL DES «CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS» (CGLU) MARRAKECH, 30 OCTOBRE 2006..... | 111 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET CHINE-AFRIQUE PÉKIN, 05 NOVEMBRE 2006 | 115 |

| | |
|---|-----|
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 31 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE 06 NOVEMBRE 2006..... | 119 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PREMIER SOMMET AFRIQUE-AMÉRIQUE DU SUD ABUJA, 30 NOVEMBRE 2006 | 123 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 04 DÉCEMBRE 2006..... | 127 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 4 ^{ÈME} ÉDITION DES INTÉGRALES DE L'INVESTISSEMENT SKHIRAT, 07 DÉCEMBRE 2006..... | 131 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 9 ^{ÈME} CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR L'ÉDUCATION, LES SCIENCES ET LA CULTURE (ISESCO) RABAT, 08 DÉCEMBRE 2006..... | 135 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA RENCONTRE NATIONALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES AGADIR, 12 DÉCEMBRE 2006..... | 139 |



2007

| | |
|---|-----|
| APPEL DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À ŒUVRER À L'ARRÊT IMMÉDIAT DES FOUILLES ILLÉGALES COMMISES PAR ISRAËL 18 FÉVRIER 2007 | 145 |
| MESSAGES DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PRÉSIDENTS ET RESPONSABLES DES DIFFÉRENTES INSTANCES DE L'UNION EUROPÉENNE | |

| | |
|--|-----|
| POUR LA CESSATION IMMÉDIATE DES FOUILLES ILLÉGALES À PROXIMITÉ D'AL-AQSA 24 FÉVRIER 2007 | 147 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU LANCEMENT DU PROGRAMME DE SAUVEGARDE DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH MARRAKECH, 19 MARS 2007..... | 149 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 19 ^{ÈME} SOMMET DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES RIYAD, 29 MARS 2007..... | 153 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 1 ^{ÈRE} CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN RABAT, 06 AVRIL 2007..... | 157 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX 7 ^{ÈMES} ASSISES DU TOURISME FÈS, 28 AVRIL 2007 | 161 |
| ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES 13 MAI 2007..... | 165 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU COLLOQUE NATIONAL SUR «L'ÉCOLE ET LE COMPORTEMENT CIVIQUE» RABAT, 23 MAI 2007..... | 169 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI EN HOMMAGE À FEUE PATTI BIRCH NEW YORK, 24 MAI 2007..... | 173 |
| MESSAGES DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS MEMBRES PERMANENTS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ, À SA SAINTETÉ LE PAPE BENOÎT XVI, À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE ET AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE AU SUJET DE LA VILLE SAINTE D'AL-QODS 29 MAI 2007..... | 175 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX RENCONTRES DE FÈS SUR LE THÈME «LE SACRÉ ET LA MODERNITÉ» FÈS, 02 JUIN 2007 | 177 |

| | |
|--|-----|
| APPEL DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'ARRÊT DE LA VIOLENCE EN PALESTINE ET AU LIBAN 14 JUIN 2007 | 183 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 5 ^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL DE L'ORDRE NATIONAL DES INGÉNIEURS GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES CASABLANCA, 15 JUIN 2007..... | 185 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À M. MAHMOUD ABBAS PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ NATIONALE PALESTINIENNE 19 JUIN 2007 | 189 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION GÉNÉRALE DE LA TARIQA TIJANIA FÈS, 27 JUIN 2007 | 191 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 14 ^{ÈME} CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DES VILLES ARABES MARRAKECH, 05 JUILLET 2007 | 195 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION, À L'OCCASION DU 8 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES TANGER, 30 JUILLET 2007..... | 199 |
| S.M. LE ROI MOHAMMED VI PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DES OFFICIERS LAURÉATS DES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES TÉTOUAN, 31 JUILLET 2007..... | 209 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU COLLOQUE «AFRIQUE-EUROPE : DES DÉFIS ET DES ENGAGEMENTS COMMUNS» ASILAH, 03 AOÛT 2007 | 211 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 54 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE 20 AOÛT 2007..... | 217 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 8 ^{ÈME} LÉGISLATURE RABAT, 12 OCTOBRE 2007..... | 223 |

| | |
|---|-----|
| ALLOCATION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU DÎNER OFFICIEL OFFERT PAR LE SOUVERAIN EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT FRANÇAIS, NICOLAS SARKOZY MARRAKECH, 23 OCTOBRE 2007..... | 229 |
| COMMUNIQUÉ DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DÉNONÇANT AVEC FORCE LA VISITE DU ROI D'ESPAGNE À SEBTA ET MELLILIA OCCUPÉES CASABLANCA, 06 NOVEMBRE 2007 | 233 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 32 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE CASABLANCA, 06 NOVEMBRE 2007 | 235 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR «L'AVENIR DE LA JUSTICE AU 21 ^{ÈME} SIÈCLE» RABAT, 21 NOVEMBRE 2007 | 239 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 23 NOVEMBRE 2007 | 243 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2 ^{ÈME} SOMMET AFRIQUE-EUROPE LISBONNE, 08 DÉCEMBRE 2007 | 247 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 5 ^{ÈME} ÉDITION DES INTÉGRALES DE L'INVESTISSEMENT SKHIRAT, 13 DÉCEMBRE 2007..... | 253 |



2008

| | |
|---|-----|
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX RESPONSABLES, CADRES ET AGENTS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RABAT, 04 MARS 2008..... | 259 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 11 ^{ÈME} SOMMET DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE (OCI) DAKAR, 13 MARS 2008..... | 263 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 20 ^{ÈME} SOMMET ARABE DAMAS, 29 MARS 2008..... | 267 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 5 ^{ÈME} FORUM ARABE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SKHIRAT, 02 AVRIL 2008..... | 273 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU LANCEMENT DES CÉRÉMONIES MARQUANT L'ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA VILLE DE FÈS FÈS, 05 AVRIL 2008..... | 277 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU FORUM DES MARCHÉS ÉMERGENTS D'AFRIQUE RABAT, 08 AVRIL 2008..... | 281 |
| ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES 14 MAI 2008..... | 285 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 12 ^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT MARRAKECH, 28 MAI 2008..... | 289 |

| | |
|--|-----|
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 4 ^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE TOKYO SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (TICAD 4) TOKYO, 28 MAI 2008..... | 291 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ORGANISATION DE L'ONU POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ROME, 04 JUIN 2008..... | 295 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX 8 ^{ÈMES} ASSISES DU TOURISME TÉTOUAN, 14 JUIN 2008 | 299 |
| DISCOURS S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 9 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES FÈS, 30 JUILLET 2008..... | 303 |
| ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DES OFFICIERS LAURÉATS DES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES FÈS, 31 JUILLET 2008..... | 311 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE SUR «L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS» ASILAH, 03 AOÛT 2008 | 313 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION, À L'OCCASION DU 55 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE 20 AOÛT 2008..... | 317 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CROISIÈRE «À LA RECHERCHE DE L'ISLAM DES LUMIÈRES : L'ÂGE D'OR DU MONOTHÉISME» CASABLANCA, 17 SEPTEMBRE 2008 | 321 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE À LA 1 ^{ÈRE} ÉDITION DES RENCONTRES NATIONALES SIDI CHIKER DES ADEPTES DU SOUFISME SAFI, 19 SEPTEMBRE 2008..... | 325 |

| | |
|--|-----|
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE À L'OCCASION DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES OULÉMAS TÉTOUAN, 27 SEPTEMBRE 2008 | 329 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 32 ^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES ET DES INSTITUTS D'ÉMISSION ARABES MARRAKECH, 07 OCTOBRE 2008..... | 333 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE ANNÉE LÉGISLATIVE RABAT, 10 OCTOBRE 2008..... | 337 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET EUROMED DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ET INSTITUTIONS SIMILAIRES RABAT, 15 OCTOBRE 2008..... | 343 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 19 ^{ÈME} CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ACTEURS MARRAKECH, 23 OCTOBRE 2008..... | 347 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX ASSISES NATIONALES DU SPORT SKHIRAT, 24 OCTOBRE 2008 | 351 |
| MESSAGES DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DES CINQ PAYS MEMBRES PERMANENTS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU, M. BAN KI-MOON ET À SA SAINTÉTÉ LE PAPE BENOÎT XVI 27 OCTOBRE 2008..... | 357 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 3 ^{ÈME} CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT DES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE RABAT, 29 OCTOBRE 2008..... | 359 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 33 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE 06 NOVEMBRE 2008 | 365 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 12 NOVEMBRE 2008 | 371 |

| | |
|---|-----|
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PARLEMENT DE L'ENFANT RABAT, 15 NOVEMBRE 2008 | 375 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ ONUSIEN POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN 26 NOVEMBRE 2008 | 379 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE DOHA SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DOHA, 30 NOVEMBRE 2008..... | 381 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 60 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME RABAT, 10 DÉCEMBRE 2008..... | 385 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1 ^{ÈRE} RENCONTRE DES MAROCAINES DU MONDE MARRAKECH, 19 DÉCEMBRE 2008 | 391 |



2009

| | |
|---|-----|
| S.M. LE ROI MOHAMMED VI DÉCIDE DE NE PAS ASSISTER PERSONNELLEMENT AUX SOMMETS ARABES DE DOHA ET DE KOWEÏT KOWEÏT, 15 JANVIER 2009..... | 397 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET ARABE SUR LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET DE DÉVELOPPEMENT KOWEÏT, 19 JANVIER 2009 | 401 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DE L'INFORMATION RABAT, 27 JANVIER 2009 | 407 |

| | |
|--|-----|
| S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEMANDE À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE D'INTERCÉDER AUPRÈS D'ISRAËL POUR ARRÊTER SES PLANS À AL-QODS 03 MARS 2009..... | 411 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1 ^{ÈRE} CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES CONSEILS ET INSTITUTIONS DE L'ÉMIGRATION RABAT, 03 MARS 2009..... | 413 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 1 ^{ÈRES} ASSISES NATIONALES DE L'ÉNERGIE RABAT, 06 MARS 2009..... | 415 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION DU DIRECTOIRE DE LA FONDATION DES TROIS CULTURES ET DES TROIS RELIGIONS DE LA MÉDITERRANÉE SÉVILLE, 10 MARS 2009..... | 419 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE DE LANCÉMENT DU PROJET ALADIN POUR UN DIALOGUE INTERCULTUREL PARIS, 27 MARS 2009..... | 421 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 21 ^{ÈME} SOMMET ARABE ORDINAIRE DOHA, 30 MARS 2009..... | 423 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2 ^{ÈME} SOMMET MONDE ARABE-AMÉRIQUE DU SUD DOHA, 31 MARS 2009..... | 427 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 2 ^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DE L'AGRICULTURE MEKNÈS, 21 AVRIL 2009..... | 431 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1 ^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES OULÉMAS POUR L'ANNÉE 1430 RABAT, 29 AVRIL 2009..... | 435 |
| ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES RABAT, 14 MAI 2009..... | 439 |

| | |
|---|-----|
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION BIENNALE DU RÉSEAU DES DROITS DE L'HOMME DES ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES RABAT, 22 MAI 2009..... | 443 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 9 ^{ÈMES} ASSISES DU TOURISME SAIDIA, 20 JUIN 2009 | 447 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 2 ^{ÈME} RENCONTRE MONDIALE DE SIDI CHIKER DES ADEPTES DU SOUFISME MARRAKECH, 10 JUILLET 2009..... | 451 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 15 ^{ÈME} SOMMET DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS CHARM EL CHEIKH, 15 JUILLET 2009..... | 455 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1 ^{ÈRE} RENCONTRE NATIONALE DES ALIMATES, PRÉDICATRICES ET MOURCHIDATES SKHIRAT, 17 JUILLET 2009 | 459 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 10 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES TANGER, 30 JUILLET 2009 | 463 |
| S.M. LE ROI MOHAMMED VI PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DES OFFICIERS LAURÉATS DES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES TÉTOUAN, 31 JUILLET 2009..... | 473 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE SUR LA COOPÉRATION ARABO-AFRO-IBÉRO-LATINO-AMÉRICAIN : LES GOUVERNEMENTS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE ASILAH, 1 ^{ER} AOÛT 2009 | 475 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 56 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE TÉTOUAN, 20 AOÛT 2009..... | 479 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 26 ^{ÈME} CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA POPULATION MARRAKECH, 27 SEPTEMBRE 2009 | 485 |
| S.M. LE ROI MOHAMMED VI CONDAMNE FERMEMENT LES ATTEINTES CONTRE LA MOSQUÉE AL-AQSA 27 SEPTEMBRE 2009 | 489 |

| | |
|---|-----|
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1 ^{ÈRE} SESSION DE LA 3 ^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 8 ^{ÈME} LÉGISLATURE RABAT, 09 OCTOBRE 2009..... | 491 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES RABAT, 16 OCTOBRE 2009..... | 495 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM INTERNATIONAL D'AL-QODS RABAT, 28 OCTOBRE 2009..... | 499 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 29 OCTOBRE 2009..... | 503 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 2 ^{ÈME} «WORLD POLICY CONFERENCE» MARRAKECH, 31 OCTOBRE 2009..... | 507 |
| DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 34 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE OUARZAZATE, 06 NOVEMBRE 2009..... | 513 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES TROPHÉES LALLA HASNAA POUR «LES PLAGES PROPRES 2009» EL JADIDA, 08 NOVEMBRE 2009..... | 517 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET ÉCONOMIQUE DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE ISTANBUL, 09 NOVEMBRE 2009..... | 521 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 4 ^{ÈME} CONGRÈS DE LA LIGUE DES CONSEILS DE LA CHOURA ET DES SÉNATS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE RABAT, 12 NOVEMBRE 2009..... | 525 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN 30 NOVEMBRE 2009..... | 529 |

| | |
|--|-----|
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 5 ^{ÈME} ÉDITION DES JOURNÉES PANAFRICAINES DES COLLECTIVITÉS ET DES GOUVERNEMENTS LOCAUX (AFRICITES) MARRAKECH, 16 DÉCEMBRE 2009 | 531 |
| MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET MONDIAL DE COPENHAGUE SUR LE CLIMAT 17 DÉCEMBRE 2009 | 535 |

PRÉFACE

1999-2024, un quart de siècle d'histoire, une génération de vie humaine, les trois premières décennies du Troisième Millénaire, tant de turbulences, de renversements, de réaménagements au niveau mondial. Et pourtant : dans ce vaste océan historique agité par les crises économiques, le retour de la guerre entre grandes puissances, l'installation des crises politiques systémiques dans les vieilles démocraties, le Maroc réussit, à son rythme, une navigation difficile mais efficace, évitant les écueils, longeant les tourbillons sans y être aspiré, slalomant entre les crêtes invisibles et les icebergs fourbes.

Ce long parcours marocain, jamais tranquille, mais toujours assuré de sa sécurité et de continuité de vue, nous le devons aux Hautes Orientations Visionnaires de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et qui sont comme les indications du timonier du Vaisseau marocain fendant les eaux agitées de l'histoire.

L'émergence industrielle qui se confirme et étonne le monde, la stabilisation démographique de la société qui atteint la maturité, la mise en réseau de l'ensemble du territoire national, les grandes avancées sociétales et socioéconomiques, en vue de réduire les fractures économiques, territoriales, de genre, et l'unification avancée d'une nation chaque jour plus consciente d'elle-même, plus dynamique, plus audacieuse, ainsi qu'on l'a vu lors du Mondial 2022, la consécration de notre cause nationale première, reconnue de plus en plus par la majorité des nations du monde, notre présence diplomatique de plus en plus assurée, gage de paix et de dialogue. Toutes ses avancées se font sous l'égide et dans le sillage de la parole visionnaire de Sa Majesté.

Car la parole royale, rare et rituelle, comme il se doit, a réussi à rythmer notre espace public, vivant et dynamique, par des interventions royales attendues, et qui sont à la profusion de la parole démocratique dans l'espace public comme une exégète surplombante, fixant les conditions d'existence d'une parole libre et transparente, dans un cadre de tolérance et de respect des différences identitaires, culturelles et idéologiques.

La parole royale est doublement consacrée. Comme site d'histoire, elle recueille les indications, les visions, les projections royales qui, dépassant le temps électoral des politiques, comme le temps institutionnel des instances gouvernementales, imposent une autre vitesse à la politique marocaine, une vitesse du long terme, adossée à des siècles d'histoire passée, et se projetant sur les siècles à venir, chose que ne peuvent faire les programmes et les projets des acteurs politiques inscrits dans les temporalités des mandats électifs. Dans un monde désormais déchiré par de périlleux défis, climatiques, migratoires, technologiques, seule

une parole dont la légitimité est enracinée dans le temps dynastique, peut être performative à ce propos. Les succès de notre pays dans les domaines de la culture et de la préservation du patrimoine, dans celui des énergies renouvelables et de la lutte contre le changement climatique, dans la résolution des conflits liées aux droits humains et aux migrations, tiennent à cette capacité de la parole royale à surplomber les paroles polarisées de la politique et de la société.

La parole royale est ensuite consacrée comme parole de référence pour l'ensemble de la Nation. Le Maroc peut évoluer, avancer, lutter et se dépasser à travers ces fortes paroles royales, dont le rituel protocolaire dont elles s'entourent est justement le gage de leur valeur rare, de leur capacité à transcender le jeu politique pour se placer en position d'arbitre.

Plutôt que de passer en revue les différents domaines concernés par les interventions royales, et que le lecteur découvrira au fil des pages de ce recueil exceptionnel, il est intéressant de remarquer comment se déploie la parole royale, dans une grammaire politique qui est le propre de la culture politique marocaine, et qui continue, fort heureusement, de nous habiter. Les différentes sphères de la collectivité marocaine, société civile, secteur privé, instances étatiques ; les différentes composantes de la population, dans la diversité de leurs caractéristiques, sociale, territoriale, culturelle, démographique, se reconnaissent, chacune à sa manière, dans cette parole royale multiple et unifiante, qui sert comme le noyau unifiant autour duquel orbitent nos différences.

L'intégrité territoriale de la Nation, les grandes causes de la Oumma islamique, avec à sa tête la cause palestinienne, la poursuite et l'approfondissement de l'expérience démocratique, l'engagement dans la cause mondiale de la culture et de la préservation du patrimoine, la vocation du pays à appuyer le droit international et à être l'un des soutiens indéfectibles de la communauté internationale, nos valeurs restent les mêmes, et nos combats toujours marqués par le mélange d'audace stratégique et de souci diplomatique du dialogue et de la recherche du consensus.

C'est avec un insigne honneur, conscient de la haute importance historique et intellectuelle de ce recueil, que le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le propose à nos concitoyens, qui y trouveront les références visionnaires qui accompagnent l'évolution de notre Royaume.

Mohammed Mehdi Bensaïd

Ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2006

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA FIN DU MANDAT DE L'INSTANCE ÉQUITÉ ET RÉCONCILIATION ET DE LA PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN AU MAROC

06 JANVIER 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Cher peuple,

Je t'ai fait le serment, cher peuple, de M'adresser à toi au terme de chaque étape franchie dans ta marche résolue sur la voie du progrès, et à l'amorce de toute nouvelle phase où la mobilisation, la confiance et l'espoir sont d'autant plus forts que tu te montres uni dans l'action, soudé autour de ton Roi, qui est ton Premier Serviteur.

Si Je M'adresse, donc, à toi aujourd'hui, c'est bien parce que nous nous trouvons à un moment décisif constituant une ligne de démarcation dans notre parcours historique.

Nous faisons, en effet, nos adieux au demi-siècle qui s'est écoulé depuis l'indépendance, avec tous les succès, les revers et les espérances ayant accompagné le processus de mise en place d'un État moderne.

C'est le moment aussi où nous nous apprêtons, avec l'aide de Dieu, à livrer la bataille du parachèvement de l'édification du Maroc de l'unité, de la démocratie et du développement.

En évoquant le cinquantenaire que nous venons de quitter, Nous n'entendons pas Nous ériger en juge de l'Histoire, où s'entremêlent indissociablement l'actif et le passif.

Seuls les historiens sont habilités à évaluer la marche de l'Histoire avec l'impartialité et l'objectivité requises, et à l'abri de toute considération politique conjoncturelle.

Cela ne signifie pas pour autant que nous devons regarder cette tranche de l'Histoire comme un épisode révolu et enterré à tout jamais, ni que nous en restons éternellement prisonniers.

Nous la considérons plutôt comme une composante intrinsèque d'un patrimoine dûment consigné dans le registre de l'Histoire séculaire de notre nation. Nous tenons, en effet, à ce que l'Histoire demeure, pour l'ensemble des Marocains, un instrument efficace pour connaître le passé, cerner le présent et se projeter avec confiance dans l'avenir.

C'est dans cette optique et dans le souci d'en informer l'opinion publique que Nous avons décidé de faire publier le Rapport final de l'Instance Équité et Réconciliation et l'Étude sur le bilan et les perspectives d'avenir du développement humain dans notre pays.

À cet égard, outre le devoir de conserver cette période dans la mémoire collective de la Nation, dans la mesure où elle fait partie intégrante de son Histoire, il appartient à chacun de nous d'en tirer les enseignements qui s'imposent, afin de se doter des garanties nécessaires, pour éviter que certains écarts du passé ne se reproduisent et pour combler certaines lacunes antérieures.

Cela dit, ce qui importe le plus, c'est bien de se tourner vers l'avenir dans une démarche prospective et constructive, apte à galvaniser nos énergies pour nous focaliser sur le règlement des questions majeures qui préoccupent instamment notre peuple, afin de favoriser l'essor et le progrès de notre pays.

Nombreux, en effet, sont les chantiers en cours ou en perspective, surtout après l'action engagée pour que le train du développement humain atteigne sa vitesse de croisière.

Notre dessein, en définitive, est de consolider les fondements de la société solidaire qui, dans le respect d'un parfait équilibre et une totale concomitance entre les droits à exercer et les devoirs à assumer, assure à tous ses fils les conditions d'une vie digne et d'une citoyenneté responsable. Sans cela, nous ne saurons être ni à l'écoute de notre jeunesse, ni en phase avec les impératifs de notre époque.

Au nom des générations montantes Je dis : trêve d'égoïsme et d'introversions, halte au gaspillage de précieuses opportunités et à l'hémorragie des ressources englouties dans des combats de chimère.

Il est grand temps de prendre en mains le présent et l'avenir de nos enfants, car nos jeunes comprendraient mal qu'il n'y ait pas de répondant aux aspirations légitimes qui les animent pour vivre librement et dignement. Nous ne pourrons, toutefois, y pourvoir que si nous consentons à mettre le cœur à l'ouvrage, prenant le relais des sacrifices consentis par la génération de l'Indépendance et de la Marche Verte.

Il nous faut donc aller résolument de l'avant dans la mise en œuvre d'une réforme globale, processus dans lequel il échoit aux jeunes générations un rôle central pour la concrétisation des objectifs de développement humain, dans un attachement sans faille à l'identité nationale, à l'intégrité territoriale et à la monarchie citoyenne.

Cher peuple,

Nous avons entrepris résolument, avec courage et sagesse, de parachever le règlement équitable de la question des violations passées des droits de l'Homme, dans le cadre d'un processus dont la dynamique

avant-gardiste fut enclenchée au début des années 90 par Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie son âme. C'est avec émotion et déférence que Nous nous rappelons encore comment, du haut de la tribune parlementaire, à l'occasion de l'ouverture - Sa dernière - de la législature d'octobre 1998, le regretté Souverain insistait sur la nécessité d'une clôture définitive de tous les dossiers en suspens.

Cela, disait-Il, afin que le Maroc cesse de traîner une réputation qui n'est pas la vérité, ne correspond pas à sa réalité et ne présente, pour son avenir, aucune utilité.

Lorsque, par Sa providentielle volonté, Dieu le rappela à Lui, il Nous est échu le devoir de poursuivre cette mission, empruntant, pour cela, un parcours exemplaire, unique en son genre.

Les dossiers épineux ont pu être apurés dans le cadre du principe du changement dans la continuité qui caractérise notre régime monarchique.

En successeur de Mon vénéré Père, dépositaire de cette charge suprême, Je ne peux que rendre grâce à Dieu qui nous a permis de mener cette mission à bonne fin.

Au nom de tout le peuple marocain, J'annonce donc cette heureuse et réconfortante nouvelle, en espérant la voir parvenir, par l'entremise des Anges du Miséricordieux, à l'âme immaculée de Mon vénéré Père et au cœur de toutes les victimes, les personnes ayant subi des préjudices et les familles endeuillées, que Nous entourons assurément de Notre sympathie et de Notre sollicitude.

Tout en nous félicitant des efforts sincères déployés par l'Instance Équité et Réconciliation, sa présidence ainsi que ses membres, Nous chargeons le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme d'assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Instance.

Nous invitons aussi toutes les autorités publiques à poursuivre leur collaboration fructueuse avec le Conseil, afin de donner une illustration concrète de Notre ferme attachement à la consolidation de la vérité, de l'équité et de la réconciliation.

Je suis certain que l'œuvre de réconciliation sincère que nous avons accomplie ne signifie pas qu'il faille faire table rase du passé, car l'histoire est têtue et ne s'oublie pas.

Elle est, en fait, une réponse à l'injonction divine «Absous d'une belle absolution». C'est un geste gracieux de pardon collectif, à même de constituer un solide pilier de la réforme institutionnelle, une réforme profonde susceptible d'aider notre pays à s'affranchir des défaillances du passé concernant les droits politiques et civiques.

Nous aurons ainsi préparé la voie pour accueillir le deuxième cinquantenaire de l'Indépendance, et partant, nous consacrer à un chantier laborieux et déterminant, celui de la promotion des droits économiques, sociaux et culturels, au profit de tous nos concitoyens, en particulier ceux qui souffrent des affres de la pauvreté, de l'analphabétisme, du chômage et de la marginalisation.

Aussi, eu égard à Notre volonté de concrétiser Notre conception globale des droits de l'Homme, et à Notre vision stratégique fondée sur l'action cohérente et concertée de l'État, un Directoire regroupant un panel d'éminents penseurs et experts, organisé en un Comité scientifique et des groupes thématiques,

a reçu pour mission d'élaborer une étude globale sur le bilan de cinquante années de développement humain et ses perspectives d'avenir.

À cet égard, Nous tenons à rendre hommage à ceux qui ont supervisé cette importante réalisation, ainsi qu'aux compétences nationales qui y ont contribué.

Nous espérons aussi que cette étude, avec les apports imaginatifs qui y ont été investis à titre individuel et collectif, aura un effet incitatif qui poussera l'élite, dans la diversité des sensibilités qui la composent, à renouer avec son rôle de précurseur balisant la voie du renouveau national et favorisant l'émergence d'une pensée stratégique. Elle permettra, en outre, d'ouvrir un débat pluriel et constructif sur des projets sociétaux différenciés et clairs, entre les instances constitutionnelles, politiques, syndicales et associatives, auxquelles il incombe comme toujours de donner corps à ces projets et d'en assurer la mise en œuvre conformément à la volonté populaire librement exprimée.

Mesdames, Messieurs,

Cher peuple,

J'ai jugé bon de focaliser ce discours sur les orientations d'avenir qu'il convient de suivre pour parachever la construction de la citoyenneté digne.

C'est une entreprise qui requiert le renouvellement du pacte pour la réalisation du chantier de règne, qui est celui du développement humain, ainsi que la mobilisation totale des potentialités de nos jeunes.

Cela suppose, aussi, de laisser toute latitude aux initiatives génératrices de richesses économiques et novatrices dans tous les domaines scientifiques et artistiques, à l'intérieur du Maroc comme à l'extérieur. Notre but ultime réside dans l'édification d'un Maroc d'égalité des chances et de partage des responsabilités.

Nous demeurons attaché à ce que l'État déploie tous les efforts nécessaires à la réalisation de cet objectif, et veillerons également à assurer à tous les Marocains les conditions d'une vie digne et décente.

À cet effet, nous menons des actions avec la contribution de l'État et de l'ensemble des acteurs du secteur privé, de la société civile, des corps constitués, des autorités, des individus et des collectivités.

Pour y parvenir, il n'est d'autre voie pour nous que d'œuvrer à l'ancrage des vertus du labeur, de la rectitude et du mérite, et à la mise en œuvre des mécanismes de contrôle, de responsabilisation et de transparence, dans le respect de la primauté de la loi et des valeurs de citoyenneté agissante.

Nous entendons ainsi maintenir le cap pour conduire le vaisseau Maroc à bon port et, à force de réformes successives, plus profondes les unes que les autres, l'arrimer solidement au progrès et à la prospérité, dans la sécurité et la stabilité.

Nous veillerons à ce qu'il puisse continuer à voguer dans l'environnement international, en toute quiétude et en toute sécurité, avec assurance, courage et détermination.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 5^{ÈME} SESSION DU PARLEMENT DE L'ENFANT

RABAT, 07 JANVIER 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Chers enfants,

Il Nous est agréable de vous adresser ce discours à l'occasion de la cinquième session du Parlement de l'Enfant qui se tient sous la présidence effective de Notre chère sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meriem. La session de cette année a ceci de particulier qu'elle coïncide avec la célébration par notre pays du cinquantenaire du retour d'exil de Notre Grand-Père feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde. Ce retour dans la mère Patrie s'est accompagné de l'heureuse nouvelle apportée à son peuple fidèle et annonçant «la fin de l'ère de la tutelle et du protectorat et l'avènement de l'ère de la liberté et de l'indépendance».

La fierté que Nous ressentons au vu des importantes étapes franchies par notre pays durant les cinquante dernières années, sur la voie de l'édification d'un Maroc moderne, n'a d'égal que la ténacité avec laquelle Nous conduisons Notre action pour le parachèvement de l'édifice démocratique et la préparation des générations montantes à l'exercice d'une citoyenneté digne, à travers le lancement et la mise en œuvre du chantier durable de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, le but final étant la consolidation des droits de l'Homme.

À cet égard, Nous nous félicitons de voir que le Parlement de l'Enfant s'est imposé comme modèle de référence jouissant d'un rayonnement reconnu à l'échelle internationale. Il s'est également érigé en espace propice à la consolidation de la communication et du dialogue et à la promotion de la culture de citoyenneté et de modernité. C'est aussi une plate-forme pour vous associer et vous amener à porter votre intérêt à la chose publique et aux questions y afférentes, en en débattant dans une totale liberté et en en discutant en toute responsabilité avec ceux qui veillent à leur gestion.

Par ailleurs, Nous nous sommes réjoui de voir que cette session a été le couronnement d'un cycle de sessions locales organisées à travers les différentes régions du Royaume, et dont les ateliers ont été

l'occasion pour vous de faire preuve d'une grande maturité et d'un civisme éclairé. Outre l'identification des différentes préoccupations liées aux affaires locales, vos assises régionales ont enrichi le processus de préparation du Plan National de l'Enfance, auquel Nous avons appelé lors du dixième Congrès national des droits de l'Enfant. Nous le voulions comme un Plan décennal intégré répondant aux aspirations de nos enfants et honorant nos engagements internationaux en la matière.

Certes, Notre pays compte à son actif d'importants acquis en matière de promotion des droits de l'enfant, que ce soit au niveau de l'harmonisation de nos législations nationales avec les conventions internationales ou au plan des mesures prises pour améliorer la situation de nos enfants. Aussi, et pour conforter cette démarche, exhortons-Nous tous les intervenants dans ce domaine à veiller à la mise en œuvre du Plan national de l'Enfance, donnant ainsi la plus belle illustration de leur adhésion active et agissante à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. Votre institution n'en serait que plus apte et efficace pour protéger les enfants et les prémunir contre les courants destructeurs. Mieux encore, Nous estimons que le Parlement de l'Enfant est une école qui inculque les valeurs de citoyenneté et de démocratie et favorise une prise de conscience accrue quant aux vertus du dialogue et de la coexistence pacifique et aux bienfaits de la culture d'ouverture qui rejette toute forme d'exclusion et d'extrémisme, tout cela dans le cadre d'une société marocaine équilibrée, qui préserve les droits, protège les libertés et développe le sens du devoir et des responsabilités.

Mesdames, Messieurs,

Chers enfants,

Nous saisissons cette occasion pour adresser un hommage renouvelé à Notre chère Sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meriem, pour les efforts qu'elle ne cesse de déployer dans ce domaine. Nous réitérons également Notre soutien à l'action qu'elle mène inlassablement, que ce soit dans le but de faire de l'enfant marocain une partie prenante dans l'ancrage de la culture des droits de l'enfant dans notre pays, ou à travers l'Observatoire National des Droits de l'Enfant, l'organe administratif d'exécution de votre Parlement, dont Nous avons voulu qu'il soit une institution nationale offrant un espace de convergence pour les représentants des différentes institutions publiques et privées, les corps élus, les associations de la société civile, ainsi que tous les intervenants dans le domaine de l'enfance.

Nous saluons les efforts de tout le personnel de l'Observatoire. Au même titre, Nous nous félicitons de voir à quel point votre Parlement incarne les vertus du travail, de l'enthousiasme et du patriotisme sincère. C'est en effet, par le biais de cette instance que vous pourrez, chers enfants, jouer un rôle actif au sein de votre société et contribuer collectivement au processus de développement de votre pays. Voilà pourquoi Nous veillons à vous dispenser une éducation saine, apte à faire de vous de véritables acteurs dans cette opération, agissant avec lucidité et un sens élevé du devoir et se prévalant d'une vision prospective optimiste.

Puisse Dieu vous assister et couronner de succès vos efforts

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ARCHITECTE

RABAT, 18 JANVIER 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est particulièrement agréable de Nous adresser aux participants à cette rencontre qui commémore le vingtième anniversaire du Discours historique prononcé devant les représentants des architectes, par Notre Auguste Père Feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, qui les a entourés de toute Sa Sollicitude en annonçant la création de l'Ordre des Architectes et en leur rappelant, avec force, l'importance du rôle de l'architecture dans la structuration de l'identité d'un peuple. Ce discours constitue depuis lors, une référence par ses visions et ses pensées profondes où viennent se ressourcer périodiquement les architectes.

Nous avons à notre tour continué à entourer votre profession de Notre Haute Sollicitude et régulièrement rappelé à la fois, le rôle déterminant de l'habitat et de l'urbanisme dans le développement humain et dans l'édification de la société marocaine moderne, et celui des architectes, qui ont toujours fait preuve de mobilisation et d'abnégation. À cet égard, la solidarité agissante admirablement manifestée lors du cruel séisme qui a frappé la ville d'Al Hoceima et sa région, a été unanimement appréciée et fait honneur à votre Ordre.

Le thème que vous vous proposez à juste titre de débattre aujourd'hui, vise particulièrement l'extension de l'habitat dans toutes les régions du Royaume et la régulation de l'urbanisme dans le respect des normes architecturales et de sécurité, la préservation de l'esthétique et de l'authenticité de nos cités, ainsi que l'ouverture à la technologie moderne dans l'utilisation de procédés de construction sans pour autant porter atteinte aux libertés ni aux goûts des citoyens. Ce thème s'inscrit parfaitement dans le contexte des objectifs que Nous avons définis dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, dont Nous avons assuré le lancement des principaux projets, à travers les différentes régions du Royaume, au cours de l'année écoulée.

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain, rappelons le, vise à définir les orientations d'une politique sociale rénovatrice de longue haleine, fondée sur la dynamique de mobilisation de toutes les composantes du pays. La finalité première de cette action est d'améliorer les conditions de vie des citoyens les plus démunis aussi bien dans les centres ruraux que dans les zones urbaines et périurbaines. Or l'acquisition d'un logement décent est très chère au cœur de Nos citoyens et marque, de la manière la plus forte, outre leur stabilité morale, la réduction des disparités sociales et de la marginalisation. C'est dire tout le rôle qui incombe aux architectes dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions pragmatiques destinées à rendre plus efficaces encore la contribution de la profession à la réalisation des objectifs de cette Initiative.

C'est pourquoi, Nous avons accordé à ce secteur une place de choix dans les politiques publiques en veillant particulièrement à l'éradication du phénomène de l'habitat insalubre à travers le lancement de plusieurs chantiers pour le relogement des familles à faible revenu. Cette action requiert une meilleure intégration des quartiers périphériques et une bonne harmonie de leur paysage urbanistique. Elle doit permettre au citoyen d'être satisfait de son habitation et de son quartier et d'y mener une vie paisible et digne, conditions fondamentales pour favoriser l'épanouissement de nos jeunes. Car Nous estimons personnellement que la dignité humaine n'est aucunement tributaire du rang social ou de la fortune, mais elle est beaucoup plus liée à la contribution de tout un chacun au développement du pays selon les domaines de compétence des uns et des autres. C'est dans ces conditions et dans cet état d'esprit que nos enfants doivent pouvoir évoluer et s'épanouir afin qu'ils deviennent les bons citoyens de demain.

Les opérateurs du secteur, particulièrement les architectes, qu'ils exercent leur art dans le public ou dans le privé, ont un rôle central à jouer dans l'édification et la modernisation de la qualité du cadre bâti dans notre pays et dans la préservation et l'amélioration de son patrimoine architectural, pour un développement économique et social durable. Ils doivent, de ce fait se mobiliser davantage, avec un sens élevé du devoir civique pour faire de ce secteur vital, un réel vecteur de développement dans notre pays, et un moyen efficace permettant aux couches socialement défavorisées, d'accéder à un logement décent à la portée de leur possibilité d'endettement et à des conditions impliquant les pouvoirs publics, particulièrement à travers la réalisation des travaux d'aménagement de voiries et de réseaux de distribution avec la contribution, éventuelle de la société civile.

À cet effet, il vous incombe de relever le défi et de vous engager résolument dans le chantier de l'habitat social et dans la restructuration des logements indécents. Des réflexions très poussées, mettant à profit, notamment les compétences de l'École Nationale d'Architecture, devraient être menées sur la mise en œuvre de nouveaux procédés et techniques qui permettent la construction d'habitations à une cadence capable d'absorber, à la fois, le déficit actuel et les demandes potentielles qui ne cessent de s'accroître, en raison de l'exode rural, sans pour autant sacrifier la qualité architecturale et urbanistique, ni mettre en cause la sécurité des biens et des personnes.

Il incombe également aux partenaires du secteur de se soucier, lors de la conception de nouveaux projets d'habitat social, du choix des sites en évitant les zones exposées à des risques potentiels d'inondation, de séisme ou de nuisance, ou susceptibles de dénaturer notre patrimoine architectural, environnemental

et culturel, d'une part, et de l'intégration urbanistique aux niveaux économique, social et culturel des centres urbains, en les dotant des équipements sociaux et des espaces verts nécessaires, d'autre part.

D'un autre côté, Nous avons constaté, lors des tournées d'information que Nous effectuons sur le terrain à travers les différentes régions du Maroc, des dysfonctionnements du tissu urbanistique, qu'il s'agisse de quartiers mal agencés ou d'habitations qui ne répondent pas aux normes de sécurité requises, dont certaines ont fort malheureusement, coûté la vie à des innocents, notamment à Casablanca et à Fès.

Il vous incombe alors, de recenser à travers le Royaume, les constructions qui sont réalisées en dehors de la réglementation en la matière ou menaçant de ruine pour des raisons de mauvaise qualité de construction, de manque d'assainissement, de vétusté ou de surélévations édifiées en dehors de toute norme de sécurité. Cette action doit être menée par les pouvoirs publics, en étroite coopération avec les partenaires du secteur, et doit conduire à la mise en œuvre de solutions urgentes, adéquates et efficaces pour juguler ce phénomène.

Dans le cadre de la Haute Sollicitude dont Nous entourons le secteur, Nous avons décidé la création d'un prix que Nous baptisons de Notre Auguste Nom, pour récompenser annuellement les meilleurs projets destinés à l'habitat social, caractérisés, notamment par l'innovation dans les procédés de construction, la recherche dans l'utilisation de matériaux locaux et leur rationalisation, la restauration des constructions menaçant de ruine, le respect de l'authenticité marocaine et la réussite dans le choix de site et le suivi de chantiers. Nous avons chargé, à cet effet, le département en charge du secteur, en coopération avec l'Ordre des Architectes, de prendre les mesures adéquates et de superviser et organiser ce prix à partir de l'année en cours.

Mesdames et Messieurs,

La finalisation par les autorités gouvernementales concernées, en coopération avec les partenaires du secteur, du Code de l'Urbanisme lancé par Notre Majesté le 3 octobre 2005, revêt également la plus haute importance à Nos yeux. Nous nous réjouissons des dispositions déjà prises pour sa mise en œuvre, notamment à travers la généralisation des Agences Urbaines dans les principales villes du Royaume, lesquelles constituent les locomotives au niveau local pour le développement du secteur, dans la conformité totale à la réglementation en vigueur.

Dans cette perspective, vos propositions seront d'un grand apport pour les autorités gouvernementales en charge du secteur. Elles devront tenir compte des exigences que pose aux pouvoirs publics, l'importance des besoins à satisfaire au niveau national, face à la parcimonie des moyens dont l'État dispose. Vous êtes donc appelés à ne pas mésestimer ces contraintes dans l'élaboration, le suivi et la rationalisation des projets qui vous seront confiés. À ce titre, le corps des architectes, qui a fait preuve de compétence depuis de nombreuses années, doit faire l'effort nécessaire pour s'adapter aux spécificités sociales et culturelles de l'édification de notre pays et aux standards internationaux.

Certes votre corps est confronté à des contraintes majeures qui, de jour en jour, vous imposent une mise à niveau rapide pour faire face aux effets de la mondialisation, notamment la constitution de regroupements d'architectes dans des structures professionnelles viables et fortes. Il échoit par ailleurs,

au gouvernement de vous accompagner par toutes mesures d'encouragement et initiatives susceptibles de vous permettre de faire face à ces contraintes, afin de satisfaire à la fois vos besoins locaux et votre ambition, somme toute légitime, de devenir compétitifs au plan international.

Toutes ces réformes seront conduites par les pouvoirs publics, en étroite concertation avec les partenaires du secteur, en particulier concernant le Code de déontologie et le Décret régissant la passation des marchés publics, destinés à garantir l'équité, la transparence et le mérite, dans l'accès à la commande publique.

Soyez donc assurés que vous bénéficierez toujours de Notre constante sollicitude et que Nous demeurons très attentif à votre action. Aussi, vous souhaitons-Nous plein succès dans vos travaux durant cette journée, et vous encourageons-Nous à rester mobilisés pour faire de l'habitat et de l'urbanisme marocains des standards de référence.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS AU COLLOQUE INTERNATIONAL
SOUS LE THÈME «LOUIS MASSIGNON ET LE MAROC :
UNE PAROLE DONNÉE»

RABAT, 10 FÉVRIER 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser aux participants à ce colloque international consacré à Louis Massignon, qui fût sans conteste le grand Ami du Maroc et le fervent défenseur de toutes les justes causes humaines.

Vous avez bien voulu dédier vos travaux à cet illustre penseur du vingtième siècle, à partir de ce qui l'a si profondément attaché au Royaume, dans son riche itinéraire personnel, dans sa quête spirituelle de l'absolu, dans ses engagements politiques pour l'indépendance et la libération du Maroc, et plus précisément, au moment où Sa Majesté le Roi Mohammed V et la Famille Royale étaient injustement forcés à prendre le chemin de l'exil.

Louis Massignon s'est, en effet, illustré par ses prises de position courageuses pour défendre la légitimité. Il l'a fait seul ou avec d'autres hommes libres au sein du «Comité France-Maghreb», conscients qu'ils servaient la cause des droits de l'Homme, qu'ils manifestaient leur conviction religieuse chrétienne et leur esprit de résistance en faveur des peuples opprimés.

La célébration du cinquantième anniversaire du Retour d'Exil de feu Sa Majesté Mohammed V et de l'indépendance du Royaume à laquelle vous participez, est aussi et à juste titre, le moment propice pour l'évocation des valeurs spirituelles immuables qu'incarnait le noble combat que menaient concomitamment le Père de la Nation, pour son pays, dans la foi et dans la dignité et Louis Massignon au nom des mêmes valeurs.

Mesdames et Messieurs,

Il y a assurément dans la thématique choisie, toutes les promesses d'une fructueuse remise à jour d'un précieux filon de recherche en évoquant le riche héritage multidimensionnel de l'Homme qu'était Louis Massignon, de ce qu'a représenté le Maroc comme repère incontournable dans sa formation, dans sa quête spirituelle judéo-chrétienne à la rencontre de l'Islam, dans son illustre engagement politique en faveur des nobles causes, mû par l'esprit de résistance non violente et de dialogue et enfin dans ce qui fait l'actualité de Louis Massignon, ce montreur de conduite et véritable passeur entre les civilisations, à l'heure où dominent le monde de toutes les incertitudes.

Il vous appartiendra de révéler cette actualité des plus frappantes de la pensée du maître et de mesurer à sa juste valeur la portée la plus significative de sa quête de la réconciliation.

Notre pays, en tant que haut lieu chargé d'histoire, de sacré, de significations humaines plurielles, a représenté, sans nul doute, un repère privilégié dans l'itinéraire de Louis Massignon marqué par l'insatiable recherche de la spiritualité absolue. Ses écrits comme son action à propos du Maroc, notamment sa position nette et franche contre la déportation de Notre vénéré Grand-père et la Famille Royale, sont traversés de bout en bout, par sa conviction religieuse et son désir ardent de rencontrer l'autre.

Il l'énonçait, dans son projet de retour à une essence monothéiste commune, expérimentée par ses profondes stases mystiques, dont la figure d'Abraham était le point focal suprême et le leitmotiv central qui donnait du sens à la parole commune, généreuse et mutuellement donnée entre les descendants du patriarche, voire entre tous les êtres humains selon les valeurs de la sagesse universelle, telle l'attachement de Louis Massignon à l'éthique de la non-violence.

La dimension abrahamique de l'Islam et du dialogue continu qu'elle justifie à l'adresse des Gens du livre, Ahl al kitab, était une donnée centrale dans l'œuvre prolifique de Louis Massignon.

Elle constitue de ce fait, le fondement d'une pensée précieuse et féconde pour participer à la réanimation de toutes les espérances, sachant bien que l'effort exige l'impérieux «décentrement», selon sa propre formule, qui n'est pas simplement l'impératif individuel catégorique, mais un élan collectif et nécessairement compatible à l'échelle des Nations, des États et des civilisations humaines.

Aussi relève-t-il de l'obligation morale de redonner à Louis Massignon toute la place qui lui revient lorsque le Maroc vient à évoquer et à assumer pleinement son histoire contemporaine et que l'écriture de celle-ci bénéficie auprès des penseurs de la distanciation nécessaire.

Nous le disions le 16 Novembre dernier lorsque nous saluions «Ceux qui ont réconforté la famille royale dans son exil et l'ont aidé à supporter l'épreuve de la séparation et de l'éloignement, ainsi que ceux qui ont appuyé le combat de notre peuple et la légitimité du retour du Sultan Mohammed Ben Youssef à son trône. Ceux là, nous les considérons tous comme des Marocains, tant étaient sincères leur solidarité avec le peuple Marocain et leur sympathie pour son combat».

Nous sommes heureux aujourd'hui de réitérer cette assertion cordiale en pensant à Louis Massignon qui figure certainement en très bonne place parmi ceux-là, parmi les éminentes personnalités, notamment françaises, telles François Mauriac, Charles André Julien et d'autres qui n'ont ménagé aucun effort pour le Maroc, pour son Roi légitime et son peuple, par leur pensée féconde et par leur action déterminante.

Il vous appartiendra durant vos travaux, qu'illustre un programme scientifique varié et prometteur, de revisiter les hauts lieux de cette mémoire commune, de les éclairer davantage, de les enrichir, en célébrant la réminiscence, dans ce qu'elle représente comme générosité -ce don de soi désintéressé- à laquelle nous incite ardemment le Saint Coran, et dans ce qu'elle exige comme engagement personnel noble pour l'entente perpétuelle et paisible avec son prochain.

Puissions-nous tous, à cette occasion, trouver le repère idoine précieux, dans une des évocations que dédiait feu Sa Majesté Mohammed V à l'adresse de Louis Massignon, en mars 1953, bien avant l'Exil, lorsque le futur Père du Maroc indépendant s'exprimait ainsi: «À l'Ami de Notre Majesté, Monsieur le Professeur, qui a su s'imprégner, mieux que quiconque de l'âme musulmane et de la culture arabe, et prouver ainsi qu'islam et Chrétienté peuvent s'unir pour le bien de toute l'Humanité».

Une telle dimension prémonitoire de feu Sa Majesté Mohammed V -que Dieu ait son âme en Sa Sainte Mi sérécorde- préfigurait l'esprit de «La Rencontre» que prônait Louis Massignon pour les enfants d'Abraham et celui, solidaire, qui l'unissait à notre pays et à ses valeurs sacrées et pérennes.

Louis Massignon, dans sa riche pensée et dans ce qui caractérisait sa personnalité exceptionnelle, a certainement trouvé dans celle de Sa Majesté feu Mohammed V toute la mesure vivante des figures emblématiques qu'il chérissait au plus profond de sa quête mystique: un Roi nourri aux valeurs de l'Islam Malékite, un héros idéal mû par le combat politique de résistance et de libération, mené au nom de ses valeurs et enfin, un pays béni et pétri par une histoire spirituelle millénaire.

Nous saluons donc la participation des chercheurs venus de tous les horizons de la pensée, réunis dans cette entreprise intellectuelle de grande importance organisée par l'Association des Amis de Louis Massignon et la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc, pour mieux connaître notre histoire à travers l'œuvre d'une illustre figure de la pensée, pour mieux contribuer à l'écrire, Sachant bien que le fait générationnel qu'a été le combat de Notre Vénéré Grand Père, a été aussi celui de personnalités appartenant à d'autres peuples amis.

Le thème choisi incite donc à une approche multidisciplinaire tant la richesse de l'héritage de Louis Massignon, venu à la rencontre de l'Islam et du Maroc, est incontestable et la portée de son message in commensurable.

Nous assurons votre colloque international de Notre entière Sollicitude et souhaitons plein succès à vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION

LAÂYOUNE, 25 MARS 2006

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Nos fidèles sujets, les habitants de nos chères provinces du Sud, C'est pour Nous un motif de fierté, que de Nous réunir de nouveau, avec les fils de ces contrées si précieuses de notre chère patrie. Nous nous réjouissons de cette rencontre avec d'autant plus d'ardeur que Nous procédons aujourd'hui, dans la ville authentique de Laâyoune, à la nomination des membres du Conseil Royal Consultatif pour les Affaires Sahariennes.

Par cet acte, Nous posons un jalon que Nous considérons essentiel pour ancrer la culture de la concertation et permettre ainsi à nos concitoyens d'apporter, par des propositions concrètes et pratiques, leur contribution pour ce qui concerne toutes les questions ayant trait à notre intégrité territoriale et au développement économique, social et culturel des provinces du Sud, si chères à Notre cœur.

Partant de l'expérience du Conseil, dans sa première configuration, Nous avons décidé d'imprimer la dynamique nécessaire à votre Conseil, dans sa nouvelle composition. Par les compétences que Nous lui avons conférées et la place privilégiée que Nous lui avons réservée, il pourra contribuer, aux côtés des pouvoirs publics et des institutions élues, à défendre la marocanité du Sahara et se faire l'écho des aspirations légitimes de Nos chers citoyens.

Attaché à ce que le Conseil puisse se prévaloir de la crédibilité, de l'efficacité et de la représentativité nécessaires, Nous avons veillé à ce qu'il soit constitué de notables de tribus et d'élus, réputés pour leur patriotisme sincère et la pertinence de leur jugement. Nous avons tenu également à ce que le Conseil soit ouvert sur les acteurs de la société civile et les forces vives de la nation, prêtes à produire et à s'investir, notamment parmi les femmes et les jeunes, que Nous entourons de Notre haute sollicitude.

Nous attendons du Conseil, dans toutes ses composantes, qu'il s'engage collectivement dans une action concertée et intégrée de nature à protéger les acquis réalisés par notre pays dans la consolidation de notre

unité nationale et de notre intégrité territoriale. Nous appelons, à cet égard, le gouvernement et toutes les autorités et les institutions concernées à apporter leur coopération à votre instance pour qu'elle puisse s'acquitter de façon optimale des missions qui lui sont dévolues.

Nous voulons que vous vous employiez à faire de votre Conseil une institution efficiente de développement dans les provinces du Sud, un organe efficace de mobilisation et d'encadrement des citoyens et une force de proposition exprimant le génie des valeureux enfants du Sahara.

De même, Nous vous exhortons à proposer toutes les initiatives aptes à garantir le retour et l'intégration de nos citoyens séquestrés dans les camps de Tindouf, dans leur Patrie clémente et miséricordieuse, laquelle leur garantit la dignité et la liberté nécessaires pour contribuer à la poursuite de l'édification d'un Maroc fort de son unité et de sa démocratie.

Dans le même contexte, Nous vous appelons, eu égard aux vertus de patriotisme et de fidélité aux constantes et aux valeurs sacrées du Royaume, à être les meilleurs interprètes de vos frères pour exprimer leurs positions auprès des organisations et autres instances internationales, en vue de mettre en exergue la justesse de la cause de notre intégrité territoriale. Il vous appartient également de mettre en relief les réalisations et les réformes accomplies par notre pays sur la voie du développement humain durable et du progrès démocratique.

Cher peuple,

Notre première cause nationale a connu de nouveaux développements au niveau international depuis que s'est confirmée aux Nations Unies l'impossibilité d'appliquer le plan de règlement onusien, et qu'a émergé, en revanche, la nécessité d'une solution politique négociée et acceptée par toutes les parties.

Souscrivant à cette orientation qui bénéficie, d'ailleurs, de l'appui de la communauté internationale et de l'Organisation des Nations Unies, notre pays n'a cessé de manifester sa disposition à œuvrer pour trouver une solution politique garantissant aux habitants de la région la possibilité de gérer leurs affaires régionales, dans le cadre de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale inaliénables de notre pays.

Cette solution constituerait un règlement juste du différend artificiel dans la région, et une contribution à l'édification d'un Maghreb arabe où règnent la coopération et la prospérité, et d'un espace régional où dominant la paix et la stabilité.

Cette démarche va également dans le sens des efforts que Nous déployons résolument, depuis Notre accession au Trône de Nos vénérés Ancêtres, pour instaurer une bonne gouvernance, fondée sur l'élargissement de l'espace de participation à la gestion des affaires locales, et l'émergence de nouvelles élites capables d'assumer des responsabilités, ainsi que pour mobiliser les moyens juridiques et les ressources matérielles nécessaires afin de concrétiser les objectifs précités, au service du citoyen, de sa dignité et de l'intérêt général.

Persévérant sur la voie que Nous avons choisie de concertation avec les forces vives de la Nation et conformément à Notre volonté d'approfondir la pratique démocratique que Nous voulons irréversible,

Nous avons annoncé, dans Notre discours à l'occasion du trentième anniversaire de la glorieuse Marche Verte, Notre décision de procéder à de larges consultations avec les partis politiques ainsi qu'avec les fils de la région concernés, portant sur la proposition que notre pays compte présenter au sujet de l'autonomie de nos provinces du Sud, comme solution définitive au conflit artificiel créé de toutes pièces autour de la marocanité de notre Sahara.

À cet égard, si d'importantes étapes ont été franchies dans les consultations avec les partis politiques, Nous appelons aujourd'hui Nos fidèles sujets, les fils des Provinces du Sud, à engager une réflexion sereine et approfondie, et voir comment ils conçoivent le projet d'autonomie dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Nous sommes certain que cette double consultation démocratique, aux niveaux national et local, au sujet d'une question vitale pour le peuple marocain, intervenant dans un climat de mobilisation unanime, est de nature à conduire, à terme, à l'éclosion d'une conception nationale cohérente et réaliste d'une autonomie garantissant à tous les habitants du Sahara, la possibilité de gérer leurs affaires régionales, dans le cadre de la démocratie et de suprématie de la loi.

Soyez assurés que vous Nous trouverez, en tant que Premier Serviteur du Royaume, Garant de l'unité et de la souveraineté de la Nation, particulièrement attentif à vos avis et suggestions, veillant à ce que toutes les conditions et tous les moyens soient réunis pour que vous puissiez vous acquitter au mieux de votre mission. Nous implorons le Très-Haut de couronner vos efforts de succès et de vous guider sur la juste voie, au service des intérêts supérieurs de notre chère Patrie.

Nous tenons, pour conclure, à saluer et exalter Nos Forces Armées, en l'occurrence l'Armée et la Gendarmerie Royales, ainsi que la Sûreté Nationale, les Forces Auxiliaires et l'ensemble des autorités locales, qui ont fait preuve de courage, de ténacité et de mobilisation constante sous le Commandement suprême de Notre Majesté, pour la défense de l'intégrité de la Patrie, de sa sécurité et de sa stabilité.

Nous réaffirmons, à cet égard, que Nous ne céderons pas un seul pouce, ni un grain de sable, de notre cher Sahara. Telle est la plus belle expression de notre fidélité au pacte de l'allégeance mutuelle entre le Trône et le peuple, et au Serment éternel de la glorieuse Marche Verte.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 18^{ÈME} SOMMET DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES

KHARTOUM, 28 MARS 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur le Président,

Majestés, Altesses, Excellences,

Excellence, Monsieur le Secrétaire général de la Ligue des États Arabes,

Excellences,

De prime abord, Il M'est agréable d'adresser à Notre honorable frère, Son Excellence, Monsieur le Président Omar Hassan Ahmed Al-Bachir, l'expression la plus sincère de Mon estime et de Ma gratitude pour son pays frère qui accueille cette session ordinaire annuelle du Sommet arabe. Au peuple du Soudan, pétri d'histoire, Je souhaite davantage de progrès et de prospérité dans le cadre de l'unité, de la concorde et de la réconciliation nationale.

De même, Je tiens à dire à notre vénérable frère, Son Excellence, le Président Abdelaziz Bouteflika, combien nous nous réjouissons des efforts louables qu'il a déployés pendant sa présidence du Conseil de la Ligue Arabe, ainsi que de son attachement constant à l'application des résolutions importantes issues du dernier Sommet arabe.

Nous apprécions, certes, le fait que le Sommet s'attache désormais à tenir régulièrement ses sessions, et s'oriente vers un traitement de fond des questions de sécurité, de stabilité et de développement dans notre région arabe. Mais, ce qui importe le plus, c'est bien d'assurer la mise en œuvre des résolutions que nous prenons, et mieux encore, de nous engager envers nous mêmes et envers nos peuples pour faire en sorte que chaque session du Sommet constitue un saut qualitatif dans le processus de concrétisation de la solidarité arabe, et d'impulsion de la consolidation des relations interarabes, processus qui devrait favoriser l'émergence d'une volonté commune de coopération dans le cadre d'une vision réaliste, empreinte d'un esprit de travail collectif.

Il nous appartient, donc, de faire de ces rencontres périodiques autant d'opportunités pour nous concerter sur les moyens de répondre aux attentes de nos peuples, qui aspirent à l'unité et à la cohésion, ainsi qu'à une réelle coordination de nos efforts de développement. Il nous incombe également de nous pencher sur les crises et les dangers qui guettent notre nation, ainsi que sur les événements douloureux, les développements et les contraintes qu'elle connaît malheureusement.

La publication des caricatures ayant porté atteinte à l'image du plus noble des Envoyés, notre seigneur le Prophète Mohammed, paix et salut sur lui, a montré l'impérieuse nécessité de conjuguer les efforts de tous, gouvernements, organisations internationales, instances religieuses, intellectuels, médias et acteurs de la société civile, confondus. Il fallait, en effet, face à cet incident fâcheux, apporter une riposte civilisée et ferme, se fondant sur les principes que prône notre religion, et sur la noblesse de ses valeurs immuables et de ses enseignements appelant à la concorde, à la paix, à la tolérance et à la coexistence entre les religions et les civilisations.

À cet égard, le Maroc appelle à l'élaboration d'une Charte internationale qui fixe les règles devant concilier la liberté d'expression et d'opinion, le respect des valeurs religieuses sacrées et des croyances spirituelles de tous les peuples du monde. C'est ainsi que nous pourrions poser les jalons fondateurs d'un dialogue et d'une synergie entre les civilisations, barrant ainsi la route à la propagation des thèses haineuses et extrémistes dont certains partisans zélés de la confrontation et du choc des civilisations se font les chantres.

Excellence, Monsieur le Président,

Majestés, Altesses, Excellences,

Pour faire face aux menaces qui guettent notre Nation et relever les défis auxquels elle se trouve confrontée, il est impératif de créer un climat de dialogue, de clarté et de sincérité partagée. Cette démarche devrait permettre d'assainir les rapports inter-arabes et d'aplanir les obstacles conjoncturels et objectifs en vue de parvenir à un règlement des différends chroniques, de sorte à préserver les droits de chacun à son intégrité territoriale, à sa souveraineté nationale et à un bon voisinage.

À cet égard, nous vous assurons que le Royaume du Maroc ne ménagera aucun effort pour promouvoir de manière optimale l'action d'intégration arabe, et pour explorer les voies et moyens d'y parvenir et instaurer les mécanismes permettant de capitaliser toutes les opportunités et tous les projets en vue de la mise en place d'un véritable partenariat axé sur les objectifs de développement humain et sur la nécessaire amélioration des conditions de vie des citoyennes et des citoyens arabes.

Outre le premier impératif de corriger les dysfonctionnements pénalisant les échanges économiques et commerciaux entre nos pays, ce partenariat exige d'endiguer le déclin enregistré dans les relations économiques interarabes, et de relever les défis posés par la mondialisation et le libre échange. Cela devrait favoriser l'émergence d'un groupement régional de poids, aussi bien à l'intérieur de notre espace euro-méditerranéen, où des échéances décisives nous attendent, que dans le contexte de notre ancrage africain, dont nous sommes, par ailleurs, très fiers.

Il est évident que la démarche suivie dans les rapports que les États arabes entretiennent avec les pays frères de l'Afrique sub-saharienne, a montré ses limites, voire certaines déficiences liées non seulement à des conditions politiques spécifiques, mais aussi à l'inadaptation du modèle de coopération en cours aux spécificités et aux réalités africaines.

Dans ce contexte, le Maroc a toujours veillé à donner un contenu concret à la coopération Sud-Sud, notamment au niveau de l'Afrique, partant en cela d'une approche solidaire, axée principalement sur la formation des ressources humaines et une réceptivité réelle et effective aux problèmes prioritaires en matière de lutte contre la pauvreté, de prestation des soins médicaux, et d'assistance aux populations marginalisées, et ce dans le cadre de la consolidation du développement humain global.

Excellence, Monsieur le Président,

Majestés, Altesses, Excellences,

La cause du peuple palestinien frère reste au centre de nos préoccupations, compte tenu des circonstances difficiles qu'il traverse du fait de la persistance de l'occupation israélienne. Israël s'obstine, en effet, dans son refus de mettre un terme à ce conflit âpre et amer sur la base des principes et résolutions de la légalité internationale et de l'initiative de paix arabe, laquelle a retenu le principe de l'établissement de relations normales avec Israël, en échange du retrait intégral de celui-ci des territoires arabes occupés.

Nous saluons la régularité et la transparence qui ont marqué les élections législatives palestiniennes, à travers lesquelles les différentes composantes du peuple palestinien ont exprimé leur attachement à l'option démocratique.

Nous estimons que la poursuite du soutien international en faveur des institutions représentatives palestiniennes, constituerait un appui à ce choix, et inciterait lesdites institutions à faire tout ce qui est en leur pouvoir afin de faire progresser le processus de paix, dans un sens garantissant les droits palestiniens légitimes qui doivent, du reste, demeurer au-dessus de toute autre considération.

Ayant sans cesse soutenu tout effort visant à créer un climat de paix et de confiance dans cette région sensible du monde, le Maroc réaffirme son soutien traditionnel à la direction palestinienne, en la personne de son guide éclairé, Notre très cher frère, Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité Nationale Palestinienne, afin que celle-ci puisse poursuivre la lutte nationale pour parvenir à une solution pacifique, juste et durable, garantissant l'établissement d'un État palestinien indépendant et viable, avec Al-Qods Al-Charif comme capitale, et vivant côte à côte avec Israël.

Par ailleurs, nous appelons les parties influentes, notamment le «Quartet international», à assumer leurs responsabilités en vue de sortir le processus de paix de la dangereuse impasse dans laquelle il se trouve en raison de l'intransigeance d'Israël et de son entêtement à vouloir imposer la politique du fait accompli, bafouant ainsi la légalité internationale et les accords conclus par les parties concernées. À cet égard, nous réaffirmons notre rejet des solutions unilatérales, notamment celles relatives au statut final et en particulier aux frontières et à la question d'Al-Qods Al-Charif.

En Ma qualité de Président du Comité Al-Qods, Je tiens à exprimer les vives inquiétudes que nous inspirent les fouilles, transformations structurelles et pratiques auxquelles se livrent les autorités

d'occupation dans la ville sainte d'Al-Qods, en une violation flagrante des résolutions onusiennes et des conventions internationales pertinentes. À l'évidence, ces agissements constituent une grave atteinte à la spécificité historique de cette ville sainte, qui doit demeurer un espace de tolérance et de coexistence.

En exprimant toute notre sympathie au peuple irakien frère, éprouvé par une conjoncture dramatique, nous insistons sur la nécessité pour lui de recouvrer sa souveraineté pleine et entière, de protéger son unité nationale et de parachever la mise en place d'institutions nationales propres à redonner espoir aux Irakiens et à leur garantir paix, stabilité et sécurité. Nous exhortons, à cet égard, toutes les forces et les sensibilités politiques et religieuses concernées à faire preuve de retenue et de sagesse pour dépasser cette épreuve et mettre un terme à la spirale de violence, de dévastation et de terrorisme.

Nous réaffirmons, par ailleurs, notre soutien au processus de paix, d'unité et de concorde en cours au Soudan frère, sous la conduite de notre cher frère, Son Excellence, le Président Omar Hassan Ahmed Al-Bachir, auquel Je tiens à rendre un hommage particulier pour les efforts qu'il déploie afin de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays.

Le Royaume du Maroc, qui s'est toujours identifié sincèrement et loyalement aux causes arabes, réaffirme sa disposition constante à contribuer, avec assurance et optimisme, à l'édification d'un nouveau système de coopération moderne, dynamique et efficace, qui nous permette de mobiliser nos potentialités et nos capacités endogènes pour engager les réformes nécessaires, dans le strict respect des spécificités de nos peuples, et de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale de chacun de nos pays. Telle est la voie judicieuse à emprunter pour assurer la réhabilitation et la mise à niveau du groupement arabe, lui permettant ainsi de puiser dans le génie de ses fils et de se prévaloir de ses valeurs pérennes, afin d'apporter sa contribution à l'enrichissement de la civilisation humaine.

Nous implorons le Très-Haut de guider nos pas sur le droit chemin, de nous inspirer sagesse et clairvoyance, et de couronner de succès les travaux de ce Sommet sur lequel nos peuples fondent tant d'espoirs.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 6^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DU TOURISME

TANGER, 31 MARS 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser, une nouvelle fois, aux acteurs publics et privés, qui œuvrent inlassablement pour le développement du tourisme national, auquel Nous accordons un intérêt particulier, eu égard au rôle important qu'il joue dans l'essor économique et social de notre pays.

Ces Assises constituent donc une occasion idoine pour que les acteurs de ce secteur, animés des principes et des vertus de l'évaluation objective et de la participation constructive, fassent état des progrès enregistrés dans l'exécution de la stratégie touristique nationale et qu'ils puissent identifier, ensemble, les principaux défis qui restent à relever, de la manière la plus efficiente possible.

Nous avons institué en janvier 2001, lors du Discours inaugural de Notre Majesté, la «Vision 2010» pour le tourisme national, conçue comme un levier de développement pour le Maroc. À cette époque, les objectifs de cette vision paraissaient, pour beaucoup, difficiles à atteindre.

Aujourd'hui, nous sommes à mi-parcours de l'horizon fixe et beaucoup de chemin a été déjà parcouru. La Vision 2010, est en passe de devenir une réalité tangible, reflétant la détermination collective qui vous anime, pour y contribuer et pour faire du tourisme, une activité à fort potentiel pour le Maroc, en terme de développement économique et social et en terme de développement humain et local.

En effet, malgré une conjoncture mondiale qui n'a pas toujours été favorable, et qui reste caractérisée par une stagnation des économies des principaux pays émetteurs de touristes, les réalisations accomplies dans ce secteur sont satisfaisantes. Notre pays a connu, depuis le lancement de la Vision 2010, un accroissement continu et progressif du nombre de touristes qui visitent annuellement notre pays et du nombre de nuitées touristiques.

Les capacités d'hébergement quant à elles, ont continué d'augmenter, mais à un rythme inférieur à celui des années précédentes.

Toutefois, les progrès des chantiers des nouvelles zones touristiques urbaines et des futures stations balnéaires, permettront, sans nul doute, une accélération sensible du cumul de la capacité d'hébergement.

Bien que le nombre de touristes et la capacité d'accueil constituent des données importantes pour notre stratégie, il n'en demeure pas moins que la qualité du produit touristique doit demeurer un de nos objectifs prioritaires en parfaite adéquation avec notre identité et dans le respect des valeurs authentiques et civilisationnelles de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Les partenariats conclus en vue de l'aménagement et du développement des grandes stations touristiques, ont connu la participation d'entreprises internationales, leaders dans leur domaine. De même, la réforme du transport aérien, parachevée l'année dernière et la libéralisation du ciel marocain qui s'est vue confortée par la ratification du premier accord d'open sky entre le Maroc et l'Union Européenne, ont favorisé l'apparition, sur le marché marocain, de nouvelles compagnies aériennes prestigieuses et leaders.

Ceci illustre, une fois de plus, la prise de conscience continue des opérateurs internationaux des atouts géographiques et socio-culturels du Maroc et des opportunités d'affaires et d'investissement qu'il offre. Il témoigne de la confiance qu'ils ont dans notre pays, dans ses projets et dans sa tradition légendaire d'hospitalité, de tolérance et d'ouverture.

Cependant, la diversification du produit touristique national s'avère nécessaire et les régions en constituent une composante majeure et un vecteur de grande importance. C'est à cette fin, et dans le même esprit de décentralisation qui renforce les prérogatives des régions et qui élargit leurs domaines de compétence, qu'il convient d'entreprendre une véritable mise à niveau touristique des villes, et un repositionnement des destinations traditionnelles.

Ainsi, des contrats - programmes de Développement Régional et Touristique (PDRT), entre les régions et l'État, ont été conclus et d'autres le seront incessamment. Nous exhortons les acteurs concernés à accélérer le rythme de couverture des territoires par ces programmes, en vue d'atteindre une envergure nationale uniforme, dans des délais raisonnables.

Pour sa part, l'État n'a pas manqué d'honorer ses engagements, dans le cadre du contrat-programme de la Vision 2010, en assurant les moyens nécessaires, grâce notamment à la contribution substantielle du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social et à l'augmentation du budget alloué à l'Office National Marocain du Tourisme, qui viendra consolider les efforts de promotion de l'image du Maroc à l'étranger, à l'aide d'une approche moderne et suivant une stratégie cohérente.

Mesdames et Messieurs,

En dépit de ces réalisations globalement réjouissantes, de nombreux défis à relever subsistent. Ils concernent aussi bien la capacité litère à atteindre à l'horizon fixé, par la création de 15 à 20.000 lits nouveaux par an, que l'augmentation du nombre de propriétaires d'unités hôtelières. Il en est de même de l'établissement de l'équilibre entre les différentes destinations touristiques nationales, notamment par l'introduction dans les réseaux de commercialisation internationaux, et au même titre que les destinations traditionnelles, des destinations qui disposent de capacités sous exploitées.

À ce titre, il incombe aux partenaires du secteur, tant public que privé, de renforcer la promotion et la commercialisation d'un produit touristique national, diversifié et de qualité. Il leur incombe également d'œuvrer au développement du tourisme intérieur, afin de répondre aux besoins des familles marocaines, notamment celles à pouvoir d'achat modéré.

Donner toutes ses chances à la «Vision 2010» de se concrétiser, restera par ailleurs, tributaire de notre capacité à disposer de ressources humaines de grande qualité dans les différents métiers et services liés au tourisme. Les actions qui ont été menées à ce stade, en vue de la qualification et de la mise à niveau des ressources humaines du secteur, doivent être consolidées et renforcées, dans le cadre d'une parfaite synergie impliquant opérateurs publics et privés.

Nous invitons l'ensemble des intervenants du secteur, ici présents, à maintenir la même mobilisation et le même engagement qui les ont animé jusque là. C'est là le sens profond de notre volonté pour que les paris de la «Vision 2010», soient remportés et pour que le développement touristique soit un puissant levier en matière de création de richesses et d'emplois dans notre pays, et en matière de développement de nos territoires et d'ouverture féconde sur le monde.

La réflexion et les propositions que généreront les travaux de vos Assises permettront, sans doute, d'y contribuer. Nous souhaitons plein succès à vos Assises.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX RÉUNIONS CONJOINTES ANNUELLES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ARABES

RABAT, 18 AVRIL 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour Nous un motif de grande joie de procéder à l'ouverture des travaux des réunions conjointes annuelles des institutions financières arabes, auxquelles Nous accordons Notre entière sollicitude et considération, eu égard au rôle pionnier qu'elles jouent dans la consolidation de l'économie arabe et dans la réalisation du développement intégré et complémentaire des pays arabes.

Nous souhaitons à cette occasion, la bienvenue à Nos honorables hôtes, membres des délégations participantes aux travaux de cette réunion, que vous tenez au Royaume du Maroc, terre de rencontre des frères arabes et espace de la promotion de l'action arabe commune pour le bien des peuples arabes et leur progrès.

Votre réunion aujourd'hui est bien plus qu'une simple opportunité pour faire le point des résultats financiers de vos institutions et apprécier l'action qu'elles ont menée au cours de l'année écoulée en matière de financement des projets de développement. Elle constitue, de fait, un moment privilégié pour l'évaluation des réalisations que vous avez accomplies tout au long de votre parcours sur le chemin de l'intégration et du développement économique arabe, pour la consolidation des acquis et pour l'identification des chantiers qui restent à mener à l'avenir, dans un contexte international mouvant, caractérisé par une mondialisation et une compétition croissantes.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'économie mondiale poursuit sa marche résolue vers une globalisation encore plus vigoureuse, qui dépasse le cadre classique des échanges des biens et des services pour affecter celui des processus de

production. En effet, les sociétés multinationales programment, désormais, leur production et leurs échanges, sur une échelle mondiale et en tirant parti de tous les avantages, où qu'ils se trouvent.

Aussi, n'est-il pas surprenant que la compétition soit de plus en plus accentuée en ce qui concerne l'attraction des investissements étrangers, l'intégration à l'économie mondiale, la préservation de la place de l'investissement national et la diversification de ses interventions sectorielles et géographiques.

Caressant l'espoir de répondre aux aspirations de ses peuples, de réaliser son intégration économique, le monde arabe ne peut se permettre de rester en marge de ces évolutions. Au regard du potentiel matériel et humain qu'il recèle, il se doit d'être en pôle de position parmi les acteurs de la mondialisation et parmi ses premiers bénéficiaires. Et cela ne saurait être possible sans une action plus vigoureuse et plus synergique entre acteurs politiques et acteurs économiques dans le monde arabe.

C'est dans cet esprit que Nous considérons que parmi les défis majeurs de la compétitivité, figure la mise à niveau de l'environnement économique et social dans nos pays. L'investissement ne peut en effet se développer et prendre son essor qu'au sein d'un écosystème favorable assurant les moyens nécessaires à une activité rentable et de qualité. Ce qui appelle, en particulier, l'amélioration de nos infrastructures, la valorisation de l'élément humain, qui est le pilier du développement et la mise en avant des questions sociales et de l'emploi.

À cet égard, Nous considérons que la réalisation des infrastructures et l'élargissement de l'accès aux services de base, notamment l'éducation, la formation et la santé, ainsi que la lutte contre la pauvreté et les exclusions, sont des conditions nécessaires à l'amélioration de la compétitivité de nos économies et à la participation de tous à relever les défis du développement humain et de la création des richesses.

De même, les expériences réussies à travers le monde montrent que le développement social et l'amélioration des systèmes de gouvernance ne sont plus de simples chantiers d'accompagnement des politiques de développement. Ils en constituent une condition essentielle. C'est là un aspect qui nécessite davantage d'intérêt, au regard des retards enregistrés au niveau des indicateurs arabes dans ces domaines. Ce qui appelle, de la part des organismes financiers arabes, une attention particulière dans les années à venir, en vue d'élever le niveau de vie du citoyen arabe, d'améliorer ses conditions d'existence et de garantir sa pleine participation dans le processus de développement.

D'un autre côté, Vous savez aussi, Mesdames et Messieurs, l'importance que revêt l'échange commercial inter-arabe, en tant que moyen d'élargir la base de consommation pour nos secteurs productifs, à même de permettre une amélioration de leurs rendements et, partant, de leur compétitivité à l'échelle internationale. C'est justement, dans cet objectif que s'inscrit la mise en place de la Grande Zone Arabe de libre-échange, à laquelle adhère le Maroc avec engagement et persévérance.

Par ailleurs, la consolidation de ces initiatives requiert que les moyens techniques et financiers nécessaires soient mis à la disposition des acteurs économiques de façon qui permette de répondre à leurs divers besoins, notamment les ressources financières requises pour le financement du commerce interarabe et d'encourager des flux d'investissements interarabes. C'est là, d'ailleurs, l'une des missions qui vous revient et qui exige davantage d'effort et de mobilisation des instruments financiers adéquats.

Pour leur part, les gouvernements arabes cherchent à accélérer le rythme des réformes structurelles et institutionnelles. De telles réformes nécessaires constituent une condition principale pour la réussite des initiatives économiques que nous menons et une clé incontournable pour l'entreprise de développement, dans son acception intégrée.

C'est là un espace privilégié d'action pour vos institutions, visant aussi bien le soutien des projets de développement que le soutien des entreprises de réforme dans les pays arabes, partant notamment de la responsabilité sociale et citoyenne qui est la vôtre.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Devant ces défis majeurs, Nous nous faisons un devoir de rendre hommage aux efforts considérables que vos institutions ne cessent de déployer pour répondre à nos besoins et consolider les piliers sur lesquels repose le développement économique et social des pays arabes. Elles s'emploient, pour ce faire, à mobiliser les ressources financières nécessaires et à apporter les soutiens techniques requis pour la réalisation des projets de développement et d'investissement dans les États membres et pour la consolidation de leur stabilité économique.

Nous voudrions vous assurer que le Royaume du Maroc ressent profondément, et avec plaisir, un devoir de reconnaissance pour la contribution efficiente que vous nous apportez pour soutenir les efforts de développement que nous déployons dans les différents secteurs. En effet, vos interventions dans les domaines de l'agriculture, de l'irrigation, de la construction des barrages et des routes, du tourisme, de l'approvisionnement en eau et en électricité, et dans bien d'autres projets de développement structurants que nous nous employons à mettre en œuvre, ont les effets les plus bénéfiques sur le rythme du développement économique et social de notre pays.

Nous tenons, pour conclure, à vous assurer que Nous entendons continuer, aux côtés de Nos frères les Chefs d'État arabes, à apporter tout Notre appui et Notre soutien à tous les organes et les institutions de l'Action Arabe Commune, pour qu'ils puissent s'acquitter au mieux des missions qui leur sont dévolues.

En effet, Nous considérons que l'adhésion au processus d'intégration dans la complémentarité arabe est un choix stratégique, dicté par l'inéluctabilité de notre destin commun et par l'efficacité de notre action conjointe pour hisser notre Nation à la place qui lui revient.

Que Dieu guide vos pas et couronne vos efforts de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS À LA RÉUNION DE TRAVAIL
DES PROGRAMMES «SPECIAL OLYMPICS
INTERNATIONAL» DE LA RÉGION DU MOYEN-ORIENT
ET DE L'AFRIQUE DU NORD (MENA)**

CASABLANCA, 21 AVRIL 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Altesse Royale,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous plaît, à l'occasion de la tenue du Conseil Consultatif Régional de Special Olympics International du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, de souhaiter la bienvenue à tous les participants y prenant part en tant que représentants de pays frères. Nous leur souhaitons un agréable séjour au cours de ce tournoi qui se déroule dans leur deuxième patrie, le Maroc. Notre vœu, qui est aussi le leur, est de voir franchir une nouvelle étape vers la concrétisation des nobles objectifs humains de cette institution remarquable.

Nous voudrions, tout d'abord, saluer les efforts résolus et efficaces menés par Notre vénérable tante, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Amina. C'est à Son Altesse, en effet, que nous devons l'instauration du Special Olympics Maroc et l'essor constant que connaît son action. De fait, il constitue aujourd'hui l'une des plus solides structures du genre dans la région, tant de par le nombre des participants représentant les institutions et autres associations concernées par les personnes handicapées, qu'au regard des tournois organisés par lui à ce jour.

Que votre Conseil se tienne sous Notre Haut Patronage, voilà qui traduit l'intérêt particulier que Nous attachons à toute œuvre bénéfique visant à libérer les potentialités humaines qui, à un titre ou un autre, souffrent d'un handicap et interpellent, par leur langage émouvant, les consciences humaines.

Partant de Notre volonté de mettre en œuvre notre politique de solidarité et d'en finir avec la marginalisation, l'exclusion et le handicap, Nous avons veillé personnellement à faire en sorte que la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, devienne une véritable locomotive de l'action sociale,

usant de différentes formes de partenariat et de coopération avec toutes les composantes de la société, notamment les acteurs associatifs, dont Nous tenons, du reste, à saluer les concours dans ce domaine.

Nous avons la ferme volonté d'accomplir encore davantage de réalisations dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la mise à niveau et de l'intégration. Cette détermination répond aux vœux de Notre peuple qui est imprégné des valeurs prônées par notre sainte religion, laquelle nous enjoint de nous entraider et d'agir solidairement dans toute œuvre pie. Elle procède également de Notre attachement à la consolidation de la citoyenneté digne et au renforcement de la culture et de la pratique des droits de l'Homme.

De même, Nous avons mis en chantier l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), en tant que projet stratégique traduisant Notre volonté d'assurer la mise à niveau de nos ressources humaines, et de placer l'Homme au cœur du développement. Ceci requiert la mobilisation des efforts ainsi que des actions concertées pour combattre toutes les formes d'exclusion et de marginalisation - surtout en ce qui concerne les personnes déficientes ou handicapées - et pour conforter les manifestations d'entraide sociale. Nous sommes, en effet, convaincu qu'un handicap n'est pas tant une fatalité subie avec résignation, qu'une sorte de déficience que l'on peut surmonter.

Notre objectif ultime est de conforter la dignité de chacun et de donner aux handicapés mentaux ou physiques l'opportunité de devenir des citoyens intégrés dans la dynamique sociale, dans ses diverses manifestations, aux niveaux de la production, de la création et de l'épanouissement individuel.

Ceci est d'autant plus accessible que les technologies de pointe nous offrent aujourd'hui de multiples possibilités pour favoriser l'insertion des handicapés dans leur société.

Pour mesurer la résorption du fossé qui sépare les handicapés des autres personnes, en matière de parité et d'égalité des chances, il n'est d'indicateur plus fort que les efforts consentis pour faire en sorte que ces handicapés puissent exercer les diverses disciplines sportives. Celles-ci constituent, en effet, une expression fondamentale de l'intégration sociale et de la réhabilitation de l'homme privé d'une partie de ses forces.

Voilà pourquoi Nous considérons que l'action de Special Olympics Maroc représente une louable et efficace contribution dans ce noble parcours, d'autant qu'elle a permis au Maroc d'organiser chaque année des manifestations sportives spéciales pour handicapés. Ceux-ci se sont également distingués dans différentes compétitions internationales et continentales, avec tout ce que les participations régulières requièrent comme efforts, notamment pour garantir à tous les sportifs pratiquants un suivi médical adapté et pour en assurer l'encadrement par un personnel approprié et qualifié.

Nous tenons, à cette occasion, à saluer les nobles desseins que le Special Olympics International pour la Région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord s'efforce résolument de réaliser. Nous sommes certain que vous parviendrez à concrétiser votre vœu de créer une nouvelle dynamique pour la réalisation des objectifs escomptés. Nous prions le Très-Haut de vous guider dans vos efforts et de couronner votre action de tout le succès qu'elle mérite.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

14 MAI 2006

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Vous célébrez aujourd'hui, avec fierté et déférence, et en chœur avec l'ensemble de la Nation marocaine, le cinquantenaire de la création des Forces Armées Royales, anniversaire qui consacre les réalisations grandioses et l'œuvre pionnière de Notre vénéré Grand-Père et Libérateur de la nation, Sa Majesté le Roi Mohammed V. C'est au regretté souverain que revient, en effet, le mérite d'avoir posé les jalons solides sur lesquels repose le socle de notre armée nationale et d'avoir tracé pour elle les voies judicieuses à suivre dans l'accomplissement de sa mission. Il fit alors de votre institution une armée issue du peuple pour le peuple, veillant à la souveraineté de la nation, protégeant son intégrité territoriale et se tenant prête à défendre fermement et vaillamment ses valeurs et ses institutions sacrées.

Cette mission a été clairement énoncée par Notre vénéré Grand - Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, au moment où il annonçait à son peuple l'heureuse nouvelle de l'indépendance recouvrée, considérant à cet égard que les Forces Armées Royales constituent la première institution du pays, et l'un des symboles de sa souveraineté nationale. À ce propos, Sa Majesté a dit en substance: «En ce jour faste, le premier jour de fête dont les lumières viennent égayer le Maroc indépendant, il Nous plaît de t'annoncer la bonne nouvelle qui te comblera de joie, à savoir la création d'une armée nationale, supervisée par un commandement entièrement marocain qui, agissant sous Nos ordres, lui trace les plans à suivre et les objectifs à atteindre, [...] l'une des manifestations de la souveraineté du pays et l'un des symboles de sa grandeur. [...] Telle est l'armée de ton pays libre, socle de son indépendance pérenne, symbole de sa grandeur et gardienne de son intégrité territoriale et de son unité. Elle sera à ton service, veillera à ton bien-être et à ta sécurité et se tiendra constamment prête à repousser les périls qui te guettent...».

Dans le même esprit, Nous disons Notre fierté au regard de l'essor qu'ont connu, en matière d'encadrement, d'équipement, d'entraînement et de formation, les différentes composantes des Forces Armées Royales, en l'occurrence l'armée de terre, l'armée de l'air, la marine et la Gendarmerie Royale, sous le règne de Notre auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme.

Plaçant la promotion de votre prestigieuse institution au premier rang de ses préoccupations, le regretté Souverain s'attachait, en effet, à la voir remplir concurremment ses missions militaires et administratives. Outre sa participation aux chantiers de construction et d'édification du pays, le souverain tenait à la voir également contribuer, à travers les contingents envoyés auprès de divers pays frères et amis, aux opérations de maintien de la paix, et aux actions visant à arrêter l'hémorragie de la guerre et à asseoir les règles et les principes de droit, dans le cadre de la légalité internationale et en vue de faire prévaloir la voie du dialogue sur la logique de la confrontation.

La commémoration de ce glorieux anniversaire constitue, pour Nous, en Notre qualité de Chef suprême et Chef d'État-major général des Forces Armées Royales, un moment opportun pour marquer une pause de réflexion, inscrivant votre institution dans son contexte historique et mettant en évidence son patrimoine séculaire qui s'est construit en quatorze siècles, et qui constitue pour vous le premier référentiel et la source des valeurs dont vous vous êtes imprégnés.

C'est également l'occasion de rappeler la portée nationale de cet anniversaire, qui est indissociable de celui de l'Indépendance, et qui place au cœur de la réflexion, la vocation sociale des Forces Armées Royales.

Aussi, avons-Nous tenu à donner Nos Hautes Instructions pour que le cinquantenaire de la création des Forces Armées Royales soit dûment célébré, exprimant ainsi toute la sollicitude et l'affection dont Nous vous entourons, ainsi que la conscience que Nous avons des charges multidimensionnelles dont cet anniversaire est porteur, et que résume la formule « l'Armée est au service du peuple ». C'est d'ailleurs, cette formule qui a été retenue comme devise pour cet anniversaire, par Notre Majesté, lorsque Nous avons établi un programme rigoureux et intégré en vue de sa célébration et décidé de la placer sous Notre haut patronage.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Nous notons avec une grande satisfaction que la célébration du cinquantenaire de la création des Forces Armées Royales s'est déroulée suivant les objectifs que Nous lui avons tracés, et s'est distinguée par son caractère exhaustif et intégré, mettant en évidence toute la symbolique historique et civilisationnelle qui entoure l'institution des Forces Armées Royales. Cet événement a également contribué à faire apprécier les nobles actions sociales et humanitaires que vous accomplissez aux niveaux national et international.

Cela a été possible grâce aux colloques et aux journées d'études scientifiques, qui vous ont ouvert de nouvelles perspectives en matière de recherche scientifique, et qui ont confirmé l'ouverture des Forces Armées Royales sur l'environnement universitaire.

Par ailleurs, Nous avons tenu à impliquer les acteurs de la société civile dans cette célébration, en décidant l'organisation, à travers les différentes régions du Royaume, de Journées Portes Ouvertes, qui, à Notre grande satisfaction, ont connu une forte affluence des citoyens.

Avec le même soin et avec la volonté d'inscrire Notre démarche dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, et de donner un contenu concret à la coopération Sud-Sud, Nous avons supervisé, suivi de près et hautement apprécié les missions médicales militaires qui ont sillonné le territoire national et arpenté des pays frères et amis pour apporter des services humanitaires utiles aux nombreuses populations déshéritées.

Un autre motif de satisfaction pour Nous réside dans le fait que le côté culturel a occupé une place de choix dans cette célébration commémorative et y a bénéficié d'un rayonnement majeur, grâce, notamment, à l'organisation dans les principales agglomérations du Royaume, d'expositions sur l'histoire militaire commune. La participation des pays amis avec lesquels nous avons en partage des pans de notre histoire, est un témoignage fort et sincère, attestant que le Maroc a été et demeure un lieu de convergence des civilisations et une terre disposée, par vocation, à donner et à recevoir.

Cette singularité procède de notre conviction profonde que c'est par leur interaction féconde et leur brassage continu que les civilisations se développent et s'épanouissent.

Nous avons veillé à ce que la célébration de ce cinquantenaire soit couronnée par un défilé militaire national, qui, par sa parfaite organisation et son admirable déploiement, relate brillamment un autre jour dans la chronique de notre histoire militaire contemporaine. Nous avons tenu à ce que cette parade se déroule sous Notre présidence, en Notre qualité de Chef Suprême et Chef d'État Major Général des Forces Armées Royales. Par ce défilé, au cours duquel vous avez mis en exergue les différentes étapes que vous avez traversées, démonstration a été faite de la rigueur de votre discipline et de la force de votre adhésion aux idéaux militaires que vous ont inspirés votre encadrement rigoureux et votre commandement judicieux.

Cette illustre commémoration a donc été comme Nous l'avons voulue : une célébration, synonyme de volonté d'édification, d'innovation et de dévouement, un gage de participation aux actions de réforme et de construction, un témoignage d'adhésion à l'œuvre d'édification d'un avenir prometteur pour notre chère patrie.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Vous avez toujours fait preuve d'une combativité sans faille dans la défense des valeurs et institutions sacrées de la Nation et de son unité, veillant à en assurer la protection avec toute la vigilance et la fermeté requises, et dans toute la diversité des contrées et des confins où vous êtes stationnés.

Parallèlement, en manifestant votre ferme attachement aux valeurs suprêmes qui vous animent, vous vous êtes brillamment forgé l'image du soldat modèle, prompt à remplir son devoir national, à s'investir efficacement dans les opérations de secours et de sauvetage, et à braver les fléaux, les catastrophes naturelles et autres épreuves qui pourraient affecter la patrie.

Dans toutes ces interventions, vous avez fait preuve de compétence et de savoir-faire, conjugués à un souci de gestion rationnelle des ressources et des potentialités, et une capacité de préparation rigoureuse et d'anticipation judicieuse des événements. De même, vous avez, au niveau international, participé honorablement aux opérations de maintien de la paix, sur différents fronts, dans le cadre de la légalité internationale et conformément à une louable et judicieuse tradition qui nous a été transmise de génération en génération.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

La commémoration de cet illustre anniversaire est une heureuse opportunité pour exalter les réalisations inscrites à votre actif, tout au long d'un demi-siècle. C'est également, pour Nous, une occasion propice pour vous engager à entamer le prochain demi-siècle, nantis d'une bonne formation militaire pluridisciplinaire, ouverte sur toutes les spécialités.

Gardez donc constamment à l'esprit les impératifs de la modernisation, de la qualité de l'encadrement et de la maîtrise des méthodes de planification, de préparation et de programmation au sein des institutions militaires d'instruction et de formation supérieure. Vous n'en serez que plus aptes à assimiler les changements et les mutations rapides que connaît la communauté internationale, dont le système est soumis à des interférences et à des complications croissantes.

Nous sommes profondément convaincu que les Forces Armées Royales, que vous incarnez, saisissent le sens de ces transformations et sont parfaitement disposées à faire face aux impératifs des temps modernes avec toute la lucidité et le savoir-faire requis. Il vous appartient donc de rationaliser les moyens matériels disponibles et de tirer le meilleur parti des potentialités humaines, afin de doter nos Forces Armées Royales de tout ce qui est de nature à développer leurs compétences et à affiner leurs spécialisations dans les domaines scientifique et technologique, afin de les hisser au rang des forces armées les plus évoluées.

Vous trouverez en Votre Chef Suprême celui qui veille à ce que vous disposiez de tout ce qui peut vous assurer progrès et invulnérabilité, et de tout ce qui peut favoriser l'essor de Nos vaillantes Forces Armées, dans toutes leurs composantes.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Que la création des Forces Armées Royales soit intimement liée à l'avènement de l'Indépendance, voilà une perpétuelle source d'inspiration pour nourrir le sentiment de citoyenneté dans toutes ses acceptions, et une matrice intarissable où se puisent les nobles idéaux et les hautes valeurs morales qui ont toujours fait votre force et vous honorent. Tous les Marocains sont fiers des sacrifices immenses que vous avez consentis tout au long des cinquante dernières années, dans un esprit de dévouement, de loyauté et d'abnégation, au service de la Patrie et pour la défense de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. Il est, donc, de votre devoir, que Dieu vous protège, de rester fidèles à ces principes et à ces vertus, fiers de servir la patrie.

Nous implorons le Très-Haut pour que ce jour mémorable soit une occasion bénie pour vous et pour l'ensemble du peuple marocain et pour qu'il comble de Son infinie miséricorde et accueille au Paradis, nos braves martyrs tombés au champ d'honneur, afin que soient préservées la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale de la patrie, et afin que la Nation continue à vivre dans la dignité et la pleine sécurité et à forcer le respect et l'estime.

Puisse Dieu vous accorder succès et réussite et vous conforter dans votre détermination. Fasse-t-il que vous demeuriez, sur le droit chemin et la voie juste, les porte-étendards de la paix et que vous restiez constamment à la hauteur de votre noble mission, pour défendre nos valeurs, fidèles en cela à votre éternelle devise: « Dieu, la Patrie, le Roi».

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA CONFÉRENCE DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE
LA CROIX ROUGE ET DU CROISSANT ROUGE DE LA
RÉGION MOYEN-ORIENT ET D'AFRIQUE DU NORD
(M.E.N.A)**

MARRAKECH, 15 MAI 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Altesse Royale,

Mesdames et Messieurs,

Il M'est agréable de souhaiter la bienvenue aux illustres représentants des sociétés nationales du Croissant Rouge et de la Croix Rouge de la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord, de la Fédération Internationale du Croissant Rouge et de la Croix Rouge, des organisations du droit de l'Homme et du secteur privé, présents parmi nous et d'exprimer la fierté du Royaume du Maroc d'accueillir cette importante rencontre à Marrakech, cité agréable, profondément marquée par son ouverture sur la modernité et solidement attachée à l'authenticité et la culture marocaines.

Votre cinquième Congrès revêt une grande importance, d'une part, par la qualité de ses participants et d'autre part, eu égard aux sujets qui seront débattus pendant ces journées. Cette rencontre devrait permettre de dégager une vision claire et réaliste, fondée sur des propositions concrètes et adaptées aux spécificités politiques, économiques et culturelles de la région en parfaite harmonie avec les objectifs définis dans le cadre de la stratégie 2010 du Mouvement International des Sociétés du Croissant Rouge et de la Croix Rouge.

Les pays de la région, dont les structures économiques sont complémentaires, connaissent une croissance économique globale moyenne et différenciée, mais demeurent marqués, notamment par des déficits sociaux importants et des tensions politiques dues aux conflits. Ce contexte est combiné à une croissance démographique relativement élevée, une désertification envahissante et des risques d'épidémies, outre les catastrophes naturelles. Une telle situation a généré dans certains pays, un taux de chômage de plus

en plus fort et des besoins en services de base de plus en plus pressants au sein des couches socialement défavorisées, notamment parmi les jeunes.

Face à cette situation, le rôle des sociétés nationales du Croissant Rouge et de la Croix Rouge de la région est important. Ce rôle se situe dans l'assistance aux populations défavorisées ou victimes de catastrophes naturelles, dans la promotion de principes et de valeurs humanitaires et dans la lutte contre la propagation des épidémies, notamment au sein des populations vulnérables. Aussi, vos actions devront-elles être entreprises selon les principes fondamentaux, les idéaux et les valeurs humanitaires du Mouvement International du Croissant Rouge et de la Croix Rouge: humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité.

Mesdames et Messieurs,

Cette rencontre constitue donc une opportunité pour vos associations de débattre de questions primordiales, qui retiennent toute notre attention, dont la gestion préventive des catastrophes, la sécurité alimentaire, la question du volontariat et la santé pour tous, eu égard à l'intérêt particulier que le Royaume du Maroc accorde au développement humain durable.

Pour ce faire, il est important d'unir vos efforts pour établir et mettre en œuvre une stratégie globale, intégrée et solidaire, mettant en exergue les potentialités nationales et régionales, impliquant les gouvernements dans le cadre de contrats - programmes, et agissant en synergie avec les agences des Nations Unies, les organisations spécialisées et le secteur privé, afin de relever les défis humanitaires précités, d'améliorer la vie des populations nécessiteuses et de concrétiser les plans d'action au niveau de chaque association nationale.

La solidarité agissante, le volontariat spontané et la mobilisation massive entrepris par les sociétés du Croissant Rouge et de la Croix Rouge de la région, pour contribuer au soulagement des populations à l'occasion de catastrophes naturelles qu'ont connues certains pays de la zone, tel le terrible séisme qui a frappé la région d'Al Hoceima, il y a maintenant deux ans, ou d'actions hautement humanitaires à l'instar de celle engagée personnellement par M. Jakob Kellenberger, Président du Comité International de la Croix Rouge, en faveur de la libération des derniers prisonniers marocains retenus à Tindouf, contre la légalité internationale, illustrent de manière éloquente cet esprit de solidarité.

Je saisis cette occasion pour réitérer à M. Jakob Kellenberger, les sincères remerciements et toute la gratitude du peuple marocain, pour son implication personnelle et rendre hommage à son institution pour les efforts inlassables qu'elle déploie dans le dénouement de cette tragédie humanitaire.

Le Royaume du Maroc en tant que terre prônant la solidarité, a toujours adhéré à la défense des causes humanitaires. Dans ce cadre, il a exprimé, depuis longue date, sa détermination à s'engager individuellement et collectivement, à promouvoir la culture de la solidarité en conformité avec les préceptes et les valeurs de l'Islam, et a entrepris de réaliser une véritable œuvre de structuration sociale basée, entre autres, sur la consolidation de la solidarité sociale et le développement humain durable.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer un devoir de mémoire en célébrant le cinquantenaire de la création du Croissant Rouge marocain, au lendemain de l'Indépendance, par le libérateur de la Nation,

Notre Grand-père, Feu Sa Majesté Mohammed V, que Dieu l'entoure de toute Sa Miséricorde. Cette action, conduite par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Malika, illustre le sens aigu du volontariat et l'esprit poussé de la solidarité de tous les marocains dans le domaine humanitaire.

En effet, l'action du Croissant Rouge marocain n'aurait pas pu être possible sans le volontariat de toutes les composantes de la société marocaine.

C'est pour cela que nous exhortons nos citoyens à plus de persévérance en se portant davantage volontaires pour qu'ensemble, nous puissions alléger les souffrances des être humains, non seulement dans les cas où surviendraient des désastres naturels, mais aussi et surtout pour aider les populations en situation précaire. Les nobles objectifs que poursuivent vos associations ne peuvent être atteints qu'au prix d'une solidarité agissante et d'un volontariat de plus en plus conséquent.

Le Maroc a inscrit la solidarité et l'action plurielle dans toutes ses priorités, en encourageant le mouvement associatif et en l'incitant à participer pleinement, à divers échelons, à la vie communautaire, en synergie avec les missions qu'assument les pouvoirs publics, les instances élues et les acteurs du secteur privé. Par le soutien et l'assistance qu'elles apportent aux couches défavorisées et aux populations en situation précaire, ces associations contribuent à la vulgarisation de la culture de solidarité et de l'esprit de volontariat, et, par suite, à la consolidation de l'édifice démocratique et à la réalisation du développement durable inscrit en tête des priorités nationales.

Dans ce cadre, Nous avons engagé le Maroc dans la concrétisation d'un grand projet sociétal, à savoir l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. Par son esprit novateur et sa dimension ambitieuse, cette initiative se veut une vision globale, équilibrée et portée sur l'avenir pour assurer au Maroc un développement équitable et harmonieux à travers la mise en œuvre de programmes pratiques, bien définis et intégrés visant l'élargissement de l'accès aux équipements et services de base, la promotion des activités génératrices de revenus et l'aide aux personnes en grande vulnérabilité ou à besoins spécifiques.

Cette initiative se veut également un effort commun auquel tous les acteurs et l'ensemble des citoyens doivent participer et notamment le mouvement associatif qui se retrouve, grâce aux opportunités qui lui sont ainsi offertes, en meilleure position pour développer ses potentialités et faire valoir ses aptitudes qu'il puise dans la solidarité et le partage.

Ces valeurs, étant les vôtres, Nous sommes convaincu que votre rencontre, par les thèmes que vous lui avez choisis, participe des mêmes objectifs et s'inscrit dans les mêmes priorités, celles d'œuvrer pour le bien-être des individus. Aussi, attachons-nous un intérêt certain aux résultats de votre rencontre en implorant le Très-Haut de couronner vos travaux de succès et de guider vos pas sur la juste voie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1^{ÈRE} SESSION DE L'ACADÉMIE HASSAN II DES SCIENCES ET TECHNIQUES

AGADIR, 18 MAI 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs les Académiciens,

Mesdames, Messieurs,

C'est un motif de grande fierté pour Nous que de procéder aujourd'hui à l'installation de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, d'en présider la première session solennelle et de donner le coup d'envoi de son parcours qui s'annonce prometteur.

En ce moment mémorable, Nous avons une pensée particulière pour Son Illustre Initiateur, Notre Regretté Père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse Son âme. En décidant de la création de cette Académie, Il exprimait Sa volonté de consolider la vocation de notre pays, comme terre de dialogue et de rencontres entre hommes de sciences et de savoir.

En installant l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, Nous réaffirmons Notre ferme engagement en faveur de l'acquisition du savoir, persuadé que Nous sommes de son impact sur le progrès de notre pays.

Par sa composition, l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques contribuera au renforcement des liens entre les chercheurs marocains de l'intérieur et ceux de l'extérieur, comme elle consolidera les relations avec la communauté scientifique mondiale, grâce aux membres associés qui ont bien voulu accepter de mettre à la disposition de l'Académie leurs compétences scientifiques.

Nous sommes persuadé que la jeune Académie Hassan II des Sciences et Techniques saura trouver les voies les plus appropriées pour s'acquitter de sa mission, mobilisant pour cela les énergies et les moyens les plus efficaces pour le développement d'une recherche scientifique poussée, et qu'elle saura, également, mener ses actions de façon progressive, dans le cadre d'une programmation réaliste mais aussi d'une

vision prospective, privilégiant certes les secteurs prioritaires, mais toujours avec le même objectif, celui à la fois de servir notre pays et de contribuer au développement de la science mondiale.

Nous avons lancé de nombreuses réformes, dans le but d'orienter le pays vers l'avenir, avec confiance et optimisme. Nous avons également veillé à ce que le Maroc s'engage dans de grands projets, notamment par la mise en place d'infrastructures pour assurer son développement économique et social.

En ce jour où nous célébrons le premier anniversaire de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, Nous souhaitons insister sur l'importance du rôle que devront jouer nos scientifiques en général, et les membres de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques en particulier, afin de contribuer à relever les défis de développement et principalement ceux du développement humain.

À cet égard, la recherche scientifique, le développement technologique, l'innovation doivent servir ce chantier essentiel et vital qui vise l'amélioration des conditions de vie de nos citoyens et la préservation de leur dignité, outre le fait d'initier une action inlassable pour favoriser leur intégration dans la société du savoir.

Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Notre souhait est que notre Académie puisse contribuer à faire de la société marocaine une société productive, ouverte sur les sciences et les technologies de l'heure, convaincue des valeurs du dialogue entre les cultures, et fidèle aux nobles idéaux qui ont toujours été les siens, et qui se fondent sur la solidarité et la coexistence dans la dignité et le respect de l'autre.

En remerciant vivement les membres étrangers qui ont bien voulu s'associer à notre noble combat et les membres marocains qui s'y engagent tout aussi résolument, Nous leur disons qu'ils trouveront toujours auprès de Nous bienveillance et soutien.

Puisse Dieu couronner de succès vos actions afin que l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques soit une institution phare pour la réalisation de la coopération scientifique et pour l'élargissement du rayonnement des sciences et du savoir.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 11^{ÈME} ÉDITION DU CONGRÈS NATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT

MARRAKECH, 02 JUIN 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous plaît de Nous adresser à vous, à l'occasion de la célébration, par notre pays, de la Journée Nationale de l'Enfant, sous la présidence de Notre illustre sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant. À cet égard, Nous tenons à rendre hommage à Son Altesse pour l'attachement constant et le suivi vigilant dont elle fait preuve en vue de la concrétisation des engagements de notre pays en faveur de l'enfance. Nous saluons également les efforts déployés par l'Observatoire en la matière, et qui lui ont valu de recevoir l'hommage des organismes régionaux et internationaux voués à la protection de l'enfant et à la promotion de ses droits.

Il est de bon augure que la onzième session du Congrès National des Droits de l'Enfant coïncide avec le premier anniversaire du lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, par laquelle Nous entendons combattre la pauvreté et les différentes formes d'exclusion et de marginalisation et améliorer les conditions de vie des populations vulnérables. Pour atteindre cet objectif, de nombreux projets de développement sont mis en œuvre dans le cadre du Maroc de l'unité et de la solidarité, où toutes les composantes de la société œuvrent en parfaite synergie pour stimuler l'esprit d'initiative et l'action participative, en vue de bâtir une citoyenneté positive permettant à chacun de vivre librement et dignement.

La tenue de cette session marque assurément la volonté de pérenniser l'action engagée au terme de deux années de concertations larges et soutenues, dont on doit le succès à chacun des acteurs qui se sont employés à cerner les contours d'un plan national pour le Maroc de demain.

Mesdames, Messieurs,

Certains phénomènes pervers comme la déperdition scolaire, le travail des enfants et la maltraitance dont ils pourraient être l'objet, constituent autant d'entraves réelles à nos ambitieux plans de développement. En fait, ces phénomènes constituent une réelle source d'inquiétude, qui exige de chacun de s'employer sérieusement à trouver les moyens susceptibles de garantir la protection de l'enfant et de préserver ses droits, conformément aux législations nationales, que Nous avons veillé à harmoniser avec les conventions internationales en la matière.

À ce propos, Nous tenons à saluer les efforts que l'Observatoire National des Droits de l'Enfant déploie, en étroite collaboration avec ses différents partenaires, pour mettre en place les mécanismes d'une coordination rigoureuse entre toutes les associations concernées. Il s'agit, en effet, de mettre en application le Plan d'action national décennal pour l'enfance et d'œuvrer à sa réussite dans le cadre d'une stratégie bien définie, fondée sur une approche rigoureuse et un usage rationnel des ressources informatiques. Ces instruments permettront d'assurer le suivi de l'action associative à travers le Royaume et de la renforcer au moyen d'un réseau national des associations s'intéressant à la situation de l'enfance. Il sera ainsi possible d'aplanir les obstacles à la mise en œuvre de nos ambitieux plans en faveur de nos enfants.

Nous appelons l'Observatoire National des Droits de l'Enfant à œuvrer sans relâche pour remédier aux différents problèmes qui se posent et favoriser, par conséquent, la promotion et la protection des droits de l'enfant. Nous exhortons, parallèlement, tous les acteurs nationaux, pouvoirs publics, société civile et secteur privé, à tirer parti de l'expérience d'avant-garde que notre pays compte à son actif en matière d'action participative et de solidarité sociale. Il s'agit, en effet de faire aboutir les différents programmes du Plan national en la matière, dans le cadre d'un projet de société cohérent, bâti avec le concours de chacun. En agissant ainsi, vous aurez, une fois de plus, et à l'instar de vos assises nationales précédentes, confirmé votre sens des responsabilités et votre patriotisme sincère.

Puisse Dieu guider vos pas et couronner de succès vos actions.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 32^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE**

RABAT, 02 JUILLET 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur le secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable, à l'occasion de la tenue au Royaume du Maroc de la 32e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, de souhaiter la bienvenue à toutes les participantes et tous les participants représentant les sections parlementaires, membres de votre Assemblée, et l'Organisation Internationale de la Francophonie. Notre vœu est de voir les travaux de cette session couronnés par des résolutions et des recommandations à la mesure des missions que vous menez pour approfondir les liens de coopération et de solidarité entre les parlements membres, et pour servir les causes de la paix et de la sécurité dans le monde.

Mais Je tiens tout d'abord à saluer le rôle efficient et remarquable que votre Assemblée joue en tant que force de proposition et espace de concertation et de dialogue, aux côtés d'autres organisations parlementaires internationales, régionales et continentales, dans le domaine de la diplomatie parlementaire, en vue de favoriser la dissémination des valeurs démocratiques, de conforter l'ancrage des droits de l'Homme et d'assurer une meilleure participation de la femme à la vie politique.

Les efforts diplomatiques cohérents et harmonieux que vous déployez sont, à n'en pas douter, autant de jalons que vous posez pour donner un contenu concret à la solidarité entre les peuples et au dialogue entre les cultures et les civilisations, ainsi que pour promouvoir les échanges d'expériences dans les domaines de l'éducation, de la formation, des technologies de l'information et de la communication, et favoriser le développement multidimensionnel intégré de nos sociétés.

Mesdames, Messieurs,

Que vous ayez fait de «la protection et de la promotion de la diversité des expressions culturelles et de la diversité linguistique» le thème principal de la présente session, voilà un choix qui est éminemment important au regard de la conjoncture que traverse le monde et des défis majeurs qui interpellent l'humanité en ce début de troisième millénaire, Cette question constitue, en effet, un préalable fondamental et un facteur déterminant pour renforcer la tolérance et le dialogue entre les nations et pour conforter l'esprit d'ouverture et de coexistence dans un climat de confiance et d'entente. Car il s'agit, en définitive, de consolider la paix et la sécurité internationales, en combattant, parallèlement, toutes les velléités de fanatisme et d'ostracisme visant à alimenter ce que l'on peut appeler le conflit des ignorances. En effet, les grandes civilisations n'ont pu évoluer, se développer et prospérer qu'en s'ouvrant les unes sur les autres et en tirant parti de leurs réalisations communes.

Aussi devons-nous nous attacher, en particulier, à préserver ce patrimoine culturel humain, pluriel et varié, que nous avons en partage, et qui stimule la création et l'innovation, d'où la nécessité de repousser les velléités hégémoniques dans le domaine de la culture, en veillant notamment sur la diversité culturelle qui constitue un des enjeux majeurs de notre époque, et en encourageant toutes les initiatives ciblées et résolues entreprises en la matière.

Culture et langue étant organiquement liées, le plurilinguisme est, pensons-nous, un passage obligé pour que le dialogue s'installe entre les peuples, et que l'esprit s'ouvre sur de plus vastes horizons.

C'est sur cette voie de la pluralité que le Royaume du Maroc a choisi d'inscrire ses différentes politiques en la matière, option somme toute naturelle quand on sait que c'est un pays pétri d'histoire, dont la culture nationale, riche de ses multiples affluents, s'est forgée à la faveur d'un brassage heureux de ses composantes arabe, amazighe, saharienne, africaine et andalouse, tout en restant ouverte sur les diverses cultures méditerranéennes.

La diversité culturelle, tant au niveau national qu'international, a toujours été source d'enrichissement pour le Royaume. C'est pourquoi nous avons veillé, à travers nos politiques nationales en matière de culture, d'éducation et d'enseignement, aussi bien qu'au niveau de notre politique de régionalisation, à ce que tout soit mis en œuvre pour assurer la préservation de la diversité culturelle du Royaume, notamment en encourageant l'apprentissage des langues étrangères à un âge précoce et en appelant à la sauvegarde des cultures et des traditions locales, dans toutes leurs manifestations orales, écrites et matérielles.

Aussi était-il naturel pour nous de saluer la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, qui est en cours de finalisation avant l'adoption des mesures nécessaires en vue de sa ratification par le Royaume du Maroc.

Mesdames, Messieurs,

Engagé avec ardeur et enthousiasme dans les grands chantiers de la réforme et de la modernisation, en parfait accord avec les valeurs communes et les idéaux qui animent notre communauté francophone, le Maroc s'emploie inlassablement à réaliser ses objectifs de développement durable et à consolider la démocratie et la promotion des droits de l'Homme, notamment à travers la mise en chantier de l'Initiative

Nationale pour le Développement Humain. Le Royaume s'efforce, toujours dans cette optique, de clore définitivement les dossiers du passé, en veillant au suivi et à la mise en œuvre des recommandations de l'Instance Équité et Réconciliation. Parallèlement, il s'efforce de consolider le rôle de la femme dans le domaine politique et l'aider à exercer la plénitude de ses droits, adoptant, à cet effet, le Code de la famille, amendant le Code de la nationalité et œuvrant à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme.

Par ailleurs, le Maroc n'a ménagé aucun effort pour matérialiser sa volonté de coopérer à l'échelle internationale, s'associant pour cela aux opérations de maintien de la paix dans le monde, convaincu qu'il est de la nécessité de régler les conflits par des voies pacifiques. À cet égard, nous entendons continuer à œuvrer de bonne foi pour trouver une solution politique négociée et définitive au conflit artificiel suscité autour de notre intégrité territoriale, fondée sur une proposition d'octroi d'un statut d'autonomie à nos provinces sahariennes, dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Mesdames, Messieurs,

En vous souhaitant à nouveau la bienvenue, Nous tenons à vous remercier d'avoir choisi le Maroc et sa capitale, Rabat, pour la tenue de votre session annuelle, et également à vous assurer de tout notre soutien pour la mise en œuvre de vos programmes d'action, d'autant que nous mesurons le rôle éminemment important que joue votre Assemblée pour le renforcement de la contribution parlementaire et de la participation populaire à l'édification d'un monde plus sûr, plus équilibré, plus équitable et imprégné des valeurs de tolérance et de coexistence.

Nous sommes convaincu que vos travaux seront couronnés de succès, au regard de l'expérience et du savoir-faire qui sont les vôtres, de la qualité des délégations de haut niveau qui participent à cette session, et du rôle agissant et influent qui revient à votre Assemblée. Ce sont là autant de facteurs qui devraient contribuer à la protection et la promotion de la diversité culturelle et linguistique, et à l'enrichissement de la civilisation humaine.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION DE L'ECOSOC SUR LES SPORTS GENÈVE, 05 JUILLET 2006

Louange à Dieu, La Paix et la Prière sur le Prophète, Sa Famille, et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Honorables délégués,

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite tout d'abord remercier vivement, en cette heureuse occasion, tous ceux et toutes celles qui ont contribué à l'organisation de cette réunion qui s'inscrit dans le Segment de haut niveau du Conseil Économique et Social des Nations Unies.

Je tiens à les féliciter et tout particulièrement Monsieur le Secrétaire Général des Nations-Unies, pour nous avoir convié à une si précieuse initiative, objet de notre rencontre, afin de prendre part à une action prometteuse et concrète conformément à ce qui est la noble et audacieuse ambition inscrite dans la Charte de l'Organisation mondiale, et à sa finalité sociale formulée notamment, depuis le sommet du Millénaire, d'assurer l'avenir de l'humanité dans la paix, la solidarité et la prospérité de tous.

Je ne puis donc que réitérer le ferme engagement qui a toujours été celui du Royaume du Maroc au sein des multiples instances de l'ONU, d'apporter le soutien nécessaire aux actions vouées à la paix et au développement, comme il importe de vous exprimer solennellement aujourd'hui, Mon entière adhésion au noble objectif énoncé par les promoteurs de cette entière initiative.

Le thème choisi : «Sports comme moyen de soutenir le développement économique local et la création d'emplois» constitue, à n'en point douter, un créneau d'approfondissement de l'objectif général de l'emploi et il importe donc de mobiliser toutes nos forces communes pour le concrétiser et le pérenniser.

J'apporte donc l'appui à une si heureuse initiative qui unit utilement les forces publiques ou privées-quelles qu'en soient les formes d'organisation et les finalités - pourvu qu'elles œuvrent à faire du sport une utilisation efficace et continue, pour réaliser plus d'emplois et à le mobiliser davantage afin d'être le vecteur d'un développement durable au sein de nos sociétés, comme au niveau mondial.

À l'appui de l'assertion en faveur d'impératifs efforts conjoints à consentir, se trouve Mon intime conviction et les actions que le Maroc n'a de cesse lui-même testé et continue de le faire dans ce domaine, toutes forces sociales nationales confondues : l'État et ses prolongements, notamment décentralisés, les ONG de la société civile assurées d'un appui du système productif et enfin la recherche de partenariats conséquents à l'échelle régionale et internationale, interétatiques ou autres, dont l'ONU s'est largement constituée en régulateur actif.

Certes, le développement des sports au Maroc et ses réalisations méritent pour la circonstance, une brève évocation en tant qu'illustration de ce qui fait espérer, et, par effet d'émulation collective, augurer que la synergie recherchée, dans nos intentions et dans nos actions communes, peut se réaliser.

Pour Ma part, J'assure votre réunion de l'adhésion pour ce projet qui sied parfaitement à ce que le Maroc entreprend déjà avec détermination et nourrit d'en partager l'expérience dans le cadre de cette initiative qui allie la préoccupation économique de l'emploi à la finalité sociale d'insertion et d'équité.

J'ai personnellement et constamment formulé de tels desseins sociaux, des plus légitimes, des plus ambitieux et des plus nobles, dont Je nourris ardemment l'accomplissement pour le peuple marocain, particulièrement pour sa frange jeune et plus spécifiquement encore pour ses catégories les plus défavorisées, les plus démunies ou celles vivant en état de précarité continue.

La Fondation Mohammed V pour la Solidarité en est la plus illustre démonstration dont l'intégration des jeunes est une préoccupation constante puisqu'une diversité de centres équipés qu'elle édifie, bénéficie, depuis sa création, à certaines associations actives de la société civile et à des acteurs locaux dans le domaine de la promotion et de l'insertion des jeunes, par la formation professionnelle, par l'action de proximité dont le sport, le loisir et la culture constituent des segments dorsaux.

L'implication de telles instances, comme la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, nécessairement adaptées à soutenir un programme d'action d'envergure et surtout à mobiliser, dans la synergie, tous les acteurs sociaux concernés, ne saurait aucunement se faire sans une politique publique sociale solidaire très homogène et à laquelle tous adhèrent, dans un élan constant de mobilisation générale, aux niveaux local et national.

Aussi, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, que J'ai lancée depuis plus d'une année, fédère et cimente en réalité les actions sectorielles programmées, telles que le sport et la jeunesse, car il s'agit d'une politique publique d'encadrement social d'envergure, constituant ainsi la matrice d'une relance du développement durable au centre de laquelle se place la primauté de la ressource humaine.

Une politique sociale sectorielle donnée, telle que nous la recherchons tous dans des projets identifiés, ne saurait à son tour se départir d'autres politiques publiques sectorielles, avoisinantes, car leur complémentarité assure la mobilisation sociale recherchée et lui procure l'appui matériel nécessaire, puisque le développement est pertinemment global.

La vision sectorielle, si pertinente soit-elle, ne saurait s'auto-suffire, ni dans ses postulats ni dans ses finalités, et donc doit se justifier par la vision globale cohérente et se définissant toujours à hauteur d'homme dans ses besoins fondamentaux, visant à assurer à Mes concitoyens le logement décent, le système éducatif probant, un état sanitaire satisfaisant, une source de revenu digne par le travail.

Depuis que la volonté divine M'a mis à la tête de Mon cher pays, Je n'ai cessé d'œuvrer pour assurer dans ce sens, un développement harmonieux et équitable et d'asseoir les conditions d'une économie prospère fondée sur l'équité sociale et mue par la finalité éthique.

J'ai toujours considéré dans cette vision globale, que le sport est un élément fondamental pour le développement et J'ai toujours porté un intérêt particulier aux actions menées à ce niveau autant par l'État que par les autres acteurs et notamment les ONG, tant au niveau national que régional et international comme le prouvent les récentes activités organisées au Maroc, pour ne citer que le Congrès africain des jeunes leaders ou la réunion des programmes « Special Olympics » pour la région MENA qui œuvre pour la promotion des sports pour personnes handicapées.

J'ai toujours fait Mienne, la philosophie qui sous-tend l'éthique relative au sport: que le sport a un impact important autant sur la constitution physique des individus que sur leur ouverture d'esprit. Il favorise l'acquisition de l'esprit d'équipe, l'ouverture sur l'autre, l'incitation à l'émulation et à la compétition saine. Le sport est également un facteur d'insertion des jeunes, car il permet la prévention des déviations, l'occupation enrichissante des loisirs comme il participe activement à l'amélioration des cursus éducatifs des enfants et des jeunes.

Le sport a certainement un impact direct sur l'emploi, par les perspectives de développement des infrastructures qui lui sont dédiées, des ressources humaines d'encadrement, par la création d'unités de production en liaison avec le sport, qui développent des ressources et des savoir-faire incontestables, et par l'effet d'entraînement permettant la contribution au développement économique des nations.

À ce titre, le binôme capital formation/emploi spécialement voué à l'objectif du sport productif d'emplois, mérite de retenir davantage de nos efforts déployés dans nos systèmes éducatifs. La précocité des choix chez l'enfant en faveur du sport, comme à d'autres professions futures, est à encourager vivement.

Mais nous ne pouvons réussir que si la démarche de développement du sport intègre dans sa vision la participation et la proximité à tous les stades de la vie sociale. Ce sont là les orientations que J'ai données à la Fondation Mohammed V pour la Solidarité qui a lancé un programme ambitieux de réalisation d'infrastructures sportives dans les quartiers et dans les centres sociaux que la Fondation a réalisé à travers le Royaume.

Aussi est-il opportun de réaffirmer que le Royaume du Maroc accueille favorablement la proposition présentée par la Fondation « Give them a hand » et la Fondation « XL Génération » de lancer le programme « World Sports Alliance » en vue de faire du sport un moteur pour l'éducation des enfants et adolescents à travers le monde et par là, soutenir la réalisation des objectifs de développement du Millénaire.

En souhaitant plein succès à vos travaux, Je vous exprime à nouveau l'intérêt que J'attache à la « World Sports Alliance » projetée et la disposition du Maroc à contribuer aux discussions pour la mise en œuvre de cette louable initiative dans le cadre du Conseil Economique et Social des Nations Unies.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 7^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES

RABAT, 30 JUILLET 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Je t'adresse aujourd'hui, à l'occasion de la glorieuse fête du Trône, qui coïncide, cette année, avec le cinquantenaire de l'Indépendance, un discours qui Me paraît devoir être celui de la confiance confortée et renouvelée, confiance d'abord en soi-même et en son identité propre, pour en assurer une meilleure protection, confiance, ensuite, dans les potentialités et les acquis du pays, afin de les consolider et de les développer et enfin, confiance en l'avenir qui doit être abordé avec assurance et détermination.

C'est avec une grande fierté que nous mesurons la densité et la richesse du bilan établi au terme des étapes qui ont été franchies, en l'occurrence les réalisations que notre pays a inscrites à son actif, les chantiers que Nous avons ouverts, les réformes et autres initiatives que Nous avons lancées, confortant ainsi les vastes espoirs et aspirations qui nous animent.

Cette fierté n'a d'égal que Notre profonde conviction que ce que nous avons accompli, nous le devons, pour l'essentiel, à la clarté de la vision qui balise et régit notre projet de société, à notre ferme volonté d'en consolider les fondations, ainsi qu'à notre foi inébranlable dans notre identité, nos potentialités et notre avenir.

Cher peuple,

Le devoir de fidélité à notre histoire, autant que notre volonté constante de raffermir la confiance dans le présent et l'avenir de la nation, ont trouvé une éclatante illustration dans les différentes manifestations, tant officielles que populaires, que notre pays a connues tout au long de l'année écoulée, en commémoration du Jubilé d'or de l'Indépendance et du cinquantenaire de la création de nos Forces Armées Royales.

En exprimant la fierté que nous inspire notre histoire, en rendant hommage à ses épopées héroïques et en illustrant la forte symbiose qui unit le Trône et le peuple, ainsi que la fidélité immuable aux symboles qui incarnent cette union, Nous avons une pensée émue et déferente pour le héros de la libération, Notre vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde.

Nous nous inclinons également, avec révérence, devant la mémoire du Bâisseur du Maroc moderne, Notre défunt père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie Son âme.

De même, nous prions pour le repos éternel des valeureux combattants et martyrs de la Nation qui ont fait don de leur vie pour la grandeur du Maroc, la sauvegarde de ses valeurs sacrées et la défense de l'intégrité de la patrie.

À cet égard, Nous tenons à rendre un vibrant hommage à nos Forces Armées Royales, aux forces de la Gendarmerie et de la Sûreté, ainsi qu'aux Forces Auxiliaires et à la Protection Civile, stationnées aux confins du Royaume, en gardiens vigilants de la sécurité et la quiétude des citoyens.

Cher peuple,

Confiant en nous-mêmes et en l'avenir de notre pays, nous avons veillé à faire une lecture courageuse, objective et exhaustive de notre passé.

Notre souhait a été que cette lecture serve principalement à identifier les atouts et les faiblesses qui ont caractérisé notre marche sur la voie du développement, et à tirer les enseignements qui s'imposent, en vue de consolider, en toute confiance et en toute lucidité, nos choix et orientations pour l'avenir.

C'est ainsi que Nous avons approuvé la publication du Rapport final de l'Instance Équité et Réconciliation, mû en cela par la volonté de conforter la confiance nationale.

Nous avons, à cet égard, chargé le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme d'assurer le suivi et la mise en œuvre des recommandations contenues dans ledit rapport, et ordonné aux pouvoirs publics de faciliter l'accomplissement de cette mission, chacun dans son domaine de compétence, de sorte que Nous puissions consacrer l'État de droit et faire prévaloir l'équité.

C'est dans le même cadre que Nous a été soumis, le rapport élaboré par un groupe d'intellectuels et d'universitaires marocains, et qui fait le point des étapes franchies par notre pays au cours du demi-siècle dernier, en matière de développement humain.

L'objectif, à partir de cette évaluation, est d'approfondir le débat général sur les politiques publiques nationales susceptibles d'être mises en œuvre pour les deux prochaines décennies.

Partant de cette approche confiante et résolument tournée vers l'avenir, et mû par un patriotisme sincère et une unanimité nationale sans faille, Nous avons, au cours de l'année passée, pris une série de décisions et lancé de nombreuses initiatives en vue du règlement rapide et définitif de la question qui constitue notre première cause nationale.

Ainsi, avons-Nous décidé de présenter une proposition concernant l'octroi, à nos provinces du Sud, d'un statut d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté du Royaume du Maroc, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Nous avons consulté, à cet égard, les partis politiques, auxquels Nous tenons, d'ailleurs, à rendre hommage pour les bonnes dispositions et l'esprit d'engagement sincère dont ils ont fait preuve à cette occasion.

Leur attitude illustre, si besoin est, la volonté qui anime le Maroc, dans toutes ses composantes, de clore définitivement ce dossier, pour consacrer tous ses efforts et son énergie au processus de développement global, et faire avancer la construction de l'Union du Maghreb, en tant que choix incontournable que dictent tout naturellement la voix de la sagesse, la logique de l'histoire, ainsi que l'inéluctabilité d'un avenir commun.

Nous avons annoncé, depuis la ville de Laâyoune qui Nous est chère, l'installation du Conseil Royal Consultatif pour les Affaires Sahariennes, dans sa nouvelle composition et avec ses attributions élargies, qui devront lui permettre d'être constamment en mesure d'intégrer en son sein tous les éléments les plus actifs dans nos provinces du Sud.

À cet égard, Nous l'avons chargé de Nous soumettre sa conception du projet d'autonomie et de Nous proposer les différentes initiatives susceptibles de favoriser le développement économique, social et culturel de ces contrées si précieuses de notre Patrie.

Nous avons également insisté sur la nécessité pour cette institution de rester ouverte à toutes les sensibilités et à toutes les tendances, de sorte à traduire les aspirations de tous les fils de la région, qu'ils soient résidents dans nos provinces du Sud, ou de retour dans la mère patrie, toujours clémente et miséricordieuse.

C'est, pour Nous, un réel motif de fierté que de voir l'accueil favorable qui a été réservé à l'initiative marocaine, de la part des pays et des instances ayant un rôle influent au sein de la communauté internationale. En effet, ceux-ci sont, désormais, convaincus du bien-fondé de notre revendication et de la nature équilibrée de notre position, en faveur d'une solution politique négociée et définitive à cette question.

À cet égard, nous resterons mobilisés en permanence pour faire aboutir cette initiative dans un cadre partenarial élargi et crédible. En outre, nous ne nous lasserons jamais de tendre la main à tous ceux qui font preuve de bonne volonté, et d'appeler sincèrement à déshypothéquer l'avenir commun qui nous lie à nos voisins.

Cher peuple,

Notre ferme attachement à la préservation de notre unité nationale et notre intégrité territoriale se fonde sur les solides liens de confiance mutuelle unissant le Trône et les différentes composantes de la nation.

Il n'a d'égal que Notre détermination à consolider l'édifice de la démocratie, à renforcer l'ancrage de l'État de droit et à poursuivre la marche que Nous conduisons sur la voie du développement, convaincu que Nous sommes du caractère concomitant et complémentaire des deux processus de démocratie et de développement.

Aussi, cher peuple, avons-Nous toujours tenu à ce que le sentiment de confiance règne dans tous les aspects de la vie nationale, confiance entre les acteurs politiques, régie par les institutions et garantie par la loi, confiance dans le pays et dans ses potentialités, apte à libérer les énergies et à stimuler l'esprit

d'initiative et la volonté de s'investir dans le processus de développement, et, enfin, confiance partagée entre nous.

Nous rendons grâce à Dieu d'avoir pu accomplir, dans les domaines institutionnel et politique, des réformes fondamentales et déterminantes, qui ont insufflé un nouveau dynamisme et conféré un contenu singulier à l'expérience démocratique de notre pays.

Aujourd'hui, Notre vœu est d'inscrire la pratique démocratique dans la normalité quotidienne, avec tout ce que cela suppose, comme engagement responsable, de la part de tous les acteurs politiques.

Dans le cadre des pouvoirs que Nous confère la Constitution pour veiller au bon fonctionnement des institutions et pour préserver les droits individuels et collectifs, Nous n'hésiterons pas à emprunter toutes les voies de réforme nécessaires et à prendre toutes les dispositions que dictent la conjoncture actuelle et l'intérêt suprême de la nation, agissant ainsi en parfait accord avec l'unanimité nationale.

Mû par une pleine confiance dans tes élites, ta jeunesse et l'avenir de ton pays, nous aborderons, cher peuple, au cours de l'année prochaine, de nouvelles échéances électorales, qui seront déterminantes.

Nous les voulons exemplaires et à la mesure des ambitions qui Nous animent en matière de renforcement de la pratique démocratique, fondée sur le vote et soumise au verdict des urnes.

Les prochaines élections législatives constitueront un autre test à l'aune duquel seront jugées notre expérience politique et la pertinence de notre choix démocratique.

Il est, donc, impératif pour nous tous de partir du principe que ces échéances seront, pour toi, une occasion propice d'exprimer ta volonté, d'exercer ton droit constitutionnel et d'accomplir ton devoir national.

En effet, la démocratie serait vidée de sa substance sans la participation des citoyens aux élections, et sans que les électeurs ne fassent par eux-mêmes le choix de leurs représentants, favorisant ainsi l'émergence de la majorité qui se verra confier la mission de gérer les affaires publiques. En effet, plus qu'un simple témoignage, le vote est un devoir qu'il faut assumer.

Dans le même ordre d'idées, Nous avons accueilli et hautement apprécié les réactions positives et les propositions constructives concernant Notre décision de conférer à nos citoyens résidant à l'étranger le droit de représentation au sein du Parlement.

Attaché que Nous sommes à ce que les membres de cette communauté aient l'occasion de contribuer à la vie politique, économique et culturelle nationale, Nous avons jugé bon de commencer par mettre en place, au cours de l'année prochaine, le Conseil Supérieur de la Communauté Marocaine à l'Étranger, alliant, dans sa composition, les exigences de compétence, de crédibilité et de représentativité, et ce, parallèlement à la poursuite de l'examen des différentes propositions faites à cet égard, ainsi qu'à l'approfondissement de la réflexion sur les moyens les plus efficaces pour mettre en œuvre Notre décision en la matière.

À cet égard, chacun doit garder à l'esprit que les élections ne sont pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de relever les grands défis qui se posent à la nation, et de trouver des solutions concrètes aux problèmes réels que rencontrent les citoyens, solutions qui ne doivent pas rester tributaires des joutes électorales.

Aussi, appelons-Nous tous les acteurs économiques et sociaux à poursuivre leurs efforts et à s'acquitter pleinement des responsabilités qui sont les leurs, en restant à l'abri d'éventuels effets pervers de la conjoncture électorale.

Nous nous attendons, donc, à ce que l'année qui nous sépare des échéances électorales soit une période féconde et fructueuse, foisonnant de moments privilégiés de débat démocratique, et marquée notamment par un effort imaginatif et constructif permettant de mettre en chantier une nouvelle génération de réformes et de projets à même de consolider les acquis et de donner une nouvelle impulsion aux actions entreprises pour améliorer nos indicateurs économiques et sociaux.

Cette année coïncide, également, avec le trentième anniversaire de l'adoption, en 1976, de la Charte communale, revue et complétée en 2002.

C'est là une occasion qu'il nous faut saisir pour procéder à une évaluation de notre expérience en matière de démocratie locale, et explorer les possibilités d'élargissement de l'espace de la pratique démocratique et d'optimisation des politiques et programmes publics.

À cet égard, Il nous incombe de donner une nouvelle impulsion à la dynamique de décentralisation et de régionalisation, et de veiller à ce que la gestion déconcentrée, indissociable du choix de la décentralisation, devienne une règle de base dans tous les services du secteur public, et un instrument indispensable de la bonne gouvernance territoriale.

Cher peuple,

S'il est un domaine qui nécessite une confiance inébranlable, c'est bien celui du développement économique et humain, dont Nous avons fait, d'ailleurs, le socle de notre édifice démocratique.

Ainsi, grâce aux réformes économiques et aux grands projets structurants que Nous avons lancés, et eu égard aux règles de bonne gouvernance qui sont mises en œuvre, notre pays a pu s'adjuger la confiance de ses partenaires, en l'occurrence les bailleurs de fonds, les investisseurs et les opérateurs économiques.

Nous nous réjouissons, à cet égard, de leur présence de plus en plus marquée au Maroc, et de leur contribution à ses grands chantiers, à la dynamique de l'investissement et à la création des opportunités d'emploi.

Cette dynamique de développement confortera assurément notre détermination à aller de l'avant dans l'œuvre d'édification d'une économie moderne, compétitive, intégrée dans l'économie mondiale et tirant parti des possibilités qu'offre la société du savoir pour accélérer le rythme de croissance et se faire une place sur les marchés mondiaux, notamment dans les nouveaux domaines à haute valeur ajoutée.

C'est à cet objectif précisément que nous nous sommes attelés, en focalisant l'intérêt sur des secteurs pilotes comme le tourisme, l'industrie, l'agriculture et les services, et d'autres encore où nous jouissons d'avantages comparatifs, en procédant notamment à la mise à niveau de notre secteur de production et la restructuration de nos filières manufacturières traditionnelles et artisanales, qui, outre leur vocation de levier de développement, demeurent une importante source pour la création d'emplois.

Notre confiance dans notre économie nationale et nos potentialités, se manifeste également à travers les efforts que l'État déploie en vue du renforcement quantitatif et qualitatif des infrastructures du Royaume, aussi bien celles requises par la compétitivité à l'échelle régionale et internationale, comme les autoroutes, les grands ports et les stations balnéaires, que les infrastructures que nécessite le devoir de mise à niveau sociale et territoriale, comme l'habitat social, l'eau potable, l'électricité et les routes en milieu rural.

Profondément convaincu du rôle majeur que la recherche scientifique et technique joue au service du développement et de l'accès à la société du savoir et de la technologie, Nous avons procédé à l'installation de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, traduisant, par là, Notre confiance dans les compétences nationales prometteuses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ainsi que l'assurance que Nous avons de leur volonté sincère de contribuer activement à la construction de l'avenir de leur patrie.

Nous sommes conscient que le décollage économique et social ne saurait s'accomplir, tant que de larges catégories de citoyens marocains ne se seront pas libérées de l'emprise de la pauvreté, de l'exclusion et de la marginalisation, ainsi que de toute entrave qui les empêche de devenir des acteurs sociaux comme les autres, de jouir des droits qui sont les leurs, et de s'acquitter des obligations qui leur incombent.

C'est pourquoi Nous avons fait de la libération des énergies et des potentialités que recèle notre pays, de la cohésion et de la solidarité sociale, une base pour la réalisation du développement économique global.

À cet égard, Nous disons Notre fierté au regard des projets prometteurs qui ont vu le jour un an après le lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. Nous nous réjouissons, au même titre, de l'adhésion enthousiaste des citoyens, des élus et des acteurs de la société civile aux programmes de cette Initiative, qui sont de nature à résorber les écarts sociaux et les disparités spatiales.

Dans chaque discours que Nous t'avons adressé, Nous avons insisté sur le caractère stratégique et urgent de la question de l'éducation et de la formation.

Nous engageons, encore une fois, tous les acteurs sectoriels, les forces vives de la Nation et l'ensemble des citoyens qui ont à cœur l'avenir de l'école marocaine, pour qu'ils se mobilisent davantage afin de faire aboutir le processus de réforme du système éducatif et d'aplanir les difficultés qui l'entravent.

C'est dans cette perspective que Nous avons veillé à la mise en place du Conseil Supérieur de l'Enseignement dont Nous voulons faire un espace de concertation et de dialogue, et une illustration concrète de la démarche à adopter pour aborder la question de l'éducation et de la formation qui interpelle tous les Marocains, sans exception.

Il est grand temps, en effet, de trancher en donnant à ce dossier la forte impulsion dont il a besoin à ce stade, et comme l'exige le devoir qui nous incombe de mettre à niveau notre capital humain et de préparer un avenir meilleur pour nos enfants.

Cher peuple,

Les différents choix stratégiques nationaux sont fondamentalement en accord avec nos engagements internationaux, et en parfaite harmonie avec nos politiques intérieure et extérieure. C'est pourquoi

le développement démocratique de notre pays ne fait qu'en renforcer le rayonnement régional et international.

À cet égard, Nous œuvrons sans cesse, de concert avec les pays africains frères, à mettre au point des programmes tangibles, fondés sur la solidarité et les échanges d'expériences, et propres à répondre aux besoins spécifiques des populations.

Ainsi, la première Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement constitue un nouveau témoignage de l'esprit d'engagement qui nous anime à l'égard de notre environnement africain.

C'est également une réaffirmation solennelle de la nécessité de traiter les questions de l'émigration, dans le cadre d'une approche globale et dans un esprit de responsabilité partagée et de co-développement.

L'attachement sincère du Maroc aux droits de l'Homme, tels qu'ils sont universellement reconnus, ainsi que les acquis majeurs qu'il a engrangés en la matière, ont reçu une reconnaissance internationale, à travers l'élection de notre pays comme membre du nouveau Conseil des Nations Unies des Droits de l'Homme, et sa désignation, au nom du Continent africain, à la vice-présidence de ce Conseil.

Eu égard à la confiance et à la crédibilité dont il jouit à l'échelle régionale et internationale, le Maroc demeure un partenaire actif dans le processus de paix au Moyen-Orient, nonobstant les difficultés existantes.

À cet égard, Nous exprimons Notre forte préoccupation face aux développements graves que connaissent les territoires palestiniens occupés. De même, Nous condamnons vigoureusement les agressions flagrantes perpétrées par la machine de guerre israélienne contre les civils palestiniens, leurs installations névralgiques et leurs institutions.

Face à ces défis et à ces agressions, il incombe à nos frères palestiniens de serrer davantage les rangs et de raffermir les liens d'entente et de concorde nationales.

Nous exhortons la communauté internationale, notamment le Quartet, parrain du processus de paix au Moyen-Orient, à tout faire pour mettre un terme à cette crise et favoriser le retour à la table des négociations.

C'est là, en effet, l'unique voie pour instaurer une paix juste, globale et durable, une paix qui garantisse à l'ensemble des peuples de la région de vivre côte à côte, en sécurité et en bonne intelligence, et au peuple palestinien frère de recouvrer ses droits légitimes et de créer un État indépendant viable, avec Al-Qods Al-Charif comme capitale, et ce, conformément aux résolutions de la légalité internationale, à la « Feuille de Route » et à l'Initiative arabe de paix.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous ne ménagerons aucun effort pour préserver l'identité historique séculaire de cette ville sainte, terre de coexistence pour les religions célestes. Nous nous y employons au sein des instances internationales, et en donnant une nouvelle impulsion à l'Agence de Bait Mal al-Qods.

Nous exhortons, à cet égard, la communauté internationale à assumer ses responsabilités pleines et entières pour que cessent les violations des lieux saints et que soit respecté le statut juridique de la ville d'Al-Qods.

Nous réaffirmons la nécessité de poursuivre les efforts afin de trouver une solution globale au conflit israélo-arabe, et condamnons, en même temps, et avec la plus ferme vigueur, l'agression israélienne contre le Liban frère, et l'usage disproportionné de la force militaire par Israël à l'encontre de ce pays, ainsi que la destruction de ses infrastructures et de ses installations vitales.

À cet égard, le Royaume du Maroc récuse le recours à la violence et à la contre violence, et fustige toutes les opérations dirigées contre les civils innocents, où qu'ils soient.

Face à ces développements dramatiques, qui Nous inquiètent de plus en plus, Nous appelons l'Organisation onusienne à prendre des résolutions fermes, de nature à écarter les risques d'escalade, à enrayer l'extension du champ des opérations militaires dans la région et à mettre un terme aux atteintes au droit international et aux violations des chartes et conventions internationales.

Animé de la même volonté sincère, le Maroc soutient tous les efforts destinés à venir en aide à l'Irak frère dans l'épreuve qu'il traverse, de sorte qu'il puisse la surmonter et édifier ses institutions nationales, qui sont de nature à restaurer la sécurité et la stabilité dans le pays et à assurer le développement pour le peuple irakien, et ce, dans le respect total de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Par ailleurs, nous nous sommes employés, cette année, à consolider notre partenariat stratégique avec l'Union Européenne. À cet égard, nous nous réjouissons de la bonne et rigoureuse application du plan d'action, dans ses différents volets. Notre vœu est que cette dynamique conduise à l'émergence d'un partenariat fort, renouvelé et multiforme, à même de hisser nos relations avec l'Union Européenne au niveau de « Statut avancé », tel que Nous l'avons proposé.

Toujours dans la même optique et avec une égale ardeur, Nous poursuivons nos efforts afin d'intensifier et diversifier nos partenariats constructifs avec le reste des pays européens, américains et asiatiques, dans le cadre d'une dynamique ouverte, complémentaire et cohérente.

Convaincu des valeurs de la paix, de la solidarité et des vertus du partenariat, Nous nous employons, avec toute la détermination requise et dans la plus grande transparence, à l'édification de l'Union du Maghreb Arabe, et ce, eu égard aux profonds liens de fraternité qui unissent nos peuples frères, à la communauté d'histoire, de civilisation et de destin, ainsi qu'à l'inéluctabilité de leur regroupement et de leur unité, dont l'impératif est dicté par la conjoncture internationale actuelle.

À cet égard, nous resterons fidèles à l'esprit et à la lettre du Traité fondateur de Marrakech, qui vise à réaliser la complémentarité et l'intégration entre nos pays, dans le respect des spécificités et des constantes nationales de chacun de nos cinq États, et dans la perspective d'une ouverture prometteuse de notre région sur son environnement régional et ses partenaires internationaux.

Cher peuple,

Pour que le Maroc gagne les enjeux présents et futurs, il est impératif que nous nous armions d'une confiance totale en nous-mêmes, et que nous soyons profondément convaincus que notre avenir est

entre nos mains, nonobstant les difficultés et les contraintes. Aussi devons-nous, en tant que Nation pétrie d'histoire, croire dur comme fer en la justesse de nos choix et nous enorgueillir des étapes que nous avons franchies sur la voie du développement et de la démocratie.

Il appartient aussi à nos élites politiques et intellectuelles et aux acteurs associatifs et économiques de donner l'exemple de l'attachement sincère aux causes et aspirations de la nation, et de leur implication constante dans les chantiers voués au développement du pays.

Le fait, pour les Marocains, de croire en leur pays, de se faire confiance mutuellement, d'avoir foi dans leur État et ses institutions, et d'être attachés aux vertus du labeur, de la persévérance et de la ténacité, constitue, à n'en point douter, le passage obligé pour libérer l'avenir et en ouvrir les larges perspectives.

C'est là essentiellement que nous pourrions puiser la force et les ressorts nécessaires pour affronter les difficultés et les contraintes qui viendraient à entraver notre marche.

Puisses-tu, cher peuple, garder une foi inébranlable dans ton identité nationale unifiée et riche de ses multiples affluents, et dans ton avenir, tes potentialités et ton projet national.

Garde résolument le cap et reste fermement attaché aux échéances que nous nous sommes assignées ensemble afin d'édifier un Maroc solidaire et prospère. La foi et la confiance que Nous avons dans la vitalité de la société marocaine, ses hommes, ses femmes et surtout sa jeunesse, se conjuguent avec la volonté qui Nous anime de veiller sur tes intérêts supérieurs, comme Nous t'en renouvelons le serment, au nom des liens indéfectibles qui Nous lient à toi, et qui scellent l'union entre le peuple et le Trône.

Nous continuerons à te conduire, avec détermination, sur le chemin du progrès dans la dignité. Telle est la volonté inébranlable qui Nous habite, tel est l'engagement sans faille que Nous souscrivons. Notre Nation le mérite.

Dieu y veillera. « Mon Seigneur ! Accorde-moi la sagesse et place-moi parmi les justes. Crée en moi une langue qui énonce la vérité pour les générations futures » Véridique est la Parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DES OFFICIERS LAURÉATS DES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES

RABAT, 31 JUILLET 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers,

C'est avec une immense fierté que Nous présidons aujourd'hui la cérémonie de prestation de serment, devant Notre Majesté, par la nouvelle promotion des officiers, lauréats des différents instituts et écoles militaires.

La cérémonie de cette année revêt un caractère particulier dans la mesure où elle coïncide avec la commémoration, par notre pays, du cinquantenaire de la création de Nos Forces Armées Royales, qui incarnent l'un des symboles de la souveraineté nationale, et constituent le bouclier protecteur de l'intégrité du pays.

Nous avons décidé de donner à la promotion de cette année le nom de Lalla Abla, en ayant une pensée émue et déférente pour Notre Grand-Mère bien-aimée qui, mue par un patriotisme sincère, avait milité, aux côtés de Notre vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, et de Notre auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, - que Dieu les ait en Sa sainte Miséricorde-, dans leur exil lointain, pour la liberté et l'indépendance du Maroc.

En donnant son auguste nom à cette promotion, Nous rendons hommage, à travers elle, à la femme marocaine en général, qui a consenti tous les sacrifices pendant l'épopée de la résistance et de la libération, et qui continue, d'ailleurs, à apporter sa contribution efficiente dans les différents secteurs de la vie nationale, pour édifier le Maroc de l'égalité, de la solidarité et du progrès.

Nous sommes, donc, particulièrement attaché à lui permettre de jouir de la plénitude de ses droits, de sorte à préserver sa dignité et à lui assurer les conditions propices à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière.

Soyez, donc, que Dieu vous garde, à la hauteur des idéaux qu'incarne ce nom, à savoir amour de la patrie, esprit de mobilisation, dévouement et engagement, tout en faisant preuve d'une fidélité et d'un loyalisme indéfectibles à Votre Chef suprême et Chef d'État Major général des Forces Armées Royales, ainsi que d'un attachement sans faille à votre devise éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 21^{ÈME} SESSION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ AL MOÂTAMID IBN ABBAD À ASILAH

ASILAH, 04 AOÛT 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous plaît de Nous adresser aux participants à cette session de l'Université d'Été Al Moâtamid Ibn Abbad, organisée dans le cadre du Forum d'Asilah, qui s'est affirmé au fil des années, comme un espace de dialogue serein, un cadre d'échanges fructueux et une enceinte de débat constructif autour des grandes questions culturelles, politiques et sociales.

En choisissant de débattre du thème : «le projet des États-Unis d'Afrique : quel avenir ?» et en décidant de faire de cette manifestation l'occasion de commémorer le centenaire de la naissance de Léopold Sédar Senghor, un des plus éminents défenseurs de l'Afrique et de son identité culturelle, et parmi les plus fervents apôtres de l'intégration régionale, le Forum d'Asilah confirme sa vocation africaine constructive, ainsi que l'attachement du Royaume du Maroc à faire sienne et à développer cette vocation.

Nous saisissons cette occasion pour réitérer, en toute déférence, l'estime profonde que Nous portons à ce leader historique, à l'intellectuel engagé, et sans doute, à l'un des pionniers de la littérature africaine, qui ont défendu la diversité culturelle de leur continent. Chantre parmi les chantres de la négritude et fier, comme eux, d'y appartenir, Senghor, grâce à la vision perspicace qui fut la sienne, a érigé ce mouvement culturel en véritable idéologie politique africaine. Défenseur acharné du métissage, il définit l'Africanité comme la «symbiose complémentaire des valeurs de l'arabité et des valeurs de la négritude» et considérait que la fondation de l'unité africaine sur la seule base de l'anticolonialisme fragilisait les chances de succès du projet panafricain.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Riche de ses multiples affluents, l'identité du Maroc compte des spécificités africaines, qui n'ont cessé de se renforcer, à travers les liens divers et multiséculaires qui unissent le Royaume à son Continent, et qui

se sont approfondis à la faveur d'une lutte commune contre les affres du colonialisme et d'une aspiration partagée pour un lendemain meilleur.

Depuis son indépendance, le Maroc a constitué un terreau favorable à l'épanouissement de la conscience collective panafricaine. Outre le fait d'avoir abrité la première conférence dédiée à l'unité africaine, il a joué, en effet, un rôle majeur en faveur de nombreux mouvements de libération africains qui y ont trouvé les conditions appropriées pour mener leur combat en faveur de la liberté et de l'émancipation.

De même, la Conférence de Casablanca, qui a eu lieu à l'aimable initiative de Notre Auguste Grand Père Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, a été la première à défendre l'idéal d'une unité africaine, jetant ainsi les bases de l'action africaine commune et permettant une harmonisation des visions et une coordination des efforts pour assurer aux peuples africains les conditions d'une vie digne, et à l'abri de la peur et du besoin. Les participants à cette rencontre historique nourrissaient l'ambition d'une nouvelle ère, celle d'une Afrique émancipée, libre et résolument tournée vers l'avenir.

Notre Auguste Père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, alors qu'il venait d'accéder au Trône, a réuni en avril 1961, la Conférence des Mouvements de Libération des Colonies sous domination portugaise en Afrique.

Aujourd'hui encore, «l'esprit de Casablanca» garde toute son ambition et son actualité et devrait inspirer notre réflexion et notre action pour assurer un meilleur avenir à notre Continent.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'euphorie qui a régné au lendemain de l'indépendance des pays africains a, rapidement, cédé le pas à la désillusion, et le rêve d'unité et de solidarité caressé par leurs leaders a été, sitôt, brisé. Cet état de choses s'est fait jour sous l'effet combiné d'une conjoncture internationale marquée par l'affrontement bipolaire, d'un système économique et financier inéquitable, de la montée de visions nationalistes étroites, de la primauté de tentations hégémoniques et de politiques socio-économiques défailtantes.

L'Afrique a fini, donc, par rater le pari de l'intégration régionale, et s'est éloignée de l'idéal de l'unité authentique. En effet, le continent africain continue de cristalliser les maux de notre monde, qui y prennent, souvent, l'allure de crises aiguës. Les conflits régionaux, les guerres internes, la famine, la sécheresse, les déplacements forcés, les pandémies meurtrières et les violations des droits de l'homme constituent le quotidien d'une large partie de la population des États africains.

La situation économique du continent et le faible engagement de la communauté internationale compromettent la réalisation des objectifs de développement du Millénaire en Afrique, comme la généralisation de l'enseignement et la réduction du seuil de la pauvreté, deux finalités qui ne sauraient se concrétiser dans l'état actuel des choses.

De plus, l'Afrique fait face à des défis considérables en matière de sécurité. Près de la moitié des États de notre continent sont, parfois, et depuis de très longues années, confrontés à la guerre. Bon nombre d'entre

eux ont été, de ce fait, le théâtre de conflits armés menaçant des régions dans leur ensemble, sans oublier les pandémies et les maladies meurtrières qui constituent les ingrédients d'une «guerre permanente».

Si aucune approche de développement humain et économique n'a été développée pour appréhender la problématique démographique qui représente l'un des défis majeurs pour Notre continent, la dette cumulée des pays africains ne cesse, quant à elle, de s'accroître. Le continent se trouve ainsi plongé dans un tourbillon de violence et d'extrémisme, et sa jeunesse acculée à emprunter le chemin d'une émigration massive, anarchique et hautement périlleuse, tant pour la vie des individus que pour la stabilité des États.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Devant cette situation critique, deux choix incontournables sont possibles : l'un, fataliste et passif, juge que «l'Afrique, c'est trop compliqué» et que tous les remèdes ont été épuisés pour sortir le continent de la situation de détresse dont il pâtit.

L'autre choix, celui que le Royaume du Maroc prône et défend, depuis toujours, rejette la logique de «l'afropessimisme» et appelle à une action solidaire, déterminée, volontariste et imaginative pour l'émergence d'une «nouvelle Afrique».

Car, loin de se résumer à cette face sombre, le continent africain recèle de grandes potentialités et des ressources naturelles et humaines considérables.

Ce sont là autant d'atouts qui permettront à notre continent plein de générosité et imprégné de l'esprit de solidarité de réussir à s'imposer par la mise en œuvre de réformes courageuses. Les multiples «histoires réussies» dans les différentes sous-régions africaines confirment que les facteurs d'épanouissement démocratique et de progrès socio-économique dans le Continent semblent l'emporter sur les facteurs de régression et d'immobilisme.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, plus que jamais, Nous devons poser les jalons d'une stratégie de développement intégrée du continent permettant aux Africains de vivre à l'abri de la peur et du besoin, et d'échapper au couperet de la misère et des maladies infectieuses. Le salut du continent passe irrémédiablement par une intégration alliant pragmatisme et ambition et tirant parti du potentiel extraordinaire dont regorge l'Afrique.

En effet, l'harmonisation des efforts d'intégration régionale dans un projet fédérateur constitue la condition sine qua none pour le resserrement des solidarités et l'atténuation des tensions. Profondément attaché à Notre continent et confiant en son avenir, Nous nous engageons à œuvrer inlassablement pour alerter, sensibiliser et catalyser les volontés.

À cet égard, toute réflexion sur «les États-Unis d'Afrique» ne saurait se concevoir pleinement sans le renforcement des structures sous-régionales, qui devraient constituer le leitmotiv de toute action africaine commune. Elle passe, également, par une intégration politique crédible et consensuelle prenant en compte les impératifs du respect des constantes nationales, de l'intégrité territoriale des États, du bon voisinage et de la sécurité collective.

L'objectif ultime de l'intégration de Notre continent est de permettre aux pays africains d'aboutir à une complémentarité de leurs économies respectives et de rassembler leurs capacités, leurs ressources et leurs énergies pour un développement axé sur les idéaux d'unité et de solidarité, devenus incontournables face au défi d'une mondialisation tous azimuts.

De même, il conviendrait de développer une coopération Sud-Sud fructueuse, mutuellement bénéfique, fondée sur le partage des expériences et prospectant des mécanismes novateurs, tels que la coopération décentralisée, le partenariat entre secteurs privés, les alliances économiques stratégiques et la coopération triangulaire.

Toute stratégie développée, à et égard, devrait consacrer la centralité du facteur humain. La jeunesse africaine, jusqu'ici négligée, constitue un véritable vivier de croissance qu'il convient d'intégrer par le biais de politiques audacieuses dans les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi.

Les tournées que Nous avons effectuées depuis notre intronisation, dans plusieurs pays africains frères, procèdent de cette vision qui aspire à mobiliser les ressources et les énergies pour appuyer et consolider l'irréversibilité des processus de stabilisation régionale, de développement socio-économique, de démocratisation et de modernité dans le continent.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Que l'on rende hommage à ses leaders charismatiques qu'animait une ambitieuse vision panafricaine, dont Léopold Sédar Senghor, voilà qui devrait inciter les générations africaines actuelles à se prévaloir de cette veine panafricaine et à assumer les responsabilités qui leur incombent, en poursuivant les combats engagés contre la pauvreté, la marginalisation sociale, les maladies dévastatrices, l'analphabétisme, la corruption et la mauvaise gouvernance.

Ce serait aussi une noble manière pour remercier et rendre hommage à ces leaders, et exprimer la haute estime dans laquelle nous les tenons. Ils avaient, en effet, rêvé d'une Afrique politiquement stable et démocratique, économiquement développée et intégrée, socialement solidaire et généreuse, et respectueuse des droits et de la dignité de ses citoyens.

Pour conclure, Nous souhaitons la bienvenue aux participants à cette importante rencontre, rendons hommage au Forum d'Asilah pour ses initiatives constructives, et formons le vœu que vos travaux soient couronnés de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous..

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 53^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

20 AOÛT 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

C'est avec une grande fierté que nous commémorons aujourd'hui le glorieux anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, anniversaire chargé de tant de significations et de symboles forts, qui resteront à jamais gravés dans la mémoire collective de la Nation.

Cet événement constitue une étape marquante dans l'histoire contemporaine du Maroc, non seulement parce qu'il renvoie à une révolution exaltante pour la liberté et l'indépendance de la patrie, mais aussi parce qu'il incarne un patriotisme sincère et une disposition naturelle au sacrifice, s'exprimant dans une parfaite symbiose entre le Trône et le Peuple, sous la conduite du Libérateur de la Nation, Notre vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu sanctifie Son âme, et de Son compagnon de lutte, Notre auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde.

Nous évoquons, avec humilité et dans un profond recueillement, le souvenir immaculé des deux regrettés souverains, et la mémoire des valeureux martyrs de la résistance qui ont fait don de leur vie et de tout ce qu'ils possédaient pour la patrie, convaincus qu'ils étaient qu'ils ne faisaient que s'acquitter d'un devoir national sacré. Ils caressaient aussi l'espoir de construire un Maroc jouissant pleinement de sa souveraineté et de sa dignité, et de préparer un avenir meilleur pour ses enfants. Forts de leur confiance dans leurs capacités, de leur foi dans l'avenir de leur pays, et de la certitude d'avoir honoré le serment qu'ils ont fait devant Dieu, ils nous ont légué la Nation libre et indépendante qui est la nôtre aujourd'hui. Il nous incombe, donc, d'inscrire de nouveaux exploits au prestigieux palmarès du passé.

Quelle leçon devons-nous, donc, tirer de cette épopée éternelle ? Il s'agit de la nécessité impérieuse, pour nous, de rester attachés aux vertus du patriotisme sincère, du sacrifice inconditionnel pour la grandeur et la dignité de la nation, et de la fidélité indéfectible et sans concession aux valeurs sacrées de la Nation qui transcendent tous les intérêts et les calculs individuels.

Il nous revient, donc, de faire de la commémoration de cet anniversaire un moment fort d'affûtage des volontés et de mobilisation des énergies pour remplir la mission que la Patrie a confiée à chacun de ses fils. Nous pourrions, ainsi, pérenniser la flamme d'une révolution sans cesse renouvelée, étayée par la confiance en nous-mêmes, ainsi que par la fierté que nous inspirent notre patrie, son histoire séculaire et ses épopées héroïques. Nous voulons précisément une révolution qui permette la concrétisation d'une citoyenneté digne. L'Initiative Nationale pour le Développement Humain nous laisse entrevoir des perspectives prometteuses, à cet égard.

Nous devons également puiser dans cet anniversaire le courage et les ressorts nécessaires pour nous engager résolument sur la voie de l'avenir, en déployant des actions constructives dans le cadre d'une participation positive.

Il nous appartient aussi de donner au patriotisme son sens concret et authentique, et de transcender la conception mercantile qui l'assimile à un troc abusif où l'on ne consent à donner que pour être grassement rétribué en retour.

Si pour nos pères, le sacrifice était synonyme de lutte pour le recouvrement de la souveraineté et de l'indépendance, il implique, aujourd'hui et demain, l'impératif d'une action soutenue pour réaliser le développement global et permettre à tous les Marocains d'exercer leur citoyenneté dans la dignité.

À travers l'action que Nous menons inlassablement sur le terrain et le suivi que Nous assurons des différents projets et programmes de développement, mis en chantier à travers tout le Royaume, Nous entendons inciter tous les Marocains à s'investir spontanément dans toutes les initiatives que Nous lançons en faveur du développement, à faire preuve d'émulation dans la course pour la concrétisation des objectifs arrêtés à cet égard et à rivaliser d'ardeur dans cette entreprise.

Convaincu que la grandeur de la Patrie est l'affaire de tous, Nous exhortons tous les citoyens à participer à l'édification du Maroc moderne, celui du progrès et du développement, de l'ambition et de l'engagement responsable, fait de sérieux, d'imagination et d'ardeur au travail.

Cher peuple,

La fête de la jeunesse confère à l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple une nouvelle dimension qui procède essentiellement de l'enthousiasme volontariste des jeunes et des énergies prometteuses qui les habitent. Nous disons, donc, à notre jeunesse : Tu es l'incarnation de l'ambition de la Nation, porteuse des espoirs qu'elle caresse pour un lendemain meilleur et qui ne sauraient se matérialiser sans une action assidue, résolue, productive et imaginative, et sans émulation dans la création et l'innovation.

Nous avons constamment exhorté nos citoyens à garder confiance en eux-mêmes et en l'avenir de notre patrie, une confiance légitimement fondée, qui n'a rien de gratuit, ni de prétentieux, une confiance positive, issue de notre foi dans les capacités de notre pays, dans le génie de ses enfants et dans notre patrimoine civilisationnel séculaire.

Cette confiance se nourrit en permanence du bilan concret des réalisations qui s'accomplissent au quotidien, à travers les différentes régions du Royaume.

Ceci est valable aussi bien pour ce qui concerne la consolidation des fondements de notre unité nationale et de notre intégrité territoriale, que pour ce qui est des chantiers voués au développement humain, à la mise à niveau de notre économie, à la bonne marche de la vie institutionnelle et au renforcement des libertés publiques. Tout ceci apparaît clairement à travers l'amélioration des indicateurs de développement dans notre pays, une performance qui jouit de l'estime et de la reconnaissance des institutions et instances internationales spécialisées.

Pour importantes que soient ces réalisations, il n'en demeure pas moins que l'ambition qui Nous anime d'assurer des lendemains meilleurs pour toutes les populations et toutes les régions de notre pays, Nous incite à y puiser les ressorts nécessaires pour maintenir le cap, en faisant preuve d'un patriotisme sincère et d'un civisme responsable, et en mettant en œuvre l'éducation aux valeurs de solidarité et de partenariat, et à la culture de la créativité et de l'esprit d'initiative. Nous sommes déterminé à persévérer sur cette voie judicieuse, afin de réaliser le développement global et d'assurer, au bénéfice de Notre peuple, les conditions propices à l'exercice d'une citoyenneté digne. L'avenir du Maroc est entre vos mains, vous qui incarnez notre jeunesse prometteuse. Il reste tributaire de la volonté de conjuguer les efforts et de faire preuve de persévérance et de créativité dans l'action. Le but ultime est d'assurer le développement de notre pays, de favoriser son essor, et d'accroître le rayonnement régional et international de notre Nation que Nous voulons soudée, jouissant pleinement de sa souveraineté et de sa dignité, et baignant dans la symbiose qui règne entre le Trône et le Peuple, qu'unissent les liens indéfectibles d'une loyauté sans faille.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA MISE EN PLACE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT

CASABLANCA, 14 SEPTEMBRE 2006

Louange à Dieu Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Nous avons tenu à inaugurer la rentrée scolaire de cette année par la mise en place du Conseil Supérieur de l'Enseignement. Nous réaffirmons, à cet égard, la place privilégiée que Nous réservons, dans Notre projet de développement de la société, à la réforme de l'éducation, tant son rôle est déterminant dans la diffusion du savoir, l'ancrage des valeurs de citoyenneté et la préparation des générations de demain.

Partant du principe que l'éducation est une affaire qui engage tous les Marocains, Nous sommes certain que l'exploration des voies et moyens pour une réforme constamment renouvelée du système éducatif requiert du Conseil, en tant qu'instance constitutionnelle, qu'il soit toujours à l'écoute des spécialistes et des autres acteurs intéressés ou opérant dans ce domaine vital. C'est dire que le Conseil a vocation pour être un espace pluriel de concertation et d'échanges de vues, et aussi un observatoire de suivi efficace et une force de proposition pour les questions d'éducation et de formation.

Soucieux d'assurer les conditions d'efficacité et de rentabilité nécessaires aux réformes éducatives en cours, surtout après les étapes importantes que nous avons franchies dans la décennie de l'éducation et de la formation, Nous avons créé, au sein du Conseil, une structure nationale d'évaluation, chargée de faire le point annuellement sur les choix et les réalisations de notre système éducatif, contribuant ainsi à sa bonne marche et sa bonne gouvernance, tirant toujours vers le haut ses indicateurs de qualité et garantissant une certaine visibilité à ses perspectives d'avenir.

Mesdames, Messieurs,

Nous mesurons pleinement le caractère urgent et stratégique de la réussite du projet de la nouvelle École marocaine, et de l'élargissement de la voie d'accès à la société de l'information et du savoir. Parallèlement, Nous avons tout autant confiance que le Conseil Supérieur de l'Enseignement déclenchera une nouvelle

dynamique dans le processus de réforme de l'éducation, permettant, entre autres atouts fondamentaux, de conforter et développer les acquis de cette réforme et de prendre à bras le corps les difficultés qui risquent encore de l'entraver, tout en accélérant la cadence et en l'enrichissant par des apports susceptibles de favoriser sa constante adaptation à l'évolution des choses.

Nous avons la ferme volonté de ne pas laisser passer cette occasion de réforme historique pour notre pays. Notre détermination est si forte que Nous ne soulignerons jamais assez à quel point il est impératif de trancher pour le règlement définitif de ce dossier. Nous estimons, en effet, que le temps est venu pour affronter, avec le sens des responsabilités qui s'impose, les vrais maux de l'enseignement, que chacun connaît et dont tout le monde pâtit. Ces travers constituent toujours autant d'écueils entravant toute réforme radicale de notre système éducatif.

Nous attendons du Conseil qu'il s'attache prioritairement à proposer des solutions efficaces à ces problèmes et qu'il s'attaque aux aspects fondamentaux de cette réforme salutaire, en lui imprimant une forte impulsion qui serait à la hauteur des exigences de l'étape actuelle, et du devoir qui nous incombe d'assurer la mise à niveau de notre capital humain et de préparer des lendemains meilleurs pour nos enfants.

Tenez-vous en à ces directives dans vos travaux et vos délibérations au sein du Conseil. Œuvrez dans un esprit de coopération fructueuse, avec les autorités gouvernementales concernées et tous les intervenants et les partenaires potentiels. Gardez à l'esprit les principes et les valeurs ayant présidé à l'élaboration de la Charte nationale pour l'éducation et la formation, surtout les vertus de l'engagement, de la confiance et de la mobilisation volontaire de tous les acteurs concernés, de toutes les forces vives de la nation, et de tous les citoyens ayant à cœur l'avenir du système éducatif marocain.

En vous ajustant à ces orientations, vous contribuerez assurément à rétablir la confiance dans l'École marocaine. Vous aiderez notre pays à se doter d'une école réconciliée avec sa société, une école performante, intégrée dans son environnement, une école efficace dans le combat engagé pour le développement humain.

Nous comptons donc sur vous pour apporter votre contribution constructive à la réussite de ce grand et décisif chantier national.

Que le Très-Haut guide vos pas sur la voie judicieuse et couronne vos efforts de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

LA HAVANE, 15 SEPTEMBRE 2006

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Monsieur le Président,

Nous voudrions, tout d'abord, exprimer Nos vœux sincères de santé et de bien-être à Son Excellence Monsieur Fidel Castro, Président de la République de Cuba. Il Nous est également agréable de vous adresser Nos chaleureuses et sincères félicitations à l'occasion de Votre accession à la présidence du Mouvement des Non-Alignés.

Nous tenons à vous assurer de la pleine coopération du Royaume du Maroc, pour la bonne conduite des lourdes responsabilités dont vous avez la charge. De même, Nous rendons hommage au Royaume frère de Malaisie, en la personne de son Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Abdullah Bin Hadji Ahmad Badawi, pour les efforts qu'il a consentis et pour la direction judicieuse qu'il a assurée à Notre Mouvement au cours des trois dernières années.

Monsieur le Président,

Majestés, Altesses, Excellences Mesdames, Messieurs,

La Conférence de Belgrade a constitué, grâce à la sagesse et à la perspicacité des pionniers historiques de notre Mouvement, un événement majeur du 20^è siècle. Elle a, en effet, posé les jalons du non-alignement, en traçant la voie que nos États, nouvellement indépendants, allaient suivre, en refusant d'être pris dans l'étau de la guerre froide et en s'efforçant de retrouver leur dignité.

Le Mouvement entendait remplir pleinement la mission qu'il s'est assignée de contribuer à l'instauration d'un équilibre mondial, d'œuvrer en faveur de la démocratisation des relations internationales et de s'investir résolument dans le combat pour le développement. Cette ambition continue de nous animer tous pour construire un avenir de progrès et de sécurité pour l'humanité.

Aussi, l'adaptation de notre Mouvement aux mutations du monde de ce début du 3^{ème} millénaire, comporte-t-elle des défis majeurs, éminemment existentiels. Pour qu'elle puisse retrouver sa vitalité et

poursuivre son action comme force de proposition agissante sur la scène internationale, il est impératif que notre institution engage une réforme profonde et l'amélioration substantielle de ses procédures de travail. Elle se doit d'ouvrir de plus vastes perspectives pour l'intégration de ses États, de consolider le consensus entre ses différentes composantes et de préserver son unité.

À cet effet, un engagement politique collectif s'impose à tous. De même que nous avons besoin de mettre en place des mécanismes de réflexion, de proposition et de concertation, pour maîtriser les enjeux et relever les défis auxquels nous sommes confrontés du fait des guerres, des conflits internes, de la pauvreté, des pandémies et des menaces terroristes.

À cet égard, le Maroc a apporté une contribution effective et constructive à cette dynamique, en soumettant de nombreuses idées et propositions, notamment celles relatives à la création d'un « think tank » pour renforcer les capacités de négociation de notre Mouvement. Il conviendra, pour cela, d'associer nos forces, nos institutions parlementaires, les différents partenaires sociaux et la société civile, au renforcement et à l'enrichissement de notre cadre de concertation, et à l'établissement de règles de partenariat et de coopération, pour la mise en commun de nos ressources et de nos immenses potentialités.

Nous sommes pleinement confiants dans la détermination de la présidence cubaine qui, Nous en sommes persuadé, ne ménagera aucun effort pour la concrétisation des objectifs de notre Mouvement. Les propositions déclinées dans les documents de travail de ce Sommet, de par leur caractère global, constituent une véritable feuille de route pour l'action de notre Mouvement pour les années à venir.

Monsieur le Président,

Plus que par le passé, le monde a besoin d'un système de gouvernance international plus représentatif, apportant davantage de garanties pour une paix durable, un développement pérenne et solidaire, favorisant l'alliance des civilisations et le dialogue des cultures.

Aussi, notre Mouvement aura-t-il à peser de tout son poids pour consacrer un multilatéralisme authentique, renforcer le rôle des instances internationales, conforter leurs efforts en faveur de la réforme et consolider l'action collective et la solidarité internationale, pour l'avènement d'un monde plus équitable, plus sûr et plus stable. À cet égard, le Maroc insiste sur la participation effective et efficace du Mouvement des non-alignés au processus de réforme du système des Nations Unies.

L'indépendance de nos nations face aux périls multidimensionnels qui les guettent appelle à la mobilisation de nos énergies pour circonscrire les foyers de tension et de conflit, lutter contre le fléau du terrorisme et combattre la prolifération des armes de destruction massive et le trafic des armes, à travers des approches adaptées permettant de s'attaquer aux causes profondes de ces fléaux des temps modernes. Nos actions devraient s'inscrire également dans une logique de partenariat sincère avec les pays du Nord, consacrant ainsi notre tradition de dialogue, d'ouverture et de rapprochement.

Notre Mouvement doit surtout défendre et promouvoir les fondements de la paix, de la justice, de l'équité et du respect des droits de l'Homme. Il a également le devoir de contribuer efficacement au règlement des conflits régionaux, sur la base des principes immuables ayant présidé à la création du Mouvement des non-alignés.

Ainsi que vous le savez, les dix principes fondateurs du non-alignement constituent la pierre angulaire pour le règlement des conflits internationaux par des moyens pacifiques, et dans le respect de la sacralité de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des nations, et la non-ingérence dans les affaires internes d'autrui. Nous devrions nous inspirer constamment de ces principes pour régler les différends qui se multiplient à travers le monde, notamment en Afrique et au Moyen Orient, région qui a connu ces derniers mois une escalade dans l'agression, attisant encore plus les durs conflits qui y sévissent déjà.

À cet égard, Nous tenons, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, à souligner la nécessité de trouver un règlement juste et durable à la cause du peuple palestinien frère, règlement qui lui permette de recouvrer ses droits nationaux légitimes et d'établir son État indépendant, avec pour capitale Al-Qods Al-Charif, sur la base des résolutions de la légalité internationale et de la « Feuille de route » et en accord avec l'initiative arabe de paix qui est fondée sur le principe de la terre en échange de la paix.

De même, nous réitérons notre ferme soutien au Liban frère, dans ses efforts pour dépasser les effets de la guerre, assurer la reconstruction du pays et affirmer la plénitude de sa souveraineté nationale. Dans le même élan de solidarité envers l'Irak, Nous espérons voir ce pays rétabli dans son unité et sa cohésion, à l'abri des violences et des affrontements douloureux.

Monsieur le Président,

Le développement humain est au centre de nos préoccupations, car c'est quasiment la moitié de la population mondiale qui souffre d'un dénuement extrême, d'insuffisance alimentaire, de logement insalubre, de manque d'hygiène, de faiblesse des soins de santé, de l'analphabétisme et de maladies infectieuses. Mais Nous ne pourrions faire face à ces fléaux qu'en mettant en place une véritable stratégie de développement, comptant essentiellement sur nos atouts et nos potentialités propres et sur la coopération et la solidarité de nos États.

Nous devons, pour cela, impulser la coopération Sud-Sud, en traduisant le renouveau de nos liens par des partenariats privilégiés, favorisant l'intégration et le rapprochement, intensifiant les flux de commerce et d'investissement, et stimulant l'émergence de grands pôles économiques compétitifs, aptes à devenir des forces de proposition et de négociation agissantes à l'échelle internationale.

Dans le même ordre d'idées, nous attachons la plus haute importance à la dynamisation des processus de coopération, aussi bien dans le cadre d'espaces inter-régionaux, que dans les forums à portée continentale - comme c'est le cas entre les États arabes et ceux d'Amérique du Sud, dans la perspective de la réunion du Sommet devant se tenir au Maroc en 2008-, ou encore au niveau du même continent avec les États africains, d'une part, ou à des niveaux divers, avec les États asiatiques d'autre part.

De même, l'établissement d'une coopération horizontale solide et diversifiée entre nos nations insufflera une dynamique nouvelle à leurs économies respectives et garantira force, prospérité et bien-être à nos peuples. En outre, l'association du Groupe 77+ la Chine à nos efforts est propre à assurer aux deux ensembles, un gain certain et une alliance pérenne.

Le Maroc n'a cessé d'œuvrer dans ce sens, en mobilisant moyens humains et matériels, savoir-faire et expertise au service du développement durable en Afrique. Son engagement solidaire et agissant envers

les pays les moins avancés s'est concrétisé par l'annulation de leur dette, la levée des barrières douanières pour leurs produits, l'encouragement des importations en provenance de ces pays frères et amis et la mise en œuvre de projets de développement ponctuels adaptés aux conditions et aux besoins de leurs populations, dans des cadres tant bilatéral que trilatéral.

Pour conclure, nous aimerions rappeler que l'esprit de Bandung, avec ses principes de paix, de modération et de neutralité positive, et ses valeurs d'amitié et de solidarité, continue d'être une base appropriée et efficace, en vue de relever les défis globaux, et stimuler les meilleures relations entre les nations. Cette définition d'un destin commun, partagée par tous les États non-alignés, peut assurément tracer, à la mesure de l'histoire de notre Mouvement, encore bien des chemins. Merci de votre attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À SA SAINTETÉ LE PAPE BENOÎT XVI

18 SEPTEMBRE 2006

Dans ce message, remis par le chargé d'affaires du Royaume auprès du Saint-siège qui a été reçu au Vatican, le Souverain affirme que l'islam prône la tolérance entre toutes les religions célestes et que la foi de tout musulman ne peut être réputée complète que s'il croit en tous les Prophètes et au premier chef Moïse et Jésus, que la paix soit sur eux.

L'islam exhorte en outre, à la paix et à la modération et récuse, en revanche, la violence, a souligné Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ajoutant que l'islam est demeuré, à travers l'histoire, un phare rayonnant, porteur d'un message de tolérance religieuse et de brassage des cultures et des civilisations.

«Le Maroc a connu, à travers son histoire, des érudits qui ont transmis une partie de la culture grecque à l'Occident chrétien au Moyen Âge, et qui ont fait état, dans leurs traités philosophiques, de la possible cohabitation entre la raison et la religion, la première étant le moyen d'appréhender la seconde, vérité corroborée, du reste, par les grands orientalistes et les historiens des différents pays occidentaux», a ajouté le Souverain..

«Compte tenu de ces faits religieux et historiques, Je M'adresse à vous, en votre qualité de Chef de l'Eglise catholique, pour vous prier d'avoir, à l'égard de l'islam le même respect que vous vouez aux autres cultes et que l'islam d'ailleurs voue, lui aussi, aux autres religions célestes, y compris le Christianisme. Il s'agit là, Me semble-t-il, du meilleur moyen de promouvoir le dialogue entre les religions et les cultures», a souligné S.M. le Roi.

S.M. le Roi rappelle par ailleurs qu'en cette période d'exacerbation des extrémismes et des amalgames, «il nous incombe en tant que dépositaires du devoir de diffusion des valeurs de paix, de coexistence et de rapprochement entre les nations et les peuples, de tout mettre en œuvre pour défendre ces nobles idéaux».

En tant que dépositaire des traditions séculaires du Royaume, S.M. le Roi réaffirme le caractère privilégié des relations qui ont, toujours, existé entre le Royaume du Maroc et le Saint-Siège, relations fondées sur le dialogue et la concertation sur toutes les questions afférentes aux mondes musulman et chrétien et aux relations internationales.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 11^{ÈME} SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

BUCAREST, 28 SEPTEMBRE 2006

Louanges à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président de la Roumanie,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Honorables Délégués,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de présenter Nos sincères remerciements et vives félicitations à Son Excellence Monsieur Traian BASESCU, Président de la République de Roumanie, ainsi qu'aux autorités et au peuple roumain pour les considérables efforts consentis à l'occasion de la tenue du XIème Sommet de la Francophonie.

Le choix porté sur Bucarest est venu consacrer l'enracinement en Roumanie, depuis plus de deux siècles, de Notre langue de partage. C'est aussi un hommage à d'éminents esprits francophones tels Panait Istrati, Cioran ou le célèbre Ionesco.

Nous voudrions également rendre un hommage appuyé aux efforts déployés par Notre frère le Président du Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Blaise Compaoré, pour le suivi et la concrétisation des décisions historiques prises lors du Sommet de Ouagadougou.

Cette occasion Nous permet également de saluer l'engagement résolu et l'action dynamique de Son Excellence le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Monsieur le Président Abdou DIOUF, dont l'expérience, la sagesse et la vision ont permis à notre Organisation d'opérer une mutation à la hauteur des défis du XXIème siècle.

Deux ans après Ouagadougou, la famille francophone se retrouve donc à Bucarest pour un rendez-vous décisif en vue de nouer des liens plus étroits au sein de la Francophonie internationale.

Notre rencontre d'aujourd'hui est placée sous le signe de deux événements de grande importance, en l'occurrence le vingtième anniversaire du 1^{er} Sommet de la Francophonie tenu à Versailles, en 1986, et le Centenaire de la naissance d'un des illustres pères fondateurs de la Francophonie, feu le Président Léopold Sédar Senghor, homme de culture et grand Chef d'État dont le Maroc, à l'instar des autres États membres de notre Famille Francophone, a tenu à honorer la mémoire cette année.

La Francophonie est appelée à jouer un rôle plus actif et plus fédérateur pour construire un espace viable, fécond et prometteur, et à défendre une vision humaniste de notre monde. Le chantier que nous ouvrons, ensemble aujourd'hui, n'a en effet d'égal que nos aspirations légitimes à faire de notre espace francophone une zone de coopération et de développement durable et partagé.

L'appropriation des facteurs de la modernité et donc du développement durable et l'ancrage des valeurs de la démocratie, est un processus long, ardu et porteur de fortes contraintes. Le rôle de l'Organisation Internationale de la Francophonie n'en sera, à cet égard, que plus exaltant.

Une Nation démocratique n'existe qu'en tant que Nation de citoyenneté, tant celle-ci est le pilier fondamental de la démocratie. Aussi, l'apport de la francophonie devrait-il consister à promouvoir les principes et valeurs de démocratie et de dialogue des cultures, essentiellement à travers l'éducation qui est la base de tout développement et qui, du reste, constitue un droit fondamental.

L'éducation induit, en outre, la notion de diversité linguistique et culturelle qui implique le respect des identités. Elle inclut également cette notion essentielle de reconnaissance de l'Autre, qui est au cœur même de la démocratie et de la paix.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La mondialisation est désormais l'objet d'un débat permanent. Elle engendre une grande effervescence intellectuelle et attise, parfois, peurs et rejets.

Elle induit un véritable défi : celui de faire en sorte qu'elle ne débouche ni sur l'exclusion, ni sur la résignation devant les inégalités criardes. Aussi, devons-nous veiller à ce que la globalisation de l'économie ne soit pas une source de marginalisation pour les plus démunis.

La mondialisation devrait être à visage humain et partant, contribuer à réduire les disparités sociales et économiques et à prévenir l'aggravation de la « fracture numérique ».

Le rôle essentiel d'une Francophonie dynamique et volontariste consiste à défendre la diversité et à mettre en place les coopérations nécessaires pour permettre à ses membres les moins développés de rattraper leur retard en matière d'éducation, de formation et d'accès aux nouvelles technologies.

Thème central de notre Sommet, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) dont le développement traduit une vision stratégique judicieuse face au processus irréversible

de la mondialisation, constituent un important potentiel d'innovation pédagogique et un réservoir quasi infini de nouvelles donnes capables d'assurer le meilleur essor à nos systèmes éducatifs et de permettre de relever les nouveaux défis qui se posent en ce début du Troisième Millénaire.

Toutefois, si la société de l'information repose sur les NTIC, la société du savoir reste, quant à elle, le fruit de la connaissance que sous-tend l'éducation. Car, sans éducation, l'information demeure une donnée certes utile, mais sans grande portée.

Conscient de cette réalité, le Royaume du Maroc s'est engagé dans une réforme profonde de son système éducatif. Celle-ci prévoit notamment la promotion des technologies de l'information et de la communication, (multimédia et l'Internet entres autres), et leur extension à l'ensemble des établissements scolaires.

Cette stratégie globale appelée « e-Maroc », vise deux objectifs névralgiques, en l'occurrence la réduction de la « fracture numérique » et le positionnement du Maroc à l'échelle internationale en matière de NTIC.

Cet effort continu qui vise à faire de l'école un vecteur incontournable du développement durable, s'est également traduit par l'élaboration du programme national « Génie », destiné à assurer l'accès des nouvelles technologies de l'information à plus de 6 millions d'élèves et à combattre ainsi la « fracture numérique » et partant, la fracture alphabétique qui constitue un véritable fléau social.

Parallèlement, le Maroc a proclamé la période 2000-2010, décennie de l'éducation-formation, mettant en chantier un véritable projet sociétal axé sur des priorités telles: l'alphabétisation, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la bonne gouvernance du système éducatif et de la formation professionnelle.

Cet engagement résolu du Maroc à poursuivre la réforme de l'éducation et à proposer des solutions efficaces aux difficultés actuelles et potentielles, a trouvé sa principale illustration dans la mise en place du Conseil Supérieur de l'Enseignement, créé le 14 septembre 2006, ainsi que dans le lancement, en septembre 2005, du Programme National de la Généralisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement.

Le Prix d'Alphabétisation Confucius de l'UNESCO et le Grand Prix Humanitaire de France 2006, décernés au Ministère de l'Éducation Nationale du Maroc ont, dans ce contexte, récompensé la qualité des programmes mis en œuvre et les avancées enregistrées par notre pays dans ce secteur stratégique.

Il sied de préciser que les réformes précitées s'inscrivent désormais dans un catalogue de réformes plus vaste encore, lancé par le Maroc en mai 2005, sous le nom d'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Il s'agit là d'une véritable entreprise de restructuration qui met l'homme au cœur du développement, en mettant l'accent sur le combat contre l'analphabétisme, la pauvreté et l'exclusion.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre pays attache un intérêt particulier aux décisions qui seront prises par notre Sommet et qui, conjuguées aux engagements pris à Ouagadougou en novembre 2004, constitueront un véritable plan d'action axé, d'une part, sur le renforcement et la consolidation des échanges entre les pays membres

de notre Organisation et d'autre part, sur la promotion d'une nouvelle culture s'articulant autour de la promotion de la paix, de la stabilité et du dialogue des civilisations.

À cet égard, le Maroc se félicite des engagements pris par la Conférence de Saint Boniface sur la Prévention des conflits et la Sécurité humaine. Ses recommandations devraient, en effet, offrir une plus grande visibilité à l'action de la Francophonie en la matière et assurer sa pleine contribution aux grands débats qui nous mobilisent tous.

Nous voudrions souligner que notre communauté d'esprit, la confiance réciproque et les devoirs de solidarité ont, depuis toujours, conduit le Maroc à dépêcher des contingents dans des pays francophones, notamment en République Démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, en Haïti ou encore en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. De tels engagements font du Maroc le deuxième contributeur francophone et le douzième sur la liste des pourvoyeurs de troupes de l'ONU.

Par ailleurs, le Royaume du Maroc salue également le dynamisme et l'engagement de la famille francophone pour faire aboutir la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Nous accordons une importance toute particulière à ce processus qui fera de la Convention adoptée, en octobre 2005, par l'UNESCO, un catalyseur favorisant l'ouverture, le dialogue et la compréhension entre les peuples.

Aussi, notre rencontre d'aujourd'hui est-elle l'occasion idoine pour approfondir notre réflexion et exprimer notre volonté commune de faire de notre espace francophone une zone de coopération et de prospérité partagée.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Face à la multiplicité des enjeux, il nous appartient de tout mettre en œuvre pour tirer le meilleur avantage des considérables avancées réalisées afin de donner une nouvelle impulsion à la Francophonie et de capitaliser les potentialités que recèlent nos pays et les atouts dont ils disposent, en faveur d'une politique francophone cohérente, agissante et résolument tournée vers l'avenir. La Déclaration et le Programme de travail que nous allons adopter ici, contribueront assurément à atteindre ces objectifs.

Nous avons la conviction que les recommandations qui les accompagnent constitueront une « feuille de route » qui nous permettra d'engager, ensemble, des actions concrètes à même de renforcer notre espace francophone et le positionnement de l'OIF dans le concert des organisations internationales.

Je vous remercie de votre attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1^{ÈRE} SESSION
DE LA 5^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE**

RABAT, 13 OCTOBRE 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Nous inaugurons aujourd'hui la présente année législative dans un contexte foisonnant de réalisations, permettant d'envisager sous les meilleurs auspices les nombreuses échéances à venir et d'affronter avec assurance et optimisme les défis multiples et variés qui ne manqueront pas de surgir.

Nous entamons donc la dernière année de la législature de la Chambre des Représentants, en prélude à une nouvelle législature marquée, celle-là, par le renouvellement des institutions. Ceci nous interpelle pour procéder, l'espace d'une pause, à un exercice introspectif objectif ou un examen de conscience sans complaisance, et avec toute la sagesse et la circonspection qui s'imposent en pareilles circonstances. Nous entendons ainsi préserver nos acquis et conforter les atouts accumulés dans notre parcours sur la voie de la démocratie et du développement. Aussi devrions-nous identifier les dysfonctionnements et autres défaillances et leurs apporter les remèdes nécessaires.

Ce parcours est ardu et long. Il est sans fin, car la démocratie et le développement constituent, pensons-Nous, deux chantiers de règne, concomitants et complémentaires. Au-delà des procédures, des structures et des équipements, ils sont, avant tout, l'expression concrète d'une ambition nationale partagée et la manifestation tangible de Notre doctrine du pouvoir, dans son acception globale qui laisse aux citoyens toute latitude pour s'impliquer dans les causes majeures de la Nation et pour s'investir dans les grands projets et réformes structurants du pays.

Cette démarche judicieuse nous a permis de réaliser, grâce en soient rendues à Dieu, des réformes hardies et d'obtenir, pour les grands dossiers de la nation, de précieux acquis largement reconnus et acclamés. Pour n'en citer que les plus saillants, Nous rappellerons l'adoption du Code, novateur et avant-gardiste, de la Famille, la consolidation des droits de l'Homme dans le cadre d'un processus consensuel de réconciliation et d'équité, la réhabilitation de l'Amazigh et l'élargissement de l'espace des libertés

publiques, en vue du renforcement de l'État de droit, ainsi que le lancement de l'ambitieuse et prometteuse Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Ces projets et réformes procèdent, tous, d'une conception globale de la promotion des droits de l'Homme, dans leurs dimensions politique, économique, sociale et culturelle.

Nous avons engagé ces réformes profondes, en mettant au point des solutions novatrices et originales issues d'une volonté nationale sincère, et en faisant preuve de toute la patience et la circonspection voulues, afin de faire mûrir ces réformes et de les faire adopter par les différentes composantes de la nation, en tant qu'expression de la volonté collective des Marocains. Telle est la voie démocratique que nous avons empruntée pour assurer la plus large participation nationale et susciter la plus forte adhésion locale à la mise en place d'un projet d'autonomie pour nos provinces du Sud, propre à apporter au conflit artificiel suscité autour de leur marocanité, une solution politique consensuelle et définitive, dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Nous sommes fermement déterminé à aller de l'avant dans la consolidation de notre option démocratique qui est, du reste, irréversible du fait des garanties fondamentales et solides qui font la force de notre pays et dont Nous sommes le dépositaire, indépendamment des changements de circonstances et de majorités.

Ces garanties sont, au premier chef, l'unanimité nationale sans faille autour des constantes et des valeurs sacrées de la nation, ainsi que le large consensus autour de nos options de base.

Grâce à Notre ferme volonté politique de consolider notre édifice démocratique, et aux mécanismes institutionnels que Nous avons mis en place à cet effet, Nous avons accompli moult réalisations, à coups de réformes politiques profondes, dans le cadre du processus de consolidation de l'État de droit. Tant et si bien que notre pays s'est érigé en modèle cité en exemple en matière d'évolution démocratique.

Nous sommes résolu à poursuivre Notre action avec la sérénité, la sagesse, le discernement et l'engagement nécessaires, pour répondre à toutes les exigences d'innovation, de développement et de mise à niveau de notre système institutionnel.

Car, en effet, la démocratie authentique, n'est pas une recette toute faite, mais plutôt une construction graduelle, par étapes, nécessitant engagement responsable, courage et abnégation. Elle repose fondamentalement sur la participation populaire, la crédibilité des institutions et leur degré de participation à la consolidation de la bonne gouvernance et la concrétisation du développement humain.

Nous voulons, dans la perspective des prochaines échéances électorales, adresser à toutes les parties prenantes dans la pratique démocratique, notamment l'électorat, les partis politiques et les pouvoirs publics, des messages clairs: Aux citoyens, Je dis : la citoyenneté responsable exige une participation positive à tous les volets de la vie nationale. Voilà pourquoi on n'attend pas de vous seulement d'exprimer vos suffrages, ni de concevoir la politique comme un exercice qui dure le temps d'un scrutin, ou comme une profession partisane réservée à l'usage exclusif de la classe politique. En fait, ce que l'on attend de vous, c'est une implication forte et constante dans l'action politique engagée, à tous les niveaux du processus démocratique et dans tous les chantiers voués au développement.

Convaincu, par ailleurs, qu'il ne peut y avoir de démocratie représentative sans partis, Nous appelons les formations politiques, à l'heure où elles se lancent dans la course aux prochaines élections législatives, à faire preuve de respect à l'égard des électeurs et à leur tenir le langage de la clarté et de la vérité. Nous les engageons aussi à choisir ceux et celles qui sont jugés les plus aptes à assumer la responsabilité de la députation, tant il est vrai que le Parlement est le cœur battant de la démocratie et constitue la plus haute expression de la volonté populaire. Il appartiendra aussi à ces formations d'aborder dans leurs programmes les grands dossiers de la Nation et de proposer, à cet égard, de nouvelles idées et des mécanismes à l'applicabilité avérée. En effet, beaucoup plus qu'une course aux sièges et aux positions, les élections sont, avant tout, une occasion d'émulation entre programmes et projets. Cela requiert de forger des alliances, de nature à favoriser l'émergence d'une majorité homogène et d'une opposition constructive, dans le cadre d'un paysage politique rationalisé et sain.

Dans le même ordre d'idées, Nous appelons notre gouvernement à poursuivre ses efforts et fournir toutes les garanties requises pour des élections libres, transparentes et régulières, et à réunir les conditions d'une compétition loyale, en s'astreignant à une neutralité positive au cours des différentes étapes du processus électoral et en sévissant contre toutes les irrégularités qui pourraient l'entacher. Nous appelons, par ailleurs, tous les acteurs concernés par le processus électoral à apporter un concours efficient aux efforts visant à moraliser ce processus, à le hisser loin des surenchères oiseuses et stériles et à le prémunir contre tout emploi illégal de l'argent et du pouvoir. Il incombe également à ces acteurs de transcender les calculs personnels et partisans et de faire prévaloir, plutôt, l'intérêt de la Patrie et des citoyens.

Mesdames, Messieurs,

Quels que soient nos acquis dans l'édification de la démocratie, tant que celle-ci ne va pas de pair avec le développement humain, elle restera réduite à de simples structures formelles.

Aussi considérons-Nous qu'en assurant les ressources nécessaires à une vie digne, le développement humain constitue le meilleur pilier de l'édifice démocratique. Inversement, lorsque la démocratie permet d'enraciner le sens de l'engagement national, elle s'apparente à une sorte de développement politique effectif qui contribue à impulser le développement humain.

C'est dans cet esprit que Nous avons lancé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. Loin d'être une action ponctuelle, limitée dans le temps et dans l'espace, l'INDH est, plutôt, un chantier de règne ouvert en permanence, dont le but est de réduire la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Ce sont, en effet, ces fléaux qui constituent la vraie préoccupation des citoyens, et représentent les principales entraves à la construction démocratique.

Dans ce cadre, Nous avons tenu à l'adoption, dans le cadre de cette Initiative, d'une nouvelle approche pour le traitement des questions sociales, fondée sur la conjonction, dans le cadre d'un développement solidaire, des enjeux globaux du pays et des préoccupations quotidiennes du citoyen. Le but est d'empêcher que le sort de nos citoyens démunis ou en situation de précarité, ne reste tributaire des vicissitudes de la croissance économique ou de la disponibilité de l'assistance à leur impartir. Le développement humain solidaire consiste, en effet, à assurer aux citoyens les moyens leur permettant de libérer leurs énergies, de se prévaloir de leurs potentialités propres et de se prendre en charge en toute autonomie. Parce qu'elle

est un instrument pour apprendre et mettre en pratique la notion de participation citoyenne, ainsi qu'un chantier central pour la convergence et la mise en cohérence des politiques et des programmes publics, cette Initiative constitue, en soi, une rupture avec les schémas traditionnels de raisonnement et de gestion des affaires publiques. Mieux encore, elle induit de nombreuses autres ruptures, tant au niveau de la planification et du financement qu'au plan de la réalisation, de l'évaluation et de la déconcentration. Ce sont autant de ruptures qui sont de nature à conforter le processus démocratique en cours.

Si les tournées que Nous avons effectuées à travers le Royaume, nous ont permis de nous enquérir des réalisations accomplies et d'identifier certaines entraves et difficultés qu'il faut aplanir, Nous voulons que cette Initiative suscite un changement de culture et de comportement, tant chez les différents intervenants que chez les bénéficiaires des programmes de l'INDH. Cela devra se faire à travers la consécration des principes de participation, de partenariat et de bonne gouvernance, tant il est vrai qu'ils sont au cœur de la pratique démocratique moderne.

Avec l'aide de Dieu, Nous demeurerons attaché à la concrétisation des vœux de Notre vaillant peuple qui aspire à l'édification d'un Maroc fort de son unité, de son essor et de son choix démocratique.

«Je veux seulement réformer, autant qu'il me sera possible de le faire. Le secours ne me vient que de Dieu. C'est sur Lui que je compte et vers Lui que je reviens repentant ». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2^{ÈME} CONSEIL MONDIAL DES «CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS» (CGLU)

MARRAKECH, 30 OCTOBRE 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il M'est agréable de souhaiter la bienvenue aux membres du Conseil Mondial des «Cités et Gouvernements Locaux Unis», représentant les sept régions du monde.

Je tiens à leur exprimer toute Ma considération, eu égard au rôle pionnier qu'ils jouent dans le développement de leurs pays et salue le choix de la ville de Marrakech, cité arabo-africaine au passé millénaire prestigieux et à l'avenir prometteur, pour la tenue de cette importante manifestation.

Le Royaume du Maroc est honoré d'accueillir la principale instance dirigeante des «Cités et Gouvernements Locaux Unis», ses comités et ses groupes de travail, d'autant que cette rencontre est considérée comme la réunion statutaire la plus importante depuis la création de votre organisation en 2004.

L'importance de votre Conseil tient non seulement à la qualité et au nombre de participants, mais aussi et surtout à l'engagement de ses membres en faveur de la coopération, du développement et de la solidarité, et à leur action pour la promotion des valeurs de la démocratie, de la décentralisation et de la bonne gouvernance.

L'arrimage à ces valeurs fondamentales, qui sont exprimées dans la Charte Mondiale de l'Autonomie Locale, constitue la voie idoine pour atteindre un développement durable et réaliser une paix réelle.

En effet, la mondialisation de l'économie est porteuse d'une forte demande de redéfinition du rôle de l'État, garant de l'intérêt général, et induit dans son sillage l'émergence de nouveaux acteurs territoriaux du développement, au premier rang desquels se trouve la ville.

Grâce à son rôle de moteur de la croissance et de foyer de civilisation, et à une convergence active des pouvoirs publics, du secteur privé et des composantes de la société civile, la ville peut, dans l'esprit d'une décentralisation participative, favoriser le développement économique, social, culturel et humain.

De ce fait, les Collectivités Territoriales sont appelées à constituer, aux côtés des États, aussi bien une force de proposition qu'un cadre d'excellence pour la mise en œuvre des différentes stratégies multilatérales et régionales, de développement socio-économique, de sécurité et de promotion des valeurs universelles et nationales.

Ces stratégies, fédératrices des énergies et éducatrices d'un monde plus prospère et plus solidaire, sont à même de relever les nombreux défis du XXIème siècle.

Aussi, cet événement international que vous tenez dans notre pays, constitue-t-il une occasion propice pour apporter des réponses aux multiples questions qui préoccupent les gouvernements, les élus et les différents opérateurs publics et privés, concernant la maîtrise de la croissance et du développement urbain et de l'intégration sociale.

En effet, des problématiques telles que la bonne gouvernance, la lutte contre l'exclusion sociale et les ségrégations urbaines, l'habitat social, la lutte contre les épidémies, le financement des projets de développement urbain et les instruments publics de mise en œuvre, sont autant de questions qui se posent aujourd'hui, avec acuité, à l'ensemble des États.

Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc déploie, au plan local, d'inlassables efforts et mobilise d'importants moyens pour améliorer le cadre de vie des citoyens aussi bien en milieu urbain que rural.

Il s'est résolument engagé dans la promotion d'un nouveau concept de l'autorité, fondé sur le changement des rapports entre l'État et le citoyen.

Il s'agit d'œuvrer pour que l'Administration soit au service du citoyen, proche de ses préoccupations et de ses besoins, et à même d'entretenir avec lui, des rapports bâtis sur le respect mutuel et sur l'attachement aux principes modernes de l'État de droit.

Le Maroc s'est également engagé dans un vaste chantier de développement local articulé autour de projets de grandes infrastructures qui constituent un pilier fondamental d'aménagement du territoire, et de programmes de restructuration et de mise à niveau de ses cités.

De tels projets visent à réhabiliter et à valoriser l'espace urbain, à accompagner les profondes mutations que connaissent les grandes agglomérations, et à y développer les savoirs à travers les musées, bibliothèques et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, pour en faire des espaces de vie prospère et des pôles économiques aux standards des cités internationales les plus avancées.

« L'Initiative Nationale pour le Développement Humain », que Nous avons lancée en mai 2005, constitue à cet égard, un projet ambitieux de politique publique, impliquant et mobilisant toutes les composantes de la société.

Elle ambitionne de lutter substantiellement contre la pauvreté, l'exclusion et la précarité, et plaide pour un développement harmonieux et durable des territoires. Cette initiative est ainsi, en cohérence avec les principes fondamentaux de l'acte constitutif de votre organisation et des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Elle est également en phase avec la déclaration finale des Chefs d'État et de Gouvernement, réunis lors de la Conférence des Nations Unies sur les Établissements Humains, Habitat II, tenue à Istanbul en 1996, et qui a proclamé le droit au logement convenable pour tous.

Mesdames et Messieurs,

Je suis persuadé que votre Conseil ne manquera pas d'adopter des mesures pertinentes, de faire des recommandations pratiques à la hauteur des missions qui sont les vôtres, et d'instaurer des passerelles à même de renforcer les relations de coopération décentralisée et d'intégration régionale et sous régionale.

Ces relations, qui constituent des vecteurs incontournables de rapprochement entre les peuples, doivent être fondées sur la solidarité, la complémentarité et le co-développement.

Aussi M'est-il particulièrement agréable de vous exprimer l'appui du Royaume du Maroc, qui partage pleinement les objectifs nobles de votre organisation et qui fait siennes les ambitions légitimes fondées sur le droit des femmes et des hommes à vivre dignement, paisiblement et en sécurité, dans un environnement sain, en disposant de services et équipements accessibles et adéquats.

Le Royaume du Maroc appuie également la stratégie de votre organisation visant à affirmer sa place dans la gouvernance mondiale par l'entremise des Nations Unies. Il appuie, dans le même esprit, toutes les initiatives entreprises en vue de promouvoir les principes de démocratie locale et de décentralisation, que nous avons en partage, et de soutenir l'émergence d'une véritable diplomatie des villes et des élus locaux, au demeurant légitime, car émanant de la proximité du vécu des citoyens.

Les résultats de vos travaux peuvent apporter des solutions bénéfiques dans des domaines locaux très variés, et identifier les voies et moyens de rendre la bonne gouvernance encore plus opérationnelle, afin de mieux maîtriser l'intégration économique et sociale urbaine et les menaces qui en découlent, et de favoriser un large échange territorialisé dans le but d'un mieux être des citoyens.

Je vous souhaite un agréable séjour parmi nous, et implore le Très-Haut de vous accorder plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET CHINE-AFRIQUE

PÉKIN, 05 NOVEMBRE 2006

Louanges à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Excellence, Monsieur le Président de la République Populaire de Chine,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,**

Il M'est agréable de M'adresser au Sommet de Pékin qui consacre l'amitié, la compréhension mutuelle et la solidarité entre les pays africains et la République Populaire de Chine.

Je tiens à exprimer à son Excellence Monsieur Hu Jintao, Président de la République Populaire de Chine, Mes remerciements les plus sincères et Ma haute estime et considération pour les efforts remarquables déployés par ce grand pays pour accueillir ce Sommet et en assurer le succès.

Notre rencontre d'aujourd'hui coïncide avec la célébration du 50ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et des pays africains. Elle témoigne, s'il le fallait, de notre volonté commune de décider ensemble, au plus haut niveau, des voies et moyens d'un partenariat stratégique sino-africain ambitieux et novateur, fondé sur l'égalité, l'intérêt mutuel et la coopération globale.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

L'Afrique a, de tout temps, joui d'un appui ferme et déterminé de la Chine, aussi bien pendant la lutte de libération nationale des pays africains, qu'au lendemain de leurs indépendances. Depuis lors, les relations entre la Chine et l'Afrique n'ont cessé de se raffermir et de se diversifier, tant au niveau politique, économique et commercial que culturel et humain.

La coopération sino-africaine offre aujourd'hui, nous en sommes heureux, des perspectives prometteuses, eu égard aux énormes atouts et potentialités de nos pays respectifs. Les marchés africains recèlent une

panoplie d'opportunités pour les entreprises chinoises. Il y a également, entre la Chine et l'Afrique, un potentiel d'échanges économiques et commerciaux considérable à promouvoir.

De par son poids grandissant de puissance politique et économique émergente, ses avancées technologiques adaptées aux marchés africains et le dynamisme de ses opérateurs économiques et de ses grandes entreprises, la Chine constitue, à maints égards, un exemple porteur d'avenir pour le développement économique et social du continent africain.

Il est l'heure, nous en sommes convaincus, d'imprimer une nouvelle impulsion à notre forum, dans le cadre d'un partenariat Sud-Sud dynamique et novateur qui tient compte à la fois de nos intérêts partagés et des spécificités particulières de nos pays respectifs.

Il nous appartient de coordonner nos efforts et de tout mettre en œuvre afin que le Sommet de Pékin soit un événement de portée historique, un tournant majeur dans l'expression de notre solidarité et de notre détermination à relever ensemble les défis politiques et géo-économiques de ce début du 21^{ème} siècle.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous suivons avec un intérêt particulier les initiatives prises par les autorités chinoises dans le cadre de ce forum, en solidarité avec les pays africains.

Nous saluons le soutien actif que fournit la Chine pour la relance économique des pays africains, en particulier les mesures prises en vue de la réduction ou de l'annulation totale de la dette des pays pauvres très endettés et des Pays les Moins Avancés africains envers la Chine.

Partant de ce même esprit de solidarité agissante envers nos partenaires africains, le Maroc s'emploie pour sa part, par tous les moyens disponibles, à s'impliquer dans les efforts déployés en direction de l'Afrique. Nous avons ainsi décidé, dès 2002, d'annuler l'ensemble des dettes des P.M.A. africains envers le Royaume et de fournir un accès libre au marché marocain aux produits d'exportation des P.M.A. du continent.

Nous réitérons, par ailleurs, Notre pleine disposition à accompagner les pays africains, notamment ceux d'Afrique subsaharienne, dans leurs projets de développement et à œuvrer de concert avec la Chine et des pays africains à la mise en place, dans le cadre du nouveau partenariat sino-africain et du Plan d'Action du Forum 2007-2009, d'une coopération triangulaire permettant le transfert à nos partenaires africains de notre expérience et de notre savoir-faire, dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la gestion des ressources en eau, les infrastructures de base, les pêches maritimes, la santé et la formation des cadres.

Notre objectif est d'œuvrer, aux côtés de la Chine, à mobiliser nos potentialités techniques et scientifiques ainsi que nos ressources humaines au service du développement durable et intégré de l'Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Maroc avait soumis lors de la dernière Réunion Spéciale des Hauts Fonctionnaires, tenue à Pékin, une contribution formulant des recommandations concrètes visant le renforcement du nouveau partenariat stratégique sino-africain. Il nous appartient, dans le cadre de la revitalisation de l'esprit de Pékin, de prendre des mesures d'accompagnement pertinentes pour le raffermissement de ce partenariat.

En vue de dépasser les difficultés qui entravent encore le développement de nos pays et la réalisation des objectifs du Millénaire, il nous incombe de promouvoir des synergies entre nos différentes économies et d'entreprendre les actions visant à l'amélioration de l'environnement de l'investissement, à l'intégration régionale et à l'émergence de grands pôles économiques régionaux.

Il serait tout aussi judicieux, face à l'émergence de grands regroupements économiques régionaux et à la tendance à l'ouverture accrue des marchés engendrés par la mondialisation, de favoriser la création de zones de libre-échange.

De par son privilège géographique et les accords de libre-échange conclus avec de nombreux pays ou groupes de pays, le Maroc est en mesure de faire bénéficier ses partenaires africains de son expérience en matière de libre-échange et de négociations économiques et financières. Un tel partenariat ne saurait, cependant, se réaliser sans l'implication active des acteurs du secteur privé, appelés à consolider les relations de rapprochement et d'affaires et à faire connaître les potentialités économiques, les produits et les opportunités d'échanges et d'investissement de nos pays respectifs.

Afin d'intensifier les flux d'échanges sino-africains et de réduire le coût du fret dû aux grandes distances et à l'éloignement, il convient aussi de développer les infrastructures de base nécessaires et les moyens de transport, notamment les lignes routières et maritimes, de manière à donner une impulsion au commerce interrégional africain et partant aux mouvements d'échanges entre l'Afrique et la Chine.

Enfin, tenant compte de l'importance primordiale du facteur financier, il est nécessaire de renforcer la contribution des établissements bancaires chinois et africains, ainsi que celle des institutions financières régionales et internationales au financement des programmes et projets de développement des pays africains, notamment des P.M.A.

En tant qu'acteur actif et pays co-fondateur du Forum sur la Coopération sino-africaine, le Maroc attache un intérêt accru à ce nouveau partenariat stratégique et à la ferme volonté politique d'apporter sa pleine contribution à sa mise en œuvre rapide.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En guise de conclusion, Permettez-moi d'exprimer Mes vifs remerciements et Mes félicitations aux organisateurs de ce premier Sommet historique du Forum, notamment à l'honorable Gouvernement chinois et à son peuple ami, auquel nous unissent des rapports étroits d'amitié, de concertation mutuelle et de solidarité.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 31^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

06 NOVEMBRE 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

C'est avec des sentiments de gratitude et de fidélité, conjugués à une volonté d'engagement sans faille, que nous célébrons aujourd'hui le 31^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Cette gratitude, nous la devons d'abord à l'égard de l'architecte et concepteur de cette Marche, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu honore son éternelle demeure. Nous en sommes également redevables à ceux qui y ont participé et à l'ensemble du peuple marocain qui a consenti tant de sacrifices dans cette épopée pacifique grâce à laquelle notre pays a pu rentrer en possession de ses provinces du Sud.

Quant à la fidélité, elle est également de mise, en ce qu'elle est l'expression de l'attachement réaffirmé aux valeurs et principes incarnés par la Marche Verte, en l'occurrence ceux d'une communion osmotique entre le peuple et le Trône, d'une unanimité fermement scellée autour de la Nation unie, d'une mobilisation populaire constamment en veille, et d'une adhésion franche, totale et sincère aux valeurs de paix et aux vertus du dialogue.

Voilà pourquoi, depuis Notre accession au Trône, Nous sommes resté fermement attaché à ces principes dans la gestion des grands dossiers de la nation. Notre démarche a été celle de la démocratie authentique dont la vertu cardinale est de permettre aux forces vives de la Nation et aux acteurs directement concernés de s'investir dans le traitement de ces dossiers dans le cadre du dialogue et de la concertation.

Il en résulte que les décisions concernant les questions majeures et déterminantes pour la nation, se conçoivent et se construisent à la base, pour être affinées et finalisées au sommet.

C'est sur ces prémisses que s'est fondée Notre initiative d'octroyer à nos provinces du Sud une autonomie élargie dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale. De fait, nous nous trouvons déjà à une étape avancée dans le processus de concertation engagé aux niveaux national et local.

À cet égard, Nous saluons de nouveau le sens élevé du devoir et la grande réceptivité dont ont fait preuve les partis politiques en présentant leurs propositions constructives à Notre Majesté.

Nous tenons également à rendre hommage aux efforts sincères et hautement patriotiques que déploie le Conseil Royal Consultatif pour les Affaires Sahariennes -CORCAS-, Président et membres, tant pour défendre la marocanité du Sahara que pour préparer un projet sur sa conception de l'autonomie, en vue de le soumettre à Notre Majesté dans les semaines à venir.

Nous aurons ainsi parachevé les concertations engagées avec la plus large base populaire possible, tant au niveau local que national, afin de mettre au point la mouture finale de la Proposition du Maroc qui traduit les trois orientations fondamentales de notre politique intérieure et extérieure.

Ainsi, au niveau national, Nous entendons aller résolument de l'avant pour consolider notre édifice démocratique par le biais d'une régionalisation avancée qui représente l'épine dorsale de l'État moderne dont nous sommes en train d'asseoir solidement les fondements.

Sur le plan maghrébin et régional, Nous réaffirmons par cette démarche Notre attachement à l'unité du Maghreb arabe et Notre volonté d'épargner à cet espace, ainsi qu'à la région du Sahel et aux rives méridionale et septentrionale de la Méditerranée, les risques calamiteux de balkanisation et d'instabilité qu'engendrerait l'implantation d'une entité factice. Cette redoutable hypothèse transformerait la région en un marécage glauque servant de repaire aux bandes de terroristes et de malfrats faisant commerce d'êtres humains et de trafic d'armes. Ce sont ces périls que le Maroc s'efforce de conjurer en proposant l'autonomie dans le cadre du grand dessein démocratique qui est le sien.

Au niveau international, le Maroc réaffirme, par cette approche, sa volonté de continuer à honorer fidèlement son engagement pour une coopération franche et loyale avec l'Organisation des Nations Unies, son Secrétaire général et le Représentant personnel du responsable onusien, pour aider à trouver une solution politique consensuelle, recueillant l'adhésion sérieuse de toutes les parties concernées effectivement par le conflit.

Cela requiert une mobilisation accrue et davantage de ténacité pour contrecarrer les manœuvres et les complots des adversaires de notre intégrité territoriale. D'où la nécessité d'intensifier les efforts pour faire valoir la légitimité de notre droit et la pertinence de notre position.

Le bien-fondé de notre cause est conforté par le soutien des puissances influentes et agissantes au sein de la communauté internationale, et par l'appui d'un nombre croissant de pays frères et amis.

Le Maroc entend également poursuivre inlassablement son action en faveur du développement global et intégré de ces provinces qui Nous sont si chères.

À cet égard, Nous engageons tous les acteurs concernés, en l'occurrence les pouvoirs publics, les élus, le secteur privé, l'Agence pour la Promotion des Provinces du Sud et les habitants de ces si chères contrées, pour qu'ils agissent de concert, et que, parallèlement aux grands chantiers structurants, ils accordent une attention particulière aux programmes touchant le vécu quotidien de nos fidèles sujets au Sahara.

Il leur appartient ainsi de veiller à la nécessaire synergie entre ces programmes et les projets prévus dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, qui place ces provinces au premier rang de ses priorités.

Cher peuple,

La volonté qui Nous anime de traduire en réalité concrète et tangible nos options en matière de démocratie et de développement, ne se limite pas à la consolidation de notre intégrité territoriale. Elle concerne également toutes les questions nationales majeures. En effet, pour les traiter, nous avons adopté la même démarche consultative et inclusive, fondée sur la mise à contribution de toutes les parties concernées pour proposer les solutions les plus adaptées en la matière.

Aussi avons-Nous tenu à ce que les questions afférentes à notre communauté établie à l'étranger, soient suivies avec la plus haute attention et fassent l'objet d'une nouvelle politique de l'émigration, comportant deux dimensions:

La première est externe. Nous y œuvrons pour défendre les droits de cette communauté dans les pays d'accueil et veillons à lui en assurer la jouissance à l'abri de toute discrimination. Cette démarche se fait dans le cadre des accords bilatéraux, conclus notamment avec les pays d'Europe.

À cet égard, Nous rendons hommage à nos citoyens expatriés, qui sont respectueux des lois en vigueur dans les pays d'immigration. Nous sommes, tout autant, attaché à la préservation de leur identité culturelle et religieuse, authentiquement marocaine, identité qui se fonde sur les principes de tolérance, de modération et de respect de la différence, ainsi que sur le souci d'incarner les valeurs constructives de l'Islam.

La seconde dimension est d'ordre interne et national. Elle se caractérise par l'adoption d'une nouvelle politique équitable à l'égard de notre communauté à l'étranger.

Celle-ci bénéficie, en effet, d'une sollicitude particulière de Notre Majesté, en reconnaissance de la position d'avant-garde qu'elle occupe parmi les forces vives qui contribuent activement au développement et à la modernisation du Maroc, à son rayonnement civilisationnel, à sa cohésion sociale et à son essor démocratique.

C'est dans cet esprit que Nous avons réaffirmé la nécessité d'assurer, pour les membres de notre communauté à l'étranger, les conditions propices à l'exercice plein et entier de leur citoyenneté, en veillant à élargir leur adhésion et leur participation dans tous les secteurs d'activité de la nation.

À cet égard, Nous sommes très fier de l'écho positif que Notre initiative a trouvé auprès de notre communauté. Voilà pourquoi, en réponse à l'aspiration de ses membres qui souhaitent s'impliquer

effectivement dans cette dynamique participative, Nous avons décidé de suivre la même démarche démocratique graduelle qui a prévalu jusqu'ici.

Ainsi, après avoir octroyé à cette communauté le droit à la participation politique, en permettant à ses membres de devenir électeurs et éligibles dans leur patrie, Nous conforterons cet acquis démocratique par la mise en place du Conseil Supérieur de la Communauté Marocaine à l'Étranger.

À cet égard, Nous avons décidé de confier au Conseil consultatif des Droits de l'Homme -institution nationale plurielle et indépendante, chargée, entre autres missions que Nous lui avons assignées, de défendre les causes des Marocains résidant à l'étranger- le soin de mener de larges consultations avec toutes les parties concernées en vue d'émettre un avis consultatif concernant la création de ce nouveau Conseil, qui se doit d'allier, dans sa composition, les exigences de compétence, de représentativité, d'efficacité et de crédibilité.

À la lumière des recommandations qui seront soumises à Notre Majesté, en la matière, Nous édicterons le Dahir portant création du Conseil Supérieur de la Communauté Marocaine à l'Étranger que Nous installerons, par la grâce de Dieu, au cours de l'année 2007.

Nous tenons à faire de ce Conseil une institution efficiente, permettant aux membres de notre communauté à l'étranger d'être partie prenante dans le vaste renouveau que connaît leur patrie, le Maroc, et ce, d'autant plus qu'ils ont manifesté leur ferme attachement à leur identité nationale.

De même qu'ils ont exprimé leur volonté d'engagement et de mobilisation pour assurer l'essor de leur pays, défendre son unité et s'investir dans le projet de construction d'une société démocratique développée.

Ce projet sociétal, Nous en poursuivons résolument la réalisation avec une détermination sans faille, pour le plus grand bien de toutes les composantes de notre vaillant peuple, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 1^{ER} SOMMET AFRIQUE-AMÉRIQUE DU SUD

ABUJA, 30 NOVEMBRE 2006

Louange à Dieu, que la Prière et la Paix soient sur le Prophète Sidna Mohammed, Sa Famille et Ses Compagnons,

Messieurs les Coprésidents,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je tiens, tout d'abord, à exprimer Mes vifs remerciements au Président, au Gouvernement et au peuple frère de la République Fédérale du Nigeria pour les efforts louables et appréciés déployés pour assurer le succès qu'il mérite à ce premier Sommet des pays d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Il M'est particulièrement agréable de M'adresser à cette importante réunion qui constitue incontestablement un grand moment dans les relations entre nos deux continents. C'est une occasion heureuse de valoriser les liens historiques solidement ancrés dans le passé, afin de mieux élaborer une vision d'avenir, pour le bien commun de nos pays. Ce sommet nous offre également l'opportunité de convenir d'un partenariat stratégique fondé sur nos valeurs communes de liberté, de démocratie et de solidarité, et ambitionnant la concrétisation d'une coopération Sud-Sud, empreinte de respect mutuel, et vouée aux objectifs de développement durable et de prospérité.

Messieurs les Coprésidents,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Autour de nous, le monde évolue à un rythme sans précédent, ce qui nous incite à déployer chaque jour davantage d'efforts pour apporter des réponses appropriées et audacieuses aux multiples défis auxquels nous sommes confrontés.

Les questions de paix et de sécurité, de démocratie et de bonne gouvernance, de développement économique et d'autres questions d'intérêt commun et à caractère sensible et prioritaire, sont, en effet, autant de défis impérieux que nous sommes appelés à relever.

Notre réunion d'aujourd'hui est un évènement fort important, qui démontre notre ferme volonté politique commune, non seulement d'insuffler une nouvelle dynamique à notre coopération bi-régionale, mais également d'asseoir nos relations futures sur de nouvelles bases en matière de solidarité, de prospérité partagée et de valorisation de nos potentialités nationales et nos ressources humaines.

Messieurs les Coprésidents,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Mon Regretté Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde, conscient des implications multiples que la mondialisation allait engendrer pour les économies des pays du Sud, avait appelé à la mise en œuvre d'un plan de développement global en faveur de l'Afrique. Dans Sa vision, ce plan devait conduire à l'ancrage des pays africains dans le système commercial multilatéral, inaugurant ainsi un cycle dynamique et permanent de progrès socio-économique à l'échelle du continent africain, et à la réalisation duquel nous invitons, aujourd'hui, nos partenaires sud-américains à s'associer.

Dans ce contexte, il nous revient, plus que jamais, la responsabilité de combattre la pauvreté, de concevoir un développement durable, d'accélérer le partenariat stratégique entre nos économies et de l'intensifier pour en faire le point d'ancrage de nos économies dans le système commercial multilatéral.

De même, il conviendrait de développer davantage une coopération productive et mutuellement bénéfique aux deux ensembles, fondée sur le partage des expériences et, prospectant des mécanismes innovateurs, tels que la coopération décentralisée, le partenariat entre secteurs privés ainsi que l'action commune des acteurs de la société civile, les alliances économiques stratégiques et la coopération triangulaire.

Messieurs les Coprésidents,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les tournées que Nous avons effectuées dans plusieurs pays africains et latino-américains, et la participation active du Maroc au « Premier Sommet Pays Arabes-Amérique du Sud », tenu à Brasilia, en mai 2005, procèdent de cette vision qui aspire à mobiliser les ressources, les compétences et les énergies appropriées afin d'appuyer et de consolider la stabilité régionale et les processus de développement socio-économique et humain, de démocratisation et de modernisation dans nos deux continents.

Dans un monde de plus en plus globalisé, la coopération Sud-Sud est devenue plus que jamais une nécessité impérieuse. Elle constitue un objectif stratégique pour le progrès, le développement durable et la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire, dans nos deux régions.

La mondialisation présente, certes, de nouvelles opportunités à exploiter, mais aussi de multiples défis à relever. Aussi, est-il devenu impératif d'unir nos forces et de mettre en valeur nos potentialités en vue d'optimiser les bénéfices de la mondialisation, minimiser ses risques et éviter la marginalisation de nos pays.

Parce que le développement économique et social ne saurait se réaliser dans l'instabilité et la menace des conflits armés, la stabilité, la paix et la sécurité demeurent des préalables à tout développement économique et à tout progrès social.

C'est pourquoi, nos deux régions devront s'investir davantage dans les différentes phases de la consolidation de la paix et de la sécurité, particulièrement sur le continent africain, qui a souffert le plus des affres des conflits armés.

Par ailleurs, une coopération étroite entre les deux ensembles est de nature à encourager, non seulement les flux de commerce et d'investissement entre les deux parties, mais aussi l'émergence de grands pôles économiques compétitifs qui deviendraient des forces de proposition et de négociation sur le plan international. La concrétisation de ces objectifs repose nécessairement sur un ensemble d'actions impliquant les expériences probantes du secteur privé comme principal levier du développement et catalyseur de la dynamique des flux d'échanges aux côtés de l'État, passant du régional au continental et à l'intercontinental, avant de se hisser au niveau le plus global de la coopération Sud-Sud.

Il est prouvé que le commerce est devenu un important vecteur de développement économique et de progrès social. D'autant plus que notre espace afro-sud-américain constitue un vaste marché d'un milliard trois cent millions d'habitants et d'un PIB global de 2.180 milliards de dollars qui doit profiter, en premier lieu, aux pays de nos deux régions.

Messieurs les Coprésidents,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Maroc a toujours été une terre de rencontres et de dialogue et une passerelle de coopération arabo-afro-sud-américaine. Convaincu de la nécessité de faire triompher cet esprit et ces valeurs de solidarité, fidèle à son engagement aux côtés des États d'Afrique et d'Amérique du Sud et confiant dans les vastes et prometteuses perspectives qu'ouvre le partenariat dont nous proclamons le lancement aujourd'hui à Abuja, il n'épargnera aucun effort pour traduire les principes consacrés par la Déclaration de ce Sommet, en actions concrètes répondant aux vœux et aux aspirations légitimes de nos pays et de nos peuples.

Je vous remercie de votre attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 04 DÉCEMBRE 2006

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables pèlerins,

Conformément à Notre louable tradition, Il Nous est agréable de Nous adresser aujourd'hui à Vous, alors que vous vous apprêtez à vous rendre dans les Lieux saints pour accomplir le rite du pèlerinage, partant de Notre mission en matière de gestion des affaires religieuses de Notre peuple fidèle et en Notre qualité d'Amir Al Mouminine et protecteur de la foi pour valoriser les actes de la foi, rendre hommage à ceux qui se préparent à accomplir ce rite et à prier pour eux.

Le pèlerinage est un acte cultuel qui couronne l'accomplissement de la foi de l'individu et qui constitue la quintessence de l'adoration de Dieu en termes de piété sincère, de dévotion, de soumission et de communion avec les fidèles de toutes les contrées du globe pour invoquer le Très-Haut et lui rendre grâce pour les bienfaits dont il les a gratifiés, dans un esprit d'entraide et de solidarité.

Au regard de la grandeur qu'a conférée l'Islam à ce rite, Nous n'avons eu de cesse d'entourer de Notre intérêt les conditions de son accomplissement par ceux qui en ont la capacité parmi Nos fidèles sujets et de suivre de près la mise en œuvre de Nos hautes instructions par Notre Ministre des Habous et des Affaires Islamiques visant à assurer les meilleures conditions de transport, d'hébergement, de soins, d'orientation et d'encadrement, l'objectif étant de permettre à chaque pèlerin d'accomplir son devoir de la meilleure façon qui soit et de regagner sa Patrie et sa famille comblé des bienfaits rédempteurs de cet acte de dévotion dont le Tout- Puissant l'a rétribué.

Nous vous félicitons, honorables pèlerins, pour avoir été choisis pour figurer parmi ceux ayant répondu à l'appel divin et bénéficier de la visite de la maison de Dieu, lieu vers lequel convergent les cœurs des croyants et des croyantes, et du Mont Arafat où le pardon de Dieu se répand sur les fidèles.

Soyez, que Dieu vous garde, parmi ceux qui récoltent les bienfaits de ce devoir et la rétribution à travers son accomplissement, le pèlerinage agréé n'ayant d'autre récompense que le paradis. Dans un hadith

avéré, Notre prophète, prière et paix sur lui, dit en effet: «Quiconque accomplit le pèlerinage tout en s'abstenant de tenir des propos obscènes et de commettre des péchés, reviendra purifié comme le jour où sa mère l'a mis au monde».

Sachez que le pèlerinage est une occasion pour faire preuve de comportement vertueux, multiplier les œuvres pies et éviter les mauvaises actions, comme prescrit par le Très-Haut: «Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de dispute, durant le pèlerinage -Dieu connaît le bien que vous faites ».

Emportez des provisions de voyage, mais, vraiment, la meilleure provision de voyage est la crainte révérencielle de Dieu. « Ô vous, les hommes doués d'intelligence ! Craignez-moi ».

Faites donc en sorte, honorables pèlerins, que vous consacriez votre temps à la dévotion et à l'invocation de Dieu, sachant que la récompense varie selon le temps et le lieu. L'adoration de Dieu dans les deux Lieux Saints, la mosquée Al Haram et la mosquée du Prophète n'a guère d'égal. Suivez les orientations de nos oulémas dans l'accomplissement des rites et armez-vous des qualités recommandées par le Très-Haut appelant à la dévotion, à la tolérance, à l'humilité et à la soumission au Tout-Puissant pour que vous figuriez parmi ceux que Dieu a gratifiés pour leurs bonnes actions.

Honorables pèlerins,

Nous vous invitons, au moment où vous vous apprêtez à vous rendre à l'un des rassemblements les plus pieux de l'Islam où se donnent rendez-vous les musulmans des quatre coins du globe - où la droiture et l'engagement s'imposent - à vous entraider et à collaborer avec les missions des Oulémas, administrative et médicale qui veillent à votre confort et au bon accomplissement de ce rite afin que celui-ci se déroule dans les meilleures conditions. Soyez, donc, les dignes ambassadeurs de votre pays, de votre civilisation et de votre religion dans cette rencontre annuelle des musulmans, qui se doivent d'en faire une opportunité de connaissance et de communication, d'appel au juste milieu, à la tolérance, à l'unité et à la fraternité. Sachez que ce sont des jours comptés et que les patients s'adjugeront une grande rétribution.

Nous vous invitons également à respecter l'ensemble des mesures prises par le Royaume d'Arabie Saoudite frère pour la gestion du séjour des pèlerins et l'accomplissement au mieux des rites, conformément aux orientations de Notre très cher et généreux frère, le Serviteur des deux Lieux Saints, le Roi Abdallah Ibn Abdelaziz d'Arabie Saoudite, que Dieu le préserve et lui accorde longue vie, et de Notre cher frère, le Prince héritier, Son Altesse Royale Soltane Ibn Abdelaziz, que Dieu le préserve, qui, chaque année, ne ménagent aucun effort pour améliorer les conditions du pèlerinage et veiller à ce qu'il se déroule à la convenance des visiteurs qui viennent de toutes les contrées du monde.

Honorables pèlerins,

Vous n'ignorez certes pas que ce rassemblement béni, celui du Haram, dont Dieu a bien voulu faire le point de convergence pour les gens, dans la paix, ainsi que le mois au cours duquel il a lieu, sont les lieux et dates où le Clément entoure de sa bénédiction ses fidèles. Profitez donc de cette bénédiction divine. Il s'agit là d'une recommandation du Prophète, que la prière et le salut soient sur Lui. N'oubliez pas, que

Dieu vous garde, le devoir de prier pour votre Patrie et votre Souverain sur l'ensemble de ces contrées bénies et ces Lieux Saints.

Implorez Dieu de perpétuer sur Nous les bienfaits de la santé, de la sagesse et de l'assistance divine afin que Nous nous acquittions de nos responsabilités spirituelles et temporelles et de préserver Notre Prince Héritier. Priez aussi Dieu d'accorder paix, sécurité et quiétude à votre pays et stabilité et paix à l'ensemble des pays musulmans.

Élevez vos prières vers le Très-Haut pour que Nous soyons comblé par les actions de Notre peuple, pour que se perpétuent les liens de fidélité et de loyalisme qui nous unissent à lui et pour qu'Il accorde sa miséricorde à Notre vénéré père, Feu Sa Majesté Hassan II, et à Notre auguste grand-père, feu Sa Majesté Mohammed V, puisse Dieu les accueillir en son vaste paradis et les rétribuer pour les bienfaits dont ils Nous ont gratifiés ainsi que le Maroc.

Puisse Dieu, vous assurer la sécurité à l'aller et au retour, vous ramener dans votre pays parmi les vôtres, dans la pleine jouissance du repentir. Puisse-t-il perpétuer sur nous tous sa grâce et nous entourer de ses bienfaits. Il est le Tout- Puissant. Dieu exauce les vœux de ceux qui l'implorent.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 4^{ÈME} ÉDITION DES INTÉGRALES DE L'INVESTISSEMENT

SKHIRAT, 07 DÉCEMBRE 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il M'est agréable de M'adresser aux participants de la 4^{ème} édition des Intégrales de l'Investissement, en leur souhaitant la bienvenue dans notre pays et en les félicitant pour le choix du thème de cette édition : l'éducation, la formation et l'emploi comme défis de l'investissement. Je souhaite adresser Mes salutations particulières, à l'hôte d'honneur de cette édition, la République de l'Inde, en hommage à l'amitié qui lie nos deux pays.

Ce grand rendez-vous concourt, à travers les thèmes abordés au fil de ses éditions, et grâce à la qualité des acteurs et des experts participants, à la prise de conscience collective des préoccupations, des ambitions et des réussites de l'investissement dans notre pays.

Approcher, lors de cette session, les défis de l'investissement sous l'angle de l'éducation, de la formation et de l'emploi constitue un grand sujet d'actualité, une réelle question d'avenir et un débat nécessaire et riche d'enseignements.

En effet, si le niveau du capital humain conditionne aujourd'hui l'attractivité d'un pays pour l'investissement, il n'en reste pas moins que le volume et la nature des investissements drainés ont, en retour, des impacts importants, voire déterminants, sur les systèmes d'éducation et de formation.

Mesdames et Messieurs,

La question de l'éducation et de la formation est au cœur de notre projet sociétal. Elle est au centre de notre ambition pour faire du Maroc un pays économiquement prospère et socialement solidaire. C'est pourquoi Nous l'avons placée, depuis Notre intronisation, au rang de première priorité nationale après celle de l'intégrité territoriale. Un vaste chantier de réforme de notre système éducatif est aujourd'hui en cours, en dépit des complexités qu'il recèle et des difficultés qu'il rencontre.

Notre engagement sur la voie de la réforme et de la modernisation du système d'éducation et de formation n'a d'égal que notre conviction que l'avenir du Maroc se fera et devra se faire, par son intégration active à l'économie et à la société de la Connaissance. Faire de l'économie marocaine une économie émergente, intégrée à l'économie mondiale fondée sur le Savoir profitant des opportunités qu'offre la mondialisation et capable d'attirer les activités à très haute valeur ajoutée..., telle est l'ambition que nous nourrissons pour le Royaume. Tel est le cap vers lequel nous fédérons les énergies nationales et les projets portés par nos amis et partenaires étrangers.

C'est parce que nous avons toujours considéré que l'éducation, la formation et l'emploi sont l'affaire de tous, puisqu'ils ne peuvent être uniquement celle de l'État ou du secteur privé, que Nous avons procédé dernièrement à l'installation du Conseil Supérieur de l'Enseignement. Cette institution constitutionnelle, composée de représentants de tous les acteurs et intervenants de la chose éducative, est appelée à constituer un espace précieux de débat démocratique et pluriel, de proposition féconde et d'évaluation vigilante de notre système d'enseignement.

Car, c'est en œuvrant à l'adaptation permanente du système éducatif d'une part, et à l'adaptation continue des systèmes productifs, d'autre part, qu'on peut réellement parvenir à créer davantage de richesses, à augmenter les chances d'intégration des jeunes dans la vie active, à créer de nouveaux emplois et à lutter contre le chômage.

C'est la raison qui anime notre action, résolument menée sur trois fronts parallèles : celui de la qualité de l'éducation de base, comme priorité inhérente à notre engagement pour élever le niveau du développement humain et ancrer les valeurs de la démocratie, de la citoyenneté et de la solidarité, celui de la formation continue et de la formation tout au long de la vie, en tant qu'instrument essentiel de la mobilité sociale et de la compétitivité de l'économie, front de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, enfin, comme voies incontournables pour intégrer l'économie mondialisée du Savoir.

Nous accordons ainsi une importance capitale à l'investissement dans l'élément humain, à l'investissement dans l'éducation et dans la formation, car la richesse des nations provient largement aujourd'hui de l'intelligence, de l'immatériel et de la maîtrise des savoirs. Ce sont justement ces domaines qui présentent le plus d'opportunités, mais ils sont aussi ceux qui créent les nouvelles exclusions et les nouvelles fractures entre les pays et les régions à travers le monde.

Ainsi, autant nous œuvrons à ce que notre système d'enseignement soit capable de relever les défis de l'investissement à travers la qualité des enseignements qu'il transmet et à travers les compétences et les valeurs qu'il véhicule-comme celles de l'esprit d'ouverture, d'initiative et d'entreprise-.

Autant nous souhaitons que le secteur de l'éducation et de la formation soit lui aussi un secteur attractif pour l'investissement privé et qu'il contribue aux chantiers de mise à niveau du capital humain en cohérence avec les politiques nationales menées et avec les principes de solidarité et de l'égalité des chances.

De même, Nous invitons le secteur privé et les administrations concernées à entreprendre, en synergie, une réflexion prospective sur ce qu'il convient d'adapter ou de préparer pour être en phase avec les

métiers, les emplois et les savoirs de demain. Notre pays devra à cet effet profiter pleinement des multiples opportunités qu'offrent les nouvelles technologies, les mouvements internationaux du personnel scientifique et technique et l'éclosion de nouveaux marchés. Le potentiel humain que représentent les Marocains résidant à l'étranger appelle, à ce titre, une attention particulière.

Mesdames, Messieurs,

Nombreux d'entre vous-participants à cette manifestation- ont fait confiance à notre pays et à notre économie. Beaucoup d'entre vous ont fait le choix d'investir au Maroc, de s'y installer et de contribuer, par-là, à son dynamisme et à son rayonnement. Je voudrais vous exprimer notre gratitude et vous assurer de notre ardente volonté à aller de l'avant et à doubler d'efforts, avec nos partenaires actuels et potentiels et en s'appuyant sur eux, pour faire du Maroc une destination d'excellence pour l'investissement, une terre attractive pour les capitaux, les compétences et les nouvelles activités.

À cet égard, nous nous réjouissons - malgré les difficultés qui restent à surmonter - des résultats qui sont aujourd'hui les nôtres, en matière de cadre macroéconomique, de simplification des démarches, de programmes sectoriels d'avenir, d'infrastructures compétitives et d'incitations à l'acte d'investir.

Nous agissons aussi, et dans le même esprit, pour la modernisation de notre système de gouvernance, à travers les réformes institutionnelles, le développement des libertés et l'adaptation de notre appareil administratif, juridique et judiciaire.

Nous restons à l'écoute de toutes ces personnes et entreprises qui font confiance à notre pays et qui, au-delà des préoccupations légitimes de rentabilité, partagent avec nous l'ambition de mettre le Maroc sur la voie du progrès et du développement.

C'est ce que Nous attendons des travaux de cette 4^{ème} édition des Intégrales de l'Investissement, auxquels Nous souhaitons plein succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS À LA 9^{ÈME} CONFÉRENCE GÉNÉRALE
DE L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR L'ÉDUCATION,
LES SCIENCES ET LA CULTURE (ISESCO)**

RABAT, 08 DÉCEMBRE 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il nous est particulièrement agréable de souhaiter la bienvenue à mesdames et messieurs les membres de la Conférence générale de l'Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO), et de leur dire notre joie de voir le Royaume du Maroc accueillir cette importante conférence islamique. Intervenant après le vingt-quatrième anniversaire de la création de cette prestigieuse organisation, ces assises se tiennent pour la première fois au siège permanent de l'ISESCO.

Grâce aux efforts sincères de son directeur général, et au soutien conséquent de la part de nombre de nos frères les dirigeants des États membres, cet édifice a été bâti sur le lot de terrain gracieusement offert à l'Organisation islamique par Notre vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde. Nous vous souhaitons donc davantage de succès dans vos actions et vos efforts pour la réalisation des objectifs de votre auguste assemblée.

La tenue, dans la capitale de Notre Royaume, de la neuvième conférence générale de l'ISESCO, témoigne de la ferme volonté qui anime l'ensemble des États membres pour donner leur contenu concret aux objectifs assignés à l'action islamique commune, dans les domaines de compétence de l'Organisation, à commencer par ceux de la Conférence constitutive, tenue à Fès, en mai 1982, sous le patronage de notre vénéré père, que Dieu sanctifie son âme.

Il s'agit ensuite des objectifs énoncés dans les résolutions adoptées à la première Conférence générale, qui s'est tenue à Casablanca en juin 1983, et dont J'ai présidé personnellement la séance inaugurale au cours de laquelle J'ai donné lecture d'une allocution au nom de Mon vénéré Père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde.

L'Organisation a, ces dernières années, inscrit à son actif de grandes réalisations qui montrent non seulement qu'elle a été à la hauteur de la mission dont elle est investie, mais qu'elle est devenue une nécessité majeure et un levier important pour le développement et l'essor du monde islamique. Il ne fait aucun doute pour nous que les domaines d'action, pris en charge par l'ISESCO, ne cessent de s'agrandir, et les besoins qui en découlent de s'accroître.

Voilà pourquoi il importe de continuer à soutenir cette jeune Organisation en la munissant de tous les moyens d'action possibles, lui permettant de s'acquitter au mieux de sa mission. Ceci est d'autant plus nécessaire que le monde islamique traverse une période critique où son identité, sa culture et ses intérêts sont confrontés à divers défis, et qu'il est menacé dans son existence en tant qu'entité, par les changements qui sont à l'œuvre à l'échelle internationale, et qui contribuent à y attiser les dissensions et les divisions et à aggraver le délitement des valeurs.

Face à cette situation qui ne fait que se compliquer au fil du temps, les responsabilités qui incombent à la communauté internationale s'accroissent et l'interpellent pour qu'elle fédère ses efforts et œuvre à l'élimination des causes et des facteurs d'aggravation de la tension et de l'instabilité qui prévalent dans de nombreuses régions du monde, notamment au sein du monde islamique. Celui-ci est en proie aujourd'hui à de graves problèmes économiques structurels et en matière de développement, qu'il faut enrayer par des solutions pratiques à même d'aider les musulmans à retrouver leur vigueur et renouer avec le développement global et intégré.

Le savoir, c'est cette force génératrice d'énergie qui confère aux nations et aux peuples les atouts nécessaires pour accéder au progrès et au développement. À cet égard, l'Organisation entend, entre autres objectifs majeurs, consolider, promouvoir et approfondir la coopération entre les États membres dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication, tout en développant les sciences appliquées et l'utilisation de la technologie de pointe. Ces objectifs se rejoignent tous dans ce qu'il est convenu d'appeler l'industrie du savoir et de la connaissance.

C'est la raison pour laquelle l'amélioration de la situation du monde islamique reste largement tributaire des réalisations accomplies par l'ISESCO dans ses domaines de compétence. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre rigoureuse et rationnelle des stratégies établies et adoptées par la Conférence du Sommet islamique au cours de ses sessions successives. Il s'agit notamment des trois stratégies majeures touchant les domaines de la culture, des sciences, de la technologie et de l'enseignement supérieur.

À cet égard, il incombe à la Conférence générale de l'Organisation islamique -ISESCO- d'œuvrer pour faire avancer l'action islamique commune dans ces filières névralgiques, moyennant l'adoption de résolutions de nature à donner une nouvelle impulsion à l'action de cette Organisation.

D'ailleurs, force est de constater que cette institution ne cesse de se développer et de mettre à niveau ses activités au fil des années, tout en s'ouvrant largement à l'international, par les efforts déployés dans le cadre du dialogue des cultures, de l'alliance des civilisations, et de la dissémination des valeurs de paix et de coexistence.

Dans ce contexte, l'ISESCO remplit le rôle efficient, voire vital qui est le sien, en matière de planification, de coordination et d'élaboration des projets éducatifs, scientifiques, culturels et en matière d'information, outre son ouverture sur le monde, qui s'opère à travers le vaste réseau de relations tissées avec les plus grandes organisations internationales et régionales.

Aussi saisissons-Nous cette occasion pour rendre hommage à cette institution, ainsi qu'à ses responsables dont Nous saluons les efforts. Nous leur souhaitons davantage de réussite dans leur mission, et les assurons de Notre sollicitude et Notre estime.

Les pays islamiques sont aujourd'hui appelés à faire preuve de plus de solidarité, de coordination et de coopération dans ces domaines névralgiques, qui forment le socle de toute civilisation. Nos générations montantes pourront ainsi grandir dans un environnement sain, leur garantissant un épanouissement intellectuel et psychique harmonieux, et les mettant à l'abri des dérives que pourraient engendrer l'extrémisme, la perte des repères et le vide spirituel.

C'est là qu'intervient l'ISESCO pour jouer le rôle qui lui incombe de soutenir les États membres dans les efforts qu'ils déploient afin de se doter d'un système éducatif efficient et équilibré, ainsi que d'une culture constructive qui se ressource aux matrices originelles, tout en s'imprégnant de l'esprit du temps, une culture qui préserve les valeurs immuables de l'Islam et qui se nourrit, en même temps, de tout ce qui est nouveau et utile, bénéficiant en cela de l'apport des sciences modernes capables de consolider cette entité qu'est la Oumma, d'en raffermir les assises économiques et d'en renforcer la croissance et le développement. Il importe, en outre, de mettre à contribution tous les moyens d'information et les programmes d'enseignement afin de raffermir les liens entre les peuples islamiques et d'en assurer le rapprochement.

Il s'agit, pour cela, de mettre un terme aux dissensions doctrinales et aux divisions ethniques qui y sévissent, et d'enrayer les facteurs de leur affaiblissement et de déclin de leur civilisation.

Le monde islamique est toujours loin de remplir les conditions requises pour assurer à ses populations une vie digne, et qui pourraient faire de lui une entité forte, n'ayant rien à envier à ses pairs, et ce, nonobstant l'esprit de tolérance qui fonde la religion islamique, et les ressources matérielles et humaines considérables qu'il recèle. Aussi devrions-nous nous acquitter des responsabilités qui sont les nôtres pour assurer le renouveau civilisationnel du monde islamique, armés en cela d'une foi inébranlable, de science et de savoirs de pointe, et œuvrant dans le cadre d'une action collective cohérente où se conjuguent et se complètent les efforts et les potentialités, et où s'opère une réelle synergie entre les volontés et les initiatives.

Forger les esprits et former les générations de demain sont deux objectifs assignés à l'Organisation islamique -ISESCO-, mais qui relèvent aussi de la responsabilité collective de tous les États membres. C'est un devoir partagé par les gouvernements, les élites intellectuelles et les sociétés civiles. En effet, il n'y a pas que la paix qui se construise dans les esprits.

La notion de développement se conçoit, à son tour, dans les esprits forts et aptes à mettre à contribution le savoir et la science pour assurer l'essor, le développement et le bien-être de la société. L'ISESCO, qui

bouclera au mois de mai de l'année prochaine un quart de siècle d'existence, est devenue aujourd'hui un hub d'expertise et un foyer mondial où convergent les compétences académiques issues de différents pays du monde islamique.

C'est également un forum international pour le dialogue et la recherche de dénominateurs communs entre les humains. Son ambition est d'aider à édifier un monde nouveau où prévalent les valeurs de fraternité, de concorde et de paix. Nul doute que cette grande Organisation islamique, qui jouit de l'appui de tous les États membres, contribuera, par son action déterminée, à alléger les fardeaux qui pèsent sur les pays islamiques.

En effet, ceux-ci ont besoin d'une assistance académique et technique accrue pour réaliser une croissance forte et soutenue, en prélude à la concrétisation du développement humain durable auquel ils aspirent, et pour pouvoir mettre en œuvre leurs politiques nationales en matière d'éducation, de sciences, de culture et de communication.

Puisse Dieu guider vos pas et vous accorder aide et assistance dans votre action en faveur de la grandeur, de la dignité, de l'essor et du bien-être de la Oumma islamique.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA RENCONTRE NATIONALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

AGADIR, 12 DÉCEMBRE 2006

Louange à Dieu, Prière et Salut soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de présider l'ouverture de ces rencontres nationales sur les collectivités locales et d'exprimer à l'ensemble des participants, en l'occurrence les élus, les responsables administratifs dans les régions, les wilayas, les préfectures et les provinces ainsi que les représentants des différentes associations de la société civile, Notre satisfaction quant aux efforts soutenus qu'ils déploient pour le développement de la démocratie locale. Nous sommes attaché à cette démocratie avec d'autant plus de sollicitude, qu'elle constitue un levier majeur pour réaliser l'essor économique et social que Nous souhaitons pour notre pays, et favoriser l'avènement d'une citoyenneté digne et responsable. La tenue de ces rencontres coïncide avec le trentième anniversaire de la promulgation, en 1976, de la Charte communale avant-gardiste. C'est l'occasion pour Nous de songer, non sans fierté, aux progrès réalisés par notre pays pour assurer l'ancrage de la décentralisation, que ce soit en dotant les collectivités locales de larges prérogatives et des ressources financières et humaines nécessaires à la gestion des affaires locales, ou en procédant à l'instauration, et à la constitutionnalisation de la Région, en tant qu'espace propice à la réalisation d'un développement local intégré et diversifié, et en tant que pilier majeur pour l'édification d'un État marocain moderne.

Eu égard à la volonté qui Nous anime d'assurer le renforcement de la démocratie et de l'État de droit et des institutions, et de consolider l'ancrage du nouveau concept d'autorité, Nous avons tenu à ce que l'on procède à une révision en profondeur du cadre juridique régissant les collectivités, les préfectures et les provinces. Ainsi, nous avons pu définir un statut de l'élu, précisant ses droits et ses obligations, tout en dotant les conseils élus d'une autonomie et d'attributions élargies pour ce qui touche au développement. De même qu'il a été possible de mettre en place des mécanismes efficaces de contrôle et de moralisation de la gestion des affaires locales, et ce, parallèlement à la réduction de la tutelle et à l'adoption d'un nouveau mode d'organisation des grandes communes urbaines. Si les collectivités locales disposent d'importantes ressources autonomes, l'exercice effectif des attributions qui leur ont été conférées requiert, néanmoins,

une réforme de leur système fiscal, financier et comptable, dans le sens d'une plus grande simplification, d'une meilleure gestion et d'une productivité accrue.

Mesdames, Messieurs,

Ces rencontres nationales, placées sous le thème : «le développement des villes : citoyenneté et responsabilité», constituent, pour les élus locaux, les représentants des pouvoirs publics et les acteurs de la société civile, une occasion propice pour faire le point des réalisations et des programmes de développement intégré qui ont été accomplis. C'est également l'occasion pour eux d'identifier les dysfonctionnements liés à la gestion de ces activités et de songer à de nouveaux modes de gestion de nature à aider les villes à relever les défis de la mondialisation et à répondre aux impératifs de compétitivité internationale.

Le fait d'avoir retenu, pour ces rencontres, une thématique touchant d'importants volets de la gestion des affaires locales, comme la gouvernance dans les villes, la gestion des services publics et le développement urbain, confirme à quel point vous mesurez l'importance du rôle que jouent les villes en tant que locomotive pour le développement socio-économique et culturel. À cet égard, Nous saluons l'approche participative et les propositions qui ont été adoptées lors des travaux préparatoires régionaux de ces rencontres.

Notre ambition est grande de faire en sorte que les villes et les collectivités locales, au même titre que l'État, le secteur privé et la société civile, deviennent de véritables partenaires dans le processus de développement global de notre pays, ainsi qu'une force de proposition pour la mise en œuvre des différentes stratégies nationales.

La bonne gouvernance est devenue un outil majeur pour la gestion des grandes villes. Nos cités doivent, donc, s'orienter vers un système permettant d'ouvrir la voie à des initiatives fondées sur une approche contractuelle et participative associant l'État et les villes, et favorisant l'adhésion des divers acteurs politiques, économiques et sociaux, ainsi que la participation des citoyens aux différentes phases d'exécution des programmes locaux.

Mesdames, Messieurs,

Nos villes ont connu un essor démographique et une expansion urbanistique tels qu'il en a résulté un empiétement de leurs périphéries sur le milieu rural, ainsi qu'un accroissement des besoins des populations en termes d'infrastructures et de services de base. Cet état de choses requiert, donc, l'adoption d'une vision globale, permettant d'anticiper et de maîtriser les implications de cette expansion. Il s'agit aussi d'aménager de nouvelles zones d'urbanisation et d'instaurer un équilibre entre la ville et les agglomérations rurales adjacentes. Ce que Nous visons, en définitive, ce n'est pas uniquement d'avoir des villes sans bidonvilles, ni d'y substituer des blocs de béton sans âme, réfractaires à toute sociabilité. Nous entendons, plutôt, ériger nos cités en espaces propices à la vie en bonne intelligence, dans la convivialité et la dignité, et en faire des pôles d'investissement et de production, et des agglomérations attachées à leur spécificité et à l'originalité de leur cachet.

Nonobstant les multiples compétences légales reconnues aux collectivités locales en matière de gestion des affaires locales, les tournées d'information que Nous avons effectuées à travers les différentes régions

du Royaume, Nous ont permis de prendre, in situ, la mesure du décalage qui existe entre les exigences du développement économique et les équipements disponibles dans certaines régions. Aussi, appelons-Nous les élus et les acteurs concernés par le développement des villes, à redoubler d'efforts afin d'assurer les infrastructures nécessaires et de veiller à ce que les services publics fournissent des prestations de qualité, efforts qui devraient s'inscrire dans le cadre de la politique de proximité que Nous conduisons. Il leur appartient également d'accorder une attention particulière aux quartiers périphériques, en s'investissant pleinement dans les programmes de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Telle est la voie idoine à suivre pour réconcilier le citoyen avec les conseils communaux, en tant qu'institutions démocratiques vouées au développement, et non comme tremplins pour servir des intérêts personnels ou catégoriels.

Mesdames, Messieurs,

Les étapes significatives franchies en matière d'organisation décentralisée sont, pour Nous, un motif de satisfaction qui n'a d'égal que Notre volonté d'en consolider les fondements par un système de régionalisation élargie et de déconcentration administrative. Ce système implique le transfert de la responsabilité de la mise en œuvre, à l'échelle locale et régionale, de la politique générale du gouvernement, aux walis et aux gouverneurs, en tant que représentants de l'État au niveau territorial. Il vise aussi à ce que ces derniers s'assurent de la réalisation effective des programmes du gouvernement par les services déconcentrés, et agissent en interlocuteurs qualifiés, pour soutenir l'action des élus et l'effort des opérateurs économiques locaux.

Quels que soient les progrès enregistrés dans le processus de sa consolidation, le système décentralisé restera incomplet et inadéquat s'il n'est pas accompagné et conforté par la réforme du système des Régions, la construction de pôles régionaux homogènes, et l'adoption de la gestion déconcentrée des affaires locales.

Il est donc temps, Nous semble-t-il, d'imprimer un rythme accéléré au processus de déconcentration administrative, et d'en élargir les compétences, car il s'impose comme une nécessité impérieuse pour accompagner la régionalisation élargie que Nous nous employons résolument à mettre en œuvre.

À ce propos, Nous engageons Notre gouvernement à élaborer, dans les plus brefs délais, un projet reflétant sa conception stratégique globale d'un système efficace d'administration déconcentrée, reposant sur l'approche territoriale. Il s'agit, pour ce faire, d'assurer le transfert de pouvoirs centraux dont il serait plus judicieux qu'ils soient assumés par l'administration locale, et ce, conformément à un plan minutieusement agencé dans sa structure et sa chronologie.

En effet, Notre approche régionale pour la gestion des affaires locales procède de Notre ferme conviction que chaque Région du Royaume recèle d'importantes potentialités et d'atouts naturels, urbanistiques et culturels, et compte des forces vives et des élites qualifiées et aptes à assurer une bonne gestion de ses affaires, selon les règles de gouvernance moderne.

Ces rencontres constituent assurément une occasion propice pour mener une réflexion, un dialogue et un débat constructifs, et aboutir à des recommandations et des propositions pratiques, susceptibles

d'aider à trouver des solutions appropriées aux difficultés et entraves d'ordre organisationnel et financier, qui font obstacle au développement des villes et des collectivités locales. En effet, ces contraintes sont de nature à les empêcher de s'épanouir dans le cadre de projets ambitieux et de plans de développement rigoureux, et dans un environnement propice à la démocratie participative et à la vie dans la liberté et la dignité.

Puisse Dieu vous accorder aide et assistance, couronner vos travaux de succès et guider vos pas pour le plus grand bien et dans l'intérêt de notre chère patrie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2007

APPEL DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À ŒUVRER À L'ARRÊT IMMÉDIAT DES FOUILLES ILLÉGALES COMMISES PAR ISRAËL

18 FÉVRIER 2007

«Le grand pays qui est le vôtre, joue un rôle éminemment efficient au sein de l'Organisation onusienne, et en faveur de la paix dans le monde. Nous mesurons également l'attachement de Votre Excellence à la consolidation de la sécurité et de la stabilité dans la région du Moyen Orient. Ce sont autant de facteurs qui M'inclinent à penser, avec certitude, que vos louables démarches auprès des autorités israéliennes auront un impact positif pour la cessation immédiate de ces fouilles provocatrices, porteuses de tous les dangers, et pour le respect des résolutions internationales pertinentes», a affirmé S.M. le Roi à l'adresse de MM. George W. Bush, Jacques Chirac, Tony Blair, Vladimir Poutine, Hu Jintao, et Mme Angela Merkel, Chancelière allemande, dont le pays assure la présidence de l'Union Européenne. «Ceci, a poursuivi le Souverain, ne peut que contribuer à apaiser les esprits et à favoriser l'instauration d'un climat de confiance et de dialogue».

S.M. le Roi qui a adressé un message similaire au Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, a souligné qu'il incombe à la communauté internationale, notamment le Conseil de Sécurité, d'œuvrer à l'arrêt immédiat des excavations illégales en cours dans le périmètre de la Mosquée Al-Aqsa, comme l'exigent le respect de la légalité internationale et des traités et conventions afférents à cette question.

Dans ces messages, S.M. le Roi a également exprimé toute l'inquiétude du Royaume du Maroc face à la persistance de ces travaux qui risquent d'exacerber les tensions et de réveiller les démons de la violence, dans un contexte marqué, pourtant, par des actions résolument engagées pour asseoir une solide plateforme palestinienne permettant de réaliser la réconciliation nationale et au moment où des efforts sont déployés de concert avec les puissances internationales influentes et l'Organisation onusienne dans le cadre du Quartet pour trouver, une solution juste et durable au conflit palestino-israélien, fondée sur le principe de l'existence de deux États, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité, conformément à la Résolution 1515 du Conseil de Sécurité, datée du 19 novembre 2003.

Notre Majesté, a fait remarquer le Souverain, « est convaincue que si les parties palestinienne et israélienne ont laissé le traitement de la question d'Al-Qods pour la phase des négociations sur le statut final, c'est bien parce qu'elles en mesurent le caractère sensible et complexe».

Les messages rappellent que la question d'Al-Qods, qui constitue un facteur fondamental et déterminant dans le conflit aux multiples ramifications qui agite le Moyen Orient, a fait l'objet de résolutions onusiennes confirmant la nécessité de préserver le cachet spécial de la ville sainte et, par conséquent, de ne pas toucher à son statut juridique, ajoutant que depuis lors, la communauté internationale considère comme nulle et non avenue toute mesure susceptible d'altérer l'identité d'AlQods et d'en modifier le statut actuel.

S.M. le Roi a enfin réitéré que le Royaume du Maroc, qui a toujours été parmi les premiers à appeler instamment à la restauration d'un climat de confiance et à la consolidation de la paix, et qui s'est toujours attaché à favoriser l'esprit de cohabitation dans la région, demeure entièrement disposé à apporter une contribution constructive aux efforts internationaux visant à ressusciter le processus de paix.

MESSAGES DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PRÉSIDENTS ET RESPONSABLES DES DIFFÉRENTES INSTANCES DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA CESSATION IMMÉDIATE DES FOUILLES ILLÉGALES À PROXIMITÉ D'AL-AQSA

24 FÉVRIER 2007

Dans ces messages, le Souverain qui avait saisi à ce sujet la Chancelière allemande, Mme Angela Merkel, dont le pays assure la présidence de l'Union Européenne, attire l'attention sur «les ramifications inquiétantes des fouilles archéologiques illégales entreprises par les autorités israéliennes à proximité de la Mosquée Al- Aqsa, dont vous mesurez assurément toute la symbolique sacrée et spirituelle qu'elle incarne pour tous les musulmans du monde».

Ces actes dangereux sont en contradiction avec les résolutions des Nations Unies, a indiqué S.M. le Roi soulignant la nécessité de préserver le statut spécial de la ville d'Al-Qods et son cachet particulier, ainsi que ses monuments spirituels et civilisationnels. Eu égard au fait que ces agissements portent atteinte aux règles de la légalité et aux droits imprescriptibles, sous l'occupation, S.M. le Roi appelle les responsables européens à «entreprendre toute démarche possible et engager tous les efforts qui s'imposent pour exhorter les autorités israéliennes à cesser immédiatement et définitivement ces actes illégaux et caducs».

«En disant de nouveau toute Mon inquiétude face aux lourdes conséquences que peuvent avoir ces agissements provocateurs, Je réaffirme l'impérieuse nécessité pour la communauté internationale de se mobiliser pour prévenir tout ce qui est de nature à provoquer la violence et la confrontation et à nourrir les frustrations et le désespoir. Car, ces dérives risquent, en effet, d'avoir les effets les plus pervers sur les actions visant à instaurer la confiance et la stabilité dans la région du Moyen-Orient», souligne S.M. le Roi dans ce message.

S.M. le Roi affirme «la ferme volonté qui anime le Maroc - pays qui, des décennies durant, s'est employé avec patience, circonspection et un sens élevé du devoir, à apporter son concours à l'instauration de la paix dans cette région sensible du globe», soulignant que le Maroc «entend coopérer de manière constructive

avec toutes les parties agissantes, à l'échelle régionale et internationale, pour sortir le processus de paix de l'impasse où il se trouve».

Le Royaume, poursuit le message, «est animé en cela par l'espoir de voir se concrétiser un règlement définitif et équitable du conflit arabo-israélien, notamment la question d'Al-Qods qui en est l'élément nodal, et ce, en parfait accord avec l'approche onusienne en faveur de deux États vivant côte à côte, en bonne intelligence, dans la sécurité, la stabilité et la concorde».

S.M. le Roi Mohammed VI avait appelé, les cinq pays membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU ainsi que la Chancellerie allemande, dont le pays assure la présidence de l'Union Européenne, et le Secrétaire général des Nations Unies, à entreprendre des démarches auprès des autorités israéliennes pour la cessation immédiate des fouilles illégales et des forfaits commis dans le périmètre de la Mosquée Al-Aqsa.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU LANCEMENT DU PROGRAMME DE SAUVEGARDE DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH

MARRAKECH, 19 MARS 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Altesse Royale, Mesdames et Messieurs,

Il Nous est particulièrement agréable de Nous adresser aux participants à la cérémonie de lancement du programme de sauvegarde et de développement de la Palmeraie de Marrakech, qui constitue un chantier important dans la protection de l'environnement, l'une des préoccupations majeures de Notre Majesté, et qui fait partie intégrante de la stratégie nationale en matière de développement durable.

Si cette action concerne aujourd'hui la ville de Marrakech, Notre ambition est de l'étendre à l'ensemble des oasis du Royaume et d'en faire une véritable politique nationale régie par une législation appropriée et soumise à des règles de gestion plus efficaces, à la faveur de la recherche scientifique opérationnelle dans ce domaine.

En effet, les oasis marocaines, dont les plus anciennes ont plus de 2000 ans d'histoire, constituent des espaces de vie et de sérénité au cœur du désert.

Elles ont joué un rôle économique, social, culturel et politique important dans notre pays, présentent un réel intérêt d'ordre agro-touristique et constituent un riche et important patrimoine historique, culturel et environnemental, inscrit par l'UNESCO dans le réseau des Réserves de la Biosphère.

Aujourd'hui, ce patrimoine en perpétuelle dégradation, est menacé de disparition, en raison de la conjugaison de facteurs défavorables liés à la sécheresse, la désertification, la salinisation des sols, la perte de biodiversité, la faible productivité et une utilisation peu rationnelle des palmiers. Cette situation peu réjouissante, contraint souvent, les populations oasiennes à délaisser, contre leur gré, ces écosystèmes et à émigrer, ailleurs, à la recherche d'une vie meilleure.

Votre action doit permettre de dégager une stratégie claire et réaliste, qui s'inscrit dans une logique de développement durable, en intervenant simultanément, de manière concertée et coordonnée, sur les dimensions environnementale, sociale et économique du problème pour valoriser les oasis qui, au-delà du rôle socio-économique important qu'elles jouent, constituent un rempart écologique contre l'avancée de la désertification et un modèle de développement durable des ressources naturelles, dont particulièrement l'eau.

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement a accompli, à Notre grande satisfaction, grâce à la forte implication de sa Présidente, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasna et à la coopération fructueuse d'opérateurs économiques et d'un tissu associatif important, un grand nombre d'actions dans le domaine de l'environnement, telles que les villes fleuries, les plages propres, l'éducation à l'environnement et le programme «Qualit'Air».

La Fondation est aujourd'hui, sollicitée pour mobiliser des acteurs nationaux et étrangers et fédérer les bonnes volontés et les initiatives afin de mettre en œuvre un programme ambitieux, destiné à restaurer et à redynamiser les oasis, en assurant leur sauvegarde et leur valorisation économique, tout en permettant aux populations concernées d'en tirer des revenus et d'améliorer la qualité de leur vie.

Altesse Royale,

Mesdames et Messieurs,

Nous apprécions, à sa juste valeur, l'opération de développement de la palmeraie de Marrakech, ce joyau incontestable, qui revêt dans notre pays, une importance particulière. Si son phœnix est considéré comme marginal, elle se distingue, par contre, par une biodiversité riche, due à sa grande hétérogénéité, et surtout par le fait qu'elle constitue, au même titre que les édifices et les riches repères historiques qui caractérisent la ville de Marrakech, un patrimoine culturel de premier ordre.

Ce site emblématique et légendaire qui confère à cette cité son identité et son cachet spécifique, est aujourd'hui soumis, malgré les efforts de protection déployés, à une dégradation continue due aux effets combinés de la sécheresse, de la pression des activités humaines, du manque d'entretien, du vieillissement des palmiers et de l'absence de repeuplement.

C'est pour faire face à cette situation que la Fondation est chargée d'entreprendre, en coordination avec l'ensemble des organismes concernés, la préparation et la mise en œuvre d'un projet de sauvegarde et de développement de la palmeraie de Marrakech.

Il s'agit de restaurer et de valoriser cet environnement à travers le repeuplement de la palmeraie, l'amélioration des techniques culturelles de gestion et d'entretien, la protection phytosanitaire, et l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable, appuyées par la création d'un écomusée.

Celui-ci doit être inscrit dans un réseau international d'échanges, afin de lui conférer une dimension internationale. Ce programme indicatif et échelonné dans le temps, doit faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers, permettant à la Fondation, faisant office de catalyseur, de débattre avec

ses partenaires des progrès accomplis, de revoir, si nécessaire, les priorités arrêtées, et de donner les orientations adéquates pour des actions plus cohérentes et efficaces.

Nous nous réjouissons que ce projet ambitieux ait déjà suscité l'engagement, à la fois, des administrations publiques concernées, dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec la Fondation pour les actions d'entretien, de réhabilitation et de contrôle, et des opérateurs économiques nationaux, pour la sensibilisation des populations à la sauvegarde de ce patrimoine.

Nous nous réjouissons également de constater que, d'ores et déjà des actions concrètes sont entreprises par les pouvoirs publics, pour faciliter la mise en œuvre du projet de sauvegarde de la palmeraie. C'est ainsi qu'un projet de loi relatif à la protection du palmier a été préparé et est en cours d'adoption par le parlement. De même, des mesures d'ordre urbanistique ont été renforcées pour une meilleure préservation de la palmeraie, et qu'une première tranche de financement a été débloquée par l'Administration des Collectivités Locales, ayant permis le lancement de la mise en œuvre du programme de plantation.

Mais les pouvoirs publics qui ont, certes, un rôle essentiel à jouer dans le développement durable, ne peuvent agir seuls, et l'implication de la société civile et des citoyens est vivement encouragée et soutenue.

Soyez donc assurés que le projet de restauration de ce patrimoine naturel bénéficie de Notre Haute Sollicitude et que Nous demeurons attentif à sa mise en œuvre en vous encourageant à rester mobilisés pour enrayer le phénomène de dégradation, restaurer, redynamiser et valoriser nos palmeraies.

Puisse Dieu vous bénir et vous aider à accomplir ce noble dessein pour le développement de notre pays et pour la prospérité de notre cher peuple.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 19^{ÈME} SOMMET DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES

RIYAD, 29 MARS 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Très cher et vénérable Frère, le Serviteur des deux Lieux Saints, le Roi Abdullah ben Abdulaziz Al-Saoud, Président du Sommet,

Majestés, Excellences et Altesses, Mes frères,

Excellence, Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Il M'est agréable d'adresser Mes plus chaleureuses salutations à Mes chers frères, les dirigeants des États arabes, et de les assurer de Ma cordiale et sincère estime. Je voudrais, à travers cette allocution, leur faire part des réflexions que M'inspirent les questions inscrites à l'ordre du jour de ce Sommet arabe, qui se tient aujourd'hui sur cette terre sacrée et immaculée, à l'aimable invitation de Mon très cher et illustre Frère, le Serviteur des deux Lieux Saints, que Dieu le protège.

Je voudrais exprimer toute Ma gratitude au Serviteur des deux Lieux Saints, et lui rendre l'hommage le plus sincère pour les efforts qu'il n'a cessé de déployer, avec toute la sagesse et la clairvoyance nécessaires, afin de réunir les conditions idoines pour que ce sommet puisse se tenir dans un climat empreint de fraternité et d'entente consensuelle.

Je tiens également à saluer les efforts louables que Mon honorable Frère, Son Excellence le Président Omar Hassan Ahmed Al Bachir, a déployés, pendant sa présidence du Sommet, en vue d'assurer le suivi et la mise en œuvre des résolutions de la précédente session.

Que la tenue de ce Sommet intervienne dans une conjoncture régionale et internationale aussi délicate, voilà qui témoigne concrètement de notre volonté de continuer à nous concerter de manière périodique sur des questions cruciales pour notre devenir. Nous avons à cœur, en effet, de renforcer l'action arabe commune, de consolider la stabilité de nos pays frères et de les prémunir contre les risques de démembrement et les dangers de l'extrémisme et du terrorisme.

Vu qu'en la matière, nous sommes, en réalité, tous visés, c'est notre responsabilité collective qui s'en trouve engagée. Si bien que nous n'avons d'autre choix que d'adopter des positions communes et courageuses pour prendre à bras le corps les problèmes réels qui se posent à nos peuples et qui sont liés aux questions de démocratie, de développement, de dignité humaine et d'ancrage de la citoyenneté pleine et entière. Nous nous devons également de nous employer à concrétiser les objectifs de sécurité collective, d'unité réaliste et d'intégration économique. De même qu'il nous appartient de veiller à la sauvegarde de l'identité arabe et islamique, ouverte depuis toujours sur les autres cultures et civilisations.

Je suis convaincu que pour gérer les défis qui se posent à notre Nation du fait de certains différends, il n'est de voie plus judicieuse que celle du dialogue constructif, et non de la confrontation vaine et assurément stérile.

Tout aussi incontournable est le devoir de construire un consensus positif, de forger une vision réaliste et prospective, et de repousser les velléités d'émiettement et de pourrissement tendant à laisser perdurer les problèmes factices qui entravent toute initiative arabe efficace.

Le plus bel exemple à suivre, en la matière, nous a été fourni par l'Accord de la Mecque, qui a été parrainé par le Serviteur des deux Lieux Saints.

À cet égard, Nous saluons les initiatives qui ont été engagées pour conforter le processus de réconciliation nationale en Palestine. Nous réitérons également notre soutien ferme au peuple palestinien frère, qui œuvre sous la conduite de notre frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas, pour l'instauration de son État indépendant, avec Al-Qods comme capitale, et ce, conformément aux résolutions de la légalité internationale, et en accord avec l'Initiative arabe de paix. Projet constructif, s'il en est, dont le mérite revient au Serviteur des deux Lieux Saints, que Dieu le garde, Nous réaffirmons Notre volonté d'apporter Notre concours à sa mise en œuvre optimale.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous insistons sur la nécessité de préserver le statut spécial de la ville sainte spoliée et ses monuments civilisationnels et religieux. À cet égard, Nous nous sommes adressé aux puissances influentes de la communauté internationale pour qu'elles entreprennent les démarches nécessaires auprès des autorités d'occupation israéliennes en vue de faire arrêter définitivement les excavations illégales qu'elles effectuent à proximité de la Sainte Mosquée d'Al Aqsa.

Partant du devoir de solidarité qui lui incombe, le Maroc appelle à un arrêt de la spirale de violence en Irak. Il plaide pour le dialogue responsable et la réconciliation entre toutes les factions et autres protagonistes, afin de mettre un terme aux conflits qui affligent nos frères, que ce soit en Irak, au Liban, en Somalie ou au Soudan. Nous appelons en outre à la préservation de la souveraineté de ces pays frères et de leur intégrité nationale et territoriale.

Majestés, Excellences, Altesses,

Le Maroc restera constamment prêt et pleinement mobilisé pour répondre aux aspirations réelles de nos citoyens qui veulent en finir avec la pauvreté, l'analphabétisme, la marginalisation et l'extrémisme.

Vous trouverez le Maroc, son Roi et son peuple, en première ligne pour récuser toute atteinte à l'unité de notre religion tolérante. Nous continuerons, pour cela, à œuvrer de bonne foi au rapprochement de nos Rites culturels, épargnant ainsi à notre Oumma les affres des schismes et des dissensions stériles, incompatibles, du reste, avec les valeurs sublimes que prône notre religion. Nos efforts, dans ce sens, se feront toujours dans le respect des spécificités de chaque État arabe, et de son unité nationale et territoriale.

Nous ne pourrons, toutefois, atteindre nos objectifs en l'absence d'une ferme volonté politique, qui est essentielle pour la mise en place d'un partenariat stratégique entre les pays arabes, fondé sur une réforme en profondeur des structures et des modalités de fonctionnement de la Ligue des États Arabes. Il faut donc répondre aux exigences de promotion des investissements dans nos pays, et de développement humain pour nos peuples.

Nous nous devons également de répondre aux impératifs de mise à niveau de nos ressources humaines, de sorte qu'elles soient parfaitement en phase et en synergie avec les tendances actuelles de la mondialisation, de la démocratie et des droits de l'Homme. Il importe aussi d'intensifier les liens de coopération pour le développement avec les pays frères d'Afrique et avec les pays du Sud en général, tout en consolidant les fondements d'un partenariat global fructueux avec les pays amis du Nord.

Pour conclure, Je tiens à réitérer l'expression sincère de Mes remerciements à Mon très cher et illustre Frère, le Serviteur des deux Lieux Saints, que Dieu lui accorde longue vie, pour son attachement à l'assainissement des relations interarabes et au triomphe des justes causes de notre nation. Je voudrais également réitérer l'expression de toute Ma considération à Mes vénérables frères, les dirigeants des pays arabes.

Je prie le Très-Haut pour qu'Il nous inspire sagesse et lucidité et couronne de succès les travaux de cet important Sommet, que Je souhaite empreint des valeurs de fraternité, de solidarité, de concorde et de paix. Il n'est de meilleur Maître que Lui, ni de meilleur Soutien.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 1^{ÈRE} CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

RABAT, 06 AVRIL 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser aux participants à la première Conférence africaine sur le développement humain en Afrique. Cette manifestation constitue, pensons-Nous, une étape très significative dans le processus de renforcement du dialogue et des liens de solidarité qui nous unissent, et dans le raffermissement des règles devant régir nos actions communes en faveur du développement durable du continent auquel nous avons la fierté d'appartenir.

Cette rencontre nous offre, donc, l'occasion idoine de faire le point de la situation du développement humain en Afrique, de diagnostiquer sans complaisance les entraves à sa pleine réalisation et de tirer, des expériences précédentes, les enseignements qui s'imposent.

Si des pays africains frères ont enregistré des progrès dans ce domaine vital, il n'en demeure pas moins que, d'après le dernier rapport du PNUD, les États d'Afrique traînent, pour deux tiers d'entre eux, en bas de l'échelle de classement selon l'indice de développement humain (IDH).

En effet, l'on observe une aggravation des manifestations de sous-développement, ainsi qu'une recrudescence des épidémies, des catastrophes naturelles et des guerres civiles aux effets dévastateurs, sans parler des tensions régionales qui obèrent nos ressources - pourtant essentielles pour assurer notre développement- et qui subissent une véritable hémorragie dans des conflits éculés, lesquels sont autant d'anachronismes d'un autre âge.

C'est dire l'importance historique que revêt votre Conférence en tant que cadre de partenariat collectif permettant d'inscrire dans une stratégie intégrée de développement humain, les objectifs du Millénaire pour le développement, fixés à l'horizon 2015.

Convergeant de partout vers l'homme africain dont il constitue la clef de voûte, cette stratégie a pour vocation de conforter les piliers sur lesquels repose le développement socio-économique et culturel de l'Afrique, en fonction de ce que recèle le continent en termes de potentialités humaines et de ressources naturelles.

Nous avons le devoir, nous autres Africains, de ne compter que sur nous-mêmes et de nous attacher à faire l'usage le plus judicieux des potentialités dont nous disposons. Il nous incombe de mettre en place des politiques nationales efficaces, vouées à la concrétisation d'un développement global intégré. Cet objectif qui passe impérativement par la consolidation de la stabilité, de la paix et de la sécurité, requiert le renforcement de la démocratie, la promotion des droits de l'Homme, et l'application des règles de bonne gouvernance.

Il nous fait également obligation de respecter la souveraineté des États, leur intégrité territoriale et leur cohésion nationale. Il nécessite, enfin, le règlement des différends par les voies pacifiques et consensuelles, fondées sur le respect des principes de bon voisinage et de fraternité sincère.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le développement humain qui, depuis le Sommet du Millénaire en 2000, figure en tête des priorités de la communauté internationale, constitue le moyen le plus indiqué pour associer toutes les populations du continent à la réalisation de la croissance économique et du progrès social dans leurs pays respectifs.

Il est donc nécessaire de mettre en place des plans et des programmes de développement spécifiques, en fonction de leurs ressources propres et de leurs potentialités effectives. Ces plans et programmes doivent être focalisés sur l'éducation, la santé, la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ils doivent procéder d'une vision nationale, animée par l'idéal de solidarité sous-jacent à nos traditions africaines et refléter, par ailleurs, une forte adhésion à nos objectifs communs, véhiculée et matérialisée par les mécanismes de coopération Sud-Sud.

Ces derniers ouvrent de vastes perspectives devant les pays d'Afrique, surtout en ces temps de groupements économiques, dictés par les contraintes de la mondialisation. Nous avons, donc, placé le développement de la coopération Sud-Sud en tête des priorités de notre politique étrangère, notamment en Afrique, et lui avons donné un contenu concret dans les domaines économique et social.

C'est pourquoi Nous nous sommes attaché, lors des visites successives que Nous avons effectuées dans des pays africains frères, à imprimer une nouvelle dynamique aux relations de coopération les liant au Maroc, en veillant à consolider la politique de proximité et de solidarité que nous suivons au niveau national.

À cet égard, Nous nous réjouissons des résultats positifs enregistrés, ainsi que des projets qui ont été réalisés dans le cadre des programmes de développement humain, selon cette approche participative qui favorise les échanges d'expériences et de savoir-faire avec nos frères d'Afrique.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Au Maroc, Nous avons lancé, dans le cadre de notre projet de société démocratique moderne et développée, une Initiative Nationale pour le Développement Humain qui nous a permis de consolider l'ancrage de la culture marocaine à partir des valeurs et des principes de solidarité, de participation, de proximité, de planification et de mise en œuvre contractualisée de programmes intégrés et ambitieux.

Cette initiative a suscité une mobilisation générale et emporté l'adhésion, dans un esprit de citoyenneté agissante, de toutes les forces vives du pays et des associations de la société civile. De ce fait, elle garde ses chantiers ouverts à tous, de sorte que chacun puisse apporter son concours à la réalisation du développement économique.

Outre la préservation de la cohésion sociale et la réduction des disparités entre les régions, l'Initiative permettra de résorber le déficit social que connaissent les quartiers urbains pauvres et les communes rurales les plus démunies, en leur assurant un meilleur accès aux services, prestations et équipements sociaux de base, parallèlement à l'emploi et à l'insertion des personnes à besoins spécifiques.

Le Royaume du Maroc, qui a toujours été une terre de rencontre et de dialogue, et qui reste un espace de concrétisation de la coopération interafricaine, à travers des programmes ambitieux et prometteurs, ne ménagera aucun effort pour mettre en œuvre les recommandations issues de votre conférence, fidèle en cela aux liens séculaires qui l'unissent à son environnement africain, et à sa volonté d'être à l'écoute des attentes légitimes des peuples de notre continent qui aspirent à une citoyenneté pleine et entière.

Cette conférence constitue, donc, un événement majeur, d'autant plus important qu'il traduit notre volonté commune de donner une forte impulsion à notre coopération régionale, en vue d'assurer le développement humain que nous appelons de nos vœux.

C'est également l'occasion pour nos partenaires de la communauté internationale, notamment les pays du Nord, de renouveler leurs engagements et d'accélérer la mise en œuvre des choix stratégiques qui ont été arrêtés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, et pour apporter au problème de l'immigration, des solutions efficaces propres à préserver la dignité humaine et à garantir le progrès partagé et la sécurité globale pour tous.

Nous sommes convaincu que les résultats positifs attendus de votre conférence, constitueront, en soi, une contribution méritoire à l'édification d'un avenir radieux qui permettra aux générations africaines de vivre dans la dignité, la stabilité et le mieux-être, et qui fera de l'Afrique du vingt-et-unième siècle le continent de l'espoir et de l'avenir.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX 7^{ÈMES} ASSISES DU TOURISME

FÈS, 28 AVRIL 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous plaît de Nous adresser à cette 7^{ème} édition des Assises du Tourisme, qui sont devenues, au fil des ans, un important rendez-vous international dans notre pays. Nous voulons, à cette occasion, exprimer Notre gratitude à tous les acteurs du tourisme marocain qui œuvrent inlassablement pour l'essor de ce secteur, véritable levier pour le développement économique, social et local de notre pays.

La Vision 2010, qui structure la stratégie touristique du Maroc, est en phase de maturation avancée et en passe de devenir une réalité tangible. Six années après son lancement, beaucoup de chemin a été parcouru, tel qu'en témoigne, aujourd'hui, l'ensemble des indicateurs du secteur touristique marocain - en termes d'arrivées de touristes et de capacité d'accueil - et ce, malgré une conjoncture internationale qui ne nous a pas toujours été favorable.

Nous enregistrons aussi, avec satisfaction, que l'ensemble des stations touristiques du Plan Azur ont été concédées et sont en cours de travaux pour la plupart. Le Plan Azur constitue une initiative novatrice de l'État, dont les mérites vont au-delà des objectifs de capacité recherchés. Son approche inspire aujourd'hui une dynamique spontanée et efficiente de propositions de projets, portées par des privés, comme cela est le cas autour des nouveaux sites de Cala Iris, Tamuda Bay, Oued Chbika et Dakhla.

De même, nombre de villes et de destinations touristiques traditionnelles sont actuellement en pleine mise à niveau de leur environnement urbain et touristique. Prenant appui sur le mécanisme contractuel des Plans de développement régional touristique (PDRT), elles œuvrent à renforcer leurs capacités d'hébergement, et à diversifier leurs programmes d'animation ainsi que leurs événements culturels et artistiques.

Il convient, par ailleurs, de souligner la progression spectaculaire des liaisons aériennes directes, résultat de l'accord Open Sky conclu avec l'Union Européenne, qui a permis d'accroître le nombre d'opérateurs et

d'abaisser les tarifs, pour le plus grand bien des visiteurs de notre pays et du développement du secteur touristique.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons fait le choix de faire confiance aux opérateurs pour mener à bien les chantiers que nous entreprenons. Nous sommes aujourd'hui persuadé que ce pari est le bon, et Nous comptons bien y persévérer.

Cependant, s'il est utile de porter un regard sur le chemin parcouru, il est encore plus intéressant, Nous semble-t-il, de nous arrêter sur ce qui reste à faire, ou à parfaire. Nous souhaitons, à cet égard, attirer votre attention sur trois questions importantes qui requièrent, à Notre avis, davantage d'effort et de vigilance.

Nous voulons, d'abord, insister sur le besoin de maintenir, sinon d'accélérer, le rythme d'exécution des chantiers en cours, seul à même de nous permettre d'atteindre les objectifs de capacités visés.

Voilà pourquoi Nous tenons à ce qu'il n'y ait pas de relâchement dans la dynamique enclenchée, et que tous les projets engagés par les promoteurs privés, sous contrat avec l'État, soient réalisés au plutôt, et en tout cas dans les délais prévus.

Cette dynamique devra également profiter au tourisme intérieur auquel Nous accordons un intérêt particulier, tant il est vrai qu'il contribue au bien-être de nos concitoyens, et qu'il offre aux Marocains l'opportunité et le droit de connaître leur pays et d'être fiers de ses richesses et de sa diversité. Il convient, à cet égard, que le Plan Biladi, qui vise la construction d'un certain nombre de stations touristiques adaptées au tourisme intérieur, soit accéléré et soutenu.

Nous appelons, ensuite, et au-delà des aspects quantitatifs de notre ambition, à une vigilance permanente quant à la qualité de l'offre et de l'environnement touristiques. Il ne faut pas se faire d'illusion : il ne suffit pas de mettre en place des infrastructures, aussi modernes soient-elles, pour réussir le pari du développement touristique.

Ce développement passe, indubitablement, par l'engagement et le professionnalisme des femmes et des hommes qui y œuvrent au quotidien, par la qualité de leur formation et par la bonne gestion des ressources humaines du secteur. Il passe aussi par la qualité de la gouvernance du tourisme national, tout comme par la vigilance dont il faut faire preuve afin de répondre aux attentes des touristes qui choisissent notre pays comme destination.

Nous voulons, enfin, réitérer Notre profond attachement à ce que le tourisme marocain soit un tourisme authentique, propre et responsable. Plus qu'un souhait, c'est une obligation pour Nous.

Un tourisme authentique, parce qu'il prend appui sur notre histoire et nos traditions, et parce qu'il se développe en parfaite harmonie avec nos valeurs civilisationnelles. Comme Nous avons déjà eu l'occasion de le rappeler, Nous avons une haute idée du tourisme, si bien que Nous ne saurions le réduire à une simple activité économique dépourvue de tout autre sens. Car, pour Nous, le tourisme est d'abord un pont entre les peuples et les civilisations, un acte de brassage humain et culturel et une ouverture assumée sur l'Autre et sur la modernité.

Un tourisme propre et responsable, parce que respectueux de l'Homme, de la nature, de l'environnement et des règles et lois qui régissent le secteur. Un tourisme responsable, porté par des entreprises touristiques citoyennes.

Mesdames et Messieurs,

Ces exigences illustrent l'ampleur de l'effort qu'il faudra encore déployer sur cette dernière ligne droite de la Vision 2010. Et Nous ne comptons pas en rester là !

Aussi, exhortons-Nous le Ministère du Tourisme et la Fédération Nationale du Tourisme à ouvrir, d'ores et déjà, le chantier de la Vision 2020 du tourisme marocain. Nous demandons à ce que les études poussées et les choix d'aménagement du territoire qui en résulteront, ainsi que le débat entre les différents intervenants, soient achevés d'ici 2009. Notre objectif est de conclure, en 2010, le nouveau contrat-programme Vision 2020 pour le tourisme marocain.

La nouvelle vision devra s'inscrire dans la continuité, et se fonder sur les enseignements tirés de l'expérience de ces six dernières années, et assurer une articulation plus étroite du secteur touristique national avec les autres secteurs économiques et sociaux, comme l'artisanat, la culture, l'agriculture et les ressources naturelles.

Puisse le Très-Haut couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

13 MAI 2007

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Partant de Notre Haute sollicitude à votre endroit, il Nous est agréable de Nous adresser à vous, membres de Nos Forces Armées Royales, dans toutes leurs composantes terrestres, aériennes et maritimes, et Gendarmerie Royale, en cette journée mémorable alors que vous célébrez le cinquante et unième anniversaire de la création des Forces Armées Royales pour exalter les actions louables que vous entreprenez et les grands sacrifices que vous consentez, puisque vous avez réussi, grâce au sens de patriotisme et à la bonne conduite dont vous faites montre et au haut degré de professionnalisme dont vous êtes réputés, à exprimer votre fidélité et votre mobilisation constantes pour accomplir vos nobles missions, conformément aux Hautes Instructions de votre Chef Suprême et Chef d'État Major général des Forces Armées Royales.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Le fait que Nous veillons directement à la gestion des affaires de Nos Forces Armées Royales Nous a permis de constater de près combien vous êtes solidement attachés à votre devise éternelle et à ses valeurs Suprêmes qui constituent la source de votre force et de votre discipline. De même, votre promptitude à répondre à l'appel du devoir avec abnégation et sens du sacrifice vous ont permis, lors de l'exercice de vos nobles missions, de jouir de toute l'estime et de la considération de votre Chef Suprême et de votre Patrie, dont l'ampleur a atteint les autres pays et nations et ce, grâce à votre action louable dans divers domaines humanitaire et social, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Patrie et à travers laquelle vous avez montré, grâce à votre vigilance continue et à votre mobilisation constante, une fiabilité dans l'action et une efficacité dans l'intervention.

Nous saisissons cette précieuse occasion pour rendre hommage à nos détachements qui poursuivent leurs actions au sein des forces multinationales présentes dans plusieurs régions où ils s'acquittent de leurs missions avec efficacité et professionnalisme pour l'instauration de la paix et de la sécurité, la défense de

la légalité internationale et des nobles valeurs humaines, comme c'est le cas en Bosnie, au Kosovo, en République Démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire.

Nous exaltons également l'action entreprise dernièrement par le contingent marocain dans la région de la Casamance en République sœur du Sénégal sous forme d'aides en matière de, déminage et dans le domaine médical et humanitaire, méritant ainsi considération et félicitations et écrivant une page d'or supplémentaire au registre de nos Forces Armées Royales, riche en gloires.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Notre objectif Suprême est de voir nos Forces Armées Royales dans toutes leurs composantes, terrestres, maritimes, aériennes et Gendarmerie Royale, évoluer constamment, accompagner les mutations que connaît le domaine militaire, acquérir les nouvelles technologies et mettre à jour leurs connaissances afin qu'elles puissent s'acquitter au mieux de leurs missions.

Dans ce contexte, l'intérêt que Nous manifestons pour la formation continue procède de notre souci permanent de mettre à disposition les voies et les moyens nécessaires à la réalisation de cette noble ambition, et ce à travers la modernisation des méthodologies de formation et d'entraînement au sein des instituts et des écoles militaires en vue de les mettre au diapason des différentes missions qui leur incombent et d'améliorer les compétences de l'élément humain pour qu'il puisse puiser dans les différentes sources du savoir et de la connaissance.

Dans le cadre de l'équipement de Nos Forces Armées Royales à moyen et long termes, il a été procédé à l'élaboration d'un plan intégré visant la modernisation de leurs équipements et matériels et l'amélioration de leurs infrastructures pour qu'elles continuent à veiller sur la sécurité des citoyens et à sériger en bouclier pour la défense de la Patrie, de ses valeurs sacrées et de ses acquis.

Ainsi, depuis que Nous assumons la grande mission qui est la Nôtre, Nous avons veillé à suivre les différentes activités que vous entreprenez conformément à Nos Hautes instructions et orientations éclairées focalisant Notre attention sur l'amélioration de vos conditions de vie, à travers la mise à disposition des moyens et des mécanismes nécessaires à l'appui des projets sociaux, aussi bien au profit des retraités, par le biais de la Fondation Hassan II pour les anciens militaires et anciens combattants et les orphelins des martyrs, ou en faveur des membres de Nos Forces Armées Royales, et ce à travers l'élaboration de projets homogènes qui tiennent compte des besoins pressants, comme l'habitat décent pour leurs familles et l'intérêt accordé à leurs conditions sociales.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Nous prions le Très-Haut de bénir vos actions et de guider vos pas sur la bonne voie tracée par le libérateur de la Nation et fondateur des Forces Armées Royales, Notre vénéré grand-père feu Sa Majesté Mohammed V, que Dieu ait son âme, et par le bâtisseur du Maroc moderne, Notre regretté père feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde.

Nous implorons le Tout-Puissant de leur accorder Sa clémence infinie et de les accueillir en Son vaste paradis, aux côtés des prophètes, des apôtres, des martyrs et des saints, élevant des prières pour que leur bon souvenir reste vif dans nos esprits et un flambeau qui illumine le ciel du Maroc moderne.

Nous prions également Dieu de répandre Sa miséricorde sur nos glorieux martyrs qui se sont sacrifiés pour la défense de la Patrie et de son honneur et pour la préservation de son unité et de sa sécurité.

Nous implorons le Très-Haut de vous assister et de consolider vos pas pour aller de l'avant sur la voie de vos prédécesseurs au service de ce paisible pays, perpétuant ainsi les traditions héritées et les constantes nationales et restant en phase avec toute évolution de nature à préserver les principes fondamentaux qui servent la Patrie et protègent ses valeurs sacrées.

Nous implorons Dieu de couronner de succès vos actions, en demeurant constamment fidèles à votre devise éternelle : «Dieu, la Patrie, le Roi».

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU COLLOQUE NATIONAL SUR «L'ÉCOLE ET LE COMPORTEMENT CIVIQUE»

RABAT, 23 MAI 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous, à l'ouverture des travaux de cet important colloque qui réunit les acteurs éducatifs nationaux, ainsi que des experts venant du Maroc et d'ailleurs. Nous saluons, à cet égard, le choix du thème retenu pour votre colloque, «l'école et le comportement civique», et estimons que c'est là le meilleur choix que le Conseil Supérieur de l'Enseignement ait pu faire pour lancer ses activités publiques.

Nous sommes, en cela, convaincu de la nécessité impérieuse d'ancrer, dans les pratiques quotidiennes des individus, des communautés et des institutions, les valeurs de citoyenneté et les vertus du civisme, notamment au vu des mutations profondes que connaissent actuellement les systèmes de valeurs et les référentiels culturels. Cela participe également de l'attention spéciale que Nous attachons à l'institution éducative qui a pour vocation de développer la première richesse du Maroc, que sont sa jeunesse et ses générations citoyennes.

Mesdames, Messieurs,

Le développement du civisme a pour finalité ultime de former un citoyen attaché aux constantes religieuses et patriotiques de son pays, pleinement respectueux des symboles de sa Nation et des valeurs civilisationnelles d'ouverture qui sont les siennes, et fermement attaché à son identité, dans toute la diversité des affluents qui l'irriguent. Outre le souci d'en faire un citoyen fier d'appartenir à son pays, conscient de ses droits et de ses devoirs et imprégné des vertus de l'effort.

Il s'agit de l'initier à ses obligations envers la Patrie et à ses responsabilités envers soi-même, sa famille et sa communauté. Il s'agit aussi de l'inciter à s'imprégner des valeurs de tolérance, de solidarité et de

coexistence, lui permettant ainsi d'apporter son concours à la vie démocratique de son pays, armé de confiance et d'optimisme, sachant compter sur soi-même et faire preuve d'un véritable esprit d'initiative.

De tels nobles desseins s'inscrivent dans le cadre du choix irréversible que Nous avons fait de consolider les jalons du Maroc de la citoyenneté responsable, de la démocratie et de la solidarité, et de consacrer l'État de droit, dans un esprit d'ouverture sur les valeurs universelles. C'est précisément pour ce même choix que Nous avons opté pour lancer les grands chantiers de notre pays, que ce soit la promotion des droits de l'homme, la démocratisation de la société, la restructuration du champ religieux, la réforme du système éducatif, ou la modernisation du secteur de la communication, ou encore la moralisation de la vie publique et la promotion des questions de la famille et de l'enfance.

Cette entreprise a été menée dans un souci de rupture avec les différentes manifestations d'incivisme, de fanatisme, d'extrémisme et d'ostracisme, et ce, quels que soient les référentiels idéologiques et les motivations sociales qui les sous-tendent, à l'intérieur de notre pays ou ailleurs.

Mesdames, Messieurs,

Si, pour les sociétés modernes, la promotion du comportement civique constitue une mission éducative qui revêt un caractère pressant, le devoir de s'en acquitter interpelle, au premier chef, les systèmes éducatifs et leur assigne, à cet égard, une responsabilité centrale et un rôle déterminant qui reste d'une actualité brûlante.

En effet, l'école est appelée, plus que toute autre structure, à s'ouvrir en permanence sur son environnement, en adoptant une approche pédagogique qui place la société au centre de ses préoccupations, et ce, dans l'intérêt bien compris de la Nation en général, et de la jeunesse en particulier. Pour cela, il est nécessaire d'appuyer cette synergie qui s'opère entre l'école et les divers acteurs de la vie sociale, culturelle et économique.

Aussi, l'approche destinée à développer le comportement civique et le sens de la citoyenneté, qui sont intrinsèquement liés à l'institution éducative, doit-elle reposer sur cinq piliers majeurs:

Premièrement, chacun doit être convaincu que l'école est ce miroir qui reflète sans cesse les contours de la société de demain, et que pour fortifier la société, il faut d'abord prémunir l'école. Du fait de cette conviction, l'intérêt porté au comportement civique se mue naturellement de simple préoccupation conjoncturelle en une responsabilité normale et un sujet vivant qui demeure constamment d'actualité.

Dans cette optique, la clé de voûte du comportement civique réside dans le respect des valeurs, des règles et des lois qui régissent la vie en société. Il incombe, par ailleurs, à l'État et à la société, notamment aux acteurs éducatifs de veiller à ce que les établissements scolaires et universitaires soient des espaces d'apprentissage et de citoyenneté, s'élevant au-dessus de toutes les surenchères stériles qui n'ont rien à voir avec la noble mission pédagogique dévolue à ces établissements.

Il importe, en deuxième lieu, de considérer le civisme essentiellement comme un système de valeurs éthico-morales, intégré et indivisible, qui emprunte deux voies parallèles et équilibrées.

- La première voie permet de s'imprégner, en vue d'en assurer la dissémination, des valeurs de la citoyenneté pleine et entière, laquelle suppose l'exercice des droits fondamentaux et le respect effectif des devoirs individuels et collectifs.

- L'autre voie est celle de la lutte résolue contre toutes les incivilités, en s'employant notamment à combattre la violence sous toutes ses formes, ainsi que la fraude, la corruption, la maltraitance et autres abus et agissements que récuse la morale et dont les effets pervers sont encore plus pernicious lorsqu'ils s'installent sournoisement dans les établissements scolaires.

Il faut également garder à l'esprit - et c'est là le troisième pilier- que le véritable défi qui se pose à l'école en matière d'éducation civique tient à sa capacité d'ériger ces valeurs en une véritable culture et une réalité dans la pratique quotidienne. Et si cette prise de conscience et cette conviction doivent se muer en engagements effectifs et en actes tangibles, c'est bien parce que l'école est dépositaire et gardienne des valeurs, tout comme elle est une institution à vocation éminemment sociale.

Pour que l'école puisse assumer cette mission de manière optimale, il faut que les programmes et les supports didactiques puissent intégrer, de façon simplifiée, innovante et moderne, les concepts et les règles liés au comportement civique. En effet, les apprenantes et les apprenants doivent pouvoir les acquérir avec aisance et fluidité, ce qui exige de tous persévérance et créativité.

De même, l'éducation au comportement civique doit trouver son prolongement naturel et pratique dans les relations et les espaces pédagogiques, tant à l'intérieur de la classe, que dans l'environnement immédiat des établissements scolaires. Il faut, en effet, que la vie scolaire et universitaire soit un modèle vivant de la conduite citoyenne responsable. Elle doit être l'exemple même du respect de l'ordre et de la loi, et l'incarnation concrète de la pratique démocratique.

Il faut, en outre, qu'elle constitue un espace de développement des activités culturelles, sportives et créatives. Il appartient aux différents acteurs pédagogiques, dans une complémentarité efficace entre la fonction cognitive de l'école et sa vocation éducative, d'assumer pleinement la mission qui leur est dévolue, notamment en donnant le bon exemple, en faisant preuve d'engagement et de vigilance, et en s'investissant dans des programmes de formation qui soient en phase avec les impératifs de l'heure.

Quant au quatrième élément requis, il implique la reconnaissance du fait que la promotion du civisme est une responsabilité sociétale partagée qui incombe au système éducatif certes, mais aussi à la famille, aux médias et aux institutions à vocation pédagogique, culturelle et d'encadrement.

Si l'on met en relief le rôle central de l'école dans ce domaine, eu égard à la place privilégiée qu'elle occupe dans la vie de chaque individu, et au nombre d'années qu'il est appelé à y passer, cela n'exonère en rien les autres acteurs de la société des missions qui leur reviennent en la matière.

Au contraire, cela tend plutôt à corroborer le caractère complémentaire des rôles et la diversité des fonctions qui doivent être assumées par les différents partenaires. La cinquième et dernière composante veut que l'éducation civique soit perçue et reconnue comme une préoccupation permanente et un horizon ouvert et renouvelé.

Elle repose essentiellement sur les mécanismes d'observation et de suivi et requiert que soient reconnues et appréciées à leur juste valeur les initiatives originales et porteuses. Elle appelle à reproduire et généraliser les meilleures pratiques et à encourager la création et la recherche pédagogique.

Par conséquent, outre son efficacité dans l'amélioration constante de la qualité des enseignements et des compétences, l'efficacité de notre système éducatif devrait se mesurer à l'aune de son aptitude à développer le comportement civique, à en consolider la pratique quotidienne, à cultiver le goût et à instiller, chez les jeunes, les bonnes manières de la vie en communauté.

Mesdames, Messieurs,

Tels sont les atouts qui nous paraissent essentiels dans le chantier du développement du comportement civique. Ces éléments feront sans doute l'objet d'études et d'analyses approfondies au cours des travaux de cet important colloque.

La dynamique ayant accompagné les réformes sociétales que connaît notre pays et le processus de réforme de notre système éducatif a, certes, permis d'enregistrer des acquis significatifs dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains il n'en reste pas moins que nous avons le devoir encore de conforter et de consolider ces réalisations.

Nous sommes certain que la démarche empruntée par le Conseil Supérieur de l'Enseignement, en favorisant les échanges de vues dans toute leur diversité, en œuvrant de façon concertée et productive et en s'ouvrant sur le savoir-faire national et les expériences étrangères, permettra d'aboutir, à terme, et en coordination avec les départements ministériels concernés, à la mise en place d'un cadre d'action, national et intégré, apte à promouvoir et améliorer le comportement civique dans nos établissements d'enseignement et ce, dans la perspective de sa mise en œuvre dès la prochaine rentrée scolaire.

Nous attendons de ce cadre de travail qu'il traduise concrètement tout le prix que Nous attachons à la formation du citoyen conscient, capable de réaliser un équilibre intelligent et efficient entre ses droits et ses devoirs, un citoyen qui assume pleinement ses responsabilités et accepte volontiers à s'ouvrir sur l'Autre et sur son époque.

Que Dieu vous guide et vous accorde plein succès dans vos travaux.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI EN HOMMAGE À FEUE PATTI BIRCH

NEW YORK, 24 MAI 2007

Dans un message dont lecture a été donnée à Metropolitan Museum of Art, par le Conseiller de S.M. le Roi André Azoulay lors d'une cérémonie en hommage à Feue Patti Birch, qui s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités du monde des arts, de la culture, de la banque et de la finance de New York, le Souverain a rappelé que «dans les annales de l'histoire et de la diplomatie, les relations du Royaume du Maroc et des États-Unis ont été dès le premier jour marquées par le sceau de l'exception».

«L'Histoire a retenu qu'au fil du temps, la grande saga forgée par nos deux peuples a été aussi et reste encore, le fruit de l'engagement, de la passion et de la détermination de personnalités hors du commun», a ajouté S.M. le Roi.

«Mme Patti Birch a été jusqu'à son dernier souffle il y a quelques semaines, l'une de ces personnalités qui ont su enrichir la longue chaîne de notre amitié, en lui apportant la proximité que seuls l'Art et la Culture peuvent imprimer dans le cœur de chacun d'entre nous», a affirmé le Souverain.

«En ces instants de vérité et de recueillement dans ce musée de New York qu'elle aimait tant et auquel elle a tellement apporté, c'est ce témoignage que Je voudrais privilégier », a poursuivi S.M. le Roi, soulignant qu'au Maroc et ailleurs, tous ceux qui ont connu Patti savent que son rêve pour notre pays n'a jamais été traversé par le doute.

Ils savent aussi, a ajouté le Souverain, que la volonté qui était la sienne d'ignorer tous les ostracismes pour faire se retrouver et se rejoindre, nos cultures, nos identités et nos spiritualités, a donné à l'espace social et culturel maroco-américain, une profondeur sans précédent.

S.M. le Roi affirme garder «très précieusement en mémoire» sa première rencontre avec Mme Birch, à l'occasion du retour à Marrakech du Minbar historique de la Koutoubia, un Minbar vieux d'un millénaire, «témoin exceptionnel de la force et de la richesse de notre patrimoine» et qui a «retrouvé son éclat et sa place, parce que Patti Birch a décidé un jour qu'elle assumerait la responsabilité de sa restauration scrupuleuse et respectueuse, en faisant appel aux meilleurs de tous les experts».

«Je n'oublie pas non plus ce clin d'œil complice et affectueux, avec ce portrait de Juba II, spécialement commandé pour le Roi du Maroc, à un grand peintre du moment. Je Me souviens enfin que déjà malade et fortement diminuée, Patti a mis ses dernières forces dans la restauration de Dar El Bacha à Marrakech pour en faire un musée qui va accueillir l'exceptionnelle collection de tableaux de grands maîtres dont elle a fait don au Maroc, en ultime témoignage de son amour pour Notre pays», souligne S.M. le Roi. Et de rappeler qu'en décembre 1789, «le Président George Washington, sollicitant le soutien de Mon illustre Aïeul, le Sultan Mohammed Ben Abdallah, lui écrivait «qu'en compensation à ce soutien, la jeune Nation américaine n'avait ni or ni argent à offrir, mais qu'un jour le peuple américain reconnaissant, saurait se souvenir». «Comme beaucoup avant elle et comme d'autres le feront après elle, Patti Birch a confirmé avec élégance et altruisme la vision fondatrice de George Washington. Le Maroc ne l'oubliera pas», conclut le message Royal.

**MESSAGES DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS
MEMBRES PERMANENTS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ,
À SA SAINTETÉ LE PAPE BENOÎT XVI, À LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE ET AU
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE AU
SUJET DE LA VILLE SAINTE D'AL-QODS**

29 MAI 2007

« Eu égard au rôle prépondérant de votre pays sur la scène internationale, et à son action déterminée en faveur de la paix dans le monde, Je forme le vœu que vous puissiez entreprendre vos bons offices auprès des autorités israéliennes afin de les amener à renoncer à toute mesure qui ne serait pas de nature à servir la cause de la paix dans la région et dans le monde », a indiqué S.M. le Roi à l'adresse des destinataires de ces messages.

S.M. le Roi a averti que « toute démarche de ce genre qu'Israël entreprendrait dans la conjoncture actuelle se traduirait inéluctablement par une détérioration de la situation dans les territoires palestiniens, et aurait des conséquences fâcheuses pour la région tout entière ».

« Élément clé dans le conflit qui perdure au Moyen-Orient, le statut de la ville sainte a une signification toute particulière pour l'ensemble du monde musulman », a fait observer le Souverain.

S.M. le Roi rappelle que « depuis l'occupation, le 06 juin 1967, de la ville d'Al-Qods et des autres territoires palestiniens, l'ONU n'a cessé de rappeler, sans ambiguïté à travers ses résolutions, la nécessité de préserver le caractère de la ville, et de ne pas en modifier le statut juridique ».

« Au vu de la situation précaire et inquiétante qui prévaut actuellement dans les territoires palestiniens, et compte tenu de l'interruption du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, toute mesure israélienne de ce genre ne pourrait que nuire aux efforts déployés par la communauté internationale en

vue de relancer le processus de paix, et de mettre fin à ce long conflit dans la région», a affirmé S.M. le Roi.

«Le Royaume du Maroc est vivement préoccupé par la situation dans la région», soulignent les messages royaux, rappelant que pendant des décennies, le Royaume «a été à l'avant-garde des efforts déployés en vue d'instaurer un climat de confiance entre les protagonistes, de conforter les bases du dialogue, et de promouvoir l'esprit de coexistence et de tolérance».

S.M. le Roi assure que le Maroc, «Fidèle aux principes qui guident son action, continuera à œuvrer pour la relance du processus de paix et à apporter sa contribution aux efforts de la communauté internationale pour instaurer la paix au Moyen-Orient».

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX RENCONTRES DE FÈS SUR LE THÈME «LE SACRÉ ET LA MODERNITÉ»

FÈS, 02 JUIN 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser à cette importante rencontre qui se tient dans le cadre du festival des musiques sacrées mondiales, et qui compte parmi les forums les plus prisés. Nous saluons donc la grandeur et la noblesse des objectifs qui président à votre rassemblement. Votre rencontre s'inscrit, en effet, dans le cadre du dialogue permanent, mais sans cesse renouvelé, qui est en cours pour favoriser la cohabitation conviviale entre les cultures et entre les civilisations, ainsi que la fraternité entre les religions célestes et les valeurs spirituelles que nous avons en partage.

Il ne vous échappe pas la grande signification symbolique que revêt ce lieu de rencontre pétri d'histoire séculaire qui illumine et embaume les coins et les recoins de cette cité millénaire. Ne dit-on pas, en effet, et à juste titre, que le savoir jaillit des gens de Fès comme l'eau jaillit de ses sources? Voici donc la capitale spirituelle qui s'apprête à commémorer le 12^{ème} centenaire de sa fondation, et qui confère aujourd'hui à votre rencontre un cachet spécial reflétant l'harmonie de cette fusion symbiotique qui s'opère au sein de la cité entre le sacré et le moderne, et cet hymne qui se chante à la paix et à la concorde.

Que cette ville - pour laquelle Nous vouons une affection toute particulière - abrite tant de festivals de musique mondiale sacrée, cela n'a assurément rien de fortuit. Car, hier, comme aujourd'hui, la musique ne peut se hisser vers les sommets, par ses mélodies, que dans un espace où l'homme puisse se défaire du matérialisme qui le plombe, pour voguer allègrement dans la félicité de la foi, et la passion de l'absolu, et pour vivre, dans leur plénitude et toute leur profondeur, les particularités dont Dieu l'a gratifié, et qui s'agrègent ensemble dans sa spiritualité. La musique en est donc le moyen d'expression le plus éloquent et le plus apte à sceller l'unité de l'homme. En s'adressant à l'homme, elle vise son esprit et tous les sens qui l'animent dans son for intérieur, car, en définitive, elle est issue de sa propre nature dont, disent les sages, la synergie et l'harmonie constituent le socle.

La musique spirituelle est la plus belle expression de ce «sacré» qui unit les sentiments de l'homme, surtout en l'aidant à transcender les vellétés de fanatisme et d'ostracisme, et les tentations d'exclusion et de dissension.

De même, la modernité, de par les valeurs universelles sur lesquelles elle repose, a pour unique vocation, la quête de l'harmonie et de la concorde. Pour y parvenir, elle s'éclaire des lumières de la raison et s'attache à honorer l'homme et à diffuser les valeurs de justice et de liberté à travers la consolidation des droits de l'homme.

Si, dans le fond, comme dans la forme, la liberté est une et indivisible et la justice est une et indivisible, il devrait en être de même pour la modernité, qui doit former un tout, dans ses mécanismes et ses objectifs, et offrir la possibilité et l'opportunité de dépasser toutes les formes de disparité et de discrimination entre les humains, où qu'ils se trouvent. C'est là qu'elle rencontre et épouse le sacré. Le sacré est une modernité ancestrale et la modernité est un sacré contemporain. La modernité dénuée du sacré risque de se transformer en un sacré unique sans âme. C'est là que la raison se met à l'écoute de la voix céleste.

À cet égard, des philosophes musulmans de la trempe d'AlFarabi et Averroès, faisaient valoir que la religion est un droit, que la philosophie est également un droit, et que le droit ne s'oppose pas au droit. Exaltant la sagesse qui est au cœur de la philosophie, le Coran dit en substance « Il donne la sagesse à qui il veut : et quiconque a obtenu la sagesse a obtenu un bien immense ». En effet, la sagesse n'est que la logique de la raison, l'ouverture sur la foi et le rejet de tout ce qui fait obstacle à l'arbitrage de la raison.

L'Islam est une religion de la raison qui appelle à l'analyse avisée et au jugement motivé. Il exhorte les fidèles à exercer leur culte en usant de leur jugement raisonné, à telle enseigne qu'il exonère celui qui en est dépourvu, de l'exigence de rendre des comptes sur ses actes. Le Coran foisonne d'illustrations de ce souci de rationalité, dans les sujets les plus variés - plus d'un millier, selon les spécialistes -, souci qui nécessite des investigations exhaustives, avec l'éclairage des textes fondamentaux et subsidiaires du droit islamique. Parmi les versets coraniques illustrant ce propos, on citera « Dans la création des cieux et de la terre, dans l'alternance des nuits et des jours, il y a sans doute des signes pour les hommes doués d'intelligence » et « Nous proposons ces paraboles aux hommes, afin qu'ils réfléchissent ».

Il existe une relation dialectique entre le sacré et la modernité. Sans interaction avec le moderne, le sacré serait un corps embaumé et figé. De même, une modernité qui ne s'appuie sur le sacré, resterait sans âme, d'autant plus que c'est la modernité des temps anciens qui constitue le sacré d'aujourd'hui et explique l'évolution inéluctable de l'humanité.

L'homme sera bien inspiré de méditer sur ces valeurs qui ne feront que le conforter dans son penchant pour favoriser la coexistence, la convivialité et le brassage des communautés humaines, et dans son désir de bâtir, à partir de nos valeurs religieuses et culturelles, un ordre cohérent et intégré, alliant à la fois, nos spécificités et notre universalité.

Mesdames, Messieurs,

En faisant sien un Islam médian et modéré, alliant la logique de la raison et la lumière de la foi, le Maroc a su rester, à travers les âges, un lieu de rencontre des civilisations et de convergence des cultures,

sélectionnant parmi elles celles qui convenaient le mieux à sa personnalité propre, et qui s'accordaient le plus avec les civilisations méditerranéennes et africaines avoisinantes. C'est ainsi qu'a pu éclore chez lui une culture où se rencontrent et se complètent, dans un heureux dosage, raison et religion, matériel et spirituel, sacré et moderne. Le modèle ainsi construit par les Marocains, leur permet de concilier authenticité et ouverture, et d'intégrer la science, la sagesse et le réalisme dans leur vécu quotidien, vénérant la science et les savants, et édifiant, au fil des siècles, les écoles et les hauts lieux du savoir.

Ainsi, dès le 7^e siècle de l'Hégire - 13^e siècle de l'ère grégorienne-, l'Université Al-Qaraouine vit le jour à Fès. Première université de l'Occident islamique, elle devint un haut lieu du savoir et d'échanges académiques et intellectuels entre l'Orient et l'Occident, gagnant le cœur et l'esprit d'éminents érudits dans le monde. Des étudiants de races, de religions et d'horizons les plus variés, y affluaient pour y puiser les connaissances universelles qui s'y accumulaient. L'on rappellera, à ce propos, que le Pape Sylvestre II (Gerbert d'Aurillac) y a suivi des séminaires. Parmi les auditeurs de son département d'études islamiques, on comptait également le célèbre philosophe juif, Moïse Ibn Maimoun, qui s'est installé à Fès et y a rédigé l'un de ses ouvrages les plus célèbres, en se prévalant du centre scientifique de la culture talmudique, l'un des plus prestigieux du genre dans l'Occident islamique. AlQaraouine comptait également Ibn Khaldoun parmi ses illustres pensionnaires.

Le Maroc a connu, à travers les âges, une animation intellectuelle et culturelle aussi vive que raffinée. Parmi ses porte-étendards les plus éminents, on citera Averroès, Ibn Khaldoun et Ibn Tofeïl. Ils furent de ceux qui avaient semé les premières graines du siècle des lumières en Europe, s'employant en permanence à allier, de façon intelligente et innovante, l'attachement à leur foi et l'ouverture sur les sciences des grecs, comme en témoignent les historiens occidentaux, notamment le grand orientaliste français, Ernest Renan. Tout cela a fait que Fès, cité d'Al Qaraouine, des sciences et des innovations, est devenue également un pôle de découvertes, d'urbanisme et des arts et des métiers. C'est cela aussi qui a fait que Jacques Berque, Louis Massignon et tant d'autres intellectuels de renom, se sont très fortement attachés à cette cité qui, pensaient-ils, devait les conduire à la connaissance de l'Autre.

C'est ce riche patrimoine qui a consacré la position du Maroc comme espace de rencontre, de cohabitation et de brassage des cultures, et comme creuset où s'épousent et se fécondent les apports de la raison créatrice et les expériences de l'âme, dans une quête conjointe du sacré. Il n'est donc pas étonnant que ce patrimoine civilisationnel demeure une source intarissable dans laquelle les Marocains puisent les idéaux auxquels ils se sont toujours attachés, à charge pour eux, de s'employer, dans le même esprit d'ouverture et de tolérance, à tisser les liens nécessaires avec le monde qui les entoure, et notamment avec leurs voisins.

C'est à cette œuvre exaltante que s'est consacré, avec tout son génie et son savoir-faire, le bâtisseur du Maroc moderne, Notre vénéré père, que Dieu ait son âme, Sa Majesté le Roi Hassan II qui a su concilier le sacré et le moderne, pour n'en faire qu'un élément, consacrant ainsi l'identité marocaine unifiée, riche des nombreux affluents qui l'irriguent et ouverte sur les nouveautés qu'apporte la modernité.

Poursuivant sa marche sur cette voie judicieuse, le Maroc, sous Notre impulsion et Notre conduite, a à cœur de remplir cette noble mission qui lui est dévolue. Il s'efforce, ainsi, d'ouvrir la voie la plus large possible, pour assurer une complémentarité constructive et harmonieuse entre la sacralité et la modernité.

Il s'emploie, au même titre, à dissiper les idées étrequées et erronées, postulant une contradiction intrinsèque et fondamentale entre les deux. Son objectif est d'aider à ce que notre région recouvre son statut d'antan, comme espace de rencontre et d'échange entre l'Orient et l'Occident.

À cet égard, Nous continuons à œuvrer pour faire du Maroc un véritable modèle de société, fondé sur le renforcement des droits de l'homme et la consolidation de l'État de droit et des institutions. Nous veillons à ce que cette société fasse sien le principe de développement humain, durable et intégré et adopte celui de la citoyenneté pleine et entière. Ces principes doivent baliser en permanence la voie que nous avons choisie pour bâtir une société démocratique, en nous prévalant des valeurs de modernité, et des avantages qu'offre une globalisation à visage humain, dans le respect constant de notre civilisation et notre patrimoine culturel.

Nous avons, dans le même esprit, œuvré pour l'émergence d'un espace maghrébin et méditerranéen, où règnent la paix et la concorde.

Mesdames, Messieurs,

Le monde est en prise avec le vacillement, voire la disparition, des repères et des référentiels, marqué par la dépréciation et la perversion des valeurs religieuses et humaines et par le réveil des démons du fanatisme, de l'extrémisme, de la violence et du terrorisme, conjugué à la propagation des idées mystificatrices sur un prétendu choc de civilisations. Dans ce monde tourmenté, il est du devoir et de la responsabilité de toutes les puissances internationales et des intellectuels éclairés et autres artistes et responsables de médias, de faire face aux dangers qui pèsent sur la paix, la sécurité et la stabilité régionale et internationale.

Cette riposte ne peut, toutefois, se concevoir sans l'adoption de stratégies nationales, régionales et internationales cohérentes, qui transcendent les thèses stéréotypées à sens unique, issues du rouleau compresseur d'une mondialisation débridée. Ceci exige, parallèlement, le respect du pluralisme culturel, du droit à la différence, et des spécificités et constantes nationales. Il faut, en outre, une adhésion constante aux valeurs et idéaux universels que prônent les prescriptions divines et les civilisations humaines, en l'occurrence ceux de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de la justice, de la solidarité, de la tolérance, de la coexistence et de la concorde, ainsi que le choix de la voie démocratique, choix auquel Nous demeurons fermement attaché.

Votre rencontre aujourd'hui, dans la ville séculaire de Fès, transportée par les rythmes et les mélodies enchanteurs des musiques sacrées mondiales qui expriment avec force toutes les nuances précitées concernant le sacré et le moderne, illustre de la plus belle manière à quel point vous êtes, vous - mêmes, imprégnés de ces valeurs et de ces idéaux, et soucieux d'en assurer la plus large diffusion.

Il Nous est agréable, pour conclure, de rendre hommage de nouveau aux organisateurs de ce festival, à leur tête son fondateur à la faveur d'une bienveillance royale continue, notre fidèle serviteur, M. Mohamed Kabbaj, dont Nous saluons le patriotisme sincère qui l'anime lui et l'ensemble du staff de la fondation. Nous rendons également hommage aux responsables, aux autorités publiques, à l'administration territoriale, à leur tête le Wali de Notre Majesté dans la région Fès-Boulemane, ainsi qu'aux sponsors de cette rencontre.

Nous les remercions tous pour les efforts louables qu'ils déploient pour assurer le rayonnement de cette manifestation. Notre hommage s'adresse au public mélomane, au goût raffiné, qui suit le déroulement des différentes manifestations, ainsi qu'à l'ensemble de Nos chers citoyens dans cette cité historique. Tous ces facteurs réunis, ont fait de Fès, pétrie d'histoire et de modernité, un phare brillant de mille feux.

Nous adressons donc Nos vœux les plus chaleureux de bienvenue à nos grands hôtes et aux éminents créateurs et penseurs qui ont massivement afflué vers ce festival mondial. Nous leur souhaitons un agréable séjour dans la ville séculaire de Fès où se rencontrent dans l'harmonie, l'esprit du lieu et l'air de temps, et où le sacré et le quotidien se rejoignent et se complètent mutuellement.

Que Dieu guide vos pas et couronne de succès vos efforts.

APPEL DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'ARRÊT DE LA VIOLENCE EN PALESTINE ET AU LIBAN

14 JUIN 2007

Le Royaume du Maroc suit avec une extrême inquiétude et une profonde préoccupation l'escalade dangereuse des actes de violence internes dans les territoires palestiniens, particulièrement dans la bande de Gaza.

Devant cette situation regrettable, S.M. le Roi Mohammed VI, président du Comité Al-Qods, que Dieu l'assiste, a exhorté le 14 Juin 2007, les factions armées à cesser immédiatement les affrontements, à préserver l'unité des rangs et l'esprit de consensus national, conformément à l'accord historique de la Mecque, de façon à sauvegarder les intérêts suprêmes de la Palestine qui doivent être placés au-dessus de toute autre considération.

L'objectif étant également d'éviter de porter préjudice aux acquis du peuple palestinien frère et à sa lutte héroïque et légitime pour l'édification d'un État palestinien souverain et indépendant, avec AlQods Acharif pour capitale, dans un voisinage de sécurité, de stabilité et de coexistence, en conformité avec la légalité internationale et l'initiative de paix arabe.

C'est avec cette même préoccupation que S.M. le Roi, que Dieu l'assiste, suit le recours à la violence et la persistance de la tension au Liban frère et appelle à des efforts sincères, pour le respect des institutions constitutionnelles et la réalisation, dans les meilleurs délais et conditions, d'une véritable réconciliation nationale dans un climat de sécurité, de quiétude, de pureté et de confiance réciproque qui ont prévalu, à travers l'histoire, au Liban en tant que terre de coexistence, de tolérance et de concorde.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 5^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL DE L'ORDRE NATIONAL DES INGÉNIEURS GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES

CASABLANCA, 15 JUIN 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous, à l'ouverture des travaux du cinquième Congrès de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes, qui se tient à l'heure où votre instance fête le dixième anniversaire de sa création. À cet égard, Nous nous félicitons des étapes importantes que votre Ordre a franchies dans la consolidation et la promotion de la profession d'ingénieur géomètre topographe. Nous saluons plus particulièrement l'action qui a été menée afin de mettre au point des mécanismes organisationnels pour le bon fonctionnement de cette structure. Nous nous réjouissons aussi de l'approche de partenariat fructueux et ouvert qui a été adoptée à l'égard des différents secteurs administratifs, des acteurs de développement, des associations et autres corporations professionnelles.

Nous nous félicitons, par ailleurs, des efforts sincères déployés par votre Ordre, et qui lui ont valu, suite à son adhésion à la Fédération internationale des Géomètres, d'organiser en 2003 le Congrès régional de cet organisme, et d'en gagner l'estime et la confiance. Tant et si bien que la Fédération a porté son choix sur la ville de Marrakech pour y tenir son Congrès international prévu en 2011.

Mesdames, Messieurs,

Depuis la création de votre Ordre en 1998, Notre auguste Père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, lui a toujours accordé une attention particulière, en reconnaissance de sa contribution efficace au développement socio-économique de notre pays. Cette bienveillante sollicitude s'est traduite par le message Royal que Feu Sa Majesté a bien voulu vous adresser à l'occasion de la tenue de votre premier Congrès, et dont vous avez fait, d'ailleurs, un cadre de référence dans votre travail quotidien d'organisation et de régulation de votre profession.

C'est pourquoi Nous n'avons cessé d'entourer votre profession de toute Notre sollicitude, suivant de près l'action que vous menez inlassablement dans ce domaine, et ayant en vue le rôle majeur qu'il revient à l'ingénieur topographe d'assumer en matière de conservation, d'expertise foncière et de cartographie. En effet, il s'agit là d'un facteur clé pour la réalisation des divers projets de développement.

Le thème que vous avez retenu pour ce congrès, à savoir «les grands projets structurants : base du développement humain», s'inscrit tout naturellement dans l'esprit de Notre plan stratégique visant à réunir les conditions propices au décollage économique et social de notre pays. Pour atteindre cet objectif, Nous avons lancé, à travers tout le Royaume, de grands chantiers structurants et veillé à assurer un suivi sur le terrain de leur état d'avancement. Notre but ultime est de rehausser la compétitivité économique de notre pays et d'en renforcer les équipements sociaux et les infrastructures de base, de sorte à en améliorer les indicateurs économiques et sociaux.

Outre le complexe portuaire Tanger-Med, l'aménagement de la vallée du Bouregreg, la Stratégie nationale de développement du tourisme, les plans d'extension et de renforcement des réseaux autoroutier et ferroviaire et les grands ports, des chantiers comme le projet d'éradication des bidonvilles et d'intensification de l'alimentation du monde rural en eau potable et en électricité, et bien d'autres projets, s'inscrivent dans le cadre de Notre vision globale et cohérente visant à assurer la mise en place d'infrastructures répondant aux standards internationaux et s'inspirant de la civilisation marocaine et de son patrimoine culturel et architectural ancestral.

Aussi votre choix de ce thème traduit-il en réalité la conscience que vous avez du rôle qui revient à l'ingénierie topographique pour assurer et améliorer la qualité des projets de développement nationaux et en rehausser le rendement économique et social, dès lors que le foncier constitue l'assiette de tous les projets.

En effet, la loi sur la conservation foncière nationale a assuré la propriété immobilière et permis que le titre foncier apporte la meilleure garantie pour financer les projets et faciliter l'investissement. De fait, il est aujourd'hui impératif d'accélérer et de généraliser les inscriptions à la conservation foncière et d'en faciliter les procédures. De même qu'il faut relever le niveau des techniques et des paramètres en usage, pour en rehausser l'efficacité et la capacité d'adaptation à la dynamique de développement socio-économique en cours.

C'est dire l'importance d'une redynamisation de toute forme de partenariat entre votre instance et l'Agence Nationale de la Conservation foncière, du Cadastre et de la Cartographie, laquelle œuvre avec efficacité au développement de ses programmes dans ce domaine. Ce partenariat est également souhaitable avec les bureaux d'ingénierie topographique du secteur privé, de façon à accompagner la mise en œuvre de ces programmes ambitieux et à mobiliser des ressources accrues, tout en conjuguant les efforts techniques et logistiques.

Il s'agit en définitive de mettre au point des cartes qui soient compatibles avec nos projets de développement, tant pour ce qui est des paramètres et des données modernes, qu'en ce qui concerne la réalisation des études nécessaires dans les délais impartis.

Votre champ d'intervention ne se limite évidemment pas uniquement au foncier et à la cartographie. Il englobe également les différentes données et informations géographiques précises, appelées à être triées, classifiées et analysées, en tenant compte de la diversité des usagers, de la multiplicité des intervenants, et de l'hétérogénéité des besoins. Tout ceci requiert la mise en place d'un cadre normatif pour standardiser les informations et les données, afin d'en faciliter, au maximum, les échanges, l'exploitation et la gestion.

Soucieux de voir l'Ordre national s'acquitter au mieux des missions qui lui reviennent en matière de rigueur, de consolidation et d'ancrage des règles de déontologie et de capacité d'anticipation, Nous vous engageons à multiplier les canaux de communication avec les différents partenaires de l'Ordre, en l'occurrence les ingénieurs, les services publics et semi-publics, et les collectivités locales, et à œuvrer pour une plus grande synergie entre les secteurs public et privé.

Nous vous invitons également à vous ouvrir de façon constructive sur les différentes filières de formation habilitant à l'exercice de la profession d'ingénieur topographe. Vous vous attacherez à être au diapason des dernières innovations en matière scientifique et technologique, enregistrées dans le domaine, donnant ainsi un contenu concret au principe d'adéquation entre la profession et la multiplication et la richesse des filières.

Outre la possibilité qu'elle offre d'échanger les expériences, de s'informer des dernières innovations en matière de cadastre et de topographie, votre conférence, Nous en sommes convaincu, contribuera à mettre au point des recommandations et des propositions pratiques sur les questions qui vous sont soumises. Parallèlement à la promotion de votre propre profession, vous aurez également apporté votre concours à la concrétisation des projets et des chantiers ouverts partout dans le Royaume.

Que Dieu bénisse et couronne de succès vos actions.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À M. MAHMOUD ABBAS, PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ NATIONALE PALESTINIENNE

19 JUIN 2007

«Dans les circonstances critiques que traverse le peuple palestinien frère, et qui affligent et meurtrissent tous ceux qui prennent à cœur son devenir et ses intérêts supérieurs, et alors que vous venez de procéder à la nomination et à l'installation d'un gouvernement d'urgence, Je voudrais vous dire combien le Royaume du Maroc partage avec votre peuple accablé son aspiration légitime à recouvrer la sécurité et la stabilité, sous le règne de la loi, dans le cadre d'un État des institutions », écrit S.M. le Roi à l'adresse du Président Abbas.

«J'implore le Très-Haut pour que vous meniez à bonne fin les efforts que vous déployez pour colmater les brèches et fédérer de nouveau toutes les composantes de votre vaillant peuple, et ses forces vives qui aspirent à une réconciliation sincère et à une unité sans faille », ajoute le message.

Le Souverain a souligné que « cet objectif unitaire requiert évidemment de placer les intérêts nationaux palestiniens au-dessus de toute autre considération et de prendre, de façon lucide et responsable, la pleine mesure des impératifs qu'impose cette conjoncture historique ».

«C'est ainsi que votre peuple, poursuit S.M. le Roi, pourra, avec sa tenace résistance et sous votre sage conduite, établir son État indépendant, avec, pour capitale, Al-Qods Al-Charif, et dans le respect de la légalité internationale, de l'Initiative de paix arabe et des accords et ententes passés entre les parties concernées».

S.M. le Roi assure M. Mahmoud Abbas en tant que Roi du Maroc et Président du Comité d'Al-Qods Al-Charif, « de la solidarité constante du peuple marocain avec son frère palestinien, jusqu'à ce qu'il dépasse, sous votre présidence avisée, cette phase délicate qu'il traverse, pour qu'il retrouve davantage de cohésion et de concorde, dans sa quête d'une paix juste, globale et durable, dans l'intérêt et pour le plus grand bien de tous les peuples de la région».

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION GÉNÉRALE DE LA TARIQA TIJANIA

FÈS, 27 JUIN 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Éminences,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour Nous un motif de grande joie que de voir se tenir au Royaume du Maroc cette importante réunion bénie, qui rassemble un aréopage d'adeptes et de personnes affiliées à la Tariqa Tijania, pour débattre des affaires propres à la confrérie et des questions liées à ses zawiyas disséminées à travers le monde Islamique, voire dans le monde entier.

La symbolique du lieu où vous avez choisi de vous rassembler, en l'occurrence la ville de Fès, est telle que votre rencontre est nimbée d'une aura de mysticisme nourrie des bienfaits du souffle divin. En effet, cette cité est restée, au fil des âges, un haut lieu de rayonnement de la culture Islamique grâce à l'université séculaire d'Al-Quarawiyyine qu'elle abrite, et qui a constitué, de tout temps, un lieu de convergence pour les oulémas et un point de ralliement pour les maîtres et les adeptes du soufisme. Son sol, où reposent des centaines de saints, d'oulémas et d'hommes pieux, exhale le parfum exquis de leur souvenir mémorable et de leurs œuvres grandioses. Citons parmi eux le fondateur de la Tariqa Tijania, Sidi Ahmed Tijani - que Dieu l'agrée-, dont le mausolée reste un sanctuaire vénéré de visiteurs venus du monde entier.

Au terme de pérégrinations initiatiques qui l'ont conduit dans d'autres contrées, en quête du savoir religieux et de la connaissance soufie, ce saint homme de religion a fini par s'installer à Fès et en a fait le siège de sa Zawiya mère, ainsi qu'un lieu de pèlerinage pour ses adeptes. Ce choix tenait à des considérations intellectuelles et à des motivations spirituelles qui, pour lui, étaient l'évidence même. Lorsqu'il arriva à Fès, Notre Auguste Aïeul, le Sultan Moulay Slimane, lui réserva un accueil chaleureux digne de sa personne, et l'entoura de sa bienveillante sollicitude et de son estime, fidèle en cela à la tradition de Nos glorieux Ancêtres qui ont toujours placé oulémas et saints sous leur aile protectrice.

Depuis lors, les Rois de la Dynastie Alaouite Chérifienne qui se sont succédé sur le Trône du Maroc, se sont montrés toujours bienveillants à l'égard des Cheikhs de la Tariqa Tijania, promulguant des Dahirs

stipulant la nécessité de leur devoir respect et estime, et leur assurant les moyens nécessaires pour s'acquitter de la mission qui est la leur, à savoir promouvoir l'éducation spirituelle, assurer l'ancrage, au sein de leurs communautés respectives, des valeurs sublimes de l'Islam et y diffuser les principes de haute moralité qu'il prône, notamment dans les pays du Sahel et l'Afrique profonde. Dans ces contrées, les adeptes de la Tariqa Tijania sont restés fidèles aux liens étroits tissés avec les Rois du Maroc, notamment par la reconnaissance du statut de Commanderie des Croyants qu'incarne le Roi du Maroc.

Ils s'attachaient également à consolider les liens de fraternité et de solidarité africaines unissant le Maroc et ses pays africains frères. Ceci n'a rien de surprenant puisque le Maroc -grâce en soient rendues à Dieu- est resté, au fil des âges, un rempart imprenable de l'Islam sunnite modéré qui se réclame du rite malékite, du nom de Malek -que Dieu l'agrée-, Imam de Médine, point de convergence de la Hijra, et haut lieu de guidance inspirée par les enseignements du Prophète de l'Islam.

Ce pays paisible qu'est le Maroc a toujours parrainé les Tariqas soufies d'obédience sunnite, qui se démarquent de toute innovation hérétique, du charlatanisme et du rigorisme religieux. En effet, l'histoire est là pour témoigner que les Marocains, soufis, oulémas et saints confondus, ont concilié Charia, Tariqa et quête de la Vérité, dans un esprit soucieux d'équilibre, d'harmonie, de complémentarité et de fusion entre ces trois matrices du savoir.

La Tariqa Tijania a été l'une de ces confréries soufies qui ont été fondées sur la base d'un engagement à appliquer les préceptes de la Charia, à suivre les enseignements du Prophète Mohammed et à quêter l'éducation spirituelle et la purification de l'âme. Ceci lui a valu une large adhésion à la doctrine religieuse pure qui est la sienne, de la part d'oulémas et de bien d'autres personnes. Implantée dans l'Afrique et dans le monde entier à travers des milliers de zawiyas, connues pour leur rayonnement spirituel, cette confrérie diffusa l'Islam dans tout le continent, sortant ainsi des millions d'Africains des ténèbres du paganisme et de l'ignorance et ouvrant leurs cœurs aux lumières de la guidance divine.

L'histoire de l'Islam en Afrique, et notamment dans les pays subsahariens, atteste que cette religion s'était répandue, au premier chef, grâce aux maîtres des confréries soufies, aux pieux commerçants marocains de confession musulmane et aux prédicateurs, qui prêchaient, de belle manière, les hautes valeurs de la moralité.

En première ligne de ceux-là figuraient les Cheikhs et les adeptes de la Tariqa Tijania qui ont initié les musulmans de ces contrées aux vertus de l'Islam, aux exigences de rectitude morale et de discipline, et à la nécessaire observation des prescriptions religieuses. Outre l'invocation assidue du Créateur et l'obligation de s'astreindre aux commandements de la Jamaa (communauté des musulmans), ils leur ont également inculqué ce que signifient l'élévation de l'âme qui transcende les rancœurs et les rancunes, le sens du pardon à montrer, même en position de force, la tolérance et la coexistence avec autrui, le devoir de transparence les uns envers les autres et la mansuétude, l'émulation dans l'accomplissement d'œuvres de charité et le raffermissement des liens de fraternité religieuse. Une fraternité si fortement ancrée dans les cœurs que ces adeptes se plaisaient à s'appeler entre eux par le vocable très affectueux de «Ahabab» (pluriel de «habib» qui veut dire «bien-aimé»).

C'est également grâce à cette Tariqa que les musulmans de ces contrées ont pu résister à l'invasion coloniale et repousser l'assaut de l'athéisme, se mettant ainsi à l'abri des périls de l'extrémisme, de l'ostracisme et du

fanatisme religieux. De fait, des milliers de zawayas et de mosquées s'emplissaient de croyants récitant le Saint Coran, entonnant les textes invocateurs de Dieu et pratiquant d'autres rituels d'adoration. Tant et si bien que la doctrine de cette Tariqa s'est muée en un modèle d'éducation reconnu pour son efficacité et sa capacité à éclairer les esprits et à les guider sur la trace des hommes pieux de la première heure.

Telle est, Mesdames et Messieurs, la noble mission, morale et pédagogique, qu'à l'instar de vos ancêtres, vous vous attachez à remplir aujourd'hui, en veillant à en élargir le champ de diffusion et à en ancrer les valeurs et les principes. Vous y êtes d'autant plus engagés que l'époque actuelle est marquée par l'ébranlement des valeurs spirituelles et la remise en cause du référentiel religieux, consécutifs à la mainmise des matérialismes et à la quête effrénée des vils plaisirs terrestres.

Messieurs les Cheikhs et les adeptes de la Tariqa Tijania qui êtes venus de partout, le Maroc, qui accueille aujourd'hui les porte-étendards de la piété et de la rectitude que vous êtes, ainsi que les guides inspirés du Seigneur pour montrer la voie du Bien, est fermement déterminé à demeurer fidèle au patrimoine spirituel et civilisationnel qui est le sien.

Il est également soucieux de rester ce pays paisible qui tient lieu de pôle de la Tariqa Tijania, et qui vous soutient et vous conforte dans l'action que vous menez afin d'élargir le rayonnement de la confrérie. Mise au service de la solidarité entre les pays du Monde Islamique, du Maghreb et de l'Afrique, le Maroc entend ainsi faire de votre Tariqa un des piliers sur lesquels repose l'unité africaine, ainsi que l'un des outils pédagogiques dont elle dispose. Il importe, à cet égard, d'évoquer le souvenir de la première session de la Tariqa Tijania qui s'est tenue, il y a plus de vingt ans, dans cette même ville, sous le règne, à l'époque, de Notre auguste Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu sanctifie son âme- qui a perpétué la tradition de ses augustes Aïeux, en parrainant de belle manière les Cheikhs de cette Tariqa.

En Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, de protecteur de la communauté des fidèles, et de défenseur de la foi, Nous veillons à préserver cette sollicitude dont nous vous entourons, et à lui conférer toutes ses lettres de noblesse.

Nous entendons ainsi consolider les liens spirituels et fraternels qui unissent vos pays et leurs sages dirigeants au Maroc, notre visée première et dernière étant de protéger l'Islam sunnite tolérant, exempt de toute velléité d'hérésie, et net de tout extrémisme aveugle et de toute politisation tendancieuse.

Mesdames, Messieurs,

Que vous vous réunissiez au Maroc, voilà qui constitue assurément un moment propice pour vous connaître mutuellement, pour dialoguer, et pour pendre la juste mesure du lien spirituel qui vous unit dans cette ville dotée d'une forte charge symbolique sans nulle autre pareille. Ce lien trouve son incarnation dans le mausolée du fondateur de la Tariqa, que Dieu ait son âme, devenu un lieu de pèlerinage pour les adeptes de la confrérie qui y convergent du monde entier. Nous estimons aussi que cette réunion marque une nouvelle étape dans l'action que vous menez pour mettre en œuvre l'approche pédagogique et le credo spirituel qui sont les vôtres, et pour assurer l'ancrage des valeurs de tolérance, d'amour du prochain et de propension à la paix que prône l'Islam.

Nous continuerons à vous entourer de Notre bienveillante sollicitude, qui constitue une marque tangible de l'engagement du Royaume du Maroc au service de la solidarité Islamique. C'est là une responsabilité

que Nous assumons en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, avec toute la sincérité et tout l'engagement requis, suivant scrupuleusement, en cela, les traces de nos prédécesseurs, et procédant de la volonté de conforter les solides liens historiques qui unissent le Maroc et ses frères, notamment les pays africains.

Nous souhaitons également apporter notre appui à tout ce qui est de nature à favoriser le rapprochement entre les musulmans, où qu'ils soient, à resserrer leurs rangs et à les faire renouer avec la mission civilisationnelle qui est la leur. Ceci se fera par la promotion de la morale islamique, source intarissable, s'il en est, où se puisent les ressorts nécessaires à toute entreprise vouée à la réalisation du progrès, de la renaissance et de la stabilité.

Rien de cela ne pourra se réaliser sans une transposition concrète des nobles idéaux de l'Islam dans la réalité. Cela devrait se traduire par une action efficiente, une coopération soutenue, des relations fraternelles sincères, ainsi qu'une adhésion agissante aux chantiers de développement humain qui doivent être engagés dans toutes les contrées Islamiques. L'objectif est de lutter contre la pauvreté, la précarité et la marginalisation et d'assurer à l'individu musulman, voire à tout être humain, où qu'il soit et quel qu'il soit, homme, femme ou enfant, les conditions propices à une vie digne. C'est d'ailleurs ce que le Maroc veille, sous Notre conduite, à mettre en œuvre dans tous les domaines, coopérant, pour cela, avec nos frères les dirigeants des autres pays Islamiques et aspirant à réaliser la complémentarité souhaitée entre nos voisins frères du Maghreb pour avancer sur la voie d'une union constructive et pour conforter davantage les liens de solidarité et de fraternité qui les unissent.

En Afrique comme dans le reste du monde islamique, il ne fait pas de doute que la Tariqa Tijania a un rôle pédagogique à jouer pour promouvoir l'éducation morale et spirituelle, purifier les âmes par l'élimination des facteurs de division et de scission et prêcher, en retour, les vertus de la concorde et de l'unité. C'est précisément la mission qu'il revient au soufisme contemporain, toutes confréries et sensibilités confondues, de remplir, en assignant à l'ensemble de ses démarches spirituelles l'objectif ultime de guérir les âmes de leurs maux et de brider leurs pulsions. C'est pourquoi la promotion de l'éducation morale et spirituelle mérite amplement de recevoir Notre soutien et Notre sollicitude, surtout en des temps comme les nôtres où le besoin, pour nous, de guérir les maux du corps et d'en préserver la santé, n'est pas plus prioritaire que celui d'assurer la thérapie de nos âmes et d'en cultiver le raffinement. Telle est l'assise solide sur laquelle doit s'édifier toute société qui se veut cohérente, solidaire et saine. C'est là également le socle sur lequel doit reposer l'édifice de la Oumma Islamique, comme Dieu aurait voulu qu'elle soit, à savoir une nation médiane à laquelle Il a consenti de révéler le message de l'Islam, en tant que religion pérenne et source de guidance éternelle.

Soyez la bienvenue, Mesdames et Messieurs, dans votre deuxième pays, le Maroc, et plus spécifiquement dans l'ambiance particulière de Fès, cité nimbée de l'histoire mémorable de ses oulémas et de ses saints. Nous vous souhaitons un agréable séjour parmi vos frères et au sein de votre famille marocaine, et prions Dieu de guider vos pas et de couronner constamment vos actions de succès.

«Dis : Voici mon chemin. J'en appelle à Dieu, moi, et ceux qui me suivent, en toute clairvoyance.»
Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS À LA 14^{ÈME} CONFÉRENCE
GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DES VILLES ARABES**

MARRAKECH, 05 JUILLET 2007

Louange à Dieu, Paix et Prière soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Altesses, Excellences,

Messieurs les Maires des villes,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de souhaiter la bienvenue aux membres de l'Organisation des Villes Arabes, à l'ensemble des participants à son quatorzième Congrès, ministres, maires, présidents et élus des Capitales et des Cités des pays arabes frères, ainsi qu'aux représentants des associations et des organisations internationales, régionales et nationales qui œuvrent dans le domaine du développement urbain.

Nous tenons à vous exprimer Notre profonde considération pour le rôle d'avant-garde qui est le vôtre dans l'action visant à promouvoir la ville arabe, saluons également votre choix qui s'est porté, pour la deuxième fois, après 1990, sur la ville de Marrakech pour abriter cette importante manifestation arabe, un choix qui prend en considération l'épaisseur historique de la ville ocre, son ancrage arabe et la symbolique qu'elle revêt dans le dialogue entre les civilisations, outre son statut de point de ralliement pour les rencontres internationales.

À cette occasion, Nous invoquons, avec beaucoup d'estime, les importantes réalisations que votre prestigieuse Organisation a accomplies au service des cités arabes. Outre la confiance des gouvernements arabes, ce palmarès lui a valu de tisser des relations privilégiées avec la Ligue des États arabes, au vu des nobles objectifs qui sont les siens, de l'expérience et du savoir-faire avéré de ses responsables, ainsi que de l'envergure et de la nature des villes qui en sont membres.

Eu égard à cela, l'importance de cette rencontre est manifeste. En effet, outre le nombre et la qualité des participants, elle se distingue également par le thème important que vous lui avez retenu, en tant que forum des villes arabes. Un thème qui traduit l'ambition qui vous anime de concevoir une nouvelle

politique en matière de gestion des villes. Il s'agit d'une politique de développement urbain, fondée sur l'encouragement des initiatives et la mise en œuvre des moyens permettant de favoriser les processus contractuels et les dynamiques de partenariat, afin d'assurer un développement durable aux cités arabes.

Altesses, Excellences, Messieurs les maires des villes, Mesdames et Messieurs,

Dans un monde marqué par les lois de la mondialisation et de la compétitivité, les villes sont plus que jamais appelées à renforcer la coopération internationale décentralisée, à consolider leur partenariat et à conforter celui qui les unit à d'autres parties nationales et étrangères. Il leur incombe également de tirer parti des savoir-faire à l'actif des grandes agglomérations mondiales, dont nous souhaitons la bienvenue aux maires ici présents.

Pour cela, il leur appartient, au premier chef, de conjuguer leurs efforts, de mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaires et d'exploiter les équipements disponibles, en vue de réaliser des programmes et des projets communs.

Il leur incombe aussi de veiller au respect des spécificités des villes, des constantes et des valeurs sacrées de chaque pays, de manière à favoriser le développement durable souhaité dans les domaines économique, social, urbanistique et culturel. Il leur revient aussi d'œuvrer à la consolidation des principes de démocratie locale, au renforcement de la décentralisation et de son articulation avec la déconcentration administrative, outre la nécessité d'adopter les règles de bonne gouvernance et de la politique de proximité. Cela devrait leur permettre d'assurer à leurs populations le bien-être et la quiétude auxquels elles aspirent.

Dans cette optique, il appartient à la ville de jouer pleinement le rôle de partenaire à part entière, qui est le sien dans le processus de développement global, y compris en milieu rural. Elle doit également agir, aux côtés de l'État, du secteur privé et de la société civile, comme une force de proposition, et ce, pour la mise en œuvre des différentes stratégies de développement, aux niveaux national, régional, local, et environnemental.

Il ne fait pas de doute que les collectivités locales ne constituent plus des espaces ou des institutions figés. Elles sont plutôt les prolongements d'autres unités administratives et économiques agissant dans une parfaite synergie alliant à la fois complémentarité et concurrence. Leur force se mesure dès lors, à l'aune de leur capacité à s'entraider, à se compléter et à s'inscrire dans des systèmes et réseaux de coopération et de partenariat, à l'échelle nationale et internationale.

Parmi les règles de bonne gouvernance, on compte désormais la définition rigoureuse des axes du développement urbain, qui est de nature à valoriser les capacités concurrentielles de nos villes, et la nécessité d'inscrire l'effort de développement dans une logique d'innovation et de créativité, outre le recours aux techniques de promotion des politiques territoriales et l'adoption de mécanismes partenariat et de coopération.

Ce sont là autant de facteurs de réussite incontournables pour ériger nos villes en espaces propices à la cohabitation et à une vie digne, tout en préservant l'identité et le cachet civilisationnel qui sont les leurs.

Pour conférer au partenariat - en tant qu'outil du développement durable dans nos villes et nos campagnes - sa pleine efficacité et son véritable sens, il est impératif de le mettre, à travers des mécanismes d'encouragement, au service du développement humain, et d'en faire un outil propre à apporter problématiques sociales. Il s'agit en l'occurrence de réunir les conditions propices au drainage des investissements, d'activer la dynamique de l'emploi, et de protéger l'environnement, outre la nécessité de réduire les disparités sociales, de lutter contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, et, par conséquent, de contrecarrer les velléités d'ostracisme, d'extrémisme et de terrorisme.

Altesses, Excellences, Messieurs les Maires des villes, Mesdames et Messieurs,

À l'instar des autres pays arabes frères, le Maroc prend la pleine mesure des nouveaux enjeux et défis auxquels font face nos villes dans les différents domaines. Ceci Nous a amené à inciter, à toutes les occasions, Notre Gouvernement et les élus locaux à élaborer une vision stratégique globale pour la promotion des unités territoriales, toutes catégories et niveaux confondus.

Il s'agit d'une vision fondée sur les principes de contractualisation et de partenariat entre l'État, les collectivités locales, le secteur privé et la société civile, ainsi que sur le façonnement de pôles régionaux homogènes géographiquement, complémentaires économiquement et harmonieux socialement et culturellement. Tout cela sera mis au service de l'intérêt général et pour assurer le développement global intégré, le tout dans un cadre qui fait du développement urbain un levier fort pour l'édification constante d'un Maroc uni, moderne, avancé, jouissant de sa pleine souveraineté, de son intégrité territoriale et de la cohésion de ses populations.

Les programmes de développement, d'aménagement et de mise à niveau urbaine, dont ont bénéficié les villes des provinces du sud du Royaume du Maroc, se placent en tête des éléments clés du processus de régionalisation et de décentralisation que Nous conduisons, processus qui fait l'objet d'une adhésion forte et unanime de la part de l'ensemble des composantes de la Nation.

Afin d'ancrer cette approche démocratique de développement et d'union, Nous avons proposé une initiative visant à octroyer à ces provinces un statut d'autonomie, en tant que solution consensuelle et définitive au conflit artificiel autour de leur marocanité. La ville de Laâyoune, si chère à l'ensemble des Marocains et aux peuples arabes, dont vous représentez les catégories urbaines et les forces vives, -qui est membre actif de votre Organisation, à l'instar de ses consœurs du Nord du Royaume-, constitue la meilleure illustration de l'efficacité de l'approche de partenariat et de coopération dans l'élaboration des programmes de développement local.

Nous appelons à consolider et à promouvoir la coopération concrète en matière de démocratie et de développement entre les villes arabes, et à donner corps aux relations de jumelage et de fraternité qui les unissent. L'objectif est d'appuyer l'action de votre Organisation et d'en faire une force agissante au sein des instances internationales, de manière qu'elle puisse défendre les causes justes de notre Nation arabe et apporter son concours à la diplomatie parallèle.

Nous sommes convaincu que cette importante manifestation arabe constitue un moment idoine pour approfondir la réflexion sérieuse, le dialogue constructif et l'échange d'expériences entre les frères arabes,

en vue de formuler des propositions pratiques et ambitieuses, dynamiser l'action arabe commune et renforcer les relations de coopération et de partenariat entre les villes arabes. Le but est d'en faire des espaces propices à l'exercice de la citoyenneté pleine et entière, ainsi que des lieux empreints des valeurs de cohabitation et de solidarité, et non des ensembles d'édifices modernes, en rupture avec l'authenticité de l'âme arabe qui prône les valeurs de communion, d'entraide et de connaissance mutuelle.

Pour conclure, Nous vous réitérons la bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, et vous souhaitons un agréable séjour parmi nous dans cette ville où se mêlent harmonieusement les parfums exquis de l'histoire et les effluves de la modernité, donnant à voir une parfaite symbiose entre authenticité et modernité. Tel est l'esprit de la civilisation et le secret de l'épanouissement des villes, avec au premier chef les villes arabes, dont Nous saluons à travers vous Nos chers frères les dirigeants des pays arabes, ainsi que leurs populations qui incarnent l'hospitalité et la renaissance arabes.

Que Dieu bénisse et couronne de succès vos actions.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION, À L'OCCASION DU 8^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES

TANGER, 30 JUILLET 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui le huitième anniversaire de Notre accession au Trône. Cette célébration intervient dans une phase historique foisonnant de réformes profondes et abondant de questions salutaires pour la nation. Elle s'inscrit également dans un contexte marqué par l'accélération des mutations historiques qui s'opèrent, et la diversité des grands défis qui se posent, autant de challenges qui ne sauraient être relevés sans une vision globale claire des enjeux et une planification rigoureuse des actions prioritaires et pressantes à mener.

Il importe, à cet égard, de continuer à consolider les réalisations déjà accomplies, et parallèlement, à aller de l'avant dans la mise en œuvre des réformes en cours et à engager de nouvelles réformes indispensables pour l'édification du Maroc de demain. Ce Maroc, Nous le voulons entreprenant, volontariste, multipliant les réalisations, égrenant les chantiers, un Maroc qui gagne, quelle que soit l'ampleur des défis et des enjeux. Nous avons emprunté, pour y parvenir, la voie de la démocratie et l'approche participative, comptant en cela sur nous-mêmes et sur nos propres ressources humaines, lesquelles représentent sans conteste le meilleur don qu'un être humain puisse espérer recevoir de son Créateur.

Je M'adresse à toi, en Ma qualité d'Amir Al-Mouminine (Commandeur des Croyants) auquel échoit la mission d'assurer la conduite de ton destin en vertu du pacte de la Beia (allégeance) et de la Constitution. Je M'adresse à toi également, en tant que Roi-Citoyen ayant pris la juste mesure des réelles préoccupations de chaque Marocaine et de chaque Marocain, en s'enquérant de leur situation sur le terrain. Par conséquent, Je M'attache à définir les grandes orientations pour la Nation marocaine, en veillant, parallèlement, à cerner les préoccupations quotidiennes de tous les citoyens. Je M'emploie également à inscrire ces

actions dans un ordre homogène où les priorités se complètent et s'articulent entre elles dans une parfaite synergie. Le but triptyque de cette option démocratique est de :

- Conforter les réformes structurelles déjà menées à leur terme.
- Accélérer la mise en œuvre optimale de celles qui sont en cours.
- Initier de nouvelles réformes.

Cher peuple,

L'affaire de notre intégrité territoriale connaît un tournant décisif engendré par l'Initiative Marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie à conférer à nos provinces du Sud, dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

À cet égard, Nous sommes satisfait de la position du Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui appuie notre Initiative et la qualifie de sérieuse et crédible, ainsi que de tout parrainage onusien responsable et constructif, permettant d'engager, à son sujet, des négociations substantielles et sincères.

Nous saluons également pour leur appui les puissances influentes au sein de la communauté internationale, ainsi que les pays frères et amis dont le soutien a permis à l'Initiative marocaine de s'imposer et de figurer dans l'agenda international, comme un type moderne d'autodétermination, parfaitement conforme, tant sur le fond que sur la forme, à la légalité internationale authentique et non pervertie.

Nous souhaitons réaffirmer, en ton nom, cher peuple, la volonté sincère du Royaume de s'engager dans des négociations responsables, en partant de deux prémisses de base : de prime abord, le Maroc a participé de bonne foi au premier round des négociations, et demeure constamment disposé à négocier, mais uniquement à propos de l'autonomie, toute l'autonomie et rien que l'autonomie.

En deuxième lieu, l'autonomie convenue de façon consensuelle, ne peut être envisagée que dans le cadre de la souveraineté du Royaume du Maroc, pleine, pérenne, inaliénable et ne souffrant aucun marchandage, et ce, dans le respect de son unité nationale intangible et de son intégrité territoriale une et indivisible.

En tout état de cause, et si longues et laborieuses que puissent être les négociations, nous garderons notre main tendue en direction de toutes les vraies parties concernées par un règlement politique de ce différend artificiel, dans l'espoir de les convaincre de l'opportunité historique qu'offrent ces négociations. Notre vœu, en effet, est de faire en sorte que ces pourparlers soient une victoire pour toutes les parties, pour le droit et pour la légitimité. Nous y voyons également l'occasion de faire prévaloir l'esprit de fraternité, de bon voisinage et d'unité maghrébine.

Nous sommes pleinement confiant que le processus d'autodétermination consensuelle, connaîtra un heureux aboutissement, d'abord, avec l'aide de Dieu, et ensuite, grâce à l'unanimité nationale, y compris les Sahraouis qui s'y sont tous investis sans exclusion, ni discrimination aucune. À ce propos, Nous engageons Nos fidèles sujets expatriés, originaires du Sahara marocain, où qu'ils soient, notamment les populations retenues à Tindouf, à œuvrer pour une plus large adhésion de leurs frères à cette initiative qui a pour vocation de les réconcilier entre eux, de favoriser leur rassemblement et de préserver leur dignité.

À cet égard, Nous tenons à rendre hommage à nos Forces Armées Royales, notamment celles stationnées dans nos provinces du Sud. Nous leur réaffirmons Notre bienveillante sollicitude et la fierté qu'inspirent au peuple marocain la ténacité et les multiples sacrifices dont elles font preuve pour protéger et préserver l'unité de la Nation. Nous nous attacherons constamment à améliorer la situation sociale des membres de Nos Forces Armées Royales, toutes catégories confondues, y compris les retraités.

Afin de consolider le tournant positif qu'elle a suscité, Nous nous devons de conforter cette Initiative marocaine prometteuse, par des initiatives visant, dans le cadre d'une stratégie globale et intégrée, à raffermir la démocratie et le développement, parallèlement à la nécessaire mobilisation collective et à l'indispensable consolidation du front intérieur.

En effet, cette Initiative est de la bonne graine que nous semons, et que nous devons constamment entretenir avec soin. Ainsi, le Maroc s'engage à respecter tout accord politique mutuellement acceptable qui sera réalisé sur la base de cette initiative, avec toutes les parties réelles et effectives. Quoi qu'il en soit, le Maroc ne saurait être otage ou prisonnier des calculs d'autrui. En revanche, il entend poursuivre résolument son évolution politique, disposant, pour cela, d'une arme imparable, en l'occurrence notre précieux capital démocratique dont nous pouvons tirer une légitime fierté en tant que modèle politique avancé à l'échelle de notre région.

Aussi, appartient-il à chacun de faire en sorte que l'élection de la prochaine chambre des représentants soit une nouvelle occasion pour conforter la normalité démocratique, pour donner une expression tangible à ta volonté réelle et pour faire émerger une majorité gouvernementale crédible et une opposition agissante et constructive, sur la base de programmes concrets et bien ciblés, et non à la faveur de slogans creux et galvaudés sur la réforme et le changement, slogans qui pourraient donner lieu à des surenchères aussi absurdes que celles brandissant « la réforme de la réforme et le changement du changement ».

Tu Me trouveras toujours, cher et fidèle peuple, en première ligne, à la tête de ceux qui sont déterminés à contrecarrer tout discours mettant en doute l'intérêt d'avoir des élections et l'utilité même des partis politiques, et à déjouer toutes les pratiques tendancieuses visant à porter atteinte à leur crédibilité. La maturité politique à laquelle nous sommes parvenus, implique pour nous le devoir de proscrire les conceptions erronées, nihilistes et mystificatrices, attentatoires au respect dû au verdict démocratique des urnes.

En effet, les élections n'ont nullement pour enjeu l'identité de l'État marocain ou les fondamentaux de son régime, en l'occurrence l'Islam modéré et ouvert, la monarchie constitutionnelle, l'unité nationale, l'intégrité territoriale et la démocratie sociale. Ce sont là des constantes qui font l'objet d'une unanimité nationale imprescriptible, car il ne peut y avoir d'État sans constantes et sans valeurs sacrées.

Par ailleurs, les élections ne consistent pas, au fond, à s'engager dans une compétition inutile et inopportune, à propos des judicieux choix stratégiques de la nation, qui font, d'ailleurs, l'objet d'un consensus national et forment le socle du développement et du progrès dans la modernité et répondant aux contraintes de l'époque. Il s'agit, notamment, de l'État de droit et des institutions, de la citoyenneté fondée sur le respect des droits et des obligations de l'Homme, du libéralisme économique, et de la liberté d'entreprendre. Outre la solidarité, la justice sociale et l'ouverture sur le monde. C'est à Nous qu'il échoit

de veiller à la pérennité de ces valeurs, quelles que soient les circonstances et leurs fluctuations. C'est cela, du reste, Notre conception de la Monarchie citoyenne, et c'est ainsi que Nous l'entendons.

Il ne faut pas que les constantes et les choix stratégiques de la Nation se muent en autant de slogans creux et de coquilles vides. Nous prenons, donc, acte avec satisfaction de la propension nouvelle chez les partis sérieux - et c'est ce qui compte le plus - à proposer des programmes électoraux bien définis, clairs et précis. C'est cela qui traduit la vaste portée et la pertinente opportunité des élections. Ces consultations électorales doivent être ouvertes à la compétition entre toutes les formations politiques sans exclusive, afin de cerner les priorités de la prochaine législature, pour une meilleure gestion de la chose publique, conformément au choix librement consenti du peuple.

À ce propos, Je tiens à réaffirmer que le régime voulu par Nous est celui d'une monarchie citoyenne. Une monarchie agissante qui ne saurait être cantonnée dans un concept forcément réducteur, ni dans des prérogatives exécutives, ou organe législatif, ou autorité judiciaire. Ces institutions constitutionnelles ont leurs compétences exercées sur la base du principe de la séparation des pouvoirs distincts de ceux de la Royauté. Telle est la monarchie marocaine authentique que nous nous sommes choisie. Nous l'avons étayée par la citoyenneté pour le développement, dans le respect de sa quadruple légitimité religieuse, historique, constitutionnelle et démocratique. Ce choix est également un acte de fidélité à l'esprit ayant présidé à la lutte nationale qu'elle a menée et des sacrifices qu'elle a consentis au nom de la souveraineté, de l'unité et du progrès du pays, ainsi qu'à la synergie profonde caractéristique des liens unissant le peuple et le Trône, toujours en phase.

Par ailleurs, quelle que soit la légitimité de la démocratie représentative classique, Nous jugeons nécessaire de la conforter et la compléter par la démocratie participative moderne. Nous pourrions ainsi mettre à contribution toutes les compétences et expertises nationales et régionales, et nous prévaloir de la société civile agissante et des forces vives de la nation, toutes tendances et sensibilités confondues. Quelle que soit leur position, ces acteurs sont appréciés à leur juste valeur par Notre Majesté. Leurs avis sont respectés, s'agissant de la gestion des affaires publiques, y compris les questions déterminantes pour la nation, et ce, dans le cadre de la primauté de la loi et de l'État des institutions. En tout état de cause, Nous tenons à soumettre les propositions émanant de ces instances aux institutions constitutionnelles et aux instances compétentes pour examen et décision.

Nous attendons également de nos partis nationaux qu'ils favorisent l'émergence d'élites aptes à assurer une bonne gestion des affaires publiques, et à être comptables du bilan de leur action.

Voilà pourquoi Je compte sur toi, Mon peuple fidèle, pour que, mesurant l'ampleur de la responsabilité qui t'incombe, tu fasses le choix le plus judicieux de tes représentants à l'occasion d'élections régulières et honnêtes.

À cet égard, Nous te donnerons rendez-vous pour bientôt afin de voir ce qu'il y a lieu de faire pour que cette échéance électorale constitue une étape importante dans le processus devant conduire au couronnement de la réforme institutionnelle progressive en cours, par un changement global et de niveau supérieur.

Pour autant, nous ne saurions perdre de vue la nécessité, à ce stade, de donner la priorité à deux questions pressantes. Premièrement, il s'agit de soutenir et d'accompagner la dynamique positive qui a été générée par l'Initiative d'autonomie, pour aborder les étapes à venir dans le cadre d'une mobilisation générale. En second lieu, il faudra gagner le pari des prochaines échéances électorales afin de dégager un paysage politique sain. Un paysage rationalisé ayant pour pilier une majorité homogène, d'où émergerait un gouvernement ramassé, reposant sur des pôles bien définis, efficaces et complémentaires les uns des autres. Ceci devrait se faire en fonction des priorités de la politique générale de la nation, et non au gré de considérations politiciennes étriquées et de calculs purement arithmétiques ou subjectifs.

En effet, les champs de déploiement de l'action politique, entendue dans son acception noble, sont trop vastes pour réduire celle-ci à une simple course visant à remporter un siège au Parlement, ou une fonction ministérielle. Elle se déploie plutôt dans un domaine autrement plus vaste, et garantissant une proximité optimale vis-à-vis du citoyen, par le biais des larges attributions dévolues aux collectivités locales. Qu'elles soient de la majorité ou de l'opposition, celles-ci disposent, en vertu des élections, d'un pouvoir effectif pour assurer la gestion quotidienne des affaires te concernant.

Cher peuple,

Pour que nos acquis démocratiques puissent être protégés et préservés, il nous est indispensable de poursuivre le processus de développement de notre pays, d'y consolider la sécurité et la stabilité et de conforter l'administration de proximité.

À cet effet, Nous nous attachons à imprimer une forte impulsion aux projets prometteurs qui s'inscrivent dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), en tant que chantier de règne ouvert en permanence. Nous veillerons constamment à la bonne réalisation de ses projets, on en assurant le suivi et l'évaluation régulière sur le terrain.

Nous ne tolérerons pas que cette Initiative soit instrumentalisée de manière tendancieuse ou intéressée, et réduite ainsi à un slogan creux. Nous devons continuer à œuvrer pour notre objectif suprême qui est d'améliorer les conditions de vie des catégories qui pâtissent des affres de la pauvreté, de l'analphabétisme, de la marginalisation et de l'exclusion, de sorte à les prémunir contre les velléités d'extrémisme, d'ostracisme et de terrorisme.

À cet égard, Nous réaffirmons cette responsabilité qui nous incombe collectivement pour libérer les énergies créatrices des jeunes et mettre leurs idées lucides et éclairées au service d'actions judicieuses et bénéfiques, au lieu de les laisser, comme une proie facile, à la merci des obscurantistes qui s'évertuent à fanatiser et enflammer les faibles et les simples d'esprit en les poussant à des actes de suicide que prohibe la loi et que proscriit la religion.

À cet égard, Nous rendons à nouveau hommage à l'Administration Territoriale, au corps de la Sûreté Nationale, à la Gendarmerie Royale, aux Forces Auxiliaires, et à la Protection Civile. Nous réaffirmons Notre volonté de continuer à entourer de Notre sollicitude tous ceux qui ont en charge de veiller sur les affaires de défense et de sécurité. Nous avons à cœur d'améliorer leurs conditions sociales, et d'assurer à leurs familles une prise en charge digne des sacrifices qu'ils consentent pour préserver la sécurité des

citoyens et de la patrie. Nous sommes fier de la vigilance, de la mobilisation et de l'abnégation dont ils ont fait preuve pour faire face aux actes criminels d'agression, de terrorisme, d'intimidation et autres forfaits.

Nous tenons également à saluer les citoyens et les citoyennes pour l'esprit civique responsable dont ils ont fait preuve, convaincus qu'ils sont que la sécurité est l'affaire de la société tout entière. Aussi sommes-Nous confiant que le terrorisme abject ne saurait entamer notre attachement à notre option irréversible.

Nous veillons à l'assèchement des sources de ce fléau, en adoptant une stratégie globale et multidimensionnelle, prévoyant notamment le renforcement de la Sûreté nationale. Nous avons ainsi ordonné que celle-ci soit dotée des moyens matériels et des ressources humaines nécessaires.

Dans sa globalité, Notre stratégie est basée également sur l'indispensable complémentarité synergique entre l'action dédiée au développement d'une part et, d'autre part, la création culturelle et intellectuelle, qui constitue un puissant ingrédient dans la lutte contre l'extrémisme et l'obscurantisme.

Nous réaffirmons aussi la nécessité, pour les oulémas, les intellectuels et leurs instances respectives, d'assumer les responsabilités qui sont les leurs en matière d'encadrement, d'orientation et de guidance. Certes, la pensée est, par définition, sujette à des fluctuations et à des mouvements de flux et de reflux, mais on ne saurait, pour autant, permettre qu'une crise de la pensée laisse le champ libre pour répandre et faire l'apologie d'une pensée de la crise. C'est pourquoi notre pays a un besoin impérieux de susciter un renouveau religieux éclairé et un essor intellectuel marqué du sceau de la modernité.

Cher peuple,

Nous avons engrangé de nombreux acquis, en réalisant les projets prévus dans les secteurs où le gouvernement dispose d'une vision claire et précise. Tant et si bien que le Maroc est devenu un immense chantier foisonnant de projets structurants, tant au niveau local que régional et national. Mais, nous n'aurions pu parvenir à ce résultat sans la confiance des citoyens et des investisseurs, et sans la crédibilité dont le Maroc jouit auprès de ses partenaires étrangers grâce à son attachement aux règles de bonne gouvernance.

Afin de conforter ces acquis, il incombe à chacun de se mettre à la tâche avec ardeur et de s'armer d'une volonté tenace pour parachever les réformes en cours, par le lancement de nouveaux chantiers vitaux. Il importe, en outre, de soutenir les initiatives privées-en encourageant les jeunes et en les incitant à créer des petites et moyennes entreprises- et d'appuyer les grandes entreprises citoyennes.

Notre but ultime est d'assurer des opportunités d'emploi productif pour la jeunesse de notre pays. Car, c'est là le véritable objectif à l'aune duquel se mesure la crédibilité de tout programme politique.

À ce propos, Je dis : Trêve des seuls diagnostics théoriques décrivant la situation et dépitant les foyers de dysfonctionnement, car en la matière, nous disposons d'assez d'études objectives réalisées par les instances et les institutions concernées. Il ne nous reste, donc, plus qu'à proposer des projets réalisables qui tiennent compte des priorités de chaque étape.

La Justice vient en tête des secteurs prioritaires pour la période à venir.

Elle est la clé de voûte du pouvoir, et le socle sur lequel reposent l'État de droit, la primauté de la loi, le principe d'égalité devant elle, et la bonne gouvernance. La Justice est également un levier fondamental pour le développement et la promotion de l'investissement. D'où le devoir pour tous de se mobiliser pour assurer une réforme globale de la Justice et en consolider l'indépendance, dont Nous sommes, du reste, le Garant. Nous entendons, donc, conforter la confiance dans la Justice et garantir la sécurité judiciaire qui passe par les exigences de compétence, de probité et de droiture.

Le moyen de parvenir à cet objectif tient à la protection de l'inviolabilité de la Justice, de la déontologie y afférente, ainsi qu'à la poursuite de sa modernisation et de sa mise à niveau, tant sur le plan des structures et des ressources humaines et matérielles, qu'au niveau de la mise en place d'un cadre juridique moderne.

La même volonté et la même détermination Nous animent pour veiller, avec toute l'attention voulue, à la mise en œuvre optimale de la réforme du chantier décisif de l'éducation et de la formation. Car on ne saurait assurer un avenir pour les générations montantes sans s'armer de courage et de hardiesse pour prendre à bras le corps les problèmes de ce secteur, et traiter ses carences.

En effet, en dépit des efforts sincères qui ont été déployés pour assurer la mise en œuvre de la Charte d'Éducation et de Formation -laquelle demeure un cadre de référence fondateur -, les résultats quantitatifs n'ont pas donné lieu à un changement qualitatif, pas plus qu'ils n'ont eu l'impact optimal escompté, permettant de dispenser une éducation de bonne facture, en adéquation avec les exigences de l'économie.

Aussi est-il nécessaire de continuer -avant qu'il ne soit trop tard- la mise en œuvre des réformes vitales et incontournables, visant à renforcer la bonne gouvernance de ce secteur, et de trouver des solutions objectives aux questions en suspens, avec, au premier chef, la problématique du financement, la rationalisation de la gestion des ressources, les langues d'enseignement, la modernisation des programmes et des manuels scolaires, et la focalisation sur l'alphabétisation. En outre, il importe de redoubler d'effort afin de réussir la réhabilitation de l'école publique et la promotion de l'enseignement privé, dans le respect du principe d'égalité des chances.

Afin de consolider la gouvernance territoriale, Nous sommes résolu à consolider les processus de déconcentration et de régionalisation. En effet, une régionalisation efficiente va nécessairement de pair avec un système de déconcentration aussi large que concret, dans le cadre de pôles bien définis, auxquels les autorités centrales délèguent les prérogatives et les ressources nécessaires, suivant une approche régionale intégrée.

À ce propos, Nous réaffirmons notre ferme volonté d'aller de l'avant dans la mise en place d'une régionalisation graduelle, évolutive et solidaire, en faveur de l'ensemble du territoire du Royaume. Cette politique qui sera mise en œuvre sur la base d'un nouveau découpage régional du territoire, prévoit des compétences élargies, s'inscrivant, de par notre volonté nationale propre, dans un processus marocmarocain, et prenant en charge les spécificités de chaque région, y compris nos provinces du Sud.

À cet égard, Nous affirmons que Nous avons réservé exclusivement à ces provinces qui nous sont si chères, un statut d'autonomie, comme solution consensuelle et définitive au différend dont elles sont l'objet. En tout état de cause, aussi bien l'autonomie applicable au seul Sahara marocain dans le cadre d'une solution

politique mutuellement acceptable, que la nouvelle régionalisation prévue pour l'ensemble des autres régions du Maroc, ne peuvent être mises en œuvre que dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Parmi les questions cruciales qui nous interpellent avec force, figure l'indispensable consolidation des acquis enregistrés en matière de développement rural. Pour cela, il importe de proposer une stratégie pour le développement agricole, une stratégie ambitieuse intégrant une nouvelle politique agricole et une approche globale de développement durable, prenant en charge la problématique de la rareté des ressources en eau et leur gestion rationnelle. Cette stratégie doit également intégrer comme principe de base le fait que la sécheresse est un phénomène quasi-structurel auquel il faut remédier par le biais de politiques publiques efficaces.

Par ailleurs, pour s'assurer que le développement durable de notre pays ne devienne unijambiste, il doit s'opérer de manière harmonieuse et équilibrée entre villes et campagnes. À cet effet, il est nécessaire de favoriser le développement urbain dans le cadre d'une politique cohérente de la ville. Une politique apte à faire de nos cités des espaces accueillants pour vivre dans la dignité, la convivialité et le respect des valeurs marocaines authentiques de bon voisinage, de solidarité et de brassage social.

La problématique de l'énergie se pose également comme une question fondamentale qu'il faut aborder dans le cadre d'une vision prospective.

L'objectif est de garantir la sécurité énergétique de notre pays, de diversifier les sources d'énergie nationales, par le recours à des énergies alternatives, et d'en assurer un usage rationnel.

Cher peuple,

Si elle repose sur l'attelage du couple démocratie et développement, Notre conception du pouvoir se fonde, au même titre, sur la complémentarité entre nos politiques intérieure et extérieure. En effet, grâce à son évolution démocratique et à la dynamique de son développement, qui sont mondialement reconnues, le Maroc a largement conforté sa position et son rayonnement externe.

À cet égard, Nous nous réjouissons des réalisations positives que notre diplomatie a accomplies sous Notre impulsion, suivant en cela une démarche moderne, efficace et proactive, en dépit d'un contexte régional et international difficile, chargé de toutes sortes de périls, de rebondissements et de manœuvres sournoises. Cette évolution positive est à inscrire à l'actif de toutes les forces vives de la Nation qui se sont mobilisées à cet effet, ainsi que des diplomaties officielle et parallèle qui ont mené leurs efforts de concert, dans le cadre d'un plan audacieux destiné à démontrer le bien-fondé de notre cause nationale, à faire valoir les intérêts supérieurs de notre pays, et à marquer notre forte adhésion en faveur des grandes causes internationales.

Pour conforter cette avancée, le gouvernement doit mettre tous les moyens matériels et toutes les compétences humaines nécessaires à la disposition de notre diplomatie, afin qu'elle renforce sa présence dans le monde et au sein des instances et institutions internationales, et qu'elle puisse être à la hauteur des défis qui se posent à l'échelle régionale et internationale.

Grâce à une politique extérieure mûre et circonspecte, le Maroc se positionne désormais en partenaire actif sur l'échiquier international, apportant son concours au niveau des fondamentaux de l'agenda mondial, notamment la sauvegarde de la paix et de la sécurité, la lutte contre le terrorisme, la promotion des valeurs de cohabitation et le renforcement de la coexistence synergique et de l'interaction entre les civilisations et entre les religions, outre l'engagement en faveur des droits de l'Homme et la promotion de la condition de la femme, ainsi que la réalisation du développement durable et la protection de l'environnement, dans le respect des règles de bonne gouvernance.

Pour concrétiser son engagement en faveur de ces valeurs, le Maroc s'est fixé des priorités géopolitiques bien définies.

Agissant, donc, dans un esprit de solidarité, nous nous sommes constamment attachés à apporter notre soutien et notre appui aux peuples frères du continent africain, notamment dans les pays sub-sahariens et du Sahel, à instaurer la sécurité et la stabilité dans ces pays, à favoriser leur développement humain, et à préserver leur souveraineté, leur unité nationale et leur intégrité territoriale. Dans le même élan solidaire, nous leur apportons notre concours pour les aider à faire face aux problèmes épineux dont ils pâtissent, et ce, outre l'appui que nous apportons à la coopération entre les pays du Sud et notre adhésion à l'ambitieux projet d'union méditerranéenne.

Nous nous attachons, avec la même ardeur et la même sincérité, à raffermir les liens solides de fraternité, de coopération fructueuse et de solidarité agissante, qui nous unissent aux pays arabes frères, notamment dans le domaine économique qui constitue la cheville ouvrière de l'action arabe commune.

Nous réaffirmons, par ailleurs, notre soutien aux causes justes de la Nation arabe, avec, au premier chef, le droit du peuple palestinien frère d'instaurer son État indépendant, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale, un État fondé sur la primauté de la loi et l'exercice du pouvoir par le biais des institutions, sous la conduite légitime de Notre frère Son Excellence le Président Mahmoud Abbas. Nous appuyons, à cet égard, les efforts sincères qu'il déploie pour assurer la réconciliation nationale et préserver l'unité du peuple palestinien, dans le respect de la légalité nationale et internationale, de l'Initiative arabe de paix et des accords et arrangements conclus entre les parties concernées. Nous apportons également notre soutien à toutes les initiatives visant à instaurer la sécurité et la stabilité en Irak, au Liban, au Soudan et en Somalie, et ce, dans le respect de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale respectives. C'est dire que l'édification de l'Union du Maghreb constitue, pour nous, une option fondamentale constante dans notre politique étrangère, et un point de convergence des priorités qui lui sont assignées.

Cher peuple,

S'il est une qualité distincte dont le Maroc peut se targuer actuellement, c'est bien celle dont le Conseil de Sécurité, et, à travers lui, la communauté internationale tout entière, l'ont crédité en qualifiant de sérieuse et crédible notre Initiative pour la négociation de l'autonomie de nos provinces du Sud. À cet égard, Nous estimons que cette reconnaissance internationale vaut pour toutes les réformes profondes que nous avons accomplies ensemble, ainsi que les transformations que Nous conduisons de concert avec toi, avec toute la fermeté et toute la détermination requises.

Mais si cette reconnaissance de sérieux et de crédibilité nous honore, elle n'en est pas moins porteuse de nouvelles responsabilités, qui nous engagent à redoubler d'effort et à nous mobiliser tous pour préserver ce capital précieux, capital que nous sommes parvenus à bâtir parce que nous avons confiance en nos capacités propres, et que le monde apprécie à leur juste valeur la pertinence de nos choix et la sincérité de notre engagement.

Je resterai, cher peuple, tel que tu M'as toujours connu, le Roi-Citoyen à l'avant-garde des militants œuvrant sur le terrain, dans toutes les régions du pays, comme à l'extérieur. Je M'attacherai également à consolider les piliers de l'unité et de la démocratie, à conforter la dynamique de développement, de progrès et de solidarité, et à raffermir la capacité du Maroc à agir en synergie avec le monde extérieur et les mutations qui s'y opèrent, sans jamais se départir de l'identité marocaine authentique. Notre ambition ultime est de permettre à toute Marocaine et à tout Marocain, -qu'ils résident au pays ou en terre d'immigration,- d'accéder à la pleine citoyenneté dans la dignité. Nous nous y attellerons avec une foi profonde, une détermination inébranlable et une ferme volonté de militer et de lutter sans répit pour y parvenir. Nous sommes animés, pour cela, d'un courage circonspect et sans témérité, d'une détermination sans faille, et d'un espoir sans présomption.

Notre force, nous la puisons dans la perpétuelle symbiose qui règne entre le Trône et le peuple, et qui nous a toujours permis de franchir tous les écueils et autres obstacles qui se sont dressés sur notre chemin. Nous nous sommes constamment inspiré de l'esprit de sacrifice et d'abnégation au service de la patrie, tel qu'incarné par le Libérateur de la Nation, Notre Auguste Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu sanctifie son âme, et le Bâtitteur de l'État marocain moderne, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu le couvre de sa sainte miséricorde. Nous avons une pensée émue pour la mémoire et les sacrifices consentis par les compagnons des deux augustes Souverains dans la lutte nationale authentique qu'ils avaient menée.

En même temps, Nous saluons ceux et celles qui se sont investis, sous Notre conduite, et avec l'aide de Dieu, dans le processus visant à parachever l'édification du Maroc de la citoyenneté engagée et volontariste. « Seigneur, accorde-nous Ta miséricorde, et assure-nous de la droiture de notre conduite ». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**S.M. LE ROI MOHAMMED VI
PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE
SERMENT DES OFFICIERS LAURÉATS DES GRANDES
ÉCOLES MILITAIRES**

TÉTOUAN, 31 JUILLET 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Officiers,

Nous avons le plaisir d'accueillir les lauréats issus des différentes écoles et des divers instituts militaires et sécuritaires, qui sont venus prêter serment devant Notre Majesté, en Notre qualité de Chef suprême et Chef d'État-major général des Forces Armées Royales.

À cet égard, Nous sommes fier de la bonne formation moderne que Nous leur avons prodiguée. Nous sommes particulièrement attaché à la mise à niveau permanente des forces de défense, de sécurité et de l'Administration territoriale, et à l'amélioration de leurs conditions sociales et de la situation de leurs familles, que Nous entourons de Notre constante sollicitude.

Nous disons aussi toute Notre estime pour les nobles missions accomplies par Nos Forces Armées Royales, tant pour défendre la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la patrie, que pour veiller à la sécurité des citoyens, ou encore, apporter leur concours aux chantiers de développement. Nous avons décidé de donner à votre promotion le nom du grand combattant et illustre érudit, Cheikh Ma-Al-Aïnine, que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde. Figure emblématique imposante, il incarnait la ténacité et la résistance farouche de toutes les tribus du Sahara marocain et de tous Nos fidèles sujets de la région, face aux convoitises coloniales de l'époque.

Il donna ainsi la plus belle illustration de leur attachement au Glorieux Trône Alaouite, à leur marocanité, à l'intégrité territoriale du Royaume et à l'unité entre le nord et le sud du pays, ainsi qu'aux liens indéfectibles qui les unissent à la personne de leur Roi, Amir Al-Mouminine et à leur fidélité constante au pacte éternel de la Beïa qui symbolise la souveraineté pleine et ininterrompue du Royaume sur son Sahara.

Soyez donc, que Dieu vous garde, dignes de tout ce que symbolise ce nom historique, en termes de patriotisme authentique, de dévouement sincère aux valeurs sacrées de la nation, et de fidélité sans faille à votre devise éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE «AFRIQUE-EUROPE : DES DÉFIS ET DES ENGAGEMENTS COMMUNS»

ASILAH, 03 AOÛT 2007

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous plaît de souhaiter la bienvenue aux participants à cet important colloque qui se tient dans le cadre du Festival Culturel International d'Asilah. C'est pour Nous un motif de fierté que le Maroc accueille cette rencontre. En l'entourant de Notre constante sollicitude, Nous tenons à marquer toute l'estime que Notre Majesté porte à la Fondation Forum d'Asilah. Nous en saluons, par ailleurs, l'université d'été qui s'est toujours attachée à inviter d'éminentes personnalités parmi les penseurs et les hommes politiques de renom, et à les mettre à contribution pour enrichir le débat et le dialogue sur les importantes questions d'actualité qu'elle soumet à leur appréciation.

En portant votre choix sur le thème : «Afrique-Europe : des défis et des engagements communs», vous confirmez une fois de plus que votre forum est ouvert et réceptif aux questions internationales, et qu'il se préoccupe de l'avenir de la relation qui existe entre les deux continents voisins, relation qui doit être fondée sur la coopération et le respect mutuel.

Si Nous vous adressons aujourd'hui ce message, c'est que, tout comme vous, Nous avons l'intime conviction que nos deux continents ont en partage autant les défis que les engagements. En effet, les questions de sécurité et de stabilité constituent des défis communs à relever, aussi bien pour l'Afrique que pour l'Europe, et ce, au même titre que l'immigration, le développement durable, les changements climatiques, le dialogue et l'exigence d'une coexistence dans l'entente et la connaissance mutuelle entre les peuples et les civilisations.

En tête de ces défis communs, vient le terrorisme abject, sous ses diverses manifestations agressives, porteuses de périls pour la stabilité et la paix.

Face à ce phénomène, nous sommes, donc, appelés à œuvrer ensemble dans le cadre d'une stratégie internationale pour mettre fin à ce fléau que récusent les doctrines religieuses et que rejettent les idéaux universels. Il faut, pour cela, combattre les causes premières de ce fléau et en extirper les racines.

Par ailleurs, le continent africain est confronté à d'autres défis qui constituent un frein à son progrès et à son développement. Il s'agit notamment de la pauvreté, de l'analphabétisme, du chômage, des épidémies dévastatrices et de la mauvaise gouvernance.

Mais il en est qui sont autrement plus dangereux, à savoir la tendance accrue à la balkanisation et au démembrement des entités nationales, l'émergence et l'appui apporté aux mouvements séparatistes et aux entités factices qui n'ont pas de place dans un monde dominé par les grands ensembles, ainsi que la focalisation des États sur le règlement des conflits armés au détriment des projets de développement. Outre l'hémorragie qu'il occasionne aux forces de nombreux pays africains, cet état de choses crée une situation de sédition et d'instabilité et constitue un terreau fertile et très propice aux trafics d'armes, de drogues et d'humains, ainsi qu'à l'immigration illégale.

Quant aux engagements incombant communément aux pays des deux continents, il y a d'abord l'exigence de respect mutuel, ainsi que le devoir qui en découle de respecter nos spécificités, notre culture et nos valeurs respectives, en Afrique comme en Europe. Dans la même veine, nous sommes tenus, en tant que dirigeants, gouvernements et institutions, de respecter la souveraineté pleine et entière de chaque pays, son unité nationale et son intégrité territoriale.

Nous avons également le devoir de récuser tout recours à la force ou à la violence et de privilégier le règlement de nos différends par les voies pacifiques, le dialogue, la négociation et la concertation, conformément aux accords et arrangements internationaux, et dans un total respect des règles et exigences de bon voisinage.

Par ailleurs, il nous appartient, en tant qu'Africains, de concrétiser l'engagement qui est le nôtre de respecter les droits de l'Homme et d'améliorer les conditions de la femme, de l'enfance et des catégories marginalisées. Ce respect est le gage de notre capacité à coexister, à vivre en bonne intelligence et à exercer pleinement les droits d'une citoyenneté responsable.

Nous ne saurons y parvenir que par l'adoption de pratiques de bonne gouvernance et l'utilisation rationnelle de nos ressources humaines et naturelles dans le cadre d'une approche de développement durable, outre l'attachement à l'option démocratique garantissant aux organisations de la société civile et aux médias de s'acquitter de leur mission de manière constructive et bénéfique, et ce, dans le cadre de la liberté dans la responsabilité.

À cet égard, Nous saluons la prise de conscience accrue, chez la plupart de nos frères africains et des organisations de la société civile, quant à la nécessité de réaliser un essor civilisationnel, de s'arrimer au train de la démocratie et de la justice sociale, et d'élargir le champ des libertés publiques. Outre le respect des attributs de souveraineté propres à chaque peuple, ainsi que de ses spécificités et de son patrimoine civilisationnel, cette dynamique devrait prendre en considération l'indispensable intégration

régionale reposant sur le socle solide de l'économie et du développement, et s'inscrivant dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

À la fin du siècle passé et au début de ce siècle, de nombreuses initiatives ont vu le jour pour encadrer et stimuler la dynamique de coopération afro-européenne. Elles se sont articulées autour de trois axes majeurs, en l'occurrence le processus de Barcelone avec les pays d'Afrique du Nord, l'Accord de Cotonou avec les pays africains membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que le partenariat en faveur du développement et de la coopération avec l'Afrique.

À cet égard, Nous nous remémorons et apprécions à leur juste valeur les résultats issus du Sommet Afrique-Union Européenne, qui s'est tenu au Caire, en 2000, et au cours duquel les deux parties ont convenu d'imprimer une nouvelle impulsion à leur partenariat. Pour cela, elles ont entériné un plan d'action intégrant les secteurs prioritaires, essentiels à l'insertion de l'Afrique dans l'économie mondiale, ainsi qu'à l'ancrage des droits de l'Homme, des institutions démocratiques et des règles de bonne gouvernance, outre les questions de développement durable, et la problématique de la pauvreté, de l'enseignement, de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'environnement.

Nous sommes convaincu que la tenue, en décembre prochain, à Lisbonne, du deuxième Sommet Union Européenne-Afrique, sera une occasion propice pour mettre en place les mécanismes pratiques permettant la mise en œuvre de la coopération entre les deux continents. Notre vœu est que ce sommet puisse mettre au point ces mécanismes pour conférer une architecture renouvelée à un partenariat euro-africain agissant.

Par ailleurs, Nous nous félicitons de la ratification, par le Conseil Européen, en décembre 2005, de la Stratégie de l'Union Européenne pour l'Afrique. Nous estimons que sa mise en application ouvre des perspectives prometteuses pour contribuer à la concrétisation des «Objectifs du Millénaire pour le Développement», retenus par les Nations Unies.

Dans le même ordre d'idées, Nous saluons et assurons de Notre estime Son Excellence M. Kofi Annan, ex-Secrétaire général des Nations Unies, et l'une des figures emblématiques de l'Afrique dans le monde, connu de Nous pour la sagesse, la clairvoyance et la passion avec lesquelles il a constamment plaidé en faveur des causes justes de l'humanité tout entière, et œuvré pour placer notre continent au cœur des Objectifs du Millénaire pour le Développement, à l'horizon de 2015.

À cette occasion, Nous souhaitons exprimer l'intime conviction qui est la Nôtre quant à l'inéluctabilité de l'intégration afro-européenne. Nous réaffirmons aussi l'engagement ferme que Nous avons annoncé il y a quatre jours dans le Discours du Trône, en faveur des questions qui figurent dans l'agenda international. Outre le respect des relations de bon voisinage, de la souveraineté de chaque pays, de son intégrité territoriale et de son identité nationale, Nous soulignons la nécessité de lutter contre la balkanisation et le démembrement des pays, le fanatisme et le terrorisme. Nous marquons aussi Notre adhésion aux efforts visant à préserver la sécurité et la stabilité dans le monde, à assurer le co-développement de nos pays et à favoriser une solidarité agissante entre l'Afrique et l'Europe. Notre but est de mettre en place

un partenariat fructueux entre le Nord et le Sud en accordant une attention particulière à la coopération Sud-Sud.

Marquant, donc, son adhésion à toutes les initiatives prometteuses propres à conforter le partenariat afro-européen, le Maroc réitère son appui ferme à l'initiative prometteuse de Notre grand ami, Son Excellence le Président Français, M. Nicolas Sarkozy, appelant à œuvrer pour la mise en place d'une union méditerranéenne qui tiendrait lieu de passerelle et de trait d'union pour favoriser la coopération et la communication synergique entre l'Europe et l'Afrique.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Depuis Notre accession au Trône, Nous avons adopté une stratégie globale en matière de politique extérieure. Au niveau interne, elle est fondée sur le développement intégré de toutes les régions du Royaume, notamment la région méditerranéenne septentrionale,- et la réalisation de la mise à niveau d'une zone qui s'apparente à notre porte d'ouverture sur l'Europe-. Au plan géostratégique, cette démarche s'articule autour du projet ambitieux de liaison fixe entre l'Afrique et l'Europe via le détroit de Gibraltar. Par ailleurs, nous avons poursuivi, de bonne foi, avec sagesse et clairvoyance, nos efforts pour parvenir, dans le cadre de la légalité internationale, à une solution politique consensuelle au différend artificiel autour de la marocanité de notre Sahara, qui s'inscrit dans le passif de l'héritage pervers de la guerre froide.

C'est dans cette perspective que Nous avons lancé Notre initiative audacieuse pour la négociation d'un statut d'autonomie élargie à conférer à Nos provinces sahariennes, dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale. Notre but ultime est de faire des provinces sud du Royaume un espace d'interaction et de coopération entre toutes les tribus de la région, et avec tous les pays sub-sahariens et sahéliens, et l'ensemble des États du voisinage maghrébin.

C'est justement dans cette optique que Nous avons décidé, lors du premier Sommet Afrique-Union Européenne, tenu au Caire, d'exonérer des droits de douane, les exportations des pays africains les moins avancés vers notre pays, et d'annuler leurs dettes vis-à-vis du Maroc. À cet égard, Nous formons le vœu que l'Europe fasse un effort dans ce sens, que ce soit à son niveau ou dans le cadre des institutions financières internationales, et ce, compte tenu des nombreuses difficultés et autres entraves sur lesquelles achoppe le processus de développement en Afrique du fait du fardeau de l'endettement de ses pays.

Aussi avons-Nous effectué, ces dernières années, de nombreuses visites dans les pays africains frères pour Nous concerter avec leurs dirigeants et Nous informer des possibilités de complémentarité entre le Maroc et les autres pays de notre continent, notamment en matière de développement humain durable.

Nous inscrivons cette orientation sincère et renouvelée dans le prolongement de la démarche avant-gardiste instaurée par Notre Vénéré Grand-Père, le Libérateur du Maroc, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde. En effet, c'est à l'instigation de l'auguste souverain que s'est tenu, à Casablanca, en 1961, le premier Sommet africain, en présence des pionniers de l'unité africaine parmi les dirigeants historiques de l'époque, en l'occurrence Modibo Keita, Kwamé N'Krouma, Gamel Abdel Nasser et Ahmed Sékou Touré, que Dieu ait leurs âmes. Après lui, c'était au tour de Notre Auguste Père,

feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu le bénisse, de poursuivre la même mission et de devenir, ainsi, l'un des fondateurs de l'Organisation de l'Unité Africaine. À cet égard, le regretté souverain avait à cœur de tisser des liens privilégiés avec les dirigeants de cette Organisation et d'en défendre les causes.

Nous voilà donc aujourd'hui, toujours fidèle à ce devoir de solidarité avec l'Afrique, et fermement attaché à notre relation synergique avec l'Europe, à laquelle nous sommes liés, outre les rapports historiques, par un partenariat stratégique multidimensionnel, fondé sur un statut avancé et privilégié. Nous aspirons et veillons à ce que le continent africain suive l'exemple de l'Union Européenne pour poser les jalons d'une union solide, au lieu de s'en tenir à des relations individualisées et déséquilibrées entre l'Europe et chaque État africain, lesquelles ne servent ni les intérêts de l'Europe, ni ceux des États africains.

La participation à ce colloque d'éminentes personnalités politiques et intellectuelles de différentes sensibilités et de divers horizons, que Nous tenons en haute estime, Nous porte naturellement à attendre de cette manifestation qu'elle se solde par l'esquisse d'un projet concret et tangible de ce que devrait être un partenariat euro-africain prometteur et fructueux.

Un partenariat qui préserve la dignité et les droits de l'Homme, notamment ceux de la femme, de l'enfance et des jeunes en Afrique. Un partenariat qui renforce la démocratie et la bonne gouvernance. Enfin, un partenariat qui permette fondamentalement à nos deux continents de se compléter mutuellement et de collaborer de manière constructive, adaptée aux impératifs de coexistence et de brassage entre les civilisations et les cultures.

Nous rendons hommage à la Fondation Forum d'Asilah pour ses initiatives, en tant qu'espace propice au dialogue constructif, aux échanges de vues et aux propositions judicieuses, ainsi que pour son travail sérieux et de haute facture. Nous vous souhaitons de nouveau la bienvenue, dans votre deuxième pays, le Maroc, ainsi qu'un agréable séjour parmi nous. Nous prions également le Très-Haut de vous accorder plein succès dans vos travaux et dans toutes les nobles missions que vous menez.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 54^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

20 AOÛT 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Notre commémoration aujourd'hui, dans la joie et la fierté, de l'anniversaire de la glorieuse Révolution du Roi et du Peuple, et de la Fête de la Jeunesse, intervient à quelques jours de la clôture des préparatifs précédant le lancement officiel de la campagne électorale en prélude au scrutin du 7 septembre prochain.

Lors de ce rendez-vous qui marque un saut qualitatif dans la dynamique démocratique que connaît notre pays, tu auras toute latitude de choisir librement parmi les programmes présentés et entre les différents partis politiques et candidats à l'élection à la nouvelle Chambre des Représentants.

Ainsi que Je te l'ai promis dans le Discours du Trône, Je M'adresse à toi pour t'entretenir des élections à venir. Je n'entends nullement en infléchir le déroulement. Je M'interdis d'y intervenir comme la loi interdit à tous d'y interférer. Je considère que la régularité du scrutin est consubstantielle à la démocratie dont elle représente l'essence même.

En effet, l'adhésion totale et l'attachement sans faille à la régularité, à la moralisation des élections et à l'inviolabilité du scrutin, commencent par ton Premier Serviteur, le Roi, Amir Al Mouminine (Commandeur des Croyants).

Symbole de l'unité de la nation, dans toutes ses composantes, et Protecteur de l'Islam et de la communauté de ses adeptes et de la liberté de culte. De par Mon statut religieux et constitutionnel, J'ai à cœur de veiller sur tes intérêts supérieurs, en les plaçant au-dessus de toute autre considération, gardant constamment à l'esprit notre évolution politique, et les acquis démocratiques majeurs enregistrés.

Ainsi, de par notre attachement à la normalité démocratique, les élections se tiennent désormais avec une périodicité régulière. Mais, le fait de se préoccuper du prochain scrutin ne signifie nullement une

soumission résignée aux effets éventuellement pervers de la conjoncture qu'elles génèrent, pas plus qu'elles n'induisent la nécessité de se cantonner dans une position d'expectative en attendant l'installation du prochain gouvernement.

Il en découle pour toutes les institutions et tous les acteurs concernés, le devoir d'assumer les responsabilités qui leur incombent et de s'y atteler assidûment et sans relâche. Car, ni les questions cruciales qui préoccupent le pays, ni les grands chantiers et les réformes structurantes qui ont été engagés, ni encore l'indispensable préservation de la sécurité et de la stabilité, ne souffrent que l'on ralentisse ou arrête la dynamique lancée ou que l'on se confine dans un attentisme léthargique.

Avec l'aide de Dieu, nous sommes parvenus, ensemble, à mettre en place un cadre moderne et efficient qui encourage et incite à la participation citoyenne. Ce cadre se caractérise notamment par :

- un code électoral avancé, permettant à tous les partis politiques de participer, sur un pied d'égalité, au scrutin;
- une nouvelle loi visant la mise à niveau des partis et garantissant un financement transparent de leur activité;
- une neutralité positive et ferme de l'Administration;
- un contrôle judiciaire indépendant;
- une implication conséquente de la société civile et des médias dans la dynamique de sensibilisation et de suivi;
- la représentation féminine que Nous voulons plus équitable pour la femme.

Ainsi, la pratique politique se trouve désormais à un stade avancé de maturité, où la confiance des électeurs devient l'enjeu d'une compétition entre une majorité défendant le bilan de son action, et ses projets d'avenir et rendant des comptes à leur sujet, et, face à cette majorité, une opposition plurielle, tenant compte des acquis nationaux, et proposant ses propres programmes alternatifs.

De fait, la campagne électorale doit connaître un saut qualitatif, tant dans sa forme et son contenu que dans les étapes de son déroulement. Elle ne représente plus, désormais, une simple occasion saisonnière et éphémère, pour agiter des slogans fougueux, brandir des revendications combatives générales ou encore, les instrumentaliser à des fins mystificatrices et frauduleuses.

En revanche, la campagne électorale devrait, dorénavant, être ouverte, porteuse de programmes nombreux et variés, soumis à l'appréciation de l'électorat par le biais de moyens de communication, d'organes et de mécanismes de régulation modernes.

Cependant, et quelles que soient les avancées politiques réalisées, pouvons-nous pour autant soutenir que nous avons atteint la perfection en matière de démocratie ? D'un autre côté, peut-on raisonnablement minimiser l'importance du scrutin en ayant tendance à l'apparenter à un simple maillon cyclique dans un processus électoral classique ?

Certes non, eu égard à l'inviolabilité des élections et au rôle déterminant qu'elles jouent dans le choix que tu porteras, cher peuple, sur celles et ceux qui auront à charge de gérer et de contrôler les affaires

publiques, en l'occurrence, la majorité et l'opposition. Par la libre expression de ta volonté, ces élections contribueront aussi à dégager et cerner les priorités de la nouvelle législature.

Voilà pourquoi il ne faut pas dévaloriser l'opération électorale, ni semer le doute quant à son utilité. De même, rien ne justifie qu'on la surestime démesurément, comme si elle constituait une fin en soi, ou l'ultime aboutissement du processus démocratique, lequel est en constante perfection.

Partant de là, Je dis à nos citoyens : le vote est l'un des éléments clés de la citoyenneté responsable. Aussi, et afin de conférer à l'opération électorale une forte charge et un caractère pérenne, est-il nécessaire de la conforter par la participation démocratique. Une participation continue, qui ne se réduit pas à l'opération de vote le jour du scrutin, mais qui implique plutôt le devoir de s'investir en permanence dans les chantiers de développement et de citoyenneté.

En exprimant vos suffrages, vous ne faites pas que choisir celle ou celui qui vous représentera pour les cinq années à venir. Vous définissez également votre avenir, celui de vos enfants et de votre pays. C'est pourquoi vous ne devez pas hypothéquer votre devenir en vendant vos voix et vos convictions à ceux qui sont dépourvus de conscience et indignes de confiance. Car agir de la sorte s'apparente à une abdication coupable et condamnable de votre droit constitutionnel au vote libre. Ce serait également un renoncement inacceptable à l'honneur de votre citoyenneté et à votre dignité.

Aussi, incombe-t-il à chacun de s'armer de civisme et de se prévaloir de la force de la loi pour s'opposer aux manipulateurs des élections, et afin de pourfendre ceux qui font commerce des voix et qui s'avisent de pervertir les consultations électorales par l'usage de l'argent illicite, la fraude, le trafic d'influence, la magouille et les tripotages.

En effet, il n'y a pas de place aux pratiques illégales, dans quelque domaine que ce soit, et par qui que soit. Ensemble, nous devons nous engager dans une lutte sans relâche contre la corruption et la prévarication, l'abus de pouvoir et de biens sociaux, les féodalités rentières, les rapines et la pratique de partage des butins.

Cette lutte est la responsabilité de tous : autorités, institutions, citoyens et collectivités. C'est une action de salubrité publique qui doit s'inscrire dans le cadre de l'État des institutions, et dans celui de la bonne gouvernance.

Nous engageons nos citoyens à s'impliquer dans l'action politique noble, le dessein ultime étant d'élargir la participation populaire dans le processus de développement.

En effet, quiconque ne fait pas de la politique vertueuse fondée sur la citoyenneté engagée, sera manipulé par la politique vicieuse qui l'instrumentalisera par divers procédés mystificateurs, à des fins détestables : opportunisme ou nihilisme inacceptable, extrémisme, fanatisme ou terrorisme abject et condamnable.

Il est donc impératif de parer à toutes ces tendances pernicieuses, et de combattre tous les adversaires et les ennemis de la démocratie. Il nous faut, pour cela, un État fort, de droit et des institutions. Notre parade réside aussi dans le développement intégré, la sécurité ferme et intraitable, et l'autorité d'une

justice indépendante. Une sécurité et une Justice fermement attachées au plein respect par tous de la primauté de la loi.

La politique n'est pas l'apanage exclusif d'une couche sociale ou d'une catégorie particulière. Elle est l'affaire de tous les Marocains, qu'ils résident au pays ou ailleurs.

À cet égard, les prochaines élections apporteront un nouvel acquis : la généralisation du droit de participation au scrutin, sur le territoire national, en l'étendant à toutes les générations de notre chère communauté résidant à l'étranger.

Aux membres de cette communauté, Nous disons tout le prix que Nous attachons à ce que leur dignité soit préservée et leur citoyenneté consolidée dans sa plénitude. Leur participation aux élections ne sera qu'une première étape dans un processus de concertation graduel et évolutif, visant leur intégration, somme toute légitime, au sein des différentes institutions exécutives, représentatives et consultatives nationales.

À cet effet, la prochaine étape sur la voie d'une participation institutionnelle efficiente de notre communauté à l'étranger, consistera à la doter de son Conseil supérieur. Nous attendons du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH) qu'il soumette à Notre appréciation les propositions y afférentes, en prélude à l'installation prochaine de cette instance.

Cher peuple,

Les partis sont un acteur principal pour gagner le pari de tout scrutin.

Voilà pourquoi Je M'adresse à eux pour leur rappeler ceci : il ne peut y avoir de vraie démocratie en l'absence de partis forts et aptes à assumer la responsabilité qui leur incombe de faire des élections une compétition loyale entre des projets de société, et non une occasion pour engager des combats personnels ou se livrer au jeu de la démagogie.

En effet, l'émulation dans la quête du développement constitue le véritable critère à l'aune duquel se mesure la pratique démocratique saine.

Il revient, donc, aux partis et aux candidats d'œuvrer sur le terrain pour sensibiliser les électeurs et les inciter à participer aux élections, en leur proposant des programmes clairs et réalisables.

À cet égard, Nous adressons à nouveau Nos Instructions à Notre gouvernement pour que, tout au long des différentes étapes de l'opération électorale, il continue à observer une stricte neutralité et à faire valoir la primauté de la loi, par une forte dissuasion et une ferme répression de toutes les infractions.

Nous insistons également sur le rôle déterminant qui revient à la Justice pour préserver l'inviolabilité du scrutin et combattre la fraude, sous toutes ses formes.

Il incombe aux Magistrats de se prononcer sur la régularité du scrutin, dans toutes ses phases, et ce, en coordination avec l'ensemble des autorités publiques auxquelles la loi a confié la responsabilité d'organisation du scrutin et du contrôle de sa régularité.

Il appartient également à la Justice, notamment le Parquet, de faire preuve d'une vigilance et d'une mobilisation accrues. Le Ministère Public doit diligenter les investigations nécessaires avec toute l'objectivité et toute l'impartialité voulues, concernant les plaintes et les recours.

Quant au pouvoir de statuer sur ces litiges, il est du ressort des Magistrats. À cet effet, les Juges doivent se prononcer avec l'indépendance, la célérité, la probité, et la fermeté requises, en gardant à l'esprit que la Justice relève de la mission dévolue à Notre Majesté, Amir Al Mouminine, Garant de l'indépendance totale du pouvoir judiciaire, par rapport aux pouvoirs exécutif et législatif.

Elle doit, également, s'astreindre au principe de la séparation des pouvoirs, et se garder de toute velléité d'influencer le juge dont le devoir lui fait obligation de respecter la primauté de la loi, en toutes circonstances et dans tous les cas dont il vient à être saisi.

Grâce à la modernisation démocratique que connaît notre pays, les prochaines élections exigent, pour réussir, que les médias et les différents acteurs de la société civile, s'investissent de façon responsable dans l'effort de sensibilisation des citoyens, ainsi que dans le suivi et l'observation du scrutin, aux côtés des différentes instances concernées, chacune dans son domaine de compétence.

Au premier rang de ces structures, l'on trouvera, à l'évidence, le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, compte tenu du fait que la participation au vote compte parmi les droits humains fondamentaux.

Nous attendons donc de tous les acteurs concernés qu'ils élèvent le débat au plus haut niveau, en privilégiant, au-dessus de tout, l'intérêt supérieur de la nation.

À cet égard, Nous nous adressons, en particulier, aux partis politiques, que Nous assurons de toute Notre estime, pour les exhorter à respecter la libre volonté populaire. Nous les engageons à veiller à ce que le scrutin soit irréprochable, lavé de tout soupçon, à l'abri de tous les montages et combinaisons artificiels et des calculs étriqués, dont Nous refusons qu'ils mettent en cause la crédibilité du paysage politique que Nous appelons de Nos vœux.

Cher peuple,

La Révolution du Roi et du Peuple a constitué une véritable épopée historique, pour la liberté de la Patrie et des citoyens. C'est, en effet, grâce aux immenses sacrifices consentis par la génération du nationalisme que nous avons libéré et unifié, les uns après les autres, les différentes parties du territoire du Royaume.

Nous voilà aujourd'hui engagés dans le même combat contre toute tentative de porter atteinte à notre souveraineté et notre intégrité territoriale. De même, Nous conduisons avec autant d'assurance que de fermeté, la marche du renouvellement de cette révolution.

Notre vœu est d'en atteindre le dessein le plus sublime, mais aussi le plus ardu, celui d'amener toute citoyenne et tout citoyen à entreprendre des initiatives créatives, et à les affecter à des investissements productifs. Mais par-delà ces desseins, notre but ultime est d'assurer à tous les Marocains les moyens de vivre dans la liberté et la dignité.

Ce faisant, nous aurons donné le meilleur gage de fidélité à la mémoire des héros de la glorieuse et éternelle Révolution du Roi et du Peuple, et en particulier, Nos vénérés Grand-Père et Père, Leurs

Majestés, les Rois Mohammed V et Hassan II - que Dieu les bénisse dans leur demeure éternelle. Ce sera aussi la meilleure démonstration de notre reconnaissance des sacrifices consentis par les valeureux martyrs et autres combattants.

Ce sera, enfin, le moyen le plus judicieux d'honorer nos citoyens et notre jeunesse dont nous nous efforçons d'assurer la formation et la mise à niveau, et d'attiser l'ardeur au travail, en l'encourageant à porter le flambeau de la citoyenneté, comme, jadis, ses prédécesseurs portaient le flambeau du nationalisme.

Tu Me trouveras, cher peuple, animé, comme toujours, par le même sentiment de nationalisme sincère. Mû par le même esprit de citoyenneté responsable, J'entends continuer à assumer loyalement la mission qui M'échoit de conduire cette nation, dans toutes ses composantes en ayant à cœur de poursuivre sans relâche l'œuvre d'édification du Maroc du progrès, fermement attaché à son identité authentique.

C'est ce Maroc du développement et de la démocratie que tu dois, cher peuple, garder à l'esprit en permanence et tout au long de la campagne. Ce devoir est de rigueur, particulièrement, lorsque tu te trouves, seul, face à ta conscience, dans l'isolement où tu choisiras, pour toi-même et pour ta patrie, en toute liberté et avec un sens aigu du devoir, le plus apte des candidats et le plus digne d'assumer la charge de ta représentation parlementaire, en vertu du verdict des urnes.

Ce sont les urnes, en effet, qui représentent le pouvoir d'arbitrage démocratique, et c'est par elles que tu tranches parmi les nombreux programmes et discours soumis à ton libre choix.

Nous implorons le Très-Haut de nous mettre « parmi ceux qui écoutent les propos, et en suivent le meilleur ». Véridique est la Parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 8^{ÈME} LÉGISLATURE

RABAT, 12 OCTOBRE 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Nous procédons, avec l'aide de Dieu, à l'ouverture de la huitième législature dont le caractère novateur nous paraît résider non seulement dans le fait que la chambre des représentants a été élue en toute liberté et en totale transparence. La nouveauté tient de surcroît au fond et à l'essence même de cette législature, car nous attendons de voir se poursuivre, au cours de cette période, les changements engagés tant au niveau des méthodes que des programmes de l'action parlementaire et gouvernementale. Nous entendons, à travers ce processus, conforter la réconciliation du citoyen avec les conseils élus, en les érigeant en un puissant levier pour le développement et la démocratie.

Nous tenons à féliciter les membres de votre honorable Assemblée, et à assurer de Notre estime les partis politiques responsables, motivés et, à travers eux, les citoyens. L'implication de ceux-ci, dans un esprit empreint de citoyenneté, de concurrence loyale et de confiance, dans notre parcours politique avancé, ne se limite pas au seul jour du scrutin. Elle devrait, plutôt, traduire l'aboutissement d'une mobilisation permanente et du processus de réhabilitation de l'action politique militante.

Tout cela reste, cependant, tributaire de la volonté de rompre avec l'indigence, tant au plan politique qu'au niveau de la réalité concrète. Car, en effet, la politique, au sens noble du terme, ne se réduit pas à une simple campagne électorale, pas plus qu'elle ne se résume à un banal spot publicitaire. La politique est, plutôt, l'art du possible entre les besoins et les moyens. Elle requiert la sensibilisation permanente du peuple et exige que soient engagées sur le terrain des actions de développement permettant de trouver des solutions concrètes à la difficile équation de toute politique. En effet, la différence entre la réalité et l'espoir, c'est le travail, puis le travail et toujours le travail, auquel Dieu a accordé la prééminence sur l'acte de dévotion lui-même.

De même, la représentation de la Nation n'est ni un privilège, ni une rente de position, et encore moins un gage d'immunité pour préserver des intérêts personnels. Elle signifie, au contraire, une charge considérable à assumer, et implique l'engagement sans faille d'œuvrer pour l'intérêt général.

Telle est la voie à suivre pour assurer l'adhésion de tous à l'œuvre de construction démocratique et de développement, dont Nous tenons à élargir la portée et le champ d'application, de sorte qu'elle englobe toutes les forces vives de la nation, dont, et au premier chef, Notre chère communauté résidant à l'étranger. Nous allons, en effet, poursuivre ce processus évolutif et graduel, pour consolider l'intégration de cette communauté dans la vie nationale, en posant, à cet effet, les premiers jalons pour la mise en place du Conseil Supérieur y afférent.

Il faut tirer les enseignements qui s'imposent en la matière et, surtout, veiller à ce qu'il en soit dûment tenu compte lors des prochaines échéances électorales locales et régionales. Il est donc impératif de s'y préparer convenablement, non pas en se livrant à des joutes oratoires démagogiques et à des calculs étriqués, mais en veillant plutôt, à une mise à niveau globale de tous les acteurs, les institutions et autres formations, et plus particulièrement les partis politiques. En effet, et au-delà de leur adaptation formelle à leur cadre juridique, ces structures doivent se mettre en phase et en synergie avec les évolutions et les mutations qui s'opèrent dans la société marocaine.

Ceci implique pour tous un devoir de proximité permanente à l'égard du citoyen, et l'obligation pour chacun d'être constamment à l'écoute de ses préoccupations, et d'éviter de succomber aux chants des sirènes et aux promesses mystificatrices qui travestissent les valeurs de la religion et de la citoyenneté.

En définitive, Notre ultime dessein, c'est la mise à niveau de tous les acteurs concernés. Ceci, dans la perspective de la réforme institutionnelle globale en vue de conforter, par les règles de bonne gouvernance, l'évolution démocratique et le processus de développement en cours, et ce, dans le respect des valeurs et des constantes sacrées de la nation.

Il appartient donc à chacun de s'employer à réaliser ce qui importe le plus pour le citoyen, à savoir, tout simplement, son aspiration à une vie libre et digne, dans un cadre dont les principaux atouts sont : une Patrie unifiée, la sécurité et la stabilité, un enseignement de qualité, une éducation judicieuse, un travail productif, une économie compétitive, un logement décent, une couverture médicale fiable, une administration efficiente et intègre, une Justice équitable et indépendante, une dignité assurée et une citoyenneté pleine et entière, avec ses droits et ses obligations.

Pour satisfaire ces revendications populaires qui ont été l'objet de la compétition électorale, il importe d'orienter les actions gouvernementale et parlementaire, en les ventilant en trois volets fondamentaux : une cause vitale, des attributs d'un État et des priorités pressantes.

La préservation de l'unanimité autour de notre intégrité territoriale constitue, en effet, la première des causes vitales de la Patrie et de la nation, d'où la nécessité de poursuivre les efforts pour mobiliser davantage de soutien en faveur de l'initiative audacieuse et crédible que Nous avons lancée au sujet de l'autonomie, dans l'espoir de parvenir à un règlement international définitif du contentieux artificiel suscité au sujet de la marocanité de notre Sahara.

Le deuxième volet prévoit la consolidation des piliers sur lesquels repose un État fort, en l'occurrence la primauté de la loi, la préservation de l'identité nationale authentique mais ouverte sur son époque, ainsi que la consolidation de la sécurité et de la stabilité et la nécessité de se prémunir contre les velléités de radicalisme et d'extrémisme, et les risques de terrorisme.

Quant au troisième impératif, il induit la nécessité de se focaliser sur trois priorités pressantes. Il s'agit, tout d'abord, de la poursuite des réformes, de la consolidation des acquis politiques et des droits de l'homme, des grands projets structurants, de l'administration territoriale, du tourisme et de l'habitat, ainsi que des équilibres macro-économiques, la productivité et la compétitivité, la modernisation des secteurs publics, l'incitation à l'initiative privée et l'encouragement qui doit être apporté à l'entreprise productive et au secteur privé.

Parallèlement à ces actions, il faudra donner une forte impulsion à certains secteurs d'activité, pour les rendre plus performants. Il importe, en premier lieu, de gagner le pari vital de la réforme, en profondeur, de l'éducation et de la formation, réforme dont dépend l'avenir des générations présentes et à venir.

À cet égard, Nous appelons le prochain gouvernement à s'atteler sans tarder à la mise en place d'un plan d'urgence pour consolider ce qui a été réalisé, et procéder aux réajustements qui s'imposent, en veillant à une application optimale des dispositions de la Charte Nationale d'Éducation et de Formation.

Il faut aussi, à cet égard, apporter des solutions courageuses et efficaces aux difficultés réelles qui pénalisent ce secteur vital et ce, en concertation et en coordination avec l'institution constitutionnelle représentative en la matière, à savoir le Conseil Supérieur de l'Enseignement.

Il est également nécessaire de veiller à l'ancrage des règles de bonne gouvernance, à travers notamment la réforme administrative nécessaire et la mise niveau et la modernisation de l'économie, pour endiguer le chômage et créer de l'emploi. Parallèlement, et afin de combattre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation, il faut poursuivre l'effort de mobilisation autour de Notre Initiative Nationale pour le Développement Humain.

Il n'en reste pas moins que la mise en œuvre optimale de ces chantiers de développement passe nécessairement par la régionalisation avancée et la déconcentration administrative, lesquelles représentent, pensons-Nous, l'épine dorsale d'un État moderne.

Une telle entreprise ne peut être complète sans la réforme, la modernisation et la mise à niveau de la Justice, l'objectif étant de consolider l'indépendance de celle-ci, la sécurité judiciaire et la primauté de la loi, outre le renforcement du processus de développement. À cet égard, Nous sommes fermement attaché à la préparation, fondée sur de larges concertations et des apports spécialisés, d'une charte nationale adéquate, permettant d'introduire des changements profonds et exhaustifs dans le domaine de la Justice.

De même, et comme Nous l'avons déjà affirmé, il faudra prévoir, parmi les nouvelles priorités, l'adoption d'une nouvelle politique agricole, énergétique et hydraulique, ainsi que l'élaboration d'un plan pour le développement territorial urbain et rural.

Il est évident que le succès de toute politique ou réforme demeure tributaire de l'adhésion du citoyen, qui doit s'investir dans tous les secteurs de la vie publique.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Nous venons donc de rappeler les enjeux de cette législature, assumant ainsi la mission suprême qui est la Nôtre, et compte tenu de nos déplacements pour Nous enquérir, sur le terrain, de la situation de notre vaillant peuple, dans toutes ses composantes, à travers les différentes régions du Royaume.

Eu égard à la mission qui Nous échoit, de veiller au bon fonctionnement des institutions constitutionnelles, Nous nous faisons un devoir de rappeler avec force que Nous sommes, certes, attaché à la formation d'un gouvernement ramassé et homogène, soutenu par une majorité parlementaire, et interpellé par une opposition constructive. Mais, Nous voulons, au même titre, un parlement plus efficace qui exerce, avec l'effcience voulue, toutes les compétences qui lui sont dévolues en matière de législation, de contrôle et de représentation, donnant ainsi l'exemple aux autres institutions constitutionnelles, en leur montrant comment elles peuvent, elles aussi, assumer, dans leur plénitude, les attributions qui sont les leurs. Car, en effet, rien ne saurait s'y opposer, si ce n'est les limites qu'imposent la Constitution, la séparation des pouvoirs, et l'équilibre entre eux, ainsi que la coopération qui doit exister entre ces pouvoirs, et que Nous veillons à voir raffermie et consolidée.

Ce parlement devra également contribuer à conforter le rayonnement international du Maroc, en gardant à l'esprit les prochaines échéances, et notamment l'entrée en vigueur des accords de libre-échange, ainsi que la nécessité de relever les défis de la mondialisation, dans le cadre d'une diplomatie parlementaire menée avec professionnalisme.

Il s'agit donc d'un parlement qui achève de réconcilier définitivement tous les citoyens avec les conseils élus. Il est donc impératif de rompre avec certaines pratiques et des comportements rédhitoires, qui sont attentatoires à l'image de l'institution législative et à la crédibilité de l'action parlementaire et politique.

Il faudrait s'employer, par ailleurs, à éviter toute confusion dans les rôles, en distinguant entre ce qui est national, relevant de la compétence spécifique du parlement, et ce qui est local, en termes d'attributions dévolues aux collectivités territoriales. Voilà pourquoi Je veille à ce que le Parlement reste au sommet de l'édifice démocratique, en se penchant sur les politiques et causes nationales majeures, aussi bien internes qu'externes.

Dans la mesure où l'on ne peut concevoir une vie politique normale, ni une action gouvernementale efficiente sans une opposition constructive et responsable, il importe d'écouter les idées avancées par celle-ci, tant qu'elles sont judicieuses et vouées au service et à l'intérêt de la nation, au même titre que celles de la majorité.

En fait, la vraie antinomie que nous nous devons d'affronter, est celle entre démocratie et despotisme, entre progrès et sous-développement, entre travail volontariste et esprit d'assistanat, entre ouverture et repli sur soi.

Dans le même ordre d'idées, et ainsi que Je l'ai déjà souligné du haut de cette tribune, Je vous invite instamment à veiller à la coordination et la coopération entre les deux Chambres, dans un sens permettant la rationalisation du travail de ces deux instances. En effet, loin d'être deux parlements distincts, ces organes forment un seul et unique parlement, où les rôles se conjuguent et se complètent.

Le Maroc a franchi plusieurs étapes dans son parcours politique déjà bien avancé et a pu surmonter tant de crises et d'écueils, grâce à la ferme direction que Nous lui assurons, et à la démarche que Nous suivons dans l'exercice du pouvoir. Ce succès, nous le devons aussi aux efforts et aux sacrifices consentis par tous les Marocains, qui se sont investis dans les chantiers de développement que Nous avons lancés. Notre arme invincible dans cette ambitieuse entreprise réside dans notre choix démocratique irréversible.

Je reste, ainsi que vous M'avez toujours connu, le Premier Serviteur du vaillant peuple marocain, fidèle protecteur des constantes et des valeurs sacrées de la nation. J'entends également, en vertu du pacte sacré de la Beï'a (allégeance), continuer à M'enquérir, in situ, de la réalisation des grandes réformes structurantes engagées dans le pays.

Dans la ferveur spirituelle qui règne en ce mois béni de Ramadan, J'implore le Très-Haut de vous prêter assistance et de vous guider sur la voie de la vertu et de l'intérêt général, en assumant les hautes responsabilités dont vous avez la charge.

Nous vous adressons ainsi qu'à Notre peuple fidèle, Nos vœux de bonne fête de l'Aïd. Fasse Dieu qu'en célébrant ensemble, encore et encore, cet heureux événement, Nous puissions remplir pleinement Notre mission et nos engagements.

« Rappelle (leur) ! Tu n'es que celui qui rappelle, et tu n'as pas de maîtrise sur eux ». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DU DÎNER OFFICIEL OFFERT PAR
LE SOUVERAIN EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT
FRANÇAIS, NICOLAS SARKOZY

MARRAKECH, 23 OCTOBRE 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président de la République,

Altesses Royales,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour nous un grand plaisir d'accueillir, ce soir, notre grand ami, Son Excellence Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République française, ainsi que l'importante délégation qui l'accompagne, et de leur dire combien est profonde Notre joie de les recevoir à Marrakech, cette cité qui incarne la diversité des traditions ancestrales du Royaume et ses valeurs d'ouverture et de tolérance.

Nous sommes particulièrement heureux d'honorer, en Votre Excellence, le représentant d'une grande Nation qui a toujours porté haut les valeurs de liberté et d'égalité, à laquelle tous les Marocains portent des sentiments de profonde estime.

C'est au Maroc, Monsieur le Président, que vous avez choisi d'effectuer, en dehors de l'Europe, votre première visite d'État.

C'est pour nous un signe fort de la qualité exceptionnelle de nos relations et une illustration éloquente des liens séculaires, profonds et multiples qui unissent nos deux pays amis.

Notre satisfaction devant les avancées réalisées par notre partenariat n'a d'égale que notre ferme détermination à rendre nos liens privilégiés encore plus denses, plus étroits et féconds. Je sais, Monsieur le Président, que vous êtes animé de la même ambition et partagez la même volonté. Je voudrais, ce soir,

rendre un vibrant hommage à tous les acteurs marocains et français qui, par leur talent, leur dynamisme et leur engagement contribuent à l'enrichissement et la diversification de nos relations.

La présence parmi nous des représentants des grandes entreprises françaises témoigne de la vitalité d'un partenariat mutuellement profitable dans divers domaines et secteurs d'activités.

De même, l'implication croissante du tissu associatif de nos deux pays dans des actions de proximité illustre la diversité et l'exemplarité de nos relations.

Nos liens sont aussi renforcés par les hommes et les femmes dont l'histoire personnelle rapproche nos deux peuples. Cette occasion M'est précieuse pour saluer la contribution remarquable de nos communautés respectives au raffermissement des liens profonds d'amitié et de considération qui unissent nos deux peuples.

C'est vous dire, Monsieur le Président, le formidable potentiel que recèle notre partenariat et les perspectives prometteuses qu'il laisse entrevoir.

J'invite donc l'ensemble des acteurs à écrire une nouvelle page de notre longue et riche histoire, au diapason d'un Maroc nouveau, engagé résolument dans un processus de modernisation, de progrès et de développement.

Monsieur le Président,

La politique de voisinage de l'Union Européenne a renforcé l'aspiration du Maroc à un «Statut Avancé», donnant ainsi à ses relations avec l'Union, la dimension stratégique qui lui échoit. Ce projet ambitieux consacrera le rôle pionnier de Mon pays dans le rapprochement des deux rives de la Méditerranée.

Cette ambition légitime a toujours été soutenue par l'engagement constant de la France au sein des instances européennes. Nous sommes convaincus que la prochaine présidence française de l'Union Européenne apportera une contribution active à la réalisation de cet objectif.

Vous avez pris, Monsieur le Président, l'initiative d'un projet visionnaire et audacieux, celui de l'Union de la Méditerranée. Nous sommes déterminés à explorer avec vous toutes les opportunités visant à promouvoir une approche inédite et progressive du partenariat ainsi envisagé et une prise en charge novatrice et solidaire des multiples défis de notre espace méditerranéen. Les multiples enjeux nés de la mondialisation appellent, en effet, la région méditerranéenne à réaliser une plus grande harmonisation des politiques en matière de sécurité collective, de développement durable et de gestion de l'espace culturel et culturel, en parfaite articulation avec la consolidation souhaitée du processus de Barcelone.

L'initiative de l'Union de la Méditerranée posera, sans doute, les jalons d'un pacte nouveau entre l'Europe et l'Afrique dont la Méditerranée sera l'axe et le pivot. À cet égard, notre espoir est grand de voir le deuxième Sommet Afrique -Union Européenne, prévu à Lisbonne en décembre 2007, donner vie à des mécanismes innovants, moteurs d'une coopération intercontinentale efficiente.

Monsieur le Président,

Le Maroc a fait de l'intégration maghrébine un choix stratégique. À ce propos, Nous tenons à réaffirmer le profond attachement du Royaume à la réalisation pleine et effective de l'Union du Maghreb arabe, dont le traité constitutif a vu le jour, ici même, à Marrakech en 1989.

Au nom de cet idéal maghrébin, le Maroc n'a cessé d'œuvrer afin de transcender les difficultés qui s'opposent à la réalisation de ce projet si vital pour les pays de la région. Le Royaume a ainsi pris l'initiative de présenter une offre sincère et audacieuse de négociation d'un statut d'autonomie de ses provinces du Sud, en vue d'aboutir à une solution politique et définitive sous l'égide des Nations Unies.

Nous espérons que tous les partenaires maghrébins parviendront rapidement à une perception commune de l'avenir de cette région et apporteront leur contribution constructive à cette démarche. Nous tenons, à l'occasion de votre visite, à rendre un hommage appuyé au soutien actif de votre pays ami à cette initiative marocaine et aux efforts déployés à cette fin par le Royaume, efforts qualifiés de sérieux et crédibles par le Conseil de Sécurité à l'unanimité de ses membres.

Monsieur le Président,

Le Maroc, qui a toujours apporté une contribution active à la recherche d'une solution juste et durable au conflit du Moyen-Orient, estime que la situation qui prévaut dans cette région sensible, et particulièrement dans les territoires palestiniens, requiert la conjugaison des efforts de toutes les bonnes volontés afin d'assurer la sécurité et la stabilité régionales.

Il est aujourd'hui urgent de relancer le processus de paix selon une approche globale qui tienne compte du principe de la terre contre la paix, ainsi que des accords et arrangements conclus entre les parties. De même, et en Ma qualité de Président du Comité Al-Qods, Je réitère l'appel pour le respect du statut spécial de la ville sainte de Jérusalem.

J'émets l'espoir que les discussions en cours entre Israéliens et Palestiniens, et la tenue prochaine de la conférence internationale proposée par les États-Unis, contribueront activement à la relance du processus devant aboutir à la création d'un État palestinien indépendant et viable, vivant dans la paix et la sécurité, aux côtés d'Israël.

Nous sommes également préoccupés par la situation en Irak et les difficultés qu'affronte son peuple frère. Nous lançons un appel à la sagesse, au dialogue et à la réconciliation nationale afin de préserver la souveraineté, l'intégrité territoriale de l'Irak et d'éradiquer la violence qui menace la sécurité et la stabilité de toute une région, en proie à de multiples tensions et menaces.

Monsieur le président,

Dans un monde tourmenté, vulnérable aux fanatismes et aux extrémismes de tous bords, le Maroc et la France apportent un net démenti aux adeptes de la thèse du « choc des civilisations », en œuvrant ensemble au respect de la diversité culturelle, au dialogue interreligieux et à la promotion des nobles valeurs universelles.

C'est également dans ce refus de la fatalité et de l'affrontement que nous poursuivrons notre combat commun contre le terrorisme, l'obscurantisme, la haine et l'intolérance.

Monsieur le Président,

En vous portant à la présidence de la République, le peuple français a confié sa destinée à un homme d'État avisé, engagé et résolument tourné vers l'avenir. Vous avez entrepris, à l'échelle nationale et européenne, des actions significatives et prometteuses d'un avenir meilleur de progrès et de prospérité pour le peuple français ami.

Pour sa part, le Maroc est en mouvement. Il vit au rythme des réformes politiques, économiques et socioculturelles profondes au service d'une société solidaire, confiante en ses capacités et ouverte sur son environnement régional. La France, pays partenaire et ami, occupe une place privilégiée dans ce processus de modernisation et de développement.

Je suis persuadé que, puisant leur force dans une tradition de coopération exemplaire, nos deux pays continueront d'approfondir et de diversifier leur partenariat stratégique.

Mesdames et Messieurs,

Je vous invite à vous lever en hommage à Monsieur le Président de la République française, à l'amitié entre le Maroc et la France et au progrès de leurs relations bilatérales.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

COMMUNIQUÉ DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DÉNONÇANT AVEC FORCE LA VISITE DU ROI D'ESPAGNE À SEBTA ET MELLILIA OCCUPÉES

CASABLANCA, 06 NOVEMBRE 2007

À la suite de la visite regrettable du Souverain espagnol, S.M. le Roi Juan Carlos I dans les villes marocaines occupées de Sebta et Mellilia, Nous exprimons avec force Notre vive condamnation et dénonçons avec autant de fermeté cette visite sans précédent, soulignant que ce pas contre-productif attente aux sentiments patriotiques solidement enracinés chez toutes les composantes et les sensibilités du peuple marocain.

Face à cet acte nostalgique d'une ère sombre et décidément révolue, force est de faire assumer aux autorités espagnoles leur responsabilité quant aux conséquences qui pourraient mettre en péril l'avenir et l'évolution des relations entre les deux pays, et au flagrant irrespect par le gouvernement espagnol de la lettre et de l'esprit du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération conclu en 1991.

Donnant corps à Notre position de rejet de cette orientation sans aucun apport, Nous avons pris la décision de rappeler l'ambassadeur de Notre Majesté à Madrid pour consultations pour une période indéterminée.

Nous rejetons avec autant de fermeté que de détermination que Nos constantes nationales sacrées soient utilisées comme moyen dans le négoce espagnol interne et que Nos valeurs, tout autant que Nos intérêts soient exploités à chaque fois comme exutoire par ailleurs factice pour des surenchères et autres joutes politiques.

Tout en exprimant la détermination de Notre Majesté à préserver et à garantir tous Nos droits inaliénables et légitimes de souveraineté, Nous considérons que rien ne saurait modifier ou altérer le statut juridique des deux villes occupées et des îles qui en relèvent, ce que confortent et confirment les données historiquement consignées, les abc de la géographie dans toute son immuabilité et la justesse de Notre revendication permanente pour leur retour à la mère patrie.

Sachant que l'occupation ne peut acquérir de légitimité en jouant sur l'ancienneté, ou à travers des actes unilatéraux, ou encore par le biais de la politique du fait accompli, il est notoirement établi que le meilleur moyen de règlement et de gestion de ce conflit territorial requiert le respect des vertus d'un dialogue honnête, franc et ouvert sur l'avenir, un dialogue responsable qui garantisse Nos droits de souveraineté et qui prenne en compte les intérêts de l'Espagne.

Une grande démarche qui ne saurait prendre son réel cheminement que par l'adoption d'une approche prospective pour l'édification de relations fructueuses entre le Maroc et l'Espagne et l'engagement fort et sincère pour leur consolidation dans le respect mutuel, la confiance totale, comme conditions sine qua non d'une action fructueuse et sincère pour harmoniser les efforts consentis et ainsi faire face à tous les dangers éventuels et aux défis ouverts aux deux rives du Détroit de Gibraltar. Il s'agit également dans cette même optique d'assurer une exploitation optimale de toutes les potentialités prometteuses et de toutes les opportunités de coopération efficiente qui s'offrent.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 32^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

CASABLANCA, 06 NOVEMBRE 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Nous célébrons aujourd'hui le 32^e anniversaire de la Marche Verte. C'est un événement historique majeur qui traduit avec force la symbiose entre le Trône et le peuple, indéfectiblement attachés à la marocanité du Sahara. Nous entendons en faire une source inépuisable d'inspiration et en tirer les ressorts nécessaires pour enraciner dans notre société les valeurs de citoyenneté pleine et entière, et pour favoriser l'adhésion de tous les Marocains, sans exclusive, à l'œuvre d'édification du Maroc de l'unité, de la démocratie et du développement.

Nous avons une pensée émue et déférente pour la mémoire de l'artisan de cette Marche, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu perpétue le souvenir de son œuvre glorieuse. À ce propos, Nous tenons à réaffirmer notre engagement immuable au serment de la Marche Verte, ainsi que notre fidélité indéfectible au pacte de la Beï'a qui engage mutuellement et collectivement toutes les composantes de la nation, dont, et au premier chef, nos fidèles sujets parmi les tribus et les habitants du Sahara Marocain.

Nous voudrions leur rendre hommage pour cet esprit de corps dont ils ont fait preuve conjointement avec les autorités, les forces de sécurité et militaires, pour préserver sa sécurité, sa stabilité et son intégrité. Je salue, au même titre, leur contribution au progrès et à l'essor de cette région, dans le cadre d'un Maroc sûr de son bon droit, toujours prêt à prendre les initiatives constructives pour le règlement du conflit factice suscité autour de notre Sahara. Le Maroc s'astreint à cette démarche en vertu de son engagement envers l'Union Maghrébine, et par fidélité à l'esprit de bon voisinage et de fraternité qui doit régner entre les cinq États de l'Union. Il y adhère aussi en vertu de son attachement à la préservation de la stabilité de la région.

Dans le même esprit, le Maroc, se fondant sur une approche de concertation aux niveaux local et national, et s'appuyant sur une unanimité sans faille, s'est attaché à présenter une initiative courageuse en faveur

de l'autonomie, initiative qui répond aux standards internationaux, respecte la légalité internationale et prend en considération les spécificités socioculturelles de la région.

Nous avons déployé des efforts positifs pour donner corps à ce projet, en restant animés d'un esprit responsable, audacieux et réaliste. Conjugués au vaste appui international recueilli par notre initiative constructive, ces efforts ont donné lieu à une nouvelle approche onusienne, dans le traitement réservé à notre cause nationale fondamentale. C'est une démarche judicieuse qui écarte, de façon définitive, tous les plans stériles antérieurs. Elle a ainsi permis l'adoption, à l'unanimité du Conseil de Sécurité, de la Résolution 1754, qui a reconnu à la seule initiative marocaine, et à nulle autre, le caractère sérieux et crédible.

Partant de la dynamique qu'elle a enclenchée, et de l'accueil favorable qui lui a été réservé, le Conseil de Sécurité a appelé les parties concernées à négocier pour parvenir à une solution politique, consensuelle et définitive, sous l'égide des Nations Unies.

Le Maroc s'est effectivement engagé dans ce processus, avec sérieux et bonne foi, dans les deux rounds de négociations de Manhasset. Sa démarche constructive a été confortée par un appui fort de l'Assemblée Générale des Nations Unies, aussi bien que du Conseil de Sécurité, à travers sa dernière Résolution 1783.

Le Royaume est disposé à poursuivre les négociations approfondies, en restant ouvert sur toutes propositions constructives, et en s'attachant à favoriser les conditions de confiance nécessaires pour que ces négociations, engagées avec toutes les parties concernées, puissent aboutir à une résolution définitive de ce conflit artificiel. À cet égard, Nous n'épargnerons aucun effort pour assurer le succès de ces pourparlers. Notre ambition est de parvenir à mettre en place une Union maghrébine opérante et efficiente. Notre vœu est que les potentialités de ses peuples soient mises au service de son essor, et que soient relevés, dans un esprit de concorde et de solidarité, et avec une volonté d'intégration, les véritables défis qui se posent en termes de développement et de sécurité, aux niveaux régional et international.

Quelle que soit la formule de la solution consensuelle qui émergera de négociations sérieuses, selon une vision stratégique globale, le Maroc, son Roi et son peuple, n'accepteront rien d'autre que l'autonomie, dans le cadre d'un État uni et unifié. Il tient pour irrecevables toute thèse truffée d'intrigues et toute orientation insidieuse, et visant à entamer la souveraineté du Royaume, son unité nationale et son intégrité territoriale, qui sont, du reste, non négociables et indivisibles.

Cher peuple,

La marche que Nous conduisons pour la démocratie et le développement exige des Marocains, autant qu'ils sont et où qu'ils se trouvent, qu'ils s'y investissent pleinement, tout en demeurant attachés, avec la même ténacité, à leur identité nationale et aux valeurs de citoyenneté engagée. Nos déplacements sur le terrain et les actions que Nous menons inlassablement pour assurer une vie digne et décente à Nos fidèles sujets vivant au sein de la patrie, sont d'une importance qui n'a d'égal que l'intérêt tout particulier que Nous portons aux préoccupations de Nos chers citoyens résidant à l'étranger.

Nous avons donc à cœur de répondre aux aspirations légitimes qui les animent, tendant à renforcer leurs attaches avec la mère-patrie, surtout les liens d'ordre familial, spirituel et culturel. Cette volonté s'inscrit

dans une démarche globale, intégrée et graduelle, visant à leur garantir une participation démocratique pleine et entière dans tous les secteurs de l'activité nationale, et à assurer la défense de leurs droits et de leur dignité dans les pays d'accueil.

C'est dans cet esprit que Nous avons décidé de créer pour eux un Conseil opérant auprès de Notre Majesté, jouissant de toute Notre sollicitude et remplissant les conditions de représentativité, d'efficacité et de crédibilité requises.

Nous avons, à cette fin, chargé le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, de rendre un avis consultatif sur la question. À cet égard, Nous nous félicitons de la démarche qu'il a suivie sur la base de larges concertations et du travail sérieux accompli par lui-même, et plus particulièrement, par le Président et les membres de sa commission ad-hoc, en vue de mettre au point une conception générale judicieuse de cette institution.

Nous avons examiné attentivement la recommandation qu'elle a soumise à Notre Majesté, et ce, en partant de trois prémices de base :

- D'abord, Notre conviction que la représentativité authentique procède, en fait, de l'élection. Toutefois, celle-ci risque de demeurer un simple exercice formel, tant qu'elle ne sera pas étayée par la crédibilité, l'éligibilité, la concurrence loyale et la mobilisation de nos citoyens émigrés;
- Le deuxième fondement induit la nécessité d'écarter la désignation directe, et ce, pour des raisons de principe. Car, c'est d'une instance représentative qu'il s'agit, et non d'une fonction administrative ou d'un poste politique. Par conséquent, l'élection reste nécessaire et souhaitable comme point de départ et comme objectif pour la mise en place de cette institution;
- Le troisième pilier tient au fait que Nous sommes constamment réceptif aux avis consultatifs du CCDH, en raison de leur pertinence et de leur objectivité.

Partant des études approfondies et des consultations élargies qui ont été engagées, Nous avons tenu compte des conclusions tirées par le Conseil, à savoir qu'il serait hasardeux d'improviser des élections hâtives, dépourvues des garanties fondamentales de transparence, d'honnêteté et de représentativité authentique. Ces garanties sont, en effet, nécessaires pour réaliser les nobles desseins devant présider à la création de cette institution, dont la vocation est de s'occuper des questions intéressant Notre chère communauté résidant à l'étranger.

Par conséquent, il Nous a paru opportun de retenir la proposition contenue dans l'avis consultatif, celle d'une formule transitoire permettant de mandater cette institution, dans sa première mouture constitutive, pour une période de quatre ans. Partant, donc, de Notre position de principe, Nous appelons cette nouvelle institution à inscrire en tête de son agenda, un travail de mûrissement de la réflexion. Il lui appartient également de mettre en place de solides fondations, dans la perspective d'assurer, comme ultime finalité, une élection réfléchie et responsable, et de créer les conditions d'une large participation au scrutin, au lieu de recourir à des solutions de facilité.

Attaché à la voie de la concertation que Nous nous sommes choisie, et appréciant à sa juste valeur la probité du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, Nous avons décidé de charger cette instance, à travers la commission ad hoc, de soumettre à Notre Majesté, dans les délais les plus brefs, des propositions objectives sur les personnalités et les associations ayant vocation à siéger au sein de cette institution, en

veillant à présenter des candidats connus et reconnus pour leurs apports et contributions en matière d'émigration, et pour leur attachement à la défense des questions intéressant notre communauté.

Pour assurer à cette instance l'efficacité et la synergie nécessaires, Nous avons jugé opportun qu'elle soit composée de membres choisis avec une totale transparence, bénéficiant d'une parfaite représentativité et disposant de compétences délibératives. Les autorités gouvernementales et les institutions concernées par les questions de l'immigration, devraient, en outre, y siéger en qualité de membres consultatifs.

Nous tenons à ce que cette instance soit d'une composition équilibrée et homogène, tenant compte d'une représentation adéquate tant entre les hommes et les femmes, qu'au niveau géographique, à l'échelle nationale, régionale et continentale, qu'en ce qui concerne les trois générations de l'émigration, et ce, y compris Nos fidèles sujets parmi la communauté juive marocaine.

Dans le Dahir portant création de cette institution, Nous entendons la doter de larges compétences, lui permettant d'être une véritable force de proposition, se préoccupant de toutes les questions et les politiques publiques intéressant les Marocains résidant à l'étranger. Parmi celles-ci, on citera en particulier les questions culturelles et culturelles, et celles ayant trait à l'identité. Cet organe a également pour mission d'assurer la défense de leurs droits et de conforter le concours conséquent qu'ils apportent au développement de leurs villes et villages d'origine, à l'essor de leur mère patrie, au renforcement de son rayonnement international, et à la consolidation des relations existant entre leur pays d'origine, le Maroc, et leurs pays d'accueil.

La création de cette Instance - que Nous comptons installer avant la fin de l'année en cours - s'inscrit dans le cadre d'une réflexion renouvelée et rationnelle et d'une révision profonde de la politique d'immigration, à travers l'adoption d'une stratégie globale, mettant fin au chevauchement des rôles et à la multiplicité des intervenants.

Il s'agit d'une stratégie cohérente en vertu de laquelle chaque autorité publique, institution ou instance agit dans un esprit de complémentarité et d'harmonie pour s'acquitter des missions qui lui incombent, tant pour ce qui est d'assurer la bonne gestion de toutes les questions d'immigration, que de contribuer au processus prometteur de construction démocratique et de développement, que Nous conduisons avec fermeté, détermination, dévouement et abnégation.

Je veillerai, cher peuple, à ce que l'esprit de la Marche Verte reste, pour toujours, vivace dans ta mémoire nationale, et qu'il soit pour toi une source d'enseignements intarissable, où tu puiseras toujours le sentiment d'attachement indéfectible au Trône, et la volonté de le raffermir davantage et d'attiser l'esprit de mobilisation qui t'anime pour préserver ton unité et ta souveraineté, au nord comme au sud, poser les jalons d'une vraie démocratie et réaliser les objectifs de développement humain, au sein d'une Patrie forte, se dressant telle une forteresse inexpugnable et un rempart infranchissable pour la défense de la dignité humaine. Nous prions pour que le Très-Haut guide encore et toujours nos pas sur la bonne voie et perpétue sur nous les bienfaits de la communion sans faille qui nous unit.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU SÉMINAIRE INTERNATIONAL
SUR «L'AVENIR DE LA JUSTICE AU 21^{ÈME} SIÈCLE»**

RABAT, 21 NOVEMBRE 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables juges de la Cour suprême,

Honorables gens de robe et autres membres de la famille de la justice,

Mesdames, Messieurs,

C'est, pour Nous, un motif de joie que la Cour suprême célèbre son cinquantenaire et que Nous Nous adressions aujourd'hui aux participants prenant part à cet important séminaire international par lequel la Cour suprême boucle une série de manifestations commémoratives qui s'est étalée sur toute l'année en cours. Nous en sommes heureux, eu égard à la place privilégiée qu'occupe auprès de Nous la famille de la justice en général, et plus particulièrement, son instance judiciaire suprême.

La Cour suprême faisait partie des premières institutions dont Notre vénéré grand-père, le Roi Mohammed V - que Dieu sanctifie son âme -, avait posé les fondations, marquant ainsi sa volonté de donner son expression concrète à la souveraineté nationale, et de poser les jalons fondateurs d'une justice indépendante.

Cette commémoration marque donc d'une pierre blanche l'histoire de notre pays. Elle incarne une ère foisonnant de chantiers pour l'édification d'un État marocain moderne, ayant pour socle la Monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale, et pour piliers le renforcement de l'État de droit et les institutions, l'attachement au principe de la séparation des pouvoirs, la consolidation de la règle de la primauté de la loi et l'administration de la justice dans l'équité. Celle-ci s'impose d'autant plus qu'elle relève intrinsèquement des attributs de la «Imamat» suprême dont Nous sommes le dépositaire, et qui Nous éclaire la voie dans Notre volonté de défendre les valeurs et institutions sacrées et de protéger la souveraineté et l'unité nationale de notre pays. C'est aussi en vertu des devoirs inhérents à la «Imamat» que Nous veillons à la sécurité, la quiétude et la stabilité des citoyens, ainsi qu'à la protection des droits et des libertés individuels et collectifs.

Nous Nous réjouissons profondément de tout ce qui a été fait par la Cour suprême pour la parfaite organisation des célébrations qui ont donné tout l'éclat qu'elle mérite à la commémoration de cet événement majeur de l'histoire judiciaire de notre pays. Ce qui leur a conféré un relief particulier, ce sont les nombreux colloques et séminaires de haute facture académique qui ont été organisés au sujet du parcours judiciaire du Royaume, ainsi que les expositions régionales qui ont permis d'admirer, entre autres, les documents et les archives, les recueils et les corpus d'études et de recherches judiciaires, outre les divers registres et supports sonores et visuels.

Voilà pourquoi les Marocains se remémorent unanimement et avec beaucoup de fierté les grandes réalisations accomplies par Nos vénérés grand-père et père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II - que Dieu bénisse leur œuvre éternellement - pour édifier une justice moderne. Nous avons donc particulièrement à cœur d'assurer la réforme et le développement de cet édifice, pour en consolider les fondations, en préserver l'inviolabilité et mettre à niveau toutes ses composantes.

Nous entendons le voir apporter une contribution sincère au raffermissement de l'État de droit, de la primauté de la loi, et du processus de développement en cours.

Nous tenons à rendre hommage à la Cour suprême pour la publication, dans différentes langues, de nombreux volumes, où se trouve consigné le fruit de tant de travaux et d'efforts jurisprudentiels, qui ont été menés au cours d'un demi siècle riche en apports féconds et innovants et ce, outre la publication des principaux jugements de la Cour, des décisions concernant le Maroc, rendues par de hautes instances judiciaires étrangères et des arrêts de justice concernant le Conseil supérieur des cours d'appel en droit musulman.

Nul doute que des travaux aussi éminents, aux desseins si nombreux, donnent une image assez complète de l'itinéraire de la justice au Maroc. Ils constituent assurément une référence précieuse pour les hommes et les femmes de la magistrature et de la loi, et pour tout chercheur.

Honorables magistrats,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Le fait que la Cour suprême couronne les célébrations marquant son cinquantenaire, par l'organisation de cette importante rencontre internationale, sur l'avenir de la justice au 21^e siècle, s'inscrit parfaitement dans la vision intégrée que Nous avons, pour entrevoir l'avenir de la justice au Maroc et ailleurs.

Il traduit également tout l'intérêt que Nous attachons aux questions de justice et qui trouve clairement son illustration dans le souci constant de nos magistrats d'être en phase avec les exigences du troisième millénaire, et les défis dont il est porteur, dans un contexte mondialisé, marqué par des mutations rapides. Ces changements sont imputables à un faisceau de facteurs économiques et commerciaux faisant appel à une technologie pointue, ainsi qu'à la montée des démons de l'extrémisme et du terrorisme, ainsi qu'à la densité et à la complexité des relations internationales. Ces mutations sont aussi la conséquence de la déferlante globalisante, aux multiples facettes et aux diverses répercussions sur les relations sociales et économiques, notamment l'émergence d'un type inédit de litiges et de contentieux sans précédent.

Tout ceci exige l'adoption d'une jurisprudence de la réalité, ainsi que la faculté d'adaptation et d'interaction avec les impératifs qui en découlent.

Du coup, la loi et la justice assument, aux yeux des acteurs économiques et politiques, une importance accrue, pour apporter aux litiges précités, des solutions et des règlements équitables. De même que la responsabilité de la justice, et au premier chef, de l'honorable Cour suprême, n'en est que plus grande, pour faire face à ces mutations.

La participation aux travaux de cette importante manifestation, d'une constellation de présidents de Cours Suprêmes, de différents États et de divers continents, ainsi que celle d'un si grand nombre de jurisconsultes, de magistrats et d'éminents avocats marocains et étrangers, sont le gage d'un débat de haute facture, promettant un échange fructueux d'expériences et d'avis, dans un espace de réflexion juridique, judiciaire et jurisprudentielle, ainsi qu'un impact et un retentissement positifs pour ces travaux.

C'est dire à quel point Nous Nous réjouissons de la présence et de la participation de ces éminentes personnalités. Nous leur souhaitons la bienvenue dans leur deuxième pays, le Maroc, qui s'est toujours montré ouvert sur les différentes cultures et civilisations, et qui croit fermement en la nécessité d'une coopération internationale et d'efforts concertés, voués à la consolidation de la paix et de la sécurité, de la justice et de l'équité, entre les nations et au sein des communautés.

C'est dans cet esprit que s'inscrit notre vœu de voir la Cour suprême publier tout ce qui se rattache à notre histoire judiciaire et jurisprudentielle, de sorte à en faire un vaste domaine d'étude, d'analyse et d'interprétation pour les chercheurs parmi les juristes, les magistrats et les autres personnes intéressées.

Nous saisissons cette occasion pour dire toute l'estime et toute la considération que Notre Majesté porte à l'honorable famille de la justice, aux magistrats de haut rang, ainsi qu'à leur élite siégeant à la Cour suprême, et à tous ceux qui se sont passé le relais pour assumer cette charge.

Nous Nous attachons également à suivre la voie judiciaire tracée par Nos vénérés aïeux qui, depuis plus de onze siècles, ont érigé l'État marocain unifié sur de solides assises et l'ont entouré d'un rempart infranchissable, celui de la justice dont ils ont fait, à juste titre, le socle sur lequel repose le pouvoir. Voilà pourquoi l'histoire retient que le Maroc, à travers ses Rois et son peuple, avait toujours manifesté aux magistrats les égards et le respect qui leur étaient dus. C'est là une responsabilité dont Nous restons dépositaire, en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, et une réalité que Nous tenons à conforter et à consolider, fidèle en cela au pacte sacré de la Beia et attaché que Nous sommes aux dispositions de la Constitution du Royaume.

Nous avons également le souci constant de garantir l'indépendance et d'assurer la réforme de la justice, compte tenu du rôle clé qui lui revient dans l'œuvre visant à consolider les piliers de la démocratie, assurer la sécurité judiciaire et instaurer la confiance nécessaire pour stimuler l'investissement et dynamiser le processus de développement.

Ainsi que Nous l'avons réaffirmé, notamment lors du dernier Discours du Trône et à l'occasion de l'ouverture du Parlement, Nous entendons engager une réforme profonde et globale du secteur de la justice, réforme dont Nous annoncerons, à brève échéance, les grandes lignes.

Nous sommes convaincu que la famille de la justice, notamment la Cour suprême, - la plus haute instance judiciaire du pays -, poursuivra inlassablement ses efforts pour faire aboutir cette réforme, tant il est vrai que cette instance comprend en son sein les plus éminents magistrats du Royaume, avec à leur tête, le premier président de la Cour, et le procureur général du Roi à la Cour, connus et reconnus pour leur compétence, leur intégrité, leur impartialité et leur attachement à l'inviolabilité et à l'indépendance de la justice.

Nous sommes également convaincu que notre ministre de la Justice, - fort des qualités qu'on lui a toujours connues, en l'occurrence un attachement jamais démenti, dans les nombreuses et hautes fonctions qu'il a assumées, aux valeurs constantes et sacrées de la nation, un engagement ferme et un apport sincère et constant en faveur de la consolidation de l'État de droit-, ne ménagera aucun effort pour œuvrer scrupuleusement, sous Notre conduite, à ce que l'indépendance de la justice soit assurée et le principe de séparation des pouvoirs respecté. Le but est d'étendre davantage le rayonnement de la Cour suprême et de la doter des moyens lui permettant de s'acquitter des lourdes responsabilités dont elle a la charge.

Par ailleurs, toute la famille de la justice s'investira, avec efficacité et en toute responsabilité, dans cette réforme radicale et déterminante, qui constitue un préalable à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière et à la réalisation du développement global, que Nous souhaitons pour Notre chère patrie.

Notre ambition ultime est que la Cour continue à être l'incarnation concrète du nom qui la désigne, et demeure au sommet d'une structure administrant une justice indépendante et intègre, et s'érigeant comme un haut lieu d'innovation et de réflexion jurisprudentielle, en phase avec les impératifs et les réalités de l'heure.

À cet égard, Nous engageons l'honorable famille de la Cour à multiplier ses efforts afin que cette juridiction se mue en véritable locomotive pour la réforme souhaitée et permette ainsi d'aller plus en avant sur la voie de la modernité, de l'authentification, de la transparence et de l'ouverture, et ayant toujours à l'esprit, le nécessaire respect des principes de la primauté de la loi et de l'égalité de tous les citoyens devant elle.

Puisse Dieu guider vos pas et couronner de succès les travaux de votre colloque.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 23 NOVEMBRE 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables pèlerins,

Partant du souci de Notre Majesté d'entourer de notre haute et bienveillante sollicitude tous les rites et les dogmes de l'Islam, dont le pèlerinage à La Mecque, et fidèle que nous sommes à la tradition louable que nos vénérés aïeux ont instaurée en la matière, Nous vous adressons, chers pèlerins, le présent message royal dans lequel Nous exposons, en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, défenseur de la foi et protecteur de la communauté des croyants, ce qu'il est de notre devoir de vous rappeler en pareilles circonstances. Nous vous y prodiguons également nos conseils pour vous permettre d'accomplir l'un des devoirs les plus exaltants de la religion islamique. Vous aurez ainsi le bonheur de vous en acquitter par la grâce de Dieu, qui vous en a assuré les moyens et vous a promis de vous en offrir la meilleure rétribution en retour.

Vous voilà sur le point de quitter la chère Patrie à destination des Lieux Saints, terre de la Révélation, berceau de l'apostolat islamique et site de la demeure sacrée de Dieu, la première à avoir été érigée pour célébrer le culte du Dieu un et unique. Vous allez quitter votre pays pour vous rendre dans ces lieux saints, imprégnés que vous êtes d'une foi pure et profonde, animés d'un fervent sentiment de recueillement et motivés par le dessein sincère de vous acquitter de l'un des plus nobles devoirs de l'Islam, outre le souhait ardent et enthousiaste de vous recueillir sur la tombe du meilleur des hommes, notre aïeul le Prophète Mohammed, paix et prière sur lui.

Dieu a érigé cette obligation en pratique culturelle suprême qui couronne le cheminement de toute une vie, et l'a hissée en acte conclusif et ultime de tout le parcours initiatique religieux. Il a même fait de la rétribution qui en découle la plus conséquente de toutes, eu égard au caractère extrêmement éprouvant de ce rite culturel, ainsi qu'à l'état de dépouillement observé en la circonstance pour adorer Dieu. En effet, les pèlerins sont tenus de se départir de tout objet cousu ou épousant les contours du corps, et de se draper de la tenue de l'Ihram (pèlerinage). Outre le sentiment d'unité et d'égalité absolue entre

les musulmans qu'il inspire, la sobriété de cet habit symbolise l'impératif de soumission au Seigneur et incline naturellement à songer au Jour du jugement dernier.

Par ailleurs, outre la double obligation de renoncer aux plaisirs et à toute forme de jouissance et de s'en tenir, en la circonstance, au strict minimum, les pèlerins ont le devoir d'invoquer le Seigneur en multipliant les incantations à Sa gloire, et de conforter en soi le sentiment de crainte révérencielle envers Le Tout-Puissant, car c'est là la meilleure nourriture spirituelle qui soit, comme le souligne le Verbe Divin : «Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes, durant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. Emportez des provisions de voyage, mais, vraiment, la meilleure provision de voyage est la crainte révérencielle de Dieu».

Pendant que vous accomplirez ce noble devoir religieux, ayez le souci, que Dieu vous garde, d'utiliser votre temps à bon escient en multipliant les actes de piété qui vous rapprochent du Seigneur. Faites autant de circumambulations que possible autour de la Demeure Sacrée de Dieu et de la Sainte Kaaba, en scandant les incantations les plus ferventes et en accomplissant les prières collectives et autres actes surrogatoires. Abstenez-vous de tout ce qui pourrait vous acculer à la dispute, à la polémique, à la perversité et à la désobéissance vis-à-vis de Dieu, car c'est ainsi que vous atteindrez la finalité pour laquelle cette pratique cultuelle a été édictée et énoncée dans le Hadith du Prophète, prière et salut sur Lui : « Quiconque a accompli le pèlerinage sans dispute et sans libertinage sera exempt de ses péchés, comme au premier jour de sa naissance».

Si vous y mettez toute la bonne foi qu'il faut, que vous vous attachez à accomplir convenablement tous les rites et devoirs inhérents au pèlerinage et à la Omra, et que vous vous en tenez à toutes les traditions y afférentes et autres actes souhaitables en la matière, nous pourrons ensemble espérer que Dieu agréera votre pèlerinage et exaucera pour vous la promesse qu'Il a faite à Ses fidèles croyants, par le biais de Son vénéré Prophète, paix et salut sur lui, qui dit dans son Hadith : «Un pèlerinage bien accompli n'a d'autre récompense que le Paradis».

Prenez, donc, que Dieu vous garde, la juste mesure de ces commandements et soyez réceptifs aux enseignements religieux et aux précieux conseils que vous dispenseront nos oulémas et nos savants chargés de vous encadrer. Attachez-vous aussi à tirer le meilleur parti des bonnes conditions de prise en charge et de séjour que le ministère des Habous et des Affaires islamiques du gouvernement de Notre Majesté vous a assurées afin que vous puissiez vous acquitter au mieux de vos rites.

Faites également preuve de discipline et de rigueur partout où que vous vous trouverez. À cet égard, Nous rendons hommage à ce ministère pour ses efforts inlassables en vue de mettre en œuvre, de façon optimale, le plan rigoureux de mise à niveau et de réforme du champ religieux en général, ainsi que des conditions d'accomplissement des devoirs religieux et de pratique d'autres rites culturels, en particulier.

En ces Lieux Saints où vous vous mêlerez à des milliers de musulmans venus de tous les coins du monde islamique, ayez constamment à l'esprit que vous faites partie intégrante de la Oumma islamique, que Dieu a érigée en nation du juste milieu, appelant à l'accomplissement de tout acte bénéfique et charitable, défendant toute pratique illicite et condamnable et prêchant les valeurs de paix, de tolérance et d'entraide.

Faites-les, donc, vôtres, ces nobles idéaux, observez une bonne conduite les uns envers les autres et attachez-vous aux principes de fraternité, de connaissance mutuelle saine, de concorde et d'échange de conseils. Car, c'est là le but ultime assigné à cet imposant rassemblement islamique, ainsi que la finalité suprême que recherche notre religion à travers ses multiples dispositions, et qui trouve son incarnation, notamment, dans le dogme du pèlerinage.

Ne perdez pas de vue que là où vous allez vous rendre, vous serez les ambassadeurs d'un pays pétri d'histoire, en l'occurrence notre cher Maroc, connu pour son attachement à la religion islamique qui prône la tolérance et la voie du juste milieu, ainsi qu'à la sunna édifiante du Prophète, dont seul un damné pourrait s'écarter.

Ne vous départez pas non plus de ce qui fait la particularité de Notre peuple fidèle, à savoir l'attachement aux valeurs d'unité, de concorde, de solidarité et d'entente symbiotique, ainsi que le rejet des velléités d'extrémisme, de démembrement, de violence et de division.

Soyez, donc, pour votre pays des ambassadeurs dignes de sa civilisation, de sa culture, ainsi que de l'esprit du juste milieu et de l'idéal unitaire, dont il se réclame.

Honorables pèlerins,

Ainsi que vous le savez, depuis que Dieu Nous a confié la charge de conduire Notre peuple fidèle, Nous n'avons ménagé aucun effort pour veiller sur les affaires religieuses du pays. Nous avons toujours attaché la plus haute importance à la vie spirituelle de la nation, inculquant à nos citoyens les principes de haute moralité, leur assurant les conditions propices à l'émergence d'un climat religieux sain, et œuvrant à l'avènement d'une renaissance islamique fondée sur les valeurs de modération, de tolérance et d'ouverture.

À cet égard, Nous avons œuvré sans cesse pour permettre à celles et à ceux parmi nos fidèles sujets qui en ont les moyens d'accomplir le devoir du pèlerinage. En effet, Nous avons constamment donné nos instructions à Notre ministre des Habous et des Affaires islamiques pour qu'il mette tout en œuvre afin d'assurer les conditions propices à l'accomplissement du rite du pèlerinage, de veiller à l'encadrement matériel et moral de nos pèlerins, et de dépêcher le personnel médical et religieux nécessaire pour les accompagner et leur assurer les services dont ils pourraient avoir besoin une fois établis dans les Lieux Saints, de sorte qu'ils puissent disposer d'un logement décent, un encadrement médical efficient, un accès régulier aux soins, une prise en charge religieuse conséquente et une parfaite organisation administrative. Tout cela est d'autant plus nécessaire qu'il y a un besoin pressant, pour les hôtes du Seigneur, d'agir dans l'ordre et la discipline et de faire preuve de tolérance, d'indulgence et de volonté de communion.

À cet égard, Nous recommandons aux pèlerins que vous êtes de vous conformer, comme il se doit, à toutes les instructions relatives à l'organisation des rites du pèlerinage, notamment celles qui s'inscrivent dans le cadre des dispositions prises par les autorités compétentes au Royaume d'Arabie Saoudite frère, conformément aux orientations judicieuses de notre très cher et vénérable frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdullah Ibn Abdulaziz, que Dieu le garde et lui accorde longue vie. De fait, le Roi Abdullah place en tête de ses préoccupations l'obligation d'être au service des hôtes du Seigneur, ainsi que le devoir d'entourer les deux Lieux Saints de tous les égards révérencieux qui leur sont dus.

Puisse Dieu le rétribuer de la plus belle des manières, en récompense de tous les services qu'il a rendus à l'Islam et aux musulmans.

Honorables pèlerins,

Une fois vos rites accomplis et vos objectifs atteints, invoquez les bienfaits que Dieu vous a accordés, notamment en vous rangeant au nombre des fidèles croyants, comblés de Son infinie miséricorde et de Ses larges rétributions. Ayez une pensée pour la grandeur de votre prophète, - paix et salut sur lui -, par lequel Dieu a parachevé le processus de transmission du message religieux, et dont Le Tout-Puissant a fait le sceau des prophètes et des messagers. Recueillez-vous donc sur sa tombe et imprégnez-vous de la senteur du jardin où elle gît, et rappelez-vous le statut hautement privilégié qui est le sien auprès de Dieu le Tout-Puissant. Priez sur lui et saluez-le autant que faire se peut, et soyez-en doublement rétribués aux yeux du Seigneur, car le Prophète, prière et salut sur lui, avait dit que quiconque prie sur lui une fois, est béni dix fois plus par Dieu.

Remémorez-vous, en ces vénérables lieux, le devoir qui vous incombe de prier pour votre Roi, Amir Al-Mouminine, qui veille à votre bien-être, à l'unité de votre religion et de votre patrie, ainsi qu'à la stabilité de votre pays, à sa sécurité, à son développement et à sa prospérité. Priez Le Très-Haut de Nous assurer en permanence de son soutien, de guider constamment Nos pas, et de Nous combler de son infinie assistance. Puisse-t-Il continuer à Nous couvrir, ainsi que Notre peuple, de Ses bienfaits, manifestes et occultes. Que Dieu Nous comble en la personne de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince Moulay El Hassan, ainsi que de l'ensemble des membres de notre Famille Royale Chérifienne. Priez aussi pour que Le Tout-Puissant couvre de Son Infinie Miséricorde notre vénéré grand-père et notre auguste père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu ait leurs âmes, et ce, en récompense de toutes les œuvres éminentes et les grandes réalisations qu'ils ont accomplies pour le Maroc et pour son peuple vaillant. Puisse-t-Il aussi assurer à notre pays Sa divine et sécurisante protection.

Implorons enfin Le Très-Haut de vous garder sains et saufs, à l'aller comme au retour, d'agrèer votre pèlerinage et de rétribuer les rites et les efforts que vous avez accomplis.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2^{ÈME} SOMMET AFRIQUE-EUROPE

LISBONNE, 08 DÉCEMBRE 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Monsieur le Président de la République du Portugal,
Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

C'est pour Moi un réel plaisir de M'adresser à ce 2ème Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement d'Afrique et de l'Union Européenne qui constitue une étape importante dans le renforcement du dialogue et des liens de solidarité entre nos deux continents.

Il M'est tout aussi agréable d'exprimer Mes vifs remerciements au gouvernement et au peuple portugais pour les efforts consentis en vue d'assurer le succès de ce Sommet.

Au cours de notre Sommet du Caire, tenu en 2000, nous avons jeté ensemble les jalons d'un partenariat bi-continental novateur et ambitieux. La philosophie de notre projet collectif procédait alors du sentiment de destin commun et de la nature imbriquée et croisée des intérêts et des enjeux des pays africains et européens.

L'objectif que nous nous étions fixés à cette occasion était de faire de notre partenariat un levier de solidarité face aux défis de la mondialisation, un gage d'intégration dans les échanges internationaux, un vecteur de rapprochement culturel, susceptible de le prémunir des réflexes fâcheux de méfiance et de rejet, ainsi qu'un bon motif pour concrétiser toutes les ambitions qui ont été formulées alors.

Sept ans après, le Sommet d'aujourd'hui nous offre une occasion historique pour évaluer nos réalisations, jeter les nouvelles bases d'un partenariat stratégique, prometteur et fructueux et définir un plan d'action concret, ayant pour objectif le renforcement de notre concertation et la convergence de nos politiques.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Tout en faisant face aux nouveaux enjeux régionaux et internationaux liés notamment à la menace terroriste, aux perturbations de la mondialisation et à la complexité des mouvements migratoires, la majorité des pays Africains se sont employés, au cours de la période récente, à enclencher des dynamiques endogènes de réformes et de transformation et à relever les défis auxquels ils font face.

Par ces dynamiques et à travers ses récentes performances économiques, notre continent envoie un signal fort à ses partenaires, celui d'une Afrique qui bouge, d'une Afrique en pleine mutation, d'une Afrique résolue à s'engager sur la voie d'un changement durable et à jouer pleinement son rôle dans les nouveaux équilibres mondiaux.

Cependant, de tels efforts sont entrepris alors même que le continent africain demeure confronté aux défis de la pauvreté, de l'analphabétisme, du chômage, des pandémies et des problèmes écologiques. Parallèlement, l'Afrique continue à abriter des foyers de tensions et de conflits armés qui occasionnent une énorme hémorragie de ses capacités, ce qui se traduit par des effets pervers et détourne malheureusement le continent africain des vrais objectifs de développement qui sont les siens.

Aussi, est-il de notre devoir de soutenir les efforts que les pays africains ne cessent de déployer pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits par les voies pacifiques, ainsi qu'en matière de reconstruction.

Mais il est deux défis autrement plus dangereux, à savoir la tentation de la balkanisation des entités nationales et l'appui aux mouvements séparatistes et aux entités factices, qui n'ont d'ailleurs pas de place dans un monde marqué par la prévalence des grands ensembles.

Cette situation d'instabilité constitue un terreau fertile aux trafics d'armes, de drogues et d'êtres humains, et à la prolifération de nébuleuses terroristes qui menacent la stabilité de la région tout entière.

Ainsi, et pour urgent qu'il soit, le traitement que réservera notre partenariat aux défis qui se posent à l'Afrique, devrait être précédé par une réponse stratégique à la menace lancinante qui guette la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale de chaque pays africain.

L'on peut donc dire que si la paix et la sécurité sont deux conditions nécessaires au développement durable, la préservation de l'unité et de l'entente nationales et les efforts d'intégration régionale sont autant d'impératifs pressants pour resserrer les solidarités et résorber les tensions.

En effet, les litiges et contentieux souvent anachroniques parce qu'hérités d'un passé révolu, ne sauraient trouver de solution que par le dialogue et la concertation et dans un esprit d'ouverture et de réalisme.

De telles solidarités supposent également que les vertus de bon voisinage et de respect mutuel doivent prévaloir en toute circonstance et ne sauraient souffrir d'actes susceptibles de heurter les sentiments nationaux.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Fiers des liens séculaires qui unissent le Maroc à son environnement africain et fidèles à l'engagement stratégique du Royaume de promouvoir la coopération Sud-Sud, Nous nous sommes attelés à développer des relations bilatérales confiantes, solidaires et mutuellement bénéfiques avec nos pays africains.

À cet égard, J'ai effectué, ces dernières années, de nombreuses visites dans les pays africains frères pour Me concerter avec leurs dirigeants et M'informer des possibilités de complémentarité et d'échanges entre le Maroc et les autres pays de notre continent, notamment dans le cadre de nos objectifs partagés en matière de développement durable.

L'action du Royaume du Maroc envers les pays africains frères vise constamment à promouvoir les valeurs de participation, de proximité et de solidarité. Elle s'inspire, ce faisant, de l'Initiative Nationale de Développement Humain, que J'avais lancée au printemps 2005.

Ainsi, et tout en Nous réjouissant des résultats positifs enregistrés et des projets réalisés avec plusieurs pays africains, Nous réitérons notre ferme engagement à conforter cette méthodologie participative qui favorise l'échange des expériences et du savoir-faire avec nos frères d'Afrique et la concrétisation de projets destinés à améliorer les indicateurs de développement humain, et à promouvoir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Nous nous engageons aussi à œuvrer au raffermissement de ces échanges dans le cadre d'une coopération triangulaire agissante et solidaire, au bénéfice de l'ensemble des pays africains frères, et dans laquelle l'Union Européenne jouera un rôle important.

En effet, de par sa position géographique, son histoire et ses traditions, le Royaume du Maroc a toujours été une terre de dialogue et de rencontres. Il reste aujourd'hui un espace de concrétisation de la coopération et de la solidarité tant interafricaine qu'euro-africaine.

Nous saluons, à cet égard, l'initiative prometteuse lancée par Notre Grand Ami, Son Excellence le Président de la République Française, Monsieur Nicolas Sarkozy, appelant à œuvrer pour l'édification d'un partenariat euro-africain novateur, dont la Méditerranée sera l'axe et le pivot. Une telle initiative, Nous en sommes persuadé, est de nature à conférer à notre partenariat un élan stratégique indéniable.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Parmi les multiples défis auxquels l'Afrique fait face figurent les problèmes de l'environnement. Prenant une ampleur inquiétante, la déforestation galopante, la désertification rampante, la dégradation des sols, la sécheresse, les problèmes d'accès à l'eau et le changement climatique demeurent des facteurs d'aggravation de la pauvreté et de menace pour la stabilité des populations. Aussi notre Sommet devrait-il nous permettre d'imprimer à notre partenariat une nouvelle dynamique, à la hauteur des enjeux du développement durable et des changements climatiques, et œuvrer pour le renforcement des capacités africaines d'adaptation et de maîtrise de ces phénomènes dont les effets pourraient être dévastateurs.

Un tel engagement est nécessaire du fait qu'une dialectique vertueuse entre les enjeux de l'environnement et ceux du développement, permettra assurément une plus grande stabilité des populations et une meilleure maîtrise des mouvements migratoires.

Ce phénomène, qui connaît une forte accélération dans le contexte de la mondialisation, revêt une dimension particulière dans l'espace afro-européen, où il exprime fondamentalement les disparités économiques et démographiques entre nos deux continents.

Seule une gestion concertée et maîtrisée, dans le cadre d'une approche globale et intégrée, de ces mouvements migratoires, nous permettra de répondre aux préoccupations qu'ils suscitent et aux tensions qu'ils provoquent, et de tirer le meilleur parti de leur apport indéniable pour le développement au sein de notre espace bi-continental, au Nord comme au Sud.

C'est dans cet esprit que la conférence euro-africaine sur la migration et le développement, abritée par le Royaume du Maroc en juillet 2006, a mis en orbite la concertation entre nos deux continents en la matière. Elle a également révélé que la réponse à la problématique migratoire contemporaine ne peut être ni nationale, ni bilatérale, et encore moins strictement sécuritaire.

Elle doit nécessairement être collective, transrégionale, multidimensionnelle, prospective et surtout humaine.

Notre espoir est grand de voir la prochaine conférence euro-africaine, prévue en France au deuxième semestre 2008, déboucher sur une plus grande implémentation du Plan d'Action de Rabat, à travers notamment la prise en charge des différents problèmes inhérents au mouvement migratoire.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'ampleur des enjeux auxquels nous sommes confrontés, tout comme le formidable potentiel de la relation entre nos deux continents, nous offrent une opportunité sans précédent pour la promotion d'un partenariat novateur entre une Europe unie et une Afrique émergente, un partenariat solide et équitable, basé sur le respect et la promotion des intérêts mutuels.

L'Afrique et l'Union Européenne devront faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour le développement et non un facteur de marginalisation. Le développement durable, le commerce et l'intégration régionale devront être, à cet égard, parmi les thématiques centrales de la coopération entre les deux continents.

Dans cette perspective, il sera pertinent de prendre en considération la donne régionale africaine, en s'appuyant particulièrement sur la gamme plurielle et diversifiée des cadres de coopération établis entre chacune des régions africaines et l'Union Européenne (Accord de Cotonou, Partenariat Euro-méditerranéen, Politique de Voisinage).

Car, au-delà de la cohérence stratégique d'ensemble qui devrait, certes, permettre d'appréhender l'Afrique dans sa globalité, les instruments opérationnels de notre partenariat devraient donner la place qui leur revient aux Communautés Économiques Régionales (CER) qui constituent les noyaux durs et les préalables à toute intégration régionale.

Dans cet esprit, Nous formons l'espoir que les Accords de Partenariat Économique, que l'Union Européenne est en train de négocier avec chacune des régions d'Afrique puissent répondre aux attentes et aux aspirations des pays africains frères.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La mise en place d'une nouvelle dynamique de dialogue et de concertation politiques entre nos deux continents, permettant de promouvoir la paix et la sécurité, favoriser les normes de bonne gouvernance et renforcer la coopération dans les domaines économiques, sociaux, techniques, culturels et humains, devrait constituer le socle de notre partenariat pour les années à venir.

La réalisation en commun de tous ces objectifs requiert un suivi régulier aux niveaux politique et technique, afin que la Stratégie Conjointe et le Plan d'Action qui seront adoptés par notre conférence puissent produire leurs pleins effets.

Excellences,

Le cheminement que notre partenariat est appelé à faire est désormais clair.

Nous formons le vœu qu'à l'occasion de notre prochaine conférence au Sommet, il nous sera possible de constater les avancées substantielles que notre partenariat aura réalisées.

Je vous remercie de votre attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS À LA 5^{ÈME} ÉDITION DES INTÉGRALES DE L'INVESTISSEMENT

SKHIRAT, 13 DÉCEMBRE 2007

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser, une nouvelle fois, aux Intégrales de l'investissement qui constituent une occasion propice pour réaffirmer Notre volonté constante de lever tous les obstacles à la promotion de l'investissement, pour mesurer les progrès réalisés et entrevoir les perspectives futures dans ce domaine.

Nous sommes très heureux que cette édition ait retenu pour thème central le rôle fondamental des Marocains du monde, en tant qu'investisseurs et en tant qu'acteurs de la diplomatie économique. Un tel thème est porteur de plus d'un message : il vient réitérer la confiance et la reconnaissance que doit la Nation à la communauté des Marocains établis à l'étranger, dans son étendue géographique et sa diversité générationnelle et professionnelle. Le choix de ce thème constitue, en outre, une précieuse contribution au processus prometteur, en cours, d'installation des institutions représentatives de cette catégorie, qui Nous est très chère, de nos concitoyens.

Comme vous le savez, Nous procéderons très prochainement à l'installation d'un Conseil consultatif dédié aux Marocains résidant à l'étranger. Nous entendons doter cette nouvelle institution de larges compétences lui permettant d'être une véritable force de proposition, se préoccupant de toutes les questions et les politiques publiques intéressant les Marocains résidant à l'étranger, y compris en matière de promotion de l'investissement.

Mesdames, Messieurs,

Le Maroc a toujours été un pays d'accueil et d'origine et, tout récemment, de transit de flux migratoires. Il n'a jamais perdu de vue l'intérêt très particulier de ces brassages de cultures, de civilisations et d'économies, si bien que sa politique en la matière a toujours été la plus lisible et la plus constante. La communauté marocaine à l'étranger est aujourd'hui une des plus dynamiques et des plus respectées dans

les pays d'accueil, tout en restant des plus attachées à la mère-patrie. Et cela, Nous ne pouvons que Nous en réjouir.

De même, Nous n'avons jamais manqué d'occasion pour saluer le rôle, actif et croissant que joue cette communauté dans le développement de son pays : elle est aujourd'hui un acteur majeur de l'essor de la société et de l'économie marocaines.

Nous souhaitons fortement la voir persévérer sur la même voie et avons la ferme volonté d'ouvrir de nouvelles perspectives de rencontre entre la Nation et ses filles et fils résidant à l'étranger.

Aussi voulons-Nous, à travers ce forum, réaffirmer à tous les Marocains du monde que leur pays les accueille toujours les bras ouverts et les incitons vivement à contribuer davantage à son essor. Notre grand souhait est que leur relation économique avec le Maroc puisse passer d'une logique traditionnelle de transfert d'épargne à une logique plus efficiente d'investissement et à une ambition plus stratégique de développement. Nous souhaitons aussi que leurs actions et leurs projets puissent se déployer aussi bien au Maroc que dans les pays d'accueil, notamment ceux qui pèsent dans la mondialisation et ceux qui comptent dans la décision économique et commerciale mondiale.

Mesdames, Messieurs,

Qu'ils aient accumulé des capitaux financiers ou acquis un capital humain, Nos chers citoyens de l'étranger savent aujourd'hui, davantage que par le passé, que leur investissement au Maroc est doublement rentable et utile: d'une part, parce que le Maroc offre aujourd'hui des opportunités très compétitives d'affaires et de projets et ils seraient les mieux à même de les saisir, et d'autre part, parce qu'investir dans son pays d'origine constitue une opportunité de réaliser un rêve et de se rendre très utile aux siens. Il va sans dire que la dimension affective et spirituelle reste plus déterminante que les critères objectifs et matériels du choix d'investissement.

Dans la mesure où cet investissement est doublement motivé, il est de notre responsabilité de le rendre alors mieux accueilli, mieux canalisé et mieux rentabilisé.

On le sait: partout où l'implication des communautés émigrées au développement de leur pays d'origine était remarquable, il y a toujours eu rencontre de trois ingrédients essentiels: une grande ambition qui a un effet attractif, un environnement accueillant qui incite à passer rapidement à l'acte d'investir et des mécanismes d'association à la vie intérieure du pays et de participation démocratique et citoyenne. Tous ces ingrédients nous les avons, grâce à Dieu, aujourd'hui au Maroc.

Dès lors, toute notre énergie devrait être portée sur les voies et moyens de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'investissements des Marocains résidant à l'étranger, investissements mieux canalisés vers les secteurs locomotifs de l'économie marocaine, en cohérence avec les grands chantiers des développements économique, social et territorial lancés à travers le Royaume.

Au-delà des bénéfiques macro-économiques évidents, leurs investissements forment un puissant levier pour l'investissement étranger, tout comme ils constituent un vecteur important de durabilité de l'investissement national.

Nous souhaitons ainsi que les Marocains résidant à l'étranger puissent investir davantage dans les secteurs d'avenir et à forte valeur ajoutée, dans les domaines de l'économie du savoir et des hautes technologies, autant qu'ils le font depuis longtemps -et Nous ne pouvons que Nous en féliciter- dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture, de l'industrie et de l'immobilier. À cet égard, la communauté des Marocains à l'étranger compte, partout où elle existe, d'excellents talents de scientifiques, de chercheurs, d'entrepreneurs, de consultants et de financiers, qui peuvent mettre leur expérience et leur savoir-faire au service de leur pays d'origine.

Nous attendons aussi qu'ils investissent et qu'ils s'investissent dans l'action sociale et dans les chantiers de développement humain, qui nécessitent l'implication de tous nos concitoyens dans les circuits de création des richesses et de bien-être social, éducatif et sanitaire.

Mais si la Nation est en droit d'attendre beaucoup de la communauté établie à l'étranger, elle a le devoir, en retour, d'aller davantage à sa rencontre, de lui faciliter la tâche et de lui rendre hommage. Elle a aussi le devoir de mieux reconnaître ses spécificités et de mieux connaître la diversité de ses situations.

C'est là tout le sens du pacte, entre la Nation et ceux des siens vivants à l'étranger, que Nous voulons consacrer et étendre à tous les domaines où leur rôle est autant attendu que primordial.

Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons que nos chers citoyens vivant et travaillant à l'étranger, et notamment ceux parmi eux qui ont une grande capacité d'action et d'influence, soient des ambassadeurs engagés de leur mère-patrie et des acteurs dynamiques de notre diplomatie économique. Leur mobilisation n'a, en effet, jamais fait défaut chaque fois que le devoir patriotique l'a exigée.

Ainsi, dans leurs lieux de vie et de travail, les Marocains du monde peuvent porter sincèrement l'image et les potentialités d'un Maroc en mouvement. Ils peuvent, à travers les différents cercles et réseaux, promouvoir les investissements en direction du pays et les échanges commerciaux, scientifiques et technologiques. Ils peuvent aussi, en fonction de leurs engagements politiques ou professionnels, contribuer à la diplomatie économique territoriale, en œuvrant à l'intensification des échanges entre les régions et les villes d'accueil et les localités d'origine. Leur rôle serait également capital dans la promotion des partenariats entre les acteurs productifs et de recherche : universités, entreprises -petites ou grandes- organisations professionnelles et circuits d'exportation et de promotion.

En un mot, Nous exhortons toutes les institutions nationales, notamment notre appareil diplomatique et tous les organismes qui œuvrent en faveur de la communauté marocaine à l'étranger, de redoubler d'efforts afin de rendre possible cet horizon ambitieux. Investir au Maroc ou le promouvoir à l'étranger sont, à Nos yeux, deux actes d'un même type, qui nécessitent le même soutien et la même valorisation.

Nous espérons que les travaux de cette édition des Intégrales contribueront à cet effort collectif de réflexion et d'action. Nous vous renouvelons Nos souhaits de bienvenue au Maroc et Nos vœux de plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2008

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX RESPONSABLES, CADRES ET AGENTS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

RABAT, 04 MARS 2008

Louange à Dieu, Salut et Prière sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**À nos fidèles serviteurs, les responsables, les cadres et les agents des services de sécurité
et de l'Administration territoriale,**

Que Dieu vous protège et vous guide dans vos efforts au service de la Patrie et des citoyens.

Nous nous adressons à vous pour vous dire combien Notre Majesté salue les efforts résolus que vous déployez et les immenses sacrifices que vous consentez pour défendre la sécurité et la stabilité de la patrie. Vous vous êtes investis, tous, autant que vous êtes : Gendarmerie Royale, Sûreté Nationale, DGST, Administration Territoriale, Forces Auxiliaires, Protection Civile et tous les organes veillant sur la sécurité interne et externe de notre pays.

Nous tenons à rendre hommage à la vigilance et à la fermeté dont vous avez fait preuve pour dévoiler, déjouer et faire échec aux conspirations terroristes abjectes qui se trament contre le pays, et ont pour cibles la vie et les biens des citoyens.

En réalité, ces complots sont autant de tentatives désespérées visant à porter atteinte au modèle marocain original qui se distingue par ses spécificités religieuses et spirituelles, fondées sur l'Islam Sunnite, l'unicité du rite malékite, et la commanderie des croyants. Le Maroc est aussi visé dans sa personnalité nationale qui a choisi la voie du juste milieu et se nourrit des vertus de la modération, de la tolérance et de l'ouverture, tout en récusant l'extrémisme et l'ostracisme, la violence et l'obscurantisme. Ce qui est dans la mire de ligne aussi, c'est l'identité civilisationnelle séculaire du Maroc, laquelle repose sur le socle de ses valeurs et ses institutions sacrées et historiques et de ses constantes immuables, le tout conforté par notre engagement irréversible dans la voie de la démocratie, du développement et de la modernité.

Par votre action efficiente et par le haut niveau de votre professionnalisme, vous avez confirmé l'adhésion ferme et constante du Maroc à la guerre régionale et internationale contre le terrorisme, une guerre qui ne connaît pas de frontières géographiques, pas plus qu'elle ne s'encombre des scrupules idéologiques ou moraux, une guerre dont l'unique référence réside dans les mystifications obscurantistes et excommunicatrices, relayées par des réseaux criminels destructeurs, et dédiées à leurs vils desseins de sabotage.

Ayant accompli au mieux le devoir national qui vous incombe pour préserver la sécurité de la Patrie et déjouer les plans d'une des bandes terroristes les plus redoutables, les responsabilités qui sont les vôtres n'en sont que plus grandes. Le fait que vous en ayez traqué les cellules et les réseaux belliqueux et agressifs ne signifie guère l'éradication du terrorisme, pas plus qu'il ne devrait être un prétexte pour amplifier exagérément ou, au contraire, sous-estimer la nécessité de l'affronter en permanence. En suivant cette démarche, nous aurons gagné une bataille dans la guerre tous azimuts engagée contre le terrorisme qui est un affront aux idéaux de l'humanité tout entière, dont et au premier chef, la protection du droit sacré à la vie dans la liberté et la sécurité.

Voilà ce qui interpelle tout le monde et impose à tous, et à vous en particulier, le devoir de vous astreindre à une vigilance et une prudence accrues. Tout le monde doit donc être mis à contribution, pour combattre, par une action concertée, le terrorisme sous toutes ses formes. En effet, qu'il soit d'ordre matériel ou intellectuel, le terrorisme constitue, au vu des instruments de mystification, de trahison et de destruction qu'il met en œuvre, une menace certaine pour la sécurité, la quiétude et la stabilité de tous.

Vous avez, par votre courage et votre dévouement dans l'accomplissement de votre devoir national, donné la mesure de vos aptitudes et montré à quel point vous êtes qualifiés et dignes d'assurer la protection de la sécurité de la Nation et de la collectivité, en dépit des conditions ardues de travail et de la modicité des moyens à votre disposition. Aussi, tenons - Nous à réaffirmer que Nous ne ménagerons aucun effort pour vous doter de moyens matériels, humains et techniques plus conséquents, propres à vous permettre de remplir vos difficiles missions avec une parfaite efficacité et dans les meilleures conditions possibles, ceci dans le cadre de la mise en œuvre optimale de Notre stratégie globale et multidimensionnelle.

Nous tenons, à ce propos, à réaffirmer que notre position de principe, ferme et constante, de lutte contre les agressions terroristes n'est pas née d'aujourd'hui, mais elle procède, plutôt, de l'engagement fort que nous avons souscrit aux plans national, régional et international, de protéger et sécuriser, aujourd'hui, comme hier et demain, notre pays et d'aider à prémunir notre voisinage et notre environnement international des périls du terrorisme.

Cette stratégie que Nous avons adoptée et annoncée dans Notre discours à la Nation du 29 mai 2003, au lendemain des attentats terroristes qui ont frappé Casablanca, c'est la Nation entière, dans toutes ses composantes et ses institutions, qui l'a faite sienne, considérant qu'elle constitue la voie la plus indiquée et le moyen le plus adapté pour combattre le terrorisme et l'extrémisme. À cet égard, et pour en assurer la mise en œuvre optimale, dans ses dimensions complémentaires les unes des autres, Nous tenons à souligner la nécessité de faire preuve de fermeté et d'efficacité, tout en veillant à la transparence et au respect de la légalité. Car, en effet, il n'y a pas de place pour la complaisance et la passivité, pas plus qu'il

n'existe une position intermédiaire entre la démocratie et le terrorisme, ennemi de la Patrie et de la vie humaine.

La protection de la vie et des biens des Marocains est un devoir éminent qui incombe à Notre Majesté, Amir Al Mouminine. C'est pourquoi Nous demeurerons en première ligne pour répondre, par la fermeté de la sécurité et la force de la loi, à tous ceux qui s'aviseraient d'y porter atteinte.

Quelle que soit la gravité des complots terroristes qui s'ingénient désespérément à ramener le Maroc en arrière, nous sommes, moi-même et l'ensemble du peuple marocain, mobilisés derrière Notre Majesté, plus que jamais résolu à aller de l'avant. Car le terrorisme, loin d'effrayer les Marocains, conforterait plutôt leur foi dans les vertus de l'Islam tolérant et les valeurs de la citoyenneté responsable.

À ce propos, Nous tenons à dire combien Nous nous réjouissons de ce que nos concitoyens, toutes catégories et sensibilités confondues, ont manifesté spontanément et à l'unisson, leur disposition à coopérer avec les forces de sécurité, dans le combat contre le terrorisme. Ils ont ainsi démontré qu'ils ont pleinement conscience que la préservation de la sécurité est la responsabilité collective de toute la société et que la sécurité effective commence par l'adhésion du citoyen à l'effort de préservation de cette sécurité qui est la base même de la quiétude, de la stabilité, du développement et de la prospérité.

À cet égard, Nous rendons hommage à la famille de la sécurité, dans toutes ses composantes, ainsi qu'à l'administration territoriale, tous niveaux confondus. Ce compliment n'a d'égal que Notre ferme volonté de garantir l'exercice des droits et des libertés, dans le cadre du respect de l'ordre public et de l'attachement à la primauté de la loi, sous l'autorité et le contrôle d'une justice indépendante. En effet, le dernier mot revient à la justice, la seule qui soit habilitée à se prononcer, par jugement, sur l'innocence ou la culpabilité dans les affaires qu'elle traite, et ce en dehors de toute interférence et à l'abri de toute influence de la part de quiconque. De fait, la Justice reste le bouclier protecteur de l'État de droit, dont Nous sommes le Garant, et à la consolidation duquel Nous veillons par l'ancrage des vertus du patriotisme sincère et la promotion des valeurs de citoyenneté responsable.

Nous implorons le Très-Haut de vous insuffler plus de force, de ténacité et d'assurance afin de continuer à remplir, avec une totale abnégation, en toute loyauté, et avec la fermeté et le courage requis, le devoir patriotique sacré qui vous incombe de préserver la stabilité de la Patrie et de veiller à la sécurité et à la tranquillité des citoyens. Vous restez, ainsi, fidèles à votre loyalisme notoire à l'égard du glorieux Trône Alaouite, attachés aux constantes et aux symboles sacrés de la nation, et disposés à y consentir les plus grands sacrifices, afin que les services de sécurité et de l'Administration territoriale continuent à apporter, comme toujours, leur concours efficient à l'action collective que Nous conduisons pour consolider et préserver les piliers sur lesquels repose le Maroc de l'unité, de la démocratie et de la prospérité, dans un climat empreint de sécurité, de solidarité et de stabilité.

Soyez assurés de l'expression de Notre haute, bienveillante et constante sollicitude.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU 11^{ÈME} SOMMET DE L'ORGANISATION DE LA
CONFÉRENCE ISLAMIQUE (OCI)**

DAKAR, 13 MARS 2008

Louange à Dieu, La Paix et le Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur le Président Abdoulaye Wade, Président du Sommet,

Excellence, Monsieur Abdullah Ahmed Badawi, Premier Ministre de Malaisie et Président de la 10^{ème} session de la Conférence Islamique,

Majestés, Altesses, Excellences,

Excellence, Monsieur le Secrétaire Général, le Professeur Ekmeleddin Ihsanoglu,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de participer à ce Sommet qui se tient de nouveau au Sénégal. De solides liens fraternels Nous lient au grand peuple de ce pays africain frère et à son vénérable Président, Notre très Cher Frère, Monsieur Abdoulaye Wade. Nous tenons à exprimer nos remerciements les plus sincères à Son Excellence pour sa généreuse hospitalité, et à dire Notre conviction que sa sagesse et son engagement sont le gage de son succès à la présidence de l'Organisation de la Conférence Islamique. Je Me fais également un agréable devoir de rendre hommage aux actions éminentes que le Président de la session précédente, Son Excellence, Mon frère Abdullah Ahmed Badawi, et Monsieur le Secrétaire Général de l'OCI, ont menées respectivement pour faire prévaloir les causes qui sont celles des musulmans.

Le Sommet de Dakar donnera, Nous en sommes persuadé, une forte impulsion à la mise en œuvre du programme d'action décennal de notre Organisation. Nous réaffirmons, à cet égard, notre adhésion à la consolidation du processus de réformes tous azimuts, mis en route par le Sommet de Mekkah Al Moukarrama, et dont le mérite revient à Notre très Cher Frère, le Serviteur des deux Lieux Saints, le Roi Abdullah Ibn Abdulaziz Al Saoud - que Dieu le préserve-, qui est notoirement connu pour sa sagesse, sa grandeur d'âme et son attachement sincère à l'unité de la Oumma et au triomphe de ses causes.

Ainsi, Nous sommes restés fidèles à l'esprit précurseur du «Sommet de Rabat», qui a présidé à la naissance de l'Organisation de la Conférence Islamique, dont la vocation est de donner corps au principe de solidarité au sein de la Oumma, et de défendre les valeurs sacrées et les causes justes dont elle se réclame.

Nous avons donc pour devoir de consolider la concrétisation de ces objectifs constants, à travers la mise en œuvre de mécanismes utiles et efficaces, dans le cadre de la démarche consultative, consensuelle (Choura et Ijmaa) et unitaire que prônent les préceptes mêmes de l'Islam. Ces mécanismes doivent s'inscrire dans une approche moderne globale, favorisant l'intégration économique, le développement humain et une véritable renaissance culturelle. Il s'agit, en définitive, de prémunir la souveraineté des États de la Oumma, leur intégrité territoriale et leur unité nationale, contre les risques de démembrement et de morcellement.

Après les quatre décennies qui se sont écoulées depuis la création de notre Organisation, force est de reconnaître les étapes que nous avons déjà franchies dans le cadre de l'Action islamique constructive. Il n'en reste pas moins que la multiplication des défis, conjuguée à l'accumulation des frustrations issues de différends factices, ainsi que la succession des revers enregistrés et l'aggravation des disparités, sont autant d'handicaps qui exigent davantage de concertation dans les efforts déployés, et une mobilisation accrue des énergies et des potentialités. Il s'agit, en effet, d'opérer un saut qualitatif qui permette de consolider les acquis et de relever les vrais défis qui se posent à la Oumma, notamment dans un contexte marqué par la déferlante d'une globalisation féroce.

En tête de ces défis figurent des pierres d'achoppement gênant la concrétisation de l'unité de la Oumma, qui devrait être soudée et solidaire, tel un édifice compact, solidement construit. D'où la nécessité d'éliminer les causes de conflits et de divisions, de resserrer les rangs et de canaliser les énergies vers la consolidation du développement et de la stabilité.

Dans un monde où le terrorisme s'apparente à une guerre des temps modernes, livrée contre les idéaux humains, Nous en condamnons de nouveau et sans appel tous les actes criminels et les démons obscurantistes et excommunicateurs. Nous fustigeons vigoureusement les atteintes aux valeurs sacrées de l'Islam, lequel a pourtant joué un rôle précurseur dans la consécration de l'universalité de la dignité humaine, du dialogue et de l'interaction culturelle et culturelle, dans le respect mutuel.

Voilà qui nous interpelle tous, pour mettre en place une stratégie globale de lutte contre le terrorisme, une stratégie fondée sur la coordination et la coopération régionales et internationales, dans le respect de la primauté de la loi et de l'indépendance de la Justice. Il nous appartient, en outre, de mettre au point un plan médiatique et culturel judicieux et avisé pour la sensibilisation de l'opinion publique. Car, en effet, l'Islam authentique n'a rien à voir avec le terrorisme. Mieux encore, les musulmans sont des victimes qui pâtissent du terrorisme à double titre : Ce sont eux qui sont essentiellement la cible de son agressivité et c'est à eux, et eux seuls, que l'on en impute la responsabilité, tout en sachant pertinemment que l'intégrisme radical n'est pas l'apanage d'une religion ou d'une nation.

Quant au second défi, il réside dans la nécessité de renforcer les fondements de la solidarité islamique, par un partenariat économique efficace, reposant essentiellement sur la dynamisation du commerce inter-islamique, dans la perspective de la création d'une zone de libre-échange dans notre espace islamique.

Celle-ci requiert une certaine complémentarité entre les ressources humaines, naturelles et financières, ainsi que la mobilisation de ces moyens en faveur du développement durable, par le biais d'une bonne gouvernance. Ces ressources doivent être investies dans des projets à vocation sociale, dont les peuples puissent ressentir les retombées tangibles, dans le cadre d'une citoyenneté digne et responsable. En revanche, elles ne doivent pas être dilapidées et utilisées pour alimenter les démons de la division et leurs rejets factices. Ces entités fictives menacent l'intégrité des États, et risquent d'hypothéquer les liens sacrés du bon voisinage, en contradiction flagrante avec les impératifs de l'unité de la Oumma et les préceptes de l'Islam.

S'il récuse ces tendances subversives, le Maroc n'en demeure pas moins disposé à tout mettre en œuvre pour poursuivre l'édification d'un partenariat fécond avec les pays frères, mettant à leur disposition le savoir-faire qu'il a acquis en matière de développement humain. Par sa démarche, le Maroc contribue au renforcement de la coopération avec les pays d'Afrique, qui regorgent de potentialités riches et prometteuses. À cet égard, Nous nous félicitons de la mise en place d'un Fonds Spécial pour la réduction de la pauvreté, destiné à assurer le financement nécessaire pour combler le déficit social parmi les populations et les régions les plus démunies.

Mais le redressement de la situation de la Oumma passe impérativement par l'adoption de systèmes d'éducation et de formation de qualité, propres à doter nos jeunes hommes et femmes de la capacité de s'approprier et de partager le savoir et les technologies modernes de la communication, en vue de réduire la fracture numérique. C'est à ce prix, en effet, que nous pourrions fructifier nos ressources humaines qualifiées, pour en faire une véritable locomotive de développement durable.

Majestés, Altesses, Excellences,

En passant en revue, non sans préoccupation, l'état de la situation de la Oumma, Nous tenons à réaffirmer notre solidarité avec les peuples frères dans l'adversité, notamment en Irak, au Liban, au Soudan, en Somalie et en Afghanistan. Nous les appelons à emprunter les voies les plus indiquées pour bien asseoir leur autorité nationale et consolider leur unité, leur sécurité et leur stabilité.

Ce qui ajoute à ce désarroi et à cette amertume, c'est que le drame du peuple palestinien a pris une tournure encore plus tragique, avec des ramifications dangereuses, les effets des actes d'agression israéliens. Le peuple palestinien, dans toutes ses composantes, a le plus grand besoin d'emprunter la voie d'une solide réconciliation consensuelle.

Le Maroc restera fidèle à sa position de soutien sincère à l'Autorité nationale palestinienne légitime, sous la direction de notre frère combattant, le Président Mahmoud Abbas. Nous exprimons notre appui à son orientation pacifique pour l'instauration d'un État indépendant, souverain, viable à tous les niveaux, ayant, pour capitale, Al-Qods Al-Charif, et vivant, dans la concorde et la paix avec tous ses voisins, et ce, conformément aux résolutions de la légalité internationale, et de tous les plans pour un règlement global, juste et définitif du conflit du Moyen-Orient.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous déployons tous les efforts auprès de la communauté internationale, pour préserver le statut juridique de cette ville meurtrie. Il s'agit, en effet, de

défendre son identité civilisationnelle et ses symboles religieux sacrés, contre les actes d'agression qui les menacent, et notamment les fouilles, excavations et toutes les autres violations attentatoires à la sacralité de la Mosquée Al Aqsa, à laquelle les musulmans sont extrêmement sensibles.

Parallèlement à Nos démarches diplomatiques, Nous avons opté pour une approche pragmatique en vertu de laquelle l'Agence Beït Mal Al-Qods se charge, sous Notre supervision, de la mise en œuvre de projets concrets en matière de logement, de santé, d'enseignement et autres prestations sociales en faveur de nos frères, les habitants d'Al-Qods. À cet égard Nous lançons un appel à tous les États et les institutions, pour qu'ils apportent un soutien accru à cette Agence.

Majestés, Altesses, Excellences,

Pour relever des défis de cette ampleur, il nous appartient, certes, de renforcer les mécanismes de travail de notre Organisation. Mais cet effort doit, néanmoins, s'inscrire dans le cadre d'une charte unifiée, qui traduise l'esprit d'entente et de consensus et assure davantage de dynamisme et de crédibilité à la performance institutionnelle de notre Organisation. Telle est la voie judicieuse à emprunter pour que la Oumma islamique puisse occuper la place qui lui revient dans le monde des puissants ensembles internationaux, où il n'y a guère de place pour les entités fragiles. Je vous souhaite plein succès, avec l'aide de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 20^{ÈME} SOMMET ARABE

DAMAS, 29 MARS 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher Frère, Excellence, Dr Bachar Al-Assad, Président du Sommet arabe,

Majestés, Altesses, Excellences,

Excellence, Monsieur le Secrétaire général de la Ligue des États Arabes,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable d'adresser, tout d'abord, l'expression la plus sincère de remerciements et d'estime, à notre Cher Frère, Son Excellence, Dr Bachar Al-Assad, qui a veillé personnellement à ce que la République Arabe Syrienne sœur accueille et organise, dans les meilleures conditions, ce vingtième Sommet arabe.

Je tiens également à dire combien le Maroc, à travers son Roi, son gouvernement et son peuple, se réjouit des liens de fraternité sincère et de solidarité qui unissent nos deux pays et nos deux peuples frères, animés d'une volonté commune de faire prévaloir les causes justes de la Nation arabe et de défendre la souveraineté de ses pays, leur unité nationale et leur intégrité territoriale. À cet égard, Nous avons une pensée émue pour les sacrifices consentis par le contingent marocain qui a combattu héroïquement, aux côtés des vaillantes forces syriennes, pour la préservation de l'unité du territoire syrien et le recouvrement du Golan occupé.

J'ai également le plaisir d'exprimer à notre Auguste et très Cher Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdullah Bin Abdulaziz Al-Saoud, notre gratitude pour les efforts inlassables qu'il a déployés pendant sa présidence du Sommet arabe -qui avait été accueilli par le Royaume d'Arabie Saoudite- afin d'assurer la mise en œuvre des importantes décisions prises par le Sommet précité.

Nous estimons que la tenue de ce sommet constitue un moment opportun pour faire le point de l'état d'avancement de l'action arabe commune et pour en identifier les entraves, afin d'aller de l'avant, fidèles en cela à l'engagement que nous avons souscrit envers nous-mêmes, et que nous nous sommes engagés vis-à-vis de nos peuples à traduire en une réalité concrète et tangible. Cela requiert, à l'évidence, de déployer

le maximum d'efforts possibles et de réunir les conditions propices afin de transcender les différends interarabes et d'œuvrer à la consolidation des liens de confiance, qui sont un préalable indispensable sans lequel il serait impossible d'atteindre les objectifs escomptés et de répondre aux vœux de nos peuples qui aspirent à l'unité, à la concorde et à une vie dans la dignité et la liberté.

En tant que Nation au cœur d'un ordre régional pour lequel de nombreuses parties nourrissent des desseins particuliers, nos peuples arabes sont confrontés aujourd'hui à des défis majeurs et décisifs. Cependant, notre Nation se trouve dans l'incapacité de les relever dans un esprit d'unité et dans le cadre d'une vision prospective permettant de mettre en commun et de mobiliser toutes les énergies disponibles. En effet, l'exacerbation des différends artificiels interarabes, et la subordination des intérêts suprêmes de la Nation arabe à des calculs étriqués, accentuent l'état de faiblesse qui la caractérise actuellement.

Force est de reconnaître que cette situation fait le jeu des adversaires de notre nation, compromet le développement de ses peuples et pénalise la mise à niveau dont sa jeunesse a besoin pour gagner la maîtrise du savoir, tant il est vrai qu'à l'époque actuelle, l'élément humain qualifié constitue le véritable capital de toute nation. C'est pourquoi nous sommes appelés, aujourd'hui plus que jamais, à apporter des réponses réalistes et des solutions objectives aux défis qui se posent actuellement à la Nation et aux mutations à venir. Mieux encore, les exigences d'honnêteté et le sens du devoir requièrent de tous les acteurs, qu'ils adoptent des positions fermes, afin que nous puissions faire face à cette situation, avec courage, sagesse et circonspection.

Cet objectif ne saurait, cependant, être atteint que si nous veillons à prémunir nos pays contre les périls de division, de démembrement et de précarité, en assurant à nos peuples la mise à niveau nécessaire qui leur permettra de se mettre au diapason des mutations survenues au niveau des relations internationales et de prendre en charge les contraintes y afférentes et l'enchevêtrement des problématiques sous-jacentes. Cela appelle une démarche collective pour prendre à bras le corps ces mutations dans un monde en rapide évolution, régi par la logique de rapports de force aussi inégaux que versatiles, tant au niveau régional qu'international. Faute d'efforts dans ce sens, et si l'état actuel des choses persiste au sein du monde arabe, notamment en l'absence d'une volonté de réforme pratique, consensuelle et ferme, cette situation risque d'entraîner les pires conséquences, à Dieu ne plaise.

Afin de dépasser cette situation précaire et regrettable et d'endiguer le processus de sa dégradation, il est impératif et urgent d'œuvrer dans un premier temps à l'assainissement des relations interarabes. D'où la nécessité incontournable d'instaurer un dialogue constructif et de se défaire de tout ce qui est de nature à entraver l'action arabe commune et à hypothéquer, sous des prétextes oiseux, et sous l'empire des démons de la division, toute démarche judicieuse en faveur de l'entente consensuelle, de la concorde, de la solidarité et de la complémentarité. Pourtant, ces objectifs sont incontournables, que ce soit dans le cadre de groupements régionaux harmonieux ou au sein d'un rassemblement arabe fort à même de concrétiser les ambitions vitales et réelles de nos peuples frères qui aspirent au progrès partagé et à l'intégration rationnelle. Celle-ci constitue un impératif incontournable dans un monde marqué par la présence de groupements puissants qui auraient tendance à considérer et traiter comme entité fragile, toute nation extrémiste, et à plus forte raison des pays victimes de partition.

Par conséquent, Nous tenons à réaffirmer la volonté constante du Maroc de continuer à œuvrer, de concert avec l'ensemble de ses frères et voisins, pour le raffermissement des liens de fraternité qui les unissent, forgés par l'histoire et un avenir commun en perspective. Nous voulons également dire combien Nous nous réjouissons des excellentes relations politiques qui nous lient à nos frères, animés eux aussi par la volonté de défendre les causes vitales de notre nation, que Nous considérons comme des constantes de notre politique, tant aux niveaux bilatéral et régional qu'au plan international.

En outre, Nous réaffirmons l'attachement du Maroc à la consolidation de ces éléments fondamentaux et de ces acquis, par des atouts réels, palpables et solides, d'abord et essentiellement dans le domaine de l'économie qui s'apparente au nerf des temps modernes. C'est ainsi que nous pourrions répondre aux aspirations réelles de nos peuples et agir de façon positive sur leur développement et leur vécu quotidien.

En l'absence d'une telle démarche, les atouts communs qui ont façonné notre histoire partagée, continueront d'être ressentis par nos peuples comme de simples souvenirs éculés ou des lamentations nostalgiques sur les gloires du passé, ou encore comme des slogans galvanisateurs, à l'utilité douteuse.

Aussi est-il grand temps de s'atteler à resserrer les rangs et à unifier les positions, en toute bonne foi et avec une forte détermination, afin de relever les défis réels auxquels sont confrontés les peuples de notre nation.

Outre le strict respect de la souveraineté de ses pays, de leur intégrité territoriale et de leurs attributs nationaux, il est impératif qu'ils agissent en parfaite coordination pour défendre leur sécurité et leur stabilité contre les périls du terrorisme qui les guette et qui menace le monde entier. Il est également indispensable de conjuguer les efforts pour assurer le développement durable des peuples arabes, en mettant en œuvre des mécanismes efficaces et des projets concrets, palpables sur le terrain.

Telle est la voie que le Maroc emprunte dans le cadre de sa politique intérieure et extérieure, en prenant des initiatives constructives qui se traduisent par de grands projets d'investissement arabes communs, et de bien d'autres projets dédiés au développement humain local. À cet égard, Nous saluons à nouveau la coopération qui nous lie à nos frères au sein du monde arabe, notamment les États émergents du Golfe. Nous réitérons aussi notre détermination à assurer la mise en œuvre optimale de l'initiative prometteuse que constitue l'Accord de libre-échange d'Agadir, qui demeure ouvert aux pays arabes méditerranéens. Nous entendons donc tout mettre en œuvre pour consolider le processus d'intégration régionale qui constitue une base solide pour la concrétisation de l'unité arabe ardemment souhaitée. Aussi, poursuivrons-nous l'œuvre de construction de l'Union du grand Maghreb Arabe, résolument et avec la force qui anime celui qui croit en la justesse de sa cause et la légalité de ses droits.

Nous nous y emploierons avec sincérité, de bonne foi et indépendamment des entraves conjoncturelles et des arguties invoquées en contradiction avec les principes d'unité et de solidarité.

Cet effort fédérateur est l'expression de notre fidélité à une fraternité séculaire et d'un choix stratégique incontournable pour aujourd'hui, comme pour demain. Conçu comme un puissant appui au flanc occidental de la Nation arabe, il participe d'une adhésion inébranlable à l'esprit et à la lettre du traité fondateur de Marrakech, qui repose sur le respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale des

États de l'Union, et sur la protection et la préservation de leurs valeurs constantes et de leurs spécificités propres. À cet égard, Nous ne pouvons que nous féliciter de l'expérience fructueuse, menée en la matière, par le Conseil de Coopération du Golfe, dont les États membres sont autant de pays frères auxquels nous sommes liés par de solides liens de partenariat multidimensionnel, et d'indéfectibles rapports de solidarité fraternelle agissante.

Fidèle à cette démarche régénératrice de l'action arabe commune, le Maroc tient à ce que son effort de coopération ne soit pas circonscrit à sa seule dimension intergouvernementale - nonobstant son indéniable importance - mais qu'il s'étende pour se déployer en direction des nouveaux acteurs politiques, parlementaires, économiques, sociaux, culturels et régionaux, notamment les ONG de la société civile, les parlements et les partis politiques sérieusement engagés, outre les collectivités locales, les opérateurs économiques, et les intellectuels et autres créateurs artistiques.

Excellence, Monsieur le Président,

Majestés, Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

La cause palestinienne demeure au centre de nos préoccupations. C'est pourquoi Nous tenons à réaffirmer la position constante du Maroc qui soutient l'Autorité nationale palestinienne légitime, sous la direction de notre frère, le combattant, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas, surtout dans les circonstances éprouvantes qu'endure le peuple palestinien frère et qui exigent qu'il s'unisse et resserre ses rangs.

Nous condamnons vigoureusement les actes d'agression perpétrés par les forces d'occupation israéliennes, surtout le blocus injuste que subit Gaza. Nous fustigeons, au même titre, les violences dirigées contre les civils innocents, notamment les enfants et les femmes, violences commises en flagrante contradiction avec les conventions internationales et le droit humanitaire international.

À cet égard, Nous lançons un appel au gouvernement israélien pour qu'il abandonne la politique d'occupation et de sanctions collectives qu'il mène à l'encontre du peuple palestinien et qui menace d'étouffer dans l'œuf toutes les initiatives constructives de paix, et au premier chef, l'Initiative arabe de paix. Réaliste et équilibrée, cette option ouvre, pour la question du Moyen Orient, les perspectives d'une solution juste, globale et durable, garantissant l'instauration d'un État palestinien indépendant et viable, avec, pour capitale, Al-Qods Al-Charif, une solution prévoyant le retrait total d'Israël des territoires arabes palestiniens, syriens et libanais occupés.

À ce propos, Nous tenons à réaffirmer notre disposition à déployer tous les efforts et appuyer toutes les initiatives pacifiques, permettant de mettre fin à cette occupation conformément aux résolutions de la légalité internationale.

Nous appelons également toutes les parties à se prévaloir du climat préparé par la Conférence d'Annapolis, pour empêcher le spectre du désespoir de surgir et d'éclipser la lueur d'espoir qu'a fait naître cette conférence pour ressusciter le processus de paix au Moyen Orient. Il appartient donc à tous de s'abstenir

de prendre toute mesure unilatérale de nature à remettre en cause leurs engagements pris en vertu des accords conclus, des clauses de la Feuille de Route et d'autres obligations contractées.

Dans le même ordre d'idées, Nous exprimons l'espoir de voir les États, les organisations et les institutions financières, mettre les ressources financières nécessaires à la disposition de l'Autorité palestinienne, avec une célérité accrue, en application des décisions de la Conférence des bailleurs de fonds de Paris. Ceci suscitera chez le peuple palestinien l'espoir qui l'incitera à s'inscrire dans la dynamique du processus de paix que chacun appelle de ses vœux.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous adressons un appel aux puissances internationales influentes, pour qu'elles montrent la fermeté nécessaire à l'égard d'Israël, afin qu'il préserve le statut juridique de la ville sainte et renonce à ses desseins visant à en modifier les caractéristiques religieuses, culturelles et civilisationnelles.

Dans ce contexte, et tout en saluant les diverses initiatives visant l'instauration de la paix dans la région, Nous croyons qu'il est temps pour les Arabes de prendre l'initiative, non seulement pour réaffirmer leur désir sincère de paix, mais également pour marquer leur volonté de sortir de l'ornière de l'attente d'hypothétiques solutions. Mais cela exige le resserrement des rangs, l'attachement à une position unifiée et commune et l'adhésion à une action collective permettant d'affronter les vrais maux qui handicapent la Nation arabe. C'est à cette action fédératrice qu'elle doit se consacrer au lieu de dilapider ses efforts et ses énergies dans des conflits artificiels et des agissements radicaux et désespérés. Nos peuples en ont assez de ces errements qui sont exploités par leurs adversaires pour porter atteinte à nos valeurs culturelles et civilisationnelles, et qui leur servent de prétextes pour assouvir leurs vils desseins visant à dénaturer et pervertir ce qui constitue l'essence même de l'Islam tolérant et généreux.

Avec le même esprit d'entente, d'harmonie et de concorde qui doit imprégner toute action à engager pour régler les vrais problèmes, le Maroc, qui comptait parmi les pionniers de l'Accord de Taëf, est entièrement disposé à déployer tous les efforts qu'il faut pour parvenir à une solution consensuelle, en partant du plan arrêté par le Conseil de la Ligue Arabe, garantissant les intérêts du Liban et la préservation de son unité nationale, son intégrité territoriale, sa souveraineté, sa stabilité, ainsi que la sécurité et la prospérité de son voisinage et de l'ensemble de la région.

La situation tragique que connaît le peuple irakien frère nous inspire autant de peine que d'inquiétude. Nous insistons donc sur la nécessité pour l'Irak frère de recouvrer la plénitude de sa souveraineté, et de préserver son intégrité territoriale. Nous en appelons à toutes les forces et les sensibilités politiques et religieuses, pour qu'elles fassent preuve de sagesse, et s'emploient sincèrement à surmonter la crise et à mettre fin au cycle de violence, de destruction et de terrorisme. Nous les exhortons à faire prévaloir sur toute autre considération, les intérêts supérieurs du peuple irakien frère, et ses aspirations à l'unité et la concorde, la paix et la sécurité.

Animé par la même volonté fédératrice, Nous affirmons notre adhésion et notre soutien pour les louables initiatives engagées dans le cadre du processus de paix, de concorde et d'unité au Soudan, en Somalie, et aux Iles Comores. Notre ultime dessein demeure, dans tous les cas et en toutes circonstances, de veiller au plein respect d'un principe auquel Nous sommes fermement attaché. Il s'agit, en l'occurrence, de

préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale des États arabes, et de transcender les différends et les conflits conjoncturels.

Excellence, Monsieur le Président,

Majestés, Altesses, Excellences,

Le Royaume du Maroc restera toujours disposé, sincèrement et en toute bonne foi, à prendre toute initiative ou à contribuer efficacement à toute mesure, visant à poser de solides fondations pour bâtir un partenariat arabe intégré et édifier un système collectif vital, propre à développer les mécanismes de mise en œuvre de l'Action arabe commune. Notre souhait, en effet, est de voir se mettre en place un système novateur et efficient, permettant de créer les conditions objectives d'une coopération interarabe, de favoriser les investissements, de mettre à niveau l'économie et les ressources humaines arabes, et d'en améliorer le rendement et la performance. Il s'agit donc d'un système moderne, apte à nous aider à relever les défis de la mondialisation, à nous inscrire dans la société du savoir et de la communication et à consacrer les principes de la démocratie et du respect des droits de l'Homme, en tenant compte des spécificités et des atouts particuliers de chaque pays et de chaque peuple, agissant selon sa volonté indépendante et en fonction de son rythme de développement.

Nous implorons le Tout-Puissant de nous guider sur la juste voie, de nous inspirer sagesse et sagacité et de couronner de succès les travaux du Sommet de Damas, ce haut lieu de l'arabisme historique. Nous formons le vœu de voir se concrétiser les ambitions de nos peuples qui aspirent au raffermissement des liens de fraternité séculaire, par une solidarité agissante et par la force de l'unité, de l'intégration rationnelle et du développement global. Fasse le Très-Haut qu'ils s'affranchissent de tous les carcans et surmontent tous leurs handicaps, de sorte qu'ils puissent jouer aux niveaux régional et international, un rôle efficient, à la mesure de leurs atouts et de leurs potentialités.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 5^{ÈME} FORUM ARABE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT

SKHIRAT, 02 AVRIL 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Altesse Royale,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous plaît de Nous adresser à vous à l'ouverture de la cinquième édition du Forum Arabe pour l'Éducation et l'Enseignement, à laquelle Nous réservons Notre haute sollicitude. À nos honorables hôtes, membres des délégations participant aux travaux de ce Forum, Nous souhaitons la bienvenue dans leur deuxième pays, le Maroc, terre de rencontre, de dialogue, et d'action en faveur des causes justes de la Nation arabe. Vous voilà donc réunis pour débattre des meilleurs moyens à mettre en œuvre pour renforcer et diversifier les domaines où se déploie l'action arabe commune.

À cette occasion, Nous tenons à dire combien Nous nous réjouissons des initiatives de Notre cher Frère, Son Altesse Royale le Prince Khaled Al-Fayçal Ben Abdulaziz Al-Saoud, que Dieu le garde, Président de la Fondation de la Pensée Arabe. Nous saluons vivement les efforts louables qu'il ne cesse de déployer pour la promotion et l'essor de la culture et de la pensée arabes.

Nous nous félicitons également du thème que vous avez judicieusement retenu pour cette importante rencontre, en l'occurrence « l'enseignement dans le monde arabe et la mondialisation ». Ceci d'autant plus qu'il s'agit d'une question d'actualité en phase avec la vitalité du débat qui agite toute la région arabe, au sujet des problématiques et des priorités liées à la promotion des systèmes arabes d'éducation et de formation, et au rôle déterminant qui leur incombe dans les processus d'encadrement des générations montantes et de développement de la compétitivité de nos pays, dans le contexte de la mondialisation et des défis y afférents.

Dans un monde en proie à des mutations effrénées, l'importance de ce thème tient au fait que la compétitivité des nations se mesure actuellement à l'aune de la qualité du capital humain, notamment dans le domaine de l'économie du savoir et des technologies de l'information et de la communication. Voilà qui explique le rôle majeur qui incombe, en la matière, aux systèmes d'éducation qui, parce qu'ils sont à la base du processus de formation et de qualification des ressources humaines, s'érigent désormais en acteur clé et en maillon central pour prendre en charge les contraintes de l'heure.

C'est pourquoi, aujourd'hui, les universités et les instituts de recherche se livrent, sur la scène internationale, à une course effrénée pour s'emparer des marchés de formation et de recherche, dans l'espoir de s'approprier progressivement les moyens et les mécanismes de maîtrise de cette compétitivité. De cette course est née une dynamique qui tend vers une standardisation et une uniformisation accrues des systèmes d'éducation et de formation, tant dans leurs composantes que dans leurs programmes. De ce fait, il n'est plus permis d'adopter des politiques éducatives fermées sur elles-mêmes ou coupées de leur contexte, surtout au regard de l'état actuel de l'enseignement dans le monde arabe. En effet, la réforme continue de nos systèmes d'éducation reste un préalable incontournable pour permettre à nos pays arabes d'accéder à la place qui leur revient dans l'arène de la mondialisation scientifique et technologique, et pour que les secteurs de l'enseignement et de la recherche puissent s'acquitter de leur rôle en tant que leviers majeurs de développement.

Aussi les établissements d'enseignement sont-ils constamment appelés à adapter leurs cursus et leurs méthodes de travail aux exigences de la mise à niveau de nos ressources humaines. Ils doivent également s'atteler à rehausser la qualité de leur rendement pour relever les défis de la mondialisation, et s'ouvrir aux innovations liées au développement des systèmes d'éducation et de formation, et ce, dans le respect de notre identité arabo-islamique authentique. En effet, le rôle de nos écoles et de nos universités ne doit pas se limiter à l'augmentation quantitative de leurs indicateurs, qui consisterait à garantir le droit à l'enseignement et l'égalité des chances en matière de formation, pour le plus grand nombre possible de nos enfants et de nos jeunes.

Il leur appartient plutôt de relever le défi lié à la qualité des services et des compétences, et d'assurer les conditions propices pour que les apprenants puissent s'insérer de manière effective dans la société de l'information et de la communication.

Il convient de rappeler, à ce propos, que les méthodes d'enseignement et les cursus propres à toutes les branches du savoir, sont désormais à la portée de tout un chacun, et ce, à travers des réseaux universitaires accessibles par voie satellitaire, et par le biais desquels d'éminents professeurs communiquent et débattent entre eux, en dépit des distances qui les séparent. De même que n'importe quelle classe de cours ou n'importe quel laboratoire peut interagir en temps réel avec son homologue, en tout point du globe. Il nous incombe donc d'agir de sorte que nos enfants puissent exploiter et tirer parti de cette dynamique moderne de communication et d'échange du savoir.

Par ailleurs, il est éminemment urgent de procéder à une évaluation de nos systèmes d'éducation, d'en identifier les dysfonctionnements et les carences et de cerner toutes les contraintes et les entraves inhérentes à la vague globalisante qui déferle sur le monde arabe. Il convient aussi de penser la façon de

réagir positivement face aux défis que pose cette mondialisation à tous les niveaux. Partant du fait que celle-ci vise, au premier chef, l'identité culturelle, il est, donc, indispensable de concevoir des solutions préemptives permettant de concilier ce qui est universel et ce qui est national, de manière à s'imprégner de l'air du temps, tout en veillant à la préservation des spécificités et des constantes nationales.

Aussi nous incombe-t-il de consolider le rôle de l'institution éducative en tant que levier essentiel pour la modernisation et le progrès, l'ancrage de la citoyenneté et de la pratique démocratique et l'amélioration de nos indicateurs de développement. Il faut également agir pour que nos jeunes soient plus entreprenants et plus responsables et s'imprègnent davantage des valeurs d'ouverture, de modération et de tolérance. Il appartient aussi à nos institutions éducatives de doter les générations montantes des capacités d'ouverture et d'émulation aux niveaux régional et international. Elles se doivent, en même temps, de leur inculquer les hautes valeurs et les nobles idéaux propres à les rendre fières de leur identité et de leur authenticité, prêtes à apporter leur concours à l'essor de leurs pays respectifs, et attentives aux causes justes et aux réelles préoccupations qui sont les leurs.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes convaincu qu'un espace de réflexion et de proposition aussi important que votre Forum, va contribuer à une meilleure appréhension des défis qui se posent aux systèmes éducatifs de nos pays, ainsi qu'à la conception de programmes novateurs et efficaces, permettant de prendre en charge certaines problématiques communes aux pays arabes, dans ce domaine particulier.

Il y a tout d'abord la question de notre patrimoine commun, dont la principale composante n'est autre que la langue arabe. De fait, celle-ci requiert, aujourd'hui plus que jamais, que nous déployions des efforts particuliers afin d'en assurer le développement et la mise à niveau, et de faire en sorte qu'elle tire parti d'une dynamique novatrice de recherche linguistique en matière d'anticipation, d'arabisation et de terminologie scientifique. Outre l'appropriation et la maîtrise des technologies de l'information, cette démarche devrait conférer à la langue arabe une visibilité et un poids plus conséquents dans les milieux de l'information et de la communication. Toutefois, cet objectif ne saurait être atteint qu'au prix d'un effort collectif et d'initiatives intégrées et complémentaires de la part des pays arabes, et ce, dans le cadre d'une approche rigoureuse et équilibrée permettant de dégager une vision prospective quant au devenir de la langue arabe et la place qu'elle est censée occuper dans la société universelle de l'information.

Il faut veiller, ensuite, à ce que les cursus et les programmes éducatifs puissent intégrer les exigences de la mondialisation, et s'y adapter, tout en remplissant le rôle qui leur incombe en matière d'éducation à la citoyenneté et au civisme, et d'attachement, sans ostracisme ni fanatisme, aux fondements de notre identité civilisationnelle, selon une approche équilibrée conciliant spécificité et universalité. C'est là un chantier décisif qui nécessite la mise en commun des efforts et l'échange des expériences et du savoir-faire, entre les instances arabes compétentes qui décident des politiques publiques en matière d'éducation.

C'est dire à quel point il importe d'impulser les mécanismes de coopération dans les domaines de l'enseignement universitaire et de la recherche scientifique, et de favoriser l'éclosion de pôles d'excellence et d'innovation propres à rivaliser avec leurs homologues à travers le monde. Cette coopération doit se fonder sur un réseau de projets ambitieux, bien ciblés et dotés de moyens bien définis, intéressant les

secteurs de recherche et de formation. Des projets à haute valeur ajoutée où s'investissent universités, entreprises et opérateurs économiques, dans le cadre d'un partenariat privilégié et efficient entre les secteurs public et privé. Ceci permettra de drainer et de motiver les cadres et les compétences arabes expatriés pour qu'ils apportent leur concours à l'essor scientifique et technique de leurs pays d'origine et de l'ensemble du monde arabe.

Mesdames, Messieurs,

Afin d'atteindre les objectifs escomptés, il importe, en premier lieu, de compter sur nos propres énergies et nos ressources endogènes, et de stimuler et optimiser les processus de réforme de nos systèmes d'éducation, en ayant constamment à l'esprit nos spécificités nationales et arabes, ainsi que le patrimoine et les valeurs de notre civilisation séculaire, et en s'inspirant, en même temps, des expériences pilotes universelles en la matière.

En conclusion, Nous tenons à saluer votre travail persévérant et vos louables efforts. Nous sommes convaincu que cet important forum, de par la qualité et le rang éminent de l'élite de penseurs, d'intellectuels et d'experts, qui y prennent part, constituera une force de proposition efficace pour aider à dégager les meilleurs moyens à mettre en œuvre en vue de faire avancer en permanence les systèmes d'éducation arabes et resserrer les liens de coopération et d'échange d'expériences et de savoir-faire entre eux. Ces systèmes seront, de ce fait, aptes à aider à relever les défis de l'heure, à assurer le développement et à bâtir un avenir meilleur pour nos générations montantes.

Fasse Dieu que vos efforts et les travaux de votre forum soient couronnés de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DU LANCEMENT DES CÉRÉMONIES
MARQUANT L'ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE
LA VILLE DE FÈS**

FÈS, 05 AVRIL 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est pour Notre Majesté, ainsi que pour l'ensemble du peuple marocain, un motif de fierté que soit commémoré le mille deux centième anniversaire de la fondation de la cité de Fès.

Sa création a été assurément un événement majeur qui a marqué une étape décisive dans le long processus de gestation et d'émergence d'un État-Nation marocain, libre de toute sujétion. C'est un État uni par l'Islam sunnite qui prône le juste milieu, et par la monarchie fondée sur les liens mutuels de la Beia légitime, scellés entre le Trône et le peuple, un État issu du brassage fécond et harmonieux de ses composantes amazighe et arabo-islamique.

De tout temps, cette cité a été le creuset dans lequel ces composantes se sont croisées et conjuguées aux multiples affluents constitutifs de l'identité marocaine, en l'occurrence les éléments andalous, afro-sahraouis et juifs. Elle a aussi été un modèle de coexistence entre les civilisations et les cultures.

La symbolique historique de Fès ne tient pas uniquement au fait que cette cité incarne la civilisation séculaire qui est la nôtre. Elle procède aussi de son statut de haut lieu de rayonnement scientifique et spirituel du monde islamique dans son versant occidental.

Fès n'a, de plus, rien à envier aux anciennes grandes métropoles mondiales, tant elle impressionne par la singularité de son urbanisme et de son architecture, la vitalité de son activité commerciale et économique, la dextérité de ses artisans et la créativité de ses élites culturelles et scientifiques. Les oulémas et les érudits de Fès se sont, en effet, distingués dans toutes les branches du savoir et de l'art, y compris les disciplines religieuses, qui, outre le rite malékite et la doctrine Achâarite, s'appuient sur les rituels qui caractérisent

le soufisme de l'imam Jounayd et la jurisprudence novatrice des jurisconsultes, connue sous le nom de «Amel Fassi».

Tout cela fait que cette ville florissante constitue non seulement un legs de l'histoire au peuple marocain, mais aussi un patrimoine commun universel, reconnu comme tel par les institutions internationales et par tous les visiteurs de la cité, notamment les éminents penseurs et les figures les plus en vue dans le monde.

Dans le même ordre d'idée, outre les ambassadeurs et les commerçants, voyageurs explorateurs, étudiants et savants y affluaient pour étancher leur soif du savoir à l'université Al-Quarwiyyine, considérée comme l'une des plus anciennes au monde. Dans leurs récits et chroniques de voyages, ils disaient toute l'admiration que leur inspirait son statut de cité pétrie d'histoire, parée d'une nature ravissante et luxuriante. Ils y relataient aussi comment ses habitants s'attachaient à préserver les traditions de convivialité propres à la ville, ainsi que les normes esthétiques, civilisationnelles et urbanistiques dont elle est dépositaire. Ce sont précisément ces aspects-là qui seront mis en exergue à travers les différentes activités prévues dans le cadre de cette commémoration.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons estimé bon que cet acte commémoratif ne devrait pas se réduire à de simples et éphémères célébrations. Nous avons à cœur, en effet, de relier le passé glorieux de Fès à son avenir prometteur, dans le cadre d'une stratégie multidimensionnelle propre à assurer la réhabilitation de cette cité, qui est si chère à Notre Majesté.

Tout cela reste, cependant, subordonné aux efforts qui devront être menés de concert, pour donner sa pleine et concrète expression à Notre volonté de veiller à la sauvegarde des monuments de son ancienne médina, et à Notre ferme détermination d'œuvrer pour que la ville de Fès se mue à l'avenir en un pôle exemplaire d'une régionalisation avancée, dont Nous entendons faire la clé de voûte de l'État marocain moderne.

Nous sommes également résolu à conforter cette cité dans sa vocation comme source d'inspiration propre à stimuler la création artistique et artisanale, l'esprit d'entreprise, et la dynamique de production et d'échanges, et aussi en tant que destination touristique riche de ses potentialités variées, de ses divers atouts et de sa force d'attraction spirituelle. C'est dire à quel point il importe de renforcer ses différentes infrastructures modernes et de la doter des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il est également impératif d'ancrer chez sa jeunesse les principes de la pensée éclairée et ouverte, afin d'assurer la pérennité du capital que constituent ses ressources humaines qualifiées. Cela requiert aussi la réalisation de projets de développement intégrés assurant à sa population les conditions d'une vie digne et lui permettant, en même temps, de sauvegarder les valeurs de solidarité qui sont les siennes et de se prévaloir de la fibre patriotique qui anime la ville de Fès, et qui l'a placée à l'avant-garde pour défendre les constantes du Maroc, ses valeurs et institutions sacrées, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Tel est le meilleur gage de fidélité à l'esprit de la ville de Fès, ainsi qu'à l'auguste mémoire de Notre saint Aïeul, al-Mawla Idriss II, que Dieu illumine son mausolée, fondateur de cette cité qui gagne constamment

en vitalité et en ardeur. Sous Notre conduite, Fès tire de son passé glorieux les atouts nécessaires pour bâtir un avenir prometteur, puisant en cela dans les ressorts de ses fidèles fils et les énergies de ses femmes et de ses hommes, et se prévalant de la sympathie affectueuse que nourrissent à son égard tous ceux qui l'aiment et l'apprécient, parmi nos très chers frères, amis et hôtes.

Tout en leur souhaitant la bienvenue, Nous tenons à les saluer pour l'estime et la considération qu'ils manifestent, par leur présence, à la ville de Fès, et rendons hommage à toute personne ayant contribué, de près ou de loin, à la commémoration de ce glorieux anniversaire.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU FORUM DES MARCHÉS ÉMERGENTS D'AFRIQUE

RABAT, 08 AVRIL 2008

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser aux participants au Forum des Marchés Émergents d'Afrique pour leur souhaiter la bienvenue dans notre pays. Nous saluons cette initiative qui a permis de réunir à Rabat des personnalités venant de quatre continents pour discuter de la problématique du développement économique et social de l'Afrique.

Les trois thèmes choisis pour la réunion, à savoir : le commerce et la finance, l'infrastructure et les effets des changements climatiques sont au cœur de cette problématique. Nous espérons que ces trois jours de réflexion du Forum vous permettront d'aboutir à des recommandations pertinentes, en particulier en ce qui concerne la coopération entre secteurs public et privé.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Votre réunion se tient à une phase cruciale pour l'Afrique. En effet, notre continent qui était malheureusement connu pour ses trois décennies perdues en matière de développement, a vu, particulièrement depuis le début de ce siècle, un changement pour le mieux, sans précédent dans le passé.

La croissance a atteint des niveaux élevés, bien qu'insuffisants au regard des objectifs du millénaire relatifs à la réduction de moitié de la pauvreté, et a été soutenue pendant plus de cinq années consécutives. Cette croissance a concerné la majorité des pays tant ceux producteurs de pétrole que ceux qui en sont importateurs.

Si elle est due aux importantes réformes macro-économiques engagées par la majorité des pays africains pendant plus de dix ans, cette embellie tient également à la réduction en nombre et en intensité des conflits qui ont affligé le continent, notamment durant la période de la guerre froide.

L'évolution de la croissance mondiale et du commerce international, qui ont connu dix ans de développement favorable, a également contribué à ces bons résultats. C'est le lieu de saluer ici l'importante contribution apportée à ce processus par certains grands pays asiatiques, à travers l'accroissement sensible de leurs échanges avec l'Afrique, en particulier pour ce qui est des matières premières.

L'ensemble de la communauté internationale a manifesté un intérêt accru pour le continent à travers de nombreuses initiatives de facilitations commerciales, de réductions de dette et d'accroissement de l'aide publique au développement, en particulier pour combattre les pandémies du SIDA et du paludisme.

Force est de constater que, contrairement à la situation du passé, l'Afrique a su tirer cette fois-ci les bénéfices, tant de ses efforts internes que de la coopération internationale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Malgré ces progrès réels, il convient de garder à l'esprit que les efforts doivent être soutenus et intensifiés pendant encore de longues années, car la finalité du développement est le mieux-être des populations. Malheureusement, les revenus par tête d'habitant restent parmi les plus bas dans le monde, la pauvreté absolue continue d'affecter de larges parties de notre continent, et la conjoncture internationale n'est plus aussi porteuse que par le passé récent.

Dans ce contexte, les pays africains devraient intensifier les réformes, en particulier celles de l'éducation, de la santé et de la gouvernance, et celles relatives à l'amélioration de l'environnement pour le développement harmonieux du secteur privé, tant national qu'étranger, ainsi qu'à l'intégration régionale.

Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle concrétise pleinement ses engagements sur l'aide publique au développement en faveur de l'Afrique, qu'elle fasse de plus grands efforts sur les réductions de dette, et surtout qu'elle permette d'arriver à une heureuse conclusion du cycle de Doha sur le commerce international. Nous encourageons également le secteur privé étranger pour qu'il investisse davantage en Afrique, continent riche en ressources humaines et naturelles.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc s'honore d'avoir des racines profondément ancrées en Afrique et a la chance d'avoir une situation géographique stratégique à la croisée de trois continents. Nous attachons la plus grande importance à nos relations avec tous les pays africains frères. Ces relations séculaires ont de multiples facettes : historique, humaine, culturelle, religieuse et économique.

Depuis Notre Accession au Trône de nos Glorieux Ancêtres, Nous avons rendu de nombreuses visites à des pays africains frères, animé d'une ferme volonté de développer nos relations dans tous les domaines avec eux, et d'échanger nos expériences respectives en matière de développement.

Il est réconfortant de constater que de nombreux domaines de coopération existent dans les secteurs bancaire, agricole, aéronautique, minier et énergétique ainsi que ceux de l'eau, de la santé et des télécommunications. Le Maroc continue de contribuer à la formation de milliers de cadres africains dans ses Universités et grandes écoles.

Nous avons également décidé l'effacement de la dette des pays les moins avancés d'Afrique à l'égard du Maroc, tout en contribuant à des programmes de réduction de la pauvreté dans certains pays frères et amis. La dernière initiative à cet égard est l'annonce faite à Dakar, le mois dernier, de la création de la Fondation Alaouite pour le développement humain durable, que Nous présidons et dont le champ d'action couvrira plusieurs secteurs de développement humain durable dans les pays frères et amis en Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous souhaitons que votre séjour dans notre pays vous permette, malgré votre calendrier chargé, de prendre la mesure des efforts de développement économique et social entrepris par le Maroc.

En effet, au cours des dernières années, Nous avons lancé un vaste programme de réformes dans les domaines politique, économique et social, réformes dont le succès consolide notre situation de pôle de stabilité et de développement dans la région.

C'est ainsi que Nous avons enregistré ces dernières années une croissance moyenne de l'ordre de 5% en dépit des aléas climatiques qu'a connus le Maroc qui, de surcroît, est un pays non-pétrolier. Nous avons également lancé des plans sectoriels pluriannuels pour l'industrie, le tourisme, l'artisanat et l'off-shoring, transformant ainsi le Maroc en un grand chantier.

Sur le plan social, Nous avons lancé en 2005 l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) qui a pour objectif la réduction de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales et dont Nous veillons personnellement à l'exécution.

Je vous souhaite encore une fois un agréable séjour au Maroc et plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

14 MAI 2008

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

La Famille des Forces Armées Royales et avec elle la Nation marocaine toute entière célèbre, avec fierté, le 52^e anniversaire de sa création. Il Nous est agréable, Nous, Chef Suprême et Chef d'État-Major Général des Forces Armées Royales, de Nous adresser à vous, en ce jour mémorable, pour vous exprimer Notre grande bienveillance et satisfaction pour les grands sacrifices que vous consentez et pour la défense de l'intégrité territoriale de la Patrie et de ses valeurs suprêmes sacrées, avec dévouement, abnégation et fidélité.

C'est en effet une occasion bénie pour remémorer, avec déférence et considération toutes les étapes glorieuses traversées par Nos Forces Armées Royales, depuis leur création par le Libérateur de la Patrie, Notre auguste grand père, Sa Majesté Mohammed V, que Dieu ait son âme, et son digne successeur, l'édificateur du Maroc moderne et unificateur de la Nation, Notre regretté père Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'entoure de Sa Miséricorde, pour se hisser aujourd'hui au rang des armées modernes et susciter la fierté, la considération et les éloges aux niveaux national et international.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Notre célébration aujourd'hui de ce cher anniversaire constitue pour Nous une occasion pour vous exprimer Notre satisfaction et Notre considération pour la bonne réputation dont vous jouissez au niveau international à travers l'établissement des relations de coopération et d'échanges militaires avec des pays frères et amis et organisations et instances internationales, ce qui conforte votre rôle en tant que forces militaires qui jouissent de la confiance, du respect et de la crédibilité dans le cadre des opérations de maintien de la paix, à travers les différents foyers de tension dans le monde.

Il Nous est agréable, en cette glorieuse occasion, d'exalter le rôle agissant que jouent les contingents marocains au Kosovo, au Congo Démocratique et en Côte d'Ivoire dans le but de consolider la paix et la sécurité internationales.

Nous saluons également les éléments du contingent marocain ayant achevé sa mission en Bosnie Herzégovine après s'être acquitté pleinement et avec brio de son devoir pendant plus de dix ans, donnant ainsi un exemple éloquent sur la valeur du soldat marocain et son authenticité séculaire consistant en la discipline et la défense des valeurs de la paix et de la solidarité telles que reconnues sur le plan international.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

La modernisation de Nos Forces Armées Royales, dans toutes leurs composantes terrestre, aérienne, marine et la Gendarmerie Royale, avec tout ce que cela implique comme action constante et adaptation continue de leurs structures, jouit d'un très grand intérêt de la part de Notre Majesté et de Notre sollicitude en tant que priorité constante afin de consacrer dans leurs rangs l'efficacité et la modernité, relever le niveau de leurs compétences professionnelles et développer les capacités de leurs éléments.

Afin que Nous puissions réaliser cet objectif suprême, il a été procédé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan global pour équiper Nos Forces Armées Royales et consolider leurs structures essentielles pour lequel des fonds importants ont été alloués, dont les grandes lignes s'articulent autour de la mise à disposition des équipements et moyens modernes, l'édification de nouvelles casernes dotées des services nécessaires, sur des sites en adéquation avec l'extension urbanistique des villes, tout en répondant aux spécificités des unités militaires et à leur nature opérationnelle.

À cet égard, il a été procédé au lancement effectif de la réalisation de plusieurs projets structurants dont Notre Majesté a présidé la cérémonie de la pose de la première pierre, tels que le programme de délocalisation de certaines unités et la création d'espaces d'habitat intégré à Nouacer, Ain Harrouda et les travaux de construction d'un port militaire et d'une base navale à Ksar Sghir, dans le cadre de la consolidation des grands projets de développement dont la région Nord est désormais le pôle.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

L'évolution importante que connaissent Nos Forces Armées Royales, le professionnalisme qui les distingue et la place de choix qu'elles occupent aux niveaux national et international ne sont autres que le fruit des efforts continus visant à renforcer leurs capacités et leurs compétences et à concentrer les efforts sur la promotion de l'élément humain.

C'est pourquoi Notre intérêt a été focalisé sur la poursuite des efforts que Nous avons déployés en matière de préparation et de formation des différentes composantes de Nos Forces Armées Royales afin que leurs membres soient un exemple du comportement, de la discipline et du professionnalisme en consacrant la qualification fondamentale et la formation continue tout en restant ouverts à divers domaines en vue de développer leurs connaissances et de renforcer leurs acquis dans tous les domaines du savoir et de la spécialisation.

À cette fin, Nous avons veillé à l'élaboration d'un programme intégré de formation militaire à tous les niveaux et à son accompagnement en mettant à disposition les moyens techniques et militaires évolués pour préserver le niveau distingué que vous avez atteint en tant qu'armée développée et ouverte sur son environnement intérieur et extérieur, qui contribue avec efficacité aux grands projets de développement du pays et qui représente dignement Notre pays à l'échelle internationale.

Notre Majesté a également veillé à renforcer le sentiment religieux modéré et en phase avec les constantes et les valeurs sacrées de la Nation au sein des Forces Armées Royales, immuniser leurs membres contre différentes influences contraires à Notre rite malékite, aux valeurs de modération et de tolérance et contre ce que supposent les liens d'allégeance et la Commanderie des croyants et ce, en coordination permanente avec Notre ministre des Habous et des Affaires islamiques.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Le renforcement du patrimoine de Nos Forces Armées Royales pour leur conférer les conditions d'efficacité sur le terrain et en matière de formation militaire constructive et leur permettre de tirer profit des moyens matériels et techniques disponibles et de les utiliser à bon escient n'ont d'égal que Notre aspiration continue à créer un climat social homogène qui assure aux membres de Nos Forces Armées Royales les conditions d'une vie digne, des logements décents, une couverture sanitaire et des acquis matériels et moraux leur permettant de s'acquitter de leur devoir national et de servir leur Patrie en toute quiétude et sérénité.

À cet égard, Nous avons donné Nos Hautes Instructions pour examiner les moyens d'améliorer leur situation sociale et de structurer le domaine de l'encadrement sanitaire militaire en leur faveur et au profit de leurs familles, d'encourager les activités sportives à travers la mise à disposition des équipements nécessaires, de manière à créer les conditions propices à l'exercice des missions militaires et un meilleur climat pour une vie militaire équilibrée.

Afin de faire connaître les efforts qu'accomplissent les Forces Armées Royales à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, Notre Majesté a décidé de créer un service de presse au niveau de l'État-Major Général pour accompagner leurs réalisations et consolider le rayonnement et l'ouverture de l'institution militaire sur son environnement national et international.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Vous devez rester constamment fidèles aux valeurs suprêmes et aux idéaux qui ont présidé à la création des Forces Armées Royales, tout en rendant grâce au Très-Haut pour les bienfaits dont il a gratifié ce pays paisible et en étant constamment fiers de votre appartenance à cette institution séculaire, dont les éléments sont imprégnés de l'amour de la Patrie et se distinguent par la discipline, le comportement exemplaire, la bonne conduite et par l'abnégation au service de la Nation et de sa défense.

Puisse Dieu couronner de succès vos actions, guider vos pas sur le droit chemin, fidèles à votre Chef Suprême et Chef d'État-Major Général des Forces Armées Royales, sincèrement déterminés et d'une totale abnégation dans l'accomplissement du devoir, en vous remémorant avec des cœurs emplis de recueillement nos vaillants martyrs, à leur tête les illustres Souverains, Notre grand-père feu Mohammed V et Notre auguste père feu Hassan II, priant Dieu de les accueillir en Son vaste paradis et de les entourer de Sa Miséricorde et de Sa bénédiction.

Puisse-t-Il vous accorder succès dans toutes les œuvres grandioses que vous accomplissez et étant constamment attachés à votre devise sacrée et éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 12^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT

MARRAKECH, 28 MAI 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous plaît d'ouvrir le 12^{ème} Congrès National des Droits de l'Enfant, qui se tient sous la présidence effective de Notre chère sœur, Son Altesse Royale, la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant.

Nous tenons à rendre hommage à Son Altesse pour les efforts qu'elle consent généreusement en faveur de la promotion de la condition de l'enfant dans notre pays. Ces efforts ont valu à Son Altesse la reconnaissance et l'estime de la communauté internationale qui l'a désignée Ambassadrice de bonne volonté.

Nous nous félicitons également du thème que vous avez retenu pour cette conférence, en l'occurrence « le rôle des acteurs locaux dans la promotion des droits de l'enfant ». En effet, cette devise tend à consacrer la nouvelle dynamique que notre Initiative Nationale pour le Développement Humain a enclenchée à travers l'adoption d'une politique de proximité et de bonne gouvernance territoriale. Celle-ci a pour dessein de combattre l'exclusion et la pauvreté, d'autant plus que leurs effets dramatiques sur les enfants sont douloureusement ressentis par les consciences vives et honteusement inscrites au passif de la communauté humaine.

Aussi tenons-Nous à réaffirmer Notre soutien pour la mise en œuvre optimale du plan national décennal pour la promotion de la condition et des droits de l'enfance. Ce plan constitue le socle sur lequel repose notre option stratégique pour assurer la protection et le renforcement des droits de l'Homme, et aussi, pour les besoins de qualification et de mise à niveau des enfants d'aujourd'hui. Ceux-ci constituent, en effet, notre richesse de demain et doivent s'imprégner des valeurs de citoyenneté responsable et des vertus de la régionalisation avancée, véritable clef de voûte du Maroc d'aujourd'hui et de demain.

À cet égard, Nous souhaitons que les collectivités locales, les secteurs public et privé, la société civile et tous les acteurs concernés par la question de l'enfance, ainsi que les participants à ce congrès, puissent constituer une force de proposition et un véritable partenaire collectif, pour mettre au point des recommandations pratiques en vue de la mise en œuvre effective de ce plan national prometteur.

Nous insistons aussi sur le devoir d'objectivité qui s'impose à chacun, aussi bien pour faire le point sur ce qui a déjà été accompli, que pour trouver des solutions efficaces concrètes aux problèmes réels qui entravent la réalisation de ce plan national, notamment ceux liés au financement, à la mise à niveau des ressources humaines et à la qualité des services.

Vous n'êtes pas sans savoir que les besoins fondamentaux de l'enfant s'inscrivent au cœur de l'action des institutions de proximité et de la bonne gestion territoriale et spatiale. Il s'agit, à titre d'exemple, de s'assurer de la disponibilité des jardins d'enfants, des écoles, des dispensaires et des espaces de culture et de loisirs, outre la nécessité de pourvoir aux autres besoins liés, eux aussi, aux droits de l'enfant, et qui exigent que lui soit assurée une bonne protection familiale et sociale.

Nous sommes certain que, grâce à l'engagement fort, tant au niveau national qu'international, de Notre chère sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, nous serons en mesure d'apporter à notre plan national tous les gages de succès. Nous engageons l'ensemble des acteurs concernés à apporter leur concours et à s'impliquer dans les efforts soutenus et constructifs que déploie, sous la Présidence effective de Son Altesse, l'Observatoire national des droits de l'enfant.

Puisse Dieu le Très-Haut couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 4^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE TOKYO
SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (TICAD 4)**

TOKYO, 28 MAI 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Messieurs les Chefs d'État des pays africains frères,

Excellence, Monsieur Yasuo Fukuda, Premier Ministre du Gouvernement japonais,

Excellences, Messieurs les Chefs de gouvernement,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord exprimer Mes remerciements et Mon estime au gouvernement japonais auquel revient le mérite d'avoir lancé depuis 1993 le processus de la Conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique, une conférence qui s'est mue en un forum incontournable pour se pencher sur les questions de développement dans le continent africain.

Je tiens également à exprimer la gratitude du Maroc pour les bonnes dispositions prises par le Japon et ses partenaires afin d'assurer à la quatrième édition de cette importante rencontre internationale les meilleures conditions de succès. Il n'est nul besoin pour nous de réaffirmer ce que nous attendons de la Conférence de Tokyo, qui se doit de rappeler à la communauté internationale, notamment les pays industrialisés, la responsabilité qui leur incombe, en termes des engagements pris pour soutenir et accompagner le continent africain dans sa marche vers le développement et les efforts qu'il déploie afin que ses peuples puissent, par leurs moyens propres et en comptant sur la solidarité de leurs amis, concrétiser les objectifs d'unité, de stabilité, de développement durable et de prospérité auxquels ils aspirent. C'est cette démarche qui a justement valu au processus enclenché par cette conférence internationale l'estime dont il jouit aujourd'hui auprès de l'ensemble des pays africains.

Partant de cette vision stratégique prospective, adoptée par la Conférence et incarnée désormais par un plan d'action rigoureux, conçu pour les cinq années à venir, et étayé par des mécanismes de suivi et

d'évaluation, le Royaume du Maroc s'est empressé, dès le lancement, en 1993, du processus y afférent, de s'y investir activement. Il est, en effet, convaincu des retombées positives de ce processus, notamment pour ce qui touche aux secteurs sociaux comme le développement rural, la santé, l'éducation et la mise à niveau des ressources humaines.

À cet égard, Nous nous félicitons de la coopération tripartite nippo-maroco-africaine et saluons les résultats concrets auxquels elle a donné lieu, en se déployant comme un mécanisme efficace de soutien aux efforts de développement engagés en Afrique. Excellences, Si le développement humain des peuples d'Afrique vient en tête des points inscrits à l'ordre du jour de cette conférence internationale, il se situe, en même temps, au cœur des préoccupations du Maroc, pour lequel il constitue le plus grand défi à relever.

Voilà pourquoi Nous avons lancé, en 2005, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain qui n'a pas pour vocation d'apporter une assistance ponctuelle, ni d'agir par pur esprit de charité ou seulement par acquis de conscience. L'INDH procède, plutôt, d'une vision globale où se conjuguent et se complètent les dimensions politique, sociale, économique, éducative, culturelle, et écologique, Notre but étant de bâtir un Maroc solidaire fondé sur la démocratie politique, l'efficacité économique et le partenariat social.

Partant de cette vision stratégique intégrée, Nous avons assigné à cette initiative qui place l'être humain au cœur du processus de développement, trois objectifs majeurs que Nous veillons à réaliser dans des délais fixés conformément aux échéanciers arrêtés, sur toute l'étendue du territoire national, et plus particulièrement au profit des régions et des catégories les plus démunies. Il s'agit, pour cela, de prendre en considération les besoins et les caractéristiques humaines et spatiales de chaque région, et d'agir en fonction du caractère d'urgence inhérent à chaque situation.

Il importe dans un premier temps d'œuvrer pour combler le déficit social et enrayer le phénomène de marginalisation et d'exclusion sous toutes ses formes, et ce, en élargissant l'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et de l'alphabétisation, outre l'alimentation en eau potable, l'électrification rurale, le désenclavement des zones éloignées et difficiles d'accès et la lutte contre la désertification.

Cette initiative vise en second lieu à promouvoir la création d'activités génératrices d'emplois et de revenus stables et à assurer la restructuration du secteur informel, dont les activités représentent une fraction importante de celles entreprises par les différentes composantes du tissu économique. L'INDH se veut, en troisième lieu, comme un moyen d'action pour venir en aide aux personnes à besoins spécifiques, notamment les femmes et les enfants qui sont confrontés à des conditions de vie difficiles, ou qui vivent dans des espaces marqués par la précarité et l'exclusion sociale.

Nous avons tenu à ce que cette initiative de développement prometteuse repose sur une approche participative, concertée et inclusive, permettant l'appropriation des projets programmés par les catégories qui en sont bénéficiaires. Cet objectif a été atteint au vu de l'accueil enthousiaste et de l'adhésion forte dont ces projets ont fait l'objet de la part des publics cibles. Menée en coordination et en collaboration avec tous les acteurs concernés et les composantes du tissu associatif, cette expérience a donné des résultats

probants et tangibles. Elle a permis, en l'espace de ses trois années d'existence, de réduire sensiblement les taux de pauvreté et de chômage, notamment en milieu rural.

Force est donc de reconnaître que l'Initiative Nationale pour le Développement Humain est mue par les mêmes principes de base auxquels adhère la Conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique. Elle s'inscrit également dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

À cet égard, Je tiens à réaffirmer que le Maroc, tel que vous l'avez toujours connu, est disposé à partager son expérience et son savoir-faire en la matière avec les pays africains frères, à l'image du soutien qu'il apporte aux projets de développement humain, notamment dans la région du Sahel et du Sahara.

Je tiens, à cette occasion, à assurer le gouvernement japonais de l'expression renouvelée de Mes remerciements et de Ma reconnaissance pour le soutien généreux et l'aide précieuse qu'il apporte à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. Je lui sais gré également de son concours conséquent pour la réalisation d'un certain nombre de projets de développement à caractère social au Maroc.

Excellences,

La vision stratégique du développement en Afrique ne peut escamoter les changements climatiques qui surviennent et qui ont des effets pervers sur l'état de l'environnement, et donc sur les conditions sociales des peuples de ce continent. En effet, et à l'instar des autres pays d'Afrique, le Maroc est en butte aux rigueurs d'un climat rude, liées à la sécheresse et à la désertification.

Conscient de l'importance des changements climatiques et de leur impact sur le développement, le Royaume du Maroc a abrité, en novembre 2001, la 7^{ème} Conférence des Parties sur les changements climatiques, laquelle a donné naissance aux accords de Marrakech, en prélude à l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto.

De même, le Royaume s'est investi de façon agissante, enthousiaste et à divers niveaux, dans les actions visant à protéger l'environnement et à en endiguer la dégradation, en restant attaché aux programmes méditerranéens y afférents et en œuvrant pour que le continent africain bénéficie prioritairement du soutien nécessaire en faveur de ses programmes en la matière.

Nous tenons, à cet égard, à saluer l'adhésion du Japon à cette orientation constructive et l'engagement qu'il a souscrit de réserver une enveloppe importante à son initiative participative «Cool Earth Partnership».

De même, Nous souhaitons que le Japon inscrive la question de l'environnement à l'ordre du jour du prochain Sommet du G-8, et que les grands pays industrialisés - surtout ceux du G-8- suivent ce bel exemple et s'emploient à honorer leurs engagements en la matière, vis-à-vis des pays du Sud.

À cette occasion, Nous saluons vivement et sincèrement l'engagement de Monsieur le Premier Ministre du Japon de faire part aux dirigeants des pays du G-8, des résultats de cette conférence et des préoccupations qu'inspirent aux pays de notre continent, les maux écologiques structurels et les grandes problématiques sociales. Ce sont autant de handicaps qui ont entravé la réalisation des objectifs de croissance escomptés, en dépit des efforts soutenus qui ont été consentis en la matière, surtout pour ce qui concerne

la lutte contre la pauvreté, l'analphabétisme, le chômage et l'émigration illégale, ainsi que le combat mené pour atténuer les effets de la sécheresse et de la désertification.

Ces handicaps, de plus en plus périlleux, constituent désormais des défis majeurs trop graves pour que notre continent puisse les affronter sans que la communauté internationale - en particulier les grands pays industrialisés- y mette du sien, notamment en soutenant les initiatives africaines, dans un monde marqué désormais par des changements et des mutations aussi nombreux que rapides.

Ce qui confère à cette précarité encore plus d'acuité, c'est que la globalisation féroce et débridée qui est en cours, est porteuse de contraintes que nos pays africains ne peuvent prévenir, pas plus qu'ils ne sauraient s'y dérober. À ces contraintes s'ajoutent les effets pervers de la flambée vertigineuse des prix du pétrole et des denrées de base, et les conséquences économiques et sociales qui en découlent et qui menacent de dégénérer en véritables catastrophes humaines.

Devant une situation aussi inquiétante et si périlleuse pour la sécurité et la stabilité, il est impératif de s'employer sans tarder à mettre en place les moyens et les mécanismes nécessaires pour aider les peuples africains à affronter les fléaux qui affligent leur continent en matière d'alimentation et de lutte contre la pauvreté et les pandémies ravageuses. C'est ainsi que nous donnerons un contenu concret au devoir de solidarité que nous dicte notre conscience collective, en vertu des idéaux humains et des hautes valeurs religieuses qui nous animent.

Il importe également d'œuvrer pour mettre un terme aux foyers de tension et régler les conflits armés et les différends factices qui grèvent les ressources de notre continent et hypothèquent ses potentialités humaines et naturelles. Le règlement doit évidemment se faire par les voies pacifiques, dans le respect de la souveraineté des États, de leur unité nationale et de leur intégrité territoriale et dans le cadre de la légalité internationale.

Nous avons grand espoir de voir émerger de cette conférence des mesures audacieuses et un engagement ferme, digne des grands pays avancés, en faveur du développement de l'Afrique, car il n'y va pas uniquement de l'intérêt des peuples africains, mais également de la consolidation de la paix mondiale, de la sécurité collective et du progrès partagé.

Que Dieu le Très-Haut couronne nos travaux de succès.

Merci de votre attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE
L'ORGANISATION DE L'ONU POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE (FAO) SUR LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ROME, 04 JUIN 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Monsieur le Directeur général,

Mesdames et Messieurs,

Il M'est agréable d'adresser, tout d'abord, Mes chaleureuses félicitations au Président de cette importante conférence, à l'occasion de son élection.

Je tiens également à assurer le Directeur général, Monsieur Jacques Diouf, de Ma profonde estime pour les efforts qu'il déploie à la tête de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, afin de faire face aux défis majeurs liés à la préservation de la sécurité alimentaire mondiale.

Je voudrais aussi exprimer, à cette occasion, Mes vifs remerciements au gouvernement de la République italienne amie pour les efforts qu'il a déployés afin d'assurer le succès de cette importante conférence.

Nous voilà donc réunis dans sa capitale Rome, douze années environ après la tenue du Sommet Mondial sur l'Alimentation, qui avait permis l'adoption de la Déclaration de Rome et d'un plan d'action destiné à éradiquer la faim et la sous-alimentation dans le monde et à assurer, au profit de tous, une sécurité alimentaire durable.

La tenue de cette conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale témoigne avec éloquence de la préoccupation qui agite la communauté internationale et de sa prise de conscience quant à la

nécessité accrue d'œuvrer pour assurer l'accès à une alimentation suffisante, saine et équilibrée, qui est à la base du développement, de la stabilité sociale et de la vie dans la liberté et la dignité.

Cette conférence se réunit dans une conjoncture délicate, marquée par de fortes pressions liées à la demande sur le marché mondial des produits de base et au renchérissement spectaculaire du coût de l'énergie. Ce dernier facteur accentue les périls qui pèsent sur la croissance et la stabilité, surtout dans les pays non producteurs de pétrole, qui souffrent cruellement des effets de la sécheresse, de la désertification et de la pénurie des ressources hydriques, notamment dans la région africaine du Sahel et la rive sud de la Méditerranée, auxquelles appartient le Maroc.

Face à la flambée des prix des matières énergétiques, on s'est tourné vers les biocarburants comme sources d'énergie alternatives, tant et si bien que, dans bon nombre de pays, les agriculteurs ont été amenés à transformer de vastes étendues consacrées initialement à la culture vivrière de base, pour en faire des surfaces dédiées à la production de la bioénergie.

Si ce type de biocarburants -dont l'usage est dicté désormais par des impératifs purement économiques- est à même de contribuer à diversifier les ressources énergétiques, sa production doit, néanmoins, se plier à une certaine éthique de sorte que les terres fertiles consacrées à la culture des produits alimentaires, puissent être préservées et que les terres arides et semi-arides soient affectées à la production de ce type d'énergie.

Les cours internationaux de la plupart des denrées alimentaires de première nécessité, notamment les céréales, dont le riz, atteignent aujourd'hui une hausse record, à un moment où les stocks ont dégringolé à leur plus bas niveau.

Par ailleurs, outre l'aggravation des dérèglements climatiques, cette situation est exacerbée par la multiplication des catastrophes naturelles, l'amenuisement des terres arables et la prolifération des conflits armés.

Face à cette situation et à ces changements périlleux, notre conférence constitue aujourd'hui une occasion propice pour prendre les mesures d'urgence qui s'imposent pour en atténuer les effets et élaborer une stratégie globale permettant de remédier aux causes profondes qui les sous-tendent. Et c'est précisément cette démarche que le Maroc a adoptée dans sa politique nationale, régionale et internationale.

À cet égard, le gouvernement du Royaume du Maroc a, sous l'impulsion de Notre Majesté, adopté le «Plan Maroc Vert», comme nouvelle stratégie nationale, ayant pour vocation de réaliser un développement agricole ambitieux.

Il s'agit d'un programme pragmatique destiné à assurer le développement rapide de l'agriculture marocaine et un accroissement annuel du PNB, à la mesure des potentialités de notre pays.

Ce plan vise à faire du secteur agricole le principal moteur du développement économique national, au cours des quinze années à venir, et ce, en passant du schéma dichotomique traditionnel agriculture moderne Vs agriculture sociale, à une vision stratégique garantissant une certaine harmonie entre toutes les catégories sociales et les régions. Ceci requiert évidemment le renouvellement et la restructuration du tissu

des intervenants, par l'encouragement de l'investissement privé, et l'adoption du modèle d'«agrégation» qui a fait la preuve de son efficacité et de son succès aux niveaux national et international. Nous attendons de ce plan qu'il ait des retombées socio-économiques significatives, se traduisant essentiellement par une nouvelle vague d'investissements, la création d'emplois additionnels, le doublement, voire le triplement des revenus de quelque trois millions de personnes du monde rural.

Afin de faire face aux conséquences et aux ramifications des dérèglements climatiques qui ont des effets pervers sur la production agricole, Nous avons créé une Caisse Nationale de Solidarité Sectorielle et de Développement Rural.

Nous avons, en outre, pris des mesures fiscales, en abaissant le plus possible, les droits d'importation des céréales qui constituent l'aliment de base pour le peuple marocain en général. Nous avons également veillé à ce que soient renforcés les programmes nationaux en matière de reboisement, de création de bassins versants additionnels et de protection des retenues des barrages. De plus, et afin d'assurer une sécurité alimentaire durable, tout en faisant face aux défis liés aux changements climatiques, le Maroc s'est engagé dès 1995 dans une stratégie Nationale de Protection de l'Environnement et du Développement Durable.

Dans ce contexte, Nous avons lancé, il y a trois ans, sous forme de projets concrets, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), visant à accélérer le rythme de notre développement et à résorber la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, surtout en milieu rural.

Marquant son adhésion à la dynamique mondiale de mise en œuvre des mécanismes et des accords juridiques internationaux, élaborés en matière d'environnement et de sécurité alimentaire, le Maroc a ratifié, dès 1995, la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques. De même que notre pays a abrité, en 2001, la 7ème Conférence des Parties ayant facilité l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto.

Monsieur le Président,

Garantir la sécurité alimentaire pour tous et faire face aux changements climatiques sont deux défis que la communauté internationale ne saurait relever sans une coopération internationale renforcée, une coopération Nord-Sud plus intense et une coopération Sud-Sud plus efficace.

Dans ce cadre, le Maroc appelle à la création d'un Fonds Multilatéral ayant pour objectif le renforcement des capacités et le transfert technologique aux pays en développement, à des conditions préférentielles, ainsi que le financement de mesures d'adaptation aux effets induits par les changements climatiques.

Nous avons grand espoir que le nouveau régime climatique, issu en décembre 2007 de la Conférence de Bali, apportera des mécanismes de concertation appropriés et des solutions définitives aux questions liées à la sécurité alimentaire des populations les plus démunies, et ce, dans le cadre de la coopération internationale multilatérale.

À cet égard, Je tiens à réitérer la disposition du Maroc à participer activement à ce processus en contribuant à l'identification des mesures permettant l'élaboration d'une Charte de la bioénergie de nature à répondre aux impératifs de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, aux nécessités du développement durable, ainsi

qu'aux exigences de la mise au point des politiques et des stratégies nécessaires pour la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

C'est dans le même esprit, d'ailleurs, que le Maroc apporte son appui aux efforts en cours pour encourager et optimiser les cultures vivrières, surtout en Afrique et dans les pays en développement importateurs de denrées alimentaires. Il importe, également, de prendre les mesures collectives qui s'imposent pour assurer une libéralisation effective du commerce des produits agricoles et garantir la stabilité du marché des denrées alimentaires. Il s'agit aussi de rehausser le niveau de l'aide publique au développement, de mettre en place des mécanismes novateurs pour le financement des projets de développement et de répondre aux demandes d'aide émanant des pays les plus pauvres, outre la nécessité de mettre en place un cadre consensuel et d'adopter des orientations coordonnées en matière de production de biocarburants.

À cette occasion, Je réaffirme que le Maroc se félicite de la décision de Son Excellence M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, portant création d'un groupe de spécialistes, composé d'éminents experts et de hauts responsables de politiques publiques, pour se pencher sur la question de la sécurité alimentaire.

Je suis persuadé que les travaux de notre rencontre déboucheront sur des résultats tangibles permettant de concrétiser notre objectif commun : celui de mettre en place les mécanismes nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire à l'ensemble de la population mondiale et permettre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015, et ce, pour le plus grand bien de l'humanité tout entière.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX 8^{ÈMES} ASSISES DU TOURISME

TÉTOUAN, 14 JUIN 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser aux 8^{èmes} Assises du Tourisme qui constituent une occasion propice Nous permettant de réaffirmer notre vision pour le développement du tourisme marocain, de mesurer les progrès réalisés en la matière et d'explorer les perspectives futures de ce secteur stratégique. En effet, outre son rôle de pilier et de moteur du développement économique, Nous estimons que le tourisme contribue au rayonnement et à la modernisation globale de notre pays, dans le plein respect de l'authenticité nationale.

Nous sommes heureux que cette nouvelle édition se tienne à Tétouan, ville séculaire du Nord du Royaume et l'un des grands pôles de la région, qui dispose d'un potentiel prometteur, particulièrement adapté au développement touristique. Nous sommes persuadé que, grâce aux nombreux projets d'envergure qui y sont lancés, cette région et ses populations pourront tirer le meilleur avantage de l'industrie touristique pour accélérer leur développement économique et social.

Mesdames et Messieurs,

Les Assises du Tourisme sont devenues désormais un rendez-vous traditionnel de bilan et d'impulsion. À cet égard, nous ne pouvons qu'être optimistes quant à la dynamique enclenchée et aux objectifs stratégiques de la Vision 2010. En dépit d'une conjoncture mondiale morose et pas toujours favorable dans les principaux pays émetteurs de touristes, le Maroc a connu en 2007 l'arrivée de 7,4 millions de touristes et a enregistré plus de 17 millions de nuitées. Ceci témoigne de l'attractivité de l'offre touristique marocaine et de sa capacité à résister aux turbulences de la conjoncture économique mondiale et régionale.

Nous nous réjouissons aussi du vif intérêt que de nombreux opérateurs et professionnels, aussi bien nationaux qu'étrangers, portent à l'investissement au Maroc. De ce fait, les réalisations dépassent

aujourd'hui le cadre initial des objectifs fixés en termes de capacités. D'importants projets se sont ajoutés aux plans prévus initialement, tels que le projet Cala Iris dans la région d'Al Hoceima, TamudaBay à Tétouan, Oued Chbika à Tan-Tan, outre des projets programmés à Dakhla, et sans compter les demandes spontanées formulées par des investisseurs dans plusieurs régions du Royaume. Cette dynamique est assurément prometteuse, et cela ne peut que Nous réjouir.

Nous sommes également optimiste quant à l'évolution du programme de développement du tourisme intérieur. Cette nouvelle offre adaptée aux attentes de la clientèle nationale enrichira, à coup sûr, l'offre touristique marocaine.

À cet égard, Nous appelons à ce qu'il soit fait preuve de célérité dans la prise de toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de l'opération de concession des premières stations du Plan «Biladi». Ceci devrait permettre le lancement de leurs activités et services, pour accueillir les premiers estivants nationaux à l'horizon 2012.

Nous saisissons cette occasion pour assurer de Notre hommage et Notre estime les opérateurs et investisseurs partenaires de notre pays dans le secteur stratégique du tourisme. Avec eux, nous pourrions être sereinement confiants en l'avenir et en notre capacité collective à atteindre les objectifs fixés et à explorer de nouvelles voies de développement. À cet égard, Nous engageons tout le monde à œuvrer pour accélérer le rythme de réalisation des chantiers touristiques et de mise en œuvre des nouvelles capacités programmées.

Nous appelons également les opérateurs partenaires de l'État à veiller au respect des délais contractuels et des engagements de qualité convenus. De même, Nous exhortons les différents intervenants à maintenir la mobilisation et la dynamique enclenchée, aussi bien autour des projets structurants de la Vision 2010 que des chantiers du tourisme intérieur.

Si Nous avons parié sur le développement du tourisme au Maroc, c'est parce que nous en avons les potentialités géographiques, naturelles et principalement humaines et civilisationnelles. Nous avons ainsi toujours eu la conviction que le secteur touristique constitue pour nos jeunes, un gisement extraordinaire d'emplois et pour notre pays, un puissant levier de développement humain, de modernité et d'ouverture. L'élément humain a été, depuis le début, au centre des objectifs de la Vision 2010.

Voilà pourquoi Nous attachons un intérêt particulier aux actions entreprises par le Gouvernement et par les opérateurs pour une politique des ressources humaines digne des ambitions qui Nous animent pour le tourisme marocain. Car, au-delà des infrastructures touristiques, il y a surtout les femmes et les hommes du métier. En effet, sans eux, rien de viable et de durable ne saurait exister.

Il Nous plaît, à cet égard, de constater que la réforme et l'extension du dispositif national des écoles et instituts de formation touristique sont sur la bonne voie. Néanmoins, l'efficacité de ce dispositif reste tributaire de l'évaluation dont il doit faire régulièrement l'objet, ainsi que de la nécessité de le soumettre à des adaptations par région et par filière. Son ouverture sur l'environnement professionnel demeure une condition essentielle pour accroître ses performances et bien améliorer sa qualité, notamment à travers

la mise en place nécessaire d'un dispositif de veille pédagogique et de réactivité des établissements de formation.

Les ressources humaines dans le domaine touristique doivent non seulement être bien formées, mais aussi et surtout convenablement gérées et motivées, afin que chacun puisse donner le meilleur de soi et contribuer pleinement à l'objectif de qualité dans le secteur.

Il convient ainsi de se mobiliser pour la mise en œuvre, dans les plus brefs délais, du plan de formation pour le secteur du tourisme, en adoptant une démarche participative et constructive, en parfaite adéquation avec les exigences qualitatives de l'offre touristique marocaine dans toutes ses composantes.

Nous ne manquerons pas de souligner tout l'intérêt que Nous attachons à ce que la formation et la valorisation du capital humain puissent s'étendre, au-delà des métiers directs, à tous les métiers associés au tourisme et aux unités touristiques. Car, le pari de la formation et de la qualité des ressources humaines doit être gagné sur toute la chaîne du produit touristique national.

Mesdames et Messieurs,

La qualité qui nous engage, c'est aussi, et comme Nous l'avons déjà souligné, un tourisme authentique et responsable.

Que ce soit dans sa dimension naturelle, humaine ou culturelle, le développement d'un tourisme responsable est le gage de la pérennité du secteur.

Il est de notre devoir de contribuer à préserver l'environnement dans tous les domaines et d'inscrire nos projets dans une approche qui concilie développement touristique et protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Il y a lieu, à ce titre, d'enregistrer avec satisfaction, les actions entreprises dans le cadre de la Charte marocaine du tourisme responsable, Charte qui a obtenu l'adhésion de plusieurs opérateurs nationaux et internationaux et qui positionne aujourd'hui notre pays en tant que destination privilégiée et durable.

Aussi, exhortons-Nous tous les opérateurs touristiques à adhérer avec force à cette démarche citoyenne, respectueuse des ressources naturelles et énergétiques et répondant aux exigences du développement humain durable.

Puisse le Très-Haut couronner vos travaux de succès et guider vos pas sur la juste voie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 9^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES

FÈS, 30 JUILLET 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Depuis que M'est échue la charge de présider à tes destinées, Je Me suis attaché à faire du Discours du Trône un moment propice pour réaffirmer les choix majeurs de notre pays et pour esquisser et affiner ses grandes orientations et ses perspectives d'avenir. Menée avec assurance, clairvoyance et détermination, notre action s'inscrit dans la fidélité au pacte de la Beï'a qui unit le Trône et le peuple et les engage mutuellement.

Comme à l'accoutumée, Je tiens à faire de cette occasion un moment privilégié pour partager sincèrement avec toi les soucis profonds qui occupent Mon esprit, en l'occurrence la recherche des moyens les plus efficaces pour assurer les conditions d'une vie digne pour l'ensemble des enfants de notre chère patrie, conformément à la ferme volonté qui Nous anime à cet égard.

Je veux ainsi que ce discours soit l'occasion de marquer une pause pour réfléchir, en toute responsabilité, aux réponses à apporter aux défis et autres enjeux interpellant notre pays dans cette conjoncture internationale difficile. Celle-ci est marquée effectivement par des fluctuations sans précédent dans l'histoire de l'économie mondiale, qui se sont traduites en particulier par l'envolée vertigineuse des prix des produits énergétiques et des denrées alimentaires de première nécessité, et par l'essoufflement de l'activité économique dans de nombreux pays, notamment parmi les plus avancés.

Cette situation n'a pas manqué de mettre à mal le pouvoir d'achat des catégories défavorisées et des classes moyennes à travers le monde, sans épargner notre économie.

Mais, Dieu en soit loué, notre pays a eu les ressorts nécessaires pour faire face à ces soubresauts. Il doit sa résilience à l'efficacité des chantiers et des réformes que Nous conduisons en matière de développement,

et qui ont déjà commencé à porter leurs fruits, conférant, au passage, à notre tissu économique et social la capacité de faire face aux difficultés induites par le contexte régional et international.

Le Maroc a continué, en effet, d'aller résolument de l'avant pour consolider la construction de l'édifice démocratique et réaliser le développement économique et social auquel il aspire, grâce à la préservation des équilibres macro-économiques et financiers du pays, à la création de pôles régionaux de développement, au renforcement des capacités nationales à générer des opportunités d'emploi et à l'amélioration des indicateurs sociaux.

Quelle qu'en soit la portée, l'amélioration de ces indicateurs ne devrait pas, pour autant, occulter le chemin long et ardu qu'il reste à parcourir pour concrétiser le grand dessein qui est le nôtre. Notre objectif, à cet égard, est d'accroître les capacités de création d'emplois, indispensables pour assurer une réelle protection sociale à nos citoyens en général, et à nos jeunes en particulier.

Cet objectif ne saurait être atteint que par une accélération du rythme de la croissance, un partage équitable de ses dividendes et la libération des facultés créatrices et des initiatives innovantes, génératrices de richesses et d'emplois.

Il est tout aussi indispensable de conforter le rôle central dévolu à l'institution familiale et de stimuler par ailleurs le dynamisme de la société civile et de ses composantes agissant avec un sens élevé des responsabilités. Il nous incombe, en effet, de faire prévaloir les principes d'entraide sociale et de citoyenneté solidaire, tout en restant indéfectiblement attachés à nos valeurs religieuses et culturelles ancestrales, fondées sur la modération et le juste milieu.

Aussi, réaffirmons-Nous Notre ferme volonté de veiller à ce que toutes les politiques publiques soient stratégiquement vouées à l'élargissement de la classe moyenne, pour qu'elle soit le socle de l'édifice social, la base de la stabilité, et un puissant catalyseur de la production et de la créativité.

Nous sommes, donc, fermement déterminé à œuvrer pour que les classes moyennes constituent désormais l'épine dorsale de la société équilibrée que nous nous employons à construire. Cette société, Nous la voulons ouverte, ne laissant aucune place à l'ostracisme et à l'exclusion. Ainsi, Notre ambition est d'œuvrer à l'émergence d'une société où les catégories nanties, avec leurs investissements productifs et leurs initiatives citoyennes, génératrices d'emplois utiles et rentables, se solidarisent avec les autres strates de la société, en s'engageant dans l'effort collectif national, destiné à améliorer les conditions de vie des couches démunies et à les doter des moyens de vivre en citoyens dignes.

Cher peuple,

Quelle que soit leur importance, les réformes initiées et les grands chantiers en cours ne sauraient porter pleinement leurs fruits sans l'accélération du rythme de la croissance, pour accompagner la courbe ascendante des besoins à satisfaire. Il y a donc des choix à faire, et il est impératif de trancher définitivement sur ces options.

Devrions-nous, donc, nous satisfaire de solutions conjoncturelles à l'impact forcément limité ? Ou faudrait-il nous en tenir plutôt à nos choix stratégiques, en redoublant impérativement d'efforts pour les faire parvenir à maturité et en récolter les fruits ?

Le fait est que les défis du Maroc d'aujourd'hui ne sauraient être relevés à coups de recettes toutes faites, d'expédients ou de palliatifs, encore moins en faisant valoir des thèses démagogiques qui hypothèquent le présent en faisant miroiter les mirages d'un avenir théorique et illusoire.

Pour qu'une réforme puisse aboutir, la confiance et la crédibilité sont des ingrédients aussi indispensables que l'espoir, le labeur et l'ardeur à l'ouvrage. Il ne faut pas céder aux sirènes nihilistes qui répandent le désespoir et sèment le doute, surtout dans ces circonstances délicates. Si modestes que puissent paraître les résultats réalisés à ce stade, l'esprit d'entreprise, la persévérance et le travail de longue haleine sont autant d'atouts essentiels qui doivent présider à la gestion des affaires publiques.

Voilà pourquoi Nous avons fait, avec une totale assurance, le choix du développement humain structurant, avec un souci constant d'équilibre à préserver dans ce processus long et ardu. En effet, il ne s'agit nullement de sacrifier l'avenir du pays et de ses générations montantes sur l'autel de considérations immédiates ou conjoncturelles. Il n'est pas non plus question de surseoir à la satisfaction des besoins pressants de la population, au nom d'une conception qui a probablement le mérite de viser le long terme, mais qui fait l'impasse sur les exigences du vécu quotidien.

Aussi, avons-Nous œuvré inlassablement à la réalisation d'un développement durable qui emprunte deux voies parallèles mais complémentaires: d'une part, Nous veillons à la mise en œuvre des grands chantiers dédiés au développement. D'autre part, et dans la mesure où ceux-ci ne sont pas rentables à brève échéance, Nous nous employons, parallèlement, et en parant au plus pressé, à améliorer le quotidien du citoyen, par le biais de programmes locaux de lutte contre la pauvreté et la précarité.

C'est précisément cet objectif que Nous entendons réaliser en faisant de la dynamisation de l'esprit d'initiative et de la mobilisation des énergies, la clé de voûte des projets intégrés et concrets, prévus dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. À cet égard, Nous réaffirmons Notre détermination à continuer à Nous enquêter de l'évolution des projets de l'INDH sur le terrain et de procéder à leur évaluation en permanence pour conforter les acquis et remédier aux carences et autres dysfonctionnements éventuels. Notre but ultime, c'est de placer l'être humain au cœur du processus de développement, dans un Maroc où Nous voulons que les ressources humaines constituent la principale richesse.

Cher peuple,

La voie la plus indiquée pour la réalisation des réformes nécessaires consiste essentiellement à conforter la confiance du citoyen en la suprématie de la loi et à lui garantir la sécurité judiciaire.

À cet effet, Nous nous attachons à poursuivre la modernisation de l'appareil judiciaire, à en préserver l'indépendance et à en assurer la moralisation, non seulement pour protéger les droits et réparer les injustices, mais aussi pour favoriser un climat de confiance et de sécurité judiciaire en tant que catalyseur stimulant le développement et l'investissement.

Aussi réaffirmons-Nous la nécessité de placer la réforme globale de la justice en tête de nos chantiers de réforme.

Nous engageons, donc, Notre gouvernement à s'atteler à l'élaboration d'un plan rigoureux de réforme profonde de la justice, un plan issu d'un dialogue constructif et d'une large ouverture sur tous les acteurs qualifiés et concernés. À cet égard, Nous réaffirmons, en tant que Garant de l'indépendance de la justice, Notre attachement à une mise en œuvre optimale de ce plan, de sorte que la justice puisse, comme Nous le souhaitons, gagner en modernité et en efficacité, dans un climat empreint d'intégrité, d'impartialité et de sens des responsabilités.

Notre confiance dans les instances et autres institutions politiques doit être confortée par Notre confiance dans les acteurs économiques et sociaux.

Voilà pourquoi Nous avons résolu de mettre sur pied l'institution constitutionnelle qu'est le Conseil économique et social. Nous entendons que ces acteurs soient des parties prenantes institutionnelles, dans la proposition des politiques économiques et sociales et dans la mise en place d'une instance permanente pour un dialogue social responsable.

Pour que les pouvoirs publics puissent être mieux à l'écoute des besoins effectifs du citoyen, et que les prestations qui lui sont fournies par l'administration et les conseils élus, soient de meilleure qualité, Nous appelons le gouvernement à adopter, en matière de gouvernance territoriale, une démarche fondée sur une décentralisation accrue et une régionalisation élargie, moyennant l'accélération de la politique de déconcentration.

Aussi profonde qu'elle puisse être, la réforme institutionnelle ne peut aboutir que si elle est étayée par des réformes structurelles ou complémentaires qui devraient nous permettre de renforcer nos atouts économiques et sociaux, en donnant une nouvelle impulsion aux secteurs clés, notamment ceux de l'enseignement, de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau, et du développement industriel.

Si Nous avons placé l'enseignement en tête de ces secteurs, c'est parce que Nous le tenons pour être un véritable baromètre à l'aune duquel se mesurent la valeur, la pertinence et l'impact de toute réforme profonde. Et pour que la réforme de notre système d'éducation atteigne sa vitesse de croisière et prenne le bon cap, Nous appelons le gouvernement à assurer la mise en œuvre adéquate du Plan d'urgence y afférent.

À cet égard, Nous veillerons à ce que le Maroc ne manque pas son rendez-vous avec cette réforme cruciale, qui requiert l'adhésion forte et résolue de tous. Car, en définitive, toutes les conditions de réussite sont réunies, en l'occurrence la forte détermination de Notre Majesté, la mobilisation de l'ensemble des institutions, des autorités et les pouvoirs publics, ainsi que les acteurs et les structures organisées du secteur. Notre objectif commun est de réhabiliter l'école publique marocaine et de conforter la confiance dans cette institution qui a pour vocation d'instiller dans la collectivité les valeurs de citoyenneté engagée et de consacrer le principe d'égalité des chances.

Toujours en rapport avec ces réformes profondes, Nous réaffirmons l'importance centrale que revêtent la réforme et la modernisation de l'agriculture. Nous considérons que celle-ci constitue non seulement un

secteur économique porteur, mais aussi l'une des composantes majeures de notre identité civilisationnelle, caractérisée par l'attachement du Marocain à la terre.

C'est dans cette optique que le gouvernement s'est attelé à la concrétisation de Nos Directives concernant la réforme de l'agriculture, en mettant au point une stratégie visant à assurer la modernisation de ce secteur et à en rationaliser la gestion, pour gagner le pari de la productivité, de la compétitivité et de la sécurité alimentaire.

Nous attendons, donc, du gouvernement qu'il s'attache à mettre en route, conformément à Notre vœu, une véritable Marche agricole, porteuse d'espoirs et de promesses. Il lui appartient, pour ce faire, d'inscrire son action dans une démarche concertée, inclusive et participative, et d'assurer à cette dynamique tous les moyens et toutes les conditions de réussite.

Compte tenu du lien organique qui existe entre l'agriculture et l'eau, nous nous devons tous, aujourd'hui plus que jamais, de prendre la juste mesure des difficultés réelles auxquelles notre pays serait appelé à faire face pour gérer ses ressources hydriques, et qui risquent d'entraver et de peser lourdement sur tous les projets de développement humain et économique du pays.

Le Maroc fait face aux défis liés à la gestion de la demande croissante en eau, au retour cyclique des périodes de sécheresse, à l'amenuisement des réserves des nappes phréatiques et au gaspillage inconsidéré de cette ressource vitale. Voilà pourquoi il est désormais impérieux de mettre au point une stratégie bien définie pour relever ces défis.

À cet égard, Nous veillerons à la poursuite de la mobilisation et du stockage des ressources hydriques disponibles, et à l'extension de l'accès à l'eau potable, notamment en milieu rural. De même que Nous souhaitons une prise de conscience nationale du devoir civique qui incombe à chacun de faire un usage économique et judicieux de cette ressource naturelle précieuse qu'est l'eau.

Cela vaut également pour les défis auxquels le Maroc est confronté en matière énergétique. En effet, il nous appartient désormais de nous adapter aux mutations profondes qui touchent ce secteur à l'échelle mondiale, et dont tout porte à croire qu'elles ne vont pas s'estomper, mais plutôt s'aggraver de plus en plus.

Il faudrait donc suivre une politique alliant, d'une part, la gestion rationnelle des produits énergétiques et, d'autre part, l'adoption d'une stratégie efficiente visant à réduire la consommation de l'énergie, sans porter atteinte à la productivité. Il est également nécessaire de veiller, dans le cadre de cette démarche, à la protection et à la diversification des sources d'énergie.

Le Maroc n'a d'autre choix que de renforcer localement sa capacité de production d'énergie et d'ouvrir la voie aux investissements prometteurs en matière d'approvisionnement énergétique. Il se doit également de poursuivre résolument les efforts visant à faire des énergies alternatives et renouvelables la clé de voûte de la politique énergétique nationale.

Nous saisissons cette occasion pour dire combien Nous nous réjouissons du soutien fraternel et de la solidarité agissante dont ont fait preuve, à notre égard, Nos très Chers Frères, le Serviteur des Lieux

Saints, le Roi Abdullah ben Abdulaziz Al Saoud, Souverain du Royaume d'Arabie Saoudite, et Son Altesse Cheikh Khalifa ben Zayed Al Nehyane, Président de l'État des Emirats Arabes Unis.

Nous avons versé le don fait par ces deux pays frères, ainsi qu'une contribution du Fonds Hassan II pour le Développement économique et social, au Fonds spécial que Nous avons mis en place pour assurer le développement en matière énergétique. Ce Fonds permettra ainsi d'apporter le soutien nécessaire aux programmes de recherche d'efficacité en matière d'économie d'énergie, et d'inciter les investisseurs à utiliser les énergies alternatives et renouvelables.

Parallèlement, Nous appelons le gouvernement à adopter une nouvelle stratégie dédiée aux secteurs de l'industrie et des services et au développement des nouvelles technologies. Cette stratégie devrait être axée sur l'exploitation optimale des opportunités induites par la mondialisation en matière de flux d'investissements. Outre la consolidation de l'entreprise marocaine et l'encouragement de l'investissement industriel porteur d'une valeur ajoutée, cette stratégie devrait avoir pour vocation d'ouvrir la voie devant l'économie marocaine, pour qu'elle puisse investir de nouveaux créneaux industriels faisant appel à des technologies novatrices et disposant de marchés prometteurs pour écouler ses produits et ses services.

Nous avons autant d'ambition que de détermination pour assurer l'insertion du Maroc, par ses entreprises et ses universités, dans l'économie mondiale du savoir.

Cher peuple,

Pour important que soit tout ce qui précède, il reste que la priorité des priorités pour nous, tient encore et toujours à la protection et la consolidation de l'intégrité territoriale du Royaume.

Les efforts soutenus déployés hardiment par notre diplomatie offensive ont débouché sur un développement positif et substantiel. Il s'agit en l'occurrence de la reconnaissance par l'ONU du sérieux et de la crédibilité de notre Initiative courageuse d'autonomie, ainsi que du caractère irréaliste et illusoire du séparatisme. Parallèlement, Nous avons enregistré un soutien international croissant en faveur de la souveraineté du Royaume sur son Sahara.

Aussi et, souscrivant toujours à la Résolution 1813 du Conseil de Sécurité, tenons-Nous à réaffirmer la disposition du Maroc à s'engager dans des négociations substantielles, de bonne foi et à tous les niveaux, afin de trouver une solution politique, consensuelle et définitive à ce conflit qui n'a que trop duré.

À cet égard, Nous réaffirmons la ferme volonté du Maroc de poursuivre sa politique de la main tendue, pour rapprocher les points de vue et aplanir les différends, consolider la confiance par le dialogue et parvenir à une réconciliation totale et globale avec toutes les parties concernées.

Nous entendons continuer, à cet effet, de prendre des initiatives en toute sincérité et d'être à l'écoute de toutes les bonnes volontés, pour rétablir des relations normales entre le Maroc et l'Algérie, et bâtir un partenariat constructif avec ce pays voisin et frère. Ce vœu procède naturellement de Notre attachement fidèle aux liens de bon voisinage qui unissent nos deux peuples frères.

Notre dessein est de répondre aux ambitions des jeunes générations qui souhaitent voir les ressources et les potentialités des peuples marocain et algérien frères, déployées et mises en œuvre pour relever les

vrais défis du développement et de la complémentarité, au lieu de les englober dans les gouffres d'un conflit légué par un passé révolu.

Quelles qu'elles soient, les différences de points de vue dans ce conflit ne sauraient justifier la poursuite de la fermeture des frontières. Cette mesure unilatérale est vécue par les deux peuples comme une sanction collective incompatible avec leurs liens de fraternité historique, les exigences de leur avenir commun et les impératifs de l'intégration maghrébine.

Tout aussi résolument, Nous affirmons le rejet, par le Maroc, de toute tentative visant à imposer le fait accompli ou à porter atteinte à son intégrité territoriale.

À cet égard, Nous tenons à rendre hommage à nos Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté Nationale, à l'Administration Territoriale, aux Forces Auxiliaires et à la Protection Civile, qui sont mobilisées en permanence, sous Notre conduite et en parfaite symbiose avec le peuple marocain, pour préserver la sécurité, la stabilité et l'ordre public, et pour assurer la défense de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Royaume.

Nous entendons poursuivre, parallèlement, l'effort colossal de développement qui a été engagé en faveur de nos citoyens vivant au Sahara marocain. Nous continuerons aussi à œuvrer pour créer les conditions d'un retour librement consenti de nos frères sahraouis expatriés, où qu'ils se trouvent, pour mettre un terme à leurs souffrances. Nous tenons à les voir vivre en sécurité et dans la dignité, sous l'aile protectrice de leur Patrie unifiée, et dans le cadre d'une Union maghrébine incarnant l'intégration des cinq États qui la constituent. En nous y employant, nous ne ferons que répondre à la logique de notre époque, qui exige que nos pays s'assemblent dans un bloc formant un solide pôle de sécurité, de stabilité, de progrès et de prospérité, et un partenaire agissant de regroupements plus larges.

Nous poursuivrons donc notre action dans ce sens, au sein de nos espaces régionaux et internationaux, exprimant efficacement notre solidarité arabo-islamique, œuvrant inlassablement pour un statut avancé avec l'Europe et marquant notre adhésion à une Union prometteuse, en l'occurrence l'Union pour la Méditerranée. Parallèlement, nous travaillons pour une intégration positive au niveau de l'Afrique et des pays formant notre voisinage sahélien, comme nous œuvrons en faveur d'un partenariat constructif avec les États du Nord, et d'une coopération fructueuse avec les pays du Sud.

Nous tenons, dans ce contexte, à réitérer l'engagement que nous avons souscrit, tant au niveau régional qu'international, pour contrecarrer les bandes terroristes et les démons de l'extrémisme abject. Nous réaffirmons aussi notre volonté d'apporter notre concours loyal et sincère aux efforts que les Nations Unies ne cessent de consentir pour mettre un terme aux conflits et éteindre les foyers de tension par des moyens pacifiques. De même, Nous nous faisons un devoir d'exprimer de nouveau, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Notre soutien pour l'unité du peuple palestinien frère, et notre appui au combat pacifique qu'il mène pour qu'il puisse disposer de son État indépendant, avec, pour capitale, Al-Qods Al-Charif.

Nous continuerons à être les défenseurs de la souveraineté des États, de leur unité nationale et de leur intégrité territoriale, tant en Syrie, qu'au Liban, en Irak, au Soudan ou en Somalie, et partout ailleurs où ces attributs de l'État sont menacés ou usurpés.

Cher peuple,

Toute réforme profonde en matière de développement, quels qu'en soient la portée et le degré d'exhaustivité, n'aura qu'un impact relatif, si elle ne s'accompagne et se renforce par une mise à niveau politique assidue et globale et par une participation citoyenne à l'effort collectif de mise en œuvre de cette réforme.

Partant, Nous sommes encore plus confiant quant à la nécessité d'approfondir la démocratie, de veiller à la régularité des échéances électorales, d'en faire consolider l'intégrité et la transparence par tous les acteurs et de former le gouvernement sur la base des résultats du scrutin.

Toutefois, le succès de ces consultations fait obligation aux acteurs concernés de tirer de certaines carences observées, les enseignements qui s'imposent. C'est pourquoi Nous insistons sur la nécessité pour les formations politiques sérieuses et responsables d'apporter un concours efficient à cet effort collectif. Il s'agit pour elles de porter l'étendard de la réforme et de la modernisation et de favoriser l'émergence d'un paysage politique rationalisé, animé par des partis forts, fédérés en pôles homogènes, à même de remplir la mission constitutionnelle qui leur incombe d'assurer un encadrement judicieux et une représentation responsable des citoyens, en consentant à se livrer à une libre émulation pour assumer les charges d'une bonne gestion des affaires publiques.

Je demeurerai, cher peuple, tel que tu M'as toujours connu : le Roi de tous les Marocains dans toutes leurs composantes. Symbole de l'unité de la nation, Je demeurerai le dépositaire de la souveraineté du Royaume et de son intégrité territoriale, et le Garant des droits individuels et collectifs.

Notre monarchie citoyenne s'apparente à une couronne qui repose sur la tête de chaque marocain. C'est une responsabilité que commandent le respect scrupuleux de la Constitution, et la loyauté mutuellement promise en vertu du pacte indéfectible de la *Beï'a* (allégeance). Elle s'impose aussi par fidélité à la mémoire immaculée des bâtisseurs de l'État marocain séculaire, au premier chef desquels Nos vénérés Grand-père et Père, Leurs Majestés les défunts Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu en pérennise l'œuvre et la mémoire.

«O notre Seigneur, donne nous de Ta part une miséricorde, et assure nous la droiture dans tout ce qui nous concerne». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DES OFFICIERS LAURÉATS DES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES

FÈS, 31 JUILLET 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers,

Nous avons le plaisir, en Notre qualité de Chef suprême et Chef d'État-major général des Forces Armées Royales, de présider la cérémonie de prestation du serment, par la nouvelle promotion des lauréats issus des écoles et autres instituts militaires et sécuritaires.

Nous tenons à rendre hommage à toutes les composantes de la famille de la défense et de la sécurité pour la compétence, le savoir-faire, la vigilance et l'esprit de mobilisation dont elles ont fait preuve, tant pour préserver la sécurité et la stabilité de la Patrie et défendre son intégrité territoriale, que pour apporter leur concours à l'effort de développement en cours.

Nous avons décidé de donner à votre promotion le nom du vénérable compagnon du Prophète, Ali Ben Abi Taleb, que Dieu l'agrée, eu égard à son appartenance à la sainte famille du Prophète, au fait qu'il est issu de la noble ascendance de notre Auguste Aïeul, prière et salut sur Lui, et qu'il compte parmi les illustres califes éclairés.

Soyez, que Dieu vous garde, à la hauteur de ce grand nom de l'histoire de l'Islam, chez qui piété, savoir et éloquence allaient de pair avec courage et bravoure. Restez fidèles à votre devise éternelle: «Dieu, la Patrie, le Roi».

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE SUR «L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS»

ASILAH, 03 AOÛT 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Altesses,

Mesdames et Messieurs, les éminents professeurs,

Honorables membres de l'assistance,

Il Nous est agréable de Nous adresser à cet important colloque sur «l'Alliance des civilisations», qu'organise l'Université d'été Al Moâtamid Ibn Abbad, dans le cadre des manifestations du Festival culturel international d'Asilah.

À cette occasion, Nous tenons à saluer les efforts louables que le Secrétaire général de la Fondation Forum d'Asilah, M. Mohammed Benaïssa, ainsi que tous les membres et les partenaires de la Fondation, déploient pour concrétiser la volonté de Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme. Ils répondent, au même titre, à l'ambition qui anime Notre Majesté, en tant que Président d'honneur de ce Forum, depuis sa création, de faire de la culture un levier majeur du développement, une passerelle pour les échanges et la communication entre les civilisations, ainsi qu'un moyen pour conforter la position éminente qui échoit, désormais, au Festival d'Asilah. C'est précisément cette notoriété qui a valu à cette belle ville de se hisser au rang privilégié qui est le sien. Cité de prédilection pour les touristes, les intellectuels et les créateurs, elle est aussi un haut lieu de culture jouissant d'un rayonnement national et régional certain, grâce à son festival qui compte désormais parmi les rencontres internationales les plus prestigieuses. Eu égard à ce qui précède, Nous apprécions à sa juste valeur l'important thème d'actualité qui a été retenu pour le colloque prévu dans le cadre de cette vingt-troisième session. Nous souhaitons également la bienvenue à cet aréopage d'éminents chercheurs, penseurs, politiciens, économistes et professionnels des médias venus au Maroc pour y poursuivre le dialogue constructif sur le concept de l'Alliance des Civilisations dans l'espace arabo-africain et ibéro-latino américain.

Ceci est d'autant plus naturel que le Maroc a été, de tout temps, et restera un point de convergence où se croisent et se rencontrent les différentes cultures, ainsi qu'un modèle de synergie entre les civilisations

qui s'y sont succédé tout au long de l'histoire séculaire qui est la sienne, en l'occurrence les civilisations amazighe, phénicienne, romaine, africaine, orientale, méditerranéenne et européenne.

Sur toute l'étendue du territoire marocain, ces diverses civilisations ont vu leurs éléments constitutifs et les affluents qui les irriguaient, se brasser en toute harmonie dans le creuset d'une identité marocaine singulière. Celle-ci a atteint sa plénitude en s'ouvrant sur la civilisation arabo-islamique venue lui apporter une croyance empreinte de tolérance, et porteuse d'un message de foi et d'engagement en faveur des nobles idéaux de fraternité, de coexistence et de désir de connaissance mutuelle entre les peuples.

L'Histoire atteste que le Maroc, fort de sa personnalité ouverte, a apporté sa contribution indéniable à la dynamique ayant permis à ce modèle de métissage culturel fécond et novateur d'emprunter plusieurs voies pour se déployer dans trois directions majeures.

Le premier mouvement s'est fait en direction de l'Europe, via la péninsule ibérique, où s'est opéré un véritable brassage culturel et social ayant favorisé l'émergence d'un modèle de civilisation plurielle, ainsi qu'un essor intellectuel qui, à son tour, allait ouvrir la voie à l'ère de la Renaissance européenne.

En effet, l'Andalousie a été une véritable pépinière qui a vu se développer et s'épanouir une civilisation riche de ses multiples affluents et vecteurs que sont les sciences, les arts, les lettres, l'architecture et les valeurs en partage à l'époque. C'est ainsi que s'exprimaient la foi, la passion de vivre, et l'hymne aux lumières de la Raison et à la dignité humaine, et c'est précisément dans cette source andalouse qu'ont puisé l'Europe, puis le Nouveau Monde.

Le deuxième cap était l'Afrique profonde, où se sont diffusés, à l'est comme à l'ouest, notamment dans les pays voisins du Sahel, les différents aspects de la civilisation marocaine, véhiculés par le commerce et le soufisme.

D'autres civilisations l'ont accueillie à bras ouverts, mêlant harmonieusement les ingrédients locaux aux éléments venus d'ailleurs. Ainsi s'est poursuivi le cycle des civilisations, faisant du Maroc un point de rencontre entre le Nord et le Sud, entre le Machreq et le Maghreb, ainsi qu'un espace privilégié de brassage fécond des cultures.

La troisième voie empruntée a été celle de l'Amérique latine, dont la civilisation millénaire s'est mêlée de manière féconde aux civilisations africaines et arabe, par le truchement d'une communauté porteuse d'une culture à la fois orientale, européenne et ibérique. De même que se sont interpénétrées leurs composantes respectives, mais similaires par leur ancrage historique, leur cachet naturel et leurs valeurs culturelles. Cette dynamique a favorisé l'éclosion d'un patrimoine civilisationnel riche, comme en témoignent les différents modes de vie propres à cette région, ainsi que les diverses formes de création et de production littéraire et artistique qui la distinguent.

Citons-en la littérature de la diaspora qui a fleuri en Amérique du Sud, et qui est considérée comme le fruit de l'ouverture de la littérature arabe sur la pensée du Nouveau Monde, avec les valeurs d'émancipation qui sont les siennes.

Mesdames, Messieurs,

Vous avez retenu le thème de «l'Alliance des Civilisations» dans un espace dont les pays se distinguent par les rapports harmonieux et les liens historiques, culturels et civilisationnels qu'ils ont tissés entre eux. Ce phénomène s'inscrit dans le prolongement logique et naturel d'initiatives louables et de plaidoyers sincères. Ces actions, initiées à des intervalles rapprochés et dans des contextes analogues, exprimaient, toutes, les préoccupations d'éminents intellectuels et de personnalités politiques quant à la nécessité de faire face aux périls inhérents au fanatisme, à l'ostracisme, au terrorisme et à la volonté d'attiser le feu de l'extrémisme en l'adossant à la thèse factice du choc des civilisations.

C'est dans cette optique que notre pays ne cesse de prendre des initiatives en tous genres et de s'associer pleinement et résolument à tous les efforts louables, arabes, africains, ibériques, euro-méditerranéens et asiatiques, qui sont déployés dans ce sens. Nous sommes, en effet, persuadé qu'il n'est de choc qu'entre les ignorances, alors que les civilisations sont, par essence, interactives et s'influencent mutuellement, pour le bien de l'humanité tout entière et dans le respect des spécificités de chaque identité et de chaque culture.

À cet égard, le Maroc a été parmi les premiers à apporter leur contribution au Sommet onusien de New York sur l'Alliance des civilisations. À ce propos, Nous tenons à rendre hommage à l'actuel Secrétaire général de l'ONU et à son prédécesseur pour leur engagement à donner leur plein effet aux conclusions issues de ce sommet, en veillant à ce que l'ONU fasse davantage ressortir, dans sa Charte, l'idéal exaltant présidant au projet de l'Alliance.

Par ailleurs, notre pays s'est associé au soutien apporté au Forum de Madrid et à la promotion de la feuille de route du processus issu de «l'Alliance des Civilisations». De même qu'il a fortement appuyé l'idée de conférer une portée civilisationnelle à l'Union pour la Méditerranée qui ouvre des perspectives prometteuses.

Que la Charte onusienne soit enrichie des nobles idéaux portés par les appels sincères lancés dans ce sens, c'est là une démarche qui contribuera assurément à soutenir les Nations Unies dans l'accomplissement de la mission qui leur est dévolue, en faveur de la promotion de la paix, la sécurité et la stabilité entre les États et les peuples, et du renforcement de la contribution de chacun à la civilisation universelle.

À cet effet, Nous engageons toutes celles et tous ceux qui croient à l'idéal de tolérance et de coexistence interreligieuse, et qui ont foi dans le brassage fécond des civilisations, pour qu'ils s'opposent aux velléités pernicieuses qui nous guettent tous. Car, en effet, les civilisations humaines forment les maillons d'une chaîne, qui sont reliés entre eux et complémentaires les uns des autres. Voilà pourquoi elles resteront le patrimoine de l'humanité tout entière, et qu'il n'appartient à aucune nation, ni à aucun peuple, quel que soit son apport, d'en revendiquer le monopole ou la tutelle, ou encore moins d'afficher une quelconque condescendance à l'égard des autres.

Le Maroc, creuset des cultures arabe, ibérique et africaine, aspire en permanence à jeter les passerelles de l'entente et de la coopération entre les civilisations, en mettant l'accent sur les dénominateurs communs qui les unissent, en se prévalant de l'idéal de bon voisinage qui les sous-tend, et en optant pour le dialogue et la négociation responsable comme moyens de règlement des conflits, dans le respect de la

souveraineté des États, de leur unité nationale et de leur intégrité territoriale. Il s'attache, en outre, à faire de la coopération et du co-développement les moyens idoines pour consolider la sécurité et la stabilité et préserver la dignité humaine, surtout en Afrique.

Excellences, Altesses, Mesdames et Messieurs,

Désireux de ménager un cadre scientifique adéquat pour favoriser l'émergence d'un dialogue objectif, Nous appelons la Fondation Forum d'Asilah, toutes structures et instances confondues, à œuvrer pour la réalisation d'études approfondies sur l'espace civilisationnel arabo-africain et ibéro-latino-américain et à dresser un état exhaustif des différents éléments qui le composent.

Ce sera là le meilleur tremplin pour concrétiser Notre volonté de voir émerger une fondation ayant pour vocation de promouvoir l'Alliance des civilisations à travers des études comparées approfondies. Celles-ci doivent partir du postulat selon lequel les composantes de l'ordre civilisationnel universel sont intimement liées les unes aux autres, et que l'être humain et sa civilisation sont, par définition, marqués du sceau de la mobilité et régis par les lois du mouvement et la dialectique de l'interaction. Partout où les mènent leurs pérégrinations, ces deux infatigables «voyageurs» se nourrissent de leurs échanges en termes de savoir et de communication.

Nous sommes convaincu que, en tant qu'éminents intellectuels issus de divers horizons culturels et dotés d'une connaissance approfondie des différentes sensibilités et expressions civilisationnelles, vous saurez enrichir les débats de cet important colloque en vous prévalant des qualités qui vous sont reconnues, notamment votre hauteur de vue, votre objectivité, votre indépendance d'esprit, ainsi que votre courage pour proclamer haut et fort la Vérité, dans le cadre d'un dialogue constructif et rationnel, et dans le respect mutuel.

Notre vœu commun est de voir émerger une citoyenneté universelle et un ordre mondial équitable et multilatéral à même de transformer le monde de demain en un village pour l'humanité tout entière, où prévalent les valeurs de fraternité, d'égalité, de démocratie, de co-développement et de solidarité humaine. On pourra ainsi faire face aux adversaires de l'humanité que sont la pauvreté matérielle, l'indigence intellectuelle, l'ignorance, l'exclusion, la marginalisation, le fanatisme, l'injustice, la coercition, l'agressivité et le terrorisme.

Ces fléaux sont les vrais ennemis des civilisations. Le fait d'y faire face doit donc constituer la clé de voûte de l'alliance entre nos civilisations séculaires, afin d'assurer un avenir meilleur pour l'humanité tout entière, notamment pour ses peuples les plus défavorisés, surtout dans notre continent.

Nous sommes confiant que la vocation du Maroc, en tant que pays dépositaire d'une civilisation connue pour sa tolérance et son ouverture, sera une source d'inspiration pour le colloque d'Asilah, pour votre dialogue constructif, pour vos travaux assurément de valeur et pour les recommandations judicieuses que vous ne manquerez pas d'adopter. Vous aurez ainsi apporté une contribution active aux efforts de coopération et de solidarité Sud-Sud, qui sont déployés dans un souci de complémentarité avec les cultures séculaires de l'Asie et ses pays émergents, et avec nos partenaires parmi les États du Nord.

Je prie le Très-Haut pour qu'Il guide vos pas et couronne vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 55^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

20 AOÛT 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Nous célébrons aujourd'hui le cinquante-cinquième anniversaire de la Glorieuse Révolution du Roi et du Peuple, qui constitue une épopée dédiée à l'indépendance de la Patrie.

Cette révolution incarnait un exemple hors-pair de la symbiose régnant entre un Roi et son peuple, indéfectiblement attachés l'un à l'autre et solidement unis dans le combat commun pour l'indépendance et la dignité.

Dans cette marche épique, le point d'orgue fut atteint lorsque Notre vénéré Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, préféra les affres de l'exil et de l'éloignement du Trône, en marquant, au nom de principes immuables, son refus catégorique de céder sur la souveraineté de la nation, ou de se prêter à un quelconque marchandage à cet égard.

Les sacrifices consentis par le Roi pour la liberté et la dignité de la nation, n'avaient d'égal que l'abnégation du peuple marocain - et au premier chef les masses populaires - pour lequel aucun sacrifice n'était trop cher payé pour son Roi légitime. Leur combat héroïque fut couronné, à terme, par le retour triomphal à son Trône du Sultan qui incarnait l'unité et la souveraineté nationale, et par le recouvrement de l'indépendance du Maroc.

Pour grandiose que fût cet événement historique, Notre Auguste Grand-père n'y a vu, en définitive, que l'aboutissement de ce qui s'apparentait, pour lui, à un petit Djihad, c'est-à-dire le combat mené à l'époque pour en finir avec le protectorat, en prélude au grand Djihad, voué, lui, à l'édification du Maroc moderne.

Et c'est à la concrétisation de ce grand dessein que s'est attelé, avec résolution et abnégation, son compagnon de lutte, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu sanctifie son âme - qui avait à cœur

de bâtir une Nation unifiée, dotée d'institutions constitutionnelles, jouissant d'un essor économique et social constant et d'une aura internationale reconnue.

Depuis que Nous avons pris en charge la conduite de ta destinée, Nous t'avons promis de faire de l'épopée du 20 Août une révolution renouvelée du Roi et du peuple pour concrétiser l'ambition qui Nous anime de faire accéder l'ensemble des Marocains à tous les attributs de la citoyenneté pleine et entière et de la vie dans la dignité.

Dans la poursuite de cette quête, Nous nous appuyons sur la parfaite symbiose qui règne entre le Trône et le peuple, en gardant constamment à l'esprit les valeurs de sacrifice et de solidarité, dont cette révolution est porteuse.

Il y a donc, pour nos jeunes générations, une nécessité impérieuse de s'imprégner davantage de ces valeurs et de mobiliser la volonté, les potentialités et les ambitions qui les habitent, pour s'investir résolument dans l'action menée en vue de relever les défis internes et externes qui interpellent le Maroc d'aujourd'hui et de demain.

Cher peuple,

Le discours que Nous t'adressons cette année intervient dans une conjoncture sans précédent dans l'histoire de l'économie mondiale. Il coïncide aussi avec une période marquée par les charges supplémentaires que doivent supporter les familles démunies en raison des dépenses induites par le mois béni du Ramadan et la rentrée scolaire. L'une et l'autre contrainte ne manquent évidemment pas de grever le pouvoir d'achat des citoyens.

Voilà pourquoi Nous avons jugé que ce discours est l'occasion idoine pour réaffirmer Notre volonté d'alléger les fardeaux qui pèsent sur les épaules des catégories les plus nécessiteuses. Cette action doit s'inscrire dans une démarche solidaire, axée sur la consolidation de la dimension sociale des réformes profondes en cours dans plusieurs secteurs clés qui touchent directement le quotidien des citoyens, et ce, en application des orientations contenues dans le dernier Discours du Trône.

L'enseignement vient en tête des secteurs devant faire l'objet de ces réformes auxquelles Nous attachons la plus haute importance.

À cet égard, il Nous a paru judicieux de procéder au lancement d'une opération nationale visant à donner une forte impulsion à la généralisation de l'enseignement fondamental et à l'affirmation de son caractère obligatoire, de sorte à garantir l'égalité des chances en matière d'enseignement et à lutter contre le phénomène de décrochage scolaire.

Cette opération consistera à doter un million d'enfants nécessiteux de manuels et de fournitures scolaires. Par cet octroi, Nous entendons venir en aide aux familles démunies pour leur permettre de faire face aux frais de la prochaine rentrée scolaire.

Cette opération sera financée, pour l'essentiel, à partir des crédits alloués à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), ainsi que des contributions apportées par les autorités et les institutions concernées, les collectivités locales, les instances et les associations crédibles.

À travers cette démarche, Nous concrétisons Notre ferme volonté de veiller à la bonne mise en œuvre du programme d'urgence relatif à la réforme du système d'éducation.

À cet égard, Nous engageons le gouvernement à mettre au point un plan rigoureux de logement au profit des femmes et des hommes de l'enseignement, exerçant en milieu rural, et à se prévaloir des différentes formules partenariales et contractuelles disponibles pour en assurer la réalisation.

Notre vœu est d'assurer de bonnes conditions de travail et de stabilité à la famille de l'enseignement travaillant à la campagne, notamment dans les zones reculées, et de l'inciter ainsi à s'acquitter au mieux de la mission pédagogique qui lui incombe.

Avec la même détermination, Nous veillons à la mise en œuvre optimale de la réforme et de la modernisation de l'agriculture, ainsi que la mise à niveau de ce secteur pour qu'il puisse répondre aux exigences de productivité et de compétitivité.

Cet objectif requiert d'assurer une visibilité globale à même de favoriser la réalisation des investissements rentables dans ce secteur vital.

À cet effet, Nous donnons Nos instructions à Notre gouvernement pour qu'il prenne les mesures nécessaires en vue de la prorogation, jusqu'à fin 2013, du régime fiscal agricole en vigueur actuellement.

Dans cette perspective, Nous sommes déterminé à mettre en place un régime d'impôts en matière agricole, fondé sur les principes de justice fiscale et de solidarité sociale, ainsi que sur la nécessaire préservation de la compétitivité des activités agricoles. Tout ceci doit s'inscrire dans le cadre de la cohérence globale du système fiscal national.

Aussi, engageons-Nous l'Exécutif à mettre au point, pour le secteur agricole, une ébauche cohérente d'un système fiscal approprié et progressif. Le nouveau régime fiscal envisagé devrait être adopté et mis en application à compter de la loi de finances 2014.

Par ailleurs, le nouveau régime d'impôts adapté au monde agricole devrait prendre en considération la précarité sociale des petits agriculteurs, et refléter le devoir de solidarité à leur égard, en continuant à subventionner les cultures traditionnelles vivrières à faible rendement.

Afin de compléter l'éventail des outils de soutien social, Nous exhortons le gouvernement à mettre en œuvre les mécanismes législatifs et institutionnels nécessaires pour renforcer le pouvoir d'achat des citoyens, contrôler les prix et combattre la corruption.

À cet effet, Nous appelons l'Exécutif et le Législatif à diligenter l'adoption du Code de Protection du Consommateur.

Parallèlement, il importe de veiller à l'application stricte de la loi sur la liberté des prix et de la concurrence, notamment en mettant en marche le Conseil de la concurrence et ce, pour garantir une bonne gouvernance économique.

Dans le cadre de la moralisation de la vie publique, il faudrait procéder à l'installation de l'Instance centrale pour la Prévention de la Corruption.

Certes, le citoyen peut parfaitement comprendre que le renchérissement du coût de la vie soit lié à la hausse des prix sur le marché mondial. Mais ce qu'il ne saurait admettre, c'est d'être livré en pâture à la rapacité des spéculateurs et des réseaux d'intermédiaires.

De même, le citoyen ne devrait, en aucune manière, faire les frais des éventuels manquements des autorités qui ne s'acquitteraient pas pleinement du devoir qui leur incombe en matière de régulation, de contrôle et de répression.

Il va sans dire, en effet, qu'un marché libre ne doit aucunement être synonyme d'anarchie, encore moins de pillage.

Il appartient, donc, à chacun de faire preuve de vigilance et de fermeté, de se prévaloir de la force de la loi et de l'autorité d'une justice indépendante et d'user des mécanismes de contrôle et de reddition de comptes, pour mettre un terme à l'impunité et sévir contre la magouille et la fraude.

Cela devient plus impératif dès lors qu'il s'agit des moyens de subsistance du peuple, ou des spéculations sur les prix, ou encore de tirer profit de l'économie de rente et des privilèges issus de pratiques clientélistes. Cela s'impose encore plus face à la prévarication, la concussion, la corruption, l'abus de pouvoir et la fraude fiscale.

Cher peuple,

Quelle qu'en soit l'efficacité, la gestion des contraintes conjoncturelles ne saurait se substituer à la nécessité de multiplier les efforts pour mettre en œuvre les politiques publiques, les initiatives privées et les actions associatives que requiert l'amélioration des conditions sociales des citoyens.

Nos grandes orientations et nos programmes en matière de développement exigent la mobilisation de tous, de sorte que chacun puisse s'investir pleinement dans la conception et la réalisation de programmes novateurs visant à améliorer le vécu quotidien du citoyen, et à créer des richesses génératrices d'emplois pour nos jeunes.

Ils interpellent aussi toutes les forces productives de notre pays, avec au premier chef, le secteur bancaire. Concernant ce dernier, il faut désormais, mettre en place des mécanismes de pointe qui l'inciteraient à marquer de façon plus efficiente son adhésion à l'effort national de développement économique et social.

Notre préoccupation de toujours est d'assurer la mise à niveau de notre jeunesse ambitieuse et prometteuse, pour lui permettre de contribuer, sous Notre ferme conduite, à la réalisation d'une croissance économique forte et d'un développement social équilibré, sans exclusion ni marginalisation. Nous avons, en effet, l'ambition de voir l'ensemble de Nos citoyens vivre librement et dignement, dans le Maroc de l'unité, du progrès, du développement et de la solidarité.

C'est là le témoignage le plus éloquent de notre fidélité à la mémoire immaculée des chefs et des martyrs de la Révolution du 20 Août, avec, à leur tête, Notre Vénéré Grand-père et Notre Auguste Père, que Dieu les ait en Sa Sainte Miséricorde.

Puisse le Très-Haut guider nos pas et nous aider à préserver l'esprit ayant animé notre épopée glorieuse; La révolution du Roi se sacrifiant pour son peuple, et la révolution du peuple par loyauté envers son Roi.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CROISIÈRE «À LA RECHERCHE DE L'ISLAM DES LUMIÈRES : L'ÂGE D'OR DU MONOTHÉISME»

CASABLANCA, 17 SEPTEMBRE 2008

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes heureux de vous accueillir au Maroc et en ce lieu, empreint de sainteté, tourné vers l'horizon, ouvert sur l'avenir, orienté vers la rencontre enrichissante et instructive, bâti par Notre Auguste Père Sa Majesté Le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en sa Miséricorde, et par le peuple marocain. À travers cette mosquée, ils ont su, si harmonieusement, refléter les lumières de l'Islam qui éclairent les cœurs, aiguissent la raison et incitent à la méditation.

La mosquée Hassan II, embrasse la largesse et la générosité de l'océan pour enlacer et délivrer ses courants et ses vagues, tant matérielles que spirituelles, dans un mouvement permanent. Une mosquée érigée dans l'esprit de la révélation, «c'est Lui qui a créé les Cieux et la Terre en six jours, alors que Son Trône reposait sur l'eau pour vous mettre à l'épreuve et reconnaître ceux d'entre vous qui agiraient le mieux» (Coran 11/7).

Mesdames et Messieurs,

Votre croisière et votre voyage à bord d'un bateau symbolisent le destin commun de l'humanité, à la recherche de l'équilibre, de la stabilité, de la paix et de la justice, dans un monde en perpétuelle mutation. Vos rencontres fécondes, transcendantes nous transportent vers les mémoires pleines de sagesse et de clairvoyance, s'éloignant par conséquent des rigidités des continents comme pour sauver notre vécu des déluges réduisant au néant.

Votre quête pour la rencontre de l'Islam des lumières vous conduira à examiner, de près l'impact positif sur l'humanité de la démarche qui marie rationalité temporalité et spiritualité, promeut les complémentarités et considère la diversité comme un bienfait enrichissant et non un motif de conflit.

Votre itinéraire sillonne les voies du vivre ensemble. Il relie le passé au présent en se projetant dans l'avenir. Comme la mer vous procure des moments de méditation et de réflexion, la visite de la mosquée Hassan II, cet édifice bercé par les flots de l'Atlantique vous apportera sérénité et refuge. Érigée sur la mer, comme pour protéger l'humain de ses caprices terrestres, axée sur la ville, elle constitue une passerelle entre les éléments de la nature. Elle manifeste la modestie de l'être humain devant la majesté du Créateur unique des univers.

Mesdames et Messieurs,

Cet esprit d'ouverture sur les univers trouve son socle dans notre identité enracinée, qui est la résultante d'une histoire millénaire de brassage et d'interpénétration culturelle et culturelle, ayant participé activement à la saga humaine.

Des repères se sont construits et des principes se sont forgés autour des valeurs qui nous sont aujourd'hui les plus chères : le respect, la solidarité, la justice, l'équité, l'échange, la reconnaissance, la modération et la compréhension mutuelle. C'est notre semence et notre contribution à la civilisation humaine.

Notre cheminement se réalise dans la continuité, sans rupture abrupte, et privilégie les sentiers du changement et de l'excellence. Il réconcilie, dans le respect, notre héritage multiforme et les évolutions de notre pensée moderne. C'est ainsi que notre engagement spirituel pour une meilleure coopération entre les différentes traditions religieuses et humanistes, trouve ses expressions, dans notre conviction ferme et notre action indéfectible afin que la liberté des consciences et des opinions soit la base de toute construction démocratique et de tout développement humain.

Au delà des divergences secondaires et des ignorances mutuelles, notre aspiration à la coexistence paisible d'une communauté monothéiste rejoint vos préoccupations de construction d'une réflexion cohérente, imprégnée des faits de l'histoire et de la sagesse humaine.

Mesdames et Messieurs,

Votre recherche de l'Islam des lumières nous fait rencontrer sur cette terre fertile, ces lumières de l'Islam qui ont éclairé l'humanité, en érigeant la recherche du savoir en devoir, en actant l'équité, fondée sur le degré d'utilité à l'humanité et non sur la race, la couleur ou le sexe, en enrichissant le corpus juridique, patrimoine de l'humanité, en formalisant un droit des minorités et en encourageant la participation/concertation citoyenne comme mode de gouvernance.

Nos synagogues, nos églises, nos mosquées qui ornent nos espaces culturels marocains renvoient à l'évolution de notre héritage abrahamique et à ses trois vagues successives. L'achèvement de la révélation s'est construit sur la reconnaissance de leur légitimité synchronique et sur la base du credo coranique : « Le Prophète croit pleinement à ce que lui a révélé son Seigneur, ainsi que les fidèles. Tous ensemble croient en Dieu, à Ses Anges, Ses Écritures et à Ses Messagers, sans faire aucune distinction entre ses prophètes. Ils affirment nous avons entendu et nous avons obéi. Pardonne- nous, Seigneur, car c'est vers toi que tout doit faire retour.» (Coran 2/285).

Nous sommes garants et protecteurs de cette diversité inscrite dans le dessin divin.

Les enseignements monothéistes nous guident pour s'inspirer des vertus des ancêtres et méditer sur les efforts qu'ils ont déployés pour résister aux chaos, qui les menaçaient, durant les temps et les transgressions qui entravaient l'humanité.

Mesdames et Messieurs,

La foi est notre salut pour guider notre action. La science est notre écrin pour protéger notre foi. Une foi sans science ne saurait être à l'abri des dégâts de l'ignorance, une science sans foi ne peut parachever son utilité à l'humain.

Nous avons besoin d'une éthique religieuse pour soutenir et humaniser les libertés débridées et nous avons besoin d'une éthique scientifique pour protéger l'humanité de ses excès autodestructeurs. Nous avons besoin d'une éthique transcendante où la foi et la science s'allient pour la cause et la mission de l'humanité sur terre.

Mesdames et Messieurs,

Le Maroc a fait ses choix. Il agit dans le cadre d'une vision qui oriente ses politiques publiques. Il s'est engagé dans la voie de la démocratie et du respect des droits humains et des fondements de son identité. Notre politique religieuse est le fruit de notre longue histoire, ouverte sur les mutations régionales et mondiales. Elle vise à répondre aux besoins du citoyen et aux exigences du monde moderne. Elle est basée sur l'intégration institutionnelle de la gestion des affaires religieuses. La pierre angulaire de cette édification est l'institution d'Imarat Al-Mouminine «Commanderie des croyants», garante de la pérennité des fondements de notre religion selon notre rite.

Les réformes entreprises sont régies par la loi, dans le respect des fondements de la religion et l'aspiration du croyant. Elles mettent au cœur du dispositif l'encadrement religieux, les lieux de culte et la demande spirituelle des citoyens.

La réforme de l'encadrement religieux a restructuré l'institution des Oulémas. Elle a développé une politique de proximité, clarifié la mission et diversifié la formation, désormais davantage ouverte sur les sciences humaines, les langues et les autres religions. La femme est un acteur incontournable dans ce processus. Les avis religieux d'intérêt général revêtent un caractère institutionnel et non individuel.

Les lieux de culte jouissent d'une politique urbaine visant à les insérer harmonieusement dans le paysage architectural, par le biais d'un schéma directeur et d'une réglementation transparente, visant à garantir les fonds publics et/ou privés, destinés à la construction, à la rénovation ou au fonctionnement de ces lieux de culte.

Ces réformes, impulsées par Notre Majesté visent à promouvoir une pensée éclairée, en interaction avec l'ensemble des composantes de la société et ouverte sur le monde, ce qui consolide la culture commune, le lien social, ciment et ferment du développement démocratique et humain.

L'esprit de modération invite la sérénité religieuse, quête de l'âme comblée, il se heurte à des agissements politiques déviants qui sèment le mal de voir et transgressent les messages universels en quête des voies des lumières. Allah dit dans le Saint Coran: «Dieu est la lumière des Cieux et de la Terre, et le symbole

de Sa lumière serait un foyer ou se trouverait une lampe qui elle-même serait nichée dans un récipient de cristal ayant l'éclat d'un astre brillant qui tirerait sa luminosité d'un arbre béni, un olivier qui n'est ni de l'Orient ni de l'Occident et dont l'huile jetterait sa clarté presque d'elle même, sans avoir été touché par aucune étincelle donnant ainsi lumière sur lumière». (Coran 24/35). Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AMIR AL MOUMININE, À LA 1^{ÈRE} ÉDITION DES
RENCONTRES NATIONALES SIDI CHIKER
DES ADEPTES DU SOUFISME**

SAFI, 19 SEPTEMBRE 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Vénérables Participants,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable d'adresser ce message à Mesdames et Messieurs les honorables participantes et participants à cette importante rencontre religieuse que Nous avons placée sous Notre Haut Patronage. C'est dire toute la bienveillante et constante sollicitude dont Nous entourons- en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine et Protecteur de la religion et de la communauté des Croyants- la doctrine du soufisme sunnite à laquelle vous êtes affiliés. Ceci d'autant plus qu'il s'agit là d'une composante fondamentale de l'identité spirituelle et de la conscience morale du peuple marocain qui demeure attaché à la Sunna immaculée du Prophète et à la Charia islamique tolérante dont Dieu nous a gratifiés.

Nous nous félicitons, donc, de la tenue de ce forum béni et saluons les efforts louables qui ont été déployés pour en assurer le succès et pour atteindre les nobles objectifs qui lui ont été assignés.

En réservant Notre bienveillante sollicitude à cette première édition des rencontres mondiales Sidi Chiker des adeptes du soufisme, Nous avons tenu à marquer l'attachement de Notre Majesté à la préservation des hautes valeurs et des nobles idéaux que Nos pieux Aïeux ont de tout temps érigés en credo personnel dans ce pays paisible qu'est le nôtre. De même que Nous réaffirmons, par là, Notre souci d'assumer les charges inhérentes à la Commanderie des croyants telles que Dieu Nous les a confiées, en veillant à la bonne gestion des affaires religieuses de la nation.

Afin de traduire Notre sollicitude dans les faits et d'inscrire dans la durée ces rencontres bénies, dont cette première édition marque le point de départ, Nous avons donné Notre agrément à Notre ministre des Habous et des Affaires islamiques, pour que la version internationale de ces rencontres se tienne

tous les deux ans, au printemps. Nous lui avons également ordonné de veiller à ce qu'une rencontre nationale se tienne régulièrement à l'intention de la mouvance soufie implantée dans Notre Royaume, et ce, pour permettre aux différentes Confréries et Zawiyas qui la composent, d'apporter, quantitativement et qualitativement, leur concours louable à toute action de nature à consolider les valeurs spirituelles et les nobles idéaux voulus par Dieu et à promouvoir l'encadrement moral de la société. Ceci d'autant plus que, dans notre pays, les confréries soufies se sont, de tout temps, acquittées de cette mission.

À travers leur version internationale, ces rencontres auront la vocation de préserver les liens de communication, d'échange et de concertation avec les personnes intéressées à cette source de la spiritualité soufie et avec quiconque s'emploie à y puiser les précieux trésors et les connaissances pures, notamment ceux et celles dont la filiation est enracinée au Maroc. Fort de ses apports indéniables en matière de soufisme, notre pays se démarque également par son leadership exemplaire dans ce domaine. Quant à la version nationale dont vous lancez aujourd'hui la première édition, elle trouve sa justification dans la nécessité de prendre en charge cette mouvance spirituelle de l'intérieur et d'identifier les moyens et les modalités d'action susceptibles de mettre à profit le potentiel qui lui est inhérent dans le développement de la conscience morale chez les individus. Il s'agit, à la base, de donner sa pleine expression au rôle qui incombe à la doctrine soufie de contribuer à l'éducation des personnes, à la purification de l'âme humaine et à l'accomplissement de son ascension spirituelle.

Par ce rassemblement, vous remettez au goût du jour une louable tradition ancestrale qui avait fait de la rencontre Sidi Chiker l'un des premiers Moussems religieux institués par les Marocains dès les débuts de l'implantation de l'Islam dans leur pays. Leur dessein fut d'orienter les fidèles sur la voie du salut et d'éclairer leur lanterne sur les tenants et les aboutissants de leur religion. Le ribat érigé à l'époque autour de la mosquée de Sidi Chiker, s'était converti en une véritable école pour l'exercice du grand Jihad qui se pratiquait à travers la diffusion des sciences religieuses et le concours apporté au façonnement, chez les fidèles, d'une personnalité responsable, vertueuse, capable d'introspection et apte à refréner les pulsions débridées de l'âme humaine face aux tentations du plaisir et aux périls de la déviance et de l'égarement.

Les premières rencontres Sidi Chiker étaient des rassemblements qui se tenaient au mois béni du Ramadan et drainaient Oulémas, hommes pieux, ainsi que des milliers d'hommes et de femmes venus de toutes les régions du Maroc pour y psalmodier les versets du Saint Coran, faire le récit de la Sunna immaculée du Prophète et écouter la bonne parole. C'est précisément de ce modèle et de ses nobles idéaux spirituels que s'imprégnaient les Zawiyas soufies, constituées au fil des siècles dans les différentes villes et les différents villages du pays.

Vénérables Participants,

Mesdames, Messieurs,

La sollicitude que Nous réservons aux zawiyas, comme le faisaient jadis Nos illustres Aïeux, traduit toute l'estime que porte Notre Majesté aux apports des différentes Tariqas (écoles) du soufisme marocain, en matière d'orientation et de guidance spirituelle, et en faveur de la dissémination des connaissances et des ingrédients du développement. Elle traduit aussi Notre appréciation du rôle dévolu à ces institutions

dans la défense de l'unité et de l'intégrité territoriale de la nation, ainsi que dans la préservation de la cohésion sociale et la consolidation de l'identité religieuse des Marocains.

S'il s'attache essentiellement à éduquer judicieusement l'individu et à lui inculquer les hautes vertus qui doivent guider son comportement, le soufisme n'en a pas moins un impact tangible et multiforme sur la collectivité et la société. Il s'y exprime, entre autres manifestations, à travers les actes de solidarité, d'assistance mutuelle, d'altruisme, de magnanimité et de tolérance.

Exercice introspectif, le soufisme s'adresse à l'âme et au cœur pour leur bien et leur rédemption.

À cet égard, il convient de rappeler qu'il incombe à toutes les Zawiyas soufies de s'en tenir scrupuleusement aux exigences de pureté qui ont présidé à leur fondation. Il faut, en effet, qu'elles transcendent les desseins intéressés, en veillant à ce que leurs adeptes rejettent toutes les velléités indignes de leur statut, notamment la propension à privilégier l'immédiat au détriment des bienfaits ultérieurs et éternels.

Vous êtes ici réunis, en tant que communauté unique, puisant dans une seule et même source, visant un seul et même dessein au service de la foi et de la nation. Or, pour être au service de cette religion, la voie la plus indiquée consiste essentiellement à vous accrocher scrupuleusement aux prescriptions du Livre et de la Sunna, à répandre la science et le savoir, à apaiser l'esprit en invoquant constamment Dieu et en récitant abondamment les paroles divines. À ce noble dessein s'ajoute le devoir d'œuvrer pour le bien de la communauté, de venir en aide aux personnes en détresse et de faire preuve de bienveillance, de bonté et de charité dans toutes leurs expressions.

Par ailleurs, se mettre au service de la nation, c'est, d'abord, remplir son devoir à l'égard de l'Autorité tutélaire suprême - Al Imamat Al Ouhma- incarnée par Amir Al Mouminine -Commandeur des Croyants. Cela implique aussi la nécessité de veiller sur les spécificités culturelles du Maroc, et d'en empêcher l'étiollement et la disparition sous les effets conjugués d'influences parasitaires exogènes. C'est, en effet, à ce prix que pourront être préservés nos atouts qui sont autant de gages de quiétude, de sérénité et de sécurité.

La sagesse puisée dans le patrimoine dont vous êtes dépositaires fait de vous des acteurs efficaces à même de contribuer à toutes les évolutions qu'impose la réforme globale que Nous conduisons. À cet égard, vous vous attacherez notamment à transmettre aux nouvelles générations les valeurs fondatrices du soufisme, dans une démarche pédagogique qui leur permette d'intégrer et d'assimiler ces valeurs, sans jamais s'en détourner. C'est à cet effet de revivification que sont conviés les adeptes du soufisme, à charge pour eux de s'inspirer, dans cet exercice régénérateur, des meilleures pratiques d'antan, de les actualiser selon les impératifs du présent et d'en faire des modèles dont ils pourront s'enorgueillir devant leurs émules à l'avenir. Car, en effet, le Maroc qui est reconnu par les gens avisés à travers le monde, comme une pépinière de valeurs vertueuses, fondées de façon exceptionnelle, sur l'idée de soufisme, assume, à cet égard, une responsabilité majeure, dont Nous vous invitons à apprécier la portée et à mesurer la juste valeur.

Nous avons la conviction que le patrimoine vivant dont les adeptes du soufisme se trouvent être aujourd'hui les dignes héritiers, porte en lui les ressorts nécessaires pour assurer pérennité et renouvellement à la fois.

La pérennité, c'est celle du devoir de préservation des constantes en matière de dogme et de fidélité à la Commanderie des Croyants. Quant au renouvellement, il porte sur les initiatives et les comportements qui ont permis aux enfants et aux adeptes des Zawiyas d'être en accord avec leur époque et des exemples à suivre dans leur promptitude à se rendre utiles pour répandre le bien. C'est ce schéma vertueux qui a conféré à cette institution le prestige, la vénération et la sacralité qui sont les siens. C'est une source abondante de bien pour tous. Nous y avons puisé nos valeurs par le passé, nous avons impérativement besoin de le faire aujourd'hui et demain encore. L'impartialité de ses adeptes et leur total désintéressement, ne peuvent être altérés par d'éphémères et capricieuses inclinations.

Notre vœu est que cette première rencontre dont Nous saluons la présence de tous les vénérables invités, parmi les jurisconsultes, les guides spirituels et les adeptes, marque l'avènement d'une nouvelle ère dans la vie des adeptes du soufisme dans notre pays. Ils auront ainsi le loisir, dès leurs prochaines assises, de faire le point des efforts qu'ils auront déployés et des fruits qu'ils en auront tirés, avec l'aide de Dieu Tout-Puissant. Ils pourront ainsi renouer avec le passé, dans un engagement renouvelé, avec la volonté de continuer, de persévérer et d'évoluer graduellement sur la juste voie, celle de la vérité, tracée par le Dieu unique pour les fidèles et les croyants.

«Ceux qui croient, ceux dont les cœurs s'apaisent au souvenir de Dieu - les cœurs ne s'apaisent-ils pas au souvenir de Dieu ?- ceux qui croient et qui font le bien. Le bonheur et un excellent lieu où ils retourneront sont destinés à tous ceux-là». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, À L'OCCASION DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES OULÉMAS

TÉTOUAN, 27 SEPTEMBRE 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables membres du Conseil Supérieur des Oulémas,

Mesdames et Messieurs les oulémas,

Il Nous est agréable de présider l'actuelle session du Conseil supérieur des Oulémas. C'est pour Nous l'occasion de renouveler, en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, le pacte indéfectible en vertu duquel Nous nous faisons un devoir de veiller à la protection de la religion et de ses adeptes et à la poursuite de la réforme engagée en la matière. À cet égard, Nous entendons rénover les institutions qui ont en charge les affaires religieuses, et assurer de Notre bienveillante sollicitude les personnes qui s'en occupent. Nous tenons également à inscrire cette réforme dans la politique de proximité, qui est à la base de Notre méthode de gestion des affaires de Notre cher peuple.

Notre but ultime est de veiller à ce que nos honorables oulémas apportent une contribution plus efficiente au processus de réforme et de modernisation que Nous conduisons dans tous les domaines. Nous tenons à ce qu'ils s'attachent, en particulier, à apporter leur concours au renforcement de la sécurité spirituelle de la nation, en veillant à la préservation de sa doctrine religieuse qui se réclame d'un islam sunnite tolérant.

Avec l'aide de Dieu, Nous avons engrangé d'importants acquis dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme globale du champ religieux, un processus que Nous avons lancé il y a quatre ans à l'occasion de Notre discours qui posait, en la matière, les jalons fondateurs d'une stratégie nouvelle et multidimensionnelle.

Il y a lieu de citer en premier ce qui a été réalisé au niveau institutionnel central, en l'occurrence une restructuration et une mise à niveau du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, qui ont permis à ce département de s'acquitter au mieux de la noble mission qui lui est dévolue et des lourdes responsabilités qui lui échoient.

Nous avons également assuré la rénovation et la réorganisation du Conseil supérieur des Oulémas et des Conseils locaux des Oulémas. À cet égard, Nous avons opté pour une démarche ambitieuse hissant le discours religieux à la hauteur des réalités de notre époque et des impératifs de protection de nos jeunes contre la perte des repères et des références et les risques de les voir instrumentalisés par les trublions et les extrémistes de tout poil.

Dans le même ordre d'idées, Nous avons mis en place une instance de recours, seule habilitée à émettre des fatwas (avis jurisprudentiels). Notre but est de mettre cette prérogative interprétative à l'abri des intrus et autres imposteurs qui se placent en marge du cadre religieux institutionnel, incarné par la Commanderie des Croyants, dont Nous sommes dépositaire.

En matière d'éducation, la dynamique réformatrice a touché l'ensemble des institutions en charge de l'enseignement traditionnel et de l'éducation islamique.

Fidèle à Notre démarche et Notre politique en matière de décentralisation et de déconcentration, Nous avons décidé le redéploiement et la généralisation des Conseils locaux des Oulémas, de sorte que chaque province ou préfecture puisse disposer de son propre Conseil. Cette mesure permettra de répondre à la nécessité, impérieuse à Nos yeux, de prendre en considération les spécificités et les coutumes propres aux habitants de chaque région, et d'apporter des réponses aux questions qui les interpellent en matière religieuse.

Soucieux de voir la politique de proximité s'étendre à Nos fidèles sujets expatriés, Nous avons jugé bon de procéder, dans un premier temps, à la création d'un Conseil des Oulémas pour la communauté marocaine en Europe. Cette initiative Nous paraît de nature à favoriser une certaine ouverture sur les spécificités religieuses et culturelles de cette communauté. Elle devrait aider à prémunir la foi et les valeurs authentiques qui font la singularité de leur identité marocaine, contre les velléités intégristes et extrémistes.

Dans la même volonté de réforme et de modernisation, Nous avons créé la Ligue Mohammedia des Oulémas, en remplacement de leur instance antérieure. Ce faisant, Nous comptons fédérer au sein de cette nouvelle structure toutes les potentialités et les compétences religieuses que recèle notre pays. Notre souhait est que cette entité puisse remplir sa mission dans un esprit de complémentarité et en parfaite synergie avec les composantes de l'édifice religieux rénové, dont Nous avons posé les jalons.

Cependant, cette réforme institutionnelle ne saurait être complète que si l'on s'attelle à redynamiser le rôle des mosquées, tant il est vrai qu'elles constituent le cœur vibrant de la sphère spirituelle. Aussi avons-Nous arrêté une série de mesures reflétant Notre constante et bienveillante sollicitude pour les maisons de Dieu, d'autant plus qu'elles constituent l'un des piliers majeurs sur lesquels repose notre plan d'initiation et de sensibilisation aux principes de la pensée religieuse éclairée.

Notre vœu est de conforter les mosquées dans la vocation qui est la leur, en tant que lieux de culte et espaces d'invocation de Dieu, de guidance, d'orientation spirituelle et d'alphabétisation.

Aussi avons-Nous donné Nos Instructions à Notre ministre des Habous et des Affaires Islamiques pour qu'il mette en chantier un programme global d'encadrement et de mise à niveau des imams de

mosquée, en mettant à contribution nos honorables Oulémas, et en veillant au respect des constantes et des choix de la Nation. Il importe, à cet égard, de s'ouvrir sur les questions et les préoccupations des temps modernes, et de prendre en compte les exigences de «fiqh attayssir» (doctrine jurisprudentielle qui préconise les modalités d'application les plus souples et les moins contraignantes pour remplir les obligations religieuses).

Nous avons jugé opportun de consolider le dispositif réglementaire régissant les mosquées, en mettant en place une batterie de mesures incitatives concrètes pour les constructions légales de mosquées. Aussi, et pour réaffirmer Notre volonté de rapprocher celles-ci des fidèles qui y affluent, engageons-Nous le gouvernement à prendre les dispositions qui s'imposent, pour l'exonération de la construction des mosquées de 50 % de la TVA, en application des Hautes Instructions que Nous avons données à cet effet.

La dimension sociale constitue, quant à elle, le troisième pilier de Notre plan de réformes. Ainsi, outre la couverture médicale dont bénéficient les personnes chargées de gérer au quotidien les affaires religieuses, Nous avons décidé de consolider cette couverture qui constitue déjà pour eux un acquis, par la mise en place, en leur faveur, d'un organisme chargé des affaires sociales. Il s'agit en l'occurrence de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales pour le personnel religieux, que Nous avons créée pour illustrer l'intérêt tout particulier que Nous attachons à leur cas, ainsi que Notre volonté de mettre à la disposition de cette catégorie de travailleurs studieux, appliqués et dévoués, les moyens nécessaires pour améliorer leur situation.

Mesdames et Messieurs les Oulémas,

Nous sommes fier de voir avec quels engagement et sens du devoir nos valeureux Oulémas se sont investis dans les différentes sphères de l'action religieuse. Toutefois, Nous attendons d'eux des efforts accrus et déterminés. Il leur incombe, surtout, de faire ressortir dans tout son éclat, l'image rayonnante de l'Islam qui appelle à honorer l'Homme et à préserver sa dignité. Il leur appartient, en outre, d'en défendre les valeurs sacrées, et au premier chef, la sainteté de son Prophète, Notre Aïeul - prière et salut sur Lui - et tous les autres Prophètes et Envoyés de Dieu, que Notre sainte religion nous enjoint de croire et de vénérer sans discrimination entre eux.

Il y a, évidemment, dans cette injonction, une réaffirmation du devoir de respect mutuel qui doit exister entre les différentes religions célestes, et entre les cultures et les civilisations. Mais nous n'ignorons pas, pour autant, que le monde aujourd'hui traverse une conjoncture où s'agitent les démons de l'égoïsme et de la violence et sébranlent les repères et les références.

C'est dire que dans le cadre de votre mission spirituelle, vous avez essentiellement pour devoir d'œuvrer en permanence pour faire régner la paix et la quiétude. Il vous appartient, en effet, d'exhorter les fidèles à l'émulation dans le labeur positif et constructif, et de les inciter à combattre l'extrémisme, l'ostracisme et le terrorisme, par la dissémination des nobles idéaux que prône l'Islam, et qui sont un rempart pour épargner à notre pays les fléaux exécrables du fanatisme et de l'excès poussé à l'extrême.

C'est dans cet esprit que Nous avons décidé d'inaugurer une nouvelle étape dans le processus de réforme du champ religieux. Nous avons, en effet, opté pour un plan d'action novateur, dénommé «Mithaq

Al-Oulamae», et qui constitue un programme exemplaire de mobilisation, de sensibilisation et de conscientisation. Il exige que vous vous attachiez à mener sur le terrain, avec sincérité et dévouement, et tout en restant le plus près possible des fidèles, votre mission de clarification et de guidance religieuses. Les Oulémas ont donc le devoir de s'atteler à assurer la mise à niveau des Imams de mosquée et à se déployer dans la ville et la campagne pour guider les gens et éclairer leurs lanternes et pour combattre et infirmer les allégations mystificatrices colportées par les tenants de l'extrémisme.

Nous appelons donc à la mise en œuvre du plan «Mithaq Al-Oulamae», conformément à un programme bien défini, sous l'impulsion du Conseil Supérieur des Oulémas, et en coordination avec le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques. Nous engageons donc le gouvernement à mettre à la disposition de ce département tous les moyens nécessaires pour la mise en œuvre d'un programme reposant sur une mobilisation tous azimuts et un discours religieux éclairé, adapté aux capacités d'assimilation et à la réalité vécue de ses destinataires.

Nous sommes résolument déterminés à aller de l'avant dans la mise à niveau et la rénovation du champ religieux. Nous entendons hisser ce processus au niveau de vos attentes et des ambitions qui animent tous Nos fidèles sujets. Ce réajustement s'impose d'autant plus qu'il s'inscrit au cœur des réformes nationales essentielles que Nous conduisons, et qui consistent, au premier chef, à assurer la sécurité spirituelle de la Nation et à préserver l'identité (religieuse) islamique du Maroc. Celle-ci se distingue, en effet, par l'obligation de se conformer aux prescriptions de la Sounna (Tradition Prophétique) et aux impératifs inhérents à l'esprit de collégialité et à la quête du juste milieu et des valeurs de modération et d'ouverture. Il est donc impératif, lorsqu'il s'agit de prêcher la bonne parole et d'appeler à la vénération de Dieu, d'user d'un discours empreint de sagesse et des autres préceptes que prône l'Islam généreux et tolérant.

L'ambition qui nous habite tous est de veiller à ce que le sursaut mobilisateur et édifiant de «Mithaq Al-Oulamae», traduise avec éloquence la singularité du renouveau religieux que connaît le Maroc sous l'impulsion de ses Oulémas, et illustre la pertinence et la sagesse du verset coranique qui dit en substance : «Celui qui sait que la Révélation que ton Seigneur a fait descendre sur toi est la Vérité, serait-il semblable à l'aveugle ? Seuls réfléchissent : ceux qui sont doués d'intelligence, ceux qui observent fidèlement le pacte de Dieu et ne violent pas Son alliance». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS À LA 32^{ÈME} SESSION DU CONSEIL
DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES ET DES
INSTITUTS D'ÉMISSION ARABES**

MARRAKECH, 07 OCTOBRE 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de vous adresser ce message à l'occasion de la tenue de cette session du Conseil des gouverneurs des banques centrales et des instituts d'émission arabes. C'est dire l'estime que Nous portons à ces établissements eu égard au rôle avant-gardiste qu'ils jouent dans la consolidation des bonnes bases sur lesquelles repose l'économie arabe, et compte tenu de la contribution qu'ils apportent à la réalisation du développement global auquel aspirent nos pays frères, et qui constitue le socle solide de l'action arabe commune, efficiente et moderne. Votre forum revêt une importance particulière du fait qu'il se tient dans une conjoncture internationale délicate.

L'économie mondiale se trouve, en effet, confrontée à une crise sans précédent qui menace de ralentir le rythme de croissance et de compromettre la stabilité du système bancaire et financier. Cette conjoncture est également marquée par les pressions induites par la forte demande sur les matières premières et les produits alimentaires de base, une situation qui ne manque pas d'accentuer les risques guettant la croissance et la stabilité des prix.

Cette crise continue de s'exacerber en raison de l'aggravation des dérèglements survenus au niveau des marchés financiers mondiaux suite à l'effondrement, aux États-Unis, du secteur de l'hypothèque immobilière. De ce fait, une crise de confiance généralisée a fini par s'installer comme conséquence des pertes subies par les institutions bancaires et financières.

Excellences,

Nonobstant ce climat économique mondial agité, l'activité économique dans la région arabe a continué à se développer et à stimuler la dynamique de croissance exponentielle qui y prévaut, grâce au rythme accru de l'investissement et de la consommation. Cette croissance s'est accompagnée d'une consolidation des équilibres fondamentaux, et ce, en dépit de la hausse du niveau général des prix, due à l'action de facteurs externes. De même que le secteur bancaire et financier des pays arabes a connu -grâces en soient rendues à Dieu- une stabilité qui lui a permis d'éviter les retombées des dérèglements financiers survenus à l'échelle mondiale.

Or cela ne devrait pas occulter pour nous la nécessité de faire preuve d'une vigilance accrue, en veillant à un contrôle plus efficient de nos marchés financiers et en continuant à en assurer la coordination, de sorte à en faire un modèle pour l'activité financière en matière de contrôle et d'alerte précoce.

À l'instar de nombreux pays arabes frères, le Maroc connaît, depuis le début de la décennie en cours, une croissance rapide et soutenue, résultant des réformes structurelles que nous avons adoptées, ainsi que de la mise en œuvre de bonnes politiques économiques. Cette croissance se traduit notamment par l'amélioration de l'environnement des affaires qui a permis, à son tour, un accroissement du volume d'investissement et une hausse du niveau de vie, tous deux responsables du développement de la consommation. Elle tient également à la diversification de la base de production et à l'émergence de nouvelles activités qui ont joué le rôle de locomotive de la croissance dans les secteurs de l'industrie et des services.

Nous avons également veillé à maîtriser l'inflation, à améliorer l'état des finances publiques et des comptes extérieurs et à préserver la stabilité des taux de change. Parallèlement, Nous nous sommes attachés à poursuivre le développement du secteur bancaire et financier et à renforcer le dispositif de surveillance et les systèmes de prévention. Ces actions conjuguées ont eu pour effet de favoriser l'essor des marchés financiers et d'assurer la diversification des instruments financiers, une situation qui a été rendue possible grâce à la pratique, par Bank Al-Maghrib, d'une bonne gouvernance, à l'exercice d'un contrôle strict et à l'adoption d'une stratégie judicieuse en la matière. Outre l'autonomie rigoureuse et le grand professionnalisme dont elle est créditée, cette institution a su mener à bien cette démarche concluante grâce à la sagesse, au savoir-faire, à la détermination et à la fermeté reconnus à Notre fidèle serviteur, le wali de Bank Al-Maghrib.

Dans le même ordre d'idées, Nous avons veillé à ce que le Maroc continue à s'ouvrir sur son environnement international à travers la conclusion d'accords de libre échange avec les pôles clés de l'économie mondiale et les pays du bassin méditerranéen, outre l'adhésion résolue du Maroc à la mise en œuvre de l'accord relatif à la zone de libre échange arabe.

Sur le plan social, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain - que Nous avons lancée et dont Nous assistons concrètement au bon déroulement des chantiers- a permis d'allier, en toute harmonie, croissance économique et développement social, au travers de projets à moyen et long termes. De même, l'INDH a largement contribué - avec l'aide de Dieu et grâce à l'adhésion de toutes les forces vives de la Nation à ses programmes fructueux- à assurer des sources de revenu stable en faveur des catégories pauvres et à la création d'emplois.

Afin de concrétiser Notre volonté d'améliorer les conditions sociales de nos citoyens en général et de rehausser la situation des classes moyennes en particulier - pour en faire la base la plus large de la société et le point nodal des politiques publiques-, des mesures ont été prises dans le but de renforcer et développer la consommation et de stimuler ainsi l'investissement.

Excellences,

Conscient de l'importance de la dimension régionale pour le développement de l'économie arabe, le Maroc a apporté son concours actif aux travaux des colloques régionaux consacrés à la libéralisation du commerce, à l'intégration monétaire et au rôle du secteur privé dans les cinq pays de l'Union maghrébine.

À cet égard, l'élargissement du cercle des projets et des programmes à portée régionale, est de nature à renforcer l'intégration économique entre les pays arabes.

Aussi, et afin de favoriser le développement durable au niveau de notre région arabe, est-il nécessaire de tirer parti de toutes les potentialités et autres énergies que recèlent nos pays et d'assurer la coordination entre nos politiques économiques.

Dans ce cadre, Nous nous félicitons de la démarche arabe générale pour qu'il soit fait preuve de célérité dans l'application de réformes structurelles et l'adoption de politiques économiques visant à consolider les équilibres fondamentaux.

Nous saluons également toutes les initiatives visant à consacrer l'autonomie des banques centrales eu égard aux missions qui leur sont dévolues, et qui sont celles d'assurer la stabilité monétaire et de renforcer la solidité du système bancaire, de manière à favoriser la mise en place de bases solides pour le développement économique de nos pays.

Au niveau international, Nous nous réjouissons du fait qu'un accord ait été atteint concernant les principes et les pratiques relatifs aux fonds souverains. Cet accord, qui sera soumis au comité monétaire et financier du Fonds monétaire international, aidera à activer le rôle assigné à ces fonds en leur permettant de contribuer à atténuer les retombées de la crise actuelle qui secoue le système financier international.

Nous sommes convaincu que les travaux de votre importante réunion se solderont par des résultats probants et concrets en rendant possible la réalisation des objectifs auxquels nous aspirons tous, à savoir renforcer le développement économique et social de nos pays et assurer l'essor et le bien-être de nos peuples.

Nous souhaitons la bienvenue aux représentants des pays arabes frères, qui sont les invités de marque de leur deuxième pays, le Maroc, et prions le Très-Haut de couronner leurs travaux de succès et de faire aboutir les efforts louables qu'ils déploient en vue de renforcer l'action arabe commune au moyen de cet atout moderne essentiel qui a rendu possible la formation de groupements économiques forts et avant-gardistes. Il s'agit en l'occurrence du support bancaire et financier que vous avez la charge de préserver et de consolider pour en faire un outil au service du bien-être de nos pays frères. C'est précisément cette mission qui vous a valu d'être la fierté des dirigeants de la Nation arabe, de ses peuples et de ses forces vives et productives, et de mériter la confiance que ses partenaires vous témoignent au vu de la crédibilité qui est la vôtre.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE ANNÉE LÉGISLATIVE

RABAT, 10 OCTOBRE 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

L'ouverture de la session d'octobre 2008, à laquelle Nous procédons aujourd'hui est, pour Nous, une nouvelle occasion d'entretenir les représentants de la nation, des questions nationales majeures.

Ce qui caractérise cette année législative, c'est qu'elle intervient dans la perspective des importantes échéances nationales à venir. Il s'agit en l'occurrence d'une série d'élections devant se tenir dans un proche avenir et qui ne manquent pas de retenir votre attention. Elles conduiront à terme au renouvellement partiel du tiers des sièges à la Chambre des Conseillers.

Ces scrutins détermineront surtout la prochaine configuration des collectivités locales qui constituent, à Nos yeux, le socle de la démocratie, ainsi que le cadre propice d'une synergie positive entre démocratie et développement.

Ainsi, tout patriote sincère, soucieux de la consolidation de la crédibilité des élections, se doit de considérer que ces échéances portent autant sur la démocratie que sur le développement. Elles impliquent une compétition, avec des programmes précis, et un engagement collectif en faveur de l'intérêt général, ainsi que la volonté de proscrire toute pratique bassement politicienne, qui n'a, d'ailleurs, pas de place dans le Maroc d'aujourd'hui.

Certes, la victoire dans la bataille pour le développement représente, pour Nous, le point nodal de l'enjeu électoral, mais cela ne signifie en aucune manière qu'il faille lui ôter son caractère démocratique, ni donner crédit aux tenants de l'allégation fallacieuse décrétant la fin du politique.

Nous n'avons eu de cesse de souligner la nécessité de consolider la pratique politique fondée sur la participation des partis responsables à la bonne gestion des affaires publiques, et ce, sur la base du verdict des urnes.

Cela requiert une plus large adhésion de la part de toutes les composantes de la société, en particulier les jeunes, afin qu'ils puisent dans leurs énergies et dans les ambitions louables qui les animent, non seulement la capacité de choisir leurs représentants en toute connaissance de cause, mais également celle de prendre en charge la responsabilité de la gestion de la chose publique locale, qui est à la base même de la bonne gouvernance.

À cet effet, Nous donnons Nos instructions au gouvernement pour qu'il prenne les dispositions nécessaires en vue de ramener de 23 à 21 ans l'âge légal d'éligibilité aux élections des collectivités locales.

Dans le même ordre d'idées, Nous appelons à une collaboration constructive entre le gouvernement et le parlement dans la mise en place de mécanismes efficaces à même de favoriser une représentation adéquate et une présence plus large des femmes au sein des conseils communaux, tant pour ce qui concerne les candidatures qu'au niveau du scrutin.

Notre dessein ultime est de garantir une représentation équitable des femmes au niveau des collectivités locales et, surtout, de permettre aux conseils locaux de se prévaloir de l'apport de la femme marocaine qualifiée, connue pour son intégrité, son réalisme et sa fibre sociale.

Il ne vous échappe pas que les collectivités locales constituent le véritable indicateur à l'aune duquel se mesure la confiance mise par le citoyen dans les institutions représentatives, car, en définitive, c'est à ces conseils qu'échoit le devoir de veiller à la satisfaction des besoins fondamentaux de ce citoyen dans son vécu quotidien.

C'est pourquoi rien ne doit être ménagé pour que le développement soit l'enjeu réel des prochaines échéances, plutôt que l'occasion de se livrer à des surenchères purement politiciennes.

Le vrai défi électoral est de remporter la véritable compétition, celle basée sur un pluralisme réel et axée sur des plans de développement précis et rigoureux. Il ne s'agit donc nullement d'un simple pluralisme formel et de façade qui se réduirait à une pléthore de candidats, de couleurs et d'emblèmes. La véritable différenciation qualitative devrait, en fait, s'opérer tant au niveau des choix qu'au niveau des programmes.

Nous sommes fermement déterminé à répondre à la volonté de tous d'assurer, sans discrimination aucune, les conditions d'une compétition loyale et équilibrée entre les formations et entre les candidats. Nous nous y emploierons en veillant à ce que les formations politiques, de la majorité comme de l'opposition, soient dûment informées de la date du scrutin et puissent ainsi s'y engager sur le même pied d'égalité.

À cet effet, Nous annonçons aujourd'hui que les élections aux conseils locaux urbains et ruraux auront lieu le 12 juin 2009.

Nous attendons des partis politiques actifs qu'ils mettent à profit la période qui nous sépare de cette date pour élaborer des projets intégrés de développement local et favoriser l'émergence des élites aptes à les mener à bonne fin, avec la compétence et l'intégrité requises.

Nous engageons toutes les instances et les autorités, individuellement et collectivement, à s'astreindre au respect de la loi, à agir en toute responsabilité et à faire preuve de vigilance, d'impartialité et de toute

la fermeté requise pour garantir l'égalité devant la loi, des partis politiques et de l'ensemble des citoyens, sans en favoriser quiconque.

Honorables parlementaires,

Ainsi que vous le savez, les prochains scrutins ne concernent pas que les partis politiques ou les collectivités locales. D'autres institutions chargées en vertu de la Constitution d'assurer l'encadrement et la représentation des citoyens sont également parties prenantes. Il s'agit, en l'occurrence, des centrales syndicales et des chambres professionnelles. Nous les assurons de Notre soutien, pour qu'elles puissent s'acquitter du rôle qui leur incombe dans l'édification d'une économie productive et d'une société solidaire.

Avec la même détermination, Nous veillons à associer toutes les forces productives disposant d'une vaste expérience, pour qu'elles contribuent à conférer un contenu concret aux choix majeurs de notre pays en matière de développement.

Ainsi, Notre décision de mettre en place le Conseil économique et social participe de Notre attachement à une mise à niveau institutionnelle globale et constante.

En donnant corps à cette institution constitutionnelle vouée au développement, Nous entendons renforcer le système des instances consultatives nationales qui, du reste, ont fait la preuve de leur crédibilité et de leur efficacité, que ce soit en politique ou en matière de droits de l'homme.

Afin d'illustrer concrètement Notre détermination à installer ce conseil dans les plus brefs délais, Nous engageons le gouvernement à diligenter la préparation du projet de loi organique concernant cette institution et à en saisir le parlement avant la fin de l'actuelle session.

Mesdames et Messieurs,

Notre attachement à la consolidation de l'État de droit et à la moralisation de la vie publique procède d'une démarche globale et intégrée qu'on ne saurait confiner aux seules manifestations administratives et politiques, ni aux opérations électorales. Elle s'étend bien au-delà, puisqu'elle couvre un domaine vital, en l'occurrence la régularité et la transparence des transactions et activités économiques.

De même, la bonne gouvernance ne peut être circonscrite uniquement dans le champ juridico-institutionnel ou dans la sphère politique, car elle se déploie également et nécessairement dans l'aire économique.

Partant de cette évidence, la moralisation globale constitue, à Nos yeux, l'un des impératifs incontournables pour la consolidation de l'État de droit dans le domaine des affaires. Il est donc nécessaire de renforcer les mécanismes qui s'imposent pour assurer une concurrence ouverte et préserver la liberté du marché de toutes les formes de monopoles de fait et des pôles d'économie de rente, et aussi pour prévenir toutes les pratiques délictueuses.

C'est dans cet esprit que s'inscrit Notre volonté de mettre à l'œuvre le conseil de la concurrence et l'Instance centrale de prévention de la corruption, et ce, parallèlement à la mise en place d'un dispositif législatif et réglementaire pour assurer la protection de la libre entreprise et de la concurrence honnête et loyale.

Nous engageons donc les différentes instances concernées à s'acquitter au mieux des prérogatives qui leur sont dévolues, en faisant preuve de toute la fermeté et l'audace requises, et en ayant constamment à l'esprit le souci de défendre l'intérêt général. Nous entendons les voir s'ériger en autorité morale et en force de proposition, ayant à cœur de contribuer, par la force de ses compétences, à l'effort national qui est engagé pour combattre toutes les formes de dépravation et autres pratiques contraires à la loi et aux valeurs morales.

Nous avons, certes, conscience que la corruption est un fléau qui n'épargne aucune société. Néanmoins, Nous n'entendons pas pour autant, Nous y résigner comme s'il s'agissait d'une fatalité incontournable. Il est grand temps, en effet, de prendre à bras le corps ce phénomène pernicieux aux effets néfastes qui sont autant d'entraves au développement, et d'atteintes à la loi, à la citoyenneté et aux prescriptions religieuses.

Il appartient donc à tous, individus et collectivités, instances et autorités, de combattre ce fléau avec une volonté sans faille et une détermination résolue à appliquer la loi dans toute sa rigueur, tant au niveau du contrôle et de la reddition des comptes, qu'au plan des sanctions répressives.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Notre pays fait face à des défis internes que nous nous employons encore et toujours à relever, à travers des réformes profondes et des chantiers de développement aux plans national et local. Vous êtes donc tous appelés à adhérer avec force à cet élan réformateur national, par le biais d'une législation avancée, d'un contrôle efficient et d'un encadrement efficace des électeurs, sur le terrain.

Notre pays se trouve également en butte à des défis externes, aux niveaux régional, maghrébin, sahélien et international. Ces défis sont induits par des risques sécuritaires, outre les contraintes inhérentes au développement et à la mondialisation. Ils ne peuvent être relevés que si nous persévérons obstinément dans notre démarche stratégique qui repose essentiellement sur la mobilisation nationale, l'intégration régionale et l'ouverture positive sur les opportunités de progrès qu'offrent les mutations internationales en cours.

Par conséquent, il vous appartient de ne pas vous contenter des questions internes et, surtout d'éviter de vous enfermer dans le cercle des préoccupations électorales, si importantes soient-elles, par ailleurs.

Aussi, le devoir national vous fait-il obligation, aujourd'hui plus que jamais, de multiplier les efforts pour conforter la présence du Maroc dans les différentes instances régionales et internationales où la voix des parlementaires est audible et écoutée. Vous vous attacherez, par-dessus tout, à apporter votre concours à la défense des causes majeures de la nation. À cet égard, il vous incombe en premier lieu, de gagner un soutien accru en faveur de la question de notre intégrité territoriale qui constitue la priorité des priorités.

Les avancées démocratiques réalisées par notre pays constituent un capital précieux que vous devez fructifier au mieux par une diplomatie parlementaire efficiente qui soit en phase et en harmonie avec l'action gouvernementale.

Mesdames et Messieurs,

Nous tenons à ce que les institutions puissent remplir leur rôle de façon optimale, en s'investissant plus fortement dans la mise en œuvre des grands choix nationaux. Elles doivent inscrire leur action dans la démarche de la démocratie participative pour laquelle nous avons opté et qui porte en elle tous les ingrédients du développement durable et les valeurs de la citoyenneté effective.

Avec l'aide de Dieu, Je continuerai à veiller à ce que le Maroc avance résolument sur la voie judicieuse que nous nous sommes choisie. Notre dessein est de multiplier les réalisations en matière de développement, et d'aller de l'avant sur le chemin de l'unité consolidée, de la stabilité, du progrès et de la prospérité. Il nous appartient, pour y parvenir, d'encourager les initiatives productives et fructueuses et de créer les conditions d'une croissance plus forte et plus rapide. Nous avons également l'ambition d'assurer la mise à niveau de nos institutions, en consolidant la bonne gouvernance, en augmentant la productivité de notre économie et en raffermissant les liens de solidarité au sein de notre société. Ce sont là autant d'exigences pour que notre peuple fidèle, surtout ses couches démunies, puisse vivre pleinement sa citoyenneté dans la dignité.

Cet instant que nous vivons, avec ses promesses et ses aspirations, ses écueils et ses difficultés objectives, est un moment privilégié. Il est de la plus haute importance que l'édification du Maroc de demain atteigne sa vitesse de croisière et qu'à cet effet, la réforme et la croissance évoluent à plein régime. Il ne tient qu'aux forces vives de la Nation pour se saisir des présentes opportunités et en faire l'usage le plus judicieux.

Il appartient donc à tous de retrousser les manches et de mettre les pieds à l'étrier pour que notre pays ne manque pas son rendez-vous avec l'histoire. Il faut que chacun prenne ses responsabilités et fasse preuve de citoyenneté active et engagée, pour que nous puissions relever tous les défis internes et externes, et gagner les enjeux des échéances à venir. Le seul moyen d'y parvenir tient à la mobilisation de toutes les potentialités, et à la mise à contribution des institutions de la façon la plus efficiente qui soit.

Que Dieu nous aide tous.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET EUROMED DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ET INSTITUTIONS SIMILAIRES

RABAT, 15 OCTOBRE 2008

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président, Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous plaît de Nous adresser à vous à l'ouverture de l'édition 2008 du Sommet Euro-méditerranéen des Conseils Économiques et Sociaux et institutions similaires, que le royaume du Maroc a l'honneur et le plaisir d'accueillir. Il Nous est également agréable de vous souhaiter la bienvenue au Maroc, terre authentique de rencontre, de dialogue et d'ouverture.

Cette rencontre constitue, pour Nous, une occasion propice pour réaffirmer Notre appui à toutes les initiatives Euro-méditerranéennes sincères et porteuses, et réitérer Notre engagement au sein des enceintes et des mécanismes qui visent à renforcer cet espace humain et civilisationnel et à en faire une véritable zone de paix, de stabilité, de solidarité et de prospérité partagée. Telle a toujours été l'ambition portée par le Maroc, depuis le Sommet de Barcelone de 1995, et confirmée au dernier Sommet de Paris, de juillet 2008, sur «le processus de Barcelone : l'Union pour la Méditerranée».

Cette convergence de vue est aussi animée par la volonté qui est la Nôtre de renforcer davantage le partenariat global entre le Royaume du Maroc et l'Union Européenne, dans le cadre du statut avancé que Nous avons légitimement revendiqué et qui a naturellement rencontré l'adhésion et l'appui des Instances communautaires et de nos partenaires européens. Ce statut avancé, nous l'avons souhaité et nous parions beaucoup sur la nouvelle dynamique qu'il ne manquera pas d'impulser à nos relations.

Mesdames et Messieurs,

Nous Nous félicitons des actions - aussi remarquables que diverses - que vous menez au niveau de cette instance de dialogue Euro-méditerranéen, et en tant qu'institutions nationales écoutées, portant la voix

des différents acteurs et forces vives économiques, sociales et relevant de la société civile, dans les pays de la zone Euro-méditerranéenne.

La démarche instituant votre rencontre trouve aujourd'hui sa concrétisation dans la présence, à cette assemblée, d'éminentes personnalités représentatives d'espaces divers et de sensibilités multiples. Cette démarche rejoint, en outre, notre volonté commune de consacrer davantage la dimension économique, sociale et humaine comme une priorité de notre partenariat.

Nous sommes convaincu qu'un partenariat solide devra aussi et surtout s'appuyer, au-delà des rapports politiques - par ailleurs excellents et efficaces- sur un réseau dense d'échanges et de coopération entre les acteurs de nos sociétés civiles respectives, œuvrant dans les domaines du développement économique, social, culturel, écologique et humain. Les Conseils Économiques et Sociaux et institutions similaires doivent être, à Notre sens, un acteur majeur dans cette dynamique, aussi bien dans leurs pays respectifs que dans leurs différentes assemblées à l'échelle de notre région.

Votre rencontre d'aujourd'hui s'inscrit dans le droit-fil de cette vision. Elle est d'autant plus importante qu'elle vous réunit autour de thèmes majeurs, tels la liberté d'association, le dialogue social, le renforcement des structures participatives dans les pays partenaires, le rôle de la femme dans la vie économique et sociale, ou encore le libre échange et les dimensions sociales des relations Nord-Sud.

Vos travaux à venir permettront également, sans aucun doute, aux partenaires de la région de partager leurs expériences et de renforcer leur dialogue, afin de mieux se comprendre mutuellement, d'éliminer toutes les formes de malentendus, de mieux connaître les réalités et les spécificités de chacun, de mieux vivre ensemble et de mieux apprendre les uns des autres.

Le Maroc, engagé dans un mouvement global de réformes et de chantiers ambitieux, est sensible à tous les sujets dont vous débattiez. Mon pays est en permanence à l'écoute des expériences universelles, de même qu'il est réceptif à toutes les bonnes pratiques qui l'aideront à consolider sa trajectoire, en tant que Nation qui a fait le choix de l'ouverture, de l'approfondissement démocratique et de la modernisation économique et sociale.

Mesdames et Messieurs,

Nous traversons aujourd'hui un contexte régional et international difficile, marqué par une crise financière profonde qui menace d'avoir des conséquences néfastes sur l'activité économique et l'emploi, et sur les conditions sociales de nos populations.

Nombre de réponses, de décisions et d'initiatives doivent continuer à être prises, tant au niveau intérieur qu'au niveau des instances régionales communes, par les États et les pouvoirs publics de nos pays. Mais leur efficacité restera toujours tributaire de leur niveau d'appropriation et d'enracinement au sein de nos sociétés et auprès de nos concitoyens. Le rôle des instances comme les vôtres est capital, car il est justement nécessaire de rappeler sans cesse, au marché les valeurs de responsabilité, d'éthique et d'équilibre.

En période de crise comme en période normale, l'État n'est plus à même d'agir seul face aux choix majeurs qui s'imposent à nous. Si le rôle de l'État demeure incontournable et central, son action devra procéder d'une démarche participative étendue et d'un sens plus affirmé de démocratie sociale et locale.

Dans le style de gouvernance que Nous promouvons au Maroc, Nous avons toujours privilégié cette démarche vertueuse, faite de confiance, de dialogue, du contrat et de libération des énergies.

Nul besoin de rappeler, à cet égard, qu'une telle démarche est d'autant plus exigeante qu'elle a besoin d'acteurs responsables, socialement enracinés et reconnus, en mesure d'agir dans la durée en faveur de l'intérêt général et du bien-être de leurs communautés et de leurs territoires.

Telle est l'approche, Mesdames et Messieurs, qui guide Notre vision pour un développement harmonieux et durable. C'est également ce qui a motivé Notre récente décision de mettre sur pied le conseil économique et social, institution constitutionnelle destinée à être un espace permanent d'un dialogue social responsable, de même qu'un lieu privilégié de réflexion, de coopération et de proposition, dans les différents domaines de l'action économique, sociale, culturelle et environnementale.

Nous attendons beaucoup de ce Conseil pour renforcer notre édifice institutionnel, consolider la démocratie politique et sociale marocaine et contribuer au développement de notre pays.

La tenue, au Maroc de ce Sommet Euromed des Conseils Économiques et Sociaux et institutions similaires sera ainsi, pour nous, une opportunité de prendre connaissance de vos différentes expériences nationales et d'en tirer profit dans la mise en place de notre Conseil.

Enfin, Nous sommes convaincu que cette rencontre constituera une contribution effective au renforcement du projet Euro-méditerranéen, à la promotion des grandes valeurs qui l'animent, et au développement de projets à la mesure des enjeux actuels et futurs qui l'attendent.

Que Dieu, le Très-Haut, couronne vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 19^{ÈME} CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ACTEURS

MARRAKECH, 23 OCTOBRE 2008

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les responsables de la Fédération Internationale des Acteurs,

Mesdames et Messieurs les participants au 19^{ème} congrès de la Fédération,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux de Nous adresser à cet important congrès, pour vous dire que Nous sommes très attentif aux questions de l'art et de la culture en général, et que Nous apprécions à sa juste valeur la place particulière dont jouit votre Vénérable institution.

Nous sommes sensible au fait que vous ayez retenu le Royaume du Maroc pour tenir les assises de votre 19^{ème} congrès mondial. Ce choix traduit l'estime que vous portez à ce pays eu égard à son histoire séculaire et à sa personnalité nationale, laquelle doit sa richesse à la multiplicité et au brassage des affluents qui l'irriguent. Nous y voyons, également, la reconnaissance de la diversité de son tissu culturel amazigh, arabo-islamique, saharo-africain, judéo-hébraïque, andalou et méditerranéen, à vocation mondiale, et en phase avec la modernité. Au même titre, le Maroc est une Nation qui s'enorgueillit de son pluralisme linguistique et d'un patrimoine riche, foisonnant d'expressions artistiques créatrices. Au premier rang de celles-ci figurent l'art dramatique, dans ses différentes formes théâtrales, cinématographique, télévisuelle et radiophonique, ainsi que les diverses formes de représentation et de spectacle.

Ce Maroc, Nous nous attachons, avec les forces vives de la nation, dont les créateurs, les acteurs et autres artistes, à en préserver et consolider l'identité, pour qu'il demeure ce qu'il a toujours été: un pays d'ouverture sur les cultures et les civilisations humaines, un pays activement engagé, sur la scène internationale, dans la dissémination des valeurs d'amour, de paix et de tolérance.

Votre réunion dans la ville ocre de Marrakech vous offre l'occasion idoine d'apprécier de visu concrètement les monuments et autres caractéristiques qui distinguent une ville dont les habitants sont mondialement

connus pour leur créativité, leur charme, leur convivialité, leur gaieté et leur joie de vivre, tant et si bien qu'on dirait qu'ils sont tous des artistes.

À cet égard, il n'est qu'à observer l'espace «Jamaa el Fna» pour se rendre compte de la force de ce don et prendre la mesure de ce patrimoine et de sa capacité à exprimer une industrie du spectacle populaire, fondé sur la spontanéité et l'improvisation, ce qui lui a, d'ailleurs, valu d'être classé par l'UNESCO comme patrimoine immatériel de l'humanité.

Le fait que vous teniez votre congrès au Royaume du Maroc, que vous soyez les hôtes de notre pays, et que vous vous réunissiez sous le patronage de Notre Majesté, aux côtés de vos confrères parmi les acteurs marocains, traduit assurément la grande estime que Nous portons à votre prestigieuse organisation. Nous sommes, en effet, pleinement conscient de la noble mission que s'est assignée, comme Nous avons à l'esprit la réputation et le prestige qui sont les siens. Nous savons également jusqu'à quel point ses objectifs se recoupent et s'imbriquent avec les desseins de nombreuses institutions du système des Nations Unies. Vous représentez une organisation internationale non gouvernementale jouissant d'une crédibilité bien établie et d'une indépendance constructive.

Nous saluons également les efforts constants de votre fédération pour assurer la promotion des métiers de l'art dramatique et du spectacle, et pour combattre toutes formes d'exclusion et de discrimination ethnique, culturelle, religieuse, sexuelle ou linguistique.

Il est à noter aussi que la réunion de votre congrès en terre marocaine traduit votre volonté positive d'accompagner résolument la tendance qui s'esquisse dans un monde de plus en plus disposé à se mettre à l'écoute de son Sud, un monde enclin à plus d'ouverture, manifestant davantage de réceptivité, de bienveillance et d'équité à l'égard des créations des peuples du Sud et des valeurs, expressions et autres contributions très appréciables qu'ils ont inscrites à l'actif du patrimoine accumulé par l'imaginaire moderne de l'humanité.

Mesdames, Messieurs les actrices et les acteurs,

La promotion de l'art dramatique occupe une place de choix dans le mouvement de renaissance culturelle que connaît notre pays.

Nous nous employons à édifier une société démocratique moderne, garantissant de larges libertés, encourageant l'initiative privée et favorisant et soutenant la création. Ce sont des atouts fondamentaux qui sont propres à créer un climat propice pour l'innovation et la création dans le domaine de l'art dramatique. L'acteur n'en est que plus apte à incarner lui-même la citoyenneté digne et engagée, avant de la réclamer pour autrui. Il est la conscience de sa société et de son époque, se faisant l'écho, par diverses expressions artistiques, des préoccupations de sa patrie, mais sans chauvinisme aucun. Et sans tomber dans la banalité non plus, il exprime les aspirations de sa nation, donnant ainsi le plus bel exemple qui soit de ce qu'est le raffinement artistique et de ce que doit être l'art dramatique régi, avant tout, par les règles de déontologie.

Ainsi, fidèle à la tradition instaurée par Notre Vénéré Père feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, Nous avons entouré la vie artistique de Notre sollicitude, en portant un intérêt particulier aux questions concernant les artistes, notamment les acteurs de théâtre et les comédiens de l'audiovisuel.

Aussi, avons-Nous veillé à consolider les acquis engrangés dans le cadre du soutien apporté au théâtre, au cinéma, au livre et à la production audiovisuelle. De même que Nous nous sommes attaché à ce que notre pays dispose d'une loi dédiée à l'artiste, avec tout ce qui s'en suit, notamment l'octroi d'une carte professionnelle permettant à l'artiste de bénéficier d'un certain nombre de droits - y compris la couverture médicale - et la volonté de lui assurer les conditions et les moyens nécessaires pour qu'il puisse vivre dans la dignité. À cela s'ajoute l'initiative que Nous avons prise de créer la première mutuelle nationale en faveur de la communauté des artistes marocains.

Par ailleurs, et dans un contexte plus large, notre pays a adopté une batterie de réformes juridiques liées à la propriété intellectuelle et littéraire, en l'occurrence la prorogation des délais de protection des œuvres littéraires et intellectuelles, et le durcissement des mesures de protection de la création artistique contre le piratage et la contrefaçon.

Attaché aux engagements internationaux qui sont les siens en matière de protection et de promotion de la diversité culturelle, le Maroc a ratifié la Convention internationale sur la diversité culturelle. Ce choix procède de Notre conviction quant à l'importance de ce mécanisme pour préserver la diversité des expressions culturelles et pour s'ouvrir et être en parfaite synergie avec les valeurs universelles.

Nous sommes également convaincu de la nécessité de soutenir tout ce qui est de nature à sauvegarder les spécificités civilisationnelles, culturelles et sociales qui sont les nôtres, notamment dans un contexte marqué par la déferlante de la mondialisation.

Dans le même ordre d'idées, Nous avons assuré la libéralisation du paysage audiovisuel et procédé à la création de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle. Outre l'adoption de cahiers des charges adéquats pour faciliter la mise en place et l'organisation des mécanismes nécessaires à la démocratisation de ce secteur, Nous avons veillé à ce que notre industrie artistique et culturelle puisse bénéficier des conditions et des infrastructures propices à son développement.

Nous avons également fait en sorte que notre pays s'ouvre à la production cinématographique étrangère et devienne ainsi une destination de prédilection pour les grands producteurs et réalisateurs de renommée internationale. S'ils ont choisi le Maroc, c'est parce qu'ils ont perçu tout l'intérêt que Nous portons à ce secteur, et bénéficié des garanties d'investissement, des moyens logistiques et des ressources humaines que nous avons assurés à cet effet.

Nonobstant les efforts que le Maroc a déployés jusqu'à présent pour développer ses filières artistiques, et en dépit des acquis cumulés par l'État en matière de patronage artistique, de protection sociale et de couverture médicale, cela est encore en deçà de l'ambition qui Nous anime de rendre justice à l'artiste, eu égard à son positionnement central, jamais démenti, au cœur du projet culturel national moderne.

Nous sommes particulièrement fier de la contribution qu'apportent les artistes créateurs hommes et femmes, pionniers ou en herbe, à l'ancrage des valeurs de patriotisme et de civisme, ainsi qu'à l'enrichissement de l'identité marocaine.

Nous nous réjouissons aussi du fait qu'ils sont à l'écoute et prennent le pouls du peuple, dont ils reflètent les aspirations et expriment les préoccupations à travers la production foisonnante qu'ils comptent à leur actif. Les arts du spectacle et les formes de représentation dramatique qui en sont l'illustration, puisent leurs racines dans la réalité de la société et se nourrissent des conditions qu'offre notre pays à l'expression artistique libre.

Nous saisissons cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux invités du Maroc, les grands comédiens et artistes créateurs ici présents, ainsi qu'un agréable séjour dans la cité ocre de Marrakech, qui est fière d'accueillir leur forum.

Nous sommes convaincu que le génie créateur du Maroc sera une source d'inspiration pour vous dans les débats constructifs que vous allez engager sur les questions de la diversité culturelle et des acquis du mouvement d'art et de création dans le monde, ainsi que sur les conditions de mise à niveau de votre noble métier, et votre souci de faciliter la diffusion des arts et la circulation des artistes entre les pays du Nord et du Sud, laquelle s'inscrit au cœur des droits de l'Homme, et constitue une source de liberté pour l'artiste et pour l'acteur, en tout lieu et à tout moment.

Nous prions le Très-Haut pour qu'Il couronne vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX ASSISES NATIONALES DU SPORT

SKHIRAT, 24 OCTOBRE 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de nous adresser aux participants à ces Assises nationales -les deuxièmes du genre- sur le sport marocain. C'est dire tout l'intérêt et toute l'attention que Nous portons à ce secteur. Cela dénote aussi les grands espoirs que Nous attachons à cet évènement dont Nous attendons qu'il marque un nouveau point de départ pour promouvoir le sport marocain.

Mais on ne saurait atteindre cet objectif qu'en dépassant les dysfonctionnements qui le pénalisent. Ces entraves vont, en effet, à l'encontre des nobles objectifs qui y président et du rôle essentiel qui lui échoit pour l'ancrage des valeurs de patriotisme et de citoyenneté digne, et pour l'édification d'une société démocratique, moderne et saine.

Parmi les manifestations les plus criantes de ces dysfonctionnements dans le paysage sportif, l'on observe que le sport est en train de s'enliser dans l'improvisation et le pourrissement, et qu'il est soumis par des intrus à une exploitation honteuse pour des raisons basement mercantilistes ou égoïstes. Seuls des dirigeants bénis par Dieu ont échappé à cette fâcheuse tendance. L'histoire de notre sport national a inscrit en lettres d'or tous les sacrifices qu'ils ont consentis avec dévouement et abnégation. Pour ceux-là, les équipes et les clubs dont ils avaient la charge tenaient lieu de familles, et les joueurs s'apparentaient à leurs propres enfants.

Ces assises se tiennent dans une conjoncture marquée par une sourde inquiétude qu'ont suscitée chez l'opinion publique nationale les vicissitudes et les fluctuations que connaissent les sports nationaux en général, et qui se traduisent par des résultats aussi maigres que décevants. Cette situation Nous paraît indigne de notre pays et Nous ne pouvons nous en satisfaire, pas plus qu'elle n'est acceptable pour tout patriote qui se respecte. En tout état de cause, cette réalité ne peut, en aucune manière, être occultée par les exploits et les brillantes performances réalisées ici et là par certaines individualités particulièrement douées.

Mesdames, Messieurs,

Il ne vous échappe pas ce que le sport -toutes disciplines confondues- représente pour les Marocains, et à quel point il est enraciné dans leur identité collective.

Nous sommes, en effet, une Nation qui aime le sport et qui se mobilise massivement et unanimement pour encourager et porter aux nues ses héros. Elle tire une immense fierté de les voir réaliser tant d'exploits et de voir le drapeau marocain hissé si haut dans les rencontres internationales.

La pratique sportive devient, de nos jours, un des droits fondamentaux de l'Homme. Il est donc nécessaire d'en élargir l'accès aux hommes et aux femmes de toutes les franges de la société - sans distinction aucune-, aux régions et zones défavorisées et aux personnes à besoins spécifiques. Le sport est, à ce titre, un levier fort de développement humain, d'inclusion, de cohésion sociale et de lutte contre la misère, l'exclusion et la marginalisation.

En gardant à l'esprit les multiples atouts que recèle notre pays dans le domaine sportif, la problématique qui interpelle instamment les professionnels, comme les autorités chargées de réguler et de réglementer le secteur sportif, se résume à une interrogation, légitime du reste, pour savoir comment le sport national en est arrivé à ce point de détérioration, et ce qu'il y a lieu de faire pour le sortir de l'ornière et de l'engrenage des contre-performances.

Nonobstant la multitude des défaillances qui y ont conduit, la situation inquiétante que connaît notre sport national est imputable à des carences majeures qui exigent une révision du mode de gouvernance en vigueur actuellement, dans la gestion des fédérations et des clubs. Il faut également veiller à l'adaptation du cadre juridique aux développements observés dans ce secteur, ainsi qu'à la formation, l'encadrement, le règlement du problème de financement et la mise en place des infrastructures sportives nécessaires. Il est donc impératif d'élaborer une stratégie nationale multidimensionnelle, pour remettre d'aplomb ce secteur vital.

La situation paraît encore moins reluisante quand on songe au modèle d'organisation de la pratique sportive dans notre pays, modèle qui repose sur une multitude d'acteurs, souvent non coordonnés, fonctionnant sur un schéma de type associatif, et essentiellement selon les règles du volontariat et de l'amateurisme.

Ce qui est encore plus triste et plus fâcheux, c'est que, dans la gestion des fédérations et des clubs, les responsabilités ne sont pas toujours claires, pas plus que ne sont satisfaits les impératifs de transparence, d'efficacité et de démocratie. À ces carences, s'ajoutent, évidemment, l'immobilisme qui caractérise certaines organisations sportives et la fréquence, faible ou quasiment nulle, du renouvellement de leurs instances dirigeantes. En fait, les problèmes d'alternance se réduisent, le plus souvent, à des considérations ou des différends personnels ou catégoriels étriqués.

Il est donc impératif, pour sortir de cette crise, d'instaurer un dispositif moderne et efficace de régulation de ce secteur, reposant essentiellement sur la restructuration du paysage sportif national et la mise à niveau des organisations sportives dans la perspective de leur professionnalisation, ainsi que la démocratisation des instances chargées de leur gestion.

La situation exige, avant tout, de prendre les mesures institutionnelles et juridiques qui s'imposent pour pouvoir accompagner les changements rapides que connaît le sport mondial et répondre notamment aux exigences de développement du professionnalisme.

Il faudrait, en outre, trouver le modèle efficace pour assurer le développement cohérent et harmonieux du sport d'élite et du sport de masse, lesquels doivent bénéficier du même intérêt dans les politiques sportives nationales. En effet, le premier tire le sport national vers le haut et constitue une source d'exemplarité pour la collectivité des citoyens, alors que le sport de masse est une condition fondamentale pour bâtir une société saine. Il est le vivier dans lequel le sport de compétition puise les éléments et les ressorts qui lui sont nécessaires.

Nous devons, par ailleurs, stimuler et dynamiser la vie associative sportive de manière à augmenter le nombre des licenciés, pour le mettre en adéquation avec celui de la population, notamment les jeunes filles et les jeunes garçons qui constituent une réelle pépinière des héros de demain.

Dans le même ordre d'idées, il faut œuvrer pour la remise à niveau du sport scolaire et universitaire, eu égard au rôle d'avant-garde qui est le sien dans la détection précoce et la formation des talents prometteurs.

Face à la négligence dont fait l'objet ce type de sport universitaire et scolaire, il devient éminemment urgent de se pencher sur la question et de s'employer à assurer à cette activité une plus grande ouverture et à en améliorer les infrastructures et les conditions d'exercice. Cette action devrait être menée dans le cadre d'un partenariat exemplaire entre d'une part, les équipes d'encadrement travaillant au sein des établissements éducatifs et d'autre part, les organisations sportives.

Quoi qu'il en soit, on ne peut prétendre à de bons résultats sans avoir préparé, de façon sérieuse et professionnelle, les équipes nationales aux compétitions continentales, régionales et internationales. Cela requiert également une formation judicieuse et de bonnes compétences en matière d'encadrement juridique et administratif.

Ceci pose évidemment le problème du financement qui demeure la clé de voûte du sport moderne.

Voilà pourquoi Nous appelons à en diversifier les sources, que ce soit à travers l'augmentation des crédits publics alloués au secteur des sports ou par la mise en place de partenariats entre les secteurs public et privé.

Nous insistons, à cet égard, sur la nécessité d'adopter, en la matière, des mécanismes appropriés de contrôle, d'audit et de reddition des comptes, tout en renforçant ceux qui sont déjà en place. Telle est, en effet, la voie judicieuse à emprunter pour mettre un terme à l'opacité qui entoure les finances de nombreux clubs et les budgets des associations, et en finir avec la propension au gaspillage et à la mauvaise gestion qui y sévissent, ainsi que toute autre transgression de la loi et de l'esprit sportif.

En outre, vos assises devraient se pencher sur une question vitale, à savoir la nécessité impérieuse, pour le secteur du sport, de renforcer ses infrastructures. Car, en dépit d'équipements sportifs de haut niveau dont dispose notre pays, et de ceux pour la réalisation desquels Nous avons donné Nos Directives au

gouvernement, il est nécessaire de redoubler d'efforts en la matière, d'autant plus que la pratique du sport et la formation des champions s'apparentent désormais à une véritable industrie.

C'est dans cet esprit que Nous avons tenu à réserver à l'édification de structures sportives locales une place prioritaire dans les projets relevant de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, comme dans ceux auxquels la Fondation Mohammed V pour la Solidarité apporte son concours.

À cet égard, Notre objectif ultime est de redynamiser la pratique du sport dans nos villes, nos villages et nos quartiers, surtout populaires, qui constituent un réservoir inépuisable de sportifs pour notre pays. C'est aussi une pépinière féconde où s'est éclos le talent de nombre de nos grands champions, dont certains s'adonnaient, pieds nus, et avec spontanéité, à leur sport favori. Ils se contentaient de l'honneur d'arborer le maillot national, de porter haut le drapeau du Maroc et de faire résonner l'hymne national au cours des rencontres continentales et internationales.

À cet égard, Nous exhortons plus particulièrement les collectivités locales et le secteur privé à s'investir pleinement et efficacement comme partenaires du nouveau plan intégré de développement du sport marocain : une stratégie de sport, une société sportive et une économie du sport. Ils doivent, à cet effet, conjuguer leurs efforts avec ceux des pouvoirs publics et des instances du mouvement sportif et olympique national.

Nous voulons également que dans notre pays, le secteur du sport soit synonyme d'innovation et de grande créativité. Les nouveaux sports doivent donc être encouragés pour tirer le meilleur parti des atouts naturels du Royaume et des potentialités de ses jeunes.

Il importe aussi d'élaborer, en la matière, des projets porteurs et à haute valeur ajoutée, et ce, dans le cadre d'un partenariat entre le secteur du sport et ceux de l'éducation, de la santé, du tourisme, de la culture, de la communication et les collectivités locales.

À ce propos, Nous tenons à insister sur le rôle qui échoit à la presse sportive -en tant que partenaire incontournable- pour favoriser le développement de ce secteur et lui assurer l'essor que nous lui souhaitons.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, assurent une large couverture aux activités sportives et focalisent l'attention sur elles. Voilà pourquoi Nous appelons la presse sportive à agir en toute liberté et responsabilité, et à faire preuve d'objectivité et de professionnalisme. Elle doit, en outre, accomplir son travail dans le plein respect des règles d'éthique du sport et de la pratique journalistique, de manière à faire toujours prévaloir l'intérêt du sport et à préserver les nobles idéaux qui en forment le socle.

Mesdames, Messieurs,

Si, au vu des nombreuses priorités qui sont les nôtres, il s'avère difficile de pallier toutes les carences qui pénalisent, hélas, le secteur du sport dans notre pays, certains problèmes y afférents doivent, en revanche, être traités avec toute la fermeté requise, surtout ceux dont le règlement revêt désormais un caractère d'urgence.

Le sentiment de frustration et de déception, suscité par des contre-performances de nos équipes nationales, ne peut en aucun cas justifier la recrudescence, dans les espaces et les terrains de sport, parfois de certains phénomènes répréhensibles, que récusent la morale et la loi, ainsi que des actes de violence et d'agressions portant atteinte aux biens publics et privés.

Cela vaut également pour le dopage, qui constitue un phénomène étranger à nos traditions et à notre culture et qui est répréhensible par la loi et l'éthique sportive. C'est pourquoi Nous engageons les autorités compétentes à sévir vigoureusement contre cette pratique et à faire preuve d'intransigeance dans la répression de l'utilisation et de la commercialisation des substances dopantes, et ce, conformément à la législation nationale et à nos engagements internationaux en la matière.

Chères sportives, chers sportifs,

Nous avons pleinement confiance dans le grand potentiel du sport marocain. Aussi, ne ménagerons-Nous aucun effort pour soutenir toutes les bonnes initiatives vouées à l'objectif suprême que Nous nous sommes fixé, à savoir faire du sport marocain un modèle exemplaire et un facteur de cohésion sociale et de renforcement de notre rayonnement régional et international.

Nous n'entendons pas que ces assises se contentent de faire un diagnostic, fût-il le plus exhaustif et le plus précis, de l'état du sport marocain. Il ne s'agit pas non plus de déployer des trésors de rhétorique pour gloser sur une réforme théorique qui conduirait inéluctablement à tomber dans le piège contre lequel Nous n'avons cessé de mettre en garde, en l'occurrence un cercle vicieux qui consiste à changer le changement et à réformer la réforme.

En effet, c'est parce que Nous avons à cœur de veiller sur le secteur du sport que Nous vous incitons à faire de ces assises une force de proposition apte à formuler des recommandations concrètes et à faire des suggestions pratiques. Celles-ci doivent être à la hauteur des défis qui se posent au sport national, et à même de répondre aux vœux de nos citoyens- à l'intérieur et à l'extérieur du pays- qui aspirent à plus de performances et de prouesses.

Par conséquent, Nous exhortons tous les acteurs concernés à aborder ces questions avec sérieux, engagement et un sens élevé des responsabilités et une confiance en soi et en ses capacités. Ils doivent également être animés de la plus grande ambition et de beaucoup d'optimisme pour atteindre notre objectif ultime, à savoir l'identification des voies et des moyens les plus appropriés pour mettre au point une stratégie nationale du sport marocain. Cet effort doit s'inscrire dans le cadre d'une vision collective responsable.

Puisse le Très-Haut guider vos pas et couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGES DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DES
CINQ PAYS MEMBRES PERMANENTS DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, AU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DE L'ONU, M. BAN KI-MOON ET À SA
SAINTETÉ LE PAPE BENOÎT XVI**

27 OCTOBRE 2008

À la suite des récents agissements du gouvernement israélien dans Al-Qods Al-Charif, où il a entamé la construction d'un temple juif dans le quartier islamique de la place Al-Boraq, jouxtant la Mosquée Al-Aqsa, des fouilles entreprises dans le périmètre de la Mosquée et sa persistance à construire de nouvelles colonies et à élargir d'autres déjà existantes, dans la périphérie de la ville d'Al-Qods et de la Mosquée Al-Aqsa, S.M. le Roi Mohammed VI a adressé, le 27 Octobre 2008, en Sa qualité de Président du Comité Al-Qods, des messages aux Chefs d'État et de gouvernement des cinq pays membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies, au Secrétaire Général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon et à Sa Sainteté le Pape Benoît XVI, dans lesquels S.M. le Roi leur demande d'intervenir auprès du gouvernement israélien afin qu'il s'abstienne de toute mesure préjudiciable à la paix dans la région.

«Je voudrais, en Ma qualité de Président du Comité Al-Qods, Vous entretenir des récents agissements du gouvernement israélien dans Al-Qods Al-Charif, où il a entamé la construction d'un temple juif dans le quartier islamique de la place Al-Boraq, jouxtant la Mosquée Al-Aqsa. Ce qui a été entrepris précisément dans ce quartier donnera sans doute lieu à des complications qui ne serviront en rien la paix que nous appelons tous de nos vœux. Il pourrait avoir des conséquences fâcheuses, dont nul ne saurait prévoir la portée, ni les limites», souligne S.M. le Roi.

«À cet acte condamnable, indique le Souverain, s'ajoutent les fouilles entreprises par les autorités israéliennes dans le périmètre de la Mosquée Al-Aqsa, au sujet desquelles J'ai attiré l'attention dans des lettres que J'ai tenu à adresser à Votre Excellence en son temps. Par ailleurs, le gouvernement israélien persiste à construire de nouvelles colonies et à élargir d'autres déjà existantes, dans la périphérie de la ville d'Al-Qods et de la Mosquée Al-Aqsa».

S.M. le Roi ajoute que «Ces actes dénotent l'existence d'un plan étudié visant à modifier le cachet d'Al-Qods. Il est à noter, à cet égard, que le fait de laisser se poursuivre la mise en œuvre de ce plan, conduirait inéluctablement à l'effondrement de tous les fondements de la paix. Elle donnerait lieu à des développements sans précédent dans la région, et susciterait, parallèlement, les réactions dans le monde arabe et le monde islamique».

Le Souverain rappelle que «depuis que la ville sainte d'Al-Qods a été occupée, avec le reste des territoires palestiniens, toutes les résolutions internationales y afférentes n'ont jamais manqué de souligner, sans la moindre équivoque, la nécessité de préserver le cachet de la ville et ses monuments, et de se garder d'altérer son statut juridique ou d'attenter à ses sanctuaires islamiques et chrétiens».

S.M. le Roi souligne que «Profondément convaincu de la nécessité d'appuyer le processus de paix et fermement attaché à poursuivre son action inlassable en vue d'instaurer un climat de confiance et de dialogue entre Palestiniens et Israéliens, le Royaume du Maroc ne peut s'empêcher de ressentir une vive inquiétude, si rien n'est fait pour rétablir la situation, face à de telles mesures qui ne vont, en aucune manière, aider les promoteurs de la paix, du dialogue et de la coexistence dans la région, à poursuivre les efforts louables qu'ils mènent à cet effet».

Compte tenu de ce qui précède, et eu égard au rôle éminent qui Vous échoit dans le processus de paix, et au vif intérêt que Vous attachez à l'avenir de cette région, « J'en appelle à Vos bons offices pour intervenir auprès du gouvernement israélien afin qu'il s'abstienne de toute mesure préjudiciable à la paix dans la région» , ajoute S.M. le Roi à l'adresse des destinataires de ces messages.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 3^{ÈME} CONFÉRENCE DES MINISTRES DE
L'ENVIRONNEMENT DES ÉTATS MEMBRES DE
L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE

RABAT, 29 OCTOBRE 2008

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Votre Altesse Royale le Prince Turki Bin Nasser Bin Abdel Aziz, Président de la Météorologie
et de l'Environnement,**

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous à l'occasion de votre réunion à l'ISESCO. C'est aussi un motif de joie que cette prestigieuse organisation islamique ait son siège au Maroc. Nous nous félicitons également des programmes qu'elle réalise et des autres prestations qu'elle apporte et qui sont autant d'ingrédients pour renforcer la coopération dans de multiples domaines. C'est une institution qui s'emploie entre autres actions, à favoriser une prise de conscience et une appréciation scientifique des questions de l'environnement dans le monde.

L'humanité se trouve aujourd'hui en butte à des problèmes écologiques aigus, aux ramifications les plus diverses. La dégradation et les déséquilibres de l'écosystème qui s'en sont suivis, ont eu des effets pervers sur les conditions et le cadre de vie de l'homme. Certes, ces maux n'épargnent aucune région, parce que leurs retombées ne connaissent pas de frontières. Il n'en reste pas moins que la riposte qui doit leur être opposée est une responsabilité collective qui incombe à chacun et à tous.

L'initiative que vous prenez de mettre en place un cadre institutionnel pour conforter l'Action islamique commune dans ce domaine vital est aussi positive qu'ambitieuse, puisqu'elle a vocation à régler les problèmes écologiques qui pénalisent nos pays. Ceci, d'autant plus que notre sainte religion honore l'homme et l'érige en vicaire de Dieu sur terre. Le Tout - Puissant a mis à la disposition de l'homme

les richesses que recèle cette terre et l'a chargé de la peupler, d'en faire le meilleur usage et d'y créer les conditions de base pour que les humains puissent y mener une vie équilibrée, dans la paix et la quiétude.

Si nos pays se sont engagés résolument et de façon crédible, dans les efforts que conduit la communauté internationale pour réaliser les objectifs de développement durable, ils restent néanmoins en butte à de nombreux défis issus de la pression constante, voire de l'hémorragie, que subissent nos ressources naturelles. Ces défis résultent également de la recrudescence des phénomènes naturels extrêmes, comme la sécheresse, les inondations, les cyclones et bien d'autres catastrophes naturelles.

Le phénomène des changements climatiques et les effets néfastes qui en découlent font peser des menaces accrues sur l'avenir et la sécurité alimentaire de nos États. D'où le devoir qui nous incombe et que dicte la solidarité islamique, de nous employer à prendre à bras le corps les graves conséquences qu'induit ce phénomène pour nos sociétés et nos économies. Nous nous devons aussi d'harmoniser nos positions au niveau international et d'adhérer résolument aux efforts qui sont déployés à l'échelle planétaire pour venir à bout du phénomène de l'effet de serre.

À cet égard, l'expérience menée par le Maroc dans la gestion de ses ressources hydriques a fait la preuve de son efficacité dans le traitement du phénomène des changements climatiques, dont elle a pu atténuer l'impact sur la nature et sur l'homme. Le recours massif à la construction de barrages compte parmi les moyens les plus efficaces pour réagir et s'adapter à ce grave phénomène. Ainsi, plus de 120 grands ouvrages hydrauliques ont été construits, permettant la mobilisation d'une retenue supérieure à 16 milliards m³. Ces ouvrages apportent, en outre, une plus grande protection contre les inondations, tout en favorisant la mobilisation des ressources en eau pour répondre aux besoins du pays en périodes de sécheresse.

Ces projets n'auraient toutefois pu voir le jour sans un soutien islamique efficace et sans la solidarité des organismes islamiques de financement. Nous tenons donc, à cette occasion, à adresser nos remerciements les plus sincères à la Banque Islamique de Développement et aux fonds arabes concernés. Ceux-ci ont apporté un soutien financier des plus appréciables à la réalisation de projets qui ont permis au Maroc d'accumuler une expérience importante dans la gestion de ses ressources en eau, expérience dont les autres pays islamiques pourraient se prévaloir.

Altesse Royale, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Vous voilà tenir aujourd'hui, dans leur troisième édition, les assises de l'Initiative islamique qui a été lancée pour favoriser la coopération entre nos pays dans les domaines de l'environnement et du développement durable, et ce, suite à la Déclaration historique de Jeddah, issue du premier Forum mondial sur l'Environnement, selon une conception islamique. La première édition fut accueillie en l'an 2000 par le Royaume frère d'Arabie Saoudite, sous le Haut Patronage du Serviteur des deux Lieux Saints, feu le Roi Fahd Ibn Abdelaziz, que Dieu ait son âme. Cette initiative procédait de la conviction du Royaume de l'impérieuse nécessité pour les pays islamiques d'intensifier les efforts pour faire face aux défis et aux enjeux écologiques contemporains, et pour atteindre les objectifs d'un développement effectif, répondant aux aspirations et aux attentes de nos peuples.

La Déclaration de Jeddah dénote une telle clairvoyance et une telle hauteur de vue dans l'appréciation des différents volets de développement dans le monde islamique, qu'elle constitue un nouveau jalon dans le parcours emprunté pour hisser au plus haut niveau la coopération islamique dans les domaines jugés vitaux. Votre conférence aujourd'hui est donc l'occasion idoine de faire le point sur l'état d'avancement dans la mise en œuvre du programme d'action adopté par la première Conférence. Elle permettra, parallèlement, d'identifier les entraves et de cerner les perspectives d'avenir pour donner une expression concrète et palpable à ce programme. Il lui appartient, en outre, de dégager une vision unifiée et d'adopter une position commune face aux diverses questions qui seront soumises à votre appréciation en matière d'environnement.

Altesse Royale, Excellences, Mesdames et Messieurs,

La réalisation du développement que nous appelons de nos vœux passe nécessairement et impérativement par la volonté d'affronter le défi de la pauvreté, en généralisant l'accès aux services sociaux de base, notamment l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement des déchets solides et liquides. Elle requiert également la satisfaction des besoins en matière de santé, de sécurité alimentaire, d'éducation et de formation, et ce, outre le renforcement du financement des petites et moyennes entreprises et la consolidation des initiatives locales génératrices de revenus.

À cet égard, le Royaume du Maroc a mis en place une stratégie pour la réalisation des objectifs de développement durable. Il s'agit essentiellement d'améliorer le cadre et les conditions de vie des citoyens, à travers la réalisation, sur le terrain, de projets concrets et pratiques tels que le Programme national d'assainissement liquide, le Programme de gestion des déchets ménagers, le Programme de protection et de développement des oasis et le Programme national de mise à niveau écologique des écoles rurales.

Par ailleurs, notre pays a entamé, dès 2005, la mise en œuvre d'un programme à long terme dans ce domaine. Il s'agit, en l'occurrence, de l'Initiative nationale pour le Développement humain (INDH), qui a intégré la dimension écologique dans ses différents programmes et projets. Dans le même esprit, le Royaume s'attache à assurer la protection de ses ressources naturelles, et la rationalisation de leur consommation. À ce propos, il convient de rappeler que le monde islamique regorge de richesses immenses et variées et que notre sainte religion nous incite à veiller à la préservation de la biodiversité, conformément à une des prescriptions fondamentales de l'Islam. En effet, le verset coranique précise bien que «Il n'y a pas de bête sur la terre, il n'y a pas d'oiseaux volant de leurs ailes qui ne forment, comme vous, des communautés», ce qui tend à confirmer que la biodiversité implique la présence de systèmes intégrés, à part entière, qui doivent être préservés et protégés dans l'intérêt bien compris des générations présentes et à venir.

La problématique de l'eau reste l'une des questions majeures de l'Action islamique en matière d'environnement. En effet, tous nos pays pâtissent de la rareté en eau qui résulte de l'aggravation des phénomènes naturels extrêmes et de la pression croissante qui s'exerce sur cette denrée vitale. Une action solidaire s'avère donc nécessaire et prioritaire pour remédier à cette situation, d'autant plus que notre sécurité alimentaire, tout comme le développement de nos pays, dépendent du degré de mobilisation des ressources naturelles, de la rationalisation des usages qui en sont faits, ainsi que du développement des institutions, des législations et des capacités de gestion de l'eau. Cette denrée, Dieu en a fait la source de toute vie, comme cela est décrété dans Sa divine parole : «Nous avons créé, à partir de l'eau, toute

chose vivante», et l'a généreusement prodiguée aux êtres humains, auxquels Il a montré qu'Il en est le dispensateur conformément au verset qui dit : «Nous envoyons les vents chargés de lourds nuages. Nous faisons descendre du ciel une eau dont Nous vous abreuvons et que vous n'êtes pas capables de conserver».

Voilà plusieurs décennies que le Maroc a pris conscience de la nécessité d'adopter une politique rigoureuse en matière d'eau. Outre une gestion intégrée et une consommation rationnelle accrue de cette denrée naturelle, cette politique repose sur le traitement des eaux usées en vue de leur réutilisation à des fins d'irrigation.

À cet égard, Nous tenons à prendre acte des efforts déployés par l'ISESCO dans ce domaine vital, notamment ceux voués au renforcement des capacités de tous les intervenants, au niveau du monde islamique, dans la gestion des ressources en eau. Nous soulignons l'importance de ces efforts et formons le souhait de voir l'ISESCO poursuivre la mission qui lui est dévolue pour atteindre les objectifs nobles qu'elle s'est assignés, comptant en cela sur la collaboration avec nos pays et tirant parti des potentialités et des savoir-faire qui sont les leurs.

À ce propos, Nous nous félicitons de l'étroite collaboration qui existe entre l'ISESCO et la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, placée sous la présidence de Notre Sœur Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa. Nous nous réjouissons également de voir que cette collaboration vise à ancrer les principes et les valeurs de protection de l'environnement, par la mise en œuvre de plans ambitieux d'éducation et de communication, qui portent sur différents aspects de la question écologique, et qui viennent appuyer les programmes entrepris par les organismes gouvernementaux en matière d'environnement.

Si la deuxième session de votre conférence a été marquée par la mise en place du cadre conceptuel d'une stratégie islamique pour le développement, cette troisième édition sera, pour vous, l'occasion de soumettre au débat cet outil théorique et d'examiner les mécanismes d'exécution de cette stratégie. Nous estimons par ailleurs que l'agenda de l'Action islamique en matière d'environnement passe par la mise en place de conditions propices à cet effet, notamment :

Premièrement : la recherche de mécanismes financiers pour l'exécution des programmes et des activités prévus. Il s'agit, pour cela, de traduire dans les faits une proposition relative à la création d'un fonds islamique pour le développement durable.

Deuxièmement : la mise en place de partenariats avec les bailleurs de fonds régionaux et internationaux. Il faut, pour cela, préparer des programmes spécifiques, à caractère transversal au sein de l'ensemble du système de l'OCI et visant, en particulier, le développement des capacités en matière d'environnement, le transfert des technologies propres, le renforcement des législations écologiques, ainsi que la généralisation de l'éducation et de la formation y afférentes.

Troisièmement : la nécessité d'ouverture effective sur le secteur privé dans le monde islamique, qui doit être incité à apporter son concours à la réalisation des objectifs fixés dans cet agenda, à investir dans les domaines voués au développement, et à adopter des modes de production propres et respectueux de l'environnement.

Quatrièmement : le renforcement du rôle qui échoit, en la matière, à la société civile dans les pays islamiques. Outre le concours que celle-ci apporte à l'exécution de cet agenda de développement, elle devrait souvrir aux organisations non gouvernementales internationales et tirer parti du soutien qu'elles mettent à la disposition des populations locales pour les aider à s'investir davantage dans les programmes de développement local. C'est justement la démarche suivie par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, tant au niveau de Notre Royaume que dans le cadre des partenariats qu'elle a mis en place à l'échelle régionale et internationale.

Cinquièmement : La nécessité de réserver une place majeure aux efforts visant à intégrer les concepts de développement durable dans les systèmes d'éducation des pays islamiques.

À cet égard, Nous affirmons que le projet de création d'un Centre islamique d'information en matière d'environnement constitue une initiative positive et constructive dans la mesure où il va permettre de disposer d'un instrument technique et d'information pour dépister et évaluer les changements qui affectent l'environnement dans nos pays islamiques. Outre le fait d'orienter le Programme islamique de développement dans la définition de ses axes prioritaires, ce Centre devra aider les décideurs dans nos pays respectifs à mieux programmer leurs projets en matière d'environnement, une démarche qui exige de nos États de mettre en place des mécanismes nationaux analogues pour servir d'interfaces, et contribuer au renforcement de l'action du Centre, tout en bénéficiant des services qu'il est appelé à offrir.

Pour ce qui est du Maroc, nous avons créé, dès les années quatre-vingt dix du siècle passé, un observatoire national de l'environnement qui a pour mission de faire le suivi de la situation écologique de notre pays. Actuellement, nous sommes en passe de mettre sur pied des observatoires régionaux pour aider les collectivités locales à programmer leurs propres projets à partir de données environnementales précises et fiables. Cette action devrait également conforter le concept d'environnement de proximité.

À cet égard, Nous vous proposons d'examiner la possibilité de créer des académies islamiques d'environnement et de développement durable en vue d'enrichir le travail de recherche mené en la matière, de favoriser les échanges d'expériences et de développer les capacités y afférentes au moyen de programmes de formation pertinents.

En guise de conclusion, Nous tenons à souligner que le véritable enjeu qui se pose pour nos pays, réside dans la nécessité de mettre au point une politique environnementale à même d'aider à maîtriser la demande croissante sur l'énergie, à encourager l'utilisation des énergies renouvelables et à souvrir sur le reste du monde pour tirer parti des nouvelles technologies disponibles et en faire le meilleur usage. Le but est de poursuivre résolument la mise en œuvre du programme d'économie d'énergie et d'améliorer la qualité de l'air par l'utilisation de combustibles de meilleure qualité. Car il s'agit, en définitive, de concrétiser les objectifs du développement durable et de renforcer les investissements dans ce créneau porteur, au sein du monde islamique.

Altesse Royale, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous tenons à redire Notre joie et Notre fierté de voir se tenir votre conférence à Rabat et prions le Très-Haut de couronner vos travaux de succès, qui, Nous l'espérons, déboucheront sur des décisions et des recommandations propres à soutenir l'action environnementale qui est en cours à l'échelle du monde islamique.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 33^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

06 NOVEMBRE 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

En commémorant aujourd'hui le 33^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte, nous célébrons non seulement une épopée du Trône et du peuple, qui a été couronnée par le recouvrement de son Sahara par le Maroc, mais aussi un événement considérable qui a marqué un tournant dans l'histoire contemporaine de notre pays, quand on songe à la nouvelle dynamique qu'il a imprimée au processus démocratique et à l'unanimité sans faille qu'il a suscitée autour des constantes nationales.

Depuis que Nous est échue la charge de présider à tes destinées, Nous nous sommes attaché à conforter cette dynamique, inscrivant Notre action dans une démarche nouvelle, fondée sur une conviction collective profonde, à savoir que tous les Marocains sont dépositaires de la question du Sahara.

Cette approche innovante s'appuie également sur la bonne gouvernance locale pour nos Provinces du Sud, et une large participation à la gestion de notre cause nationale. Elle a aussi pour vocation de faire du développement et de la solidarité l'essence même de cet esprit fédérateur et unitaire.

De même, nous avons adopté, au plan International, une démarche qui a fait que le Maroc a été seul à répondre à l'appel adressé, dès la fin des années 90, par la communauté internationale à toutes les parties concernées, pour qu'elles prennent des initiatives permettant de sortir de l'impasse où s'étaient enlisées les différentes tentatives de règlement du conflit artificiel suscité autour de la marocanité du Sahara, et de rechercher une solution politique de compromis.

Cette solution qui s'inscrit dans une troisième voie, écarte définitivement les propositions antérieures de règlement, après que la communauté internationale ait, pour des raisons objectives, acquis la conviction qu'elles sont aussi inappropriées qu'inapplicables.

De ce fait, le Maroc a déployé des efforts bien reconnus, et que Nous avons couronnés par la proposition d'une initiative audacieuse d'autonomie. À cet effet, Nous avons tenu à ce que les différentes phases d'élaboration de cette proposition soient marquées du sceau de la démocratie participative.

Ainsi, tous les partis politiques, les forces vives de la Nation et les instances représentatives des Provinces du Sud y ont contribué.

C'est une initiative que tous les Marocains se sont appropriée, surtout les originaires de nos provinces sahariennes, pour lesquels elle ouvre de vastes perspectives pour une réconciliation avec leurs frères qui regagnent la mère patrie, afin qu'ensemble, ils puissent prendre en charge la gestion de leurs propres affaires locales.

Nous avons également veillé à ce que les concertations concernant notre initiative soient élargies à la communauté internationale dont les encouragements et le soutien ont amené de nombreuses instances internationales et onusiennes à revoir leur position sur cette question.

Parmi ces instances figure, au premier chef, le Conseil de Sécurité de l'ONU qui a illustré son appui unanime à l'Initiative de notre pays, à travers différentes résolutions, dont la dernière en date est la Résolution 1813, où le Conseil a salué le sérieux et la crédibilité de cette Initiative, lui conférant la prééminence, et écartant, de fait, toute autre proposition dépassée, perfide, irréaliste et dénuée de toute vision prospective.

La dynamique engendrée par ce processus constructif a permis de constater que les efforts du Royaume rejoignent parfaitement ceux de la communauté internationale. Elle conforte aussi le souhait qui anime celle-ci de parvenir rapidement à une solution consensuelle, réaliste et applicable, à travers des négociations intensifiées et substantielles auxquelles participent toutes les parties concernées, avec sincérité et de bonne foi, dans le cadre de la Résolution 1813 et sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

En vue de trouver une issue à ce différend, le Maroc a donné la démonstration de sa volonté sincère de faire la part des choses entre le différend régional sur le Sahara et le développement souhaité des relations bilatérales avec l'Algérie.

Malheureusement, à travers sa position officielle, ce pays cherche à entraver la dynamique vertueuse enclenchée par l'Initiative marocaine. En effet, il met tout en œuvre pour faire perdurer la situation actuelle, qui fait planer les périls de la balkanisation sur la région du Maghreb et du Sahel, et ce, à un moment où les mutations régionales et internationales exigent le regroupement pour pouvoir relever les défis majeurs qui se posent à cette région en matière de développement, et faire face aux dangers sécuritaires qui la guettent.

De même, le refus obstiné de tous les efforts de normalisation consentis par le Maroc, ainsi que ceux déployés par des pays frères et amis, et par des puissances influentes sur la scène internationale, va à l'encontre de la logique de l'histoire et de la géographie, laquelle est incompatible avec la fermeture des frontières entre deux pays voisins et frères.

À cet égard, l'attachement de notre pays à l'ouverture des frontières et à la normalisation des rapports doit être considéré comme l'expression d'une fidélité aux liens de fraternité et de bon voisinage. Il traduit, en outre, le souci de respecter les droits de l'homme à la libre circulation et à la liberté d'échanges. Il constitue, enfin, une réponse appropriée aux exigences de l'intégration maghrébine qui est inéluctable.

En tout état de cause, le Royaume entend rester fidèle à son identité civilisationnelle et à l'esprit d'ouverture qui l'a toujours caractérisé, se prévalant dans sa démarche, de la crédibilité dont jouit le modèle marocain au sein de son environnement régional et au plan international.

À cet égard, Nous tenons à dire combien Nous nous réjouissons de l'obtention par le Maroc - fait inédit dans notre région - du statut avancé, dans son partenariat avec l'Union Européenne.

Ce statut privilégié, que Nous n'avons cessé d'appeler de nos vœux, et pour lequel nous avons œuvré assidûment depuis l'an 2000, traduit une reconnaissance de la pertinence de nos choix stratégiques et de l'efficacité de notre diplomatie. Il conforte également la crédibilité de nos réformes et les grandes réalisations que nous avons accomplies en matière de développement, et qui sont saluées et soutenues par les institutions monétaires et les instances économiques internationales.

Par conséquent, il faut maintenir le cap et s'attacher sérieusement à faire fructifier, de façon optimale, les diverses opportunités et perspectives ouvertes par ce statut progressif qui comporte des mesures et des acquis concrets à moyen terme, tout en ouvrant de larges horizons pour l'avenir.

Par la même occasion, Nous réaffirmons Notre volonté de renforcer et d'élargir nos multiples partenariats, au Nord, comme au Sud.

Cher peuple,

Quelles que soient les évolutions du traitement régional et international qui sera réservé à notre cause nationale, le Maroc continuera à compter sur lui-même, en s'attachant à ses droits légitimes et en faisant preuve d'une vigilance de tous les instants. Il entend rester totalement mobilisé et préserver l'unité de notre front intérieur, dans laquelle nous puisons notre force.

Partant, le Maroc réaffirme une disposition sans faille à s'engager dans une négociation sérieuse autour de l'autonomie en tant que solution définitive au conflit. Il considère, à cet égard, que son Initiative reste toujours sur la table des négociations, sous l'égide des Nations Unies. Il est également persuadé qu'à terme, la raison et l'esprit visionnaire l'emporteront sur les thèses anachroniques et les illusions héritées du passé.

En attendant, le Maroc ne restera pas les bras croisés, pas plus qu'il n'acceptera que son évolution démocratique et son développement soient subordonnés aux calculs et aux manœuvres d'autrui.

Aussi avons-Nous décidé, avec l'aide de Dieu, d'amorcer une nouvelle phase dans le processus continu des réformes globales que Nous conduisons, en lançant la dynamique d'une régionalisation avancée et graduelle, englobant toutes les régions du Maroc, avec, à leur tête, la région du Sahara marocain.

À cet égard, Nous réaffirmons la ferme volonté qui Nous anime de permettre à toutes les populations et aux fils de cette région de prendre en charge la gestion démocratique de leurs affaires locales, dans le cadre d'un Maroc unifié. Cela devrait se faire, soit par la mise en place d'une régionalisation élargie et appropriée, qui procède de notre propre volonté nationale, soit à travers l'autonomie proposée, une fois qu'elle aura fait l'objet d'un compromis politique, et que les Nations Unies l'aient adoptée comme solution définitive au conflit.

Cher peuple,

La régionalisation envisagée est une réforme structurelle de fond. Un effort collectif est, donc, nécessaire pour que ce projet soit mis au point et porté à maturité. C'est pourquoi J'ai jugé bon de t'entretenir de la feuille de route qui doit y présider, tant au niveau de ses finalités et de ses fondements qu'à celui des approches qui s'y rattachent.

Notre ambition est grande de voir ce chantier prometteur favoriser l'ancrage de la bonne gouvernance locale, consolider la politique de proximité vis-à-vis du citoyen, et permettre de réaliser, au niveau régional, le développement socio-économique et culturel intégré escompté.

Pour que ces objectifs puissent voir le jour, cette réforme doit reposer sur les principes d'unité, d'équilibre et de solidarité.

Par unité, l'on entend l'unité de l'État, de la Nation et du territoire, en dehors de laquelle aucune régionalisation ne pourrait avoir lieu.

Quant à l'idée d'équilibre, elle renvoie à la nécessité de déterminer les compétences exclusives de l'État et de doter, en même temps, les institutions régionales des prérogatives nécessaires pour leur permettre de s'acquitter pleinement des missions de développement qui leur sont dévolues, et ce, dans le respect des impératifs de rationalisation, d'harmonie et de complémentarité.

Le principe de solidarité nationale demeure la clé de voûte de toute régionalisation avancée. De ce fait, le transfert de compétences vers une région implique nécessairement que celle-ci puisse disposer de ressources financières provenant de l'État et de fonds propres.

En outre, la réussite de la régionalisation passe par l'adoption d'un découpage efficient propre à favoriser l'émergence de régions économiquement et géographiquement complémentaires et socialement et culturellement harmonieuses.

À l'instar de ce que Nous faisons pour la gestion des questions majeures de la Nation, Nous avons décidé d'adopter une approche démocratique, inclusive et participative dans l'élaboration de ce projet.

À cet effet, Nous entendons, avec l'aide de Dieu, mettre sur pied une commission consultative pluridisciplinaire, composée de personnalités reconnues pour leur compétence, leur vaste expérience et leur hauteur de vue. Nous lui confierons le soin de proposer - après l'avoir soumise à Notre Judicieuse Appréciation- une conception générale de la régionalisation, en gardant à l'esprit toutes les dimensions y afférentes, ainsi que le rôle qui revient aux institutions constitutionnelles compétentes dans sa mise en œuvre.

Nous sommes particulièrement attaché à ce que la conception générale de ce grand projet donne lieu à un débat national aussi large que constructif, auquel prendront part toutes les institutions et les autorités compétentes, ainsi que les instances représentatives et partisans, et les structures académiques et associatives qualifiées.

Quoique nous fassions pour la faire avancer, la régionalisation restera fort limitée si elle ne s'accompagne pas de la consolidation du processus de déconcentration. Aussi faut-il donner une forte impulsion à l'action de l'État, au niveau territorial, surtout en ce qui concerne la réorganisation de l'administration locale, et la nécessité de lui conférer plus de cohérence et d'efficacité, ainsi que l'impératif de renforcer l'encadrement de proximité.

À cet égard, Nous donnons Nos Directives au Gouvernement pour qu'il Nous soumette des propositions concernant la création de nouvelles préfectures et provinces, et ce, en tenant compte des impératifs de la bonne gouvernance territoriale, des spécificités et des potentialités propres à certaines régions, ainsi que des besoins de leurs populations respectives en matière de développement.

Nous engageons, également, le gouvernement à préparer une charte nationale de la déconcentration, avec pour objectif de mettre en place un système efficace d'administration déconcentrée, qui marque une rupture effective avec la pratique d'un centralisme figé, un système basé sur une approche territoriale, ainsi que sur le transfert de compétences relevant du pouvoir central vers les services externes, structurés en pôles techniques régionaux.

Cette charte doit aussi prévoir les mécanismes juridiques appropriés pour une gouvernance territoriale conférant aux Walis et aux gouverneurs les prérogatives nécessaires à l'exercice de leur mission, notamment pour ce qui est de veiller à l'exercice efficient des compétences relevant des organes de l'État, ainsi qu'à la cohérence des actions menées par l'ensemble des intervenants au niveau territorial, tant provincial que régional.

Nous exhortons tout le monde à faire preuve de patriotisme et de civisme en vue de relever le défi majeur qui consiste à faire émerger un modèle marocain original en matière de régionalisation. Parce que celle-ci incarne l'évolution démocratique et le niveau de développement atteints par notre pays, Nous voulons qu'elle soit un moyen pour ancrer la pratique de la bonne gouvernance et assurer une mise à niveau en vue d'une réforme institutionnelle profonde.

C'est là le témoignage le plus éloquent de fidélité à la mémoire de Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, Artisan de la Marche Verte et Bâisseur de l'État marocain moderne, dont il Nous incombe de préserver la souveraineté et l'unité et d'assurer la rénovation, tout en œuvrant pour le progrès et le développement du pays.

«Le secours ne me vient que de Dieu. Je me confie à Lui et Je reviens repentant vers Lui». Véridique est la Parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 12 NOVEMBRE 2008

Louange à Dieu, Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables pèlerins,

Fidèle que Nous sommes à la tradition louable de Nos Vénérés Aïeux, Nous vous adressons, chers pèlerins, le Présent Message Royal, en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, défenseur de la foi et Protecteur de la communauté des croyants, ayant la charge de veiller au respect des rites et des dogmes de l'Islam, dont le pèlerinage à la Mecque. Il Nous incombe, à cet égard, d'assurer à tous les pèlerins marocains les meilleures conditions pour qu'ils puissent accomplir, comme il se doit, les pratiques cultuelles inhérentes à ce rite. En ces moments où vous vous apprêtez à quitter la chère Patrie à destination des Lieux Saints, vers lesquels s'inclinent les cœurs des croyants en tant que terre de la Révélation et berceau du Saint Coran, Nous prions Le Très-Haut pour qu'Il inscrive votre pèlerinage au nombre de vos œuvres pies et reconnaisse le mérite de votre effort. Puisse-t-Il vous combler d'infinies récompenses et vous prémunir contre la tentation du péché, comme cela est énoncé dans le saint hadith du Prophète, prière et salut soient sur Lui, qui dit : «Quiconque a accompli le pèlerinage sans dispute et sans libertinage, sera exempt de ses péchés, comme au premier jour de sa naissance».

En cette occasion bénie où Nous sommes gagné, autant que vous, par une profonde ferveur, Nous vous rappelons - car, en la circonstance, le rappel est bénéfique pour les croyants - que vous allez vous acquitter d'une obligation islamique sacrée, dont les pratiques cultuelles revêtent la plus haute importance aux yeux du Seigneur qui, de ce fait, en rétribue l'accomplissement de la plus belle des récompenses, comme promis dans la parole du Prophète : «un pèlerinage bien accompli n'a d'autre récompense que le Paradis».

Attachez-vous, que Dieu vous garde, à vous acquitter correctement du rite du pèlerinage et utilisez votre temps à bon escient en multipliant les actes de piété qui vous rapprochent du Seigneur. Pour cela, ayez constamment à l'esprit le caractère sacré de cette obligation, ainsi que le devoir qui vous incombe d'en respecter les fondements et les prescriptions. Abstenez-vous de tout acte susceptible de compromettre le bon déroulement de ce rite cultuel, qu'il s'agisse de dispute, de polémique, de perversité ou d'acte de

désobéissance vis-à-vis de Dieu. Vous vous conformerez ainsi à la Parole de Dieu qui décrète à ce propos : «Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes, durant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. Emportez des provisions de voyage, mais, vraiment, la meilleure provision de voyage est la crainte révérencielle de Dieu».

Faites preuve d'assiduité dans l'accomplissement des actes de dévotion et de piété en ces lieux saints empreints d'ardeur spirituelle, où un concert des voix les plus hétéroclites s'élève pour scander les incantations les plus ferventes, célébrer la grandeur du Seigneur et invoquer Sa Miséricorde et Sa Bénédiction, comme énoncé dans la tradition du Prophète, paix et prière sur Lui, qui dit : «Les pèlerins et ceux qui accomplissent la Omra sont les hôtes de Dieu. Quand ils Le prient, Il exauce leurs prières. Quand ils invoquent Son pardon, Il les absout».

Vous allez aussi vous mêler à vos frères venus de tous les coins du Monde islamique prendre part à cet imposant rassemblement qu'est le pèlerinage, et célébrer l'un des moments forts de la pratique religieuse. Outre l'inclination à la connaissance mutuelle et à la communication et les manifestations de solidarité dont elle foisonne, cette rencontre grandiose incite vivement les pèlerins à réaffirmer les liens de fraternité qui les unissent, à traduire dans les faits les valeurs authentiques d'unité islamique auxquelles ils croient, et à se rassembler autour d'un idéal fédérateur.

Au cours de ce rassemblement, vous serez les ambassadeurs de votre Patrie et les représentants de votre pays, dont vous incarnerez la civilisation séculaire, l'identité ouverte, ainsi que l'attachement aux valeurs sacrées, religieuses et nationales, qui sont les siennes. Vous manifesterez la fierté que vous ressentez quant au processus que Nous conduisons sur la voie d'un développement plus fort et d'une prospérité plus conséquente de notre pays, soucieux que Nous sommes de remplir la mission suprême que Dieu Nous a confiée à cet égard.

Chers pèlerins,

Nous nous attachons tout particulièrement à vous entourer de Notre sollicitude et à vous assurer les meilleures conditions, à l'aller comme au retour, et pendant toute la durée de votre séjour dans les lieux saints, de sorte que vous puissiez accomplir les rites du pèlerinage dans les formes légales prescrites en la matière par l'Islam et prévues par la Sunna immaculée du Prophète.

Pour cela, Nous avons constamment donné Nos instructions à Notre Ministre des Habous et des Affaires Islamiques pour qu'il ne ménage aucun effort afin de vous assurer tous les services qui vous sont nécessaires et de veiller à ce que les délégations administrative, médicale et d'orientation religieuse vous accompagnent pendant toutes les phases d'exécution de vos rites et fassent, pour cela, preuve de compétence, de constance, de sacrifice et d'abnégation.

Montrez-vous, que Dieu vous garde, coopératifs envers les cadres de ces délégations, appréciez à leur juste valeur les responsabilités qui sont les leurs et conformez-vous aux orientations qu'ils vous dispensent. Agissez aussi en parfait accord avec les dispositions prises au profit des pèlerins par les autorités saoudiennes compétentes, comme cela est de coutume au Royaume d'Arabie Saoudite qui a

toujours entouré de la plus haute sollicitude les hôtes du Seigneur. Une pratique constante qui se fait conformément aux instructions de Notre très Cher et Vénérable Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdullah Ibn Abdulaziz, que Dieu le garde, lui accorde longue vie, et le rétribue de la plus belle des manières, en récompense de tous les éminents services qu'il rend à la Oumma islamique, avec, à leur tête, la prise en charge des deux Saintes Mosquées.

Remémorez-vous, en ces vénérables lieux, le devoir qui vous incombe de prier pour Votre Roi, Amir Al-Mouminine, auquel Dieu a confié la charge suprême de présider aux destinées de votre pays. Priez le Très-Haut de Nous assurer en permanence de Son soutien et de couronner de succès toutes les initiatives et les démarches que Nous entreprenons au service de notre religion tolérante et de Notre peuple fidèle. Élevez vos prières pour qu'Il Nous comble en la personne de Notre Prince Héritier, Son Illustre Altesse Royale le Prince Moulay El-Hassan, ainsi que de l'ensemble des membres de Notre Famille Royale Chérifienne, de sorte que Nous en soyons pleinement satisfait et vivement réjoui. Priez aussi pour que Le Tout-Puissant couvre de Son infinie miséricorde Notre Vénéré Grand-Père et Notre Auguste Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu ait Leurs âmes, et ce, en récompense des grands sacrifices et des services insignes qu'ils ont rendus au pays.

Implorons enfin Le Très-Haut de vous combler des bienfaits de la sécurité, à l'aller comme au retour, et de vous rendre à votre Patrie et aux vôtres, sains et saufs et amplement récompensés. Puisse-t-Il aussi vous couvrir de Son pardon et de Sa bénédiction, mettre votre pèlerinage au nombre de vos œuvres pies, rétribuer les rites et les efforts que vous avez accomplis et absoudre vos péchés. Dieu est reconnaissant et plein de mansuétude.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PARLEMENT DE L'ENFANT

RABAT, 15 NOVEMBRE 2008

Louange à Dieu, Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mes chères filles, Mes chers garçons,

Membres du Parlement de l'enfant,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser au Parlement de l'enfant, réuni en sa sixième session nationale sous la présidence de Notre Sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem.

Nous tenons à réitérer toute l'estime que Nous portons à Son Altesse pour les efforts méritoires qu'elle déploie en vue d'améliorer les conditions de l'enfance en général, et d'étendre la portée et le rayonnement du Parlement de l'Enfant, en particulier.

La tenue de cette session coïncide avec la commémoration de la Journée mondiale de l'Enfant et de l'avènement de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant, convention que le Maroc fut parmi les premiers pays à ratifier et à mettre en œuvre pour accorder tous leurs droits à nos enfants, notamment le droit de participation, à travers le Parlement de l'enfant, à la vie démocratique du pays.

Nous nous réjouissons tout particulièrement de voir que votre parlement forme désormais une école inculquant les valeurs de citoyenneté et de démocratie, ainsi qu'une force de proposition pour tout ce qui a trait à la gestion des affaires publiques.

C'est également une expérience pleine de promesses, car, outre l'initiation des enfants à la vie en société et au respect des droits et obligations de l'être humain, elle conforte leur prise de conscience quant aux vertus du dialogue et de la coexistence. Cette expérience les aide également à s'imprégner des bienfaits de l'ouverture d'esprit et de la tolérance et à rejeter toute forme d'extrémisme, d'exclusion ou d'ostracisme.

C'est aussi la plus belle manière de commémorer le sixantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et d'initier les enfants aux nobles idéaux dont elle est porteuse, des idéaux auxquels Nous sommes attaché et que Nous employons à consolider et à ancrer encore davantage.

Honorables participants,

Notre pays a enregistré des progrès soutenus en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant, surtout depuis que Nous avons lancé les chantiers de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, et qu'un Plan d'Action National pour l'Enfant, baptisé «un Maroc digne de ses enfants», a été mis au point. Nous traduisons ainsi notre volonté d'honorer les engagements internationaux qui sont les nôtres dans ce domaine, et d'apporter notre concours à l'action vouée à la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les résultats probants auxquels a abouti la dernière session du Congrès National des Droits de l'Enfant -consacrée au rôle de la gouvernance territoriale dans la promotion des droits de l'enfant- ne sont que l'expression d'une prise de conscience quant à la nécessité de suivre une démarche de bonne gouvernance territoriale dans des secteurs clés, notamment l'éducation et l'enseignement, la formation professionnelle, la santé et le sport, ainsi que la protection de l'environnement.

Nous avons également noté avec une grande satisfaction que le gouvernement, les élus, les représentants du système des Nations Unies et les associations de la société civile se sont tous engagés à redoubler d'efforts pour améliorer la situation de l'enfance dans notre pays.

Mes chères filles,

Mes chers garçons,

Nous nous réjouissons du bilan des sessions régionales de votre congrès, qui se sont tenues à travers tout le Royaume, et au cours desquelles vous avez fait preuve d'une grande maturité et d'un patriotisme éclairé, surtout en essayant de prendre la mesure des différentes préoccupations et attentes exprimées en relation avec les questions locales et régionales.

Nous nous félicitons également du thème que vous avez retenu pour votre congrès, à savoir «la dynamisation du rôle de l'enfant aux niveaux local et régional : pour la concrétisation d'une citoyenneté digne».

En effet, la consolidation de l'édifice démocratique de notre pays passe nécessairement par la dissémination et l'ancrage, dans les pratiques quotidiennes, des valeurs de citoyenneté et des vertus du civisme.

C'est là une responsabilité sociale partagée qu'il incombe aux institutions à vocation éducative, culturelle et d'encadrement d'assumer aux côtés de la famille et des médias.

À cet égard, Nous engageons tous les acteurs impliqués dans ce domaine à continuer à faire preuve d'ouverture sur les questions touchant l'enfance et à s'investir résolument dans la nouvelle dynamique y afférente, en faisant de l'amélioration des conditions de l'enfance leur objectif ultime.

Nous les invitons aussi à mettre en place les mécanismes nécessaires pour permettre aux enfants parlementaires d'apporter, aux niveaux local et régional, une contribution conséquente en faveur de la promotion des droits de l'enfance, et de s'impliquer fermement dans ce domaine. Nous les exhortons, en outre, à œuvrer pour prémunir nos enfants contre tout ce qui est susceptible d'attenter à leur dignité, à leur sécurité ou à leur équilibre, en accordant une attention particulière aux catégories d'enfants qui continuent à pâtir des affres de la privation, de l'exploitation et de la maltraitance, ainsi que de toutes sortes de déviations.

Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage de nouveau à Notre Sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, pour les efforts qu'elle déploie en faveur de l'enfance et dans l'intérêt bien compris de l'enfant.

Nous saluons, en outre, les importantes réalisations de Son Altesse dans ce domaine particulier et dans bien d'autres, là où il faut veiller à la préservation de la dignité humaine et à la promotion des droits de l'Homme, dans le respect de l'égalité entre hommes et femmes. Tout ceci a été rendu possible grâce à l'engagement fort de Son Altesse et à Sa supervision personnelle de nombreuses organisations, notamment l'Observatoire National des Droits de l'Enfant et le Parlement de l'Enfant.

Puisse Dieu vous porter assistance et couronner de succès vos efforts.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ ONUSIEN POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

26 NOVEMBRE 2008

Dans ce message, le Souverain exprime Sa «considération à tous ceux qui, avec constance, contribuent au soutien des droits légitimes du peuple palestinien dont, au premier chef, son droit inaliénable à établir son État indépendant ayant pour capitale Al-Qods Al-Charif, vivant côte à côte avec l'État d'Israël, en sécurité, dans la paix, la quiétude et la concorde».

«Nous avons toujours tenu, en pareille occasion, à adresser un message à votre honorable comité. Nous ne faisons ainsi que réaffirmer Notre conviction que la question palestinienne continue de figurer parmi les premières préoccupations du Royaume du Maroc», ajoute le message de S.M. le Roi.

En effet, rappelle le message, «le Maroc n'a pas cessé de réclamer justice pour le peuple palestinien qui, à l'instar des autres peuples, aspire à vivre dans la dignité, dans sa Patrie indépendante où il puisse exprimer pleinement son identité humaine et les spécificités culturelles qui sont les siennes».

«Nous saisissons, donc, cette occasion pour rendre hommage au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Nous saluons les éminents services qu'il rend à ce peuple vaillant qui aspire à la liberté, à l'indépendance et à la stabilité. Ce qui lui a toujours valu respect et considération de la part de toutes les personnes éprises de paix à travers le monde», poursuit le message.

Et de souligner: «Aussi affirmons-Nous que l'option de la paix demeure l'unique moyen de permettre aux peuples de la région, notamment le peuple palestinien, de mettre un terme à un conflit qui n'a que trop duré. D'où la nécessité de faire prévaloir la logique du dialogue et de veiller au retour à la table des négociations dans le cadre de la légalité internationale et le respect des accords signés par les parties concernées».

«Cela requiert également une attitude réceptive face aux initiatives et aux efforts constructifs en la matière, en particulier l'Initiative arabe de paix, destinée à trouver une solution durable, globale et définitive à la question du Moyen-Orient», précise le message

«Nous tenons, à cette occasion, à lancer un appel à nos frères palestiniens pour qu'ils resserrent leurs rangs et écartent toutes les causes de discorde et de conflit conjoncturelles, qui sont autant d'obstacles à la réalisation de l'objectif stratégique, à savoir l'instauration d'un État démocratique, objectif suprême qui passe nécessairement par l'unité et la réconciliation nationale», souligne S.M. le Roi.

«En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous ne ménagerons aucun effort, comme à l'accoutumée, pour soutenir les initiatives visant à préserver l'identité arabo-islamique de la ville sainte d'Al-Qods et à sauvegarder les spécificités civilisationnelles et historiques qui sont les siennes, en tant qu'espace de tolérance et de coexistence entre toutes les religions révélées», écrit le Souverain.

À cette occasion, poursuit S.M. le Roi, «Nous lançons un appel à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds - États et institutions - pour qu'ils continuent à apporter leur soutien au peuple palestinien, de sorte que ses enfants puissent garder espoir et continuer de faire confiance à la légalité internationale».

«Cela devrait également aider le peuple palestinien à poursuivre son combat pacifique et à apporter son concours à la mise en place d'institutions nationales fortes et aptes à relever les défis qui se posent pour assurer à tous les Palestiniens les conditions d'une vie digne et leur permettre de jouir de la liberté, de l'indépendance et de la souveraineté auxquelles ils aspirent», conclut le message Royal.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE DOHA SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

DOHA, 30 NOVEMBRE 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Majestés, Altesses, Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il M'est agréable d'adresser, tout d'abord, l'expression la plus sincère de remerciements et d'estime à Mon Cher Frère, Son Altesse Cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani, Emir de l'État du Qatar, qui a mis en place les conditions nécessaires à la réussite de cette importante rencontre. Je tiens également à rendre hommage à l'État frère du Qatar pour le rôle majeur qu'il joue au sein de la communauté internationale, surtout dans le domaine du soutien apporté au développement.

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un contexte international délicat, marqué par une crise financière internationale aiguë, qui est venue s'ajouter à la crise énergétique et à celle des produits alimentaires de première nécessité auxquelles notre monde se trouve confronté. Ce sont là autant de facteurs sensibles qui risquent de rejaillir sur le processus de Monterrey.

La participation du Maroc à cette conférence marque la volonté réelle qui nous anime de poursuivre le processus enclenché par «le Consensus de Monterrey». Une telle démarche devrait nous permettre de relever les défis majeurs qui interpellent les pays en développement en matière de financement du développement, et ce, par le biais d'actions et d'initiatives rigoureusement définies et adaptées à l'ampleur des enjeux existants.

À cet égard, Je Me félicite de l'engagement de tous dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, ceci d'autant plus que des progrès tangibles ont été réalisés concernant le niveau d'engagement des pays

en développement dans les réformes de leurs politiques macroéconomiques, et dans l'instauration d'un environnement national propice à l'investissement.

De même, des efforts louables ont été entrepris au niveau international, par les bailleurs de fonds, notamment en ce qui concerne l'aide publique au développement, et la nécessité d'en accroître l'efficacité, ainsi que l'allègement de la dette extérieure des pays pauvres les plus endettés.

Néanmoins, l'écart demeure important entre les résultats obtenus et les engagements pris, notamment celui en vertu duquel 0,7% du PNB devrait être consacré à l'aide publique au développement.

De même, la mise en œuvre du Consensus de Monterrey se trouve confrontée à de nombreux obstacles et autres contraintes, liés notamment à l'endettement, à l'insuffisance des flux financiers et à l'impasse persistante dans les négociations commerciales multilatérales, outre le déficit croissant des balances commerciales et l'augmentation des flux de capitaux en provenance des pays du Sud, à destination des pays développés.

La plupart des pays du monde, et en particulier ceux du Sud, se trouvent désormais dans l'incapacité de suivre ou, du moins, d'influencer le fonctionnement du système financier international actuel. L'on relève, par ailleurs, l'absence d'un système de gouvernance économique et financière qui soit de nature à redresser ces déséquilibres et ces disparités et à refléter, en même temps, le poids croissant des pays du Sud dans l'économie mondiale.

En outre, la flambée des cours des produits agricoles, l'instabilité des prix des produits énergétiques au niveau mondial, ainsi que les retombées des changements climatiques, sont autant de facteurs qui hypothèquent les efforts entrepris par la majorité des pays en développement et pénalisent les ambitions qui les animent pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement.

La réunion de haut niveau sur l'Afrique et le Sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, qui ont eu lieu en septembre dernier, à New York, ont permis de faire le point sur les étapes franchies en la matière. C'était également l'occasion d'identifier les contraintes inhérentes à la mise en œuvre des objectifs tracés et de définir les mesures à prendre, aux niveaux national et international, pour répondre présent au rendez-vous de 2015.

Bien qu'un certain nombre de pays en développement et de pays à revenu intermédiaire soient en bonne voie d'atteindre nombre de ces objectifs, il persiste encore de fortes disparités entre ces pays et à l'intérieur de chacun d'entre eux.

Aussi appelons-Nous la communauté internationale à prêter toute l'attention requise aux pays les plus pauvres qui ne peuvent se passer de l'aide publique au développement. Nous l'exhortons également à œuvrer de sorte que les pays à revenu intermédiaire puissent continuer à bénéficier du soutien des pays donateurs et des institutions financières internationales.

La situation qui prévaut dans le continent africain, ne cesse, quant à elle, d'interpeller l'ensemble de la communauté internationale. Car, malgré les mesures audacieuses prises par la plupart des États africains pour libéraliser l'économie, instaurer la bonne gouvernance et conforter l'État de droit, ceux-ci ne seront toujours pas en mesure de réaliser leurs objectifs de développement, si leurs partenaires ne leur apportent pas un appui conséquent en la matière.

Monsieur le Président,

Le Maroc ne peut que partager le vœu des pays en développement pour que la communauté internationale saisisse l'opportunité qui nous est offerte aujourd'hui, afin de prendre des décisions cruciales visant à donner un nouvel élan à la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et à renforcer la coopération internationale pour le développement, le but ultime étant de relever les défis présents et futurs qui se posent en la matière.

Du haut de cette tribune, Nous appelons, donc, la communauté internationale à établir une feuille de route précise qui prenne en considération les enjeux actuels et les défis à venir.

À cet égard, il importe d'œuvrer à une relance des flux d'aide au développement, de sorte à les hisser au niveau fixé par la communauté internationale. Il convient aussi de rehausser la qualité de cette aide et d'en améliorer l'efficacité et la prévisibilité, en renforçant l'appropriation nationale qui en est faite, à la lumière des priorités des pays bénéficiaires et conformément à la Déclaration de Paris et du Programme d'Action d'Accra.

Il est tout aussi nécessaire d'adopter les instruments nécessaires afin de trouver des sources innovantes de financement, et de veiller au suivi et à la mise en œuvre des initiatives lancées depuis 2006, outre l'impératif d'alléger le fardeau de la dette supporté par les pays en développement et les pays à revenu intermédiaire.

Parallèlement, Nous appelons tous les pays, particulièrement les pays développés, à faire preuve de flexibilité pour mener à terme les négociations commerciales multilatérales. Nous les engageons aussi à entamer une réforme globale du système financier international, de manière à permettre aux pays en développement de s'associer à la conception des politiques financières, et à renforcer le rôle qu'ils jouent au sein des institutions financières internationales.

Monsieur le Président,

Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour mettre en œuvre les objectifs de Monterrey, le Royaume du Maroc n'a ménagé, pour sa part, aucun effort pour concrétiser les engagements pris à cet effet. Nous avons ainsi réalisé des progrès significatifs en la matière, à travers d'importantes réformes engagées au niveau de notre politique macroéconomique.

En effet, le Royaume du Maroc s'est engagé, depuis le début des années 80, dans un processus continu de réformes structurelles et sectorielles. Parallèlement à cela, il y a eu l'adoption d'une politique économique et financière visant à assurer les conditions nécessaires à l'avènement d'une croissance économique forte, saine et durable, permettant la réalisation des objectifs de Développement du Millénaire.

Nous sommes soucieux d'aller de l'avant dans cette entreprise de réforme en lançant une nouvelle génération de réformes économiques et sociales. Nous nous attachons, en même temps, à poursuivre la consolidation de l'édifice démocratique de notre pays, à conforter l'État de droit et à appliquer les règles de bonne gouvernance dans tous les domaines.

Si Nous avons pu entreprendre et mener à bonne fin ces réformes, c'est bien grâce à une gestion rationnelle de nos ressources et à la stimulation de l'investissement productif dans notre pays.

Concernant la gestion de la dette publique, la stratégie du Maroc a été de substituer l'endettement intérieur à l'endettement extérieur, le but étant de minimiser la vulnérabilité des finances publiques face aux fluctuations des marchés financiers internationaux.

Afin de promouvoir la bonne gouvernance et d'insuffler plus de dynamisme à l'activité économique du pays, la réforme du système fiscal, y compris la modernisation de l'administration fiscale, a permis de réaliser, au cours des dernières années, de bonnes performances en matière de recettes fiscales.

Le Royaume du Maroc, qui poursuit sa politique d'ouverture économique et commerciale, soutient le système commercial multilatéral. Outre l'action qu'il mène dans le cadre de la diversification et de la multiplication des opportunités offertes en la matière, afin de moderniser son cadre juridique commercial, et de mettre en place un meilleur environnement des affaires, il s'emploie à la mise en œuvre de plusieurs accords de libre échange, notamment ceux qu'il a conclus avec ses principaux partenaires.

Concernant son engagement à concrétiser les objectifs du Millénaire pour le Développement, le Maroc a été en mesure d'en réaliser un grand nombre, notamment ceux liés à la promotion du développement humain, à l'amélioration de la situation sociale et sanitaire des populations démunies, et à la mise en place des infrastructures de base.

Dans ce cadre, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, que Nous avons lancée en mai 2005, forte d'une approche de proximité et de suivi, a commencé à produire les résultats escomptés, à savoir la volonté de mettre fin à la pauvreté et à la précarité, en milieu urbain et rural, l'amélioration des conditions de vie des populations et la réalisation d'un équilibre régional et local, en matière de politique de développement.

Cependant, et malgré d'importants acquis engrangés dans ce domaine, le Royaume du Maroc reste confronté à des défis majeurs, notamment les risques de ralentissement de la croissance économique, la vulnérabilité aux aléas climatiques, et l'insuffisance relative des indicateurs sociaux du pays en matière d'éducation, de santé et d'emploi.

Si le chemin à parcourir reste long, la volonté du Maroc n'en est pas moins ferme pour gagner les paris du développement durable, dans le cadre d'une solidarité agissante envers les pays du Sud et d'une coopération fructueuse avec les pays du Nord.

Monsieur le Président, Majestés, Altesses, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc exprime son engagement fort à appliquer les dispositions de la déclaration finale, issue de cette conférence d'évaluation, et à leur accorder la place qu'elles méritent dans le cadre de sa stratégie de développement nationale. Il entend ainsi apporter son concours à l'effort de solidarité internationale et œuvrer à la dynamisation du processus de développement qu'il connaît, et ce, dans l'intérêt compris des générations présentes et à venir.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous..

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 60^{ÈME}
ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME**

RABAT, 10 DÉCEMBRE 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Le Maroc célèbre le soixantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

C'est l'occasion pour Nous de réaffirmer Notre ferme attachement aux droits humains dans leur universalité et leur globalité. D'ailleurs, Notre doctrine du pouvoir s'articule autour de la volonté d'assurer à chaque marocain une citoyenneté digne s'alimentant de ces droits dans leur pleine et concrète expression.

Nous tenons également à réaffirmer l'engagement constant du Maroc en faveur des nobles valeurs et des principes qui ont été consacrés par cet acte historique.

C'est de cette Déclaration, en effet, que sont issus tant de conventions internationales et régionales qui ont érigé les droits de l'Homme en un patrimoine commun de l'humanité entière. Ce patrimoine a pour vocation d'aider à la construction d'un monde où règnent la fraternité, la paix, la justice, la dignité et l'égalité.

Nous louons la pertinence du choix de la devise retenue pour cette commémoration, en l'occurrence « Dignité et Justice pour Tous ». Mais, loin de la prendre pour un simple slogan de circonstance, Nous la considérons plutôt comme un impératif essentiel pour l'ensemble de l'humanité, particulièrement les catégories et les régions qui souffrent des affres de l'humiliation, la répression et la pauvreté.

C'est dire que pour donner corps à cette devise, il est impératif de faire preuve d'un engagement sans faille, d'une adhésion tangible et d'un militantisme sincère, afin de réaliser, avec toute la sagesse, l'audace et la hardiesse requises, les réformes et les changements qui s'imposent.

Voilà pourquoi Nous avons tenu à ce que la célébration par notre pays de ce 60e anniversaire, traduise Notre volonté de poursuivre résolument le parachèvement de la construction de l'État de droit et des institutions.

Notre dessein ultime est de permettre au Maroc, dans son expression étatique autant que sociétale, d'engranger encore davantage d'atouts et d'acquis qui l'habilitent à hisser sa transition démocratique aux niveaux les plus élevés.

Par une volonté nationale aussi forte que sincère, nous avons inscrit à notre actif un capital honorable de réalisations, qui constitue un motif de fierté nationale unanime, et jouit d'une considération internationale indéniable.

C'est un capital si riche et varié que l'on ne saurait l'exposer dans le détail dans le cadre de ce Message. Aussi, Nous contenterons-nous d'en dégager quelques éléments parmi les plus saillants.

Il s'agit tout d'abord de la consolidation des droits politiques et civiques, et au premier chef, du renforcement de l'égalité entre l'homme et la femme. Le Code de la famille qui en est l'illustration concrète, continue à faire office de pionnier en la matière et ne cesse de porter ses fruits.

Nous réaffirmons, en outre, Notre volonté de conforter et d'élargir l'espace de la liberté d'expression et d'opinion dans toute sa diversité et dans le respect de la loi.

À noter ensuite le succès enregistré par le Maroc en matière de justice transitionnelle. Cette opération menée dans le cadre de l'IER constitue une expérience singulière dans notre environnement régional et continental. Elle a ainsi été reconnue par l'ONU comme la cinquième du genre à l'échelle mondiale.

Nous sommes donc parvenus à atteindre les grands objectifs assignés à ce processus, en l'occurrence aider à la manifestation de la vérité et assurer la réconciliation, l'équité et la réparation du préjudice individuel et collectif. D'autre part, notre pays poursuit résolument, en accord avec les forces vives de la nation, les vastes chantiers structurels, institutionnels et législatifs qu'il a ouverts en matière de protection et de consolidation des droits de l'Homme et de construction démocratique.

À cet égard, Nous avons la ferme volonté de garantir le pluralisme et le droit à la différence, dans le cadre d'une démocratie participative. C'est pourquoi Nous nous sommes attaché à ouvrir largement la voie devant les énergies créatrices et les initiatives constructives de la société civile, dont Nous tenons, ici, à saluer le dynamisme qu'elle manifeste dans les divers domaines d'activité nationale.

De même, Nous avons œuvré à assurer la promotion et la protection des droits de l'Homme, pour tous les Marocains, sans distinction aucune, à l'intérieur de la patrie, comme à l'extérieur.

Nous avons, à cette fin, restructuré de multiples institutions spécialisées, et en avons créé de nouvelles.

À ce propos, Nous tenons à réaffirmer Notre volonté de préserver les droits de nos citoyens résidant à l'étranger, et de les protéger de toute discrimination.

Nous sommes convaincu que l'ancrage de la citoyenneté digne ne peut s'effectuer uniquement en édictant des lois ou en instaurant des institutions, nonobstant leur importance. C'est pourquoi notre pays a adopté des plans prometteurs en matière d'éducation sur les droits humains, d'autant plus que l'initiation et la sensibilisation à ces droits sont le meilleur gage de leur dissémination comme culture et comme pratique, au niveau de l'État et au sein de la société.

En effet, c'est en se prévalant de ces acquis en matière de droits de l'Homme que notre pays est parvenu, grâce en soient rendues à Dieu, à harmoniser les législations nationales avec les conventions internationales en la matière.

Aussi et, pour conforter ce parcours, annonçons-Nous aujourd'hui la levée par le Royaume du Maroc des réserves enregistrées au sujet de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme, réserves devenues caduques du fait des législations avancées qui ont été adoptées par notre pays.

Nous annonçons également la ratification par le Royaume de la Convention internationale sur la protection des personnes handicapées, et la préservation de leur dignité, réaffirmant ainsi la sollicitude toute particulière dont Nous entourons cette catégorie de nos citoyens.

Grâce à ces développements, à ces processus et autres chantiers que Nous avons ouverts, et grâce aussi au respect des engagements souscrits, notre pays est devenu un acteur international dont on reconnaît volontiers les progrès et les initiatives audacieuses en la matière.

À cet égard, le Maroc poursuit assidûment la coopération étroite et le dialogue constructif qu'il entretient avec les instances et les organes internationaux, œuvrant dans le domaine des droits humains.

Le Royaume met donc tout en œuvre pour apporter une contribution efficiente au processus de réforme du système onusien des droits de l'Homme, dans de multiples domaines. Nous citerons à ce propos l'adhésion forte de notre pays aux efforts visant la consolidation des mécanismes du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

Nous rappelons, au même titre, la proposition faite par le Royaume pour l'adoption d'une « Déclaration internationale sur l'éducation et la formation dans le domaine de la culture des droits de l'Homme ». À cette proposition s'ajoute le projet de résolution présenté par le Maroc au sujet du rôle des Ombudsmans et des institutions de médiation dans la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Mesdames, Messieurs,

Quelle que soit l'ampleur de nos acquis et nos réalisations, les droits politiques et civiques n'auront de portée concrète pour le citoyen dans son vécu quotidien que s'ils se recourent et se complètent avec la promotion des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, auxquels Nous accordons la priorité dans les politiques publiques du pays.

Voilà pourquoi Nous avons placé en tête de nos préoccupations, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, l'ignorance et l'analphabétisme, qui sont en contradiction avec la citoyenneté pleine et entière que Nous souhaitons voir exercer par chaque marocaine et chaque marocain.

C'est dans cette perspective que Nous avons lancé l'Initiative nationale pour le Développement humain (INDH), mu en cela par le dessein d'assurer, pour les catégories en situation précaire et les régions défavorisées, les conditions d'une vie digne.

C'est dans ce même esprit que le Maroc s'emploie, en toute responsabilité et avec la sincérité requise, à apporter sa contribution, au sein des instances régionales et internationales, pour faire prévaloir cette vision globale. Le but est de voir la communauté internationale assumer pleinement la responsabilité qui lui incombe de mettre en œuvre les traités et pactes internationaux pertinents et d'adopter de nouveaux mécanismes efficaces, à même de favoriser le développement humain et durable.

Mesdames, Messieurs,

À l'heure où nous commémorons cet événement historique et célébrons les valeurs de justice, de liberté et de dignité humaine dont il est porteur, nous ne laisserons pas passer cette occasion sans dénoncer les souffrances et les humiliations dont pâtissent les Marocains séquestrés dans les camps de Tindouf, et ce, en violation flagrante des règles les plus élémentaires du droit international humanitaire.

Le Maroc condamne l'instrumentalisation odieuse et grotesque dont la noble cause des droits de l'Homme fait l'objet de la part des adversaires de son intégrité territoriale. Ceux-ci espèrent ainsi se dérober à la responsabilité qui leur incombe de se montrer réceptifs aux efforts inlassables que la communauté internationale déploie pour parvenir, à travers des négociations substantielles empreintes de réalisme et d'esprit de consensus, à un règlement définitif du différend régional autour de la marocanité du Sahara.

Quand bien même ils persisteront dans leur fourvoiement, - bien qu'ils soient parmi les négateurs les plus obstinés et les ennemis invétérés des droits de l'Homme, au vu des pratiques agressives auxquelles ils se livrent dans les camps de détention forcée, et de l'acharnement contre ces droits humains qu'ils cherchent à annihiler -, leurs manœuvres désespérées ne pourront en aucune manière entamer Notre volonté inébranlable de préserver les libertés publiques, individuelles et collectives, sur toute l'étendue du territoire national, et Notre attachement à l'esprit d'ouverture constructive et au dialogue responsable.

En réitérant notre solidarité avec tous les fils expatriés de nos provinces du Sud, où qu'ils se trouvent, Nous affirmons que nous ne ménagerons aucun effort pour leur permettre d'exercer leur droit légitime au retour librement consenti et de vivre dans la dignité, aux côtés de leurs familles et des leurs, dont l'écrasante majorité est établie dans la mère patrie.

Pour mettre fin à ce différend artificiel qui entrave l'exercice, par les peuples du Maghreb, de leur droit au développement intégré, le Maroc a présenté une courageuse proposition d'autonomie, fondée essentiellement sur le respect des droits de l'Homme et l'épanouissement de l'individu. De ce fait, la communauté internationale et le système onusien ont été amenés à qualifier cette proposition de sérieuse et de crédible, compte tenu de sa compatibilité avec les standards internationaux en la matière.

En tout état de cause, Nous réaffirmons que le Maroc poursuivra sa marche irréversible sur la voie qu'il s'est tracée, celle de la démocratie et des droits humains, dans une Patrie unifiée, solidaire et développée.

Mesdames, Messieurs,

Le processus de promotion des droits de l'Homme, demeure long, ardu et toujours perfectible. Aussi est-il nécessaire que chacun y adhère et fasse en cela preuve d'une volonté sans faille.

Il n'y pas de limite d'horizon pour les droits humains, lesquels connaissent une dynamique soutenue et relèvent d'un système cohérent mettant en corrélation la portée démocratique qui leur est sous-jacente et la dimension de développement dont ils sont porteurs. Les droits de l'Homme requièrent, également, la mise en place d'institutions et de mécanismes efficaces, propres à en favoriser l'essor et à en assurer la protection.

Aussi, sommes-Nous résolu à les conforter par la mise en route de grands chantiers structurants dont Nous attendons qu'ils aident à la préservation de la dignité de nos citoyens et à la concrétisation de la justice. Celle-ci s'entend dans son sens global, intégrant le judiciaire, le social et l'économique, et apportant son concours au renforcement de l'effort de production et dans la répartition des dividendes de la croissance.

Nous sommes également déterminé à engager une réforme substantielle et profonde de la Justice et à mettre en place la régionalisation avancée, car ce sont là les éléments clés sur lesquels reposent la bonne gouvernance, la séparation des pouvoirs, la sauvegarde des libertés individuelles et collectives, ainsi que la suprématie de la loi et l'égalité de tous devant elle.

Ces finalités suprêmes ne sont pas que des objectifs nationaux pour notre pays. Elles constituent, en fait, l'essence des valeurs démocratiques fondatrices de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Étant donné que celle-ci incarne l'aboutissement de combats menés par toutes les nations et tous les peuples, elle doit, donc, constituer un facteur de rapprochement et un élément de concorde, et ce, dans le respect de la différence et de la diversité caractérisant les composantes de la communauté internationale.

Dans cette optique, Nous réaffirmons l'adhésion de notre pays au consensus planétaire réalisé autour de cette Déclaration, devenue désormais une référence mondiale éclairant la voie devant la communauté internationale, dans un monde privé de sens et à une époque marquée par l'ébranlement des idéologies, l'accélération des mutations en cours, l'aggravation des crises, l'amplification des défis liés à la sécurité, ainsi que la centralité des enjeux de développement.

Le thème « Dignité et Justice pour Tous » recouvre des vertus propres à conforter notre attachement - consacré, du reste, par la Constitution du Royaume - aux droits de l'Homme, tels qu'ils sont universellement reconnus.

Toutes les religions, les cultures et les civilisations font l'unanimité autour de ces vertus, qui sont autant de valeurs clés de notre religion musulmane tolérante recouvrant tous les droits de l'Homme, dans la Parole divine : « Nous avons honoré les humains ». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1^{ÈRE} RENCONTRE DES MAROCAINES DU MONDE

MARRAKECH, 19 DÉCEMBRE 2008

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable d'adresser Nos souhaits de bienvenue et l'expression de Notre considération aux participantes et aux participants à cette première rencontre des Marocaines du monde.

Nous saluons, à cet égard, l'initiative prise par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger de réunir cet aréopage de femmes de l'émigration sur la terre de leur mère Patrie.

C'est pour Nous l'occasion de réaffirmer Notre ferme volonté de faire de la promotion des droits de la femme, la pierre angulaire dans l'édification d'une société démocratique moderne. Nous entendons en faire la clef de voûte dans la construction de la citoyenneté pleine et entière, et Nous souhaitons que puissent en jouir tous les Marocains, où qu'ils soient, sans exclusive ni la moindre discrimination.

C'est dans cet esprit, en effet, que s'inscrivent les réformes dont fait état le Code de la famille. Elles visent à assurer l'égalité entre l'homme et la femme et à faire régner dans la famille des rapports d'équilibre et de soutien mutuel.

Ces réformes sont censées produire leurs effets bénéfiques au Maroc, mais pas seulement, puisqu'elles ont vocation à faire bénéficier la femme marocaine d'un statut juridique comparable à celui que confèrent à la femme les lois des pays avancés, et que lui reconnaissent les conventions et accords internationaux y afférents.

C'est d'ailleurs, le même esprit qui a présidé à la révision de la loi sur la nationalité. En effet, celle-ci permet désormais à la mère marocaine de transmettre sa nationalité d'origine à sa progéniture, quelle que soit, par ailleurs, la nationalité de son époux.

Si elle permet de renforcer les attaches de ses enfants avec le Maroc, cette réforme apporte, en outre, à ces enfants qui font partie de la génération montante dans les pays d'émigration, la garantie juridique de

pouvoir maintenir leurs attaches avec la mère patrie. Elle constitue également pour eux un puissant motif d'attachement aux valeurs culturelles et civilisationnelles de cette patrie.

Dans un contexte plus large, le Maroc a entrepris des réformes audacieuses et édicté des lois avancées, tout en veillant à assurer l'harmonisation de ses législations nationales avec les dispositions des conventions internationales et des pactes mondiaux qui en sont issus et auxquels le Royaume a adhéré.

Notre dessein, en définitive, est de promouvoir le statut social, juridique et institutionnel de la femme en général, et des Marocaines de l'émigration en particulier.

Ainsi se trouve réaffirmé notre attachement au référentiel universel des droits humains, qui sont en accord avec notre identité religieuse et civilisationnelle.

À cet égard, Nous continuons à œuvrer pour doter la femme marocaine des moyens à même de lui permettre d'être partie prenante dans le processus institutionnel et démocratique, en l'encourageant à s'impliquer dans la vie de la Nation et à occuper les différents postes de la fonction publique sans exclusive. Nous veillons également à ce qu'elle puisse bénéficier d'un taux croissant de représentation équitable au sein du gouvernement, du parlement, des collectivités locales et de tous les centres de prise de décision.

Eu égard aux qualités qui sont reconnues à la femme marocaine, en l'occurrence celles de compétence, de rigueur et de patriotisme, outre sa fibre sociale, Nous entendons conforter la contribution efficiente qu'elle apporte, à l'instar de l'homme, à la construction démocratique et au processus de développement.

Voilà pourquoi l'approche genre et l'intérêt attentif qui doit être accordé aux questions concernant les Marocaines de l'émigration, figurent en bonne place dans toutes les actions du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger.

Pour donner corps à ces orientations, le gouvernement se fait un devoir d'intégrer cette approche dans les différentes politiques publiques. Mais, pour importante qu'elle soit, il n'en reste pas moins que la préservation des acquis juridiques de la femme marocaine demeure tributaire de la promotion de ses droits économiques, sociaux et culturels.

Aussi, avons-Nous placé en tête des programmes et des chantiers de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), la promotion de la condition des femmes, notamment en milieu rural où elles comptent parmi les catégories les plus vulnérables.

Mesdames, Messieurs,

Nous appuyons cette démarche globale par l'adoption d'une politique spécifique à l'égard des Marocaines de l'émigration, tant pour ce qui est de veiller à leurs droits et à leurs intérêts dans les pays d'accueil et de les y prémunir contre la discrimination sous toutes ses formes, que de favoriser leur contribution au développement de la mère patrie. Nous nous attachons également à garantir leur participation à la vie démocratique de leur pays et à les associer à la bonne gouvernance de ses affaires, aux niveaux local, régional et national.

Nous saisissons cette occasion pour dire Notre fierté de relever la présence active et la réussite remarquable des Marocaines résidant à l'étranger et occupant de hauts postes de responsabilité dans les pays d'accueil. En effet, on les retrouve dans tous les secteurs d'activité et au sein de toutes les institutions, qu'ils soient politiques, gouvernementaux et parlementaires, ou économiques, sociaux, culturels, artistiques et scientifiques, ou qu'il s'agisse des différentes instances et organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales.

C'est la un parcours digne d'intérêt, qui mérite d'être encouragé par tous les moyens disponibles, notamment les échanges d'expériences, l'élargissement des réseaux de communication et l'action commune, outre une organisation libre et efficiente. À cet égard, Nous attendons de la première Rencontre des Marocaines du Monde qu'elle contribue à consacrer cette orientation.

Que les femmes marocaines apportent leur contribution citoyenne dans tous les domaines, voilà qui reste tributaire de la nécessité de favoriser plus de communication et d'entraide entre les composantes de la société civile féminine, tant à l'intérieur du pays que dans les pays de l'émigration.

Par ailleurs, Nous appelons à la mise en place et au développement de relations d'échange et de partenariat entre les organisations des Marocaines du monde et leurs homologues étrangères, le but étant d'étendre le rayonnement de notre pays dans le concert des nations et d'en défendre les causes justes.

À cet égard, Nous vous engageons, chères concitoyennes de l'émigration, à œuvrer pour mieux faire connaître la cause juste de notre intégrité territoriale, notamment en déployant tout votre potentiel pour dénoncer, au sein de toutes les instances et de tous les forums, les conditions inhumaines dans lesquelles vivent les Marocains séquestrés dans les camps de Tindouf. Vous devez, pour cela, vous employer plus particulièrement à marquer votre solidarité avec vos sœurs marocaines et leurs enfants en vous mobilisant activement auprès de la communauté internationale afin que soit mis un terme aux exactions dont elles font l'objet, en violation flagrante de toutes les conventions et traités internationaux des droits de l'homme. Il s'agit notamment d'atteintes à leur dignité, de violences à leur encontre et d'actes les privant de la possibilité de regroupement familial et les empêchant de retrouver les leurs au sein de la mère patrie, le Maroc uni et démocratique.

Pour conclure, Nous prions pour que cette assemblée bénie soit couronnée de succès, de sorte que les Marocaines du Monde puissent œuvrer activement à l'avènement d'un Maroc avancé, moderne et doté d'un plus large rayonnement régional et international.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2009

S.M. LE ROI MOHAMMED VI DÉCIDE DE NE PAS ASSISTER PERSONNELLEMENT AUX SOMMETS ARABES DE DOHA ET DE KOWEÏT

KOWEÏT, 15 JANVIER 2009

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a décidé de n'assister personnellement ni au Sommet arabe extraordinaire proposé à Doha, et censé se pencher exclusivement sur l'agression israélienne contre Gaza, ni au Sommet arabe économique à Koweït, qui est prévu depuis quelque temps et qui est ouvert sur tous les sujets, en particulier la situation en Palestine occupée.

Un communiqué du Cabinet Royal a indiqué, le 15 janvier 2009, que la Haute Décision Royale procède de motivations objectives et de considérations regrettables, face à une situation arabe affligeante ayant atteint un stade de dégradation sans précédent dans l'histoire de l'Action arabe commune.

Désormais, le simple fait d'évoquer l'idée de tenir un Sommet arabe extraordinaire suscite moult conflits et surenchères qui dégénèrent parfois en antagonismes entre pays arabes, ajoute le communiqué, soulignant qu'il est navrant que ces différends subsidiaires tendent à reléguer au second plan les causes cruciales de la Nation, notamment et au premier chef, la cause de la Palestine. De même qu'ils occultent le fond du conflit dans la région et servent du même coup les intérêts des vrais ennemis de la Nation.

Selon le communiqué, ce contexte chargé des périls de la discorde donne à l'opinion publique arabe l'impression qu'il règne une atmosphère marquée par des tentatives visant à accaparer le leadership du monde arabe ou à créer des axes ou des zones de polarisation, exercices auxquels le Maroc a toujours refusé de se prêter.

Au lieu que le différend porte sur des stratégies bien définies, il se résume, hélas, comme on le voit aujourd'hui, à des susceptibilités que n'arrivent à transcender que quelques dirigeants sages, connus pour la pondération de leurs prises de position, relève-t-il.

Mieux encore, poursuit le communiqué, certains sont allés jusqu'à réduire les Sommets arabes, malgré leur importance, à l'instant même où se tient la réunion, et au souci de paraître devant les médias, ce qui banalise l'enjeu fondamental d'un Sommet, en le réduisant à une controverse sur le lieu, la date et

le thème du Sommet, en le ramenant à une arithmétique formelle concernant la qualité et le niveau de participation, et en l'amenant à s'épuiser dans des échanges d'invectives qui ne font que remuer le couteau dans la plaie.

Voilà qui donne, hélas, aux adversaires de la Nation arabe l'occasion d'affubler les rencontres arabes d'une image peu reluisante d'immaturation, d'irresponsabilité et d'affligeante futilité, image que nous ne saurions admettre pour la Nation arabe, déplore la même source, notant que quelle que soit la réalité objective et douloureuse des graves agressions externes, nous nous devons d'être francs avec nous-mêmes et de reconnaître que le problème réside dans le corps arabe lui-même et que, partant, la solution est à trouver, d'abord, chez les arabes eux-mêmes.

Et d'ajouter que si la Nation arabe ne parvient pas à trouver des solutions aux problèmes interarabes qui épuisent ses énergies, elle ne pourra, à plus forte raison, régler aucun conflit externe. Et c'est bien ce que prouve la réalité amère des positions arabes face à l'agression israélienne contre le peuple palestinien frère.

Pour la Vérité et l'Histoire, affirme le communiqué, le Maroc, qui songe avec une profonde amertume aux tenants et aux aboutissants de cette conjoncture difficile, considère que la cause palestinienne dans ce qu'elle a de sacré, l'ampleur des problèmes arabes et l'intensité des dissensions interarabes, sont autant d'éléments qui exigent que chacun de nous fasse preuve d'un sens élevé du devoir et se hisse à la hauteur de ce moment historique.

Partant, souligne le communiqué, le règlement du conflit israélo-arabe requiert l'élaboration d'une stratégie arabe bien définie, et une action rationnelle et méthodique. Il exige l'expression d'une solidarité concrète, outre la nécessité de parler d'une seule voix et l'impératif de proscrire les velléités de démembrement et de dissension, et de bannir les calculs étriqués.

Telle est la voie que le Maroc s'est constamment attaché à suivre, en se plaçant toujours à l'avant-garde de ceux qui, en toute sincérité et avec toute la sagesse et l'engagement requis, défendent la cause palestinienne et toutes les autres causes arabes justes, que ce soit du temps de feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu perpétue sa mémoire, ou sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, souligne la même source, précisant que le Maroc, à travers son Roi, son gouvernement et son peuple, continuera à apporter son soutien à la cause palestinienne, qu'il hisse, en termes de sacralité, au rang de la cause de son intégrité territoriale.

Dans ces circonstances critiques, relève-t-il, la situation dramatique qui prévaut dans la bande de Gaza, interpelle les consciences au sein de la Nation arabe et, au-delà, à l'échelle de l'humanité tout entière.

À cet égard, note le communiqué, le peuple marocain, mu par un sens de l'honneur et une fierté jamais démentis, continuera à apporter son soutien tangible à nos frères palestiniens, victimes de l'agression israélienne injuste. C'est ainsi que sur Hautes Instructions Royales, une assistance continue et multiforme est assurée via un pont aérien mis en place pour acheminer des aides humanitaires urgentes, outre l'assistance matérielle de l'État marocain, et les donations et autres formes de solidarité consenties volontairement par tous les Marocains.

Avec le même esprit d'engagement et de solidarité, affirme le communiqué, le Maroc poursuivra, sous la direction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, tous les efforts et toutes les démarches qu'il déploie à tous les niveaux, dans toutes les enceintes et sur tous les fronts, bilatéraux, régionaux et internationaux, pour parvenir à un règlement juste, durable et global du conflit israélo-arabe, et ce règlement passe nécessairement par la création d'un État palestinien indépendant, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale, sur la base de l'initiative de paix arabe, et dans le cadre des résolutions de la légalité internationale qui stipulent la coexistence, dans la sécurité et la paix, des deux États palestinien et israélien.

Et de conclure qu'eu égard à ces considérations de base, aussi franches que sincères, le Maroc se joint à tous ses frères animés de bonne volonté, pour réitérer son adhésion forte et constante à toute action arabe commune, à tous les niveaux et dans tous les domaines.

Partant, le Royaume du Maroc participera aux travaux du Sommet arabe dont la tenue, dans l'État du Koweït frère, est imminente.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET ARABE SUR LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET DE DÉVELOPPEMENT

KOWEÏT, 19 JANVIER 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Votre Altesse, Cheikh Sabah Al Ahmed Al Jabir Assabah,

Président du Sommet,

Majestés, Excellences, Altesse,

Excellences,

Il M'est agréable d'adresser Mes vifs remerciements à Mon vénérable frère, Son Altesse Cheikh Sabah Al Ahmed Al Jabir Assabah, Emir de l'État du Koweït frère, qui accueille aimablement ce sommet et en assure la présidence avec sagesse.

Je tiens également à rendre hommage à Son Excellence M. Amr Moussa, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, pour les efforts investis dans la préparation de ce sommet.

La conjoncture arabe où se tient le présent Sommet, qui devait initialement être consacré aux questions de développement, est si délicate que nous nous devons de nous pencher sur les questions politiques pressantes qui interpellent notre Nation, notamment et au premier chef, la cause cruciale du peuple palestinien frère.

Le Maroc réaffirme son engagement inébranlable d'assurer à ce peuple vaillant son soutien indéfectible et sa solidarité concrète. Ce faisant, il ne se contente pas de fustiger l'odieuse agression israélienne contre la bande de Gaza. En effet, nous considérons que l'aggravation de la tragédie qui frappe ce peuple meurtri exige que nous fassions preuve d'une volonté commune et d'une vision collective.

À cet égard, il faudrait envisager une action sincère, utile et efficiente pour mettre un terme à l'agression, au blocus, à l'occupation et à la violence et pour faire lever le blocus injuste. C'est à cette mission que s'emploient le Roi, le gouvernement et le peuple du Maroc avec la sincérité et l'engagement nécessaires.

Dans une conjoncture aussi délicate, les formalismes de bon aloi et les professions de foi ne sont plus de mise. La situation exige plutôt un engagement effectif et une fermeté résolue dans l'application de la légalité internationale.

La communauté internationale se trouve aujourd'hui face à un véritable test dans la région du Moyen Orient où couvent de multiples foyers de tension, qui non seulement menacent sa stabilité et sa sécurité, mais ils mettent également en danger la sécurité et la paix internationales.

Ce qui complique encore plus la situation, c'est le refus obstiné d'Israël de mettre un terme à ce conflit lancinant sur la base des résolutions de la légalité internationale et l'initiative de paix arabe, laquelle admet le principe d'établir des relations normales avec Israël en échange de son retrait total de tous les territoires arabes occupés.

Le drame qu'ils vivent actuellement impose à tous les Palestiniens de faire preuve davantage de sens de responsabilité et d'abnégation, et de se départir des calculs étriqués. Ils se doivent donc, pour ce faire, de resserrer les rangs et de régler leurs divergences par un dialogue fraternel et constructif.

Il leur appartient également de ne pas perdre de vue les immenses sacrifices que les fils du peuple palestinien n'ont cessé de consentir depuis plus d'un demi-siècle, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Il est de notre devoir en tant qu'Arabes d'ajuster nos initiatives, de manière à servir l'unité du peuple palestinien en l'aidant à transcender ses dissensions, loin des tiraillements dont il pourrait faire l'objet, quelles qu'en soient la source et les finalités, et à consolider ses institutions nationales légitimes.

C'est, donc, la voie judicieuse à emprunter pour engager des négociations responsables et constructives, devant leur permettre de fonder leur État indépendant, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale - un État vivant côte à côte avec Israël-, et se fondant sur l'initiative de paix arabe et les résolutions de la légalité internationale qui garantissent une paix juste, durable et globale pour tous les peuples de la région.

Majestés, Excellences, Altesses,

La question palestinienne demeure au centre de défis majeurs et déterminants. Elle est au cœur d'enjeux stratégiques non seulement externes, dans la mesure où notre région est une zone de polarisation, mais également internes en raison des ambitions de nos peuples qui aspirent à l'unité et au développement, objectifs dont la concrétisation reste tributaire de la capacité à relever ces défis.

De ce fait, il nous incombe à tous d'œuvrer en toute responsabilité pour favoriser l'avènement d'un climat marqué du sceau du dialogue, de la clarté et de la volonté sincère de dissiper les malentendus, à commencer par l'assainissement des relations interarabes et le dépassement des différends conjoncturels, devenus hélas chroniques, et des conflits artificiels qui les caractérisent.

Notre objectif commun est de poser les jalons d'un système régional arabe fondé sur les principes de solidarité, de complémentarité et d'intégration, et ce, dans le respect de l'unité des États arabes, de leurs spécificités et de leurs constantes nationales respectives.

Face à cette situation sensible, il est nécessaire de renforcer les capacités de la Nation pour parvenir à l'édification d'une force économique en son sein. En fait, c'est le meilleur argument à faire valoir à l'appui des prises de position politiques. En optant pour cette démarche, nous aurons répondu judicieusement aux aspirations de nos peuples que nous aurons dotés, de surcroît, de la capacité de gagner et faire prévaloir leurs justes causes.

Notre Sommet se tient dans une conjoncture financière internationale aussi délicate qu'inédite, aggravée, en plus, par une crise alimentaire et par une mondialisation féroce, avec ses effets pervers sur la croissance économique. Tout ceci interpelle notre Nation pour qu'elle sache dans quelle mesure elle peut donner corps à sa volonté commune de faire du développement une véritable locomotive pour assurer l'unité et la prospérité du monde arabe et afin de conforter sa posture sur l'échiquier international.

Dans ce contexte, la mise en œuvre d'un plan de développement et la réalisation de la complémentarité économique à l'échelle de toute la Nation constituent le premier défi décisif pour le monde arabe. Et si Je dis «mise en œuvre», c'est parce qu'on assiste trop souvent dans le monde arabe à une prédominance de la théorisation, au détriment de l'action concrète. Tant et si bien que l'unité tend, en l'absence d'une stratégie pratique, à se muer en un simple slogan ou mirage.

Aussi, la crédibilité de toute option économique, sociale et politique au niveau du monde arabe, requiert la mise en place d'une feuille de route arabe pour le développement. Celle-ci doit avoir un caractère contraignant, viser des objectifs précis et disposer des mécanismes nécessaires, d'autant plus que nos pays possèdent les atouts qu'il faut pour réaliser leur intégration.

Ils sont notamment unis par des liens spirituels, civilisationnels et culturels séculaires, et jouissent d'une position géostratégique privilégiée. Ils recèlent, en outre, des ressources humaines et naturelles complémentaires, quoiqu'elles n'aient pas été mises en valeur de façon optimale.

Le but ultime de nos politiques économiques et sociales est d'assurer au citoyen arabe toutes les conditions d'une vie libre et digne. Mais la réalisation de cet objectif passe par l'exploitation rationnelle de nos potentialités matérielles. Elle exige d'investir au maximum et de la façon la plus judicieuse qui soit dans notre richesse fondamentale, à savoir nos ressources humaines et nos citoyens qualifiés.

C'est à partir de cette conviction que nous avons lancé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH).

Grâce à cette initiative marocaine audacieuse qui place l'homme au cœur du processus de développement, nous avons obtenu des résultats encourageants qui ont déjà permis de réduire les phénomènes de pauvreté, et de marginalisation et d'autres handicaps. Ils ont également eu pour effet de rendre les citoyens, les organisations de la société civile et les secteurs public et privé, des parties prenantes dans les programmes et les chantiers de l'INDH, qui ont fait l'objet d'une attention particulière, tant au niveau de la planification qu'à ceux de la mise en œuvre et du suivi.

Mes frères, les dirigeants arabes,

Nul n'ignore que garantir la sécurité alimentaire et hydrique constitue un des défis arabes majeurs présents et à venir. C'est pourquoi nous appelons à la mise en place d'un plan agricole arabe, appuyé par une stratégie hydraulique. Cette démarche s'inscrit dans la perspective de la réalisation de l'autosuffisance dont la Nation arabe possède, du reste, tous les atouts nécessaires.

Compte tenu du fait que les ressources humaines qualifiées constituent de nos jours la vraie richesse qui vaille, nos pays ne peuvent prétendre au développement sans réformer et moderniser les systèmes d'enseignement et de formation, et sans libérer l'Homme arabe du carcan de l'ignorance et de l'analphabétisme. Il faut, en effet, l'affranchir des démons de l'ostracisme, du fanatisme et le libérer de la mentalité d'assisté.

Parallèlement, il est nécessaire d'œuvrer à la dissémination de la pensée rationnelle éclairée, et de s'atteler à l'édification de la société du savoir et de la communication.

Dans un monde où seuls comptent les ensembles forts, et où il n'y a pas de place pour les entités fragiles ou artificielles, le Maroc est disposé à œuvrer avec détermination et confiance à la construction d'un espace économique arabe commun.

Mais la réalisation de ce dessein n'est possible que si elle repose sur quatre piliers incontournables:

Il s'agit en premier lieu de créer dans le monde arabe un climat empreint de coopération et de solidarité. Il faut, parallèlement, vaincre les démons de la division et régler les problèmes factices, et se défaire des politiques économiques de portée étroitement nationale, introvertie et confinée à l'environnement immédiat. Il faut, en revanche, opter pour une démarche, d'ailleurs inéluctable, celle de la construction d'ensembles régionaux intégrés.

Tout en saluant l'expérience pionnière menée par le Conseil de Coopération du Golfe, nous ne pouvons que regretter les piétinements que connaît l'Union du Maghreb, du fait d'entraves artificielles, y compris la persistance de la fermeture absurde, par une seule partie, des frontières entre deux pays voisins.

En réitérant son attachement à l'ouverture des frontières entre deux peuples frères, le Maroc est loin d'en banaliser l'objectif et de le réduire à quelque avantage étriqué ou à un intérêt exclusif. Son attitude procède, au contraire, de sa fidélité à la fraternité et aux règles de bon voisinage. Elle traduit son ferme engagement en faveur de l'Union du Maghreb, d'autant plus qu'elle constitue un maillon important dans le processus d'intégration arabe que nous appelons de nos vœux.

Mes frères, les dirigeants arabes,

Avec la même volonté, Nous insistons sur la nécessité de renforcer le deuxième pilier : donner leur pleine expression à l'Union douanière et à l'accord de libre échange dans la région arabe, et ce, dans la perspective de la création d'un marché commun arabe.

Favoriser l'émergence d'un climat propice pour l'investissement, voilà un autre pilier indispensable qui requiert notamment de fournir des garanties juridiques incitatives pour l'investissement et de consolider

l'État de droit dans le domaine des affaires. Il exige, en outre, de consacrer les règles de concurrence et de transparence, lesquelles sont incompatibles avec l'économie de rente.

Il s'agit, enfin, d'observer les règles de bonne gouvernance, de respecter la libre circulation des personnes et de faciliter le mouvement des capitaux.

À partir de ces trois piliers, nous ouvrons largement la voie devant de nouveaux acteurs pour qu'ils s'impliquent dans les chantiers de développement. La réalisation de ceux-ci n'est plus suspendue à la seule action gouvernementale, nonobstant son importance, mais elle nécessite aussi qu'y soient associés les collectivités locales, la société civile et le secteur privé.

À ce propos, il faudrait que le capital arabe fasse preuve d'un haut degré de patriotisme arabe, en donnant la priorité, dans tous ses projets d'investissement, à la Nation arabe.

Le Maroc restera attaché à toutes les initiatives constructives destinées à favoriser l'intégration économique arabe, d'autant plus que Nous sommes convaincu que l'intégration en matière de développement est la voie la plus indiquée pour donner ses dimensions concrètes et modernes à l'arabité. En elle, la composante culturelle et la dimension de solidarité politique se conjuguent et se complètent avec l'intégration économique et le progrès social.

C'est en toute sincérité et avec une totale loyauté que le Royaume du Maroc s'est constamment attaché à faire siennes nos causes arabes et à les faire prévaloir avec tout l'engagement nécessaire. C'est pourquoi il entend s'investir sans la moindre hésitation dans tous les efforts visant à renforcer l'esprit de solidarité et de fraternité entre les différentes composantes de la Nation arabe.

Prions le Très-Haut pour qu'Il nous inspire sagesse et clairvoyance et nous permette de nous hisser à la hauteur des aspirations de nos peuples.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DE L'INFORMATION

RABAT, 27 JANVIER 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

**Excellence, Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence Islamique,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

C'est un motif de fierté pour nous que la 8^{ème} session de la Conférence Islamique des Ministres de l'Information se tienne au Maroc, terre de dialogue et de rencontre des civilisations. Nous nous en réjouissons d'autant plus que cet événement important coïncide avec la commémoration de la tenue, voici quarante ans, du Sommet de Rabat dont est issue l'Organisation de la Conférence Islamique.

Nous sommes certains que le fait que notre pays abrite cette conférence, insufflera à vos assises cet esprit positif et sincère qui a présidé jadis au Sommet précité, et aidera à la poursuite de l'Action Islamique commune à tous les niveaux. Ceci s'impose d'autant plus que les défis auxquels nous sommes confrontés et les contraintes avec lesquelles nous devons composer se sont multipliés et amplifiés quantitativement et qualitativement au regard de ceux que connaissait le monde islamique voici quatre décennies.

Des blessures profondes ont été laissées par l'odieuse agression israélienne contre la bande de Gaza et le terrible carnage de populations innocentes, dont des enfants et des femmes. Ces plaies qui ne sont pas encore refermées, nous rappellent l'agression criminelle perpétrée contre la Mosquée d'Al Aqsa. Pour signifier son rejet de ce forfait, la Oumma s'est notamment employée à resserrer ses rangs à travers la mise en place de l'Organisation de la Conférence Islamique. Ceci nous place devant un défi tenace faisant du sur-place ou s'emballant dans un engrenage infernal et dramatique fait de péchés criminels, d'agressions et de violences et perpétué par plus d'un demi siècle d'opportunités de paix dilapidées ou détruites au Moyen-Orient.

Nous saluons donc votre initiative de faire figurer la cause palestinienne et la question d'Al-Qods Al-Charif, en tête de l'ordre du jour de cette conférence, surtout dans la délicate conjoncture que traverse actuellement le peuple palestinien meurtri.

À cet égard, Nous tenons à réaffirmer l'engagement du Royaume du Maroc à poursuivre ses efforts à tous les niveaux et dans toutes les instances et rencontres régionales et internationales, pour que soit mis un terme définitif à l'agression et à l'occupation, et que soit levé le blocus imposé au vaillant peuple palestinien. Le Maroc continuera à œuvrer en faveur d'un règlement pacifique, juste, durable et global du conflit arabo-israélien, règlement qui passe par l'instauration d'un État palestinien indépendant, avec, pour capitale, Al-Qods Al-Charif, sur la base de l'initiative arabe de paix et dans le cadre des résolutions de la légalité internationale.

Parallèlement aux démarches diplomatiques et aux actions politiques directes que nous avons entreprises, nous nous sommes attachés à faire parvenir au peuple palestinien toutes sortes d'assistance et de soutien. Nous avons ouvert, à cet effet, un pont aérien pour acheminer les aides humanitaires et médicales pressantes et urgentes, fournies dans le cadre du soutien matériel de l'État, ou par le biais de dons volontaires et de solidarité de la part de tous les marocains.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous n'épargnerons aucun effort pour préserver le statut juridique de cette ville usurpée, défendre son identité spirituelle et civilisationnelle et ses symboles religieux sacrés et pour contrecarrer toute atteinte à l'inviolabilité et à la sacralité de la Mosquée d'Al Aqsa.

Animé par le même engagement, esprit de solidarité et sens des responsabilités, Nous avons veillé à ce que l'Agence Beït mal Al-Qods poursuive, sous Notre impulsion, la mise en œuvre de projets concrets de logement, de santé, d'éducation et à caractère social, en faveur de nos frères makdessis. Nous avons bon espoir de voir cette Agence recueillir un soutien accru de la part de tous les États et Organisations concernés.

Excellence, Monsieur le Secrétaire Général, Excellences,

En passant en revue le contexte général dans lequel vous tenez vos assises, Nous voulons mettre en relief l'ampleur de la mission qui vous incombe, en tant qu'acteurs fondamentaux ayant à cœur la concrétisation des objectifs que poursuit l'OCI sur le front de l'information. Il vous appartient donc de formuler un discours médiatique rénové et objectif, en faisant appel à des modes de communication modernes, et en mettant au point des plans efficaces permettant de faire entendre la voix du monde islamique, d'expliquer ses positions et de faire prévaloir ses causes justes. En effet, il s'agit pour le monde islamique de pouvoir contribuer au renforcement du dialogue des cultures et des civilisations, au service des idéaux et des desseins sublimes de l'humanité entière.

Ceci reste évidemment subordonné à la capacité d'ouverture sur l'évolution des technologies de l'information, et à la volonté d'interaction, mutuellement avantageuse, avec le monde développé. Il est tout aussi impératif de se prémunir des influences perverses et de dénoncer les intrigues et autres manœuvres insidieuses, les tentatives d'aliénation sous toutes ses formes, et les velléités de conquête culturelle déguisée sous des slogans mystificateurs. Ceci d'autant plus que certains médias étrangers

véhiculent souvent des clichés et autres images stéréotypées sur l'islam et les musulmans, attisant, au passage, le fanatisme et l'extrémisme et sapant l'esprit de dialogue et d'entente.

Vous n'ignorez pas les profondes mutations qui s'opèrent dans le monde suite à son insertion dans l'ère du savoir et de la communication. Les interactions et les flux d'information y sont désormais des ingrédients essentiels dans tous les secteurs d'activité et les projets de développement.

C'est dire à quel point il est devenu impératif de mettre en place les mécanismes de base pour réduire la fracture numérique entre les pays avancés et les États membres de l'OCI. Il s'agit, en effet, de mettre à la disposition des citoyens le savoir qui constitue la pierre angulaire du développement, du progrès et de toute coopération ou action commune. Il est également essentiel d'accéder aux réseaux immatériels du savoir pour pouvoir s'inscrire dans un système d'information mondial, fondé sur la logique des connexions et des réseaux ayant pour fondements le savoir et la technologie avancée.

Pour donner corps à ces nobles desseins, il importe d'œuvrer avec un sens élevé de professionnalisme, de se prévaloir d'une vision claire en la matière, tout en s'appuyant sur des projets et des programmes rigoureusement planifiés, lesquels doivent permettre de présenter sous leur vrai jour, l'image de l'islam ainsi que la foi, le patrimoine et la civilisation des musulmans. Ils doivent également favoriser une plus grande réactivité par rapport aux différents développements et aux diverses crises susceptibles de survenir, notamment la capacité de s'opposer, avec la sagesse, la pondération et le professionnalisme requis, à quiconque cherche à accaparer, de l'intérieur, le monopole de l'islam, ou s'évertue à en pervertir l'image à l'extérieur.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'information est l'arme redoutable des temps présents, et que notre religion islamique tolérante incite à dispenser, dans la clarté et la transparence, une information fiable et plausible. À cet égard, Nous vous exhortons à redoubler d'efforts pour permettre aux médias des États-membres de l'Organisation de la Conférence islamique de rehausser le niveau de leur performance, dans le respect de la diversité et du pluralisme. Ils devraient pouvoir mener leur activité en toute responsabilité et en accord avec les règles déontologiques en la matière, sans jamais se départir du souci d'unité qui doit les animer dans la défense des valeurs, des ressources spirituelles et civilisationnelles et des intérêts supérieurs des sociétés islamiques.

Il ne fait aucun doute qu'au niveau médiatique, la force et l'efficacité de l'Action islamique commune dépendent de l'efficacité des politiques et des supports d'information et de communication des pays islamiques. Elles tiennent aussi à la nécessité de considérer l'information comme un secteur productif qui a sa place dans la nouvelle économie du savoir et de la communication, et non comme un banal produit de consommation.

C'est dans cette optique que Nous avons tenu à entourer le secteur de l'information et de la communication de Notre constante sollicitude. À cet égard, Nous avons lancé un chantier de réforme ambitieux grâce auquel il a été possible de mener à bien la restructuration du pôle médiatique public, dans toutes ses composantes, et d'assurer la mise à niveau de ses ressources humaines, la diversification de son offre et la valorisation de ses contenus. Cette action a également permis la libéralisation du paysage audiovisuel national et favorisé son ouverture sur l'initiative privée. De même qu'une instance supérieure a été créée

pour prendre en charge la régulation de la communication audiovisuelle en veillant au respect de la liberté, de l'ordre public et du pluralisme et en garantissant l'égalité des chances.

Nous avons également donné Nos Hautes Instructions pour que soient assurées les conditions nécessaires en vue de la création d'institutions médiatiques professionnelles, libres et responsables, et de l'émergence d'une industrie médiatique ayant vocation à contribuer au développement du pays. Outre une révision du système d'aide publique à la presse écrite, la réalisation de cet objectif passe par le développement du dispositif juridique régissant cette profession et la nécessité de doter celle-ci d'une instance chargée de veiller à l'organisation du métier et de lui assurer l'encadrement nécessaire sur les plans juridique et éthique.

Nous partons en cela du principe que le secteur de l'information reste un partenaire incontournable pour l'ancrage des valeurs citoyennes, tant qu'il a les moyens d'œuvrer dans un cadre démocratique fondé sur la primauté de la loi et l'exigence de professionnalisme, et ayant pour mission fondamentale de faire prévaloir les règles déontologiques et d'éclairer l'opinion publique dans un esprit d'objectivité.

Excellence Monsieur le Secrétaire général, Excellences,

Nous nous faisons, à cette occasion, un devoir de nous remémorer, avec la plus grande considération et une totale déférence, les insignes contributions qui furent celles des pères fondateurs de l'Organisation de la Conférence islamique et des pionniers de l'Action islamique commune, avec à leur tête, Notre Vénéré Père Sa Majesté le Roi Hassan II et le Roi Fayçal bin Abdulaziz, que Dieu perpétue leur mémoire.

Puissions, donc, dans la fidélité à l'esprit précurseur du Sommet constitutif de Rabat, la motivation nécessaire pour œuvrer au raffermissement de la solidarité islamique, veiller à la défense des symboles sacrés de notre Oumma et faire triompher ses causes justes. Agissons également dans cet esprit pour prémunir la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays de la Oumma et pour contrer les risques de balkanisation et de démembrement qui les guettent, surtout dans cette conjoncture internationale sensible où les contraintes se multiplient sous l'effet conjugué de l'accumulation des échecs et de la succession des revers, suite à l'aggravation des différends artificiels et à la dilapidation des énergies de la Oumma qui en découle.

En guise de conclusion, Nous exprimons Notre appréciation pour les efforts croissants que vous ne cessez de déployer en vue d'assurer la mise en œuvre optimale des contenus du Programme d'action décennal et de donner corps au principe de réforme globale qui le sous-tend, ceci d'autant plus que vous vous y employez dans un souci de fidélité à l'esprit précurseur du Sommet de Rabat. Nous formons le souhait que cette session débouche sur des décisions et des recommandations à la hauteur de ce moment délicat de l'Histoire.

Nous souhaitons la bienvenue aux illustres hôtes que vous êtes, dans votre deuxième pays, le Maroc, et prions le Très-Haut pour qu'Il couronne vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEMANDE À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE D'INTERCÉDER AUPRÈS D'ISRAËL POUR ARRÊTER SES PLANS À AL-QODS

03 MARS 2009

S.M. Le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, a adressé le 3 Mars 2009, des messages aux Chefs d'État et de gouvernement des cinq pays membres permanents du Conseil de Sécurité, au secrétaire général de l'ONU, au pape Benoît XVI et au Premier ministre tchèque dont le pays assure la présidence de l'Union Européenne, leur demandant d'intercéder auprès du gouvernement israélien afin d'arrêter définitivement l'exécution des mesures que les autorités israéliennes comptent entreprendre à l'égard des habitants «Makdessi» d'Al-Qods, résidant au quartier Al-Bustan, dans le faubourg de Silwan jouxtant les murs de la sainte Mosquée d'Al-Qods.

Ces messages sont destinés à M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, M. Nicolas Sarkozy, Président de la République française, M. Dimitri Medvedev, Président de la Fédération de Russie, M. Hu Jintao, Président de la République Populaire de Chine, M. Gordon Brown, Premier ministre Britannique, M. Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU, au Pape Benoît XVI et à M. Mirek Topolaneck, Premier ministre Tchèque dont le pays assure la présidence de l'Union Européenne.

Dans ces messages, S.M. Le Roi dénonce, en Sa qualité de Roi du Maroc et Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la Conférence Islamique, «ce comportement qui ne repose sur aucun fondement juridique et qui va à l'encontre des dispositions du droit international et des accords passés entre Israël et l'Autorité nationale palestinienne».

«Ainsi que Je Vous l'ai affirmé en diverses occasions, les autorités d'occupation sont tenues de préserver le cachet particulier de cette ville sainte, d'en protéger les monuments spirituels qui symbolisent la coexistence des adeptes des religions monothéistes célestes, et d'annuler, en outre, tous les plans visant à en modifier la structure démographique et architecturale», souligne le Souverain.

«Eu égard au fait que ces mesures altèrent gravement l'aménagement urbanistique arabe à Al-Qods et qu'elles portent atteinte à la tranquillité et à la stabilité de dizaines de familles palestiniennes et de leurs enfants exposés aux risques d'expatriation forcée. J'en appelle à Votre Excellence pour intercéder auprès du gouvernement israélien afin d'arrêter définitivement l'exécution de ce plan inacceptable», ajoute S.M. le Roi dans ces messages.

Le Souverain souligne que «le Royaume du Maroc, qui a une foi inébranlable et absolue dans le choix de la paix, est certain que l'imposition du fait accompli par la force ne peut conduire qu'à l'exacerbation des tensions, des incriminations et des violences, d'autant plus que la région traverse une conjoncture agitée et compliquée, marquée par la situation humanitaire douloureuse dans la Bande de Gaza».

«Appréciant Votre ferme volonté d'imprimer une impulsion soutenue au processus de paix, Je tiens à Vous assurer de Mon ferme attachement et Ma constante disposition à poursuivre toute démarche vouée au service de la paix, et garantissant les droits arabes et islamiques», poursuit S.M. le Roi.

Le Souverain estime qu'«un tel effort devrait, en effet, s'inscrire dans le cadre d'une solution juste et globale, permettant l'instauration d'un État palestinien indépendant, vivant côte à côte avec l'État d'Israël, dans un climat de paix, de sécurité et de concorde, une solution durable réservant une place centrale aux questions relatives au statut final, et notamment, au sort d'Al-Qods».

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1^{ÈRE} CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES CONSEILS ET INSTITUTIONS DE L'ÉMIGRATION

RABAT, 03 MARS 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

C'est un motif de joie et de fierté que le Maroc accueille la première Rencontre internationale des Conseils, institutions et élus de l'émigration des différents pays du monde.

Il Nous est agréable, à cette occasion, de souhaiter la bienvenue aux éminentes personnalités qui ont tenu à participer à cette importante rencontre. Nous saluons leur rôle positif et leur concours efficace dans l'encadrement et la gestion des affaires des communautés nationales émigrées.

Dans cette ambiance empreinte de confiance conjugée à la ferme volonté de construire un avenir meilleur, Nous tenons à rendre hommage au Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger, qui a pris l'initiative d'organiser cette rencontre, la première du genre, et d'en faire un moment privilégié de réflexion collective et de prospective. Il se livrera à cet exercice à partir d'une évaluation des diverses expériences menées en la matière, et dont les interactions et les brassages sont de nature à conforter les intérêts de tous les immigrés, d'où qu'ils viennent et sans discrimination ni exclusive.

Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, les migrations sont désormais un phénomène mondial évoluant à un rythme accéléré et revêtant un caractère pluridimensionnel et multidirectionnel.

En effet, les problèmes que connaissent les immigrés sont devenus plus ou moins similaires, tant pour ce qui est de faciliter leur intégration dans les pays d'accueil, que lorsqu'il s'agit de leur garantir les conditions nécessaires pour pouvoir vivre dignement et apporter une contribution efficace au développement et au progrès de ces pays. Les problèmes sont également analogues lorsqu'il s'agit de consolider les liens culturels et les attaches sociales et de préserver et protéger l'identité de la mère - patrie. Il en est de même

lorsqu'on se propose de réaliser la concorde, l'équilibre et la complémentarité entre les divers affluents qui irriguent les différentes identités des immigrés, d'où qu'ils viennent et où qu'ils se trouvent.

Par ailleurs, le monde aujourd'hui vit effectivement une «globalisation» civilisationnelle, à laquelle toutes les cultures humaines apportent leur contribution. Se nourrissant de la dialectique d'une interaction mutuellement enrichissante, la mondialisation a vocation à être au service du progrès de l'humanité entière. Elle devrait contribuer à la dissémination des valeurs d'entente, de paix, de tolérance, de coexistence et de solidarité entre les différentes communautés humaines. Ce sont ces idéaux qui confèrent leur dimension civilisationnelle positive aux migrations actuelles et qui alimentent les enjeux à venir pour les migrants, partout où ils se trouvent.

Pour autant, cette dimension positive, dans ses divers paliers, ne devrait pas nous faire perdre de vue les mutations profondes qui sont sous-jacentes à l'émigration, et qui tendent à ébranler les valeurs spirituelles et culturelles portées par tous les migrants du Sud vers le Nord ou de l'Est vers l'Ouest.

Aussi, en procédant à un examen approfondi des diverses problématiques politiques, juridiques, économiques, sociales, culturelles et spirituelles, outre celles concernant les droits de l'Homme, qui pourraient se poser pour les immigrés sous différentes latitudes, l'on est interpellé par cette question pressante qui retient l'attention conjointe de toutes les instances et les institutions concernées par les questions de l'émigration, à travers le monde.

Par conséquent, une approche collective et un traitement concerté de ces questions sont de nature, au regard des suggestions et propositions qui en découleront, à contribuer à la recherche de solutions appropriées, qui se mueront à terme en une démarche universelle. Unifiée et plurielle à la fois, cette démarche sera observée dans le respect de toutes les spécificités et les constantes nationales et locales. Elle requiert, parallèlement, la préservation des diverses identités, dans le cadre des valeurs et des principes universels.

Nous sommes persuadé que cette première rencontre internationale constituera un jalon fondateur d'une nouvelle tradition de large concertation et d'échanges d'expériences. Elle marquera, Nous en sommes convaincu, le point de départ pour la mise en place d'un espace structuré, solide, pérenne et crédible.

Les idées et les suggestions que vous formulerez, ainsi que les méthodes d'action que vous adopterez, aussi bien celles portant sur le vécu présent, que celles orientées vers la construction d'un avenir prometteur, auront assurément des retombées bénéfiques pour tous les émigrés, hommes, femmes et enfants. Ils n'en seront que plus heureux, là où ils se trouvent et donc aptes à favoriser la cohésion et l'harmonie entre les sociétés humaines, tout en participant à la protection des droits de l'homme et à la dissémination des valeurs de paix et de concorde entre les civilisations, les religions et les cultures.

Le Saint Coran dit : «Oh vous, les hommes ! Nous vous avons constitués en peuples et en tribus pour que vous vous connaissiez entre vous». Véridique est la parole de Dieu Tout-Puissant.

Que Dieu vous accorde le succès. **Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.**

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 1^{ÈRES} ASSISES NATIONALES DE L'ÉNERGIE

RABAT, 06 MARS 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est particulièrement agréable de Nous adresser aux participants à ces Premières Assises Nationales de l'Énergie et de réaffirmer d'emblée l'importance capitale que Nous attachons au secteur énergétique national, ainsi que le rôle vital qui lui incombe dans la stimulation du développement économique et social de notre pays.

Cette importante rencontre constitue l'occasion de partager plus amplement avec un large public de professionnels et d'usagers les enjeux et les défis majeurs et prometteurs que représente l'énergie pour le Maroc.

De fait, le monde connaît aujourd'hui une crise systémique globale déclenchée par le déséquilibre profond entre la sphère financière et l'économie réelle, outre les évolutions accélérées qui ont marqué récemment les marchés énergétiques, en l'occurrence la volatilité et les variations erratiques des prix. Ce sont autant de facteurs qui montrent clairement la nécessité de changer profondément les modes actuels de production et de consommation d'énergie, pour les rendre viables et utiles pour apporter le bien-être et la prospérité à l'humanité tout entière.

Le défi qui se pose de manière pressante à notre monde d'aujourd'hui n'est pas tant de manquer de ressources énergétiques que de mobiliser les investissements indispensables en la matière. Il est, donc, nécessaire de construire les infrastructures énergétiques nécessaires et de développer des technologies alternatives.

Partant de Notre vision à long terme, où sont intégrées les tendances et les mutations de la situation énergétique mondiale qui s'esquisseront au cours des prochaines décennies, Nous plaçons la sécurité d'approvisionnement, la disponibilité de l'énergie ainsi que la préservation de l'environnement en tête de nos préoccupations.

C'est pourquoi Notre pays doit se préparer et s'adapter en permanence aux différents changements à venir pour être en mesure d'assurer son développement économique et social en répondant durablement à ses besoins croissants en énergie.

D'où la nécessité de mettre en œuvre les solutions préconisées pour réaliser les objectifs définis par la nouvelle stratégie nationale, ceci d'autant plus que celles-là viennent couronner un long processus de larges concertations et de débats approfondis, auquel ont pris part l'ensemble des forces vives de la Nation.

Eu égard à Notre volonté de sécuriser notre approvisionnement énergétique, Nous insistons sur la nécessité de diversifier nos sources d'énergie, de mobiliser nos ressources renouvelables, d'intensifier la recherche des hydrocarbures et de valoriser les schistes bitumineux. Ceci devrait se faire dans le cadre de l'adoption de l'efficacité énergétique -que Nous hissons au rang de priorité- en tant que mécanisme efficient permettant d'économiser les ressources énergétiques, d'en assurer la conservation et d'en rationaliser la consommation.

Mesdames et Messieurs,

Si ces Assises sont un moment de partage et d'échange de points de vue, elles doivent également marquer un temps fort de mobilisation autour de l'efficacité énergétique qui constitue aujourd'hui avec les énergies renouvelables une nouvelle révolution dans le champ énergétique de par les nouvelles technologies et les nouveaux comportements sociétaux qu'elles impliquent.

Compte tenu du développement considérable que ces nouveaux gisements énergétiques seront appelés à connaître, ils doivent être dès aujourd'hui adoptés et intégrés dans les décisions d'investissement et de choix technologiques dans l'ensemble des secteurs clés, notamment l'industrie, le bâtiment et les transports.

Aussi engageons-Nous Notre gouvernement à accélérer la mise en place des mesures législatives et réglementaires nécessaires pour institutionnaliser les dispositifs pertinents d'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables dans tous les secteurs économiques et sociaux.

Afin de traduire dans les faits Notre volonté de soutenir les programmes d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables, Nous avons créé le Fonds de Développement Énergétique que Nous avons doté des dons des deux pays frères, le Royaume d'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis, ainsi que d'une contribution du Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social.

Les sources énergétiques fossiles resteront dominantes dans la consommation mondiale en énergie. C'est pourquoi elles continueront à occuper une place importante dans notre bouquet énergétique où leur utilisation sera optimisée par le choix de technologies robustes et sobres en carbone.

Si le charbon propre et l'éolien ont été choisis comme socle de notre production électrique, toutes les options restent, néanmoins, ouvertes, notamment le recours au gaz naturel, à l'électronucléaire et au solaire de puissance lorsque les conditions économiques et technologiques et les critères de sécurité de leur approvisionnement et de leur compétitivité seront remplis.

Dans ce cadre, il est primordial d'œuvrer dans les délais impartis pour rendre disponibles les infrastructures de production, de transport et de distribution électriques nécessaires, renforcer les ports, les terminaux portuaires y afférents et constituer des stocks de sécurité.

Mesdames et Messieurs,

Le Plan National d'Actions Prioritaires que Nous avons approuvé l'année dernière comme une première étape dans la mise en œuvre de notre stratégie énergétique, considère l'équilibre entre l'offre et la demande électriques ainsi que l'efficacité énergétique comme des objectifs prioritaires à atteindre à l'horizon 2012.

Ainsi que vous le savez, ce Plan s'inscrit dans le cadre d'une vision stratégique à long terme dont la mise en œuvre nécessite la mobilisation de toutes les forces vives de la nation.

À cet égard, Nous insistons sur la nécessité de doter le secteur électrique et le secteur énergétique dans son ensemble d'une organisation efficiente et d'adopter les règles de bonne gouvernance en la matière pour offrir avec toute la visibilité requise, de nouvelles opportunités aux investisseurs, outre l'impératif d'accélérer l'adoption des textes réglementaires nécessaires en la matière.

Parallèlement, il importe de consolider le rôle régional clé qui incombe au Maroc dans le domaine énergétique en dotant ce secteur des moyens nécessaires lui permettant de relever les défis auxquels il est confronté, de sorte à faciliter son intégration dans le marché énergétique euro-méditerranéen.

Nous nous attachons aussi à ce que notre pays devienne un acteur clé dans le cadre de la coopération énergétique euro-méditerranéenne, notamment à travers le renforcement des interconnexions électriques avec les pays voisins et la mise en place des infrastructures majeures nécessaires à la réalisation de l'intégration régionale, avec, au premier chef, «la boucle électrique méditerranéenne». Le statut avancé dont bénéficie désormais notre pays avec l'Union Européenne offre de nouvelles perspectives de coopération dans ce secteur.

À l'heure où un nouvel ordre énergétique mondial est en train de se construire pour faire face aux défis majeurs de la sécurité d'approvisionnement et des changements climatiques, le Maroc est attaché à jouer pleinement son rôle au niveau régional. Il entend ainsi s'intégrer dans le plan solaire méditerranéen et présenter une offre alliant disponibilité des ressources renouvelables, et accessibilité aux parcs industriels dédiés et aux pôles de compétences.

Mesdames et Messieurs,

La nouvelle stratégie énergétique nationale constitue une feuille de route qui vise à doter notre pays des moyens nécessaires pour assurer la disponibilité pérenne de l'énergie, préalable nécessaire à son développement durable.

Cette stratégie rigoureuse et prometteuse ne peut être mise en œuvre avec succès que par la mise à niveau des ressources humaines et l'encouragement de la recherche scientifique. Elle fait également appel à toutes sortes de partenariats entre les secteurs public et privé, ainsi qu'à une large adhésion des citoyens et des composantes de la société civile. Notre visée collective est d'œuvrer en définitive à l'élaboration d'une Charte Nationale de l'Énergie. Tout en incarnant le thème de vos assises « Ensemble, maîtrisons Notre avenir énergétique », cette réalisation nationale va permettre de garantir la sécurité énergétique de notre pays. Elle sera également un puissant moteur propre à stimuler son développement durable et à assurer la compétitivité de son économie.

Puisse le Très-Haut couronner vos travaux de succès et guider vos pas sur la juste voie.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA RÉUNION DU DIRECTOIRE DE LA FONDATION
DES TROIS CULTURES ET DES TROIS RELIGIONS DE LA
MÉDITERRANÉE**

SÉVILLE, 10 MARS 2009

Excellence, Monsieur Manuel Chaves, Président du gouvernement autonome d'Andalousie,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il y aura dix ans aujourd'hui, le 10 mars 1999 précisément, le Royaume du Maroc et l'Espagne se retrouvaient à Séville, au cœur de l'Andalousie, pour dire ensemble Notre adhésion lucide et déterminée à une vision de nos destinées communes forgée par l'écoute, l'addition et la richesse de toutes nos diversités et de toutes nos altérités.

Des altérités désormais revisités ici par l'ambition d'une connaissance mieux partagée et d'une parité plus respectueuse de tous nos droits, de toutes nos obligations et de tous nos espoirs.

C'est à partir de ce postulat faisant fi délibérément des frilosités ambiantes et parfois des ambiguïtés les plus suspectes, qu'est née Notre Fondation, la Fondation des Trois Cultures et des Trois Religions de la Méditerranée.

Ce choix de la raison, de l'humanisme et de la modernité a pris sa pleine dimension et a immédiatement trouvé son entière signification quand, ensemble, Nous avons naturellement décidé que le Pavillon où siège la Fondation porterait le nom de Mon Auguste Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu le Garde en Sa Sainte Miséricorde.

Pionnière, Notre Fondation l'a été à plus d'un titre, anticipant avec raison l'émergence du faux débat autour du prétendu choc des civilisations tout en esquissant, bien avant l'heure, la réponse qui s'impose face aux tenants du repli identitaire et de la fracture spirituelle.

Forte du sceau consensuel et engagé du Maroc, de l'Espagne et de l'Andalousie, la Fondation des Trois Cultures et des Trois Religions s'est ainsi rapidement affirmée comme l'un des acteurs-clés en Méditerranée en portant le dialogue de nos civilisations au cœur du débat idéologique, de la scène politique ou du monde de l'économie et de la création artistique.

Universelle par nature et par dessein, Notre Fondation a eu raison à cet égard de se déployer en Europe, au Moyen-Orient, dans les Amériques ou en Asie pour porter le plus loin possible ce témoignage du patrimoine maroco-espagnol et la profondeur de ce message maroco-andalou.

Un témoignage qui prend aujourd'hui encore plus de relief au sein d'une Communauté des Nations trop souvent traversée par les frissons de la peur de l'autre et par les vertiges d'une fracture religieuse dont certains continuent de s'accommoder sans grand scrupule.

Les acquis accumulés par la Fondation des Trois Cultures dans cette perspective font la fierté de beaucoup d'entre nous et c'est justice.

Pour Ma Part, Je veux surtout en retenir plus de raisons de continuer car, chacun le sait, les archaïsmes autour de nous demeurent nombreux, aggravés par le poids de la régression philosophique et spirituelle face à laquelle il nous faut encore ensemble faire front.

La crise économique et financière mondiale, chaque jour plus préoccupante, accentuée par ailleurs toutes ces fragilités et fait renaître les risques d'exclusion, d'ostracisme, d'islamophobie et d'antisémitisme dont on perçoit trop souvent et un peu partout dans le Monde les signes inquiétants, rétrogrades et avant-coureurs.

Le moment n'est donc pas venu pour Notre Fondation de baisser la garde.

Le Monde a encore besoin de passeurs et de passerelles qui ont la légitimité et la crédibilité de Notre Fondation.

Il en a besoin pour espérer voir disparaître un jour les stigmates de cette période trop longue où l'alibi du choc culturel adossé à l'instrumentalisation de nos spiritualités respectives, nous a fait prendre le risque de reculer et de régresser collectivement.

C'est autour de ce défi de la raison à reconquérir et à reconstruire que devra s'ordonner demain la démarche de la Fondation des Trois Cultures et des Trois Religions de la Méditerranée.

C'est à ce grand dessein qui additionne en les respectant les identités et les cultures de tous pour en faire une ou des civilisations communes que le Royaume du Maroc appelle et adhère, en faisant sienne la feuille de route que Notre Fondation aura à nous proposer dans cette perspective.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE DE LANCEMENT DU PROJET ALADIN POUR UN DIALOGUE INTERCULTUREL

PARIS, 27 MARS 2009

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Quel choix et quelle responsabilité d'avoir fait appel au mythe d'Aladin pour nous inviter collectivement à réfléchir autrement à l'un des stigmates les plus tragiques et les plus indicibles de l'histoire contemporaine.

Responsabilité en effet et choix singulier s'il en est, car aucun d'entre nous, Mesdames et Messieurs, ne peut prétendre à une lecture de l'holocauste qui ne soit pas totale, irréfragable et sans concession ou compromission.

Concession ou compromission qui seraient dictées par les conjectures de l'instant ou les fragilités d'une mémoire coupable parce que délibérément sélective.

Ma lecture de l'holocauste et celle de Mon Peuple ne sont pas celle de l'amnésie.

Notre lecture est celle d'une blessure mémorielle que nous savons inscrite dans l'un des chapitres les plus douloureux, dans le Panthéon du Patrimoine universel.

D'autres que Moi sauront à juste titre vous dire à cet égard que s'agissant du Royaume du Maroc, ce propos n'est pas nouveau et il ne sera jamais un propos de circonstance.

Si J'en esquisse aujourd'hui le rappel, c'est justement pour qu'Aladin, votre groupe de Réflexion se fixe l'objectif prioritaire de dire enfin au reste du Monde, ce qu'a été la résistance au nazisme des Pays qui, comme le Mien, à partir de l'espace arabo-musulman, ont su dire non à la barbarie nazie et aux lois scélérates du gouvernement de Vichy.

La communauté des Nations s'est trop longtemps accommodée d'une lecture sélective de l'histoire de cette période sombre et régressive. Une lecture par défaut qui a permis à tous les fantasmes de s'épanouir.

Dans quels manuels d'histoire et d'éducation civique apprend-on en effet aujourd'hui en Occident, que le Maroc dès les années 30, avait ouvert ses portes aux Communautés Juives Européennes qui avaient vu à temps, le danger pointer à l'horizon.

Dans quels instituts ou carrefours intellectuels en Europe ou aux États-Unis discute-t-on de l'attitude exemplaire et historique de Feu Mon Grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V que Dieu le garde en Sa Sainte Miséricorde. Lui qui malgré un pouvoir bridé par les réalités implacables du protectorat français, avait su s'opposer à l'application des lois racistes de Vichy aux citoyens Marocains de confession juive.

Chacun comprendra ici qu'en vous appelant à une lecture exhaustive et fidèle de l'histoire de cette période, Je ne rends pas seulement justice aux faits.

Nous sommes en effet dans un temps qui n'est pas neutre. Un temps où l'imaginaire collectif de toutes nos sociétés est aussi nourri par la perspective de l'exclusion et de l'échec quand se profilent les promesses du dialogue de nos civilisations, de Nos cultures et de Nos religions.

Nous devons donc ensemble partir à la reconquête de la raison et des valeurs qui fondent la légitimité d'un espace de convivialité où les mots de dignité, de justice et de liberté auront à s'exprimer de la même façon et à se conjuguer avec les mêmes exigences, quelles que soient nos origines, nos cultures ou nos spiritualités.

C'est notre lecture au Maroc du devoir de mémoire que nous dicte la Shoah.

Un devoir de mémoire qui dans sa profondeur et dans sa tragique singularité, nous impose avec force les contours éthiques, moraux et politiques qui seront demain les vrais garants de cette paix faite de Justice et de Dignité également partagées et à laquelle aspire la majorité des Palestiniens et des Israéliens.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 21^{ÈME} SOMMET ARABE ORDINAIRE

DOHA, 30 MARS 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses Compagnons,

Votre Altesse, Cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Président du Sommet,

Majestés, Altesses, Excellences,

Excellence, Monsieur le Secrétaire Général,

Excellences,

Il M'est agréable d'adresser, tout d'abord, l'expression de Mon estime et Ma considération à Mon vénérable frère, l'Émir de l'État de Qatar frère, pour les efforts dignes d'éloges qu'il a déployés en vue de réunir cet important Sommet.

Je tiens également à rendre hommage à Mon cher frère, Son Excellence le Président Béchar Assad pour les louables actions qu'il a menées durant sa présidence annuelle du Sommet de Damas.

Le présent Sommet tient ses assises dans une conjoncture des plus délicates aux niveaux arabe, régional et international.

De fait, il nous faut tous faire preuve d'un engagement sincère et d'une volonté d'action constructive. Ceci s'impose si nous tenons à concrétiser notre ambition de remettre de l'ordre dans « la maison arabe », en nous appuyant sur des bases saines et solides, en l'occurrence celles de l'entente, de la coopération et de la solidarité.

Partant du devoir de franchise fraternelle qui nous incombe, Nous avons, en son temps, fait part de la préoccupation du Maroc face à l'aggravation des divergences et des dissensions qui ternissent l'image de marque de la Nation, tout en altérant sa capacité de mobilisation de ses potentialités pour la défense des causes les plus déterminantes pour son devenir.

Nous avons également souligné que les dangers d'une telle situation nous interpellent instamment, surtout dans une conjoncture marquée par les retombées de l'odieuse agression israélienne contre la Bande de Gaza.

Convaincu qu'on ne saurait endiguer une telle dégradation à coups de slogans ronflants, de civilités cordiales ou de spectacles éphémères, Nous avons appelé à l'adoption d'une stratégie inter-arabe solidaire, reposant sur une réconciliation arabe sérieuse et sereine. Nous nous sommes investis loyalement et résolument dans l'Action arabe commune pour donner corps à cette stratégie, en veillant à placer les intérêts supérieurs de notre Nation au-dessus de toute autre considération.

Nous nous attachons, pour ce faire, à construire une réconciliation sur des bases fiables et solides, impliquant notamment le respect par chacun des constantes nationales de nos États, de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale. Cela exige également des actions concertées pour défendre nos justes causes et préserver notre identité et la sécurité de notre Nation. Il faut, parallèlement, s'interdire de céder aux sirènes de la polarisation, tout en veillant à préserver nos pays des ingérences qui sont manigancées à leur rencontre. Telle est la voie à emprunter pour parvenir à une réconciliation effective, fondée sur le règlement de tous les conflits en suspens dans notre région arabe, à l'Est comme à l'Ouest.

Nous tenons, à ce propos, à exprimer notre totale adhésion à l'initiative judicieuse en faveur d'une réconciliation sincère, qui est entreprise par Notre très cher et vénéré frère, le Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Abdellah Ibn Abdulaziz Al Saoud - que Dieu le préserve -, initiative dont Nous saluons l'impact positif pour l'élimination des ingrédients de dissensions et d'antagonismes.

Nous rendons grâce à Dieu de nous avoir permis de nous réunir aujourd'hui alors que pointent à l'horizon les prémices prometteuses d'une réconciliation intra et inter-arabe qui est essentielle pour relever les immenses défis de l'heure.

À cet égard, Nous rendons hommage à l'Égypte sœur, sous la conduite de notre vénéré frère, Son Excellence le Président Mohamed Hosni Moubarak qui ne cesse d'œuvrer en faveur d'une réconciliation palestinienne durable. C'est un objectif qui passe par la réalisation d'un accord national sur les questions politiques, organisationnelles et sécuritaires et, avant tout, par la formation d'un gouvernement national consensuel.

Nous tenons, à cette occasion, à réaffirmer notre soutien total à l'Autorité Nationale Palestinienne, sous la conduite de Notre honorable frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas. De même, nous confirmons à tous nos frères palestiniens que la réconciliation reste le préalable fondamental pour la reconstruction ainsi que pour le renforcement de la position nationale palestinienne en matière de négociation dans le cadre du processus de paix devant conduire à l'instauration d'un État palestinien indépendant, ayant pour capitale Al-Qods Al-Charif.

L'adhésion du Maroc aux efforts de réconciliation arabe, autant que son engagement en faveur du processus de paix, traduisent concrètement le choix stratégique qui a toujours été le sien : dès lors que sont en jeu des questions déterminantes pour l'avenir de la Nation arabe et en particulier la cause palestinienne, il a constamment à cœur de faire prévaloir l'esprit de dialogue, de consensus et de solidarité, dans le cadre du droit et de la légalité.

Aussi tenons-Nous à réaffirmer que l'initiative arabe demeure un choix courageux visant l'instauration d'une paix équitable vers laquelle doivent converger toutes les voies, une paix qui garantisse le recouvrement

de tous les territoires arabes occupés, conformément aux résolutions de la légalité internationale et en accord avec les référentiels d'une paix globale et durable.

En multipliant les appels pressants en direction des puissances influentes au sein de la communauté internationale et du système des Nations Unies, en vue de réactiver le processus de paix, Nous insistons constamment, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, sur le nécessaire respect du statut juridique particulier de cette ville meurtrie.

Nous soulignons la nécessité d'en préserver l'identité arabo-islamique et le cachet civilisationnel qui la caractérise et qui incarne la coexistence des cultures et des religions célestes.

Parallèlement à nos démarches diplomatiques qui se poursuivent aux niveaux bilatéral, régional et international, Nous n'épargnerons aucun effort pour assurer aux habitants d'Al-Qods et à nos autres frères palestiniens, un soutien concret se déclinant en actions solidaires et en projets tangibles réalisables sur le terrain, en vue d'atténuer leurs souffrances.

Majestés, Excellences, Altesses,

La priorité accordée aux questions politiques, pour importantes qu'elles soient, ne doit pas nous faire perdre de vue les enjeux économiques majeurs qui sont à la base de notre sécurité nationale et au cœur des préoccupations de nos peuples frères. C'est à leur aune que se mesure, en fait, la crédibilité de la réconciliation entre nos frères palestiniens.

Par conséquent, la tenue, dans l'État du Koweït frère, du premier Sommet économique arabe, Nous paraît marquer l'émergence d'une nouvelle conscience qui reconnaît que l'immunité de la Nation arabe tient à sa capacité à coopérer pour le développement, dans un espace économique arabe libre et ouvert, s'appuyant sur des partenariats réels et des intégrations régionales.

En saluant les louables efforts que mène Notre vénéré frère, Son Altesse Cheikh Sabah Al Ahmed Al Jaber Al Sabah, pour assurer le succès de ce Sommet, Nous réitérons Notre engagement à donner un contenu concret et dynamique à la grande zone arabe de libre échange.

Nous insistons également sur la nécessité de l'application optimale des résolutions de ce Sommet, surtout pour ce qui concerne les volets développement humain, encouragement des échanges, dynamisation des flux d'investissements, et liberté de mouvement de personnes et de capitaux. Il nous appartient également d'œuvrer, de façon concertée et harmonieuse, au développement de nos capacités productives et de notre compétitivité. Il faudra, en outre, conforter les aptitudes de nos pays à faire face aux effets pervers sur nos plans de développement de la crise financière et économique mondiale.

Nous implorons le Très-Haut de guider nos pas sur la voie judicieuse de la solidarité, de l'entraide et de la concorde, dans le respect de nos rapports de fraternité et de notre volonté d'œuvrer de concert dans l'intérêt bien compris de notre Nation et pour le renforcement de sa stature et son rayonnement aux niveaux régional et international.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2^{ÈME} SOMMET MONDE ARABE-AMÉRIQUE DU SUD

DOHA, 31 MARS 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellence, Monsieur le Secrétaire Général de la Ligue des États Arabes,

Excellence, Monsieur le Représentant de la Présidence tournante de l'Union de l'Amérique du Sud,

Excellences,

Je voudrais, tout d'abord, adresser à Mon cher frère, Son Altesse Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani, Emir de l'État de Qatar frère, l'expression sincère de Mes remerciements et Ma considération pour l'aimable invitation qu'il nous a adressée, afin de nous réunir au sein de ce Sommet, le deuxième du genre, entre les États arabes et les États d'Amérique du Sud.

Nous considérons que le présent Sommet marque une nouvelle étape dans le processus incarnant l'ambition commune de nos pays d'édifier un avenir meilleur et de raffermir les jalons d'une coopération Sud-Sud pour le développement. C'est une entreprise que nous souhaitons mutuellement bénéfique pour nos peuples respectifs. Elle devrait s'inscrire dans le cadre d'un dialogue et d'un partenariat imprégnés des valeurs de paix et de solidarité.

Le Maroc, qui constitue pour le monde arabe une porte d'accès à l'Amérique du Sud a été parmi les premiers États à instaurer un partenariat conséquent entre les deux groupes. Il a, en effet, eu l'honneur d'abriter d'importantes rencontres avant et après le Sommet de Brasilia.

Notre pays a tenu à donner à ce partenariat un contenu concret sous forme d'initiatives constructives vouées au renforcement du dialogue, de la coopération, de la sécurité et de la paix dans le monde, surtout dans les zones agitées dans nos régions respectives.

À ce propos, Je tiens à exprimer Mon appréciation et Ma considération sincère pour la compréhension et le soutien que les États sud-américains amis ont manifestés à l'égard des justes causes arabes, et au premier chef, celle du peuple palestinien frère.

Je voudrais, devant cette auguste assemblée, réaffirmer en Ma qualité de Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la Conférence islamique, Ma ferme volonté de poursuivre les efforts pacifiques pour soutenir le droit des Palestiniens, sur la base des résolutions de la légalité internationale et de l'Initiative de paix arabe, l'objectif étant l'instauration d'un État palestinien pleinement souverain et viable, ayant pour capitale Al-Qods Al-Charif, et vivant côte à côte avec Israël.

À cet égard, J'en appelle, du haut de cette tribune, aux forces éprises de paix, pour en soutenir le processus dans cette région sensible, surtout après l'agression israélienne flagrante que vient de subir la Bande de Gaza et qui a profondément secoué les consciences vives de l'humanité, au regard des milliers de victimes qu'elle a laissées et des destructions dévastatrices qu'elle a occasionnées.

Majestés, Excellences, Altesses,

La réunion de ce Sommet dans une conjoncture financière et économique internationale aussi délicate exige que nous agissions de concert pour développer notre cadre institutionnel arabo-sud-américain, en vue de renforcer la coopération économique entre les deux régions, et d'accroître leurs échanges, à travers l'exploitation optimale de nos potentialités et de toutes les opportunités qui s'offrent à nous.

Il importe également de trouver des mécanismes communs pour mettre au point des projets de coopération globale, avec le concours des institutions gouvernementales et des opérateurs économiques.

À cet égard, Nous sommes convaincu que toute politique économique et sociale a essentiellement pour objet de mettre à la disposition du peuple, et notamment des catégories et des régions défavorisées, les moyens de vivre librement et dignement et de jouir de la citoyenneté pleine et entière. Aussi avons-nous tenu à lancer l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), dans le cadre d'une approche participative, visant à combattre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion sociale, et ce en plaçant le citoyen marocain, au cœur de l'opération de développement.

Le Maroc est, comme toujours, disposé à partager cette expérience avec ses partenaires dans ce domaine.

Parallèlement, Je voudrais insister sur la nécessité de poursuivre nos consultations politiques selon une approche efficiente, dans l'espoir de rendre plus cohérentes et plus harmonieuses les positions qui sont les nôtres à l'échelle internationale.

Telle est la voie que nous devons emprunter pour nous doter d'une meilleure visibilité et accroître notre influence sur le processus de prise des décisions internationales, de sorte que celles-ci prennent en considération les intérêts vitaux des pays du Sud, ainsi que la nécessité d'une réforme du système multilatéral, y compris les organes des Nations Unies et les organismes qui en relèvent.

En outre, le fait, pour nous, de mettre en œuvre cette dynamique de concertation permanente et de favoriser l'échange de nos expériences respectives aidera sans nul doute au renforcement de nos capacités et de nos moyens d'action. Nous serons ainsi en mesure de relever les défis auxquels nous sommes confrontés et d'affronter les périls sécuritaires communs qui nous guettent. Ceci nous permettra également de renforcer la coordination et la coopération entre nous, de sorte à endiguer la montée des phénomènes délétères que connaissent les pays de nos deux régions et de faire face aux fléaux transfrontières dont

ils pâtissent, notamment le terrorisme sous toutes ses formes, le narcotrafic, la prolifération des armes légères et la problématique de l'immigration illégale.

Majestés, Altesses, Excellences,

La Stratégie de partenariat arabo-sud-américain ne peut atteindre les objectifs escomptés sans une mise en valeur optimale du capital culturel riche et varié qui est le nôtre, ainsi que du patrimoine civilisationnel séculaire dont nos pays sont dépositaires et qui fait la fierté de nos peuples.

Outre son ouverture sur les différentes civilisations, le Maroc partage avec le Royaume d'Espagne voisin un héritage andalous des plus authentiques et connaît, au Nord comme au Sud, une large diffusion de la langue espagnole et de la culture ibérique. Fort de ces atouts, notre pays est apte à jouer un rôle d'avant-garde pour favoriser les liens de communication et d'interaction féconde entre nos peuples.

À cet égard, Nous nous félicitons de la qualité des programmes de coopération culturelle, inscrits à l'agenda de ce processus, ainsi que de la création, à Tanger, d'un Institut d'Études et de Recherches sur l'Amérique du Sud.

Majestés, Altesses, Excellences,

La décision que nous avons prise il y a quelques années, de créer cet important forum, s'est révélée être aussi utile que prometteuse, surtout en ces temps marqués par la déferlante de la mondialisation et la formation de grands groupements économiques, où il n'y a pas de place pour les entités fragiles.

C'est dans cette optique que notre réunion d'aujourd'hui constitue un acquis majeur, voire une nécessité impérieuse que dictent les crises alimentaire, énergétique et financière sans précédent dans l'histoire du monde.

Tout comme vous, Je suis confiant et plein d'espoir que cette importante rencontre constituera un mécanisme efficace nous permettant de faire face aux effets économiques et sociaux pervers de cette crise et de consolider le cadre institutionnel au sein duquel nous sommes rassemblés aujourd'hui. Je forme également le souhait qu'elle soit l'occasion de donner une nouvelle impulsion à notre partenariat, et de nous aider à relever les défis qui se posent à nos peuples en matière de développement. Nous pourrons ainsi répondre à leurs aspirations en termes de solidarité, de concorde, de progrès et de paix, et concrétiser leur ambition de vivre dans un climat empreint de liberté, de sécurité et de coexistence intercivilisationnelle et interreligieuse, et dans le respect de la souveraineté des nations et de la dignité humaine.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 2^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DE L'AGRICULTURE

MEKNÈS, 21 AVRIL 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable d'adresser ce message aux participants aux deuxièmes Assises de l'Agriculture, traduisant ainsi Notre attachement permanent à la promotion du secteur agricole que Nous considérons comme un pilier fondamental du développement global et intégré que Nous souhaitons pour notre pays.

C'est pourquoi Nous avons tenu à assurer la mise à niveau et la modernisation de ce secteur, en lançant, à cet effet, «le Plan Maroc Vert». Celui-ci, à l'instar de toutes les grandes réformes structurantes visant à réaliser le progrès du pays, repose sur une stratégie intégrée et minutieusement définie.

À cet égard, il nous appartient d'emprunter la voie de la bonne gouvernance, avec tout ce qu'elle induit comme suivi régulier et évaluation continue, deux mécanismes dont Nous n'avons cessé de souligner le nécessaire ancrage dans toutes les politiques publiques.

Partant de ce qui précède, Nous nous sommes attaché à faire de cette rencontre annuelle l'occasion idoine pour faire le point des acquis concrets et d'établir un diagnostic objectif des entraves et autres handicaps. Elle doit également être mise à profit pour stimuler et intensifier les efforts et améliorer les performances, l'objectif étant de pouvoir mobiliser toutes les énergies et les potentialités pour concrétiser les objectifs que nous nous sommes assignés.

La conjoncture particulière dans laquelle se tiennent ces Assises Nous donne un motif de satisfaction et aussi de fierté.

La satisfaction tient au fait que le ciel -grâces en soient rendues à Dieu- nous a gratifiés cette année de pluies bienfaitrices aussi abondantes que bien réparties, conférant toute sa pertinence au label « Maroc Vert». Tout ceci augure d'une production agricole record qui contribuera, si Dieu le veut, à accroître notre PIB et à renforcer nos capacités pour transcender les effets pervers de la crise économique mondiale.

Quant à la fierté, elle s'explique par les réalisations fondamentales qui ont été enregistrées à plusieurs niveaux, une année après le lancement du «Plan Maroc Vert».

Ainsi, au niveau institutionnel, il a été procédé à la restructuration des services centraux du ministère de l'agriculture, et à la création de l'agence de développement agricole et de l'Office national de la Sécurité sanitaire des Aliments. Quant aux chambres d'agriculture, elles ont fait l'objet d'une restructuration, de même qu'il a été procédé à la consolidation des instances interprofessionnelles et au renforcement des moyens financiers du secteur agricole.

L'adoption de plans agricoles régionaux constitue la clef-de-voûte pour l'ancrage régional et la mise en œuvre territoriale de cette stratégie nationale de l'agriculture, si prometteuse, et ce, par le biais de programmes d'investissements contractuels, avec les autorités, les conseils et les instances concernés.

Parallèlement, il a été procédé au lancement d'agropoles qui sont de nature à accroître le taux de valorisation des produits agricoles. L'accent a également été mis sur la formation, laquelle permettra de disposer de ressources humaines qualifiées. Quant aux programmes d'irrigation, ils occupent, désormais, une place de choix dans la stratégie nationale de l'eau, eu égard à l'importance vitale de cette ressource pour l'agriculture.

Mesdames et Messieurs,

Les importantes réalisations accomplies jusqu'à présent sont une source de motivation pour avancer avec une plus grande célérité et davantage d'efficacité. Car il s'agit là d'un chantier majeur et vital, d'un processus ardu qui nécessite un travail de longue haleine, une large concertation et un partenariat fructueux.

À cet effet, Nous exhortons les pouvoirs publics compétents à redoubler d'efforts pour hâter la mise en place de partenariats de référence, fondés sur des agrégations de projets, et ce, eu égard à l'importance qu'ils revêtent pour l'agriculture solidaire et les petits agriculteurs, auxquels Nous accordons toute Notre sollicitude et Notre considération et qui sont, du reste, au cœur de ce plan prometteur.

À cet égard, Nous nous félicitons de voir que les professionnels et leurs fédérations se sont engagés dans la mise en œuvre du Plan vert, et ce, dans le cadre de contrats-programmes portant sur les différentes filières de production.

Nous apprécions également la contribution de plusieurs établissements bancaires nationaux au financement des projets relevant de ce Plan, et saluons le concours efficient des partenaires, en l'occurrence les investisseurs et les bailleurs de fonds, nationaux et internationaux. Car le plus grand défi, c'est de trouver le financement nécessaire et d'en repérer les sources potentielles, étant entendu que le déploiement des ressources de l'État, -pour importantes que celles-ci puissent être-, ne peut porter les fruits escomptés que si le secteur privé s'implique dans ce chantier avec ses investissements solidaires et productifs.

Dans le même ordre d'idées, Nous tenons à saluer les efforts inlassables que déploient en la matière toutes les institutions, les autorités et les acteurs concernés, à savoir le gouvernement, le parlement, les chambres d'agriculture, les professionnels et l'administration territoriale. Nous nous félicitons en particulier de

l'engagement fort du département de l'agriculture, son ministre et ses cadres, ainsi que de la mobilisation constructive dont l'agriculteur marocain n'a cessé de faire preuve avec une totale abnégation et le plus grand dévouement.

Notre engagement est total et constant de veiller à l'aboutissement du Plan Maroc Vert et de donner un signal fort quant à la rupture structurelle qui s'impose pour que notre agriculture puisse gagner les paris de la modernisation, de la productivité, de l'intégration et de la compétitivité.

Plus d'investissements, c'est une meilleure productivité, une valorisation accrue, moins de dépendance par rapport aux aléas climatiques, des emplois stables, un revenu élevé pour nos agriculteurs, et une meilleure sécurité alimentaire pour l'ensemble des Marocains.

Nous prions le Très-Haut pour qu'Il vous accorde succès et réussite et guide vos pas, et pour que le Maroc puisse recueillir les fruits qu'il attend de ses projets agricoles.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES OULÉMAS POUR L'ANNÉE 1430

RABAT, 29 AVRIL 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables membres du Conseil Supérieur des Oulémas et des Conseils régionaux des Oulémas,

Il Nous est agréable, à l'occasion de la tenue de la première session ordinaire du Conseil Supérieur des Oulémas pour l'année 1430 de l'Hégire, d'adresser aux Conseils que vous représentez l'expression renouvelée de Notre sollicitude et de Notre sympathie. Nous attendons d'eux qu'ils puissent, avec l'aide et l'appui de Dieu et avec l'efficacité et la constance escomptées, mener à bonne fin la mission que Nous leur avons confiée en matière de prêche, de sensibilisation et d'orientation.

La réunion de cette session intervient au terme du processus de mise en place des Conseils locaux des Oulémas dont Nous avons décidé la généralisation à toutes les provinces et les préfectures du Royaume. Cette initiative se veut l'illustration concrète de la politique éclairée que Nous poursuivons et qui vise à adopter, à l'égard des citoyens, une démarche de proximité tenant lieu de mécanisme d'écoute des préoccupations des citoyens, en vue du règlement de leurs problèmes et des questions qu'ils viennent à soulever en matière religieuse.

Nous avons, à maintes reprises, eu l'occasion de dire combien Nous sommes soucieux de conforter la sécurité spirituelle de notre Royaume, en veillant à en préserver le dogme et l'unité de rite et en assurant la protection de ses constantes et de ses valeurs immuables. Parallèlement, Nous continuons à insister sur la nécessaire intégration du discours religieux dans le cœur du projet sociétal que Nous nous employons résolument à mettre en œuvre. Notre dessein est de réaliser les objectifs de développement humain, en relevant les défis qu'il induit, et ce, dans une démarche prospective, empreinte d'assurance, de détermination et de sérénité.

Il vous appartient donc de veiller à ce que le discours religieux que vous tenez dans le cadre de votre mission de sensibilisation et d'orientation, soit un discours imaginaire répondant aux vrais desseins qui

y président et ayant vocation à garantir l'intérêt de la collectivité et à la prémunir contre les travers qui pourraient lui être préjudiciables. Il vous incombe également de tenir compte des mutations qui s'opèrent dans le vécu de la société, tout en restant attachés aux fondamentaux de l'Islam, religion du juste milieu, généreuse et tolérante.

Mesdames, Messieurs,

Depuis que Nous est échue la charge suprême de la Commanderie des Croyants, et que Nous avons accédé au Trône de Nos glorieux ancêtres, Nous n'avons cessé d'œuvrer pour rehausser le niveau et la qualité des diverses prestations en matière religieuse. Ainsi, par la grâce de Dieu, de grandes réalisations ont déjà pu être enregistrées, comme ont été renforcés et consolidés le socle et les fondations de l'édifice institutionnel religieux. Cette évolution est palpable, que ce soit à travers les « maisons de Dieu » qui ont été construites, ou au vu de la situation qui a été réservée à ceux qui en ont la charge, ou encore l'extension de l'aire de déploiement des actions d'orientation, de prédication et d'instruction.

S'agissant du premier volet, on relèvera que des chantiers majeurs ont été ouverts dans les différentes régions du Royaume, pour ériger à l'intention des fidèles, des minarets et des lieux de culte où règne la sérénité conjuguée à la ferveur des différentes prières.

C'est dans ce contexte qu'a été lancée la mise en œuvre d'un programme d'urgence de construction de mosquées dans les quartiers périphériques des grandes agglomérations ne disposant pas de mosquées convenablement pourvues dans le fond et dans la forme. Et si Nous nous félicitons de ce qui a déjà été accompli, Nous continuons néanmoins à insister sur la nécessité de poursuivre ce programme devant permettre d'éradiquer le phénomène des espaces inadaptés aux besoins culturels.

Par ailleurs, de nouveaux standards ont été établis en matière urbanistique pour garantir une répartition appropriée et cohérente des mosquées, en fonction des besoins des habitants, qui ont tendance à s'amplifier au fur et à mesure de l'extension urbanistique que connaît notre pays et de l'émergence de nouvelles agglomérations.

Quant au deuxième volet précité, Nous avons, dès 2004, ordonné l'affectation des crédits nécessaires pour valoriser les allocations minimales et moyennes prévues pour les Imams de mosquée. De même, et pour conforter cet acquis, Nous avons décidé de les faire bénéficier d'une couverture médicale de base complémentaire et ce, en reconnaissance des efforts louables qu'ils consentent avec sincérité, dévouement et abnégation, dans l'accomplissement des tâches qui leur sont dévolues.

Dans le même contexte, des programmes ont été mis en place pour assurer à deux cents Imams et prédicatrices, chaque année, une solide formation académique et théologique prenant en charge tout ce qui a trait à la mise à niveau religieuse, sociale et culturelle.

Faisant suite aux Hautes Instructions que Nous avons données pour la création d'une fondation portant le nom de Notre Majesté et ayant pour mission de veiller à la promotion des œuvres sociales du personnel religieux, Nous procéderons prochainement à l'apposition de Notre Sceau chérifien sur le Dahir portant création de cette fondation, en prélude de son entrée en service, et ce, d'autant plus que Nous sommes particulièrement attaché à l'opérationnalisation de cette institution.

Concernant le troisième volet et eu égard aux rôles d'avant-garde et efficaces que jouent les supports de communication modernes en matière de formation des citoyens en général, Nous avons procédé à la création de la station radio et de la chaîne de télévision Mohammed VI pour le Saint-Coran, lesquelles ont trouvé un écho large et favorable auprès du public. Nous avons également renforcé ces deux structures à l'aide d'un programme de prédication, d'orientation et de formation, diffusé par le biais de téléviseurs installés au sein des mosquées. À cela s'ajoute le développement du site web du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, et ce, dans les règles de l'art et conformément aux dernières innovations en la matière.

Nous tenons à saluer les efforts que Notre fidèle serviteur, le Ministre des Habous et des Affaires Islamiques, Mesdames et Messieurs les oulémas, les cadres du Ministère et ses partenaires déploient inlassablement pour assurer une bonne mise en œuvre de Notre stratégie intégrée de réforme, de mise à niveau et de rénovation du champ religieux. Cette opération est menée sous la bannière de la Commanderie des Croyants, système qui recueille, du reste, l'adhésion unanime des Marocains, et dans le cadre de l'Islam sunnite malékite pour lequel ils ont opté en tant que doctrine religieuse.

Mesdames, Messieurs,

Certes, les importants acquis que nous avons engrangés, par la grâce et la bénédiction de Dieu, en matière de gestion des affaires religieuses de notre pays, constituent un réel motif de fierté pour nous. Néanmoins, la grande ambition et la ferme volonté qui nous animent pour en assurer une mise en œuvre globale et continue, nous incitent à multiplier les efforts pour affiner le plan retenu et en optimiser la performance et le rendement.

À cet égard, et compte tenu de l'attention particulière que Nous attachons en permanence à la question religieuse, Nous avons décidé -dans Notre Discours prononcé devant votre honorable Conseil, le 26 Ramadan 1429H, correspondant au 27 septembre 2008, à Tétouan- d'inaugurer une nouvelle étape dans le processus de réforme religieuse engagé. Nous avons, en effet, procédé au lancement d'un Plan avant-gardiste, que Nous avons désigné sous le nom de «Mithaq Al-Oulamae», et dont Nous entendons faire un programme modèle pour éclairer les esprits et les consciences et hisser le discours religieux à la hauteur des attentes des générations présentes, de sorte que celles-ci puissent approfondir leur connaissance des valeurs de l'Islam, loin de tout excès et de tout extrémisme. Ainsi, en témoignage de la considération que Nous portons à l'honorable institution du Conseil supérieur des Oulémas, Nous l'avons chargée de la supervision de ce plan, en coordination avec le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques.

Nous nous félicitons des efforts du Conseil Supérieur des Oulémas et saluons la coopération de Notre Ministre des Habous et des Affaires Islamiques avec cette institution pour la mise au point d'un programme rigoureux et de mesures pratiques précises permettant la concrétisation de cette action sous les meilleurs auspices.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de vous convier, Mesdames et Messieurs les Oulémas, à vous atteler à l'exécution de ce programme qui se décline en deux volets. Le premier concerne la mise à niveau des imams et leur initiation à des règles ayant vocation à rassembler et fédérer les fidèles et à favoriser leur quiétude spirituelle. Le second se rattache à la consolidation des fonctions dévolues à la mosquée, ainsi

qu'à la préservation de son inviolabilité, outre la nécessité de rehausser le niveau académique des imams et de les aider à développer leurs savoirs pratiques, pour qu'ils puissent s'acquitter au mieux de leur mission. Il s'agit également de favoriser leur déploiement dans les campagnes et les villes pour les besoins de conscientisation et d'orientation des populations en général.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes convaincu que la mise en œuvre de Mithaq Al-Oulamae, tel qu'il a été énoncé et programmé, et tel que les objectifs en ont été définis, constitue un levier essentiel qui vient s'ajouter aux grands projets que Nous avons mis au point en vue de réaliser le développement global auquel aspire notre pays. Cet objectif ne pourra être atteint qu'à la condition de mobiliser toutes les énergies et de déployer tous les moyens et toutes les potentialités nécessaires. Il importe notamment de stimuler la fibre religieuse des fidèles pour qu'ils s'investissent de façon constructive, sincère et dévouée au service de l'intérêt général.

«Dis: Œuvrez, Dieu, Son envoyé et les croyants verront vos œuvres». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

RABAT, 14 MAI 2009

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Vous célébrez aujourd'hui, et avec vous la Nation marocaine tout entière, le 53ème anniversaire de la création des Forces Armées Royales, un cher anniversaire porteur de profondes significations dans notre mémoire nationale.

C'est aussi une occasion pour Nous, en Notre qualité de Chef Suprême et Chef d'État Major général des FAR, de vous renouveler Notre profonde satisfaction et Notre entière affection pour le dévouement dont vous faites montre dans l'accomplissement de vos nobles missions et votre engagement à servir votre devise sacrée.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

L'honneur dont vous êtes investi dans la défense de l'intégrité territoriale de la Patrie et ses valeurs sacrées ainsi que votre entière disposition à répondre à l'appel du devoir constituent des motifs de Notre fierté pour les rôles dévolus aux Forces Armées Royales dans toutes leurs composantes terrestres, aériennes et maritimes, et Gendarmerie Royale.

Outre la tâche de veiller à la souveraineté du Royaume et à son intégrité territoriale, ces missions consistent aussi en votre participation aux opérations de maintien de la paix et de défense de la légalité internationale ainsi qu'en votre contribution avant-gardiste en matière de secours au profit des victimes des catastrophes naturelles à l'échelon national et des crises humanitaires à l'international.

Dans ce contexte, il convient de saluer les actions positives et efficaces qu'entreprennent les différents contingents militaires marocains engagés dans des opérations de maintien de la paix organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour mettre fin à l'hémorragie des guerres, jeter les bases du droit et de la légalité et consolider la paix sociale.

Nous exaltons également les actions entreprises par les unités des Forces Armées Royales, en application de Nos Instructions, suite aux inondations qu'ont connues, dernièrement, certaines provinces du Royaume en mobilisant promptement tous les moyens humains et matériels nécessaires pour venir en aide aux citoyens, alléger leurs souffrances, rompre leur isolement et leur faire parvenir des aides, et restaurer les infrastructures endommagées, autant d'actions qui ont eu un impact positif sur les populations, donnant une illustration glorieuse de la solidarité nationale agissante.

Nous saluons également l'intervention de Nos Forces Armées Royales pour apporter l'aide et l'assistance humanitaire au peuple palestinien frère, en harmonie avec les nobles positions du Maroc et ses efforts constants pour soutenir sa juste cause. Nous avons alors ordonné la mise en place d'un pont aérien permanent en partance de nos bases aériennes militaires pour l'acheminement des aides humanitaires aux populations de Gaza.

Cette opération de solidarité a été menée parallèlement à l'envoi d'une mission médicale militaire multidisciplinaire, dotée de tous les moyens permettant de dispenser les prestations nécessaires aux blessés palestiniens et accueillir certains d'entre eux à l'Hôpital militaire Mohammed V pour parfaire leur traitement.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Les missions dont Vous êtes investis aujourd'hui et celles qui vous seront dévolues demain exigent de votre part une maîtrise profonde et continue des connaissances techniques et tactiques sans cesse renouvelées pour que vous soyez en mesure d'accompagner les évolutions intervenues en matière de sciences militaires et de leurs perspectives sur le terrain.

Il n'en reste pas moins que l'action militaire commune des différentes armes reste le fondement essentiel pour approfondir l'expérience de terrain de Nos Forces Armées Royales et améliorer la cohésion de leurs composantes et leurs éléments. Un tel effort requiert une maîtrise de tous les moyens de connaissance militaires modernes en liaison avec l'art du commandement, la gestion des opérations, les télécommunications, la simulation, le soutien ainsi que l'extension du champ de gestion de la défense pour qu'il englobe tous les défis sécuritaires présents et à venir.

Pour réaliser cet objectif, il importe de poursuivre les efforts menés en matière de formation de base qui constitue une étape importante dans l'acquisition des expertises et des spécialisations et le développement des capacités de terrain selon les besoins des différentes unités des Forces Armées Royales, en insistant sur la consécration des principes de moralité et des valeurs patriotiques.

En complément à cette formation et en harmonie avec ces principes, l'enseignement de l'histoire militaire marocaine dans les programmes de formation, dans ses différentes étapes, demeure une base élémentaire pour mettre en exergue nos fondamentaux civilisationnels et l'image exemplaire du soldat marocain dans sa promptitude à s'acquitter de ses devoirs, dans la discipline, l'honneur et le sacrifice.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Les différentes activités menées par l'institution des Forces Armées Royales dans le cadre de la coopération et des échanges militaires internationaux pour rehausser leur contenu constitue un outil

efficace pour la consécration du rayonnement civilisationnel de notre pays et l'établissement de canaux de communication au service de nos intérêts nationaux suprêmes.

Cette coopération se traduit dans le choix des programmes communs avec certains pays, dans l'objectif de consolider l'expertise des Forces Armées Royales dans les opérations de terrain, les manœuvres et entraînements militaires à haute valeur ajoutée.

Les conventions signées dans ce cadre demeurent la principale référence pour l'amélioration et la diversification du champ de la coopération, particulièrement en matière de formation militaire supérieure, technique et sanitaire.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

L'intérêt particulier que Nous accordons à Nos Forces Armées Royales procède de notre attachement constant à veiller à leurs affaires et à entourer leurs membres de notre haute sollicitude afin que cette institution authentique puisse accomplir parfaitement son rôle.

Nous avons veillé à ce titre à suivre les étapes d'exécution de Nos Hautes Décisions visant l'amélioration des salaires des soldats et des pensions de ceux mis à la retraite, comme cela a été le cas pour la fonction publique, tout en œuvrant au parachèvement des programmes de renforcement des équipements de base des casernes et au redéploiement de certaines d'entre-elles hors du périmètre urbain pour en faire des espaces intégrés dotés de tous les services sociaux, sportifs et de loisirs.

Nous saluons dans ce cadre le rôle noble et distingué entrepris par Notre Sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem à la tête des services sociaux des Forces Armées Royales et de la Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

En cette journée mémorable, nous évoquons ensemble, avec piété et vénération, le souvenir de nos deux dirigeants, Notre regretté grand-père feu Sa Majesté Mohammed V et Notre vénéré père feu Sa Majesté Hassan II, en implorant le Tout-Puissant de leur accorder Sa Clémence infinie et de les avoir en Son Vaste Paradis aux côtés des apôtres, des martyrs et des saints, quels meilleurs compagnons.

Nous prions aussi le Très-Haut de répandre Sa Miséricorde sur nos glorieux martyrs qui se sont sacrifiés pour la défense de la Patrie et de son honneur et pour la préservation de son unité et de sa sécurité, en L'implorant de perpétuer sur vous ses bienfaits et sa bénédiction afin que vous demeuriez constamment à la hauteur de nos attentes, fidèles au pacte indéfectible et au lien sacré qui vous unit à Votre Chef Suprême, fort en cela de la conviction qui vous anime dans le dévouement, l'abnégation et l'attachement à votre devise éternelle : Dieu - la Patrie - le Roi.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RÉUNION BIENNALE DU RÉSEAU DES DROITS DE L'HOMME DES ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

RABAT, 22 MAI 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

C'est un motif de réelle fierté pour le Royaume du Maroc d'accueillir aujourd'hui la réunion biennale du Réseau des Droits de l'Homme des Académies et des Sociétés Savantes.

Nous nous réjouissons du choix de ce Réseau de tenir ses assises pour la première fois de son histoire sur une terre africaine, arabe et musulmane. De même qu'il Nous est particulièrement agréable de souhaiter la bienvenue aux illustres participants venus de différents pays du monde prendre part à cette importante rencontre.

Nous sommes d'autant plus fier et heureux de vous recevoir au sein de l'Académie du Royaume du Maroc- que Nous entourons de Notre bienveillante sollicitude- que vous êtes en première ligne des défenseurs des droits de l'Homme et des promoteurs de la science et du savoir dans le monde. Car, tout autant que vous, Nous avons foi en ces nobles idéaux que Nous avons à cœur de défendre tous azimuts.

À cette occasion, Nous nous remémorons que peu de temps après son retour au Maroc d'exil, feu Notre Grand-père Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, avait, dans un discours à la Nation, annoncé son adhésion aux principes énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Par la suite, le défunt souverain a fait promulguer une loi avant-gardiste sur les libertés publiques, loi qui, à l'époque, a constitué une véritable révolution juridique dans l'environnement régional et international de notre pays. La constitutionnalisation de cet engagement a été finalement couronnée par la consécration expresse, dans le préambule de la Constitution du Royaume de 1992, de l'attachement du Maroc aux droits de l'Homme, tels qu'ils sont universellement reconnus.

Dans le même esprit, le Maroc a œuvré pour la protection et la promotion des droits humains et pour la consolidation de l'État de droit. Les vastes chantiers que Nous avons lancés en la matière visent tant

la préservation des libertés individuelles et collectives que la sauvegarde de la dignité humaine et des droits de Nos citoyens, notamment les femmes, les enfants et les catégories sociales ayant des besoins spécifiques. L'intérêt porté à ces questions s'est également manifesté à travers l'adoption, par le Maroc, d'un Code avancé de la Famille, fondé sur l'affirmation de l'égalité entre la femme et l'homme et la préservation de l'intérêt suprême de l'enfant.

Dans le même ordre d'idées, Nous souhaitons rappeler l'expérience novatrice qui a été initiée par Notre Auguste Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, et dont Nous nous sommes attaché à élargir le champ et la portée avec toute la détermination requise. Il s'agit, en l'occurrence, de l'adoption des mécanismes de la justice transitionnelle pour le règlement du dossier des violations des droits de l'Homme, commises dans le passé.

Cette expérience avant-gardiste a permis de réparer les préjudices subis individuellement et collectivement et de favoriser un climat propice à la consolidation des acquis de notre pays en la matière et à l'élargissement du champ de protection des droits de l'Homme. Cette initiative, qui a été largement saluée par les instances et les organisations internationales des droits de l'Homme, a été menée dans un esprit d'équité et de réconciliation nationale.

Parallèlement aux efforts déployés pour la consolidation des droits civiques et politiques, et dans le cadre du respect de l'indivisibilité des droits de l'Homme, Nous avons œuvré à la promotion des droits économiques, sociaux et culturels dans notre pays.

Outre le processus de justice transitionnelle, Nous avons lancé un vaste chantier de lutte contre la marginalisation, l'exclusion et la pauvreté, en l'occurrence l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), dont les programmes qui ont été conçus pour favoriser l'accès des citoyens aux soins de santé, à l'éducation, au logement décent et salubre, à l'emploi et à toutes les infrastructures qui leur sont nécessaires.

Dans le même esprit, Nous avons œuvré à la valorisation des éléments constitutifs de l'identité marocaine, unifiée et riche des multiples et divers affluents qui l'irriguent. Nous sommes convaincu que la promotion, en théorie comme en pratique, de ces droits et l'élargissement de la culture y afférente, ainsi que leur insertion conséquente au cœur des politiques publiques, sont les meilleures garanties qu'on puisse faire valoir pour assurer la protection des droits de l'Homme dans notre pays.

Nous tenons ici à souligner Notre attachement ferme au respect des droits de l'Homme dans leur indivisibilité, évoquant à cet égard les réformes profondes et les grands chantiers que Nous avons lancés dans tous les domaines, suivant en cela une approche innovante, tant en ce qui concerne la concrétisation des principes d'équité et de réconciliation que pour la réalisation du développement humain.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir d'accueillir la pléiade d'éminents savants ici présents, fidèle en cela à la tradition de Nos Glorieux Ancêtres qui ont toujours tenu à entourer les érudits de tous les égards et à leur rendre hommage. Là encore, en gardant vivace cette tradition judicieuse de respect pour les hommes et les femmes de science, Nous ne faisons que suivre et promouvoir les préceptes de l'Islam qui honorent les

savants et encouragent la quête du savoir. Nous nous conformons en cela au saint hadith de Notre Aïeul, le Prophète Sidna Mohammed, Prière et Salut sur lui, qui stipule que «La quête du savoir est un devoir qui incombe à tout musulman et à toute musulmane». Le messager de Dieu a également élevé les savants au plus haut rang de la hiérarchie humaine en en faisant les héritiers des prophètes.

C'est dans cet esprit que le monde arabo-musulman a toujours conféré un statut privilégié aux savants et aux érudits. Cette bienveillance envers les hommes du savoir a été éminemment bienfaitrice pour notre Oumma qui a vu naître et s'illustrer en son sein nombre de philosophes et de savants de génie. À l'image d'un Averroès, d'un Avicenne ou encore d'un Ibn Khaldoun, ces grandes figures de la science ont largement contribué à l'essor scientifique et au développement de la civilisation humaine.

Pour sa part, le Maroc, qui est parfaitement avisé de la notoriété dont vous jouissez à l'échelle mondiale, a été tout au long de son histoire riche et prospère une terre d'accueil pour les savants et les érudits. De ce fait, il était devenu une destination de prédilection pour les plus éminents savants du Machreq et d'Andalousie, qui affluaient à l'université al-Quarawiyyine, considérée comme l'une des universités médiévales les plus anciennes au monde.

La bienveillante estime dans laquelle Nous tenons les savants trouve sa plus belle illustration dans la tradition judicieuse qui a été instaurée par Notre Vénéré Père, et que Nous tenons à perpétuer scrupuleusement, à savoir le fait, pour Nous, de présider, pendant le mois sacré du Ramadan, les causeries religieuses hassaniennes auxquelles Nous convions chaque année des théologiens et des spécialistes de tous les continents, pour débattre de thèmes liés non seulement au volet religieux, mais aussi aux différentes questions sociales, économiques et scientifiques.

L'intérêt de notre pays pour la science et les savants, et son attachement à honorer ceux et celles qui se sont dévoués corps et âme à la promotion du savoir universel, se sont illustrés à travers la bienveillance de Feu Notre Auguste Père, que Dieu perpétue sa mémoire, envers les savants marocains mais également étrangers, bienveillance qui s'est traduite par la création de l'Académie du Royaume du Maroc, assemblée qui regroupe un nombre égal d'éminents académiciens, marocains et étrangers.

Pour Notre part, Nous perpétuons avec beaucoup de fierté cette tradition en entourant cette prestigieuse institution scientifique de Notre bienveillante sollicitude.

Mesdames, Messieurs,

Pour jouir du respect de la société et faire valoir le statut et l'autorité morale qui leur sont traditionnellement dévolus, les savants sont tenus d'allier savoir et sagesse.

Nous sommes particulièrement fier et ravi de noter que votre Réseau fait de ce principe un préalable nécessaire à toute bonne pratique de la recherche scientifique et technologique, ainsi que des applications y afférentes. En effet, toute activité scientifique doit s'assigner comme principal objectif d'aider à assurer en permanence un surcroît de bien-être en faveur de l'humanité tout entière. Car, c'est la poursuite exclusive de cette finalité qui confère à la science et aux savants leurs titres de noblesse.

Une science et une technologie qui n'obéiraient qu'à une logique de rentabilité économique ou à des considérations idéologiques -sans se soucier pour autant des retombées négatives que cela pourrait avoir de manière directe ou indirecte sur les plans moral, social et écologique-, seraient indignes d'une société civilisée et constitueraient une déception pour les grandes attentes de l'humanité.

Le Maroc, qui est acquis à l'idéal du juste milieu et de la modération, a toujours prôné le principe de précaution et condamné tout détournement de la recherche scientifique et technologique et de ses applications, à des fins occultes portant volontairement atteinte à la dignité humaine et au bien-être de l'être humain et compromettant l'équilibre de son environnement social, naturel et culturel.

À cet égard, Nous exprimons notre vive inquiétude quant aux implications morales ou juridiques insoupçonnées qui pourraient résulter de manipulations génétiques incontrôlées.

Voilà pourquoi Nous vous exhortons à la plus grande prudence dans ce domaine, en vous conviant notamment à œuvrer pour l'élaboration de principes universels de bioéthique et veiller à ce qu'ils soient dûment respectés et constamment affinés et adaptés à l'évolution rapide du progrès scientifique et technologique.

Nous saluons, par ailleurs, votre solidarité à l'égard de vos pairs dont les droits humains seraient bafoués ou menacés.

Nous sommes convaincu que votre sens des responsabilités et votre engagement sauront vous guider pour parer à toute dérive liée à une instrumentalisation abusive de la science et de la technologie, et dénoncer tout agissement contraire aux valeurs morales universelles et dommageable aux droits de la personne humaine.

Dans la même veine, votre honorable réseau est convié à œuvrer pour la promotion de la solidarité et de la coopération entre académiciens et à faire prévaloir les idéaux de paix, de progrès, de tolérance et de bien-être, auxquels aspire l'Humanité.

En conclusion, Nous vous souhaitons à nouveau la bienvenue au Maroc où, nous l'espérons, vous aurez l'occasion de passer un agréable séjour parmi nous, tout en vous exprimant nos vœux les plus sincères de plein succès dans vos travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX 9^{ÈMES} ASSISES DU TOURISME

SAIDIA, 20 JUIN 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser aux participants à la 9^{ème} session des Assises Nationales du Tourisme, qui se tiennent cette année à Saïdia.

Nous nous réjouissons de ce que les organisateurs aient retenu cette belle perle méditerranéenne pour abriter les travaux de cette importante rencontre périodique. Ceci tient au fait que la région orientale (région de l'Oriental) du Royaume - que Nous entourons de Notre Haute sollicitude - recèle d'immenses atouts naturels, culturels, touristiques et économiques.

Ce qui a été réalisé à Saïdia en termes d'infrastructures touristiques constitue les premiers fruits que récolte le Royaume de la mise en œuvre de la politique nationale intégrée qui a été adoptée dans le domaine du tourisme. Cette réalisation est aussi l'expression concrète de notre ambition nationale de voir émerger dans notre pays de nouveaux pôles touristiques hissés au rang des destinations touristiques mondiales.

La Vision 2010 que Nous avons lancée en 2001 à l'occasion des Premières Assises du Tourisme à Marrakech a eu le mérite de permettre une révision radicale de la politique touristique dans notre pays, laquelle a suscité la mobilisation des secteurs public et privé et leur ferme adhésion à une vision aussi prometteuse. En outre, le Plan Azur visant la création de nouvelles destinations touristiques et le rééquilibrage de l'offre touristique par le renforcement du tourisme balnéaire, constitue un élément fondamental de la stratégie nationale «Vision 2010». À cet égard, l'inauguration de la station Saïdia - la première programmée dans le cadre de ce plan - et sa mise en exploitation dès cet été - ainsi que sa commercialisation dans des conditions satisfaisantes, malgré les contraintes de la conjoncture économique et financière internationale, constituent des réalisations remarquables qui sont autant de motifs de satisfaction pour le Maroc.

Elles seront bientôt confortées par l'inauguration de la station Mazagan à El Jadida, puis l'ouverture de deux autres stations : Lixus à Larache et Mogador à Essaouira. Ces réalisations induisent des effets bénéfiques pour le développement économique et social et pour le tourisme dans ces régions. Elles généreront surtout, pour leur jeunesse, de nombreux emplois directs et indirects.

Mesdames, Messieurs,

En dépit des effets pervers de la crise que connaissent les grands pays émetteurs de touristes, notre pays a enregistré ces dernières années un taux de croissance exceptionnel qui donne la mesure de sa capacité à affronter les défis et à s'adapter aux différentes contraintes. Les atouts touristiques que recèle notre pays, la qualité du produit touristique national, la diversité de ses offres et sa compétitivité, outre sa proximité des principaux marchés touristiques à vocation mondiale, et la politique d'ouverture des cieux qu'il a adoptée pour attirer des compagnies aériennes internationales, sont autant de facteurs qui ont contribué à atténuer les retombées fâcheuses de cette crise.

Nous veillons à garantir un climat propice à la création d'une dynamique permanente au sein du secteur touristique, dont Nous entendons renforcer la vitalité et la compétitivité. Aussi, appelons-Nous le gouvernement, les autorités locales et les professionnels du secteur à se mobiliser et à conjuguer leurs efforts pour développer l'industrie touristique dans notre pays. Car il s'agit d'un secteur prioritaire dans notre politique économique, qui ouvre des perspectives prometteuses en termes de création d'emplois pour les jeunes.

De même, Nous exhortons les institutions bancaires à soutenir davantage les investissements touristiques et à mettre en place les mécanismes financiers appropriés, pour accompagner les initiatives des investisseurs marocains et étrangers dans la réalisation de leurs projets. Dans le même ordre d'idées, Nous engageons les professionnels et les partenaires du secteur touristique à s'investir davantage dans cette dynamique. Il s'agit en effet, de donner plus de visibilité aux atouts du Maroc comme destination touristique privilégiée, au vu de l'élargissement de l'offre touristique nationale à partir de cette année et de la concurrence grandissante aux niveaux régional et international. Il convient également de faire preuve de plus de créativité et d'efficacité en matière de commercialisation, de Marketing et de communication.

Toutes ces actions doivent être conduites dans le respect des valeurs marocaines authentiques, de l'identité nationale unie, riche par les multiples et divers affluents qui l'irriguent et les nombreux ingrédients culturels et civilisationnels dont elle se nourrit.

Il est donc impératif de s'atteler à la mise à niveau du produit touristique et de l'offre hôtelière, afin de satisfaire aux plus hauts standards de qualité. Aussi appelons-Nous le gouvernement à revoir, dans les meilleurs délais, la réglementation en matière de classement hôtelier, en tenant compte des nouvelles exigences écologiques et énergétiques, pour un tourisme durable, respectueux des normes internationales en matière d'environnement.

Il est également nécessaire d'assurer le suivi du programme de formation des ressources humaines qualifiées dans le secteur hôtelier, et de développer les cursus de formation professionnelle touristique, et ce, outre la nécessité de renforcer la capacité à attirer davantage de cadres compétents dans le secteur et à

en garantir la stabilité et la pérennité. Aussi, appartient-il au gouvernement de s'atteler à mettre au point, avant la fin de l'année, une vision touristique prospective de l'horizon 2020.

Conçue avec rigueur et réalisme, la Vision 2020 devrait consolider les acquis importants réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la «Vision 2010» dont elle aura tiré les enseignements nécessaires, après en avoir identifié les faiblesses et les insuffisances. Il s'agit donc de dégager une vision globale qui prépare la nouvelle politique touristique nationale pour la prochaine décennie. C'est une vision que Nous voulons renouvelée, durable et intégrant les tendances mondiales du tourisme, les enjeux de la globalisation et les perspectives d'évolution probable de l'économie mondiale. Ce que Nous recherchons en définitive, c'est le développement d'un tourisme authentique et responsable où puissent se déployer toutes les potentialités naturelles, culturelles et civilisationnelles qui font la singularité de notre pays.

Nous aspirons à un tourisme évolué, apte à contribuer de façon effective au développement économique et social que nous souhaitons profitable à toutes les catégories de la population et à toutes les régions de notre pays et qui consacre son ouverture sur son environnement régional et international. À cet égard, il convient de rappeler que le tourisme n'induit pas seulement des enjeux économiques, mais il constitue un facteur essentiel de compréhension, d'entente et de communication entre les peuples et les nations. Il joue un rôle fondamental dans la consolidation de la paix et de la concorde dans le monde, ainsi que dans l'épanouissement de la personne, la réalisation de ses aspirations et son affranchissement du joug du fanatisme et de l'ostracisme.

Le tourisme ouvre donc aux humains de vraies perspectives d'épanouissement et de bonheur, et de vastes espaces de partage d'idées et de cultures, qui transcendent les frontières et les barrières. Rien ne s'opposera à la marche de l'histoire contemporaine qui aboutira à l'éclosion d'une citoyenneté universelle. Dans ce schéma, le tourisme sera un levier fondamental, favorisant le brassage des cultures et les civilisations, et poussant les peuples et les nations à se connaître mutuellement, conformément aux desseins divins ayant présidé à la création de l'univers. Puisse Dieu vous assister, vous guider sur la juste voie et couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 2^{ÈME} RENCONTRE MONDIALE DE SIDI CHIKER
DES ADEPTES DU SOUFISME**

MARRAKECH, 10 JUILLET 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Éminences,

Mesdames, Messieurs,

La tenue, sous Notre Haut Patronage, de la deuxième édition des rencontres mondiales Sidi Chiker, témoigne de tout l'intérêt que Nous attachons à ces rassemblements soufis qui constituent de véritables centres de rayonnement spirituel et d'essor civilisationnel. Ceci est d'autant plus vrai que le Maroc qui en a posé les jalons n'a eu de cesse d'en perpétuer la tradition tout au long de son histoire millénaire.

Il Nous est, donc, agréable de Vous souhaiter la bienvenue au Royaume du Maroc, dont vous saisissez l'apport considérable jamais démenti au fil des siècles à la sauvegarde du patrimoine spirituel de l'Islam, ainsi qu'à l'ancrage des valeurs de sagesse et de foi propres à notre religion. Cette œuvre a été rendue possible grâce à la conception et la mise en œuvre de méthodes d'éducation spirituelle, attribuées aux saints hommes de ce pays qui, de tout temps, ont vu les lumières de leurs enseignements édifiants s'étendre, au passé comme au présent, aux différents continents et aux divers pays du monde et se déployer au bénéfice de tous les hommes.

Vous n'ignorez pas non plus qu'il a toujours existé, dans cette contrée paisible, une belle symbiose entre la Commanderie des Croyants et les confréries soufies, et ce, dans le but de protéger la foi sunnite du pays et d'en préserver les choix doctrinaux.

Ce sont des rencontres bénies du Seigneur, dont Nous parrainons aujourd'hui l'organisation en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine et de Protecteur de la foi et de la communauté des fidèles, ayant à cœur de préserver les attributs de la Oumma, en l'occurrence les constantes qu'elle s'est forgées en matière de foi, de rite et de conduite, ainsi que l'idéal de juste milieu dont elle a choisi de faire un principe fondateur de sa doctrine religieuse.

C'est précisément à cet idéal qu'elle doit d'avoir perpétué son équilibre et sa stabilité, d'avoir répandu les lumières de sa foi sur le reste du monde et d'avoir connu ses heures de gloire grâce aux vertus de la science et du labeur.

C'est de là que vient Notre grand souci de faire en sorte que ces rencontres se renouvellent et se perpétuent dans le droit fil de la tradition instaurée par Nos Glorieux Ancêtres, les Sultans et Monarques Alaouites chérifiens, lesquels veillaient sur les intérêts de la collectivité en s'attachant à tisser des liens exempts de tout intérêt avec les saints hommes de la Oumma.

Si aspirer à la rencontre des hommes de bien et de vertu constitue un moyen sûr pour accéder à la récompense suprême et accomplir son propre salut, le fait d'invoquer Dieu et de deviser de questions religieuses a, quant à lui, pour vertu de revivifier l'âme et d'éclairer la raison.

Depuis que le Royaume du Maroc a été gagné par les lumières de la foi, sa bienveillante sollicitude ne s'est jamais démentie envers cette communauté d'hommes engagés dans la quête de la foi suprême (Ihssane) et dévoués à la poursuite de leur démarche spirituelle exempte de tout dessein personnel et de toute considération matérielle.

Sincères dans leur attachement à la Sunna du Prophète, leurs cœurs vibrent de l'amour du Seigneur sans jamais se départir de la parole de Notre Ancêtre le Prophète Elu, paix et prière sur lui, qui décrète: «ô vous hommes, Votre Dieu est unique, votre ascendant est unique, vous êtes les descendants d'Adam qui, lui, a été créé de terre».

Ces hommes qui agissaient en conformité avec la tradition du Prophète, posèrent les jalons d'une méthode novatrice (tariqua) en matière d'éducation morale. Guidés par leur parfaite connaissance de l'unicité de Dieu et de leur foi en Lui, ils s'appliquèrent à emprunter les voies de la dévotion et veillèrent à ce que leurs moindres faits et gestes soient constamment motivés par le seul amour sincère de Dieu.

Leur éthique morale et leur conduite désintéressée leur permirent de faire l'expérience mystique d'une liberté réelle et de voir leur âme tendre vers une ascension spirituelle et transcender toutes sortes d'égoïsme ou de soumission.

Une fois franchi ce stade avancé de piété vis-à-vis du Créateur, les soufis appelèrent de leurs vœux le concours de tous pour servir cette fois-ci la création-œuvre du Seigneur. Leur sens de la fraternité humaine les inclina à vouloir le bien d'autrui, à se montrer charitables et empathiques envers leurs semblables, à leur dispenser leurs enseignements judicieux et à les guider sur la voie du salut. Ils laissèrent aussi s'exprimer leur propension naturelle à venir en aide aux personnes en détresse et à recommander aux hommes de se montrer solidaires les uns des autres et à s'entraider face l'adversité.

Éminences, Mesdames, Messieurs,

Vous savez parfaitement que le monde d'aujourd'hui - eu égard aux défis qu'il pose à l'humanité, notamment les difficultés majeures auxquelles se trouvent confrontés les musulmans - vous interpelle sur plus d'une question et attend de vous que vous vous employiez énergiquement à y apporter des réponses

appropriées. Vous y êtes d'autant plus engagés que votre profession de foi a toujours été de dire que le soufi s'accommode nécessairement des particularités de son temps.

Nous sommes persuadé quant à votre capacité à faire de ce rassemblement périodique béni une occasion idoine pour poser les jalons d'une nouvelle approche et faire ainsi valoir la sagesse et la science qui sont les vôtres afin de conduire l'humanité à bon port en la prémunissant des menaces qui la guettent, lui permettant ainsi de vivre dans la vertu et la paix et de louer le Seigneur pour les bienfaits qu'Il lui prodigue.

Le soufisme marocain a vu naître en son sein bon nombre d'hommes pieux ayant à cœur de réformer le monde autour d'eux et possédant une parfaite connaissance des spécificités de leurs époques respectives.

Leurs traces sont là pour témoigner de la manière pondérée avec laquelle ils saisirent la portée de l'Islam qui prône l'amour et la fraternité. Outre la capacité à mettre le doigt sur les racines du mal et à prescrire les bons remèdes, leur grande perspicacité les aidait à discerner le moyen d'agir chaque fois que l'intérêt de la communauté était en jeu.

Par ailleurs, les soufis s'attachèrent en tout temps et en tout lieu à montrer aux gens comment faire pour redresser leurs affaires et améliorer leur condition et les incitèrent à se prendre d'amour pour leur Créateur et à se montrer secourables et indulgents les uns envers les autres. Outre le devoir de demander des comptes à soi-même et de refréner ses propres pulsions et envies, ils leur recommandèrent de se conformer aux commandements divins et de tendre à observer les obligations les plus strictes et les plus exaltantes.

Dans cette démarche pédagogique, ils étaient constamment guidés par l'intime conviction que les biens terrestres sont périssables, et sincèrement attachés à s'amender par un travail sur soi-même, outre la volonté de s'élever moralement et de permettre à leurs âmes de vivre l'expérience de la transcendance mystique. Ils suivirent en cela bien des voies qui, nonobstant la diversité de leurs méthodes respectives, tendirent toutes vers les mêmes finalités.

Éminences, Mesdames, Messieurs,

Le rendez-vous que vous vous êtes donné au Royaume du Maroc, précisément au mausolée de Sidi Chiker, -lieu doté d'une réelle charge symbolique- sera l'occasion de consolider les liens qui vous unissent, de revivifier en soi le sens de ces nobles valeurs et de renouveler votre attachement à la promotion des idéaux sublimes qui sont les vôtres.

La communauté des hommes ressent aujourd'hui la nécessité impérieuse de voir renaître toute la noblesse de ces vertus humaines, en l'occurrence la volonté de se connaître et de se montrer tolérants et compatissants les uns envers les autres et le souci de se conseiller mutuellement et de s'entraider pour répandre le bien autour de soi et se livrer à une véritable émulation en la matière. À cela s'ajoutent le désir ardent de tendre vers les desseins sublimes et la propension sincère à vouloir accéder au bien suprême, que ce soit dans le monde d'ici-bas ou dans l'au-delà.

Puisse Dieu bénir votre rencontre et guider vos pas sur les traces louables de vos pieux ancêtres. Fasse-t-Il aussi que la Oumma soit comblée, par votre entremise, de tous les bienfaits auxquels elle aspire, et que Notre Royaume continue de vivre dans la quiétude, la paix, l'unité et la concorde. Prions également le Tout-Puissant pour qu'Il nous montre le chemin à suivre afin d'accomplir les bonnes actions qu'Il agrée, d'œuvrer au bien-être de la communauté et de réaliser ce qu'il y a de mieux pour cette terre.

«Et quiconque soumet son être à Dieu, tout en étant bienfaisant, s'accroche réellement au lien le plus ferme. La fin de toute chose appartient à Dieu». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 15^{ÈME} SOMMET DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

CHARM EL CHEIKH, 15 JUILLET 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Majestés, Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable d'exprimer, tout d'abord, Mes sincères félicitations à Mon vénérable frère, Son Excellence le Président Mohammed Hosni Moubarak, à l'occasion de son accession à la présidence du Mouvement des Non-alignés et de rendre hommage à la République arabe d'Égypte qui a pris de bonnes dispositions pour assurer le succès de cet important sommet.

Eu égard à la sagesse et au savoir-faire de Son Excellence et compte tenu du poids de la diplomatie égyptienne à l'échelle régionale et internationale, Je suis persuadé que notre mouvement saura, sous la présidence éclairée de Son Excellence, faire entendre sa voix et s'affirmer comme l'une des instances internationales les plus activement engagées dans la promotion de la paix mondiale et l'ancrage des nobles idéaux universels. Fort de ces valeurs, il sera également en mesure d'avancer résolument sur la voie de réforme tout en s'adaptant aux mutations que connaît le monde depuis l'avènement du troisième millénaire.

Je ne laisserai pas l'occasion passer sans rendre hommage à la présidence cubaine pour le savoir-faire et la clairvoyance avec lesquels elle a conduit et coordonné les travaux de notre mouvement. Je salue également les efforts louables qu'elle a déployés en vue de faire prévaloir l'esprit de consensus entre les États membres.

Je tiens également à vous assurer du soutien total du Royaume du Maroc aux efforts visant à redonner à notre mouvement l'aura et le dynamisme que nous lui souhaitons et à en faire une importante force de proposition et de négociation, capable de se mettre en phase avec les défis et les mutations accélérées

survenues sur l'échiquier mondial, et d'aider à l'instauration de relations internationales plus équilibrées, tout en faisant entendre la voix des pays en développement au sein des enceintes multilatérales.

Cet objectif ne saurait être atteint que si tous les États membres demeurent attachés aux principes et aux objectifs du Mouvement. Mieux encore, cela restera tributaire de notre capacité à surmonter nos dissensions internes et autres différends artificiels et à nous engager à mettre en place une plate-forme commune de coopération et de solidarité face aux défis présents et à venir.

Monsieur le Président, Majestés, Altesses, Excellence,

Si le monde est sorti, au tournant du siècle passé, de la tourmente de la polarisation idéologique, il se trouve aujourd'hui confronté à une nouvelle réalité, celle de la prédominance des intérêts nationaux à l'ère d'une mondialisation déferlante qui pousse vers la formation de groupements régionaux forts et agissants et la prévalence d'une gouvernance internationale aussi défailante qu'injuste.

Cette situation a eu pour principale conséquence de susciter des menaces globales liées à la crise financière et économique mondiale et aux effets de plus en plus pernicieux sur les plans social et économique. Elle se caractérise également par la prévalence, en de multiples régions du globe, de contextes politiques précaires, auxquels s'ajoutent les répercussions inquiétantes du changement climatique, l'aggravation des fléaux du chômage, de la pauvreté et des maladies ravageuses, ainsi que les problèmes liés à l'immigration clandestine, la piraterie, la traite d'êtres humains, le crime organisé et la prolifération des armes de destruction massive.

Il va sans dire que face à ces problématiques planétaires aux incidences profondes, les initiatives unilatérales ne sont d'aucun secours et ne sauraient prétendre à l'efficacité d'une action collective coordonnée face aux enjeux décisifs qui nous interpellent, aux défis qui se posent à l'échelle mondiale et aux crises internationales auxquelles nous sommes confrontés.

En exprimant sa ferme conviction quant à la nécessité de demeurer attaché aux principes du Mouvement des Non-alignés en tant que fondements de la politique étrangère de ses membres, le Royaume du Maroc réaffirme l'impératif qui incombe au Mouvement de rénover ses structures et de réformer ses méthodes de travail. Ceci devrait lui permettre de développer et rationaliser les cadres de concertation constructive et consensuelle y afférents et d'élaborer des mécanismes d'intégration permettant d'engager des actions collectives fortes et efficaces.

Il devient, donc, urgent de renforcer les différentes formes de coopération Sud-Sud et d'activer les programmes de coopération à l'échelle des ensembles interrégionaux et des forums continentaux, outre la nécessité d'une coordination accrue avec le groupe des 77 + la Chine.

La volonté d'intensifier la coopération entre nos pays et d'en élargir les champs d'action ne doit nullement occulter l'importance de la coopération entretenue avec les pays du Nord, à travers des partenariats fructueux et pluridimensionnels, conformément aux engagements souscrits par ces pays lors des conférences internationales y afférentes.

De ce fait, engager un vrai dialogue entre le Nord et le Sud devient une nécessité impérieuse et un maillon essentiel dans la dynamique des efforts déployés par la communauté internationale pour apporter des

réponses efficaces aux problèmes globaux et remédier aux situations inquiétantes qu'ils génèrent, mettant en péril la paix, la sécurité et le processus de développement.

À cet égard, Nous insistons sur l'importance d'une relance des négociations de Doha sur la libéralisation du commerce mondial. Cette reprise devrait être menée dans un esprit de solidarité et de consensus pour aider à la consolidation du système commercial multilatéral et à une meilleure maîtrise des déséquilibres entre le Nord et le Sud.

Monsieur le Président, Majestés, Altesses, Excellences,

Notre mouvement possède les atouts nécessaires pour s'acquitter du rôle qui est le sien en tant que partenaire responsable et engagé ayant à cœur d'apporter sa contribution positive au renforcement du cadre international de concertation et d'action, en vue de trouver des solutions efficaces et consensuelles permettant de faire face aux crises mondiales actuelles et d'en atténuer les effets pervers.

À cet effet, notre mouvement est plus que jamais appelé à s'inscrire positivement dans cette démarche et à apporter son concours efficient à la consolidation des règles de bonne gouvernance, empreintes d'équité et d'équilibre et à même de consolider la paix et la sécurité dans le monde et d'aider à la réalisation des objectifs de développement humain durable.

En dépit de cette situation internationale fort préoccupante, on note des prémices d'ouverture qui appellent à l'optimisme. En effet, certaines superpuissances mondiales ont exprimé leur volonté de réserver un traitement positif à des problématiques globales touchant notamment la promotion du dialogue des civilisations, la nécessité d'endiguer la prolifération des armes de destruction massive, l'ancrage de la culture de respect des droits de l'Homme et l'impératif d'œuvrer pour le règlement des conflits régionaux persistants. Ce sont autant de signaux forts qui ouvrent la voie à une refonte de l'agenda international sur la base d'engagements audacieux et clairement définis.

Aussi notre mouvement se doit-il, en tant que partenaire majeur, d'être constructif face aux efforts consentis par la communauté internationale pour favoriser l'avènement d'un monde plus démocratique, plus sûr, plus juste et plus solidaire. Cela devrait se traduire par la mise en place de mécanismes permettant d'agir et d'accompagner les événements et les évolutions intervenus à l'échelle mondiale. Ainsi, notre mouvement cessera d'être cantonné dans une position exclusivement réactive et ne restera plus l'otage de slogans galvanisateurs et de proclamations d'intentions, lesquels ne sauraient avoir l'efficacité d'une action concrète, pas plus qu'ils ne sont à la mesure des capacités et des potentialités qui sont les nôtres.

Il nous incombe, dans le cadre de la solidarité internationale pour la paix et le développement, de poursuivre nos efforts constructifs et de mobiliser les potentialités de notre mouvement pour éteindre les foyers de tension et de conflit à l'aide de moyens pacifiques efficaces. Il nous faudra également œuvrer au règlement des différends internes et régionaux, surtout au Moyen Orient et dans le continent africain.

À cet égard, il est à noter que la question palestinienne a bénéficié, depuis la création de notre mouvement, de l'appui total et constant de ses membres. Un vaste mouvement de soutien international a, ainsi, pu être mobilisé pour la défense des droits du peuple palestinien, dont, et au premier chef, celui de créer un État indépendant avec al-Qods al-Charif pour capitale, dans le cadre de la vision des deux États.

En Notre qualité de Président du Comité al-Qods, nous réaffirmons notre engagement à poursuivre l'action sincèrement menée avec toutes les parties concernées et les puissances mondiales pour l'instauration d'une paix juste, durable et globale dans la région du Moyen Orient, dans le cadre des résolutions de la légalité internationale, de «la feuille de route» et de l'initiative de paix arabe.

Nous œuvrons sincèrement à la préservation du statut juridique de la ville sainte d'Al-Qods, à la sauvegarde de ses symboles religieux sacrés et à la défense de son identité spirituelle et civilisationnelle, en tant qu'espace de tolérance et de coexistence des religions célestes. Nous apportons également notre concours à la mise en œuvre de projets et d'actions concrètes pour soutenir la résistance de nos frères palestiniens parmi les habitants de la ville sainte.

Par fidélité aux principes et aux objectifs de notre mouvement, le Maroc s'est constamment attaché à traduire dans les faits sa solidarité permanente et renouvelée avec les pays africains frères. En effet, outre des initiatives réalistes et concrètes, destinées à aider leurs peuples respectifs à réaliser le développement durable auquel ils aspirent, il met à leur disposition l'expertise et le savoir-faire dont il dispose en la matière.

Parallèlement à la formation assurée à des générations de cadres africains, notre engagement solidaire envers ces pays frères trouve son illustration dans le concours apporté par le Maroc à la mise en œuvre de chantiers voués au développement humain, et sa participation à de nombreuses opérations de maintien de la paix, menées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Dans le même esprit de solidarité, le Royaume du Maroc a annulé les dettes des pays africains les plus pauvres, levé les barrières douanières pour leurs produits et encouragé les importations en provenance de ces pays, outre la réalisation, à leur profit, de projets de développement répondant aux besoins de leurs populations respectives.

Monsieur le Président, Majestés, Altesses, Excellences,

La volonté de réaliser nos grands projets stratégiques et de concrétiser nos objectifs et nos ambitions communs, reste tributaire de la consolidation du rôle qu'il appartient à notre mouvement de jouer en apportant son concours efficient à l'action visant à changer la situation dans un monde tourmenté et en proie aux défis les plus divers. Un monde dont nous souhaitons qu'il soit plus sûr, plus équilibré, plus équitable et plus humaniste, apte à assurer un avenir meilleur pour les générations montantes.

Le Royaume du Maroc se dressera toujours en défenseur des principes du mouvement et demeurera fidèle aux engagements auxquels il a souscrit pour faire triompher les causes justes. Il entend également poursuivre l'action solidaire qu'il mène pour aider au développement des pays frères parmi les membres du mouvement des non-alignés.

Puisse Dieu nous aider à œuvrer pour le bien de nos peuples frères et amis et dans l'intérêt bien compris de l'humanité tout entière.

Merci de votre attention.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 1^{ÈRE} RENCONTRE NATIONALE DES ALIMATES, PRÉDICATRICES ET MOURCHIDATES

SKHIRAT, 17 JUILLET 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, les alimates, prédicatrices et mourchidates,

Nous nous sommes attaché, depuis que Nous est échue, en vertu du Pacte sacré de la Beia, la charge de l'Imamat suprême, à conduire notre vaillant peuple sur la voie du progrès, de la grandeur et de la dignité et à assurer l'exercice par tous les Marocains, de leur citoyenneté pleine et entière.

Voilà pourquoi Nous avons tenu à placer en tête de Nos priorités la nécessité de rehausser le niveau de développement global de notre pays et de doter nos jeunes générations des compétences nécessaires pour les aider à s'investir dans la dynamique de créativité et d'innovation à l'œuvre dans la société marocaine.

Cet objectif ne saurait être atteint qu'au prix d'une lutte sans merci contre toutes les formes de pauvreté, d'exclusion et de marginalisation. Nous n'aurons, donc, aucun répit, pas plus que nous ne serons quitte avec notre conscience, jusqu'à ce que Dieu couronne nos efforts d'un franc succès, comme Il nous le promet dans Sa parole sacrée: «Oui, Dieu sauvera ceux qui L'assistent. Dieu est, en vérité, Fort et Puissant. Toute autorisation de se défendre est donnée à ceux qui, si Nous leur accordons le pouvoir sur la terre, s'acquittent de la prière, font l'aumône, ordonnent ce qui est convenable et interdisent ce qui est blâmable».

Aussi, avec l'aide de Dieu, le train du développement humain - dont Nous avons fait le mot d'ordre de notre projet sociétal global axé sur un idéal civilisationnel foncièrement modernisateur - est-il en bonne marche pour que soient concrétisés les objectifs et les finalités que nous nous sommes tracés.

Ainsi que vous le savez, tout modèle de développement qui ignore la dualité âme/corps chez l'être humain, demeure partiel et sans effet, tant et si bien qu'il devient impossible, en pareilles conditions, d'atteindre l'équilibre escompté et de mener à bonne fin la réforme souhaitée.

À cet égard, les efforts inlassables que Nous déployons et les grands chantiers que Nous lançons pour l'amélioration des conditions de vie sociales et économiques du citoyen marocain, n'ont d'égal que les initiatives prises pour favoriser culturellement et religieusement l'essor de sa vie spirituelle. C'est précisément à cette fin que sont engagées des réformes profondes touchant les différentes instances et autres institutions concernées par la conduite des affaires religieuses.

En tête de celles-ci vient l'institution des Oulémas dont Nous présidons le Conseil supérieur et qui possède désormais une antenne locale au niveau de chaque province et de chaque préfecture de Notre Royaume chérifien. Mieux encore, elle s'est déployée au-delà des frontières nationales pour offrir ses services à notre chère communauté immigrée. Nous avons, en effet, doté celle-ci de son propre Conseil des Oulémas, avec pour mission de conduire les affaires religieuses de cette communauté et de contribuer à la préservation de son identité doctrinale et nationale.

C'est avec un vif intérêt que Nous suivons de près les résultats de cette extension et apprécions ses retombées positives sur le quotidien des citoyens et sur l'état de leur sécurité spirituelle et doctrinale. Nous en mesurons également l'impact sur le volet lié à la préservation des dogmes et des croyances des citoyens et la réfutation des amalgames et autres contre-vérités y afférents, de sorte à faire face à l'extrémisme, à l'excès de zèle en religion et à l'ostracisme.

Eu égard à la responsabilité qui Nous incombe en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, Nous avons constamment veillé à ce que les organes et les institutions à vocation religieuse fassent l'objet d'un entretien conséquent.

De même que Nous avons toujours tenu à Nous enquérir de l'état dans lequel ils se trouvent, avec une attention prioritaire aux mosquées et autres lieux de culte, points de ralliement pour les fidèles et hauts lieux de guidance où convergent les croyants en quête de conseils et d'orientation religieuse.

À cet égard, Nous appelons à la rénovation du discours véhiculé par ces institutions et à l'amélioration de leurs performances, de sorte qu'elles puissent se mettre en phase avec la dynamique à l'œuvre au sein de la société marocaine, suivre l'évolution intellectuelle et culturelle qui y a cours et saisir la portée des mutations accélérées survenues à l'échelle mondiale.

Nous avons, par ailleurs, donné Nos Hautes Instructions pour améliorer la situation matérielle et morale du personnel en charge de ces institutions, revaloriser leurs conditions de vie sociales, leur permettre ainsi qu'à leurs familles de vivre dans la dignité et leur assurer une formation continue en matière religieuse.

À cet égard, et en coordination avec Notre ministre des Habous et des Affaires Islamiques, Nous avons mandaté le Conseil supérieur des Oulémas pour superviser l'opération de mise à niveau et de formation des Imams, de sorte que leur profil académique et leur performance en matière d'éducation et d'orientation puissent être à l'image de la place qui leur échoit auprès de leurs coreligionnaires, en l'occurrence celle de modèles à suivre en matière de conduite religieuse, de comportement social et de piété. C'est là la traduction fidèle de l'esprit et de la lettre de Mithaq Al-Olamae, que Nous avons annoncé dans Notre discours prononcé à Tétouan à l'occasion de la célébration, au mois de Ramadan dernier, de la Nuit du Destin.

Ce programme ambitieux - dont Nous souhaitons faire un outil entre les mains d'érudits et de savantes de votre calibre pour l'encadrement et la mise à niveau des imams -, aura un impact indéniable et des retombées positives sur l'action menée en vue de définir une nouvelle mission pour la mosquée et mettre en exergue le rôle qui lui incombe en tant que lieu propre à éduquer et à éclairer les esprits.

Mesdames,

Dans le cadre de cette vaste réforme qui touche le champ religieux dans notre pays, Nous attachons une importance particulière au rôle éminent qui incombe, en la matière, à la femme savante, ainsi qu'aux multiples services qu'elle peut offrir à ce titre. Elle peut, en effet, aider à affiner la teneur et les programmes de cette réforme, notamment en ce qui concerne l'encadrement de la vie familiale, la prise en charge des questions propres à la femme et l'obligation d'éclairer la lanterne des jeunes filles, de leur inculquer l'amour de la patrie, de les élever dans la fierté d'y appartenir et d'en porter les constantes et les symboles sacrés et d'en faire des citoyennes fermement attachées aux valeurs et aux principes immuables de l'Islam tolérant.

À cet égard, Nous nous sommes attaché à ce que la femme investisse le monde des sciences religieuses et intègre le cercle des ouléma. Nous lui avons donc ouvert la porte pour qu'elle prenne part, en tant que membre à part entière de l'institution religieuse, à l'action respective du Conseil supérieur des ouléma et des Conseils locaux des ouléma.

Parallèlement, Nous lui avons permis de se joindre à ses frères les ouléma dans le cadre des causeries religieuses hassaniennes du Ramadan, causeries au cours desquelles elle a, en effet, donné la mesure de sa compétence académique, en parfaite émule de ses confrères hommes. Cette performance remarquable Nous a donné un bon motif de satisfaction et Nous a confortés dans la haute idée que Nous nous faisons de la femme savante.

Aussi bien Notre grand intérêt pour les affaires et autres questions et droits afférents à la femme que Notre souci de lui conférer la place qui lui échoit, à juste titre, au sein de la famille et de souligner le rôle central qui lui incombe socialement, procèdent de l'essence même de notre religion tolérante.

De fait, l'Islam a été le premier à aborder la question de la femme et à tenir celle-ci en haute estime en lui ôtant les fers qui l'entravaient et en l'aidant à retrouver la place qu'elle mérite au sein de la société. En effet, Dieu en a fait l'égal de l'homme, comme cela est stipulé dans le Saint Coran : «Les femmes ont des droits équivalents à leurs obligations et conformément à l'usage». Ce statut a été confirmé par Notre Ancêtre le Prophète Elu, prière et paix sur Lui, qui a dit : «Les femmes sont les égales des hommes».

En optant pour une politique émancipatrice et émancipée et en marquant Notre attachement à l'affirmation des droits et à la concrétisation de l'idéal d'équité, Nous suivons en cela le bon exemple de notre auguste Grand-Père, l'Imam pieux et réformateur, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, et de son confident, Notre vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu perpétue leur mémoire.

Les deux regrettés Souverains avaient compris que la Nation marocaine ne saurait se relever de ses revers et recouvrer sa liberté et sa dignité que si ses hommes autant que ses femmes s'armaient de science et

de savoir et en possédaient une solide maîtrise, permettant ainsi à l'individu marocain de se libérer de l'emprise de l'ignorance et de l'analphabétisme.

C'est de là que procédait la ferme volonté des deux défunts Souverains, que Dieu ait leur âme, de lever les obstacles fictifs dressés au nom de certains us et coutumes désuets et stériles pour empêcher la femme d'accéder à l'instruction et à l'éducation. Tout le mérite leur revient donc d'avoir ouvert à la femme les portes du savoir, toutes disciplines scientifiques, religieuses et littéraires confondues, et de lui avoir permis d'apporter sa riche contribution à tous les volets de la vie nationale.

Dans ce contexte, l'université Al-Quarwiyyine a vu sortir de son sein nombre d'illustres savantes spécialisées dans les sciences religieuses, dont l'ardeur au travail et la patience leur ont valu d'obtenir les diplômes les plus prestigieux, dont Al-Alimiyya, lequel n'était délivré qu'à toute personne ayant démontré une parfaite maîtrise des sciences de la Charia.

Mesdames les alimates, les prédicatrices et les mourchidates,

À travers cet important forum religieux que Nous entourons de Notre bienveillante sollicitude, Nous formons le souhait de voir émerger un nouvel archétype de femme savante apte à concilier l'ancien et le nouveau, une faqiha (spécialiste de fiqh) qui sache apporter son concours à la réalisation d'une sécurité spirituelle globale et favoriser un renouveau islamique équilibré dans le cadre du rite sunnite malékite et sous la bannière de l'Imamat suprême fondé sur les liens mutuels de la Beia et le pacte indéfectible entre le Protecteur et les sujets.

Partant, vous êtes appelées aujourd'hui à apporter votre contribution efficiente à la lutte contre le sous-développement et l'exclusion et à vous acquitter du rôle qui est le vôtre pour éclairer les esprits et les cœurs et les expurger de toute pensée stérile, de toute croyance perverse et de toute velléité d'extrémisme et d'ostracisme.

Tâchez, Mesdames les alimates et les mourchidates, de vous amender en premier et de vous convertir ensuite en une force agissante et dynamique au sein de la société. Outre la nécessité de réformer tout ce qui est de nature à l'être, vous vous devez de raviver le sentiment religieux et la fibre patriotique dans les cœurs et les esprits, sans jamais vous départir de votre attachement ferme aux constantes de la patrie, à l'identité nationale du pays et à ses spécificités doctrinales.

Puisse Dieu guider vos pas et couronner de succès votre action, de sorte qu'en matière d'encadrement religieux de la femme, votre rencontre puisse se solder par l'élaboration de plans et de programmes à la mesure de Notre grande ambition et de l'engouement croissant des femmes marocaines pour l'acquisition du savoir religieux dispensateur de sagesse et de vertus.

«Je veux seulement vous réformer, autant que je le puis. Le secours ne me vient que de Dieu. Je me confie à Lui et je reviens repentant vers lui». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES

TANGER, 30 JUILLET 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Nous célébrons aujourd'hui le dixième anniversaire de Notre accession au Trône. C'est une occasion privilégiée qui constitue un moment fort pour faire le point objectivement sur l'état de la Nation et pour esquisser les perspectives d'avenir.

Nous sommes communément convaincus que le Maroc a franchi, en matière de construction démocratique et de développement, des étapes majeures qui marquent un tournant important dans l'histoire du Royaume.

Je considère qu'il est de Ma responsabilité de te dire sans ambages qu'il est impératif d'engager des actions hardies et déterminées pour éliminer les écueils et corriger les dysfonctionnements ayant affecté ce parcours. Notre but est de parachever la construction du Maroc de l'unité, de la démocratie et du développement. Il s'agit, en effet, d'assurer la mise à niveau de notre pays et de le mettre en situation de relever les défis qui se posent dans un contexte mondial aux prises avec de multiples contraintes et de profondes mutations.

La concrétisation de ces desseins passe nécessairement par une plus grande célérité dans la réalisation des chantiers dédiés au développement. Elle induit également la nécessité de renforcer ces chantiers par de nouvelles réformes et de s'assurer de leur gestion selon les règles de bonne gouvernance.

Mais si long et ardu que puisse être le chemin à parcourir, nous n'en serons que plus déterminés à maintenir le cap et à faire avancer le pays sur la voie du progrès et de la prospérité. Notre atout majeur, pour y parvenir, réside dans des constantes nationales fondamentales que Nous ne cessons, du reste, de rénover.

Il s'agit, au premier chef, de l'unité de l'Islam sunnite malékite, dont Nous assumons, en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, la charge de moderniser l'édifice institutionnel et l'espace culturel. Nous entendons, effectivement, en prémunir le caractère modéré et tolérant contre les risques d'extrémisme et d'ostracisme, tout en confortant la coexistence entre notre foi tolérante et les autres religions et cultures.

Nous tenons, avec autant de détermination, à renforcer l'identité marocaine, en veillant à la réhabilitation de ses multiples affluents, dans lesquels notre unité nationale puise sa force et sa richesse.

Par ailleurs, en proposant l'Initiative d'autonomie, avec sa profondeur démocratique et son horizon maghrébin, Nous avons raffermi davantage encore l'unanimité nationale autour de la préservation de l'intégrité territoriale de notre pays.

Dans la mesure où la Monarchie constitue la clef de voûte des constantes nationales, Nous avons veillé à l'ériger en Monarchie citoyenne, en Nous attachant à consolider l'État de droit et des institutions et à renforcer la démocratie participative, la bonne gouvernance et la politique de proximité. Parallèlement, Nous nous sommes employé à faire prévaloir les règles d'équité à l'égard des femmes ainsi que des couches sociales et des régions défavorisées.

Nous l'avons confortée dans son essence comme Monarchie agissant en parfaite symbiose avec toutes les composantes de la nation, transcendant les tendances politiques et catégorielles, et résolue à assumer les responsabilités de commandement et d'impulsion qui incombent au Trône, lequel est le dépositaire des causes suprêmes de la Patrie et des citoyens, et le catalyseur du progrès.

Afin de donner son expression tangible à cette démarche, Nous avons œuvré pour que le citoyen soit, à la fois, l'acteur, le moteur et la finalité même de toutes nos initiatives et tous nos projets de réformes et de développement.

C'est dans cet esprit que Nous avons lancé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. D'ailleurs, Nous avons accueilli les premiers résultats enregistrés dans ce cadre avec une satisfaction qui n'a d'égale que Notre détermination à venir à bout des difficultés et des écueils qui viendraient à surgir. Aussi, avons-Nous décidé d'imprimer une nouvelle et forte impulsion à ce chantier de règne, en ayant constamment en vue :

- 1- La recherche d'une plus grande efficacité et davantage de réalisations. À cet effet, Nous appelons tous les acteurs à tenir compte, lors de la préparation des projets de l'INDH, de la spécificité de ceux-ci, tout en s'assurant de leur pérennité et de leur synergie avec les différents programmes sectoriels et les plans de développement communaux,
- 2- La nécessité de soumettre lesdits projets au contrôle et à l'évaluation, et veiller à donner corps aux recommandations de l'Observatoire national de l'INDH, et
- 3- L'impératif de se focaliser sur les microprojets, générateurs d'emplois et de revenus stables, surtout dans le contexte économique difficile actuel.

Cher peuple,

Le développement humain, tel que Nous l'envisageons, s'entend dans son acception intégrée, établissant une corrélation entre la hausse du taux de croissance économique et la répartition équitable des fruits de cette croissance, et faisant de la cohésion sociale l'ultime finalité du développement humain et de l'efficacité économique.

Nous nous sommes donc attaché à ce que le Maroc soit doté des équipements de base nécessaires à son développement et à sa prospérité, et à mettre en chantier de grands projets structurants. Aussi, avons-Nous veillé à l'adoption de stratégies ambitieuses par les secteurs fondamentaux les plus prometteurs de notre économie, en l'occurrence le tourisme, l'industrie, l'habitat, l'énergie et les ressources en eau, ainsi que le secteur clef de l'agriculture, où s'est amorcée la mise en œuvre du Plan Maroc Vert.

Nous tenons, de nouveau, à rendre grâce au Très-Haut pour la bonne campagne agricole dont Il nous a gratifiés, et qui a permis d'atténuer l'impact de la conjoncture économique mondiale difficile sur notre pays, surtout le milieu rural.

Grâce à la justesse de nos choix, à l'efficacité de nos programmes de réformes et au raffermissement de la solidarité sociale et spatiale, notre pays a été relativement épargné par les répercussions économiques et sociales d'une crise financière mondiale aiguë.

Pour autant, cela ne doit pas occulter les fragilités structurelles qu'une crise d'une telle ampleur a révélées ou, pour certaines, exacerbées.

Nous appelons donc l'ensemble des autorités et des acteurs concernés pour qu'ils s'attellent conjointement à y remédier. Ils se doivent, à cet effet, de faire preuve d'une forte détermination et d'une grande créativité qui permette de trouver des solutions courageuses, adaptées aux exigences de la conjoncture délicate qui prévaut actuellement. Il faut, à cet égard, se départir de toute forme de passivité ou d'attentisme et s'abstenir des replâtrages et autres palliatifs.

À ce propos, Nous exhortons le gouvernement à redoubler d'efforts pour mettre au point des plans proactifs, anticipatifs et audacieux, en vue de stimuler l'économie et d'assurer la protection sociale nécessaire.

Au même titre que la protection de nos sacralités religieuses et nationales qui est une charge dont Nous sommes le dépositaire, Nous veillons à ce que chacun s'astreigne aux constantes économiques et sociales, qui figurent au cœur de la bonne gouvernance en matière de développement. Ces règles s'imposent à tous et en toutes circonstances, surtout lorsqu'il s'agit de faire face à des conjonctures délicates.

Ainsi, au plan économique, il est essentiel de faire preuve d'une vigilance de tous les instants, face aux aléas économiques internationaux. La fermeté est également de mise pour préserver les équilibres fondamentaux qui sont le fruit de réformes structurelles et l'aboutissement d'un effort collectif de toutes les composantes de la nation. C'est un acquis qu'on ne saurait laisser compromettre en aucune manière, et quelles que soient les contraintes.

Il est également fondamental d'emprunter les voies les plus judicieuses pour réaliser les objectifs de développement socio-économique. Il y a lieu, à ce titre, d'assurer une coordination rigoureuse et un suivi permanent des politiques publiques, en veillant à ce que celles-ci soient en synergie réelle avec les mutations internationales, et en faisant preuve d'une ouverture positive sur la mondialisation.

Quelle qu'en soit l'ampleur, la crise ne devrait pas servir de prétexte à la frilosité et au repli. Bien au contraire, elle devrait pousser à un effort imaginatif accru, car elle est porteuse d'opportunités qu'il convient de fructifier par des initiatives économiques audacieuses, propres à renforcer le positionnement économique régional et international du Maroc.

Aussi faudrait-il œuvrer pour susciter une interaction féconde entre les différents plans, si l'on veut que le produit marocain gagne en qualité et en compétitivité, de manière à redynamiser les exportations et à préserver les équilibres financiers extérieurs. La situation exige également de fructifier, de façon optimale, les acquis que nous avons engrangés dans le domaine des échanges commerciaux.

La consolidation d'un climat économique propice à l'investissement et au développement passe par une bonne gouvernance publique, laquelle suppose un effort de moralisation et de protection des deniers publics contre toute forme de dilapidation et de gaspillage. Elle implique également le devoir de combattre toutes les pratiques inhérentes à l'économie de rente et les autres privilèges indus.

Le Maroc qui, à l'instar de tous les pays en développement, affronte des défis majeurs et pressants en matière de développement, a pleinement conscience de la nécessité de préserver l'environnement et de répondre aux impératifs écologiques. Face à ces exigences et conformément à ces engagements, Nous réaffirmons qu'il est nécessaire de poursuivre la politique de mise à niveau graduelle et globale, tant au niveau économique qu'au plan de la sensibilisation, et ce, avec le concours des partenaires régionaux et internationaux.

À ce propos, Nous appelons le gouvernement à élaborer un projet de Charte nationale globale de l'environnement, permettant la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, dans le cadre du processus de développement durable.

La Charte devrait également prévoir la préservation des sites naturels, vestiges et autres monuments historiques qui font la richesse d'un environnement considéré comme un patrimoine commun de la nation, dont la protection est une responsabilité collective qui incombe aux générations présentes et à venir.

En tout état de cause, il appartient aux pouvoirs publics de prévoir le volet protection de l'environnement, dans les cahiers de charges concernant les projets de développement.

La réforme judicieuse du système d'éducation et de formation est la voie essentielle à emprunter pour relever les défis du développement, car il faut bien reconnaître qu'il ne s'agit pas d'une simple réforme sectorielle, mais d'un combat salutaire face à un défi d'une grande ampleur. Or, pour y parvenir, nous n'avons d'autre choix que de promouvoir la recherche et l'innovation, et d'assurer la mise à niveau de nos ressources humaines, qui représentent notre principal atout. Leur qualification est de nature à consolider

l'égalité des chances et à permettre de construire la société et l'économie du savoir et de mettre à la disposition de nos jeunes des emplois productifs.

La sphère sociale est aussi fondamentale que le domaine économique pour les chantiers de développement que Nous conduisons et dont Nous assurons le suivi in situ, à travers le Royaume.

Dans ce cadre, Nous considérons que le renforcement de la justice sociale est un élément clef de Notre doctrine du pouvoir. Nous appelons donc le gouvernement à conforter davantage cette démarche qui est déjà nettement bien affirmée. Il lui appartient, à cet effet, d'accorder la priorité, dans les politiques sociales de l'État, aux catégories sociales et aux régions accusant le plus de déficit.

C'est dire qu'il est impératif de redresser les politiques suivies jusque-là et de réajuster tous leurs mécanismes et leurs champs d'intervention, sans jamais se départir des exigences d'équité, de rationalisation et d'efficacité. Il faut faire preuve d'imagination et d'ingéniosité pour mettre au point des solutions innovantes. Il faut également agir avec audace et responsabilité, sans jamais céder à des velléités politiciennes, ni aux tentations d'instrumentalisation populiste des choses.

Nous avons le souci de concrétiser, dans un climat sain et serein, les objectifs de ces politiques sociales innovantes, et appelons donc à la mise en place d'un nouveau contrat social. C'est pourquoi Nous réaffirmons la nécessité d'opérationnalisation du Conseil Économique et Social, comme cadre institutionnel de dialogue.

Cette institution a vocation à être une force de proposition permettant de mettre au point et d'affiner cette Charte de façon à mieux servir les objectifs de développement de notre pays. Il faut, en effet, que le Maroc puisse poursuivre son processus de réformes, et être en mesure d'affronter les conjonctures délicates, tout en consolidant la confiance de ses partenaires et en renforçant son attractivité en termes d'investissement et de compétences.

Afin de conforter l'entraide sociale à travers une solidarité spatiale, Nous invitons le gouvernement à mettre au point une stratégie novatrice, vouée à l'amélioration des conditions de vie des populations des zones montagneuses et à la valorisation de leurs potentialités économiques, culturelles et écologiques.

Nous sommes certain que les Marocains, animés tous d'un esprit de citoyenneté engagée et d'une volonté d'agir avec assurance et résolution, ne manqueront pas d'adhérer à l'effort engagé sous Notre impulsion pour favoriser l'émergence d'un modèle sociétal solidaire et équilibré.

Nous tenons, à ce propos, à rendre hommage à nos citoyens de l'immigration, qui manifestent, à l'égard de leur mère patrie, un attachement sans faille, dans les heurs comme dans l'adversité. Car, en effet, et nonobstant les retombées de la crise économique mondiale, ils sont résolument attachés à leur terre d'origine, le Maroc, et de plus en plus nombreux à s'y rendre, heureux d'y retrouver les leurs. Nous exhortons donc le gouvernement à continuer à s'occuper de leur situation, tant au sein de la Patrie qu'à l'extérieur.

Cher peuple,

La bonne gouvernance constitue assurément la clef de voûte de l'édifice en construction, celui du développement et de la démocratie. Notre pays vient de franchir, à travers le dernier scrutin local, une nouvelle étape dans le renforcement de la normalité de la pratique démocratique, confortée elle-même par une représentativité féminine consolidée au sein des conseils communaux. Mais ce qui est encore plus important, c'est que le Maroc puisse relever, avec succès, le défi du développement local régional, lequel demeure, à l'évidence, tributaire de la disponibilité d'élites qualifiées.

Aussi appelons-Nous les élus locaux à prendre leurs responsabilités, en s'employant à répondre aux besoins quotidiens pressants des citoyens, et en mettant en œuvre, à cet effet, des programmes réalistes. Il leur appartient, donc, de rechercher une plus grande proximité vis-à-vis des citoyens et de veiller à une bonne gestion de leurs affaires. Ils doivent faire prévaloir l'intérêt général au-delà de toute autre considération, et œuvrer de concert avec les forces productives et associatives, et avec les pouvoirs publics.

À cet égard, il appartient à chacun de veiller au respect scrupuleux de la suprématie de la loi, et à faire preuve d'une fermeté constante pour dissuader ou réprimer tout manquement en la matière.

Dans Notre résolution à promouvoir la gouvernance territoriale, Nous avons décidé de lancer un chantier fondamental de réformes, en l'occurrence la mise en place d'une régionalisation avancée qui, Nous le souhaitons, marquera un saut qualitatif dans le processus de démocratie locale. À cet égard, Nous comptons procéder, sous peu, à l'installation de la commission consultative sur la régionalisation.

Nous attendons de cette commission qu'elle soumette à Notre Haute Appréciation, dans quelques mois, une conception générale de ce que pourrait être le modèle marocain d'une régionalisation avancée, assurée par des conseils démocratiques, dans le cadre d'une répartition cohérente des compétences entre le centre et les régions.

Nous l'invitons également à engager une réflexion approfondie sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour faire de nos provinces du Sud un véritable modèle en matière de régionalisation avancée, de manière à consolider la gestion démocratique de leurs affaires locales et les habiliter à exercer des compétences plus larges.

Parallèlement, Nous exhortons le gouvernement à diligenter l'élaboration d'une Charte de déconcentration administrative, sans laquelle aucune régionalisation efficiente ne peut être envisagée. Aussi est-il nécessaire de transcender les mentalités centralisatrices figées.

Nous considérons, donc, que c'est à l'aune de la régionalisation avancée et de la déconcentration élargie, que l'on mesurera les progrès réalisés dans la réforme et la modernisation des structures de l'État.

Convaincu que Nous sommes qu'il ne saurait y avoir de bonne gouvernance sans une réforme profonde de la justice, Nous allons t'entretenir prochainement, avec l'aide de Dieu, de la mise en chantier de cette réforme, après avoir reçu les conclusions des larges consultations qui ont été engagées à ce propos.

Cher peuple,

Avec la même fermeté et la même détermination, Nous nous sommes attaché à donner une forte impulsion à notre diplomatie, en veillant à ce que la fermeté sur les principes, le pragmatisme dans les approches, l'efficacité des moyens d'action et la tangibilité des résultats enregistrés soient ses atouts majeurs. Nous la voulons constamment mobilisée pour défendre la cause sacrée du Royaume, celle de son intégrité territoriale, préserver les intérêts supérieurs de la nation, consolider son rayonnement à l'échelle régionale et internationale et contribuer activement à son développement par le biais d'une diplomatie économique efficiente.

Nous lui avons également imprimé un nouveau souffle, en favorisant essentiellement les interactions et les synergies entre nos politiques nationales et l'agenda international et en articulant ces politiques autour de six axes majeurs, le premier étant l'expression de notre engagement inébranlable à œuvrer à la construction d'une Union Maghrébine stable, intégrée et prospère.

À cet égard, notre pays est animé par une volonté sincère de contribuer à l'émergence des conditions nécessaires à la dynamisation de l'action maghrébine commune, en tant que choix stratégique propre à concrétiser les ambitions des cinq peuples de la région en matière de développement intégré et complémentaire. Cette démarche est à même de répondre aux exigences inhérentes au partenariat régional et aux impératifs liés à l'ère des groupements internationaux. Aussi, réaffirmons-Nous Notre volonté sincère de normaliser les relations maroco-algériennes dans le cadre d'une vision prospective et constructive, qui tranche avec les positions anachroniques héritées d'une époque révolue. Incompatibles avec l'esprit d'ouverture prévalant au vingt-et-unième siècle, ces positions sont marquées notamment par l'obstination des autorités algériennes à maintenir la fermeture unilatérale des frontières terrestres.

Cette attitude, regrettable et injustifiée, est contraire aux droits fondamentaux de deux peuples voisins et frères, notamment celui d'exercer leurs libertés individuelles et collectives en matière de circulation et d'échanges humains et économiques.

Avec le même esprit unitaire maghrébin, Nous poursuivrons inlassablement nos efforts et notre coopération à l'appui des démarches constructives des Nations Unies, visant à parvenir à une solution politique, consensuelle et définitive au différend régional suscité autour de la marocanité de notre Sahara.

Partant de là, Nous réitérons notre attachement à l'Initiative audacieuse d'autonomie, compte tenu du sérieux et de la crédibilité qui lui sont internationalement reconnus, tant il est vrai qu'elle repose sur des principes fondamentaux qui sont autant de gages en matière des droits de l'homme, et qu'elle a vocation à assurer la réconciliation et la réunification de tous les fils du Sahara marocain. Elle ouvre un horizon maghrébin et régional constructif, nourrissant l'espoir de pouvoir relever les défis du développement dans la région, et d'assurer progrès et prospérité à ses habitants.

Avec la même détermination, Nous entendons poursuivre nos efforts pour le raffermissement des liens de fraternité arabe et islamique, que ce soit en leur conférant une portée économique concrète, vouée au développement effectif, ou en veillant à faire prévaloir les causes justes de notre nation.

En tête de ces efforts, figure l'action que Nous menons en tant que Président du Comité Al-Qods pour veiller à la préservation de l'identité de la ville sainte et la sauvegarde de son statut en tant que capitale de l'État palestinien indépendant et pleinement souverain. À cet égard, Nous réaffirmons notre adhésion à la position unanime de la communauté internationale concernant la vision de deux États. Nous nous félicitons de l'engagement de l'administration américaine en faveur d'un règlement juste, avec tous les impératifs et les arrangements y afférents.

Le troisième axe de notre politique étrangère porte sur la mise en œuvre de la politique de solidarité et de coopération suivie par le Royaume à l'égard des États africains frères, avec, au premier chef, les pays voisins du Sahel. Cette politique apparaît à travers les efforts déployés avec persévérance, pour construire avec ces pays de véritables partenariats, fondés sur les intérêts communs et la volonté conjointe de réaliser le développement durable. À cet effet, nous mettons à leur disposition nos expériences et notre savoir-faire, en nous impliquant dans des projets structurants dédiés au développement humain, de manière à faire de ce partenariat un modèle de coopération Sud-Sud.

Par ailleurs, Nous sommes attaché à la mise en œuvre optimale du statut avancé et privilégié de notre partenariat avec l'Europe. Aussi, engageons-Nous tous les acteurs nationaux à mutualiser leurs efforts, afin d'assurer la mise à niveau requise pour relever les défis inhérents à ce statut, tout en mettant à profit les opportunités que celui-ci offre dans tous les domaines.

Parallèlement, il faudrait continuer à apporter une contribution efficiente pour gagner les nouveaux paris régionaux, dont la mise en œuvre de l'initiative prometteuse concernant l'Union pour la Méditerranée.

Dans le même contexte, il importe d'aller de l'avant dans l'action menée pour diversifier nos partenariats et développer encore davantage les relations privilégiées que nous entretenons avec les différentes régions du monde.

Dans le cadre de Notre vision globale de l'action diplomatique, il est nécessaire de renforcer notre adhésion active à l'agenda multilatéral et de conforter notre engagement en faveur du règlement des problèmes d'envergure.

Cher peuple,

Nous saisissons cette occasion historique pour renouveler Notre engagement à continuer résolument à te conduire et te guider, fidèle en cela au pacte indéfectible de la Beia mutuelle. C'est également avec la même ambition, la même volonté sincère et la même clairvoyance que Nous réaffirmons Notre détermination à redoubler d'efforts pour que le processus de développement en cours dans notre pays puisse atteindre sa vitesse de croisière.

Pour y parvenir, nous nous appuyons sur la parfaite symbiose entre le Trône et le peuple, ainsi que sur la mobilisation des énergies pour relever les défis, en faisant preuve de persévérance dans l'action, et de foi inébranlable dans l'avenir.

Ce faisant, Nous exprimons notre fidélité à la mémoire immaculée de Notre Auguste Grand-Père et de Notre vénéré Père, feu Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, bénie soit leur âme.

Nous assurons de toute Notre considération et Notre sollicitude, les Forces Armées Royales, l'Administration territoriale et toutes les forces publiques, en l'occurrence la Gendarmerie Royale, la Sûreté nationale, les Forces auxiliaires et la Protection civile, pour leur dévouement dans la défense de l'intégrité territoriale de la Patrie et la préservation de la sécurité et de la stabilité de la nation.

Ton Premier Serviteur qui te porte une profonde affection élève au Très-Haut des prières sincères pour qu'Il protège tous les Marocains, où qu'ils se trouvent, et perpétue les bienfaits dont Il gratifie notre paisible pays. J'implore également le Tout-Puissant pour qu'Il fasse aboutir les efforts louables que chaque Marocaine et chaque Marocain déploient, au pays comme ailleurs, pour concrétiser leurs ambitions et leur aspiration au mieux-être et au bonheur. Fasse-t-Il que par notre action collective, notre chère Patrie puisse toujours apprécier les bienfaits de l'unité, de la stabilité, du progrès et de la prospérité.

Dieu est un excellent Maître et un excellent Défenseur.

«Dis : Voici mon chemin. J'en appelle à Dieu, moi, et ceux qui me suivent, en toute clairvoyance». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**S.M. LE ROI MOHAMMED VI
PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE
SERMENT DES OFFICIERS LAURÉATS DES GRANDES
ÉCOLES MILITAIRES**

TÉTOUAN, 31 JUILLET 2009

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers,

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que Nous accueillons la nouvelle promotion des lauréats issus des écoles et autres instituts militaires et sécuritaires, venus prêter serment devant Notre Majesté, Chef Suprême et Chef d'État-major général des Forces Armées Royales.

À cette occasion, Nous tenons à rendre hommage, de nouveau, à ces Forces Armées, dans toutes leurs composantes, pour les hautes compétences qui sont les leurs et pour la mobilisation constante dont elles font preuve, sous Notre conduite, pour accomplir le devoir qui leur incombe de préserver l'unité, la sécurité et la stabilité de la Nation et d'apporter leur concours au développement du pays.

Nous avons décidé de donner à votre promotion le nom de «Promotion Imam Malik», tant il est vrai que les Marocains sont unanimement attachés au rite malékite qui constitue l'une des constantes historiques de l'unité du Maroc, et qui incarne, de surcroît, l'essence même de l'Islam médian et modéré, prônant la tolérance et le réalisme, et récusant l'extrémisme et l'ostracisme.

Tâchez -que Dieu vous garde- de conserver les vertus que symbolisent le nom et le rite sunnite de l'Imam Malik - que Dieu l'agrée- en l'occurrence celles de la rectitude, de la sincérité et de l'obéissance constante et dévouée au Protecteur tutélaire de la nation, Amir Al Mouminine - Restez fidèles à votre devise éternelle : «Dieu, la Patrie, le Roi».

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE SUR LA COOPÉRATION ARABO-AFRO-IBÉRO-LATINO-AMÉRICAINNE : LES GOUVERNEMENTS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

ASILAH, 1^{ER} AOÛT 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons tout d'abord à exprimer Notre joie d'accueillir les éminentes personnalités venues du monde de la politique, de l'économie, de la culture et de l'information, et des associations de la société civile. En assistant au 31^e festival international d'Asilah et en participant à cet important forum par lequel l'Université Mouatamid Ibn Abbad entame sa vingt-quatrième session, ces personnalités honorent le Maroc et plus particulièrement la ville d'Asilah.

Nous voulons, à cette occasion, dire toute Notre estime pour les efforts louables que ne cesse de déployer la Fondation du Forum d'Asilah, sous la présidence de Notre dévoué serviteur, le Professeur Mohammed Benaïssa. Ces efforts ont fait des festivals culturels d'Asilah un espace de dialogue constructif et de débat libre sur les questions fondamentales qui s'imposent avec force à l'agenda international, ouvrant la voie à l'émergence de partenariats pluridimensionnels efficaces entre les gouvernements et les ONG de la société civile.

Dans ce contexte, Nous saluons le choix du thème que vous avez retenu pour ce forum, en l'occurrence: «la Coopération arabo-afro-ibéro-latino-américaine : les gouvernements et la société civile». Car, en effet, la coopération régionale Sud-Sud figure au cœur des tendances qui se dessinent actuellement au niveau international. Ces orientations font désormais l'objet d'un large débat qui ne se confine plus aux seuls cénacles académiques. Il est au contraire ouvert sur les composantes de la société civile, laquelle s'affirme comme une force qui pèse de façon influente sur les relations internationales, en œuvrant au renforcement des canaux de communication et de rapprochement entre les peuples et les nations, et en adhérant de façon agissante aux chantiers de développement en cours.

Mesdames, Messieurs,

Ces dernières années ont connu une dynamique renouvelée, marquée par l'émergence de partenariats régionaux et internationaux de types et de formes évolués, traduisant une prise de conscience de la nécessité d'impulser la coopération au sein des ensembles continentaux.

Nous avons, à cet égard et conformément à nos choix stratégiques, accordé une importance particulière à la coopération Sud-Sud, en mettant d'abord l'accent sur notre profondeur africaine, notre environnement arabe et notre espace latino-américain.

Nous sommes, en effet, convaincu que la coopération entre les États du Sud, n'est pas seulement un impératif dicté par la communauté de destin et des défis, mais elle s'impose également par le fait qu'elle offre le cadre idoine pour mettre en place des stratégies cohérentes et intégrées, et pour instaurer des règles nouvelles devant régir les relations entre le Nord et le Sud, et tenant dûment compte des derniers développements et des mutations rapides qui s'opèrent dans le monde, et qui induisent tant de répercussions et de ramifications.

Convaincu que Nous sommes que l'homme doit être au cœur de l'opération de développement, Nous nous sommes attaché à apporter notre concours aux projets de développement humain, engagés par nos frères africains, et ce, à travers des programmes concrets et productifs, ainsi que des partenariats variés se prêtant à un échange plus conséquent d'expériences et de compétences.

Nous attachons une égale importance à la nécessité de consolider nos relations avec les pays d'Amérique du Sud, en nous employant à explorer de plus larges perspectives pour la coopération culturelle et économique et le développement des échanges commerciaux, tant bilatéraux que multilatéraux.

À cet égard, Nous nous réjouissons du lancement d'un partenariat ambitieux entre la région arabe et les pays d'Amérique du Sud, ceci d'autant plus que le Maroc a joué un rôle de premier plan dans la mise en place de son cadre institutionnel. Il s'est prévalu en cela de la position qu'il occupe comme porte ouverte sur le monde arabe pour ce continent, avec lequel nous partageons un patrimoine culturel et civilisationnel ancestral ainsi que des défis pressants en matière de développement et de sécurité.

Aussi les travaux de votre colloque offrent-ils une occasion propice pour poursuivre la réflexion sur la valeur stratégique de ce partenariat et ses prolongements dans l'espace atlantique, en Afrique de l'Ouest, en Amérique du Sud et en Europe. En vous attelant à cet exercice, vous devez avoir présents à l'esprit les menaces qui guettent nos pays ainsi que les enjeux majeurs auxquels nous nous trouvons confrontés. Ces défis nous imposent de faire preuve de solidarité les uns envers les autres et de déployer une action collective conséquente, afin de préserver la stabilité de nos pays et d'en prémunir l'unité et la sécurité contre les velléités de balkanisation. Il est également de notre devoir d'œuvrer en commun pour assurer un avenir meilleur à nos jeunes générations.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons conscience de la nature de certains différends d'ordre conjoncturel ou créés de toutes pièces, qui peuvent parfois entraver ou affecter la bonne marche de la coopération souhaitée entre nos pays.

À l'ère de la mondialisation et de la révolution numérique qui, entre autres corollaires, ont donné lieu à un nouveau système de valeurs et fait apparaître, en matière de développement, des exigences que les gouvernements sont désormais incapables, à eux seuls, de prendre en charge, nous mettons sur la nécessité de tendre les passerelles d'un dialogue ouvert, intellectuel et culturel. De même que nous comptons sur l'adhésion libre et responsable de la société civile à cette approche qui est de nature à favoriser la confiance mutuelle, considérée comme la clé de voûte de tout partenariat qui se veut fructueux et viable.

Aussi les gouvernements sont-ils appelés à assurer à leurs tissus associatifs respectifs le soutien matériel et moral qui leur est nécessaire et à les doter du cadre juridique idoine pour garantir leur autonomie et leur permettre ainsi de contribuer sciemment et en toute responsabilité à l'ancrage des valeurs de la citoyenneté engagée, à l'amélioration de la pratique moderne de la démocratie et à la réalisation du développement global.

Excellences,

On peut s'enorgueillir des acquis méritoires engrangés par les diverses manifestations du festival d'Asilah, notamment l'image qu'il a réussi à ancrer dans les esprits, d'un Maroc engagé dans un processus avant-gardiste de pratique démocratique et de développement, processus qui se déroule dans un climat de liberté, de responsabilité et d'ouverture sur l'Autre. Ce sentiment n'a d'égal que Notre volonté de veiller à ce que ce forum puisse continuer à s'acquitter du rôle d'avant-garde qui est le sien pour l'instauration d'un dialogue intellectuel et politique novateur et éclairé autour des questions et des préoccupations de l'heure.

Nous sommes persuadé que ce colloque, fort des idées avisées, reflétant divers horizons intellectuels, qui y auront été échangées, permettra de consacrer l'approche axée sur le dialogue objectif que Nous appelons de nos vœux, un dialogue exempt de préjugés et de catégorisations stéréotypées, fondé sur les nobles idéaux universels et à même d'aider à l'édification d'une démocratie ayant pour socle le développement et la bonne gouvernance.

Puisse Dieu guider vos pas et couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 56^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE

TÉTOUAN, 20 AOÛT 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Cher peuple,

La révolution du Roi et du peuple avait essentiellement pour objet, le recouvrement de l'indépendance du Maroc et l'édification de l'État des institutions, fort de la suprématie de la loi et de l'équité de sa justice.

Poursuivant le grand combat engagé pour concrétiser cet ultime dessein, Nous avons jugé opportun de consacrer Notre discours commémoratif du 56^{ème} anniversaire de cette Révolution, à l'amorce de la réforme globale et profonde de la justice, de manière à renforcer les chantiers que Nous conduisons pour que notre pays entre de plain-pied dans la modernité institutionnelle et réalise ses objectifs de développement.

Depuis que Nous est échue la charge d'assurer la conduite de la nation, Nous avons placé au cœur de nos préoccupations, la réforme de la justice, une réforme qui procède d'une vision innovante, en rupture avec les accumulations négatives issues des approches unilatérales et partielles.

Aussi, et loin de toute démarche unilatérale, avons-Nous retenu, en la matière, la démarche consultative, participative et inclusive que Nous avons judicieusement suivie pour traiter les grandes questions nationales.

Au lieu de quelques mesures étriquées, Nous avons décidé de mettre au point une réforme substantielle qui ne se limite pas au seul secteur judiciaire, mais qui, par sa consistance et sa globalité, englobe l'ensemble du système de la justice.

À cet égard, Nous tenons à rendre hommage à toutes les institutions, instances et autres acteurs qualifiés qui ont réagi positivement et sincèrement à notre appel en faveur de consultations élargies, lesquelles ont débouché sur des idées pertinentes, dont Nous nous félicitons également.

Ayant à cœur de continuer sur cette voie, avec la même démarche constructive, Nous comptons mettre en place une instance consultative, pluraliste et représentative, permettant à la justice de s'ouvrir sur son environnement. Il s'agit d'un cadre institutionnel de réflexion et d'échange de savoir-faire, sur les questions ayant trait à la justice et ce, dans le respect des prérogatives des institutions constitutionnelles, de l'indépendance du pouvoir judiciaire et des attributions des autorités publiques.

La justice représente, à Nos yeux, la clef de voûte pour la concrétisation d'un principe auquel Nous sommes particulièrement attaché, à savoir l'égalité des citoyens devant la loi. Elle constitue le recours et le gage de l'équité, comme facteur de consolidation de la stabilité sociale. Mieux encore, la légitimité même de l'État et l'inviolabilité de ses institutions puisent leur force dans celle de la justice qui constitue le fondement même du pouvoir.

Aussi avons-Nous décidé de donner une nouvelle et forte impulsion à la réforme de la justice, suivant une feuille de route claire dans son référentiel, ambitieuse dans ses objectifs, précise dans ses priorités et rigoureuse dans ses mécanismes d'application.

Viennent, en tête de ce référentiel, les constantes de la Nation selon lesquelles la justice est du ressort de la Commanderie des Croyants, et le Roi est le Garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

À cet égard, il importe également de prendre en considération les différentes propositions et recommandations nationales pertinentes, ainsi que les conclusions constructives dégagées du projet du ministère de la Justice et des larges consultations initiées par lui. Il en est de même des engagements internationaux souscrits par le Royaume.

Quant aux objectifs visés par cette réforme, il s'agit de consolider la confiance dans une justice efficiente et équitable et d'en conforter la crédibilité, tant il est vrai qu'elle constitue un rempart inexpugnable pour la défense de l'État de droit, un fondement essentiel de la sécurité judiciaire et de la bonne gouvernance et un facteur d'impulsion du développement.

L'on doit également veiller à assurer la mise à niveau de ce secteur pour lui permettre d'être au diapason des mutations qui s'opèrent à l'échelle nationale et internationale et de répondre aux exigences de la justice du vingt-et-unième siècle.

Afin de donner corps à ces grands desseins, Nous appelons le gouvernement à élaborer le plan d'une réforme globale et profonde de la justice, un plan intégré et précis, propre à refléter la profondeur stratégique de la réforme.

Ce plan devrait se décliner en six axes majeurs, en l'occurrence :

- La consolidation des garanties de l'indépendance de la justice,
- La modernisation de son cadre normatif,
- La mise à niveau de ses structures et de ses ressources humaines,
- L'amélioration de l'efficacité judiciaire,
- L'ancrage des règles de moralisation de la justice,
- La mise en œuvre optimale de la réforme.

Cher peuple,

Quelle que soit la pertinence des objectifs stratégiques tracés, dont la réalisation s'étale sur le long terme, cela ne devrait pas occulter pour nous le besoin pressant des citoyens de sentir de près, et à brève échéance, l'impact positif direct de la réforme.

À cet effet, Nous donnons Nos hautes directives au gouvernement, notamment au ministère de la Justice, pour amorcer la mise en œuvre de cette réforme dans six domaines d'action prioritaires.

Premièrement : La consolidation des garanties de l'indépendance de la Justice, en assurant au Conseil supérieur de la magistrature un statut digne de son rang en tant qu'institution constitutionnelle à part entière. Il importe, à cet égard, de lui conférer de manière exclusive les attributions nécessaires à la gestion de la carrière des magistrats.

Il s'agit également de revoir le mode d'élection de ses membres pour garantir qu'ils satisfont aux critères de compétence et d'intégrité requises.

Il faudrait aussi y introduire une représentation féminine reflétant adéquatement la place de la femme magistrat dans notre système judiciaire.

Par ailleurs, le fonctionnement du Conseil devrait faire l'objet d'une plus grande rationalisation.

Dans le même cadre de consolidation de l'indépendance de la justice, il convient de procéder à la révision du statut de la Magistrature dans le sens d'une professionnalisation et d'une responsabilisation accrues et pour une impartialité plus élevée et une meilleure dynamique de promotion professionnelle.

Cette action doit être menée en relation avec l'élaboration d'un Statut du Greffe et la révision du cadre juridique régissant les différentes professions judiciaires.

Deuxièmement : La modernisation du cadre normatif, notamment pour ce qui se rattache aux affaires et aux investissements, ainsi que la garantie des conditions du procès équitable. Il est, donc, nécessaire d'adopter une nouvelle politique pénale fondée sur la révision et l'adéquation du Code pénal et du Code de procédure pénale. En outre, et afin de mettre ces deux codes et leurs différents dispositifs au diapason des évolutions en cours, il importe notamment de procéder à la création d'un Observatoire National de la Criminalité, et ce, en synergie avec la poursuite du processus de mise à niveau des établissements pénitentiaires et de réforme.

Parallèlement, il convient de développer des modes alternatifs de règlement des différends comme la médiation, l'arbitrage et la conciliation, d'appliquer les peines de substitution et de revoir la justice de proximité.

Troisièmement : La mise à niveau des structures judiciaires et administratives. Il s'agit, à cet égard, d'adopter une nouvelle gouvernance de l'administration centrale du ministère de la Justice et des tribunaux, sur la base du principe de la déconcentration qui devrait permettre aux responsables judiciaires de disposer des compétences nécessaires à l'exercice de leurs fonctions, y compris le recours à l'inspection

périodique et à l'inspection spéciale avec fermeté et impartialité. Il importe aussi d'adopter une carte et une organisation judiciaires rationalisées, répondant aux exigences de la réforme.

Quatrièmement : La mise à niveau des ressources humaines, aux plans formation, performance et évaluation. Il faudrait également veiller à la revalorisation de la situation matérielle des magistrats et du personnel de la justice et attacher au volet social toute l'importance requise, notamment par la mise en place de la Fondation Mohammedia des œuvres Sociales des Magistrats et des Fonctionnaires de la Justice. Ainsi sera illustrée de nouveau la bienveillante et constante sollicitude que Nous réservons à la famille de la justice.

Cinquièmement : L'amélioration de l'efficacité judiciaire par la lutte contre les précarités, lenteurs et autres complexités qui handicapent le système judiciaire et portent préjudice aux justiciables.

Pour cela, il est nécessaire de simplifier les procédures et d'en garantir la transparence, d'améliorer la qualité des jugements et des prestations judiciaires et de faciliter l'accès des justiciables aux différentes juridictions du pays. Il importe aussi d'assurer une diligence accrue dans le traitement des dossiers et une plus grande célérité dans l'exécution des décisions de justice.

Sixièmement : La moralisation de la justice pour la prémunir contre les tentations de corruption et d'abus de pouvoir et lui permettre, à son tour, de contribuer, par les moyens juridiques, à la moralisation de la vie publique.

Cher peuple,

Pour juger de la pertinence réelle de cette réforme substantielle, il faudra non seulement en évaluer la teneur, mais juger également de la capacité à en assurer une mise en œuvre optimale et un pilotage efficient. Ce travail doit être mené à deux niveaux.

Au niveau central, Nous réaffirmons que la mise en œuvre et le pilotage de cette réforme incombent au gouvernement, notamment le ministère de la Justice. Cette responsabilité doit être assumée selon des programmes précis dans leurs objectifs, leur calendrier et leurs moyens d'exécution, de suivi et d'évaluation.

Au niveau des tribunaux, le succès de la réforme demeure tributaire de la mise en œuvre du principe de la déconcentration et de la disponibilité des compétences nécessaires à cet effet. Aussi, appelons-Nous le Conseil supérieur de la magistrature à tenir une session spéciale pour proposer des responsables judiciaires aptes à prendre en charge, à l'échelle des tribunaux, la mise en œuvre pratique de cette réforme décisive.

C'est un chantier ardu et de longue haleine, qui exige une mobilisation générale, non seulement au sein de la famille de la justice et de la magistrature, mais aussi parmi les institutions et les forces vives du pays, voire tous les citoyens.

Nous sommes profondément convaincu que la réforme substantielle de la justice est la pierre angulaire sur laquelle reposent la consolidation de la démocratie et l'ancrage des valeurs citoyennes chez les jeunes et les générations montantes dans notre pays.

Aussi, nous attendons-nous à ce que chacun, animé de l'esprit pérenne de la Révolution du Roi et du Peuple, adhère pleinement à l'effort engagé pour gagner ce pari vital et s'associe à la marche que nous conduisons afin de doter le Maroc d'une justice globale et forte de ses composantes judiciaire, spatiale et sociale. Nous demeurerons ainsi fidèles à la mémoire indélébile de Nos vénérés Grand-père et Père, feu Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, ainsi que des martyrs de la lutte pour la libération et l'unité du pays, que Dieu ait leurs âmes. «Dieu vous prescrit de restituer les dépôts à leurs propriétaires et de vous montrer équitables quand vous êtes appelés à juger vos semblables, c'est là une noble mission que Dieu vous exhorte à remplir. Dieu entend tout, voit tout» Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 26^{ÈME} CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA POPULATION

MARRAKECH, 27 SEPTEMBRE 2009

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour Nous un motif de fierté que l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, ait porté son choix sur le Maroc pour en faire le premier pays arabe et africain à abriter, sous Notre Haut Patronage, ce 26^{ème} Congrès sur la population.

Nous tenons à saluer l'inscription à son ordre du jour de plusieurs séances qui seront consacrées au Maroc et au monde arabe. Celui-ci constitue, de par sa situation géographique et ses contrastes socio-économiques, une plate-forme privilégiée d'observation, de suivi et de déduction en matière démographique et pour les questions de population qui s'inscrivent au cœur des préoccupations internationales.

Nous suivons avec toute l'attention requise les conclusions auxquelles aboutiront vos importants débats. Nous comptons nous en prévaloir pour consolider les politiques de nos pays en matière de développement humain, empruntant à cette fin une démarche scientifique et pragmatique, et envisageant la maîtrise des variables démographiques, comme étant désormais un impératif national et international.

À cet égard, le Maroc a, dès le milieu des années soixante, pris une série de mesures proactives qui lui ont conféré le statut de précurseur en la matière. En effet, il a largement réussi à assurer une croissance démographique modérée, notamment pour ce qui est de l'indice de fécondité et de l'espérance de vie à la naissance.

Par ailleurs, le revers de la médaille de cette évolution pourrait être une baisse de fécondité et son corollaire potentiel, à savoir le vieillissement à terme de la population, avec ses effets socio-économiques pervers, y compris l'émergence d'une catégorie de personnes âgées marginalisées, aux prises avec la précarité et l'invalidité.

Mais tout en comptant sur la solidarité familiale et l'entraide sociale qui continuent à caractériser les pays arabes et africains, il n'en demeure pas moins qu'il faut conforter les liens traditionnels d'assistance

mutuelle, par des rapports modernes et institutionnels, pour pouvoir faire face aux effets du phénomène précité. Il importe notamment d'œuvrer à l'extension de la couverture médicale au profit des personnes vulnérables ou à besoins spécifiques, en particulier les vieillards.

L'une des constantes de Notre politique démographique tient à Notre ferme conviction qu'il est vain de croire que l'on peut agir sur la variable démographique indépendamment de son contexte socio-économique, culturel et politique.

C'est pourquoi Nous tenons à suivre au Maroc une stratégie intégrée s'articulant, selon une approche participative, autour de trois axes majeurs :

- L'investissement dans les infrastructures et les secteurs productifs, dans un environnement de libéralisme et d'ouverture,
- La lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales en vue d'assurer une meilleure distribution des fruits de la croissance et d'améliorer les conditions de vie des citoyens, d'où l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) que Nous avons lancée, et que Nous considérons comme un grand chantier de règne, en parfait accord avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement,
- Et la mise en œuvre de réformes politiques et sociétales visant à élargir les espaces de participation démocratique et à promouvoir la situation de la femme, notamment à travers l'adoption du Code de la famille, qui constitue un dispositif d'avant-garde en matière d'égalité juridique homme/femme et de garanties pour la protection des droits de l'enfant.

Mesdames, Messieurs,

En définissant les politiques de population, on ne saurait ignorer aujourd'hui, dans un contexte de crise économique et financière inédite, les changements climatiques qui doivent occuper la place qu'ils méritent dans toutes les prévisions économiques et démographiques. Ces facteurs qui préoccupent aujourd'hui l'humanité entière ont brutalement remis en question la vision optimiste d'un progrès continu promis depuis longtemps par le modèle économique international dominant.

Le monde prend de plus en plus conscience non seulement de l'incapacité des ressources de la terre, en voie de raréfaction, de satisfaire à long terme les besoins de la population du globe, mais également des risques considérables de la globalisation déferlante et de la détérioration d'une économie de marché incontrôlée, risques qui pèsent sur le niveau de vie et le bien-être des populations.

La crise mondiale fait peser actuellement une menace réelle sur les progrès réalisés en matière de développement humain. Son impact, présent et futur, va se mesurer essentiellement en termes de population. C'est dire toute l'importance des paramètres démographiques qui doivent servir d'aiguillons à l'élaboration des politiques publiques.

Les études démographiques et les indicateurs économiques convergent pour mettre en évidence un fait éminemment important, celui des inégalités croissantes qui affectent le monde d'aujourd'hui et sévissent aussi bien entre pays du Nord et pays du Sud qu'au sein de chaque pays à part. D'où la nécessité d'un développement humain durable visant essentiellement à réduire ces écarts à travers la lutte contre la

pauvreté, les garanties d'accès à la santé et à l'éducation en particulier, et une attention soutenue accordée à la dimension écologique dans toute dynamique de développement.

À son tour, le changement climatique suscite peurs et appréhensions quant au risque de voir s'étendre le champ de pauvreté dans le monde. En effet, l'évolution probable de l'environnement de la terre va contribuer à modifier progressivement les caractéristiques géographiques des domaines agricoles, tant et si bien que la sécurité alimentaire s'en trouvera menacée, notamment dans les pays où la pauvreté est importante.

Par ailleurs, le changement climatique se présente comme un phénomène auquel il faudrait faire face en apportant de nouvelles réponses, en adoptant des politiques ambitieuses et en œuvrant à la résorption des écarts flagrants entre le Nord et le Sud en matière de répartition de la production agricole.

La sécurité alimentaire, la désertification, l'épuisement des terres agricoles et la montée des eaux marines sont autant de questions qui interpellent instamment les démographes et les incitent à engager le débat sur les solutions à mettre en œuvre pour parer aux retombées de ces phénomènes. En tête de celles-ci figure la problématique des migrations qui menacent de prendre des formes et des tournures autrement plus graves que celles qu'on leur connaît actuellement.

Pays carrefour entre le Nord et le Sud, le Maroc est tout particulièrement concerné par les questions de migration.

Afin de faire face aux pressions exercées par les flux migratoires, Nous nous sommes constamment attachés à travailler de concert avec nos partenaires euro-méditerranéens pour mettre au point les stratégies nécessaires pour réguler le phénomène migratoire.

Mesdames, Messieurs,

Les hautes compétences et l'interdisciplinarité des experts réunis dans le cadre de cet important congrès, sont autant de gages de succès pour ce grand forum scientifique. Elles constituent également des atouts majeurs pour aborder les questions de population sous leurs différents aspects.

Nous nous attendons à ce que vos recommandations et vos décisions tiennent lieu de feuille de route bien définie, permettant d'apporter des réponses de portée universelle aux enjeux actuels et aidant les décideurs dans l'élaboration des politiques publiques.

Pour conclure, Nous tenons à rendre hommage aux organisateurs pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés afin d'assurer les conditions de succès de cette grande manifestation scientifique, notamment le Haut Commissaire au Plan. Nous les félicitons plus particulièrement pour le professionnalisme et le sérieux dont ils ont fait preuve au cours de la préparation et de l'organisation de cet important forum international.

Enfin, Nous souhaitons la bienvenue à tous les hôtes du Maroc, ainsi qu'un agréable séjour dans la cité ocre de Marrakech, haut lieu de dialogue des cultures et des civilisations, et implorons le Très-Haut de couronner leurs travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

S.M. LE ROI MOHAMMED VI CONDAMNE FERMEMENT LES ATTEINTES CONTRE LA MOSQUÉE AL-AQSA

27 SEPTEMBRE 2009

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a fermement condamné, en Sa qualité de Souverain du Maroc et de Président du Comité Al-Qods, le 27 Septembre 2009, les atteintes délibérées et offensantes pour les sentiments des musulmans, commises dans l'enceinte sacrée de la mosquée Al-Aqsa, par un groupe d'extrémistes juifs.

Un communiqué du Cabinet Royal indique que S.M. Le Roi, Amir Al Mouminine, a exprimé sa vive condamnation de cet acte odieux ainsi que sa ferme réprobation des agressions violentes perpétrées contre des Palestiniens par des soldats de l'occupation israélienne, complices de cette profanation des lieux sacrés musulmans, et de l'incursion dans l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, en particulier Bab Al Maghariba.

S.M. Le Roi, Amir Al Mouminine, partant de son attachement à la préservation de l'identité arabo-islamique d'Al-Qods Acharif, réitère son rejet total de ces actes criminels et de ces violations graves contraires aux préceptes des religions célestes et aux valeurs humaines de cohabitation et de tolérance, et foulant au pied la légalité internationale et les conventions qui insistent sur le respect de l'identité d'Al-Qods, de son patrimoine religieux et de son statut international qui ne reconnaît pas l'occupation de sa partie Est, ajoute le communiqué.

Le Royaume du Maroc considère que ces actes irresponsables sont une tentative désespérée de contrecarrer la volonté de paix juste, qui fait l'unanimité de la communauté internationale. Bien plus, ils aggravent les divergences entre les parties concernées par le dialogue, ne servent que les tendances extrémistes et menacent la sécurité et la stabilité dans la région. En dénonçant les actes de violence et tous les agissements illégitimes et unilatéraux visant à modifier le statut juridique d'Al-Qods.

Le Maroc demeure profondément attaché aux valeurs de paix, de dialogue et de pondération, qui triompheront inéluctablement dans l'intérêt de la région et de la cohabitation entre ses peuples, ses

religions et ses États, y compris l'instauration de l'État palestinien indépendant avec Al-Qods Acharif pour capitale, vivant côte à côte avec l'État d'Israël dans la paix et la concorde, précise la même source.

Dans ce contexte, S.M. le Roi Mohammed VI, président du Comité Al-Qods, insiste sur la nécessité pour la communauté internationale d'assumer pleinement ses responsabilités, particulièrement le Conseil de Sécurité des Nations Unies et le Quartet international, pour mettre un terme à ces violations illégitimes et créer un climat propice à même de sauver le processus de paix et d'assurer sa relance dans une atmosphère empreinte de confiance et de légalité, basée sur la solution de deux États, conclut le communiqué.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 1^{ÈRE} SESSION DE LA 3^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 8^{ÈME} LÉGISLATURE

RABAT, 09 OCTOBRE 2009

Louange à Dieu. Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Nous procédons à l'ouverture de cette année législative, au terme d'un processus électoral ayant conduit au renouvellement des Conseils des collectivités locales, des collèges des Chambres professionnelles et des salariés, ainsi que du tiers de la Chambre des Conseillers.

Cependant, pour importantes qu'elles soient, ces échéances ne représentent qu'une étape dans une construction démocratique que Nous poursuivons assidûment, et que nous entendons développer résolument, quelles que soient les difficultés de ce parcours.

Notre but est de préserver les acquis aussi importants qu'irréversibles que nous avons accumulés, et corriger d'éventuels dysfonctionnements qui pourraient entraver ce processus, et qu'il faut combattre sans relâche, avec une résolution sans faille et au prix d'une mobilisation efficiente.

Nous sommes communément attachés à conforter la pratique démocratique pour la hisser au statut d'une culture solidement enracinée qui se décline en attitudes procédant elles-mêmes de convictions intimes et profondes.

Il ne s'agit donc pas d'une pratique qui se réduirait à de simples procédures de pure forme ou à des surenchères marginales et passagères, faisant l'impasse sur ce qui est autrement plus important pour la Patrie et pour les citoyens.

L'essentiel, en effet, c'est que les institutions élues, notamment le parlement, puissent s'ériger en rempart protecteur de la démocratie authentique que Nous souhaitons pour notre pays, et servir de levier pour la réalisation des desseins que Nous nourrissons pour le Maroc en termes de développement intégré, et de promotion d'une citoyenneté digne et d'une unité sans faille.

Notre discours intervient à une étape marquée par le lancement de nombreuses réformes de fond et l'accélération de celles déjà engagées, et qui visent toutes à assurer la bonne gouvernance et à mener à bon terme les chantiers de développement structurants.

Il intervient également dans une conjoncture délicate caractérisée par une crise financière et économique planétaire. Celle-ci appelle de votre part une adhésion positive à l'effort national collectif qui a été engagé pour en maîtriser les effets pervers, et la transformer en catalyseur incitant à entreprendre les réformes et les redressements qui s'imposent.

Dans un contexte national et international aussi aléatoire, les questions économiques et sociales figurent désormais au premier plan des préoccupations des citoyens autant que des institutions.

Elles forment le pivot des politiques publiques et la substance de la pratique partisane conséquente et du travail parlementaire constructif. Ceci exige que notre pays dispose d'instances de bonne gouvernance en matière de développement, afin de consolider la démocratie participative grâce à laquelle le Maroc offre un bel exemple en matière d'adhésion des forces vives de la Nation à la gestion des affaires publiques.

À cet effet, Nous tenons pour nécessaire et urgente l'adoption du cadre juridique relatif au Conseil Économique et Social.

À cet égard, il faut veiller à ce que l'établissement et l'opérationnalisation de ce Conseil obéissent à une logique d'harmonisation et de complémentarité entre les différentes institutions nationales.

Notre objectif est de voir émerger un Conseil Économique et Social constituant un modèle marocain en la matière et, qui, par la qualité de ses avis consultatifs, s'affirme comme une instance constitutionnelle d'expertise et de savoir-faire, pour les questions majeures de développement concernant la nation.

C'est pourquoi l'efficacité et la crédibilité du Conseil resteront tributaires d'une composition rationalisée comprenant des experts et des opérateurs à la compétence avérée et reconnue dans les domaines de développement.

De même, sa composition plurielle implique qu'il soit représentatif des forces vives et productives de la nation, notamment les organisations socio-économiques et professionnelles, et les structures associatives qualifiées.

Il doit, en outre, compter en son sein une présence appropriée de la femme.

Par ailleurs, et afin de répondre à Notre volonté d'y associer toutes les compétences marocaines, où qu'elles soient, le Conseil se doit de s'ouvrir sur les potentialités nationales existantes dans le pays comme à l'étranger.

Honorables Parlementaires,

Nous attendons de ce Conseil qu'il agisse en instance de veille et en force de proposition, pour tout ce qui concerne les orientations et les politiques publiques économiques et sociales ayant trait au développement durable.

Nous le voulons également comme un cadre institutionnel dont les différentes composantes puissent mener une réflexion approfondie et un dialogue constructif, pour faire aboutir les grands contrats et accords sociaux.

Quant au dialogue social qui est indispensable pour le règlement des conflits de travail à caractère revendicatif, il dispose d'espaces qui lui sont propres.

C'est une question qu'il appartient à toutes les parties concernées et aux autorités compétentes d'aborder de façon responsable et avec la volonté de faire prévaloir l'intérêt national supérieur sur toute autre considération. À plus brève échéance, le Conseil devra s'atteler prioritairement à l'élaboration de la nouvelle Charte sociale que Nous avons appelée de Nos vœux.

De même qu'il est appelé à donner son avis sur la cohérence et la synergie devant marquer les plans de développement et les politiques sectorielles ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour en consolider la portée régionale.

Nous engageons, par ailleurs, le gouvernement à prendre les mesures d'harmonisation qui s'imposent pour prévenir toute interférence ou incompatibilité entre les compétences du Conseil et celles des instances opérant dans le même domaine.

Ainsi que vous le savez, le Conseil Économique et Social est une instance consultative pour les organes Exécutif et Législatif. Aussi, et parce que Nous sommes attaché à une efficacité accrue de ces deux institutions, attendons-Nous du nouveau Conseil qu'il s'attelle, en particulier, à enrichir, par son expertise et ses avis consultatifs, le travail parlementaire et gouvernemental.

Notre objectif ultime est de consolider davantage la place du parlement et d'en conforter la crédibilité.

Cela exige que vous vous investissiez avec plus de force dans les questions majeures qui préoccupent la Patrie et les citoyens en matière de développement. En procédant à l'opérationnalisation de ce Conseil, Nous posons un nouveau jalon pour la consolidation de la gouvernance en matière de développement, dont Nous voulons faire un levier essentiel pour l'ancrage de la citoyenneté digne, agissante et efficiente.

Nous attendons aussi de cette gouvernance qu'elle contribue à raffermir les bases de la solidarité nationale et à consolider la justice sociale, laquelle est fondée sur la poursuite du processus de redressement du système d'enseignement.

Cela passe par une prise de conscience accrue de l'importance des progrès réalisés en la matière, et une meilleure appréhension du long chemin qui reste à parcourir.

Aussi est-il nécessaire de déployer des efforts constants et soutenus et d'être intimement convaincu du rôle crucial qui revient à l'école nationale en tant qu'espace privilégié d'expression du principe d'égalité des chances et d'initiation aux vertus de la citoyenneté, et en tant que gisement inépuisable au service du développement humain.

Parallèlement, Nous allons continuer à œuvrer pour consolider les importants acquis engrangés en matière de gouvernance institutionnelle, que Nous nous employons constamment à valoriser, notamment

par une réforme substantielle de la justice, ainsi que par une régionalisation avancée et une large déconcentration.

Tels sont, en définitive, les fondements de la réforme institutionnelle profonde escomptée.

Un Maroc nouveau est en train d'émerger de cette dynamique audacieuse de réformes que Nous avons lancée, et sur laquelle Nous veillons en lui assurant le suivi, l'évaluation et le perfectionnement nécessaire jusqu'à son aboutissement.

Attaché que Nous sommes à la dignité et à l'honorabilité du parlement, Nous affirmons que la crédibilité de vos efforts tient à l'ampleur de votre contribution au succès des réformes fondamentales que Nous conduisons.

Elle exige également de votre part des actions résolues et efficaces pour la défense de la marocanité du Sahara. Il vous appartient, par conséquent, d'entreprendre des initiatives productives, et de veiller à maintenir un débat responsable et une production législative avancée, tout en assurant un contrôle constructif.

Vous trouverez le Premier Serviteur du Maroc en tête de celles et de ceux qui s'emploient à la consolidation de l'édifice du Maroc de l'unité, du progrès, de la stabilité, de la dignité et de la souveraineté pleines et entières.

«Seigneur, accorde à cette contrée la sécurité et la nourriture de Tes fruits». Véridique est la Parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

RABAT, 16 OCTOBRE 2009

Louange à Dieu. Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser aux participants de cette importante rencontre internationale, consacrée aux changements climatiques, aux menaces et aux défis qu'ils représentent et aux réponses à leur apporter, à la fois en termes d'atténuation de leurs effets et d'adaptation de nos modes de développement.

Les preuves que nous délivre régulièrement la communauté scientifique internationale, dans la diversité de ses disciplines, nous montrent que les activités humaines participent activement aux perturbations climatiques actuelles. Les scientifiques du G.I.E.C. nous prédisent un avenir fait de scénarios où les cycles climatiques seront profondément modifiés si les émissions des gaz à effet de serre continuent dans leurs tendances actuelles.

Les dégradations de l'ensemble des écosystèmes terrestres, marins et côtiers risquent de conduire à des ruptures de leurs équilibres et de compromettre notre développement et celui des générations futures.

Face à ces menaces, la communauté internationale n'a d'autre choix que d'agir avec célérité et fermeté et dans un esprit de solidarité, d'équité et de responsabilité pour préserver l'avenir de notre planète.

La fragilité des écosystèmes des pays du continent africain, la vulnérabilité de leurs économies et leurs faibles capacités à résister à ces changements climatiques, conduiront à plus de pauvreté et à moins de sécurité dans de nombreuses régions du continent, situation d'autant plus injuste que ces pays, faibles émetteurs de gaz à effet de serre, subissent avec plus d'intensité les effets de ces changements climatiques. La solidarité internationale, l'équité et le partage des responsabilités sont plus que jamais nécessaires pour soutenir ces pays dans l'élaboration et la mise en place des opérations d'adaptation qu'ils devront mener avec les appuis techniques et les soutiens financiers appropriés.

Mesdames et Messieurs,

Le Maroc, à l'instar de l'ensemble des pays de la planète, subit les effets des changements climatiques avec les spécificités que lui confèrent sa position géographique et les particularités de ses écosystèmes.

Notre pays a, dès le départ, partagé avec la communauté internationale la forte conviction d'agir, suite à la prise de conscience universelle, telle que consacrée par le sommet mondial de la terre, tenu à Rio en 1992, à travers les conventions sur les changements climatiques, la diversité biologique, les forêts et la lutte contre la désertification. Notre pays, qui a ratifié l'ensemble de ces conventions, s'est doté de programmes d'action nationaux, dont Nous suivons la réalisation avec une attention particulière.

C'est dans cet esprit que Nous réitérons Notre ferme détermination à agir avec le rythme et l'intensité requis, et que Nous avons donné Nos Hautes Instructions à Notre gouvernement, pour que les questions environnementales soient au cœur de nos programmes de développement, en veillant à l'équilibre et au renouvellement de nos ressources naturelles et à la préservation de leur qualité.

Notre pays, conscient de la position centrale des ressources en eau pour son développement, a su engager une politique judicieuse de mobilisation de ses ressources, à travers la politique des barrages initiée en 1967 par Notre Père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde.

En dépit des conditions climatiques extrêmes, inondations et sécheresses, plus fréquentes, plus longues et plus aigües, que notre pays a connues au cours des dernières décennies, nous avons pu, grâce à nos capacités de retenue d'eau, assurer notre approvisionnement en eau potable, garantir notre production agricole irriguée, sécuriser les zones inondables et protéger les biens et les équipements.

Tout en continuant à mobiliser nos ressources hydriques, notre défi présent et futur est d'œuvrer constamment pour la maîtrise de nos ressources, où l'économie dans leur utilisation, leur valorisation optimale, l'opportunité de leur affectation et la préservation de leur qualité constitueront l'axe central de nos modes de développement.

Nous avons fait du secteur de l'énergie, un axe stratégique devant répondre à la triple nécessité de l'efficacité énergétique, de la sécurité de l'approvisionnement et de la production d'énergies renouvelables par l'exploitation rationnelle des gisements éoliens et solaires notamment.

Mesdames et Messieurs,

Alléger les pressions sur les ressources naturelles, c'est préserver l'équilibre des écosystèmes, objectif pour la réalisation duquel notre pays est résolument engagé à travers la restauration de nos ressources forestières et de la diversité biologique, et la lutte contre la dégradation des sols, les érosions, l'ensablement et la désertification, de sorte à conserver et développer nos capacités de production et de renouvellement de nos ressources naturelles.

Toutefois, ces stratégies ne peuvent se limiter à des solutions techniques, mais elles requièrent, également, un engagement déterminé pour une appropriation de cette ambition nationale par l'ensemble des citoyens. Le développement durable, garant de la pérennité du progrès social et de la solidarité intergénérationnelle, doit répondre à la double exigence d'une solidarité spatiale et d'une solidarité sociale.

Notre souci de consolider l'équité spatiale doit nous engager à porter nos efforts vers les zones rurales, les zones enclavées et celles accusant un déficit d'infrastructures, de sorte que soient assurées les conditions propices à la réalisation d'un développement local, porteur d'opportunités et d'espoir et générateur de richesses.

Parallèlement à la réhabilitation de l'espace, la solidarité sociale devra apporter le ciment nécessaire au raffermissement des liens sociaux, à la lutte contre l'exclusion, la vulnérabilité, les inégalités sociales et les poches de pauvreté. Un développement humain réussi est, en effet, la clé de voûte d'un véritable développement durable. C'est à ce prix et à ces conditions que le citoyen sera réconcilié avec son environnement.

Mesdames et Messieurs,

La rencontre qui vous rassemble aujourd'hui autour de la question des effets des changements climatiques au Maroc, revêt un intérêt particulier, dans la mesure où elle devra s'attacher à explorer les voies et les moyens permettant de formuler les approches d'adaptation pour le court terme. Il lui appartient aussi d'analyser les réorientations nécessaires de nos modes de production, de nos méthodes d'action, de nos programmes et de nos projets de développement pour préparer l'avenir sur des bases scientifiquement avérées.

Ceci exige qu'en la matière, on suive une démarche faisant du territoire et de l'écosystème un terrain privilégié pour l'analyse, adoptant l'approche intégrée pour les besoins de planification et transformant les projets sectoriels en mécanismes opérationnels pour mener des actions concrètes sur le terrain.

Aussi attendons-Nous de cette rencontre de l'IRES qu'elle marque le début d'un processus soutenu devant conduire à l'émergence d'une expertise nationale concernant les défis inhérents aux changements climatiques.

À cette fin, il faudrait, tout d'abord, assurer les savoir-faire, les potentiels d'analyse et les réseaux de compétences propres à baliser le terrain pour l'élaboration et l'orientation des politiques publiques et à apporter le soutien nécessaire pour la formulation des programmes y afférents et la prise des décisions qui s'y rattachent.

Parallèlement, il importe de faire émerger des pôles d'excellence qui puissent aider à développer nos capacités de suivi et de prévision et, partant, d'améliorer notre potentiel d'anticipation et notre proactivité lors de la mise au point de nos programmes de développement.

Enfin, la vigilance est de mise concernant les questions liées au climat et à l'environnement, et ce, à travers la mobilisation des savoirs disponibles en la matière à l'échelle nationale et internationale, et l'amélioration de nos capacités d'évaluation et de gestion des risques.

Mesdames et Messieurs,

Le Monde est à la veille d'une rencontre décisive sur les changements climatiques, qui se tiendra en décembre prochain, à Copenhague.

Vu l'importance que celle-ci revêt pour le devenir de notre planète, on peut affirmer, sans la moindre exagération, que l'absence d'une action déterminée et opportunément engagée, aura des conséquences dramatiques sur le progrès de l'humanité.

Voilà pourquoi le Maroc soutiendra, avec force et détermination, l'émergence d'un accord crucial à ce sujet, mettant les objectifs à la hauteur des défis majeurs qui se posent actuellement et soulignant la nécessité d'agir sans délai.

Le Monde a traversé une crise qui remet en question certaines normes et certaines pratiques liées au fonctionnement de l'ensemble du système financier et économique. Ceci requiert de préparer la sortie de crise, en repensant et en réajustant progressivement nos modèles de développement.

Le véritable enjeu réside dans la capacité à trouver le bon compromis entre les exigences du développement et le souci de réduire les émissions gazeuses et d'assurer une exploitation rationnelle des ressources naturelles. D'où la nécessité de favoriser une dynamique de croissance verte et d'adopter des outils de mesure appropriés.

Nous tenons à vous assurer que Nous suivrions avec beaucoup d'intérêt les analyses et les conclusions importantes auxquelles aboutira votre rencontre. Nous implorons, enfin, le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM INTERNATIONAL D'AL-QODS

RABAT, 28 OCTOBRE 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur le Président,

Excellences, Éminences,

Mesdames, Messieurs,

C'est, pour Nous, un réel motif de plaisir et de fierté que notre pays, terre de dialogue et de paix, abrite ce forum international de haut niveau sur Al-Qods Al-Charif, qui rassemble une pléiade de hérauts de la paix, des acteurs politiques de renom et d'éminentes personnalités religieuses, intellectuelles, médiatiques et de défense des droits de l'Homme.

Il Nous est agréable d'exprimer, de prime abord, toute Notre considération à l'endroit de «la Fondation Yasser Arafat», qui a pris l'initiative d'organiser cette importante rencontre, à laquelle Nous avons tenu à réserver Notre bienveillante sollicitude.

C'est une occasion propice pour lui rendre hommage et saluer les actions éminentes qu'elle mène afin de perpétuer la mémoire de l'illustre leader et combattant que fut feu Yasser Arafat qui a dédié sa vie entière au service de la juste cause du vaillant peuple palestinien. Il s'y est consacré avec force conviction, bravoure et dévouement, aux côtés d'hommes qui se sont fait un devoir d'honorer le serment fait à Dieu, notamment Notre Auguste Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, qui, avec sagesse, clairvoyance et un attachement constant aux principes, a œuvré pour faire prévaloir les droits légitimes du peuple palestinien et pour préserver le statut juridique et le cachet civilisationnel de la ville sainte d'Al-Qods, terre des Messagers de Dieu et des Prophètes et symbole de la coexistence entre les religions révélées.

Votre rencontre revêt une importance particulière, du fait qu'elle se tient dans une conjoncture marquée, certes, par d'inquiétants piétinements du processus de paix, mais connaissant, en revanche, un tournant stratégique de tout premier ordre dans les positions des grandes puissances. Celles-ci, en effet, mesurent

mieux la nécessité impérieuse de mettre fin au conflit arabo-israélien, et l'importance d'Al-Qods pour la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

Le forum intervient aussi à un moment où les autorités d'occupation israélienne persistent dans leurs atteintes systématiques à la sacralité de la Mosquée d'Al-Aqsa, et dans les plans de colonisation qu'elles continuent de concocter sous des prétextes spécieux en vue d'imposer le fait accompli, et ce, en totale contradiction avec les résolutions de la légalité internationale et les dispositions du droit international, lesquelles reconnaissent la zone Est d'Al-Qods comme faisant partie intégrante des territoires palestiniens occupés depuis 1967.

Eu égard aux nobles desseins qui sont les vôtres, et à votre intime conviction quant à la légitimité de la cause d'Al-Qods, Nous sommes persuadé que vos contributions, vos idées et vos délibérations au cours de ce forum, apporteront une valeur ajoutée pour une meilleure appréhension de la question et pour éclairer l'opinion publique internationale sur la justesse et l'importance de la cause de la ville spoliée d'Al-Qods. Première qibla et troisième lieu saint pour l'ensemble des musulmans, Al-Qods doit être saisie dans sa complexité et ses ramifications spirituelle, juridique, sécuritaire, politique et humanitaire.

Excellence, Monsieur le Président,

Excellences, Eminences,

Mesdames, Messieurs,

Eu égard à la responsabilité qui Nous incombe en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous menons constamment des démarches diplomatiques auprès des chefs d'État des pays influents, de Sa Sainteté le Pape et des organismes internationaux concernés, afin de préserver le cachet particulier d'Al-Qods, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de Sécurité de l'ONU, et en accord avec les engagements souscrits en la matière par les parties concernées.

Nous nous sommes également adressé à la communauté internationale, chaque fois que nécessaire, pour qu'elle intervienne avec la fermeté requise afin de faire cesser les violations criminelles et les fouilles suspectes entreprises sur plusieurs sites de la Mosquée Al-Aqsa. À cet égard, Nous fustigeons avec vigueur les agissements provocateurs qui visent effrontément nos sanctuaires islamiques, comme cela a été récemment le cas avec l'incursion menée sur l'esplanade de la sainte Mosquée d'Al-Aqsa, notamment le Portail des Marocains.

Nous avons condamné toutes les pratiques agressives d'Israël, ses politiques de colonisation et ses projets expansionnistes qui altèrent gravement les équilibres démographique et urbanistique de la ville occupée. Nous avons également dénoncé la persistance des opérations de démolition, d'annexion et de confiscation des terres et des biens, outre les mesures d'éloignement, d'isolement et de déni du droit d'accès aux lieux de culte, autant d'agissements qui se font en contradiction flagrante avec les lois célestes et les conventions internationales.

À cet égard, Nous en appelons à la communauté internationale, notamment au Quartet et à l'Union Européenne, pour qu'elle fasse pression sur Israël afin de l'amener à renoncer à ses pratiques agressives contre le peuple palestinien sans défense, à retourner d'urgence à la table des négociations, à se conformer

aux résolutions onusiennes et aux engagements souscrits en la matière par les parties concernées, et à œuvrer sincèrement à la recherche d'une solution juste, durable et définitive à ce conflit.

Outre nos positions constantes en faveur du droit palestinien, et parallèlement à nos démarches diplomatiques soutenues, Nous avons adopté une approche pragmatique permettant, sous la supervision de l'Agence Bait Mal Al-Qods, de réaliser des projets de logements et des aménagements socio-éducatifs pour aider à améliorer les conditions de vie de nos frères d'Al-Qods, à les soutenir dans leur résistance et à préserver les caractéristiques civilisationnelles et spirituelles de cette ville spoliée.

À cet égard, Nous réaffirmons Notre ferme détermination à veiller, par la grâce de Dieu et à la faveur d'une mutualisation de tous les efforts bienveillants et sincères, à la poursuite, par le Maroc, de son soutien solidaire absolu à l'égard des populations d'Al-Qods, ainsi qu'à la réalisation, par l'Agence Bait Mal Al-Qods Al-Charif, de ses programmes d'action dédiés à cette ville Sainte.

À cet égard, Nous en appelons à l'UNESCO et à la Commission du patrimoine mondial pour qu'elles prennent leurs responsabilités concernant la préservation et la protection des monuments religieux, archéologiques et historiques d'Al-Qods.

Parallèlement, Nous mettons en garde Israël contre les risques d'instrumentalisation de son patrimoine culturel et spirituel, comme facteur d'exacerbation des inimitiés et des extrémismes, au détriment des valeurs de tolérance et de convivialité entre les adeptes des religions célestes, valeurs sublimes qui furent préservées pendant des siècles de pouvoir islamique à Al-Qods.

Face à cette situation, Nous lançons un appel à votre vénérable assemblée, et à travers vous, à toutes les bonnes volontés, pour que toutes les forces éprises de paix et attachées aux valeurs de tolérance et de coexistence se constituent en alliance universelle pour la sauvegarde de la ville de la paix et berceau des religions révélées.

Excellence, Monsieur le Président,

Excellences, Éminences,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes fermement convaincu que la loi du plus fort autant que la volonté d'imposer le fait accompli et de dicter des conditions rédhibitoires sont inéluctablement vouées à l'échec. Partant de là, Nous réaffirmons la pertinence de la vision adoptée par le Quartet dans le cadre de la Feuille de Route, qui repose sur le principe de deux États vivant côte à côte dans la sécurité et la concorde. C'est, en effet, une approche réaliste pour mettre fin à ce conflit cruel qui n'a que trop duré, faisant des milliers de victimes et causant les pires dévastations, les horreurs de la déportation et les affres de la souffrance.

Cette vision est en accord fondamental avec l'initiative de paix arabe, qui reflète non seulement une volonté arabe commune, mais également celle de l'ensemble du Monde islamique, symbolisée à travers l'adoption, au plus haut niveau, de cette initiative courageuse, aussi bien au Sommet extraordinaire de la Mecque, tenu sous le bienveillant patronage de Mon Très Cher Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdullah Ibn Abdulaziz, que Dieu le garde, qu'au Sommet islamique de Dakar.

À cet égard, Nous entendons poursuivre Nos contacts avec tous nos amis et nos partenaires afin de sortir le processus de paix de l'impasse dans laquelle il se trouve actuellement, en raison des obstacles dressés par Israël pour empêcher l'amorce de négociations constructives, comme prélude effectif à une solution globale et durable. Une place centrale et décisive doit y être réservée aux questions liées au statut final, notamment pour ce qui est d'Al-Qods. À cet égard, Nous réitérons notre refus de tout règlement partiel à caractère procédural somme toute limité.

Par ailleurs, Nous réitérons notre soutien à Notre vénérable Frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas et à l'Autorité nationale palestinienne légitime. De même que Nous insistons sur le fait que l'unité nationale et l'autonomie de décision sont l'unique voie à suivre et le seul gage pour disposer du pouvoir de négociation nécessaire et faire prévaloir les droits palestiniens.

Pour conclure, Nous formons le souhait que ce forum international adresse à la communauté internationale, dans toutes ses composantes, un message l'incitant à déployer des efforts accrus en faveur de la cause d'Al-Qods et exhortant les parties au conflit à faire preuve de réalisme et de sagesse, et à cesser toute forme de violence, en optant, en revanche, pour la négociation et le dialogue qui est la voie la plus indiquée pour l'application des résolutions de la légalité internationale.

Nous souhaitons la bienvenue et un agréable séjour aux hôtes du Maroc, et implorons le Tout-puissant de couronner de succès vos travaux et de guider nos pas pour faire prévaloir la justice et le droit, notamment par la création d'un État palestinien indépendant et pleinement souverain, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale, de sorte que cette terre immaculée puisse demeurer un haut lieu d'où rayonne la lumière de la paix et de la coexistence entre les adeptes des religions célestes, conformément à la parole de Dieu: « O gens du Livre, Venez à une parole commune entre nous et vous». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 29 OCTOBRE 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons,

Honorables pèlerins,

Nous avons toujours tenu, En Notre qualité d'Amir Al-Mouminine et de défenseur de la foi et protecteur de la communauté des croyants, à partager avec vous les émotions fortes que vous inspire la perspective d'accomplir l'une des obligations les plus exaltantes de notre religion, en l'occurrence le pèlerinage que vous devez effectuer à la Maison Sacrée de Dieu, avec des cœurs emplis d'une foi fervente et d'un désir ardent de partir vous recueillir sur la tombe du Meilleur des Messagers de Dieu, Notre Vénéré Ancêtre, Paix et prière soient sur Lui.

Nous saisissons cette occasion bénie pour vous rappeler le devoir qui vous incombe de faire preuve d'une moralité exemplaire et de vous acquitter des rites du pèlerinage dans un esprit de parfaite soumission au Seigneur, Maître des Univers. Tâchez de ne rentrer chez vous qu'avec l'intime conviction que Dieu a béni votre pèlerinage, agréé votre œuvre et absous vos péchés.

Vous voilà sur le point de quitter la chère Patrie à destination de la terre de la Révélation et berceau de l'apostolat islamique, et de vous séparer des vôtres, animés du plus noble des desseins, celui de vous rendre dans cette contrée sublime où le croyant se purifie de ses péchés, se déleste du lourd fardeau de ses forfaits et se rapproche encore davantage de Dieu le Miséricordieux. Soyez, donc, félicités pour ce choix fort judicieux.

Honorables pèlerins,

Dieu a institué l'obligation du pèlerinage et l'a érigée en pilier majeur de la religion. Il a même fait de la rétribution qui en découle, la plus conséquente de toutes, comme en atteste le Hadith du Prophète, paix et prière sur Lui : «Un pèlerinage bien accompli n'a d'autre récompense que le paradis». Une récompense qui se veut à la mesure du caractère extrêmement éprouvant de ce rite cultuel, ainsi qu'à l'état de dépouillement observé en la circonstance pour adorer Dieu, les pèlerins étant tenus de se départir de tout objet cousu ou épousant les contours du corps, et de se draper de la tenue de l'Ihram (pèlerinage).

Outre le sentiment d'unité et d'égalité absolue entre les musulmans qu'il inspire, la sobriété de cet habit symbolise l'impératif de soumission au Seigneur.

Le pèlerinage sera, pour vous, l'occasion de songer au jour du jugement dernier où vous aurez à répondre de vos actes devant le Très-Haut. Aussi vous appartient-il de renoncer aux plaisirs de tous genres et à toute forme de jouissance, de vous en tenir, en la circonstance, au strict minimum, d'invoquer le Seigneur à grand renfort d'incantations élevées à Sa gloire, et de veiller à conforter en soi le sentiment de crainte révérencielle envers le Tout-le Puissant, comme le prescrit la Parole de Dieu : «Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes, durant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. Emportez des provisions de voyage, mais, vraiment, la meilleure provision de voyage est la crainte révérencielle de Dieu».

Pendant que vous vous acquitterez de ce devoir religieux sublime, ayez le souci, que Dieu vous garde, de ne point laisser passer cette occasion privilégiée sans en tirer le meilleur parti en y quêteant la meilleure rétribution de la part du Seigneur. Tâchez de consacrer tout votre temps à toutes sortes d'actes de piété pour vous rapprocher de Dieu, et accomplissez autant de circumambulations que possible autour de la Demeure Sacrée de Dieu, en scandant les incantations les plus ferventes et en accomplissant les prières collectives et autres actes surrogatoires. Car c'est ainsi que vous atteindrez la finalité suprême pour laquelle cette pratique cultuelle a été édictée et énoncée, comme suit, dans le Hadith du Prophète, prière et salut sur Lui : «Quiconque a accompli le pèlerinage sans dispute et sans libertinage, sera exempt de ses péchés, comme au premier jour de sa naissance».

Honorables pèlerins,

Une fois sur place, vous vous mêlerez à une multitude de gens auxquels vous êtes unis par des liens de fraternité, des personnes de différentes races, parlant différentes langues et possédant des traditions et des manières d'être contrastées. Dans ce tout hétéroclite, gardez à l'esprit que vous représentez votre pays avec ses us et coutumes singuliers, son credo moral élevé, sa civilisation et sa culture marquées du sceau de l'authenticité, et son idéal de juste milieu et de modération. Soyez-en, que Dieu vous bénisse, les meilleurs ambassadeurs par votre attachement aux valeurs islamiques de tolérance et de juste milieu, ainsi qu'à la sunna édifiante et limpide du Prophète, dont seul un damné pourrait s'écarter. Apportez votre concours à tout ce qui est de nature à raffermir l'unité, la concorde, la solidarité et la symbiose entre les musulmans et rejetez tout ce qui incite à l'extrémisme, l'excès, la violence et la division.

Honorables pèlerins,

Nous avons donné Nos instructions à Notre ministre des Habous et des Affaires islamiques pour qu'il veille en permanence à déployer tous les moyens de prise en charge et à vous assurer toutes les conditions de confort, de sorte que vous puissiez accomplir vos rites de manière exemplaire. Vous bénéficierez, pour cela, d'un encadrement intégré et efficient sur les plans religieux, médical, administratif, scientifique et médiatique.

Nous nous félicitons des efforts que celui-ci déploie pour assurer la bonne mise en œuvre de Nos Hautes Directives, faisant, pour cela, appel à la compétence, à l'expérience et au savoir-faire qu'on lui connaît, et apportant de la rigueur et de la constance dans l'accomplissement des tâches de supervision et de suivi

qui lui sont assignées, de sorte à s'acquitter au mieux de toutes les missions qui lui sont confiées. À cet égard, Nous l'engageons ainsi que toutes les autorités compétentes, surtout en cette conjoncture sanitaire spéciale qui prévaut partout dans le monde, à continuer de veiller de manière prioritaire à votre sûreté et à votre sécurité.

Nous vous exhortons, honorables pèlerins, à prendre toutes les mesures de prévention et toutes les précautions nécessaires et à vous conformer convenablement à toutes les instructions relatives à l'organisation des rites du pèlerinage. Cela vaut notamment pour les instructions qui s'inscrivent dans le cadre des dispositions prises par les autorités compétentes au Royaume d'Arabie saoudite frère, conformément aux orientations judicieuses de Notre très Cher et Vénérable Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdullah Ibn Abdulaziz, que Dieu le garde. De fait, le Roi Abdullah ne ménage aucun effort pour être au service des hôtes du Seigneur et pour entourer les deux Lieux Saints de tous les égards révérencieux qui leur sont dus. Puisse Dieu le rétribuer de la plus belle des manières.

Honorables pèlerins,

Tâchez d'apprécier à leur juste prix les bienfaits que Dieu vous a accordés, notamment en vous gratifiant de l'insigne privilège de visiter les lieux les plus purs qui soient, et en vous guidant sur la voie de la piété qui est le plus précieux de tous les biens. Appliquez-vous à adorer Dieu dans le secret de votre cœur et de vive voix, et priez-Le par crainte et par intérêt. Sa miséricorde est proche des bienfaiteurs.

Remémorez-vous, en ces lieux sublimes, le devoir qui vous incombe de prier pour Votre Roi, Amir Al-Mouminine, qui veille à votre bien-être, à l'unité de votre religion et de votre patrie, ainsi qu'à la stabilité de votre pays, à sa sécurité, à son développement et à sa prospérité.

Priez le Très-Haut de Nous assurer en permanence de Son soutien, de guider constamment Nos pas, et de Nous combler de Son infinie assistance. Puisse-t-Il continuer à Nous couvrir, ainsi que Notre peuple, de Ses bienfaits, manifestes et occultes. Que Dieu Nous comble en la personne de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince Moulay El-Hassan, Nous assure du soutien de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, et garde l'ensemble des membres de Notre Famille Royale Chérifienne, ainsi que tous Nos fidèles sujets, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Priez aussi pour que le Tout-Puissant couvre de Son infinie miséricorde Notre Vénéré Grand-Père et Notre Auguste Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu ait Leurs âmes, et ce, en récompense de toutes les œuvres éminentes et les grandes réalisations qu'ils ont accomplies pour le Maroc et pour son peuple vaillant. Puisse-t-Il aussi assurer à notre pays Sa divine et sécurisante protection et le combler de Ses infinis bienfaits. Implorons enfin le Très-Haut de vous garder sains et saufs, à l'aller comme au retour, d'agrèer votre pèlerinage, de rétribuer les rites et les efforts que vous avez accomplis et de vous faire retrouver les vôtres et regagner la Patrie en bonne santé et auréolés de récompenses amplement méritées. Dieu est celui qui entend. Il est l'omnipotent qui exauce les prières.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 2^{ÈME} «WORLD POLICY CONFERENCE»

MARRAKECH, 31 OCTOBRE 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable d'adresser le présent message aux participants aux travaux de cette deuxième World Policy Conference. Nous nous félicitons du fait que votre choix se soit porté sur le Maroc, terre de paix et d'ouverture, pour y tenir vos assises.

Ainsi que vous le savez, la tenue de cette importante conférence intervient au croisement de lignes de forces et de tendances de fond cruciales dont la complexité et l'ampleur sont saisissantes. La crise financière puis économique qui a secoué toutes les grandes places internationales a suscité des interrogations, provoqué des remises en question et mis en lumière la nécessité de changer les règles du jeu à l'échelle mondiale. Cette situation incite d'ailleurs à veiller à ce que cette crise financière ne se transforme pas en une crise sociale et politique.

Cette crise a bouleversé une donne que l'on croyait, dans le contexte euphorique de la libéralisation débridée, devoir durer. L'écroulement de certaines parmi les plus grandes institutions financières, la crise généralisée du crédit, les dérives de la dérégulation sauvage ont profondément remis en question le mythe d'une libéralisation toute puissante et omnisciente. Les failles béantes qui se sont ouvertes à cette occasion ont montré les limites de la vision fondée sur la fin de l'histoire avec la victoire du libéralisme, ainsi que celles d'un tout-marché où les États auraient déserté leurs responsabilités de pilotage stratégique.

À contrario, elles soulignent la nécessité, pour le monde, d'un certain retour de l'État, non pas un État totalitaire, mais un État stratège, démocratique, moderne et régulateur, dont le rôle avait été éclipsé par les grandes avancées de l'ouverture économique libérale. Ce besoin du retour de l'État s'est accompagné d'une prise de conscience accrue de la nécessité d'une gouvernance globale, équitable et capable de structurer et de réguler les puissantes forces des marchés globalisés.

Face à cette vague de fond mondiale, notre pays s'est trouvé préparé, voire à l'avant-garde de la réflexion sur ces questions cruciales. Tout en ayant épousé et pratiqué très tôt le credo libéral et l'ouverture économique, le Maroc a été parmi les premiers et rares pays à s'attaquer à ces problèmes dans la mesure du possible, en se gardant toujours de verser dans les excès du libéralisme sauvage. Pour autant, rien n'autorise le reniement du rôle historique du libéralisme dans l'émancipation et le progrès de l'humanité.

Doté d'un système financier et bancaire structuré et régulé, et d'une économie équilibrée ancrée dans l'agriculture et diversifiée industriellement, le Maroc a pu maîtriser et tempérer les bouleversements économiques qui ont secoué le monde entier, comme il en a relativement atténué les effets pervers. Bien avant cette crise, le Maroc avait anticipé l'exigence de pratiquer ce que l'on peut qualifier de «gouvernance à visage humain», de sorte à modérer et à humaniser la formidable vague de mondialisation des dernières décennies. À ce titre, le Maroc s'est montré soucieux d'engager la réflexion sur nombre de questions et de suivre des orientations majeures, qui se sont révélées particulièrement pertinentes et opportunes au regard de la conjoncture actuelle.

Avec l'aide de Dieu et la force de notre engagement fondé sur des choix modérés, avec la volonté sincère et profonde de répondre aux aspirations réelles et légitimes de nos citoyens et des forces vives de la nation, avec le souci constant d'être concrètement solidaire des régions et des populations défavorisées, et avec l'ambition d'entrer de plain pied dans la modernité, nous avons pris une série d'initiatives audacieuses et accompli d'importantes réalisations. Si on en cite quelques-unes, ce n'est certainement pas par fanfaronnade, mais plutôt dans le souci délibéré et responsable de faire prendre conscience de l'importance des progrès réalisés et d'y trouver un bon stimulant pour aller de l'avant avec la rigueur requise et œuvrer résolument pour franchir le chemin long et ardu qui reste à parcourir en vue de parachever la construction d'un Maroc uni, démocratique, avancé et moderne.

Notre credo de base est que la politique, dans son acception la plus noble, n'est pas morte et ne mourra pas, car elle est consubstantielle à l'homme. C'est l'art du possible et l'essence de la démocratie. En fait, elle entretient un lien plus étroit avec les gens, notamment en cherchant à se délester de toute instrumentalisation politicienne et en privilégiant la participation élargie, la proximité, la bonne gouvernance et la citoyenneté universelle.

Partant, notre doctrine du pouvoir repose sur la consolidation de l'État fort de la suprématie de la loi, la démocratie participative, l'ancrage des droits de l'Homme sous tous leurs aspects, et l'insertion de l'homme au cœur du processus de développement, à travers le lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Parallèlement à la politique des grands chantiers, des programmes, des projets et des plans structurants, financés principalement à partir d'investissements publics, l'INDH vise à lutter contre la pauvreté, la précarité, l'exclusion et la marginalisation. À cela s'ajoutent l'adoption de la gouvernance régionale et territoriale, la proposition de l'Initiative audacieuse d'Autonomie, la mise en chantier de la réforme profonde de la justice et l'engagement actif en faveur du dialogue des religions et pour la défense des valeurs spirituelles et des nobles idéaux de tolérance, de modération, de solidarité et de fraternité, contre toutes les formes d'extrémisme, de violence et d'ostracisme.

Mesdames, Messieurs,

La crise actuelle a démontré les limites de l'uniformisation et du mimétisme financier, en l'absence d'un examen préalable des pratiques y afférentes. Elle a aussi confirmé le besoin de respecter dans leur diversité les hommes, les idées, les cultures et leur environnement physique. Enfin, elle a mis en exergue la nécessité d'une mondialisation élargie, inclusive, participative, à l'écoute des voix différentes et attentives aux choix différents.

Bref, la crise sera sans doute une bénédiction déguisée si le monde parvient à transformer les grilles de lecture convenues, les cadres de pensée dominants et les blocages intellectuels qui ont contribué à l'effondrement de pans entiers de l'économie mondiale.

Aujourd'hui, l'humanité a éminemment besoin de modes de pensée complexes afin d'éclaircir un monde presque obscurci par des approches simplistes et simplificatrices. Elle a aussi besoin d'une pensée complexe pour éviter les choix binaires entre États/ou marché, les jeux à somme nulle, afin de réhabiliter la seule option qui soit réaliste, pertinente et ambitieuse, celle d'un État qui accompagne, régule, encadre et, donc, libère pleinement le marché et les énergies.

Afin de définir et promouvoir cette vision innovante et en vue de faire avancer les réflexions responsables et approfondies et les solutions judicieuses y afférentes, le Maroc suivra avec beaucoup d'intérêt les contributions méritoires qui seront les vôtres au cours de cette importante conférence. Vous vous prévaudrez, en cela, des compétences intellectuelles et du large savoir-faire que vous comptez à votre actif, ainsi que de l'expérience riche qu'il vous a été donné de cumuler dans vos champs d'activité respectifs et par rapport à vos différents centres d'intérêt.

Vous avez déjà mis en évidence les dangers d'une mondialisation tronquée et les risques d'une insuffisance des mécanismes de gouvernance mondiale. Parallèlement, vous n'avez cessé de rappeler les limites de la pensée unique libérale, les dangers de l'uniformisation des modèles et les impasses générées par la consanguinité des idées, imputables à la complicité, à l'abstention ou carrément à la démission des élites face à la nécessité de remplir la mission d'avant-garde qui leur incombe pour conférer un visage humain aux mutations à l'œuvre sur l'échiquier international et pour leur faire prendre une tournure positive, par un travail rigoureux d'anticipation et de décryptage. Ces élites doivent également contribuer de manière tangible à la recherche de solutions concrètes aux problèmes générés par ces transformations, et aider à tirer les conclusions qui s'imposent. Pour cela, il importe qu'elles fassent preuve de compétence, d'impartialité et de sagesse, et qu'elles déploient le savoir-faire et l'expérience qui sont les leurs.

Ce faisant, vous avez contribué à reconnaître et à faire reconnaître la nécessité de la diversité politique, économique, sociétale et à recentrer les débats sur les États en général, et sur les pays du Sud en particulier.

À cette occasion, nous vous invitons à approfondir et enrichir la réflexion et le débat sur la mondialité, en les élargissant aux dimensions humaine, spirituelle et en y intégrant tout cet enchevêtrement de défis auxquels l'humanité doit faire face aujourd'hui.

Nous vous incitons également à descendre encore plus au Sud pour relier la réflexion actuelle sur la Méditerranée aux enjeux de l'Afrique en y intégrant les questions liées aux nouveaux paradigmes d'idées. Ceux-ci doivent se prévaloir de la nécessité de consolider l'unité et la souveraineté des États, d'assurer leur immunité et de favoriser leur intégration régionale pour les prémunir contre les effets pervers du sous-développement, du démembrement, du terrorisme et de l'instabilité, outre la lutte contre les velléités hégémonistes et la création d'entités fragiles qui n'ont aucune place parmi les ensembles puissants. Ils doivent également prendre appui sur la bonne gouvernance et l'impératif de se focaliser sur les grandes problématiques agricoles, hydriques, énergétiques, alimentaires, sanitaires, climatiques et environnementales.

La nécessité de nouvelles régulations économiques qui vont de pair avec une refondation des équilibres géopolitiques n'a rien de spéculatif. La densification et la complexification des relations entre les pays et les peuples mettent en jeu la paix et la stabilité dans le monde, voire même la survie et le salut de l'Humanité.

Aussi, la maîtrise des relations internationales suppose-t-elle une vraie gouvernance axée sur la justice et la rigueur. Celle-ci a un nom : la constitution d'un « projet de société universelle » qui doit se décliner dans des mécanismes de prise de décisions participatives et bottom up et l'intégration de paramètres spirituels tels que la NIYYA qui, dans l'Islam, revêt une importance fondamentale et renvoie à la puissance croisée de l'intentionnalité, de la sincérité et de la foi. Un tel projet ne doit pas s'appliquer comme une énième directive venue d'en haut, mais comme un processus organique, politique et civilisationnel, à même d'assurer une paix perpétuelle par la volonté politique, le droit à des échanges réciproques et le respect des diversités.

L'intérêt de mettre en œuvre cette démarche incontournable réside dans la volonté d'atteindre l'universel en passant par le particulier et non en écrasant celui-ci. Cet horizon de paix généralisée, esquissé il y a déjà plus de deux siècles, est un projet qui conserve toute son actualité comme perspective politique et comme préalable nécessaire, réalisables à moyen terme, si nous nous en donnons les moyens dans le cadre d'une démarche à la fois pragmatique, ambitieuse et dynamique. Une telle démarche, outre qu'elle se doit d'être équitable, impartiale et réaliste, doit être fondée sur la légitimité internationale, et s'employer, par ailleurs, à préserver les droits historiques, loin de toute lecture réductrice ou interprétation fallacieuse du droit international.

C'est dans cette optique que nous réaffirmons la ferme volonté du Maroc d'adhérer à cette forte tendance qui annonce une profonde recomposition des forces politiques, des règles du jeu économique, des pratiques sociales et du mouvement des idées.

La « mondialité » est encore une idée neuve partout dans le monde. Voilà pourquoi le Maroc appelle de ses vœux une nouvelle mondialité, une mondialité juste, équitable, participative, bref une « mondialité à visage humain » qui équilibre, intègre, réconcilie le monde avec lui-même en injectant du Sens et de la Confiance.

Pour cela, nous devons faire en sorte que cette mondialité devienne l'affaire de tous, qu'elle soit appropriée par tous les acteurs et tous les pays, petits ou grands, aux termes d'un projet inédit et mobilisateur : un

«projet de société universelle» qui nous permette de renouer aussi bien avec l'esprit des Lumières, celui de Kant qu'avec celui d'Ibn Khaldoun, premier théoricien de l'histoire universelle des civilisations.

Nous serons alors sur la bonne voie pour réaliser cette ambition majeure qui consiste à rendre la mondialité véritablement humaine et universelle.

Nous suivrons avec un vif intérêt les idées, les propositions et les recommandations qui émergeront des travaux de votre importante conférence. Nous souhaitons la bienvenue aux éminents participants ici présents, ainsi qu'un agréable séjour dans la cité ocre de Marrakech, ville pétrie d'histoire qui, de par sa renommée nationale et internationale, son cachet civilisationnel et culturel et son essor marqué du sceau de la modernité, offre l'illustration concrète de la convivialité humaine souhaitée et constitue un point de convergence pour ceux qui travaillent à sa concrétisation.

Nous tenons, avant de conclure, à saluer toutes celles et tous ceux qui, directement ou indirectement, se sont investis dans l'organisation de cette conférence, apportant ainsi leur concours au succès que nous souhaitons tous pour ce grand événement.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 34^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

OUARZAZATE, 06 NOVEMBRE 2009

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui le 34ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, plus fidèles que jamais au serment y afférent, de demeurer solidement attachés à l'intégrité territoriale du Royaume, à ses constantes sacrées et à sa souveraineté pleine et entière. C'est un attachement scellé par une parfaite symbiose entre le Trône et le peuple, et une unanimité nationale sans faille.

Nous célébrons cette épopée historique en nous inspirant davantage encore de l'esprit créateur qui y avait présidé, et en y puisant les ressorts nécessaires pour faire pièce aux complots ourdis contre la marocanité de notre Sahara. Nous nous y employons avec la sagesse, la constance, la fermeté et l'audace qu'exige la situation, prenant les initiatives constructives qui nous paraissent nécessaires pour assurer à nos provinces du Sud le développement, le progrès et l'unité que Nous souhaitons pour elles. Pour y parvenir, notre atout majeur est la solidité du front intérieur ainsi que notre détermination à aller de l'avant, animés d'une volonté nationale souveraine, dans le renforcement de la démocratie et du développement.

Aussi, avons-Nous décidé d'imprimer une nouvelle dynamique à l'esprit de la Marche Verte, afin de relever les défis actuels et à venir concernant notre cause nationale, en procédant, à cet effet, à la mise en œuvre d'un plan intégré, axé autour de cinq orientations majeures:

- 1- Faire bénéficier les provinces sahariennes de la primauté dans le processus de régionalisation avancée escomptée, de façon à conforter leur capacité à gérer leurs propres affaires locales.
- 2- Veiller à ce que le gouvernement fasse de ces provinces un modèle de déconcentration et de bonne gouvernance locale, en mettant à leur disposition les meilleurs cadres et en leur conférant de larges compétences sous la supervision, légale et ferme, des walis et des gouverneurs de Notre Majesté.

3- Engager la restructuration du Conseil Royal Consultatif des Affaires Sahariennes (CORCAS), dans la perspective de la fin de son mandat. Il s'agira de revoir sa composition et de renforcer sa représentativité en assurant son ouverture sur de nouvelles élites compétentes et patriotiques. Il faudra également opérer la mise à niveau de ses structures et de son mode de fonctionnement. Ceux-ci doivent, en effet, être mis en adéquation avec les nouveaux défis et ce, parallèlement à l'amélioration de l'efficacité de l'action du Conseil en matière de mobilisation en faveur de la défense de la marocanité du Sahara et de son développement.

4- Procéder à la révision du champ d'action de l'Agence de développement des provinces sahariennes et de sa compétence territoriale, en veillant à ce qu'elle focalise ses efforts sur les provinces sahariennes et qu'elle s'attache à mettre en œuvre des projets de développement humain, et des programmes locaux générateurs d'emplois pour les jeunes et de nature à renforcer la justice sociale et l'équité. Il lui appartient également d'œuvrer pour faciliter les conditions de retour de tous les repentis, des camps de Tindouf. Elle s'attachera, en outre, à assurer leur accueil et à favoriser leur intégration.

5- œuvrer pour que les instances politiques, syndicales, associatives et médiatiques ainsi que toutes les forces productives et créatrices, assument les responsabilités qui leur incombent en matière d'encadrement des citoyens, et d'ancrage des valeurs de patriotisme et de citoyenneté effective. Car en effet, la mise en œuvre d'une telle stratégie n'incombe pas seulement à l'État et ses organes, mais elle requiert aussi la mobilisation totale de tous les acteurs aux niveaux national et local.

Nous tenons, à cet égard, à renouveler à tous Nos fidèles sujets dans notre Sahara - qu'il s'agisse des Chioukhs, des notables ou des élus ou encore des membres de la société civile, l'expression de Notre hommage pour leur constante allégeance et leur solide attachement à leur marocanité.

Cher peuple,

La mise en œuvre des orientations retenues pour cette nouvelle étape, dans le domaine politique et en matière de développement, ne doit pas être cantonnée dans le seul front interne. Elle requiert des efforts conjugués qu'il appartient à la diplomatie officielle et à la diplomatie parallèle de déployer pour défendre la marocanité du Sahara et l'Initiative d'autonomie, dont la communauté internationale a d'ailleurs salué le sérieux et la crédibilité.

Il n'en demeure pas moins que les adversaires de notre intégrité territoriale se sont évertués à contrarier la dynamique de négociation que notre Initiative a enclenchée au niveau onusien. Ils sont allés dans l'escalade et l'hostilité jusqu'à fomenter un plan de conspiration, recourant, entre autres stratagèmes et modes opératoires, à l'extorsion, aux pressions, à la provocation et à la perversion de l'esprit de la légalité internationale.

Tout en réaffirmant notre attachement au processus onusien de négociation autour de notre Initiative d'autonomie, Nous considérons le moment venu d'affronter cette escalade belliqueuse avec toute la fermeté requise, en faisant montre d'un patriotisme sincère et d'une grande clarté dans nos positions, et en veillant à ce que chacun assume les responsabilités qui sont les siennes.

À cet égard, Nous réitérons Notre engagement pour que le Maroc demeure un État de droit et de progrès démocratique. C'est un attachement qui n'a d'égal que Notre refus de l'exploitation détestable des acquis dont jouit notre pays en matière de libertés et de droits humains, et le rejet de leur instrumentalisation par quiconque s'avise de comploter contre la souveraineté, l'unité et les constantes sacrées de notre pays.

Le temps est venu pour que toutes les autorités publiques redoublent de vigilance et de mobilisation afin de contrecarrer, avec la force de la loi, toute atteinte à la souveraineté de la nation, et de préserver, avec toute la fermeté requise, la sécurité, la stabilité et l'ordre public qui est le gage effectif de l'exercice des libertés.

En toute responsabilité, Nous affirmons qu'il n'y a plus de place pour l'ambiguïté et la duplicité : ou le citoyen est marocain, ou il ne l'est pas. Fini le temps du double jeu et de la dérobade. L'heure est à la clarté et au devoir assumé. Ou on est patriote ou on est traître. Il n'y a pas de juste milieu entre le patriotisme et la trahison. On ne peut jouir des droits de la citoyenneté, et les renier à la fois en complotant avec les ennemis de la patrie.

Quant aux adversaires de notre intégrité territoriale et ceux qui se meuvent dans leur giron, ils savent plus que d'autres que le Sahara est une cause cruciale pour le peuple marocain, uni autour de son Trône qui est le dépositaire et le garant de sa souveraineté, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

En faisant de cette question la clef de voûte de leur stratégie belliqueuse, ils ne font que confirmer qu'ils sont bien le véritable protagoniste dans ce conflit artificiel, faisant fi des sentiments de fraternité réciproque existant entre les peuples marocain et algérien.

Ce faisant, ils hypothèquent de surcroît l'avenir des relations bilatérales et la concrétisation de l'Union maghrébine, alors que le Maroc ne cesse d'appeler à l'intégration et à la complémentarité pour relever les défis majeurs de la région en matière de sécurité et de développement.

Tout en saluant le soutien de nos amis à notre juste cause, nous interpellons certains milieux chez eux en les interrogeant : y a-t-il un pays démocratique qui accepterait que la démocratie et les droits de l'homme servent de prétexte ou de tremplin pour qu'une bande de hors-la-loi complote, en intelligence avec les ennemis, contre son unité et ses intérêts supérieurs?

Depuis quand l'exercice des libertés autorise-t-il que des biens publics et privés, constitués au prix de tant de sacrifices de la part des citoyens, soient vandalisés? et quel est, du reste, le tort de ces citoyens ?

Il n'en est rien. Bien au contraire : toutes les lois nationales et les conventions internationales sont unanimes à criminaliser la violence, et considèrent que l'intelligence avec l'ennemi relève de la haute trahison.

À cet égard, Nous disons à tous que le Maroc, pays de liberté et d'ouverture, refuse de se prêter à une surenchère sur les droits de l'homme, surtout de la part de régimes ou de groupes fondés précisément sur la négation et la violation de ces droits. Mieux encore, ceux-ci s'obstinent, par la perfidie et la supercherie, à en faire un fonds de commerce, usant d'un mercantilisme de bas étage pour tirer des dividendes - à l'intérieur comme à l'extérieur - en s'attaquant aux sacralités de la Nation ou en exploitant la situation inhumaine qu'endurent nos frères à Tindouf.

Cette situation, douloureuse s'il en est, place l'Algérie et les organismes internationaux, notamment le HCR, devant leurs responsabilités pour que soit assurée à nos frères une protection effective. Ceci requiert, notamment, leur recensement, le respect de leur dignité, et la faculté pour eux d'exercer leur droit naturel à la circulation et au retour librement consenti dans leur patrie, le Maroc.

Avec le même attachement à la légalité internationale, Nous assurons de nouveau l'Organisation onusienne de la pleine et constante disposition du Maroc à s'engager dans des négociations sérieuses et à faciliter la mission de l'Envoyé personnel du Secrétaire Général des Nations Unies, pour qu'il poursuive les efforts de son prédécesseur, afin de trouver une solution politique consensuelle, réaliste et définitive, sur la base de la proposition d'autonomie et dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Cher peuple,

En ce moment privilégié de notre histoire, nous avons une pensée émue pour la mémoire immaculée du concepteur de la Marche verte, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu sanctifie Son âme-, ainsi que celle des vertueux martyrs de l'intégrité du territoire de leur patrie. Notre meilleur gage de fidélité à leur mémoire éternelle, est donc de réaffirmer le serment indéfectible de ne jamais marchander ou renoncer à un grain de sable de notre Sahara, car il s'agit d'une question d'existence et non de frontières.

Nous tenons à saluer de nouveau la vigilance et la mobilisation dont les Forces armées et de Gendarmerie Royales, la Sûreté nationale ainsi que les Forces auxiliaires et l'Administration territoriale, font preuve pour la préservation de la sécurité et de l'intégrité territoriale de la nation.

Nous sommes convaincu que nous remporterons à terme la bataille du conflit artificiel suscité autour de notre intégrité territoriale, car nous sommes des ayant-droit, forts d'une légitimité historique et juridique, et parce que, de surcroît, tous les Marocains sont convaincus que cette cause qui est la leur, est une cause juste et sacrée.

Tu Me trouveras, cher peuple, en première ligne parmi les défenseurs et les protecteurs de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale, demeurant tous fidèles au pacte d'allégeance mutuelle, à notre engagement constitutionnel, et à l'intime conviction qui nous habite quant à l'inéluctabilité de la victoire.

«Dieu soutient, certes, celui qui Le fait prévaloir. Dieu est fort et puissant». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES TROPHÉES LALLA HASNAA POUR «LES PLAGES PROPRES 2009»

EL JADIDA, 08 NOVEMBRE 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable d'adresser le présent message à la cérémonie de remise des «Trophées Lalla Hasnaa pour les plages propres», édition 2009, qui se tient dans la prestigieuse ville d'El-Jadida. Nous entendons ainsi partager avec vous la célébration du dixième anniversaire du lancement du programme visant à préserver la propreté des plages nationales.

Nous tenons, tout d'abord, à rendre hommage à Notre Chère Sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de «la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement», pour les efforts généreux que Son Altesse déploie afin que la qualité de nos plages soit améliorée et préservée, et que soit favorisée l'émergence d'une dynamique réelle visant à créer un climat d'émulation fructueuse entre les différentes plages nationales.

Nous nous félicitons à nouveau des initiatives de cette fondation avant-gardiste, ceci d'autant plus qu'elles s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement du processus de développement que Nous conduisons et qu'elles se traduisent notamment par la mise en œuvre, dans une optique de développement durable, d'un programme cohérent et soutenu de sensibilisation et d'éducation à la préservation des ressources et des richesses naturelles de notre pays.

À cet égard, Nous considérons que le programme «Plages propres» est un modèle à suivre pour l'action qui doit être menée sur le terrain afin de sauvegarder nos plages et répandre la conscience écologique, à travers le partenariat et la mutualisation des efforts de tous les intervenants.

Mesdames, Messieurs,

Dix ans après le lancement de ce programme ambitieux, Nous notons avec une grande satisfaction l'amélioration de l'état environnemental de nos plages nationales.

Cet objectif a pu se concrétiser à travers l'adoption des critères du label international «Pavillon Bleu», pour mettre nos plages en conformité avec les normes internationales, la suppression progressive des rejets directs en mer et la mise en œuvre des dispositions administratives nécessaires afin de mettre un terme à l'exploitation sauvage du sable côtier.

Dans le même ordre d'idées, Nous nous réjouissons des efforts soutenus que déploient les communes qui s'acquittent au mieux de leurs responsabilités concernant la bonne gestion des espaces balnéaires et l'extension et l'amélioration des services sanitaires, outre l'ébauche d'une gestion rationnelle des sports nautiques et la sensibilisation des estivants à la nécessité de protéger leur environnement.

En dépit des importants acquis engrangés dans ce domaine, il faudra, néanmoins, redoubler d'efforts pour que ces initiatives constructives s'inscrivent dans la durée, étant entendu que l'environnement est un patrimoine commun de la nation, et sa préservation l'affaire de tous, impliquant aussi bien les générations présentes que futures.

Aussi, engageons-Nous tous les intervenants en matière d'environnement, avec, au premier chef, la «Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement», à s'investir activement dans l'élaboration d'une Charte nationale globale de l'environnement, démarche à laquelle Nous avons appelé dans le Discours du Trône pour réaffirmer la centralité des questions environnementales dans les différents programmes de développement.

À cet égard, Nous appelons à une coopération et une coordination accrues entre les pouvoirs publics et les composantes de la société civile concernant les programmes et les activités à caractère pédagogique qu'ils mènent respectivement sur le terrain en vue de favoriser chez les citoyens une réelle prise de conscience écologique.

Il convient également d'œuvrer au parachèvement du dispositif législatif et réglementaire qui devrait permettre une gestion intégrée du littoral dans le cadre d'une approche globale du développement durable.

Parallèlement aux actions qu'elle mène sur le terrain, cette fondation dynamique, Nous en sommes convaincu, ne ménagera aucun effort pour accompagner, au niveau national, les initiatives des pouvoirs publics et apporter son soutien aux programmes de sensibilisation qui sont réalisés dans ce domaine. Elle continuera à s'investir activement à l'échelle régionale et internationale, notamment dans le cadre de l'Initiative Méditerranéenne «Coast Day», lancée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

À cet égard, Nous adressons l'expression de Nos félicitations les plus chaleureuses à Notre Chère Soeur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, suite à Sa nomination, amplement méritée, en tant qu'«Ambassadrice de la Côte», par le Plan d'action pour la Méditerranée, qui bénéficie de l'appui de l'ONU.

Nous tenons à partager avec vous la fierté que nous inspire cette reconnaissance régionale et internationale pour les bienveillants efforts que Son Altesse déploie en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les périls qui menacent d'en compromettre ou d'en altérer la sécurité, l'équilibre et la beauté.

Nous félicitons également les lauréates et les lauréats des trophées de cette édition, qui, tout en récompensant leurs efforts soutenus en la matière, constituent une incitation et un bon stimulant pour que chacun, à partir de sa position, s'investisse énergiquement dans cet effort national et apporte son concours à l'action que Nous menons afin d'assurer à notre pays les conditions propices à son développement durable et permettre à tous les Marocains de vivre dans la liberté et la dignité et de profiter des bienfaits d'un environnement sain. Cela vaut notamment pour les plages propres qui, outre la charge civilisationnelle dont elles sont porteuses, offrent un espace privilégié pour la convivialité humaine et symbolisent la gaieté, l'optimisme et la joie de vivre.

Nous ne laisserons pas passer cette occasion sans vous assurer à nouveau que vous trouverez constamment auprès de Notre Majesté le soutien constant et la bienveillante bénédiction pour les actions et les initiatives louables de cette fondation avant-gardiste, que Nous entourons de Notre Haute Sollicitude. Nous rendons ici hommage aux assistants de Sa Présidente, Notre Chère Sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, notamment au président délégué et au staff administratif et technique, ainsi qu'à tous les partenaires de la Fondation. Nous implorons, enfin, le Très-Haut de vous accorder une réussite permanente.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU SOMMET ÉCONOMIQUE DU COMITÉ PERMANENT
POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET
COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA
CONFÉRENCE ISLAMIQUE**

ISTANBUL, 09 NOVEMBRE 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Majestés, Excellences, Altesses,

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable d'exprimer d'emblée à Son Excellence le Président Abdullah Gül, Président de la République sœur de Turquie, Président du «COMCEC», ainsi qu'au gouvernement turc, toute Ma considération pour les efforts constants qui ont été déployés afin que ce comité puisse remplir la mission qui est la sienne. Il lui appartient, en effet, d'assurer, sur une échelle la plus large possible, la mise en œuvre et le suivi de ses programmes économiques, commerciaux et en matière de développement, en vue de renforcer les liens de coopération inter-islamique.

La tenue de ce sommet en concomitance avec la commémoration du 40e anniversaire de la fondation de l'OCI au Sommet de Rabat, en 1969, offre une opportunité idoine pour dresser le bilan de l'action islamique commune. C'est aussi l'occasion de poursuivre la coordination et les consultations sur les moyens et les mécanismes les plus aptes à raffermir les liens de solidarité islamique, laquelle s'impose avec encore plus de force au regard de la crise financière et économique actuelle et ses incidences sur les économies des pays islamiques.

À cet égard, nous songeons - et Nous nous en réjouissons pleinement - aux résultats enregistrés au Sommet extraordinaire qui s'est tenu à Makkah Al Moukarrama, à l'invitation de notre très vénéré Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdullah Ben Abdelaziz.

C'est, en effet, au cours de ce sommet que furent posés les jalons et les règles de base appropriées, tels qu'ils figurent dans le Programme Décennal, pour traiter les questions qui se posent à notre Oummah dans le domaine économique et en matière de développement.

Quant au Sommet de Dakar qui s'est tenu en 2008, sous la présidence de Mon cher Frère, Son Excellence Monsieur Abdoulay Wade, il a conforté et consacré nos aspirations communes de voir s'engager la réforme et le développement des structures de l'OCI dans un sens nous permettant de concrétiser nos ambitions en termes de progrès et de développement intégré, et ce dans un monde fondé sur les rassemblements, les complémentarités et les intégrations.

Monsieur le Président,

L'Organisation de la Conférence Islamique a accumulé, au cours des quatre dernières décennies, une expérience significative dans le domaine économique, en s'appuyant sur l'action de ses institutions spécialisées, lesquelles ont fait preuve de compétence et d'efficacité.

À cet égard, nous rendons hommage en particulier à la Banque Islamique pour le Développement et au Centre Islamique pour le Développement du commerce, qui ont joué un rôle efficient dans la mise en œuvre des différents programmes et résolutions voués au renforcement de la coopération économique. En effet, le Commerce inter-Islamique s'est développé à un rythme de plus en plus soutenu, surtout ces dernières années.

Toutefois, l'ampleur des défis et des enjeux actuels rend impérative l'intensification de la coopération en matière de développement des compétences et de soutien à l'investissement, voire dans tous les domaines économiques et sociaux. Il est donc indispensable, désormais, d'accorder une attention particulière à la coopération économique et commerciale dans l'action islamique commune.

Nous nous réjouissons de la perspective de voir cet important Sommet économique apporter sa contribution à la concrétisation de l'objectif principal du Programme d'Action Décennal. En effet, celui-ci est dédié à la promotion du commerce inter-islamique et au parachèvement de la mise en œuvre des mécanismes du régime commercial islamique préférentiel, et ce dans la perspective de la création d'une zone islamique de libre-échange. Notre dessein ultime est de voir se mettre en place un partenariat économique fructueux entre les États islamiques, et se concrétiser l'intégration et la complémentarité économique escomptées.

Nous espérons qu'il se dégagera, de ce sommet, une vision claire et un engagement commun en vue d'apporter le soutien nécessaire en matière de développement durable et de bonne gouvernance, aux États membres les plus vulnérables au sein de notre espace islamique.

Dans cette optique, le Royaume du Maroc, qui demeure attaché au devoir de solidarité islamique, réaffirme son soutien effectif à toutes les initiatives qui visent à alléger le fardeau de la dette des pays africains frères les plus touchés par les effets combinés des crises financière et économique et des catastrophes naturelles et écologiques. Cela devrait leur permettre de surmonter les difficultés structurelles qui entravent leur développement global et mettent en péril leur sécurité et leur stabilité.

Monsieur le Président,

Nous ne manquerons pas, à l'occasion de l'important sommet qui nous réunit aujourd'hui, d'évoquer les conditions socio-économiques difficiles que vit le peuple palestinien frère, sous l'effet du blocus inique imposé par Israël aux territoires palestiniens.

Face à la persistance des autorités d'occupation israéliennes dans leur défi ouvert à l'égard de la communauté internationale et des résolutions de la légalité internationale, et vu leur refus obstiné de réagir positivement aux initiatives de paix, il nous incombe, plus que jamais, d'apporter un appui et un soutien accrus à nos frères palestiniens dans la résistance et le combat légitime qu'ils mènent pour recouvrer tous les droits qui sont les leurs, dont et au premier chef, la création d'un État palestinien indépendant, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale.

Nous sommes convaincu que la solidarité islamique effective et efficiente, fondée sur une vision commune claire, est le seul moyen permettant la protection et l'affirmation du caractère inaliénable des droits palestiniens légitimes, dans toutes les instances régionales et internationales ayant un impact certain.

Eu égard à notre ferme volonté de continuer à faire prévaloir la première cause de la Oumma islamique, nous poursuivrons, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods les efforts et les actions diplomatiques que nous menons régulièrement auprès des chefs des pays influents et de toutes les parties concernées par la question palestinienne, pour qu'ils interviennent d'urgence afin de mettre un terme aux agissements systématiques provocateurs d'Israël, visant à escamoter le cachet civilisationnel et spirituel de la ville d'Al-Qods.

Tout en dénonçant avec la dernière vigueur ces pratiques criminelles, nous réaffirmons qu'Al-Qods Al-Charif fait partie intégrante des territoires palestiniens occupés, et qu'elle est couverte par les dispositions du droit international et la quatrième Convention de Genève. Aussi appelons-nous à nouveau la communauté internationale à intervenir immédiatement et fermement pour stopper tous les actes israéliens illégaux et immoraux perpétrés contre le berceau des religions célestes qu'est la ville d'Al-Qods.

Monsieur le Président,

La consolidation de la solidarité islamique reste tributaire de la mise en place d'un partenariat économique efficient reposant sur la dynamisation du commerce inter-islamique et la création des conditions propices à la mise en place d'une zone de libre-échange entre nos pays. À cet égard, la complémentarité des ressources humaines, naturelles et financières qui existent en abondance dans nos pays, constitue, pour nous, le moyen le plus sûr pour parvenir à concrétiser le développement durable auquel nous aspirons et réaliser les projets sociaux qui revêtent une importance vitale pour nos pays.

Telle est la voie judicieuse à suivre pour hisser l'action islamique commune à la hauteur des ambitions de nos peuples et aider ces derniers à relever les défis auxquels ils sont confrontés.

La concrétisation de la complémentarité et l'intégration économique de nos pays passent nécessairement par la création d'un climat propice au dialogue constructif et empreint de confiance et de respect mutuel. Il s'agit d'une condition sine qua non pour assainir les relations inter-islamiques et transcender les différends artificiels, dans le respect de la souveraineté des États membres, de leur intégrité territoriale et

de leurs constantes nationales. C'est aussi un préalable pour s'atteler à l'édification d'un avenir commun fondé sur les principes de solidarité et d'entraide et permettant à nos peuples de se prévaloir des bienfaits du progrès, du développement et de la prospérité. Ceci est le meilleur gage de fidélité aux principes et aux objectifs énoncés dans la Charte de l'Organisation de la Conférence islamique.

Avant de conclure, nous réaffirmons que le Royaume du Maroc est fortement engagé dans les efforts visant à raffermir l'esprit de solidarité islamique et à conforter la position de notre Oumma. C'est, donc, avec un vif intérêt que nous suivrons les recommandations et les résolutions prometteuses qui émergeront de cet important sommet.

Nous implorons Le Très-Haut de nous guider tous, dirigeants et peuples, afin que nous puissions améliorer l'état de notre Oumma, consolider la place et le rôle qui lui échoient dans son environnement international. Notre ambition est d'en faire un interlocuteur de poids agissant avec efficacité au sein des instances internationales, concernant les différentes questions politiques et économiques communes, et ce conformément à ce verset du Coran : « Cette Oumma qui est la vôtre est une communauté unique et unie ». Véridique est la Parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU 4^{ÈME} CONGRÈS DE LA LIGUE DES CONSEILS DE LA
CHOURA ET DES SÉNATS D'AFRIQUE ET DU MONDE
ARABE**

RABAT, 12 NOVEMBRE 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Présidents et les membres des Chambres des Conseillers, des Sénats, des Conseils Consultatifs et des Conseils similaires,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

C'est, pour Nous, un motif de joie et de fierté que de vous adresser ce message, en témoignage de l'estime que Nous portons aux vénérables Chambres Hautes que vous représentez, et qui incarnent l'esprit de concertation qui imprègnent nos traditions culturelles et culturelles ancestrales. Elles traduisent, parallèlement, l'essence même de la démocratie authentique fondée sur les institutions représentatives telles qu'elles sont universellement reconnues.

Le Maroc se prévaut d'une identité toute particulière, combinant ces deux dimensions avec bonheur et singularité, dans le cadre de sa monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale. Fort aussi de son histoire séculaire, de sa position géographique ouverte et de nos orientations stratégiques, le Royaume s'est affirmé comme une terre de dialogue, et une passerelle de communication et d'interaction entre les espaces arabe et africain. Attaché que Nous sommes à cette double appartenance, Nous ne pouvons que saluer votre vénérable Association et Nous réjouir des efforts qu'elle déploie pour raffermir les liens de coopération et de solidarité entre nos pays frères, en vue de les ériger en véritable modèle de coopération Sud-Sud.

Nous tenons également à saluer votre institution comme espace d'échanges d'expériences où l'on se penche sur les questions d'intérêt commun, animé d'un esprit de dialogue constructif et de solidarité agissante, et mû par la volonté de parvenir à des solutions réalistes et concrètes.

Cette conférence se tient dans un contexte de crise financière et économique internationale dont les effets pervers ont exacerbé les défis que nous devons affronter conjointement en matière de développement et de sécurité, et dont le traitement a, néanmoins, favorisé la réhabilitation du rôle stratégique de l'État et de ses institutions représentatives.

Voilà pourquoi les parlements et au premier plan les Chambres hautes, avec ce qu'elles incarnent comme sagesse et perspicacité et ce qui les caractérise en termes de représentativité des collectivités locales, des forces productives, et des notabilités, sont appelées, aujourd'hui plus que jamais, à s'inscrire dans le nouveau parcours de la démocratie participative. Cette dynamique a essentiellement pour vocation de conforter le rôle des instances parlementaires dans le processus de prise de décisions, loin des pulsions débridées d'un lobbyisme capitaliste mondialisé, dépourvu de toute vocation humaine et sociale, et prospérant dans un contexte marqué par l'absence ou la faiblesse des mécanismes de régulation et de réajustement équitable. Il est, donc, impératif et incontournable de renforcer et d'humaniser la bonne gouvernance aux niveaux national et international. De même, il est fondamental de placer l'homme au cœur du développement et de s'ouvrir sur l'environnement extérieur, en particulier les composantes de la société civile, les espaces de réflexion et de recherche scientifique, et les faiseurs d'opinion.

Mesdames et Messieurs les Présidents et les Parlementaires,

Partant de ces orientations qui s'imposent en cette période de l'histoire, Nous nous attendons à voir émerger de votre conférence une nouvelle dynamique où votre honorable Association aura un rôle actif à jouer, une dynamique qui se déclinera en quatre volets :

Sur le plan politique, il est attendu de vos assemblées qu'elles aident à consolider davantage les jeunes démocraties, tout en prenant en considération la spécificité de chaque pays.

Au niveau économique, vos assemblées ont, de par leur formation et leur composition, un rôle de premier plan à jouer dans la promotion d'un partenariat efficient en matière de développement, entre le monde arabe et l'Afrique. Ceci devrait se traduire dans les faits par des projets concrets ne se limitant point au seul aspect des infrastructures, mais couvrant aussi les secteurs du développement humain. À cela s'ajoute la nécessité de conforter le positionnement des économies des États membres dans le processus de redéploiement et de restructuration de l'économie mondiale, en prélude à l'avènement d'une gouvernance plus équitable, plus équilibrée, plus solidaire et plus humaine.

Au volet culturel, le brassage fécond des civilisations arabe et africaine, autant que leur volonté inlassable de gagner les enjeux de la société de l'information et de la communication, devraient vous inciter à contribuer à la concrétisation de l'alliance des civilisations et à l'ancrage des valeurs de coexistence interreligieuse et inter-civilisationnelle. Ceci devrait également vous encourager à vous investir dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme qui n'a ni religion ni patrie, et à veiller au respect de la diversité culturelle en tant que facteur d'enrichissement des identités nationales, et non un mobile pour susciter les vellétés d'ostracisme, de fanatisme, de division ou d'aliénation.

Le volet stratégique demeure fondamental pour votre action commune. En effet, les nombreux foyers de tension qui existent dans la région afro-arabe, -l'exemple le plus dramatique étant l'agression subie

par le peuple palestinien-, appellent de votre part des efforts concentrés pour aider à créer les conditions d'un dialogue constructif. En tant que parlementaires, vous saisissez mieux que d'autres à quel point le dialogue est bénéfique pour susciter un climat de rapprochement, de confiance et de réconciliation et parvenir, de la sorte, à des solutions pacifiques et justes, propres à enrayer ces foyers de tension. De telles solutions, tout en préservant la souveraineté des États, leur unité nationale et leur intégrité territoriale, épargnent à leurs peuples de gaspiller leurs énergies et d'épuiser leurs potentialités dans des conflits artificiels ou, en tout cas, susceptibles de faire l'objet d'un règlement.

Cela est possible dès lors que l'on fait montre de retenue et de réalisme, et que l'on fait prévaloir le droit et l'équité. Outre l'attachement aux valeurs de fraternité, d'unité, de paix, de bon voisinage et de solidarité, et au respect de l'inviolabilité des nations et de la dignité humaine, l'on devrait veiller à la prééminence de la logique d'intégration au sein d'unions régionales dont on ne peut se passer si l'on souhaite assurer le développement et la stabilité souhaités. C'est, donc, le choix qui doit être fait, au lieu de succomber à des velléités d'hégémonisme et de balkanisation et de se laisser tenter par la confection d'entités fragiles, qui sont autant d'entraves au progrès et d'atteintes à la logique de l'ère contemporaine, celle des groupements forts.

Nous sommes convaincu que votre Association honorable, qui est habilitée à jouer un rôle diplomatique efficient au sein des différentes instances régionales et internationales, ne ménagera aucun effort pour faire entendre la voix des pays qu'elle représente, et servir les causes justes de leurs peuples respectifs.

Nous souhaitons la bienvenue aux hôtes du Maroc que vous êtes, au pays comme dans l'enceinte de l'honorable Chambre des Conseillers, et implorons le Très-Haut d'assurer plein succès aux travaux de votre conférence, que Nous entourons de Notre bienveillante sollicitude et dont Nous saluons la bonne organisation. Fasse-t-il que vos assises s'imprègnent de «l'Esprit de Rabat», dont le vocable arabe, «Ribat», évoque avec force l'idée fédérative incarnée par votre Association, outre la symbolique diplomatique dont la capitale du Royaume est porteuse aux niveaux arabe et africain, en tant qu'emblème de la volonté de consensus et de réconciliation et de l'esprit prospectif.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

30 NOVEMBRE 2009

Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur Paul Badji, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de soutien au peuple palestinien, de vous adresser ainsi qu'aux membres de votre vénérable comité, l'expression de nos remerciements et de notre considération pour les efforts constants que vous ne cessez de déployer au sein des instances régionales et internationales, pour défendre les droits imprescriptibles et inaliénables du peuple palestinien frère.

Nous tenons à saluer, à cet égard, tous ceux qui œuvrent pour faire prévaloir la juste cause palestinienne et pour soutenir les droits légitimes du peuple palestinien, dont, au premier chef, celui d'établir son État indépendant, avec pour capitale, Al-Qods Al-Charif. Ces efforts ont valu à votre comité le respect et l'estime des personnes éprises de liberté, et des chantres de la paix et de la sécurité dans le monde.

Notre attachement à entretenir des contacts constants avec votre honorable comité, ne fait que confirmer la centralité de la question palestinienne, et sa place prééminente parmi nos préoccupations. Il traduit le soutien que Nous tenons à apporter au vaillant peuple palestinien, pour qu'il exerce son droit légitime à disposer d'un État indépendant qui préserve sa dignité humaine et son identité culturelle et civilisationnelle.

Convaincu que l'option de la paix demeure la voie la plus judicieuse, qui est seule apte à permettre à tous les peuples de la région de transcender les causes de la tension, Nous ne cessons d'appeler à la négociation et au dialogue sérieux, conformément aux dispositions de la légalité internationale et aux accords signés par les parties concernées, ainsi que les initiatives de paix constructives, notamment l'initiative arabe de

paix et la feuille de route et ce, en vue de parvenir à une solution juste, durable et globale à la question du Moyen-Orient.

Face à la détérioration de la situation dans la région, consécutive à l'intransigeance israélienne, il incombe désormais à la communauté internationale d'agir avec efficacité, selon un calendrier précis, pour dégager le processus de paix de l'impasse actuelle, afin de prévenir toute escalade du cycle de tensions et de violences, de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires arabes, et de mettre un terme à la tragédie du peuple palestinien.

Cette tribune est l'occasion pour Nous de réaffirmer notre soutien total et constant à notre vénérable Frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas, à l'Autorité nationale palestinienne légitime, et aux initiatives constructives de Son Excellence visant à faire prévaloir les droits légitimes du peuple palestinien et à conforter son pouvoir de négociation.

Nous sommes convaincus que pour y parvenir, il est nécessaire de raffermir l'unité nationale palestinienne, de transcender les divisions et les discordes de tous genres et de faire passer la juste cause du peuple palestinien avant toute autre considération. Eu égard à la responsabilité qui Nous incombe en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous poursuivrons les efforts que Nous n'avons cessé de déployer, tant aux côtés des puissances influentes au sein de la communauté internationale, notamment le Quartet, que dans le cadre des programmes et des projets de l'Agence Bait Mal Al-Qods Al-Charif, et ce, afin de soutenir la résistance de nos frères d'Al-Qods et d'aider ainsi à la préservation de l'identité arabo-islamique de la ville sainte et à la sauvegarde de ses caractéristiques civilisationnelles et historiques, en tant que haut lieu de tolérance et de coexistence entre toutes les religions célestes.

Nous saisissons l'opportunité qui Nous est offerte pour appeler la communauté internationale et les bailleurs de fonds à apporter un soutien financier, économique et humanitaire accru au peuple palestinien afin de lui permettre de concrétiser les aspirations légitimes qui sont les siennes, dont, au premier chef, la création de son État indépendant avec Al-Qods Al-Charif pour capitale, un État pleinement souverain, viable, et vivant côte à côte avec l'État d'Israël, dans la sécurité, la concorde et la paix, et ce, dans l'intérêt de tous les peuples de la région et pour leur stabilité.

Nous vous exhortons, enfin, à poursuivre les efforts que vous déployez afin de faire prévaloir la juste cause du peuple palestinien frère, et implorons le Très-Haut de vous accorder succès et réussite et de guider vos pas.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 5^{ÈME} ÉDITION DES JOURNÉES PANAFRICAINES DES
COLLECTIVITÉS ET DES GOUVERNEMENTS LOCAUX
(AFRICITES)**

MARRAKECH, 16 DÉCEMBRE 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous voudrions tout d'abord dire aux participants aux travaux de la Cinquième Édition des Journées Panafricaines des Collectivités et des Gouvernements Locaux, la joie et la fierté du Maroc d'accueillir cette grande manifestation. Ceci tient à la constante fidélité de notre pays à son appartenance à l'Afrique, ainsi qu'à son engagement fort en faveur des justes causes de nos peuples frères, dans l'unité et la fraternité.

Nous avons tenu à vous adresser ce Message, étant convaincu de la centralité du rôle des collectivités locales dans la concrétisation des desseins que nous avons en partage. En effet, nous souhaitons tous assurer à nos citoyens la possibilité de vivre dignement leur citoyenneté. De même, nous voulons apporter à nos pays frères progrès économique et social, tout en consolidant l'unité et le rayonnement international de notre continent, et en renforçant la coopération Sud-Sud.

À cet égard, Nous nous félicitons de votre choix du thème « la Réponse des collectivités locales et régionales d'Afrique à la crise globale : promouvoir le développement local durable et l'emploi ». De fait, cette importante rencontre internationale représente une occasion idoine pour apporter des réponses objectives et pragmatiques aux défis et contraintes que connaissent les collectivités locales, surtout africaines, en raison de la crise financière et économique mondiale et de ses effets pervers sur les pays en développement.

Si cette crise a eu des répercussions néfastes sur tous les pays du monde, elle a également mis en lumière la fonction stratégique de l'État régulateur, qui s'impose comme une urgente nécessité. Elle a, en plus, mis en évidence le rôle central des collectivités locales, adossé à une bonne gouvernance et à une décentralisation développée, parallèlement à une déconcentration élargie. De même que s'est affirmé l'impératif de mettre

au point des programmes précis et bien définis de développement local, outre la nécessité d'appuyer les efforts de la société civile locale et de mettre en place, parallèlement, des mécanismes efficaces de partenariat et de coopération aux niveaux national et international.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Convaincu de la pertinence et de l'efficacité de ces choix, Nous avons, il y a quelques années, adopté une série de réformes institutionnelles profondes, dans le but de consolider la démocratie de proximité, participative. Ainsi, Nous avons lancé et mis en œuvre de grands plans et projets de développement. De portée nationale, régionale ou locale, ces chantiers placent le citoyen au cœur du processus de développement. Ils reposent sur une politique contractuelle participative où les collectivités locales assument un rôle central.

C'est dans cet esprit que Nous avons lancé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Son objectif majeur est d'améliorer la situation des catégories sociales et des zones périphériques de différentes communes urbaines et rurales qui sont aux prises avec la pauvreté et la marginalisation.

Partant de Notre volonté de raffermir et d'ancrer la démocratie locale et la bonne gouvernance territoriale, Nous comptons instaurer une régionalisation avancée, englobant toutes les régions du Royaume, dont et au premier chef, les provinces du Sahara marocain. À ce propos, Nous réaffirmons notre attachement au processus onusien pour le règlement du conflit régional suscité à leur propos et ce, sur la base de Notre initiative audacieuse d'Autonomie et dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Cette initiative qui a été reconnue par l'ONU comme étant sérieuse et crédible, en raison de son essence démocratique, a vocation à consolider les droits de l'homme, et à favoriser une large gestion par les populations et les habitants de ces provinces de leurs propres affaires locales. Elle se distingue, de surcroît, par sa portée stratégique favorisant le développement et l'intégration du Maghreb, et propre à garantir la sécurité et la stabilité dans la région du Sahel, du Sahara et d'Afrique du Nord et à prémunir la région contre les démons de la balkanisation, de l'extrémisme et du terrorisme.

En optant pour la décentralisation élargie, au niveau des conseils communaux urbains et ruraux, en s'acheminant vers l'instauration d'une régionalisation avancée, et en proposant, par ailleurs, l'initiative d'autonomie précitée, le Maroc confirme qu'en vertu de son évolution démocratique, il est pleinement qualifié pour entreprendre tout type de gouvernance territoriale, dans le cadre de l'unité de l'État, et de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire national.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Fidèle aux principes de fraternité, de solidarité et d'unité africaine, le Maroc tient à échanger ses expériences et son savoir-faire avec les pays frères de notre continent. Nous entendons continuer à aller de l'avant pour relever les défis de l'expansion urbanistique des grandes agglomérations, dans le cadre d'une nouvelle politique de la ville et d'une bonne gouvernance de la cité, tout en veillant, parallèlement et en concomitance, à gagner les paris du développement rural intégré.

L'une et l'autre démarches induisent, évidemment, la nécessité de mettre en place les équipements de base et les aménagements essentiels et de créer les conditions nécessaires pour que le citoyen puisse vivre en liberté, en sécurité et dans la dignité. Il faut qu'il puisse s'épanouir, en ville, comme à la campagne, dans un environnement empreint de convivialité humaine, d'entraide sociale, et de culture communautaire qui est si fortement enracinée dans nos traditions africaines.

Ceci requiert également une politique de développement territorial équilibré, répondant aux impératifs fondamentaux de la citoyenneté, écartant l'urbanisation hybride de la campagne, et empêchant, du même coup, la ville de se muer en un grand village, ou en pôle de concentration de bâtisses en béton, sans âme.

Nous espérons que cette importante rencontre marquera une étape fondamentale dans les efforts communautaires collectifs visant à mettre en œuvre les mécanismes de solidarité et de coopération entre nos pays frères, contribuant ainsi au renforcement de la démocratie locale, de la bonne gouvernance et du développement humain durable, au profit des générations présentes et à venir. Ces efforts doivent être menés dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, tout en préservant la sécurité et la stabilité de ces pays, et en tenant dûment compte de leurs spécificités et des valeurs constantes qui sont les leurs.

Au regard des éminentes personnalités participantes, notamment les ministres, les doyens, les élus, les responsables de communes, de gouvernements locaux et de l'Administration territoriale, les représentants de différentes associations de la société civile, les hommes de science et les universitaires, les représentants d'organisations et d'associations concernées par la gestion des affaires locales, Nous sommes convaincu que les recommandations que vous formulerez au cours de cet important sommet africain aideront à trouver les réponses appropriées aux défis qui se posent et à prendre les mesures et les initiatives nécessaires, tant au niveau interne dans chaque pays, qu'au niveau des institutions et des organisations régionales et internationales.

En souhaitant à tous les participants à cette importante rencontre, la bienvenue dans leur deuxième pays, le Maroc, et dans la ville ancestrale de Marrakech, Nous prions le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET MONDIAL DE COPENHAGUE SUR LE CLIMAT

17 DÉCEMBRE 2009

Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Majestés, Altesses,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Il M'est agréable d'adresser Mes remerciements au Royaume du Danemark pour la bonne organisation du Sommet de Copenhague. Nos remerciements vont également à Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies pour son engagement personnel en faveur des objectifs d'une conférence dont les populations du monde attendent des résolutions à la mesure des défis que pose le réchauffement de la terre. Parce que le phénomène a atteint un seuil critique de dangerosité, Nous exhortons la communauté internationale à agir maintenant pour mettre au point un nouvel accord écologique prévoyant des décisions concrètes et volontaristes en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et fondé sur le principe des responsabilités communes mais différenciées. Ce contrat ne peut cependant être juste et équitable que si les pays développés assument leurs responsabilités écologiques historiques, en prenant des mesures substantielles, audacieuses, contraignantes, chiffrées et pragmatiques, assorties de calendriers précis en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. D'autre part, les pays en voie de développement, surtout ceux menacés dans leur existence, ainsi que le continent africain, qui souffre plus que d'autres des effets des changements climatiques sur leur développement, doivent pouvoir disposer de mécanismes de financement suffisants, stables et prévisibles, permettant d'en atténuer les effets néfastes.

Plus important encore : ces mécanismes devraient servir à financer leurs programmes en matière d'adaptation, et à faciliter le transfert vers ces pays des technologies nouvelles qui leur permettront de participer à l'effort global de lutte contre les dérèglements climatiques, et d'évoluer vers une économie verte, à travers la promotion de modes de production et de consommation durables, et le développement des industries et des énergies propres.

Le contexte international est agité par de graves crises financières et économiques. Pour faire face à leurs effets pervers sur les politiques environnementales, il importe, pensons- Nous, d'inscrire l'unification du cadre institutionnel écologique international, au cœur de la reconfiguration profonde de la gouvernance mondiale.

Il s'agit, en effet, d'assurer davantage de cohérence et de rationalisation par rapport aux questions et aux orientations globales relatives à l'environnement et au développement. Aussi, appelons-Nous à la mise en place d'une institution environnementale internationale forte et dotée d'autorité scientifique et morale. Elle s'impose comme une nécessité pressante pour relever les défis écologiques majeurs d'aujourd'hui et de demain.

Majestés, Altesses, Excellences,

Le Maroc, à l'instar de l'ensemble des pays, subit les effets des changements climatiques avec les spécificités que lui confèrent sa position géographique et la diversité de ses écosystèmes. C'est pourquoi notre pays fut parmi les premiers à adhérer à la prise de conscience universelle, consacrée par le Sommet de Rio, en ratifiant les conventions internationales pertinentes, et en adoptant des programmes d'action nationaux en la matière. Nous avons aussi inscrit les questions environnementales au cœur de nos programmes de développement - notamment ceux concernant l'eau - en suivant une politique pionnière et anticipatrice de mobilisation de nos ressources hydriques et de lutte contre les inondations et la sécheresse.

Nous avons également lancé et mis en œuvre une Initiative Nationale pour le Développement Humain, outre des plans de développement stratégiques sectoriels, surtout dans les domaines du développement agricole et de la protection de l'environnement, ainsi que l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

À cet égard, Nous avons initié un vaste programme intégré de production électrique à partir de l'énergie solaire, avec la construction de centrales d'une puissance totale de 2000 MW. Elles vont permettre de porter la part des énergies renouvelables dans le bilan électrique du Maroc à 42 % en l'an 2020, et d'éviter l'émission de 3,7 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an. En adoptant ce modèle de développement durable, le Maroc réaffirme sa forte adhésion à l'effort international de lutte contre le phénomène de réchauffement à effet de serre.

Les grands défis qui se posent ne devraient pas consister seulement à assurer un développement durable répondant aux besoins des générations présentes et préservant les droits de celles à venir. On ne saurait, non plus, les réduire au seul devoir de mettre en place une gouvernance internationale plus humaine, équitable, solidaire et équilibrée. En fait, la situation a atteint un degré de gravité qui rend impératif un engagement collectif plus fort, pour assurer la survie de l'humanité et sauvegarder notre Planète Terre. Rien de tel donc, qu'une conférence de cette importance, pour avancer résolument en vue de donner corps à cet engagement, à travers des résolutions concrètes et des initiatives hardies, avant qu'il ne soit trop tard.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
- DÉPARTEMENT DE LA COMMUNICATION -

www.maroc.ma - www.sahara.ma - www.mjcc.gov.ma